image
not
available

Harvard College Library



THE GIFT OF

ARCHIBALD CARY COOLIDGE

Class of 1887

From a Contribution to the
Fine Arts Endowment Fund of 1924.





ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

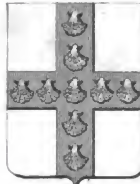
MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

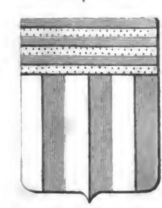
PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE.

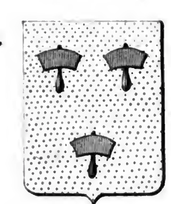

Amfreville


Arpajon

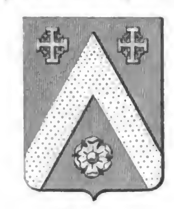

Beaumont.

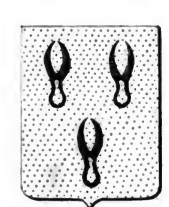

Catinat.

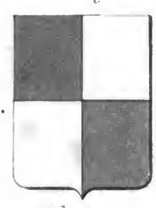

Geoffre de Chabrignac

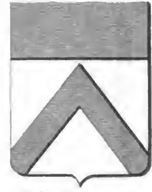

Couronnel

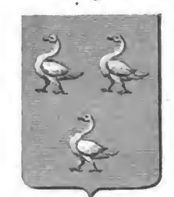

Estaing.


Grignan.


Hautefort.


Sévigné.


La Rochethulon


Widranges.

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

PROFESSEUR ET SECRÉTAIRE
DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES.

1859.

SEIZIÈME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13.

DIARD, LIBRAIRE
RUE DU BAC, 41, ANCIEN 33.

LEMOINE, LIBRAIRE, PLACE VENDÔME, 6.

CALENDRIER.

ANNÉE 1859.

Nombre d'or 17	Indiction romaine. 2
Épacte. XXVI	Lettre dominicale . . . . . B

FÊTES MOBILES.

Les Cendres, 9 mars.	Pentecôte, 12 juin.
Pâques, 24 avril.	La Trinité, 19 juin.
Ascension, 2 juin.	Avent, 27 novembre.

QUATRE-TEMPS.

16, 18, 19 mars.	21, 23, 24 septembre.
15, 17, 18 juin.	14, 16, 17 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Printemps . . . . . 21 mars.	Automne . . . 23 septembre.
Été . . . . 22 juin.	Hiver. . . . . 22 décembre.

ÉCLIPSES DE 1858.

I. Le 3 février, éclipse partielle de soleil, visible dans les environs du pôle antarctique.

II. Le 4 mars, éclipse partielle de soleil, visible dans le nord-ouest de l'Amérique septentrionale et de la mer Pacifique.

III. Le 29 juillet, éclipse partielle de soleil, visible dans le nord de l'Asie et de l'Europe, en Islande et en Laponie.

IV. Le 28 août, éclipse partielle de soleil, visible dans le sud-est de l'Afrique et le sud de l'océan Pacifique.

V. Le 17 février, éclipse partielle de lune, visible en Amérique, en Australie et dans l'est de l'Asie.

VI. Le 13 août, éclipse totale de lune, visible en Australie, en Asie, en Afrique et dans le sud de l'Europe.

ÈRES DIVERSES.

6572 de la période julienne.	2612 de la fondation de Rome
5862 du monde, d'après la Genèse.	1859 de la naissance de J. C.
	277 de la réforme du calendrier.

SIGNES DES PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.	♃ Jupiter.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.	♄ Saturne.
♁ Terre.	⚵ Junon.	♅ Uranus.
♂ Mars.	⚶ Vesta.	♆ Neptune.

MOIS DU CALENDRIER HÉBRAIQUE LÉGAL.

L'année hébraïque 5619 se compose de 382 jours; elle a commencé le 9 septembre 1858, et finira le 28 septembre 1859.

Thischri (5619). . .	30 jours.	Nisan.	30 jours.
Marchesvan.	30	Jiar.	29
Kisleu	29	Sivan.	30
Tebeth	29	Thammuz	29
Schebath	30	Ab	30
Adar.	29	Elul.	29

MOIS DU CALENDRIER DE L'HÉGIRE.

L'année 1275 de l'hégire a 354 jours; elle a commencé le 11 août 1858, et finira le 1er août 1859.

Moharram (1274). .	30 jours.	Redjeb	30 jours
Sefer.	29	Schaban.	29
Rabié I.	30	Ramadhan.	30
Rabié II	29	Schoual.	29
Gioumada I.	30	Dzoulcada.	30
Gioumada II	29	Dzoulhedgé	29

JANVIER.

Januarius.

Chez les Romains ce mois était dédié à Janus.

♒ le Verseau.

Les jours croissent de 1 h. 6 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	Fêtes et saints.	Phases de la lune.
1	Sam.	*Circoncision.*	
2	Dim.	S. Basile, évêq.	
3	Lun.	Ste Geneviève.	
4	Mar.	S. Rigobert.	◉
5	Mer.	S. Siméon Stylite	
6	Jeu.	*Épiphanie.*	
7	Ven.	S. Théau.	
8	Sam.	S. Lucien.	
9	Dim.	S. Furcy.	
10	Lun.	S. Paul, ermite.	
11	Mar.	S. Alexandre.	
12	Mer.	S. Eutrope.	☽
13	Jeu.	S Hilaire.	
14	Ven.	S. Félix.	
15	Sam.	S. Maur.	
16	Dim.	S. Guillaume.	
17	Lun.	S. Antoine.	
18	Mar.	Ch. de S. Pierre.	○
19	Mer.	S. Sulpice.	
20	Jeu.	S. Sébastien.	
21	Ven.	Ste Agnès.	
22	Sam.	S. Vincent.	
23	Dim.	S. Ildefonse.	
24	Lun	S. Babylas.	
25	Mar.	C. de S. Paul.	☾
26	Mer.	Ste Paule.	
27	Jeu.	S. Julien.	
28	Ven.	S. Charlemagne.	
29	Sam.	S. Franç. de S.	
30	Dim.	Ste Bathilde.	
31	Lun.	Ste Marcelle.	

FÉVRIER.

Februarius.

En ce mois les Romains célébraient les fêtes des morts.

♓ les Poissons.

Les jours croissent de 1 h. 34 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	Fêtes et saints.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Ignace.	
2	Mer.	*Purification.*	
3	Jeu.	S. Blaise.	◉
4	Ven.	Ste Jeanne.	
5	Sam.	Ste Agathe.	
6	Dim.	S. Vaast.	
7	Lun.	S. Romuald.	
8	Mar.	S. Jean de M	
9	Mer.	Ste Apolline.	
10	Jeu.	Ste Scholastique	☽
11	Ven.	S. Séverin.	
12	Sam.	Ste Eulalie.	
13	Dim.	S. Lezin.	
14	Lun.	S. Valentin.	
15	Mar.	S. Grégoire.	
16	Mer.	S. Onésime.	
17	Jeu.	S. Théodule.	○
18	Ven.	S. Siméon.	
19	Sam.	S. Publius.	
20	Dim.	S. Eucher. *Sept.*	
21	Lun.	S. Flavien.	
22	Mar.	Ste Isabelle.	
23	Mer.	S. Lazare.	
24	Jeu.	S. Matthias.	☾
25	Ven.	S. Nestor.	
26	Sam.	S. Césaire.	
27	Dim.	Ste Honor. *Sex.*	
28	Lun.	S. Romain.	

MARS.

Martius.

Chez les Romains ce mois était consacré à Mars.

♈ le Bélier.

Les jours croissent de 1 h. 55 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Aubin.	
2	Mer.	S. Simplice.	
3	Jeu.	Ste Cunégonde.	
4	Ven.	S. Casimir.	◉
5	Sam.	S. Adrien.	
6	DIM.	SteColette. *Quin.*	
7	Lun.	Ste Félice.	
8	Mar.	*Mardi gras.*	
9	Mer.	Ste Apoll. *Cendr.*	
10	Jeu.	S. Blanchard.	
11	Ven.	Les 40 martyrs.	☽
12	Sam.	S. Pol, évêque.	
13	DIM.	Ste Euphr. *Qua.*	
14	Lun.	S. Lubin.	
15	Mar.	S. Zacharie.	
16	Mer.	S. Cyriaq. *IV T.*	
17	Jeu.	Ste Gertrude.	
18	Ven.	S. Alexandre.	○
19	Sam.	S. Joseph.	
20	DIM.	S. Joach. *Rem.*	
21	Lun.	S. Benoît.	
22	Mar.	S. Émile.	
23	Mer.	S. Victorien.	
24	Jeu.	S. Simon.	
25	Ven.	*Annonciation.*	
26	Sam.	S. Ludger.	☾
27	DIM.	S. Rupert. *Oculi.*	
28	Lun.	S. Gontran.	
29	Mar.	S. Benjamin.	
30	Mer.	S. Rieul.	
31	Jeu.	Ste Balbine.	

AVRIL.

Aprilis.

En ce mois la terre s'ouvre (*aperitur*) à la végétation.

♉ le Taureau.

Les jours croissent de 1 h. 42 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Hugues.	
2	Sam.	S. François de P.	
3	DIM.	S. Richard. *Læt.*	◉
4	Lun.	S. Isidore.	
5	Mar.	S. Vincent.	
6	Mer.	Ste Prudence.	
7	Jeu.	S. Romuald.	
8	Ven.	S. Gauthier.	
9	Sam.	Ste Marie Égyp.	☽
10	DIM.	*La Passion.*	
11	Lun.	S. Godebert.	
12	Mar.	S. Jules.	
13	Mer.	S. Justin.	
14	Jeu.	S. Tiburce.	
15	Ven.	S. Paterne.	
16	Sam.	S. Fructueux.	
17	DIM.	*Les Rameaux.*	○
18	Lun.	S. Parfait.	
19	Mar.	S. Elphége.	
20	Mer.	S. Théotime.	
21	Jeu.	S. Anselme	
22	Ven.	*Vendredi saint.*	
23	Sam.	S. Georges.	
24	DIM.	PAQUES.	
25	Lun.	S. Marc.	☾
26	Mar.	S. Clet.	
27	Mer.	S. Polycarpe.	
28	Jeu.	S. Vital.	
29	Ven.	S. Robert.	
30	Sam.	S. Eutrope.	

MAI.

Maius.

Les Romains avaient dédié ce mois à la vieillesse (*majoribus*).

♊ les Gémeaux.

Les jours croissent de 1 h. 00 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	1er. S. Phil. *Qua.*	
2	Lun.	S. Athanase.	●
3	Mar.	Inv. Ste Croix.	
4	Mer.	Ste Monique.	
5	Jeu.	Conv. S. Aug.	
6	Ven.	S. Jean P. L.	
7	Sam.	S. Stanislas.	
8	DIM.	IIe. S. Désiré.	
9	Lun.	S. Nicaise.	☽
10	Mar.	S. Gordien.	
11	Mer.	S. Mamert.	
12	Jeu.	S. Epiphane.	
13	Ven.	S. Servais.	
14	Sam.	S. Pacôme.	
15	DIM.	IIIe. S. Isidore.	
16	Lun.	S. Honoré.	○
17	Mar.	S. Pascal.	
18	Mer.	S. Félix.	
19	Jeu.	S. Yves.	
20	Ven.	S. Bernard.	
21	Sam.	Ste Émilie.	
22	DIM.	IVe. Ste Julie.	
23	Lun.	S. Didier.	
24	Mar.	S. Sylvain.	☾
25	Mer.	S. Urbain.	
26	Jeu.	S. Éleuthère.	
27	Ven.	S. Jules.	
28	Sam.	S. Germain.	
29	DIM.	Ve. S. Maximil.	
30	Lun.	*Rogations.*	
31	Mar.	Ste Pétronille.	

JUIN.

Junius.

Chez les Romains ce mois était dédié à la jeunesse (*junioribus*).

♋ l'Écrevisse.

Les jours croissent de 20 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Pamphile.	●
2	Jeu.	ASCENSION.	
3	Ven.	Ste Clotilde.	
4	Sam.	S. Optat.	
5	DIM.	VIe. S. Boniface.	
6	Lun.	S. Claude.	
7	Mar.	S. Paul.	☽
8	Mer.	S. Médard.	
9	Jeu.	Ste Pélagie.	
10	Ven.	S. Landry.	
11	Sam.	S. Barnabé.	
12	DIM.	PENTECÔTE.	
13	Lun.	S. Antoine de P.	
14	Mar.	S. Rufin.	
15	Mer.	S. Modest. *IV T.*	○
16	Jeu.	S. Cyr.	
17	Ven.	S. Avit.	
18	Sam.	Ste Marine.	
19	DIM.	Ier. *Trinité.*	
20	Lun.	Ste Florence.	
21	Mar.	S. Leufroy.	
22	Mer.	S. Paulin.	
23	Jeu.	*Fête-Dieu.* S. Fél.	☾
24	Ven.	*Nat. de S. J.-B.*	
25	Sam.	S. Prosper.	
26	DIM.	IIe. S. Babolein.	
27	Lun.	S. Crescent.	
28	Mar.	S. Irénée.	
29	Mer.	*S. Pierre. S. P.*	
30	Jeu.	Comm. de S. Paul.	●

JUILLET.

Julius.

Nom adopté en mémoire de la naissance de Jules César.

♌ le Lion.

Les jours décroissent de 1 h. 2 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Martial.	
2	Sam.	*Visit. de la Vierge*	
3	DIM.	IIIe. S. Anatole.	
4	Lun.	Ste Berthe.	
5	Mar.	Ste Zoé.	
6	Mer.	S. Tranquille.	
7	Jeu.	S. Thomas.	☽
8	Ven.	Ste Élisabeth.	
9	Sam.	Ste Victoire.	
10	DIM.	IVe. Ste Félicité.	
11	Lun.	S. Pie.	
12	Mar.	S. Gualbert.	
13	Mer.	S. Eugène.	
14	Jeu.	S. Bonaventure.	
15	Ven.	S. Henri.	○
16	Sam.	S. Hilaire.	
17	DIM.	Ve. S. Alexis.	
18	Lun.	S. Thomas d'Aq.	
19	Mar.	S. Vincent de P.	
20	Mer.	Ste Marguerite.	
21	Jeu.	S. Victor.	
22	Ven.	Ste Madeleine.	
23	Sam.	S. Apollinaire.	☾
24	DIM.	VIe. Ste Christ.	
25	Lun.	S. Jacques le M.	
26	Mar.	S. Joachim.	
27	Mer.	S. Pantaléon.	
28	Jeu.	Ste Anne.	
29	Ven.	S. Loup.	●
30	Sam.	S. Ignace, p.	
31	DIM.	VIIe. S. G. l'Aux.	

AOUT.

Augustus.

Nom adopté en l'honneur de la naissance d'Auguste.

♍ la Vierge.

Les jours décroissent de 1 h. 36 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Pierre ès Liens	
2	Mar.	S. Étienne.	
3	Mer.	Ste Lydie.	
4	Jeu.	S. Dominique.	
5	Ven.	S. Yon.	☽
6	Sam.	*Trans. de N.-S.*	
7	DIM.	VIIIe. S. Gaétan.	
8	Lun.	S. Justin.	
9	Mar.	S. Romain.	
10	Mer.	S. Laurent.	
11	Jeu.	Ste Susanne.	
12	Ven.	Ste Claire.	
13	Sam.	S. Hippolyte.	○
14	DIM.	IXe. S. Eusèbe.	
15	Lun.	ASSOMPTION.	
16	Mar.	S. Roch.	
17	Mer.	S. Mammès.	
18	Jeu.	Ste Hélène.	
19	Ven.	S. Louis, év.	
20	Sam.	S. Bernard.	
21	DIM.	Xe. S. Privat.	☾
22	Lun.	S. Symphorien.	
23	Mar.	S. Timothée.	
24	Mer.	S. Barthélemy.	
25	Jeu.	S. Louis.	
26	Ven.	S. Zéphyr.	
27	Sam.	S. Césaire.	
28	DIM.	XIe. S. Augustin.	●
29	Lun.	S. Médéric.	
30	Mar.	S. Fiacre.	
31	Mer.	S. Ovide.	

SEPTEMBRE.				OCTOBRE.			
September. Ce mois était le septième de l'année romaine. ♎ la Balance. Les jours décroissent de 1 h. 45 m.				*October.* Ce mois était le huitième de l'année romaine ♏ le Scorpion. Les jours décroissent de 1 h. 49 m.			
Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.	Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Leu.		1	Sam.	S. Remi.	
2	Ven.	S. Lazare.		2	Dim.	xvie. SS. Anges.	
3	Sam.	S. Grégoire.		3	Lun.	S. Denys l'aréop.	☽
4	Dim.	xiie. Ste Rosalie.	☽	4	Mar.	S. Franç. d'Ass.	
5	Lun.	S. Bertin.		5	Mer.	Ste Aure.	
6	Mar.	S. Éleuthère.		6	Jeu.	S. Bruno.	
7	Mer.	S. Cloud.		7	Ven.	S. Serge.	
8	Jeu.	*Nat. de la Vierge.*		8	Sam.	Ste Brigitte.	
9	Ven.	S. Omer.		9	Dim.	xviie. S. Denis.	
10	Sam.	Ste Pulchérie.		10	Lun.	S. Paulin.	
11	Dim.	xiiie. S. Hyacin.		11	Mar.	S. Nicaise.	
12	Lun.	S. Raphaël.	☺	12	Mer.	S. Wilfrid.	☺
13	Mar.	S. Aimé.		13	Jeu.	S. Géraud.	
14	Mer.	*Ex. de la Croix.*		14	Ven.	S. Caliste.	
15	Jeu.	S. Nicomède.		15	Sam.	Ste Thérèse.	
16	Ven.	S. Cyprien.		16	Dim.	xviiie. S. Gallien	
17	Sam.	S. Lambert.		17	Lun.	S. Cerbonet.	
18	Dim.	xive. S. Jean Ch.		18	Mar.	S. Luc.	
19	Lun.	S. Janvier.	☾	19	Mer.	S. Savinien.	☾
20	Mar.	S. Eustache.		20	Jeu.	S. Caprais.	
21	Mer.	S. Matth. *IV T.*		21	Ven.	Ste Ursule.	
22	Jeu.	S. Maurice.		22	Sam.	S. Mellon.	
23	Ven.	Ste Thècle.		23	Dim.	xixe. S. Hilaire.	
24	Sam.	S. Andoche.		24	Lun.	S. Magloire.	
25	Dim.	xve. S. Firmin.		25	Mar.	S. Crép. S. Crép.	
26	Lun.	Ste Justine.	◉	26	Mer.	S. Rustique.	◉
27	Mar.	S. Côme. S. Dam.		27	Jeu.	S. Frumence.	
28	Mer.	S. Céran.		28	Ven.	S. Sim. s. Jud.	
29	Jeu.	S. Michel.		29	Sam.	S. Faron.	
30	Ven.	S. Jérôme.		30	Dim.	xxe. S. Lucain.	
				31	Lun.	S. Quentin.	

NOVEMBRE.

November.

Ce mois était le neuvième de l'année romaine.

♐ le Sagittaire.

Les jours décroissent de 1 h. 21 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	TOUSSAINT.	
2	Mer.	*Comm. des Morts.*	☽
3	Jeu.	S. Marcel.	
4	Ven.	S. Charles.	
5	Sam.	S. Zacharie.	
6	DIM.	XXIe. S. Léonard.	
7	Lun.	S. Florent.	
8	Mar.	S. Godefroid.	
9	Mer.	S. Mathurin.	
10	Jeu.	S. Léon.	○
11	Ven.	S. Martin.	
12	Sam.	S. René.	
13	DIM.	XXIIe. S. Brice.	
14	Lun.	S. Maclou.	
15	Mar.	Ste Eugénie.	
16	Mer.	S. Edme.	
17	Jeu.	S. Aignan.	☾
18	Ven.	Ste Aude.	
19	Sam.	Ste Élisabeth.	
20	DIM.	XXIIIe. S. Edm.	
21	Lun.	*Prés. de la Vierge*	
22	Mar.	Ste Cécile.	
23	Mer.	S. Clément.	
24	Jeu.	S. Severin.	●
25	Ven.	Ste Catherine.	
26	Sam.	Ste Gen. des A.	
27	DIM.	1er *de l'Av.* S. Vit.	
28	Lun.	S. Sosthène.	
29	Mar.	S. Saturnin.	
30	Mer.	S. André.	

DÉCEMBRE.

December.

Ce mois était le dixième de l'année romaine.

♑ le Capricorne.

Les jours décroiss. de 19 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Éloi.	
2	Ven.	S. François Xav.	☽
3	Sam.	S. Fulgence.	
4	DIM.	IIe. Ste Barbe.	
5	Lun.	S. Sabas.	
6	Mar.	S. Nicolas.	
7	Mer.	S. Ambroise.	
8	Jeu.	*Concept. de la V.*	
9	Ven.	Ste Léocadie.	
10	Sam.	Ste Valère.	○
11	DIM.	IIIe. S. Fuscien.	
12	Lun.	Ste Constance.	
13	Mar.	Ste Luce.	
14	Mer.	S. Nicaise. *IV T.*	
15	Jeu.	S. Mesmin.	
16	Ven.	Ste Adélaïde.	☾
17	Sam.	S. Lazare.	
18	DIM.	IVe. S. Gatien.	
19	Lun.	S. Timothée.	
20	Mar.	S. Zéphirin.	
21	Mer.	S. Thomas.	
22	Jeu.	S. Ischyrion.	
23	Ven.	Ste Victoire.	
24	Sam.	Ste Delphine.	●
25	DIM.	NOEL.	
26	Lun.	S. Étienne	
27	Mar.	S. Jean l'Évang.	
28	Mer.	SS. Innocents.	
29	Jeu.	S. Thomas de C.	
30	Ven.	Ste Colombe.	
31	Sam.	S. Sylvestre.	

PRÉFACE.

La loi du 28 mai 1858, sur les noms et les distinctions honorifiques, loi dont l'*Annuaire* signalait depuis longtemps la nécessité, ouvre enfin une ère nouvelle aux familles nobles.

Pour chacune d'elles, la gloire de ses ancêtres, le plus riche des patrimoines, se trouvera désormais protégée contre les usurpations de toutes sortes dont le nombre allait toujours croissant.

L'application de cette loi, relative à une matière qui n'a pas encore de jurisprudence, a soulevé bien des questions difficiles à résoudre pour les officiers ministériels, les maires et les autres fonctionnaires publics. Un tribunal spécial et éclairé est indispensable pour lui donner une impulsion certaine et uniforme, et pour trancher des difficultés si délicates et si nombreuses, qui touchent aux intérêts les plus chers et presque à l'honneur des familles.

Il y a peu de sujets sur lesquels les édits et les ordonnances de nos rois soient plus variés et plus contradictoires. Il faut donc établir une législation complète et préparer une jurisprudence claire et facile, qui permette de trancher d'une manière définitive toutes les questions douteuses, et qui soit une barrière contre les usurpations et une garantie pour les familles dont la possession est légalement reconnue.

La création d'un Conseil du sceau est donc le corollaire indispensable de la loi du 28 mai dernier, et son organisation, impatiemment attendue, rendra de grands services. Composé de gens éclairés et capables, il pourra agir plus

facilement qu'on ne le pense sur ce chaos général, et en faire sortir un Code complet.

C'est pour nous un devoir d'adresser nos remercîments et de témoigner notre reconnaissance aux personnes qui honorent l'*Annuaire* de leur bienveillante sympathie. Quelques-unes ont bien voulu nous faire d'intéressantes communications; nous nous sommes empressé de les mettre à profit : n'est-ce pas le meilleur moyen de prouver combien nous leur en savons gré?

Le succès de l'*Annuaire*, qui vient d'atteindre sa seizième année, a naturellement grandi sous l'empire des préoccupations que la loi du 28 mai a fait naître. Il a dépassé toutes prévisions, et l'édition de l'année 1858 s'est promptement épuisée.

20 décembre 1858.

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

EMPIRE FRANÇAIS.



Pour le précis historique de la famille impériale, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. — Napoléon Ier, né 15 août 1769, empereur 18 mai 1804, ayant abdiqué 14 avril 1814 et 22 juin 1815, décédé 5 mai 1821; Charles-Louis-Napoléon, son neveu, élu président de la république française 10 décembre 1848, réélu pour dix ans 20 décembre 1851, empereur héréditaire 2 décembre 1852. — ARMES : *d'azur, à l'aigle d'or empiétant un foudre du même.*

NAPOLÉON III, empereur des Français, né à Paris 20 avril 1808, fils de *Louis*-Napoléon, roi de Hollande, et de la reine Hortense; marié 29 janvier 1853 à

EUGÉNIE, impératrice des Français, née 5 mai 1826.

De ce mariage :

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né 16 mars 1856.

Oncle.

Jérôme-Napoléon, né à Ajaccio le 15 novembre 1784, roi de Westphalie du 1er décembre 1807 au 26 octobre 1813, marié 22 août 1807 à Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1836, dont :

1° *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul, né à Trieste 9 septembre 1822, chargé du ministère de l'Algérie et des colonies.

2° *Mathilde*-Lætitia-Wilhelmine, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 au prince Anatole Demidoff de San-Donato.

Tante.

Stéphanie-Louise-Adrienne-Napoléon de Beauharnais, grande-duchesse douairière de Bade, née 28 août 1789.

ANHALT.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 5. — Auteur : Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui fonda la ville de Berlin, en 1142. — Titres : Margrave, 1134 ; prince de l'Empire, 1138 ; prince d'Anhalt, 1218 ; duc d'Anhalt-Bernbourg, 15 mars 1806 ; duc d'Anhalt-Dessau, 18 avril 1813. — Culte évangélique. — Armes : *parti, au* 1 *d'argent, à une demi-aigle de gueules*, qui est d'Anhalt ; *au* 2 *burelé de sable et d'or, au crancelin de sinople*, qui est de Saxe.

I. ANHALT-DESSAU.

Léopold-Frédéric, duc d'Anhalt-Dessau, né 1er octobre 1794, successeur de Léopold, son aïeul, 9 août 1817, marié 18 avril 1818 à *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Amélie, cousine germaine du roi de Prusse, née 30 septembre 1796 ; veuf 1er janvier 1850, dont :

1° Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, prince héritier, né 29 avril 1831, marié 22 avril 1854 à

Antoinette-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838, cousine du duc de Saxe-Altenbourg, dont :

a. *Léopold*-Frédéric-François-Ernest, né 18 juillet 1855.

b. Léopold-*Frédéric*-Édouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.

c. *Élisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie, née 7 septembre 1857.

2° Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au duc de Saxe-Altenbourg.

3° *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.

Frères et sœur du duc.

I. *Georges*-Bernard, né 21 février 1796, marié 6 août 1825 à *Caroline* de Schwarzbourg-Rudolstadt, veuf 14 janvier 1829, dont :

Louise, née 22 juin 1826.

II. *Frédéric*-Auguste, né 23 septembre 1799, marié 11 septembre 1832 à

Marie-Louise-Charlotte, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, née 9 mai 1814, dont :

1° *Adélaïde*-Marie, née 25 décembre 1833, mariée 23 avril 1851 au duc régnant de Nassau.

2° *Bathilde*-Amalgonde, née 29 décembre 1837.

3° *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

III. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807, marié morganatiquement 9 juillet 1840 à Caroline-*Émilie*, baronne de Stolzenberg, née 31 janvier 1812.

II. ANHALT-BERNBOURG.

ALEXANDRE-Charles, duc d'Anhalt-Bernbourg, né 2 mars 1805, successeur du duc Alexis, son père, 24 mars 1834; marié 30 octobre 1834 à

FRÉDÉRIQUE-Caroline-Julienne de Holstein-Glucksbourg, née 9 octobre 1811 (*voyez* : DANEMARK).

Sœur du duc.

Wilhelmine-*Louise*, née 30 octobre 1799, mariée 21 novembre 1817 à Frédéric, prince de Prusse.

AUTRICHE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 7. — Érections: duché d'Autriche 16 septembre 1146, archiduché 12 juin 1360, empire 11 août 1804. — Maison de Lorraine depuis François Ier, duc de Lorraine, empereur électif d'Allemagne 1745-1765, époux de Marie-Thérèse; père de Joseph II, 1765-1790; Léopold II, frère de Joseph, 1790-1792; son fils, François II, élu empereur d'Allemagne en 1792, abdique en 1806, après avoir érigé ses États héréditaires en empire d'Autriche; règne sous le nom de François Ier, 1806-1835. — Ferdinand Ier, empereur 2 mars 1835, abdique 2 décembre 1848; son neveu lui succède. — Culte catholique. — ARMES : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.* La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu : *tiercé en pal; au 1 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur,*

qui est d'Habsbourg; au 2 *de gueules, à la fasce d'argent*, qui est d'Autriche; au 3 *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de Lorraine.

François-Joseph Ier Charles, né 18 août 1830, empereur d'Autriche; roi de Hongrie et de Bohême, de la Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié 24 avril 1854 à

Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 24 décembre 1837, dont :

a. Archid. *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858.

b. Archid. *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856.

Frères de l'empereur.

I. Archiduc *Ferdinand*-Maximilien-Joseph, gouverneur général du royaume Lombard-Vénitien, né 6 juillet 1832, marié 27 juillet 1857 à

Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, fille du roi des Belges.

II. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, marié 4 novembre 1856, veuf 15 septembre 1858 de Marguerite, fille du roi de Saxe.

III. Archid. *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère de l'empereur.

Archid. *François*-Charles-Joseph, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse-Caroline-Josèphe des Deux-Siciles, né 7 décembre 1802, marié 4 novembre 1824 à

Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Oncle et tantes de l'empereur.

I. Ferdinand Ier Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, empereur d'Autriche (2 mars 1835-2 décembre 1848), marié 27 février 1831 à

Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

II. Archid. *Marie*, née 1er mars 1798, princesse douairière de Salerne (*voyez :* Deux-Siciles).

III. Archiduchesse *Marie-Anne*-Françoise-Thérèse-Josèphe-Médarde, née 8 juin 1804.

Aïeule de l'empereur.

(*4e femme de l'empereur* François Ier :)

Impératrice *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, fille de feu Maximilien Ier, roi de Bavière, mariée 10 novembre 1816 à l'empereur François Ier, veuve 2 mars 1835.

Grands-oncles de l'empereur Ferdinand.

(*L'empereur* Léopold Ier, *né* 5 *mai* 1747, *mort* 1er *mars* 1792, *marié à* Marie-Louise, *fille de Charles III, roi d'Espagne, a laissé, outre François Ier, son fils aîné et successeur, six autres enfants :*)

I. *Archiduc* Ferdinand-*Joseph-Jean, né* 6 *mai* 1769, *grand-duc de Toscane* 2 *juillet* 1790, *mort* 18 *juin* 1824 (*voyez :* TOSCANE).

II. *Archiduc* Charles-*Louis-Jean-Joseph-Laurent, né* 5 *septembre* 1771, *marié* 17 *septembre* 1815 *à* Henriette, *princesse de Nassau-Weilbourg, veuf* 29 *décembre* 1829, *décédé* 30 *avril* 1847, *dont :*

1° Archid. *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, général de cavalerie, marié 1er mai 1844 à *Hildegarde*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825, sœur du roi de Bavière, dont :

a. Archiduchesse Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845.

b. Archiduchesse Mathilde-Marie-Aldegonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

2° Archiduc *Charles*-Ferdinand, né 29 juillet 1818, feld-maréchal-lieutenant, marié 18 avril 1854 à Françoise-Marie-*Élisabeth*, sa cousine germaine, née 17 janvier 1831, veuve de l'archiduc Ferdinand de Modène, dont :

a. Archid. *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.

b. Archid. Marie-Christine-Désirée-Henriette-Félicité-Regnière, née 21 juillet 1858.

3° Archiduc *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, coadjuteur de l'ordre Teutonique.

4° Archid. Marie-*Thérèse*-Isabelle, reine des Deux-Siciles.

5° Archid. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, mariée à son cousin germain l'archiduc *Reinier*.

III. *Archiduc* Joseph-*Antoine-Jean*, *né* 9 *mars* 1776, *décédé* 7 *janvier* 1847, *marié :* 1° *le* 30 *octobre* 1799 *à* Alexandra-*Paulowna*, *grande-duchesse de Russie*, *morte* 16 *mars* 1801 ; 2° *le* 30 *août* 1815 *à* Herminie, *fille du prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, morte en couches* 14 *septembre* 1817; 3° 24 *août* 1819 *à* Marie-*Dorothée-Wilhelmine-Caroline de Wurtemberg*, *décédée* 19 *mars* 1855.

Du deuxième lit :

1° Archid. *Étienne*-François-Victor, né 14 septembre 1817, feld-maréchal-lieutenant.

Du troisième lit :

2° Archid. *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833.

3° Archid. Françoise-Marie-*Élisabeth*, veuve 15 décembre 1849 de l'archiduc Ferdinand de Modène, remariée 18 avril 1854 à l'archiduc Charles.

4° Archid. *Marie-Henriette*-Anne, née 23 août 1836, mariée 22 août 1853 au duc de Brabant.

IV. Archiduc *Jean*-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 janvier 1782, marié morganatiquement 18 février 1827 à *Anne* Plochel, née 6 janvier 1804, comtesse de Méran 4 juillet 1834, dont :

François, né 11 mars 1839, nommé comte de Méran en 1845, lieutenant au 1er régiment d'infanterie.

V. *Archiduc* Reinier, *né* 30 *septembre* 1783, *marié* 28 *mai* 1820 *à Marie-Élisabeth*-Françoise, *tante du roi de Sardaigne*, *veuve* 16 *janvier* 1853, *décédée* 25 *décembre* 1856, *dont :*

1° Archid. *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustorge-Gérard, né 6 juin 1823.

2° Archid. *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriaque, né 8 août 1824.

3° Archid. *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.

4° Archid. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Évangile-François-Ignace, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à

Archid. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, sa cousine germaine, née 10 septembre 1825.

5° Archid. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

VI. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine, né 13 décembre 1784.

Grand-oncle.

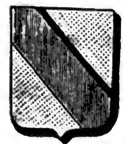
Archiduc Ferdinand, *duc de Brisgau et de Modène, frère puîné de l'empereur Léopold II, marié* 15 *octobre* 1771 *à Marie*-Béatrice *d'Este, veuve* 24 *décembre* 1806, *décédée* 14 *novembre* 1829, *dont :*

1° *Archiduc* François-*Joseph, père du duc actuel de Modène* (*voyez :* MODÈNE).

2° Archiduc *Maximilien*-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 juillet 1782, grand maître de l'ordre Teutonique dans l'empire d'Autriche.

Pour les autres branches souveraines de la maison d'Autriche-Lorraine, voyez : MODÈNE, TOSCANE.

BADE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 13. — Culte évangélique. — Premier auteur connu : Hermann, qui suivit l'empereur Conrad à la croisade de 1147. — Titres : Margrave 13 juin 1158. — Branche aînée : électeur 27 avril 1803; grand-duc 12 juillet 1806. — Branche cadette de *Hochberg*, comtes de Neufchâtel et de Rothelin, fondus dans la maison d'Orléans-Longueville. — ARMES : *d'or, à la bande de gueules.*

FRÉDÉRIC-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, né 9 septembre 1826, marié 20 septembre 1856 à

LOUISE-Marie-Élisabeth, fille du prince de Prusse, née 3 décembre 1838, dont :

Frédéric-Guillaume-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.

Frères et sœurs.

I. Louis-*Guillaume*-Auguste, major au 1er régiment d'infanterie de la garde, au service de Prusse, né 18 décembre 1829.

II. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, capitaine au 7e cuirassiers.

III. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, duchesse régnante de Saxe-Cobourg-Gotha.

IV. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834.

V. *Cécile*-Auguste, née 29 septembre 1839, mariée 27 août 1857 à *Michel*, grand-duc de Russie.

Mère.

Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, fille de Gustave IV, roi de Suède, mariée 25 juillet 1819 à Léopold, grand-duc de Bade, veuve 24 avril 1852.

Oncles et tantes.

I. *Guillaume*-Louis-Auguste, margrave de Bade, né 8 avril 1792, général d'infanterie, marié 16 octobre 1830 à

Élisabeth-Alexandrine-Constance, fille de feu *Louis*, duc de Wurtemberg, née 27 février 1802, dont :

1° *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834.

2° *Pauline*-Sophie-Élisabeth-Marie, née 18 décembre 1835.

3° *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837.

II. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, margrave de Bade, né 8 décembre 1796, lieutenant général.

III. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janvier 1795, mariée 19 avril 1818 à *Charles-Égon*, prince de Furstenberg; veuve 22 octobre 1854.

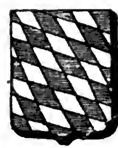
Grande-duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806 à *Charles*, cousin germain du grand-duc actuel; veuve 8 décembre 1818, dont :

1° *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, mariée 21 octobre 1834 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

2° *Marie*-Amélie-Élisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, mariée 23 février 1843 au marquis de Douglas, duc d'Hamilton, pair d'Angleterre.

BAVIÈRE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 16. — Culte catholique. — Auteur : Othon le Grand, comte de Wittelsbach, porte-étendard de l'empereur Frédéric-Barberousse. — Titres : Duc de Bavière 24 juin 1180; électeur 21 décembre 1356; roi de Bavière 29 décembre 1805.—Armes : *fuselé en bandes d'argent et d'azur de 21 pièces.*

Maximilien II Joseph, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Franconie et de Souabe, né 28 novembre 1811, héritier du trône par l'abdication de son père du 21 mars 1848, marié 12 octobre 1842 à

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, reine de Bavière, née 15 octobre 1825, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi, dont :

1° *Louis*-Othon-Frédéric-Guillaume, prince royal, né 25 août 1845.

2° *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Frères et sœurs du roi.

I. *Othon*-Frédéric-Louis, roi de Grèce (*voyez* p. 23).

II. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, marié 15 avril 1844 à

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1er avril 1825, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane, dont :

1° *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.

2° *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846.

3° François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1852.

4° *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.

III. *Adalbert*-Guillaume-Georges-Louis, né 19 juillet 1828, marié 26 août 1856 à

Amélie-Philippine, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834.

IV. *Mathilde*, née 30 août 1813, mariée 26 décembre 1833 au grand-duc de Hesse.

V. *Aldegonde*, née 19 mars 1823, mariée 29 mars 1842 à François V, duc de Modène.

VI. *Hildegarde*, née 10 juin 1825, mariée 1er mai 1844 à *Albert*, archiduc d'Autriche.

VII. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.

Père du roi.

Louis-Charles-Auguste, né 25 août 1786, roi de Bavière (13 octobre 1825-21 mars 1848); marié 12 octobre 1810, veuf 25 octobre 1854 de *Thérèse*, tante du duc de Saxe-Altenbourg, née 8 juillet 1792.

Oncle et tantes du roi.

(*Du premier lit du père et de* Wilhelmine-*Auguste*, *fille de Georges*, *prince de Hesse-Darmstadt*, *morte* 30 *mars* 1796 :)

I. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795, feld-maréchal bavarois.

II. *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, impératrice douairière d'Autriche.

(*Du second lit du père et de Frédérique-Wilhelmine-* Caroline *de Bade*, *morte* 13 *novembre* 1841 :)

III. *Élisabeth*, née 13 novembre 1801, reine de Prusse.

IV. *Amélie*-Auguste, sœur jumelle de la précédente, reine de Saxe.

V. *Sophie*, née 27 janvier 1805, mère de l'empereur d'Autriche.

VI. *Marie*-Anne-Léopoldine, sœur jumelle de la précédente, reine douairière de Saxe.

VII. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, mariée 9 septembre 1828 à Maximilien-Joseph, duc en Bavière.

BELGIQUE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 19. — Formation du royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Maison régnante de Saxe-Cobourg; luthérienne.— Royale 4 juin et 12 juillet 1831. — Armes : *de sable, au lion couronné d'or.*

Léopold Ier Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 décembre 1790, élu roi 4 juin 1831, couronné 21 juillet 1831; veuf 5 novembre 1817 de Charlotte, fille de Georges IV, roi de la Grande-Bretagne; remarié 9 août 1832 à *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née 3 avril 1812; veuf 11 octobre 1850, dont :

1° *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, duc de Brabant, prince royal, né 9 avril 1835, marié 22 août 1853 à

Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, dont :

Louise-Marie-Amélie, née 18 février 1858.

2° *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né 25 mars 1837, colonel du régiment des guides.

3° Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, mariée 27 juillet 1857 à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur d'Autriche.

BRÉSIL.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 20. — Maison de Bragance. — Culte catholique. — Royaume du Brésil 16 décembre 1815; empire 1er décembre 1822. — Armes : *de sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or, et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de* 18 *étoiles du même.*

Dom Pedro II de *Alcantara*, empereur du Brésil, né 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père dom

Pedro Ier 7 avril 1831, majeur 23 juillet 1840, marié 30 mai 1843 à

Thérèse-Christine-Marie, née 14 mars 1822, sœur du roi des Deux-Siciles, dont :

1° *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 29 juillet 1846.

2° *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 13 juillet 1847.

Sœurs de l'empereur.

I. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, mariée 28 avril 1844 à Louis, comte d'Aquila, frère du roi des Deux-Siciles.

II. Dona *Françoise*, née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 au prince de Joinville (*voyez* : France).

Belle-mère.

Amélie, née 31 juillet 1812, fille du prince Eugène, duc de Leuchtemberg, mariée 17 octobre 1829 à l'empereur dom Pedro Ier, veuve 24 septembre 1834.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

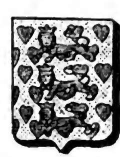
Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 21. Origine : Welf, fils aîné d'Albert Azzon, marquis en Toscane, et bisaïeul de Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, mis au ban de l'Empire en 1180. — Maison ducale 8 août 1235; princière d'Oels 14 décembre 1792. — Culte évangélique.

Auguste-Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric, né 25 avril 1806, feld-maréchal du royaume de Hanovre, général de cavalerie au service de Prusse, reconnu duc de Brunswick 25 avril 1831.

Frère aîné.

Charles-Ferdinand-Auguste-Guillaume, né 30 octobre 1804, succède à son père Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick (né 9 octobre 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815); il est dépossédé par suite de troubles 7 septembre 1830. (*Résidence* : France.)

DANEMARK.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 24. — Maison de Holstein ou d'Oldenbourg, connue depuis Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, qui périt en combattant pour repousser l'invasion de Henri le Lion, duc de Saxe l'an 1168; Christian Ier, élu roi 28 décembre 1448; Frédéric, reconnu roi héréditaire en 1660. — Culte luthérien. — Armes: *d'or, semé de cœurs de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.*

LIGNE ROYALE.

HOLSTEIN-GLUCKSTADT.

Frédéric VII Charles-Christian, né 6 octobre 1808, roi de Danemark, succède à Christian VII, son père, 20 janvier 1848, marié : 1° le 1er novembre 1828 à Wilhelmine, fille de Frédéric VI, roi de Danemark, divorcé en septembre 1837; 2° le 10 juin 1841 à *Caroline*, fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, divorcé 30 septembre 1846; 3° morganatiquement 7 août 1850 à Louise-Christine, comtesse Danner.

Oncle et tante du roi.

I. Frédéric-*Ferdinand,* prince royal de Danemark, né 22 novembre 1792, marié 1er août 1829 à

Caroline de Danemark, née 28 octobre 1793, fille de feu Frédéric VI, roi de Danemark.

II. Louise-*Charlotte,* née 30 octobre 1789, mariée à Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel.

Belle-mère.

Caroline-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédéric-Christian, duc de Holstein-Augustenbourg; mariée 22 mai 1815 au roi Christian VII, veuve 20 janvier 1848.

Cousines.

(*Filles du roi Frédéric VI et de* Marie, *princesse de Hesse-Cassel, veuve* 3 *décembre* 1839, *décédée* 21 *mars* 1852.)

I. Caroline, née 28 octobre 1793, mariée à son cousin Ferdinand, prince royal de Danemark.

II. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808, mariée en 1828 au roi Frédéric VII, divorcée en 1837, remariée 19 mai 1838 à Charles, duc de Holstein-Glucksbourg.

(*Rameau de Holstein-Glucksbourg, appelé à l'hérédité par la loi du* 31 *juillet* 1853.)

Christian, né 8 avril 1818, reconnu prince de Danemark le 31 juillet 1853, marié 26 mai 1842 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, princesse de Danemark, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, dont :

1° *Christian*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 juin 1843.

2° *Christian*-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-Georges, né 25 décembre 1845.

3° *Alexandrine*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844.

4° *Marie*-Sophie-Dagmar, née 26 novembre 1847.

5° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.

Pour les branches souveraines de la ligne ducale, voyez : RUSSIE, HOLSTEIN, OLDENBOURG.

DEUX-SICILES.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 26. — Culte catholique. — Maison de Bourbon, branche cadette de celle d'Espagne, 15 mai 1734. — Philippe V, roi d'Espagne et petit-fils de Louis XIV, règne sur les Deux-Siciles de 1700 à 1708, et recouvre ces pays en 1734; Charles III, son fils cadet, les gouverne de 1735 à 1759, et devient roi d'Espagne. Ferdinand IV, second fils de Charles III, règne 1759-1806 et 1815-1826; François Ier 1826 à 1830. — ARMES : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules* [1].

FERDINAND II Charles, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, né 12 janvier 1810, successeur de François Ier, son père,

[1] Ce sont les armes de l'écu principal, posé sur le tout. Les partitions, écartelures et contre-écartelures multipliées sont : ESPAGNE, PORTUGAL, AUTRICHE, JÉRUSALEM, PARME, FLANDRE, etc.

8 novembre 1830; marié : 1° le 21 novembre 1832 à Marie-*Christine*, fille de feu Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, morte 31 janvier 1836; 2° le 9 janvier 1837 à

Marie-Thérèse-Isabelle, archiduchesse d'Autriche, née 31 juillet 1816, fille de l'archiduc Charles.

Du premier lit :

1° *François*-Marie-Léopold, prince royal, duc de Calabre, né 16 janvier 1836.

Du second lit :

2° *Louis*-Marie, comte de Trani, né 1er août 1838.

3° *Alphonse*-Marie-Joseph-Albert, comte de Caserte, né 28 mars 1841.

4° *Gaëtan*-Marie-Frédéric, comte de Girgenti, né 12 janvier 1846.

5° *Pascal*, comte de Bari, né 15 septembre 1852.

6° *Janvier*-Marie-Immaculée-Louis, comte de Castelgirone, né 28 février 1857.

7° Marie-Annonciade-*Isabelle*, née 24 mars 1843.

8° Marie-Clémentine-*Immaculée*, née 14 avril 1844.

9° *Marie*-Pie, née 3 août 1849.

10° Marie-Immaculée-*Louise*, née 21 janvier 1855.

Frères et sœurs du roi.

(*Enfants de François Ier et de* Marie-*Clémentine*, *fille de l'empereur Léopold II*, *mariée* 15 *janvier* 1797, *morte* 15 *novembre* 1801 :)

I. *Caroline*-Ferdinande-Louise, née 5 novembre 1798, duchesse douairière de Berry (*voyez :* France).

(*Enfants de François Ier et de Marie*-Isabelle, *fille de Charles IV*, *roi d'Espagne*, *marié* 6 *octobre* 1802 :)

II. *Charles*-Ferdinand, prince de Capoue, né 10 octobre 1811, marié 7 mai 1836 morganatiquement à

Miss *Pénélope* Smith, créée duchesse de Mascali, dont :

1° François, comte de Modica, né 25 mars 1837.

2° Victoire, née 15 mai 1838.

III. *Léopold*-Benjamin-Joseph, comte de Syracuse, né 22 mai 1813, marié 15 mai 1837 à

Marie-Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan, née 29 septembre 1814.

IV. *Louis*-Charles-Marie-Joseph, comte d'Aquila, né 19 juillet 1824, marié 28 avril 1844 à

Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, princesse impériale du Brésil, sœur de l'empereur régnant, dont :

1° *Louis-Marie*-Ferdinand-Pierre-d'Alcantara, né 18 juillet 1845.

2° *Philippe*-Louis-Marie, né 12 août 1847.

3° *Marie*-Isabelle-Léopoldine-Amélie, née 22 juillet 1846.

V. *François*-de-Paule-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, né le 13 août 1827, marié 10 avril 1850 à

Marie-*Isabelle*, née 21 mai 1834, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane, dont :

1° *Léopold*-Marie, né 24 septembre 1853.

2° *Ferdinand*, né 25 mai 1857.

3° *Marie-Antoinette*-Joséphine, née 15 mars 1851.

4° Marie-*Caroline*-Joséphine-Ferdinande, née 21 février 1856.

VI. Marie-*Christine*, reine douairière d'Espagne.

VII. Marie-*Antoinette*, grande-duchesse de Toscane.

VIII. Marie-*Caroline*-Ferdinande, née 29 février 1820, mariée 10 juillet 1850 à Charles, infant d'Espagne, comte de Montemolin.

IX. *Thérèse*-Christine-Marie, impératrice du Brésil.

Oncle et tante du roi.

I. Léopold-*Jean-Joseph*, *prince de Salerne*, *né* 2 *juillet* 1790, *marié* 18 juillet 1816 à

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, fille de l'empereur François Ier, née 1er mars 1798, veuve 10 mars 1851, dont :

Marie-*Caroline*-Auguste, née 26 avril 1822, mariée 25 novembre 1844 à *Henri* d'Orléans, duc d'Aumale (*voyez :* France).

II. Marie-*Amélie*, née 26 avril 1782, *comtesse de Neuilly*, mariée 25 novembre 1809 à Louis-Philippe Ier, roi des Français, veuve 26 août 1850.

ESPAGNE.

BOURBONS : Branche cadette.

Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 28. — Maison de Bourbon, branche cadette formée par Philippe V, petit-fils de Louis XIV; royale en Espagne 24 novembre 1700. — Philippe V règne de 1700 à 1746; Louis Ier, son fils aîné, règne quelques mois en 1724 par l'abdication de son père, qui reprend la couronne. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, au château sommé de trois tours d'or,* qui est de Castille; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, au lion couronné de gueules,* qui est de Léon; enté en pointe *d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople,* qui est de Grenade; *et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or,* qui est de France.

Isabelle II Marie-Louise, reine d'Espagne et des Indes, née 10 octobre 1830, succède à son père Ferdinand VII, 29 septembre 1833, en vertu du nouvel ordre de succession établi par le décret du 29 mars 1830, mariée 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Ferdinand, duc de Cadix, né 13 mai 1822, titré *roi* 10 octobre 1846, dont :

1° *Alphonse*-François-d'Assise-Ferdinand-Pie-Pélage, prince des Asturies, né 28 novembre 1857.

2° Marie-Isabelle-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851.

Sœur de la reine.

Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 au duc de Montpensier (*voyez* : France).

Mère.

Marie-Christine, reine douairière d'Espagne, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806, mariée 11 décembre 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne, veuve 29 septembre 1833, remariée à don *Fernando* Munoz, duc de Riançarès et de Montmorot (en France), union reconnue par décret royal du 11 octobre 1844.

Oncles de la reine.

I. Charles-*Marie-Isidore, infant d'Espagne* (*don Carlos*), *comte de Molina*, *né* 29 *mars* 1788, *décédé* 10 *mars* 1855; *marié : 1° le* 29 *septembre* 1816 *à Marie-*Françoise-*d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, morte* 4 *septembre* 1834; 2° *le* 20 *octobre* 1838 *à*

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Beira, née 29 avril 1793, fille de Jean VI, roi de Portugal, veuve de Pierre, infant d'Espagne.

Du premier lit :

1° *Charles*-Louis-Marie-Ferdinand, infant d'Espagne, comte de *Montemolin*, né 31 janvier 1818, marié 18 juillet 1850 à

Marie-*Caroline*-Ferdinande, sœur du roi des Deux-Siciles.

2° *Jean-Charles*-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Anne-Béatrix-Françoise, sœur du duc de Modène, née 13 février 1824, dont :

a. Charles-Marie, né 30 mars 1848.

b. Alphonse, né 12 septembre 1849.

3° *Ferdinand*-Marie-Joseph, infant d'Espagne, né 19 octobre 1824.

II. *François-de-Paule*-Antoine-Marie, infant d'Espagne, né 10 mars 1794, marié 12 juin 1819, veuf 29 janvier 1844 de *Louise*-Charlotte, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 24 octobre 1804, dont :

1° *François*-d'Assise-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, marié 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II.

2° *Henri*-Marie-Ferdinand, duc de Séville, né 17 avril 1823, marié 6 mai 1847, à Rome, à

Doña *Hélène* de Castella y Skelly Hernandez de Cordova, dont :

a. Henri-Pie-Marie, né en octobre 1848.

b. François-Marie-Trinité-Henri, né 29 mars 1853.

c. Albert-Henri-Marie-Vincent, né 22 février 1854.

3° *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 au comte Ignace Gorowski.

4° *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 février 1847 au duc de Sessa.

5° *Joséphine*-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, mariée 25 mai 1847 à don José Guell y Rente.

6° *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833.

7° *Amélie*-Philippine, née 12 octobre 1834, mariée 26 août 1856 au prince Adalbert de Bavière.

Veuve de l'infant Pierre, cousin germain de Ferdinand VII, père de la reine actuelle.

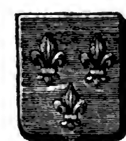
Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, veuve 4 juillet 1812, remariée à don Carlos (*voyez* ci-dessus).

Du premier lit :

Sébastien-Gabriel-Marie de Bourbon et Bragance, infant d'Espagne, né 4 novembre 1811, marié 26 mai 1832 à Marie-*Amélie*, née 25 février 1818, sœur du roi des Deux-Siciles, veuf 6 novembre 1857.

BOURBONS : Branche aînée.

Ancienne maison royale de France.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 1. — Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort, fils de Witikin); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert), et définitivement en 987 (Hugues Capet). — Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV; Louis XIII en 1610; Louis XIV en 1643; Louis XV en 1715; Louis XVI de 1774 à 1793; Louis XVIII de 1814 à 1824; Charles X de 1824 à 1830. — Branche d'Orléans : auteur Philippe, frère puîné de Louis XIV; Philippe, son fils, régent, mort en 1723; Louis-Philippe en 1785; Louis-Philippe-Joseph en 1793; Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830 à 1848. — Armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.* — Supports : Deux anges.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né 29 septembre 1820, héritier des droits de Charles X, son aïeul, et du Dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, *comte de Chambord,* marié par procuration 9 novembre, en personne 16 novembre 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, née 14 juillet 1817, sœur du duc de Modène.

Sœur.

Louise-Marie-Thérèse d'Artois, née 21 septembre 1819, duchesse douairière et régente de Parme.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise (*Madame*), fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles, née 5 novembre 1798, mariée 17 juin 1816 à Charles-*Ferdinand* d'Artois, duc de Berry, né 24 février 1778; veuve 14 février 1820.

BOURBONS-ORLÉANS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838.

Frère.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840.

Aïeule.

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, mariée 25 novembre 1809 au roi Louis-Philippe, veuve 26 août 1850.

Oncles et tantes.

I. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, marié 27 avril 1840 à *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf 10 novembre 1857, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, né 29 avril 1842.

2° *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né 12 juillet 1844.

3° *Marguerite*-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 février 1846.

4° N..., née 28 octobre 1857.

II. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818, marié 1er mai 1843 à

Doña *Françoise*-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° *Pierre*-Philippe-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.

2° Françoise-Marie-*Amélie* d'Orléans, née 14 août 1844.

III. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à

Marie-*Caroline*-Auguste, née 16 avril 1822, fille du prince de Salerne (*voyez :* DEUX-SICILES), dont :

1° *Louis*-Philippe-Marie-Léopold d'Orléans, prince de Condé, né 15 novembre 1845.

2° *François*-Louis-Marie-Philippe, duc de Guise, né 5 janvier 1854.

IV. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, marié 10 octobre 1846 à

Marie-Louise-*Ferdinande*, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle, dont :

1° *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, née 21 septembre 1848.

2° *Marie-Amélie*-Louise-Henriette, infante d'Espagne, née 28 août 1851 à Séville.

3° *Marie-Christine*-Françoise-de-Paule, infante d'Espagne, née 29 octobre 1852.

4° *Marie de Regla*, etc., née 8 octobre 1856.

V. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, mariée 20 avril 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour les autres lignes souveraines de la race capétienne, voyez : BRÉSIL, DEUX-SICILES, ESPAGNE, PARME, PORTUGAL.

GRANDE-BRETAGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 34. — Église anglicane. — Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg, appelée, par la mort de la reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la couronne. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or*, qui est d'ANGLETERRE; *au 2 d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelisé du même*, qui est d'ÉCOSSE; *au 3 d'azur, à la harpe d'or*, qui est d'IRLANDE.

Alexandrine-Victoria Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du prince Édouard, duc de Kent, succède, 20 juin 1837, à son oncle Guillaume IV, est couronnée 28 juin 1838; mariée 10 février 1840 à

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819, dont:

1° *Albert*-Édouard, prince de Galles, duc de Cornouailles, de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né 9 novembre 1841.
2° *Alfred*-Ernest-Édouard, duc d'York, né 6 août 1844.
3° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.
4° *Léopold*-Georges-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.
5° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, mariée 25 janvier 1858 au prince *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.
6° *Alice*-Maud-Marie, née 25 avril 1843.
7° *Hélène*-Auguste-Victoire, née 25 mai 1846.
8° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.
9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Mère de la reine.

Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, tante du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuve du prince Emich de Linange 4 juillet 1814, remariée 29 mai 1818 à Edouard, duc de Kent, quatrième fils de Georges III, veuve 23 janvier 1820.

Oncle de la reine.

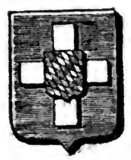
Adolphe-*Frédéric, duc de Cambridge, né 24 février 1774, marié 7 mai 1818 à*

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, cousine du landgrave de Hesse-Cassel; veuve 8 juillet 1850, dont:

1° *Georges*-Frédéric-Guillaume-Charles, duc de Cambridge, né 26 mars 1819, lieutenant général.
2° *Auguste*-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, mariée au grand-duc héritier de Mecklenbourg-Strélitz.
3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833.

Pour les autres branches souveraines, voyez: Brunswick-Wolfenbuttel, Hanovre.

GRÈCE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 32. Son indépendance, après six ans de lutte, 1821-1827, est reconnue par la Porte le 23 avril 1830. — Maison de Bavière appelée au trône par le traité de Londres du 7 mai 1832. — Culte catholique. — ARMES : *d'azur, à la croix alaisée d'argent, chargée en cœur de l'écu de Bavière.*

OTHON Ier Frédéric-Louis, prince de Bavière, né 1er juin 1815, élu roi de Grèce 7 mai 1832, accepte la couronne 5 octobre 1832, et monte sur le trône 6 février 1833; majeur 1er juin 1835; se marie 22 novembre 1836 à

Marie-Frédérique-AMÉLIE, née 21 décembre 1818, sœur du grand-duc régnant d'Oldenbourg.

HANOVRE.

Évangélique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 31 et 34. — Maison de Brunswick; ducale 8 août 1235; électorale 22 mars 1692; royale de Hanovre 12 octobre 1814. A la mort de Guillaume IV, roi de la Grande-Bretagne 20 juin 1837, les couronnes d'Angleterre et de Hanovre, unies depuis 1714, se séparent; Ernest-Auguste, duc de Cumberland, oncle de la reine Victoria, est roi de Hanovre. — ARMES : *de gueules, au cheval effrayé d'argent.*

GEORGES V Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, roi de Hanovre, duc de Brunswick-Lunebourg, né 27 mai 1819, successeur d'*Ernest-Auguste,* son père, 18 novembre 1851; marié 18 février 1843 à

Alexandrine-MARIE-Wilhelmine, née 14 avril 1818, fille aînée du duc régnant de Saxe-Altenbourg, dont :

1° *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-Georges-Frédéric, prince royal, né 21 septembre 1845.

2° *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

3° *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Élisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

HESSE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 38. — Maison de Hesse, issue des anciens comtes de Louvain, par Godefroy le Barbu, créé duc de Lothier et de Brabant en 1106. — Henri de Brabant, fils puîné de Henri le Magnanime, et tige des landgraves de Hesse, est reconnu prince de l'empire en 1192.—Division en deux branches en 1638.—ARMES : *d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules, couronné d'or.*

HESSE-ÉLECTORALE. (*Résidence :* CASSEL.)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, électeur de Hesse, né 20 août 1802, successeur de Guillaume II, son père, 20 novembre 1847; marié morganatiquement à *Gertrude,* comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœur.

Marie, née 6 septembre 1804, duchesse régnante de Saxe-Meiningen (*voyez :* SAXE).

Cousins et cousines.

I. *Julienne*-Louise-Amélie, née 19 janvier 1773, abbesse d'Itzehoe.

II. *Louise*-Caroline, née 28 septembre 1789, duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Glucksbourg.

(*Enfants de* Frédéric, *landgrave de Hesse-Cassel*, *et de la princesse* Caroline *de Nassau-Usingen.*)

I. *Guillaume*, landgrave de Hesse-Cassel, né 24 décembre 1787, marié 10 novembre 1810 à

Louise-*Charlotte*, sœur de feu Christian VII, roi de Danemark, né 30 octobre 1789, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 novembre 1820, marié 28 janvier 1844 à *Alexandra*, fille de l'empereur Nicolas ; veuf 10 août 1844 ; remarié 27 mai 1853 à

Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, nièce du roi de Prusse, dont :

Frédéric-*Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.

2° *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, mariée 11 septembre 1832 au prince d'Anhalt-Dessau.

3° *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817, mariée au prince Christian de Holstein-Glucksbourg.

4° *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823, mariée 1er juin 1854 au baron de Blixen-Fineke, veneur du roi de Danemark.

II. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, général de cavalerie au service de la Hesse électorale.

III. *Georges*-Charles, né 14 janvier 1793, lieutenant général au service de la Hesse électorale.

IV. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794, mariée 4 avril 1833 au comte von der Decken.

V. *Marie*, grande-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

VI. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, duchesse de Cambridge, tante de la reine Victoria.

HESSE GRAND-DUCALE. (*Résidence :* DARMSTADT.)

LOUIS III, grand-duc de Hesse, né 9 juin 1806, corégent 5 mars 1848, successeur de Louis II, son père, 16 juin 1848, marié 26 décembre 1833 à

MATHILDE-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille du roi de Bavière.

Frères et sœurs.

I. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, général d'infanterie hessoise, marié 22 octobre 1836 à

Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi.

1° *Frédéric*-Guillaume-Louis-Charles, né 12 septembre 1837, lieutenant d'infanterie.

2° *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Woldemar-Alexandre, né 28 novembre 1838.

3° *Guillaume*-Louis-Frédéric-Georges-Émile-Philippe-Gustave, né 16 novembre 1845.

4° *Marie-Anne*-Wilhelmine, née 25 mai 1843.

II. *Alexandre*-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Émile, né 15 juillet 1823, major général au service de Hesse, marié morganatiquement à Julie, comtesse de Battenberg.

III. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, impératrice de Russie.

Oncles.

I. *Louis*-Georges-*Charles-Frédéric-Ernest, prince de Hesse, né* 31 *août* 1780, *marié* 29 *janvier* 1804 *à*

Caroline-Ottilie, princesse de Nidda, née 23 avril 1786, veuve 17 avril 1856.

II. *Frédéric*-Auguste-Charles-Antoine-Paul-Émile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.

II. HESSE-HOMBOURG (réformée).

FERDINAND-Henri-Frédéric, landgrave souverain de Hesse-Hombourg, né 26 avril 1783, général de cavalerie au service de l'Autriche, succède à Gustave, son frère aîné, 8 septembre 1848.

Sœur du landgrave.

Auguste-Frédérique, née 28 novembre 1776, veuve du grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

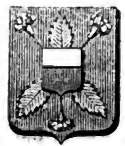
Nièces du landgrave.

(*Filles du landgrave Gustave, marié* 12 *février* 1818 *à Louise d'Anhalt-Dessau, veuve* 8 *septembre* 1848, *morte* 11 *juin* 1858.)

1° *Caroline*-Amélie-Élisabeth, née 19 mars 1819, mariée au prince Henri XX de Reuss-Greitz.

2° *Élisabeth*-Louise-Frédérique, née 30 septembre 1823.

HOLSTEIN.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 49.— Culte luthérien.— Maison d'Oldenbourg. — Auteur : Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, 1168. — Christian Ier, roi de Danemark en 1448; duc de Schleswig 9 octobre 1460; duc de Holstein 14 février 1474. — Souche de : 1° la ligne royale de Danemark; 2° la ligne ducale de Holstein-Gottorp, dont sont issues les maisons régnantes de Russie, d'Oldenbourg, et d'Holstein-Eutin. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, élu héritier de la

couronne par la Diète de Suède le 3 juillet 1743, roi le 5 avril 1751, fut le père de Gustave III, roi de Suède 1771-1792, et l'aïeul de Gustave IV Adolphe, né 1er novembre 1772, roi 29 mars 1792, qui abdiqua le 29 mars 1809, et mourut le 7 février 1837. — Armes : *de gueules, à trois œillets d'argent mis en pairle et à trois feuilles d'ortie du même posées en triangle, mouvants d'un écusson : d'argent, coupé de gueules.*

Gustave, prince de Wasa, né 9 novembre 1799, lieutenant feld-maréchal au service d'Autriche, fils du roi Gustave IV; marié 9 novembre 1830 à Louise-Amélie-Stéphanie, fille de feu Charles, grand-duc de Bade, née 5 juin 1811 ; veuf 30 juillet 1854, dont :

Caroline-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833, mariée 18 juin 1853 au prince Albert, neveu du roi de Saxe.

Sœur du prince de Wasa.

Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, mariée 25 juillet 1819 à *Léopold*, grand-duc de Bade.

Pour les autres branches de la ligne de Holstein-Gottorp, voyez : Russie et Oldenbourg.

MECKLENBOURG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 56. — Culte luthérien. — Auteur : Mistewoy, roi païen des Obotrites en 969; Pribislaf, son arrière-petit-fils, prince chrétien de Mecklenbourg, vers 1170. — Prince et duc de l'Empire 8 juillet 1348; grand-duc 9 juin 1815. — Division en deux branches en 1658. — Armes : *d'or, à une tête de buffle de sable, couronnée de gueules, accornée et bouclée d'argent.*

I. MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Frédéric-François, né 28 février 1823, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, 8 mars 1842, chef du régiment des carabiniers de Moscou, marié 3 novembre 1849 à

Auguste-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822, fille de Henri LXIII, prince de Reuss-Schleitz-Kœstritz, dont :

1° *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, grand-duc héréditaire, né 19 mars 1851.

2° *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.

3° Jean-*Albert*-Henri, né 8 décembre 1857.

4° Marie-*Alexandrine*-Élisabeth-Éléonore, née 14 mai 1854.

Frère et sœur du grand-duc.

I. Duc Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, major au régiment des gardes du corps de Prusse.

II. Duchesse *Louise*-Marie-Hélène, née 17 mai 1824, mariée 20 octobre 1849 au prince de Windisch-Grætz.

Mère.

Frédérique - Wilhelmine - *Alexandrine* - Marie - Hélène, née 23 février 1803, grande-duchesse de Mecklenbourg-Schwerin, sœur du roi de Prusse, mariée 25 mai 1822 au grand-duc *Paul-Frédéric*, veuve 7 mars 1842.

Tante.

(*Fille de Frédéric*-Louis, *aïeul du grand-duc régnant, né 13 juin 1778, et d'*Hélène-*Paulowna, grande-duchesse de Russie, sa première femme.*)

Marie-Louise-Frédérique, sœur germaine du feu grand-duc Paul-Frédéric, née 31 mars 1803, mariée au duc Georges de Saxe-Altenbourg.

Aïeule du grand-duc.

Auguste-Frédérique, sœur du landgrave de Hesse-Hombourg, née 28 novembre 1776, mariée 3 avril 1818, veuve 29 novembre 1819 de Frédéric-Louis, grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

II. MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

Georges-Frédéric-Charles-Joseph, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, né 12 août 1779, succède à Charles, son père, 6 novembre 1816, marié 12 août 1817 à

Marie-Wilhelmine-Frédérique, fille de feu Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, née 21 janvier 1796, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, grand-duc héritier, né 17 octobre 1819, marié 28 juin 1843 à

Auguste-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822, fille d'*Adolphe*, duc de Cambridge, dont :

Georges-Adolphe-*Frédéric*-Auguste-Victor-Adalbert-Ernest-Gustave-Guillaume, né 22 juillet 1848.

2° Duc *Georges*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janvier 1824, général au service de Russie, marié 16 février 1851 à

Catherine-Michaelowna, grande-duchesse de Russie, née 28 août 1827, nièce de l'empereur Nicolas, dont :

Hélène-Marie-Alexandra-Élisabeth-Augusta-Catherine, née 16 janvier 1857.

3° *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janvier 1821, mariée 10 juin 1841 à *Frédéric*, roi de Danemark ; divorcée 30 septembre 1846.

MODÈNE.

Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 48. — Duché 18 avril 1452. — Maison d'Autriche-Lorraine 30 mai 1814. — ARMES : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée d'or.* — La maison régnante joint à ces armes : *parti, au* 1er d'AUTRICHE-LORRAINE.

FRANÇOIS V Ferdinand-Géminien, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, duc de Modène, de Reggio, Mirandole, Massa et Carrara, né 1er juin 1819, marié 29 mars 1842 à

ALDEGONDE-Auguste-Charlotte-Élise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, sœur du roi de Bavière.

Frère et sœurs.

I. *Archiduc Ferdinand-Charles*-Victor, *né* 20 *juillet* 1821, *marié* 4 *octobre* 1847 *à*

Françoise-Marie-*Élisabeth*, archiduchesse d'Autriche, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 (remariée à l'archiduc Charles, *voyez* p. 5), dont :

Archid. Marie-Thérèse-*Dorothée*-Henriette, née 2 juillet 1849.

II. Archid. Marie-*Thérèse*-Béatrix-Gaëtane, née 14 juillet 1817, mariée 16 novembre 1846 à Henri de Bourbon, *comte de Chambord* (*voyez :* FRANCE).

III. Archid. *Marie*-Anne-Béatrix-Françoise, née 13 février 1824, mariée 6 février 1847 à don *Jean-Charles* de Bourbon, infant d'Espagne.

Pour les autres branches, voyez : AUTRICHE.

MONACO.

(DUCS DE VALENTINOIS.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 181. — La principauté de Monaco passa par substitution, en 1731, de la maison de Grimaldi à une branche de la maison de Goyon-Matignon. — Elle fut mise sous la protection de la Sardaigne 30 novembre 1815. Le gouvernement sarde a occupé, le 18 septembre 1848, les deux villes de Menton et de Roquebrune, sauf indemnité ou restitution, par arbitrage d'une autre puissance. — Résidence : Paris et Monaco. — ARMES : *fuselé d'argent et de gueules.*

CHARLES-Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né 8 décembre 1818, marié 26 décembre 1846 à

ANTOINETTE-Ghislaine, comtesse de Mérode, née 28 septembre 1828, dont :

Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né 13 novembre 1848.

Sœur.

Florestine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, née 22 octobre 1833.

Mère.

Marie-Louise-CAROLINE-Gabrielle Gilbert (de Lametz), née 18 juillet 1793, mariée 27 novembre 1816, veuve 20 juin 1856 du prince FLORESTAN.

Cousines.

(*Filles du grand-oncle le prince Joseph Grimaldi, mort* 28 *juin* 1816, *et de Thérèse de Choiseul-Stainville, belle-sœur du dernier duc de ce nom, mort en* 1838 :)

I. *Honorine*-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784, mariée 20 juillet 1803 au marquis de la Tour-du-Pin, veuve 4 juin 1832, dont : *Charlotte* de la Tour du Pin, mariée 27 février 1826 à Jules, comte de Moreton de Chabrillan, ancien chef d'escadron de hussards.

II. *Athénaïs*-Euphrosine-Louise-Philippine, née 22 juin 1786, mariée 8 août 1804 à *Auguste*-Michel-Félicité Letellier de Souvré, marquis de Louvois, pair de France; veuve 3 avril 1844.

NASSAU.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 60. — Premier auteur : Othon de Lauenbourg, comte de Nassau, général sous Henri l'Oiseleur, en 972. — Comte-souverain 24 septembre 1366; prince de l'Empire 4 août 1688, confirmé 10 septembre 1737; duc 12 juillet 1806. — Culte évangélique. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même.*



LIGNE DUCALE (Nassau-Weilbourg).

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, duc de Nassau, né 24 juillet 1817, succède, 20 août 1839, au duc Guillaume, son père; marié 31 janvier 1844 à *Elisabeth*-Michaelowna, grande-duchesse de Russie; veuf 28 janvier 1845; remarié 23 avril 1851 à

Adélaïde-Marie, née 25 décembre 1837, fille de Frédéric, prince d'Anhalt-Dessau, dont :

Guillaume-Alexandre, prince héritier, né 22 avril 1852.

Frère et sœurs du duc.

(*Enfants du duc* Guillaume, *marié : 1° le 24 juin 1814 à* Louise *de Saxe-Altenbourg; 2° le 23 avril* 1829 *à* Pauline, *fille du prince* Paul *de Wurtemberg*).

Du premier lit :

I. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique, née 17 avril 1815, mariée au prince d'Oldenbourg.

II. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Élisabeth, née 29 janvier 1825, mariée 20 juin 1842 au prince de Wied.

Du second lit :

III. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.

IV. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 septembre 1853 au prince régnant de Waldeck.

V. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, mariée 5 juin 1857 au prince Oscar, fils du roi de Suède.

Pour la ligne royale de NASSAU-ORANGE, *voyez :* PAYS-BAS.

OLDENBOURG.

Luthérien. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 49 et 63. — Branche de la maison de Holstein, ducale 27 décembre 1774; grand-ducale 9 juin 1815. — ARMES : *d'or, à deux fasces de gueules.*

Nicolas-Frédéric-PIERRE, né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein 27 février 1853, fils du feu grand-duc *Auguste* et d'*Ida* d'Anhalt-Bernbourg, marié 10 février 1852 à

ÉLISABETH-Pauline-Alexandrine de Saxe-Altenbourg, née 26 mars 1826, dont :

1° *Frédéric*-Auguste, grand-duc héritier, né 16 novembre 1852.

2° *Georges*-Louis, né 27 juin 1855.

Sœurs consanguines du premier lit.

(*Filles du grand-duc Auguste et d'Adélaïde d'Anhalt-Bernbourg.*)

I. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836 à Othon Ier, roi de Grèce.

II. Élisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, mariée 15 août 1855 à Maximilien, baron de Washington.

Frère consanguin du troisième lit.

III. Antoine-Gunther-Frédéric-*Élimar*, né 23 janvier 1844, fils du grand-duc *Auguste* et de *Cécile* de Holstein-Eutin.

Cousin germain du grand-duc.

(*Fils de Pierre-Frédéric*-Georges, *marié à* Catherine-*Paulowna*, *grande-duchesse de Russie, veuve* 27 *décembre* 1812, *décédée* 9 *janvier* 1819.)

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, général d'infanterie au service de Russie, marié 23 avril 1837 à

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume, duc de Nassau, dont :

1° *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.

2° *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.

3° *Georges*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

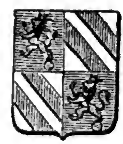
4° *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850.

5° *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

6° *Catherine*-Frédérique-Pauline, née 21 septembre 1846.

7° *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 20 mars 1852.

PAPE ET CARDINAUX.



Pour le précis biographique du souverain pontife, *voyez* l'Annuaire de la noblesse de 1847, page 289. — Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance. — ARMES : *écartelé*, *aux* 1 *et* 4 *d'azur*, *au lion couronné d'or*, *lampassé de gueules*, *la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or*, qui est de MASTAÏ; *aux* 2 *et* 3 *d'argent*, *à deux bandes de gueules*, qui est de FERRETTI.

PIE IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 12 mai 1792, créé cardinal 23 décembre 1839, élu pape 16 juin 1846.

I. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Vincent *Macchi*, né à Monte-Fiascone 31 août 1770, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du Sacré-Collége,

grand chancelier des ordres apostoliques, secrétaire de l'inquisition; nommé 2 octobre 1826.

2. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 septembre 1792, évêque de Porto et San-Rufino, second doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique du Vatican, prodataire de Sa Sainteté, nommé 2 juillet 1832.

3. Constantin *Patrizi*, né à Sienne 4 septembre 1798, vicaire général de Sa Sainteté, évêque d'Albano, réservé *in petto* 23 juin 1834, préconisé 11 juillet 1836.

4. Louis *Amat di S. Philippo*, né à Cagliari 21 juin 1796, évêque de Palestrina, vice-chancelier de la sainte Église romaine, nommé 19 mai 1837.

5. Gabriel *Ferretti*, né à Ancône 31 janvier 1795, évêque de Sabine, grand prieur de l'ordre de Malte, nommé 8 juillet 1839.

6. Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, né 11 décembre 1797, évêque de Frascati, préfet de la congrégation du Concile, nommé 22 janvier 1844.

II. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Benoît *Barberini*, né à Rome 22 octobre 1788, archiprêtre de la basilique de Latran, préfet de la congrégation de l'Immunité ecclésiastique, réservé *in petto* 2 octobre 1826, préconisé 15 décembre 1828.

2. Gabriel *della Genga-Sermatei*, né à Assise 4 décembre 1801, préfet de la congrégation des évêques et du clergé régulier, nommé 1er février 1836.

3. Chiarissimo *Falconieri Mellini*, né à Rome 17 septembre 1794, archevêque de Ravenne, nommé 12 février 1838.

4. Antoine *Tosti*, né à Rome 4 octobre 1776, élu *in petto* 12 février 1838, préconisé 18 février 1839.

5. Philippe *de Angelis*, archevêque de Fermo, né à Ascoli 16 avril 1792, élu *in petto* 13 septembre 1838, préconisé 8 juillet 1839.

6. Engelbert *Sterk*, archevèque de Malines, né 2 novembre 1792 à Ophem, dans le diocèse de Malines, nommé 13 septembre 1838.

7. Gaspard-Bernard de *Pianetti*, évêque de Viterbe et Toscanelli, né à Jessi 7 février 1780, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 14 décembre 1840.

8. Louis *Vanicelli-Casoni*, archevêque de Ferrare, né à Amelia 16 avril 1801, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 24 janvier 1842.

9. Louis, des princes d'*Altieri*, né à Rome 17 juillet 1815, camerlingue de la sainte Église romaine, réservé *in petto* 14 décembre 1840, préconisé 21 avril 1845.

10. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, archevêque de Lyon 27 avril 1840, né à Milhaud (Aveyron) 30 novembre 1787, nommé 1er mars 1841.

11. Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, des princes de *Schwarzenberg*, archevêque de Prague, né à Vienne (Autriche) 6 avril 1809, créé 24 janvier 1842.

12. Cosme de *Corsi*, archevêque de Pise, né à Florence 10 juin 1798, créé 24 janvier 1842.

13. François-de-Paule *Villadicani*, né à Messine 22 février 1780, archevêque de Messine, créé 27 janvier 1843.

14. Fabri-Marie *Asquini*, né à Fagnano 14 août 1802, préfet de la congrégation des Indulgences et des Reliques, créé 21 avril 1845.

15. Nicolas *Clarelli-Paracciami*, né à Rieti 12 avril 1799, évêque de Monte-Fiascone, créé 22 janvier 1844.

16. Dominique *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805, archevêque de Bénévent, créé 22 juillet 1844.

17. Jacques *Piccolomini*, né à Sienne 30 juillet 1795, réservé *in petto* 22 juillet 1844, préconisé 24 novembre 1845.

18. Sixte *Riario Sforza*, né à Naples 5 décembre 1805, archevêque de Naples, préconisé 19 janvier 1846.

19. Gaëtan *Baluffi*, évêque d'Imola, né à Ancône 29 mars 1783, créé en 1846.

20. Jacques-Marie-Antoine-Célestin *Dupont*, archevêque de Bourges 24 janvier 1842, né 1er février 1792 à Iglesias, préconisé 11 juin 1847.

21. Jacques-Marie-Adrien-César *Mathieu*, archevêque de Besançon 30 septembre 1834, né à Paris 20 janvier 1796, créé 30 septembre 1850.

22. Thomas *Gousset*, archevêque de Reims 13 juillet 1840, né à Montigny 1er mai 1792, créé 30 septembre 1850.

23. Jean *Geissel*, archevêque de Cologne, né au diocèse de Spire 4 février 1796, créé 30 septembre 1850.

24. Nicolas *Wiseman*, archevêque de Westminster, né à Séville 2 août 1802, créé 30 septembre 1850.

25. Joseph *Cosenza*, archevêque de Capoue, né à Naples 20 février 1788, créé 30 septembre 1850.

26. Dominique *Lucciardi*, né à Sarzana 8 décembre 1796, évêque de Sinigaglia, créé 15 mars 1852.

27. François-Auguste-Ferdinand *Donnet*, né à Bourg-Argental 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux 19 mai 1837, créé 15 mars 1852.

28. Jérôme d'*Andréa*, né à Naples 12 avril 1811, archevêque de Mitylène, créé 15 mars 1852.

29. Charles-Louis *Morichini*, né à Rome 21 novembre 1805, évêque de Jessi, créé 15 mars 1852.

30. Michel *Viale-Prela*, archevêque de Bologne, né à Bastia 29 septembre 1799, créé 7 mars 1853.

31. Jean *Brunelli*, né à Rome 23 juin 1795, réservé *in petto* 15 mars 1852, créé 7 mars 1853.

32. Jean *Szcitowski*, né à Béla (Hongrie) 1er novembre 1785, archevêque de Gran, primat de Hongrie, créé 7 mars 1853.

33. François-Nicolas-Madeleine *Morlot*, archevêque de Paris, né à Langres 28 novembre 1795, créé 7 mars 1853.

34. Juste *Recanati*, né à Camerino 9 août 1789, nommé 7 mars 1853, religieux de l'ordre des capucins.

35. Joachim *Pecci*, né à Carpineto 2 mars 1810, évêque de Perugia, créé 19 décembre 1853.

36. Joseph-Otmar *Rauscher*, archevêque de Vienne, né à Vienne (Autriche) 6 octobre 1797, créé 17 décembre 1855.

37. Charles de *Reisach*, archevêque de Munich, né à Roth 6 juillet 1797, créé 17 décembre 1855.

38. Clément *Villecourt*, ancien évêque de la Rochelle, né à Lyon 9 octobre 1787, créé 17 décembre 1855.

39. François *Gaude*, procureur général des dominicains, né 5 avril 1809 à Cambriano (Etats sardes), créé 17 décembre 1855.

40. Camille de *Pietro*, archevêque de Béryte, né à Rome 19 janvier 1806, créé *in petto* 19 décembre 1853, préconisé 16 juin 1856.

41. Georges *Kaulik*, archevêque de Zagrabia, né en 1787, nommé 16 juin 1856.
42. Alexandre *Barnabo*, préfet de la congrégation de la Propagande, né à Foligno 2 mars 1801, nommé 16 juin 1856.
43. Cyrille de *Alemeda y Brea*, de l'ordre des mineurs observantins, archevêque de Tolède, né 14 juillet 1781, créé 15 mars 1858.
44. Antoine-Benoît *Antonucci*, évêque d'Ancône, né 17 septembre 1798 à Subiaco, créé 15 mars 1858.
45. Emmanuel-Joachim *Tarancon*, archevêque de Séville, né 20 mars 1782, créé 15 mars 1858.
46. Henri *Orfei*, évêque de Césène, né 23 octobre 1800, à Orvieto, créé 15 mars 1858.
47. Joseph *Milesi Pironi Ferreti*, ministre du commerce, des beaux-arts, de l'industrie et des travaux publics, né 9 mars 1817 à Ancône, créé 15 mars 1858.
48. Emmanuel-Bénédic *Rodrigues*, archevêque de Lisbonne, né à Villanuova 25 décembre 1800, créé 25 juin 1858.

III. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Louis *Ciacchi*, né à Pesaro 16 août 1783, nommé 12 février 1838.
2. Joseph *Ugolini*, né à Macerata 6 janvier 1783, nommé 12 février 1838.
3. Pierre *Marini*, préfet de l'Économie de la Propagande, né à Rome 5 octobre 1794, créé 21 décembre 1846.
4. Joseph *Bofondi*, né à Forli 24 octobre 1795, réservé *in petto* 21 décembre 1846, préconisé 11 juin 1847.
5. Jacques *Antonelli*, né à Sonnino 2 avril 1806, secrétaire d'État, président du conseil des ministres, préfet des palais apostoliques, nommé 11 juin 1847.
6. Robert *Roberti*, né à Saint-Just (diocèse de Fermo) 28 décembre 1788, préconisé 30 septembre 1850.
7. Dominique *Savelli*, président de la consulte d'État pour les finances, né à Speloncato (diocèse d'Ajaccio) 15 septembre 1792, créé 7 mars 1853.
8. Prosper *Caterini*, assesseur du saint-office, né à Anano 15 septembre 1795, créé 7 mars 1853.

9. Vincent *Santucci*, préfet de la congrégation des Études, né à Gonga 18 février 1796, créé 7 mars 1853.

10. Gaspard *Grasselini*, prolégat de Bologne, né à Palerme 19 janvier 1796, nommé 16 juin 1856.

11. Pierre de *Silvestri*, doyen de la rote, né à Rovigo 13 février 1803, créé 15 mars 1858.

12. Théodolphe *Mertel*, ministre de l'intérieur, né 9 février 1806, créé 15 mars 1858.

PARME et PLAISANCE.

Catholique. — Le congrès de Vienne avait garanti à l'archiduchesse Marie-Louise la jouissance viagère des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. A la mort de cette princesse, le 18 décembre 1847, ces États sont rentrés dans la branche cadette des Bourbons d'Espagne, qui les avait reçus comme apanage par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, et à laquelle on avait assigné provisoirement, en 1815, le duché de Lucques (*voyez* l'Annuaire de 1850, p. 45). — Armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit coquilles d'argent.*

Robert Ier Charles-Louis-Marie de Bourbon, infant d'Espagne, né 9 juillet 1848, duc de Parme, Plaisance, etc., 27 mars 1854, sous la tutelle de sa mère.

Frère et sœurs.

I. *Henri*-Charles-Louis-Georges-Abraham-Paul, comte de Bardi, né 12 février 1851.

II. *Marguerite*-Marie-Thérèse-Henriette, née 1er janvier 1847.

III. *Alix*-Marie-Caroline-Ferdinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 décembre 1849.

Mère du duc.

Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, régente des États de Parme, née 21 septembre 1819, sœur du duc de Bordeaux, mariée 10 novembre 1845 à Charles III, duc de Parme, veuve 27 mars 1854.

Aïeul et aïeule.

Charles II Louis de Bourbon, infant d'Espagne, né 22 décembre 1799, duc de Lucques 13 mars 1814, duc de

Parme et de Plaisance 26 décembre 1847, ayant abdiqué 14 mars 1849; marié 15 août 1820 à

Marie-*Thérèse*-Ferdinande, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne.

PAYS-BAS.



Religion réformée. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, pages 60 et 70. — Maison de Nassau; comte princier de Nassau 24 septembre 1366; prince de l'Empire 3 mars 1654; prince d'Orange 19 mars 1702; stathouder héréditaire de Hollande 19 novembre 1747; roi des Pays-Bas 15 mars 1815; grand-duc de Luxembourg 10 mai 1815. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.*

Guillaume III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 février 1817, roi 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à

Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 3 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

I. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, vice-amiral, marié 19 mai 1853 à

Amélie-Marie-Auguste, née 20 mai 1830, fille du duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

II. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 au grand-duc de Saxe-Weimar.

Mère du roi.

Anna-Paulowna, née 18 janvier 1795, fille de feu Paul Ier, empereur de Russie, mariée 21 février 1816 à Guillaume II, roi des Pays-Bas, veuve 17 mars 1848.

Oncle et tante du roi.

I. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 février 1797, feld-maréchal et amiral de la flotte, marié 21 mai 1825 à

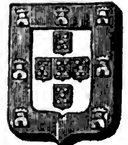
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sœur du roi de Prusse, née 1er février 1808, dont :

1° Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, née 5 août 1828, mariée 17 juin 1850 au prince royal de Suède.

2° Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

II. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée 14 septembre 1830 au prince Albert de Prusse.

PORTUGAL.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 59. — Maison de Bourgogne, formée par Henri, petit-fils de Robert, roi de France; comte de Portugal en 1095. — Maison de Bragance, branche naturelle de la précédente, royale 15 décembre 1640. — Armes : *d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.*

Dom Pedro V de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 septembre 1837, roi de Portugal 15 novembre 1853, marié 29 avril 1858 à

Stéphanie-Frédérique-Wilhelmine-Antoinette de Hohenzollern-Sigmaringen, née 15 juillet 1837.

Frères et sœurs du roi.

I. *Louis-Philippe*, duc d'Oporto, né 31 octobre 1838.

II. *Jean*, duc de Beja, né 16 mars 1842.

III. *Ferdinand*, né 22 juillet 1846.

IV. *Auguste*, né 4 novembre 1847.

V. *Marie-Anne*, née 21 juillet 1843, fiancée au prince Georges, fils du roi de Saxe.

VI. *Antonia*, née 17 février 1845.

Père du roi.

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal, reconnu régent 19 décembre 1853, marié 9 avril 1836 à la reine Dona Maria II, veuf 15 novembre 1853.

Grand-oncle et grand'tante.

I. *Miguel*-Marie-Évariste, né 26 octobre 1802, déclaré roi par les trois États 25 juin 1828, ayant renoncé au trône par la convention d'Évoramonte du 25 mai 1834, marié 25 septembre 1851 à

Adélaïde-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 avril 1831, dont :

1° *Miguel*-Fernand-Charles, né 19 septembre 1853.

2° *Marie*-Isabelle-Eulalie-Charlotte de Bragance, infante de Portugal, née 5 août 1852.

3° *Marie-Thérèse*, née 24 août 1855.

4° Eulalie-Isabelle-Caroline-Joséphine-Élisabeth, née 19 mars 1857.

II. Marie-*Thérèse*, princesse de Beira, née 29 avril 1793, veuve de don Carlos (*voyez* : ESPAGNE).

PRUSSE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 74. — Évangélique. — Burgrave héréditaire de Nuremberg 24 octobre 1273; prince de l'Empire 16 mars 1362; margrave de Brandebourg et électeur 18 avril 1417; roi de Prusse 18 janvier 1701. — ARMES : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailes liées du même, chargée sur la poitrine du chiffre F R en lettres d'or, tenant de la dextre un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse, né 15 octobre 1795, succède 7 juin 1840 à son père Frédéric-Guillaume III; marié 29 novembre 1823 à

ÉLISABETH-Louise, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Frères et sœurs.

I. Frédéric-*Guillaume*-Louis, prince de Prusse, né 22 mars 1797, colonel général de l'infanterie prussienne et chef du régiment des mousquetaires russes n° 3, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 octobre 1831, marié 25 janvier 1858 à

Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, fille de la reine de la Grande-Bretagne.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838, mariée 20 septembre 1856 au grand-duc de Bade.

II. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, chef du régiment des mousquetaires russes n° 4, marié 26 mai 1827 à

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Charles-Nicolas, né 20 mars 1828, colonel du régiment des hussards russes n° 9, marié 29 novembre 1854 à

Marie-Anne d'Anhalt-Dessau, née 14 septembre 1837, dont :

a. *Marie*-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.

b. *Élisabeth*-Anne, née 8 février 1857.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, mariée 27 juin 1854 au landgrave de Hesse-Barchfeld.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, mariée 27 mai 1853 à Frédéric, prince de Hesse.

III. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809, général de cavalerie, chef du 1er régiment des dragons et du régiment des cuirassiers russes n° 7, marié 14 septembre 1830 à

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, divorcée 28 mars 1849, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, lieutenant au 1er régiment de la garde, né 8 mai 1837.

2° Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842.

IV. *Charlotte*-Wilhelmine, née 2 juillet 1798, impératrice de Russie.

V. *Alexandrine*, née 23 février 1803, grande-duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin.

VI. *Louise*, née 1er février 1808, mariée à Frédéric, frère du roi des Pays-Bas.

Cousins et cousines.

(*Enfant de* Louis-*Frédéric-Charles*, *né* 5 *octobre* 1773, *marié en* 1793 *à* Frédérique-*Caroline*, *fille de Frédéric II*, *duc de Mecklenbourg-Strélitz*, *veuve* 28 *novembre* 1796, *décédée* 29 *juin* 1841.)

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 octobre 1794, général de cavalerie, chef d'un régiment de lanciers russes, marié 21 novembre 1817 à

Wilhelmine-*Louise*, sœur du duc d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799 (*Résidence :* Dusseldorf), dont :

1° Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, général-major au service de Prusse.

2° Frédéric-Guillaume-*Georges*-Ernest, né 12 février 1826, colonel des gardes du corps.

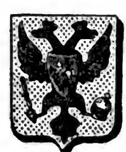
(*Enfants de Frédéric*-Guillaume-*Charles*, *né* 3 *juillet* 1793, *marié* 12 *janvier* 1804, *veuf* 14 *avril* 1846 *d'Amélie*-Marie-Anne *de Hesse-Hombourg*, *née* 13 *octobre* 1785; *décédé* 29 *septembre* 1851.)

I. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 octobre 1811, amiral, marié morganatiquement 29 avril 1850 à *Thérèse* Elssler, créée dame de Bernon.

II. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 octobre 1836 au frère du grand-duc de Hesse.

III. *Marie*, reine de Bavière.

RUSSIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 79. — Grecque. — Érection de la Russie en empire 22 octobre 1721. — Maison de Holstein-Gottorp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas Ier, novembre 1825. — ARMES : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.*

ALEXANDRE II, empereur de Russie 2 mars 1855, né 29 avril 1818 [1], marié 28 avril 1841 à

MARIE, impératrice de Russie, née 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

1° *Nicolas*-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né 20 septembre 1843.

2° *Alexandre*-Alexandrowitsch, né 10 mars 1845, chef du régiment de dragons de Pereiaslaff.

3° *Wladimir*-Alexandrowitsch, né 22 avril 1847, chef du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie.

4° *Alexis*-Alexandrowitsch, né 14 janvier 1850.

5° *Serge*-Alexandrowitsch, né 11 mai 1857.

6° *Marie*-Alexandrowna, née 17 octobre 1853.

Frères et sœurs.

I. *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 21 septembre 1827, grand amiral, propriétaire du 18e régiment autrichien; marié 11 septembre 1848 à

[1] Nous avons donné les dates d'après le style grégorien; mais la réforme du calendrier n'ayant pas été admise en Russie, l'année commençait le 12 janvier dans le siècle dernier, et elle commençait le 13 dans celui-ci. Pour compter comme les Russes, il suffit donc de retrancher 11 jours de toutes les dates antérieures au 26 janvier 1800, et 12 jours de toutes celles qui lui sont postérieures.

Alexandra-Josefowna, grande-duchesse, ci-devant *Alexandrine*, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, née 20 juillet 1830, dont :

1° *Nicolas*-Constantinowitsch, né 14 février 1850.

2° *Constantin*-Constantinowitsch, né 22 août 1858.

3° *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre 1851.

4° *Vera*-Constantinowna, née 16 février 1854.

II. *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc, inspecteur général du génie, né 8 août 1831, marié 6 février 1856 à

Alexandra-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, fille de Pierre, prince d'Oldenbourg, dont :

Nicolas-Nicolaewitsch, né 18 novembre 1856.

III. *Michel*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 25 octobre 1832, grand maître de l'artillerie et aide de camp général de l'empereur, marié 27 août 1857 à *Cécile*, née 29 septembre 1839, sœur du grand-duc de Bade.

IV. *Marie*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

V. *Olga*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 11 septembre 1822, mariée 13 juillet 1846 au prince héréditaire de Wurtemberg.

Mère.

ALEXANDRA-Fœdorowna, impératrice douairière, ci-devant Frédérique-Louise-*Charlotte*-Wilhelmine, sœur du roi de Prusse, née 13 juillet 1798, mariée 13 juillet 1817 à NICOLAS Ier Paulowitsch, veuve 2 mars 1855.

Oncle et tantes.

I. *Michel-Paulowitsch, grand-duc, né* 8 *février* 1798, *marié* 19 *février* 1824 *à*

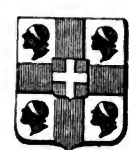
Hélène-Paulowna, ci-devant Frédérique-*Charlotte*-Marie, fille du feu prince Paul de Wurtemberg, née 9 janvier 1807, veuve 9 septembre 1849, dont :

Catherine-Michaelowna, née 28 août 1827, mariée 16 février 1851 à Georges, duc de Mecklenbourg-Strélitz.

II. *Marie*-Paulowna, née 15 février 1786, grande-duchesse douairière de Saxe-Weimar.

III. *Anne*-Paulowna, née 18 janvier 1795, reine douairière des Pays-Bas.

SARDAIGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 81. — Maison de Savoie; catholique; comte de l'Empire; prince 3 juin 1313; duc de Savoie 19 février 1416; roi de Chypre 27 février 1485; de Sicile 11 avril 1713; de Sardaigne 10 janvier 1720. — ARMES : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de SARDAIGNE; chargée en cœur d'un écu, *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de SAVOIE.

I. LIGNE ROYALE.

VICTOR-EMMANUEL II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, roi de Sardaigne 23 mars 1849; marié 12 avril 1842 à *Adélaïde*, fille de Reinier, archiduc d'Autriche; veuf 20 janvier 1855, dont :

1° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844.

2° *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, né 30 mai 1845.

3° *Othon*-Eugène-Marie, duc de Montferrat, né 11 juillet 1846.

4° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843.

5° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847.

Frère du roi.

Ferdinand-*Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, né* 15 *novembre* 1822, *marié* 21 *avril* 1850 *à*

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe, veuve 10 février 1855, dont :

1° Thomas-Albert-Victor, duc de Gênes, né 6 février 1854.

2° *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851.

II. SAVOIE-CARIGNAN.

I. *Eugène*-Emmanuel-Joseph, né 14 avril 1816, prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

II. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814, mariée à Léopold, comte de Syracuse, frère du roi des Deux-Siciles.

III. LIGNE ROYALE ANCIENNE.

Filles du roi Victor-Emmanuel Ier.

I. Marie-*Thérèse*-Ferdinande, duchesse douairière de Parme, née 19 septembre 1803.

II. *Marie-Anne*-Caroline-Pie, ex-impératrice d'Autriche, sœur jumelle de la précédente.

SAXE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 85. — Maison de Saxe : Conrad le Pieux, comte de Wettin, créé margrave de Misnie 1127; Frédéric le Belliqueux, créé duc de Saxe 6 janvier 1423; électeur 1er août 1425; séparation en deux lignes, *Ernestine* et *Albertine*, en 1485; subdivision de la branche Ernestine en Saxe-Weimar et en Saxe-Gotha 1625; Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg et Saxe-Cobourg, rameaux de Saxe-Gotha. — Armes : *burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople.*

LIGNE ERNESTINE (luthérienne).

I. SAXE-WEIMAR-EISENACH.

(Grand-duc 4 avril 1815.)

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, grand-duc de Saxe-Weimar, né 24 juin 1818, marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 avril 1824, sœur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, dont :

1° *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Henri-Frédéric-Étienne, né 31 juillet 1844.

2° *Marie*-Anne-Alexandrine-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849.

3° Marie-Anne-Sophie-Élisabeth, née 29 mars 1851.

4° *Élisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée, née 28 février 1854.

Sœurs.

I. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, mariée au prince Charles, frère du roi de Prusse.

II. Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, mariée au prince Guillaume, frère du roi de Prusse.

Mère.

Marie-Paulowna, tante de l'empereur de Russie, née 16 février 1786, mariée 8 août 1804 à Charles-Frédéric, grand-duc de Saxe-Weimar, veuve 8 juillet 1853.

Oncle du grand-duc.

Charles-*Bernard*, duc de Saxe-Weimar, né 30 mai 1792, général d'artillerie en retraite, docteur en philosophie, marié 30 mai 1816, veuf 4 avril 1852 d'*Ida*, née 25 juin 1794, sœur du duc de Saxe-Meiningen, dont :

1° Guillaume-Auguste-*Édouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement en 1851 à

Augusta Gordon Lennox, fille du duc de Richmond.

2° *Hermann*-Bernard-Georges, né 4 août 1825, colonel au service de Wurtemberg, marié 17 juin 1851 à

Augusta-Wilhelmine-Henriette, fille du roi de Wurtemberg, née 4 octobre 1826, dont :

a. *Guillaume*-Charles-Bernard, né 31 décembre 1853.

b. *Bernard*-Guillaume-Georges, né 10 octobre 1855.

c. *Alexandre*-Guillaume-Bernard, né 22 juin 1857.

d. *Pauline*-Ida-Marie-Olga, née 25 juillet 1852.

3° Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieutenant au service de l'Autriche.

4° *Anne*-Amélie-Marie, née 9 septembre 1828.

5° *Amélie*-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, mariée 19 mai 1853 à *Henri*, prince des Pays-Bas.

II. SAXE-MEININGEN.

Bernard-Éric-Freund, duc de Saxe-Meiningen, né 17 décembre 1800, successeur 24 décembre 1803 de son père Georges, sous la tutelle de Louise, née princesse de Hohenlohe-Langenbourg, sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 décembre 1821, marié 23 mars 1825 à

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, fille de Guillaume II, électeur de Hesse, dont :

1° *Georges*, prince héritier, né 2 avril 1826, marié 18 mai 1850 à Frédérique-Louise-Wilhelmine-Ma-

rianne-*Charlotte*, nièce du roi de Prusse; veuf 30 mars 1855, dont :

a. Bernard-Frédéric-Guillaume-Albert-Georges, né 1er avril 1851.

b. Marie-Élisabeth, née 23 septembre 1853.

2° *Auguste*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843.

III. SAXE-ALTENBOURG.

Ci-devant HILDBOURGHAUSEN.

ERNEST-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, né 16 septembre 1826, duc de Saxe-Altenbourg 3 août 1853, marié 28 avril 1853 à

Frédérique-Amélie-*Agnès* d'Anhalt-Dessau, née 24 juin 1824, dont :

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandra-Élisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854.

Frère.

Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexis-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 octobre 1829, lieutenant de hussards au service de Prusse.

Mère.

Marie-Louise-Frédérique de Mecklenbourg-Schwerin, née 31 mars 1803, mariée 7 octobre 1825 au duc *Georges* de Saxe-Altenbourg, veuve 3 août 1853.

Oncles et tante.

I. JOSEPH-Frédéric-Ernest-Georges-Charles, né 27 août 1779, marié 24 avril 1817 à *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis, duc de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1848, dont :

1° Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine, née 14 avril 1818, mariée à Georges, roi de Hanovre.

2° Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Élisabeth, née 9 octobre 1823.

3° *Élisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, mariée 10 février 1852 au grand-duc d'Oldenbourg.

4° *Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Élisabeth, née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

II. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-Georges, né 4 octobre 1801.

III. Édouard-*Charles-Guillaume-Chrétien, né* 3 *juillet* 1804, *marié* 25 *juillet* 1835 *à* Amélie *de Hohenzollern-Sigmaringen, veuf* 14 *janvier* 1841, *remarié* 8 *mars* 1842 *à*

Louise-Caroline, princesse de Reuss-Greitz, née 3 décembre 1822, veuve 16 mai 1852.

Du premier lit :

1° *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836.

2° *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838, mariée 22 avril 1854 à *Frédéric*, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Du second lit :

3° *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-Georges-Frédéric, né 14 avril 1843.

4° *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Élisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

IV. SAXE-COBOURG-GOTHA.

ERNEST II Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Édouard, né 21 juin 1818, duc de Saxe-Cobourg-Gotha 9 janvier 1844, marié 3 mai 1842 à

ALEXANDRINE-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, fille du grand-duc de Bade.

Frère.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, marié à la reine de la Grande-Bretagne.

Veuve du père.

Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, fille de feu Alexandre, duc de Wurtemberg, née 17 septembre 1799, mariée 28 décembre 1832, veuve 29 janvier 1844.

Oncles et tantes.

I. Ferdinand-*Georges-Auguste, né* 28 *mars* 1785, *marié* 2 *janvier* 1816 *à*

Marie-*Antoinette*-Gabrielle, fille de feu François-Joseph, prince de Kohary, née 2 juillet 1797, veuve 27 août 1851, dont :

1° *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, roi de Portugal.

2° *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, marié 20 avril 1843 à

Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 janvier 1817, fille du roi Louis-Philippe (*voyez :* France).

De ce mariage :

a. *Philippe*-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.

b. Victor-Auguste-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845.

c. Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 8 juillet 1846.

d. Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 octobre 1848.

3° *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824, lieutenant-colonel d'infanterie autrichienne.

4° *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, duchesse de Nemours, décédée 10 novembre 1857.

II. *Léopold*-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 décembre 1790, roi des Belges (*voyez :* Belgique).

III. *Julienne*-Henriette-Ulrique, née 23 septembre 1781, mariée 26 février 1796 au grand-duc *Constantin* de Russie, veuve 27 juin 1831.

IV. *Victoire*, née 17 août 1786, veuve du duc de Kent, mère de la reine de la Grande-Bretagne.

LIGNE ALBERTINE (catholique).

(Électorale 24 février 1548, royale 11 décembre 1807.)

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, roi de Saxe 9 août 1854, né 12 décembre 1801, marié 21 novembre 1822 à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, dont :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, prince royal, né 23 avril 1828, marié 18 juin 1853 à

Caroline-Frédérique-Stéphanie-Amélie-Cécile de Holstein, née 5 août 1833, fille du prince de Wasa.

2° Frédéric-Auguste-*Georges*, né 8 août 1832.

3° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, veuve du duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

4° Marie-*Sidonie*, née 16 août 1834.

5° *Anne*-Marie, née 4 janvier 1836, mariée 24 novembre 1856 au grand-duc héritier de Toscane.

6° *Sophie*-Marie-Frédérique-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Élisabeth, née 15 mars 1845.

Sœurs germaines du roi.

I. Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.

II. *Marie*-Ferdinande-Amélie, née 27 avril 1796, grande-duchesse douairière de Toscane.

Belle-sœur du roi.

Marie-Anne-Léopoldine, reine douairière de Saxe, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, née 27 janvier 1805, mariée 24 avril 1833 à *Frédéric-Auguste*, roi de Saxe, veuve 9 août 1854.

Cousine germaine du roi.

Marie-*Auguste*-Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavière-Aloyse, née 21 juin 1782, fille de Frédéric-Auguste, roi de Saxe, frère aîné et prédécesseur du roi Antoine.

SUÈDE ET NORVÉGE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 76. — Culte luthérien. — Maison Bernadotte 5 février 1818. — ARMES : *parti*, *au* 1er *d'azur, à trois couronnes d'or*, qui est de SUÈDE; *au* 2e *de gueules, au lion couronné d'or, contourné, lampassé d'argent*, *tenant une hache d'armes du même, emmanchée d'or*, qui est de NORVÉGE.

Joseph-François-OSCAR Ier, né 4 juillet 1799, roi de Suède et de Norvége, des Goths et des Wendes 8 mars 1844, marié 19 juin 1823 à

Joséphine-Maximilienne-Eugénie, née 14 mars 1807, fille du feu prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, dont :

1° *Charles*-Louis-Eugène, prince royal, duc de Scanie, né 3 mai 1826, vice-roi de Norvége, marié 19 juin 1850 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne, princesse d'Orange, née 5 août 1828, cousine germaine du roi des Pays-Bas, dont :

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851.

2° *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janvier 1829, marié 5 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, nièce du duc de Nassau.

3° Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, capitaine de cavalerie, né 24 août 1831.

4° *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère.

Eugénie-Bernardine-Désirée Clary, reine douairière, née 8 novembre 1781, mariée 16 août 1798 à Jean Bernadotte (Charles XIV), veuve 8 mars 1844.

TOSCANE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 98. — Catholique. — Duché de Toscane, 28 octobre 1530; grand-duché 27 août 1566; maison d'Autriche-Lorraine, héritière des Médicis 9 juillet 1738. — Armes : *d'or, à cinq tourteaux de gueules, rangés en orle, surmontés en chef d'un écu rond d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

Léopold II Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles, prince impérial d'Autriche et prince royal de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, né 3 octobre 1797, succède 18 juin 1824 à son père Ferdinand III; marié 28 octobre 1817 à *Marie-Anne*-Caroline, fille de feu Maximilien, père du roi de Saxe; veuf 24 mars 1832, remarié 7 juin 1833 à

Marie-ANTOINETTE-Anne, sœur du roi des Deux-Siciles, née 19 décembre 1814.

Du premier lit :

1° Archiduchesse *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1er avril 1825, mariée 15 avril 1844 à Luitpold, prince de Bavière.

Du second lit :

2° Archiduc *Ferdinand*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier, grand-duc héritier, né 10 juin 1835, marié 24 novembre 1856 à

Anne-Marie, née 4 janvier 1836, fille du roi de Saxe, dont :

Marie-Antoinette-Léopoldine-Annonciade-Anne-Amélie-Joséphine-Jeanne-Immaculée-Thècle, née 10 janvier 1858.

3° Archiduc *Charles*, né le 30 avril 1839.

4° Archiduc *Louis*, né 4 août 1847.

5° Archiduc *Jean*-Népomucène, né 25 novembre 1852.

6° Archiduchesse Marie-*Isabelle*, mariée 10 avril 1850 au comte de Trapani, frère du roi de Naples.

7° Archiduchesse Marie-Louise-Annonciade, née 31 octobre 1845.

Belle-mère.

Marie-Ferdinande-Amélie, grande-duchesse douairière de Toscane, née 27 avril 1796, sœur du roi de Saxe, veuve 18 juin 1824 du grand-duc Ferdinand III.

Pour les autres branches, *voyez :* AUTRICHE.

TURQUIE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 99. — Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453. — ARMES : *de sinople, au croissant d'argent.*

ABDUL-MEDJID-KHAN, sultan, né 23 avril 1823, succède 1er juillet 1839 à son père, le sultan Mahmoud-Khan II.

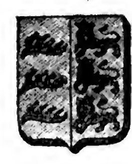
Enfants.

1° Sultan Mohammed-*Murad*, né 22 septembre 1840.
2° Sultan *Abdul*-Hamid, né 22 septembre 1842.
3° Sultan Mohammed-*Reschid*, né 3 novembre 1844.
4° Sultan *Ahmed-Kiemil-Uddin*, né 3 décembre 1847.
5° Sultan *Mohammed-Barhan*-Uddin, né 24 mai 1849.
6° Sultan *Nour-Eddin*, né 14 avril 1851.

Frère et sœur.

I. Sultan *Abdul-Aziz*-Effendi, né 9 février 1830.
II. Sultane *Adilé*, née 28 mai 1826, mariée 12 juin 1845 à Méhémet-Ali-Pacha.

WURTEMBERG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 102. — Culte luthérien. — Comte de Wurtemberg 1102; duc 21 juillet 1495; électeur 27 avril 1803; roi 26 décembre 1805. — Armes : *parti, au 1er d'or, à trois demi-bois de cerf de sable, l'un sur l'autre, chevillés de cinq pièces du côté du chef; au 2e d'or, à trois lions léopardés de sable.*

Guillaume Ier Frédéric-Charles, roi de Wurtemberg, né 27 septembre 1781, successeur de son père, Frédéric, 30 octobre 1816; marié : 1° le 24 janvier 1816 à *Catherine* de Russie, fille de l'empereur Paul Ier, décédée 9 janvier 1819; 2° 15 avril 1820 à sa cousine germaine

Pauline-Thérèse-Louise, née 4 septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg.

Du premier lit :

1° *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred, comte de Neipperg.
2° *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, mariée 18 juin 1839 au roi des Pays-Bas.

Du second lit :

3° *Charles*-Frédéric-Alexandre, prince royal, né 6 mars 1823, marié 13 juillet 1846 à

Olga-Nicolaewna, grande-duchesse de Russie, fille de l'empereur, née 11 septembre 1822.

4° *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, mariée à Frédéric, prince de Wurtemberg.

5° *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée à Hermann, prince de Saxe-Weimar.

Neveux et nièces.

(*Enfants de* Paul-*Charles-Frédéric-Auguste et de* Charlotte *de Saxe-Altenbourg.*)

I. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808, lieutenant général au service de Wurtemberg, chef d'un régiment de uhlans au service de Russie, marié 20 novembre 1845 à

Catherine-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, née 24 août 1821, sa cousine germaine, dont :

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.

II. Frédéric-*Auguste*-Éverard, né 24 janvier 1813, lieutenant général au service de Prusse.

III. *Charlotte*, maintenant *Hélène*-Paulowna, née 9 janvier 1807, veuve de Michel, grand-duc de Russie.

Cousins germains du roi.

(*Enfants de* Louis-*Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg, né* 30 *août* 1756, *et de Henriette de Nassau-Weilbourg.*)

I. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, duc de Wurtemberg, né 9 septembre 1804, marié 2 mai 1835 morganatiquement à *Susanne*, née comtesse Rhéday, veuf 1er octobre 1841.

II. *Pauline*-Thérèse-Louise, reine de Wurtemberg.

III. *Élisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 février 1802, mariée à *Guillaume*, margrave de Bade.

(*Enfants d'*Eugène-*Frédéric-Henri, duc de Wurtemberg, né* 21 *novembre* 1757, *marié à* Louise, *princesse de Stolberg,* 24 *janvier* 1787 ; *décédé* 10 *juin* 1822.)

I. Eugène, *duc de Wurtemberg, né* 28 *janvier* 1788, *marié :* 1° *le* 20 *avril* 1817 *à* Mathilde, *fille de Georges, prince de Waldeck, décédée* 13 *avril* 1825 ; 2° *le* 11 *septembre* 1827 *à*

Hélène, princesse de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 novembre 1807, veuve en septembre 1857.

Du premier lit :

1° *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Hermann, duc de Wurtemberg, né 25 décembre 1820, colonel au service de Prusse, marié 15 juillet 1843 à

Mathilde-Auguste-Wilhelmine, née 11 septembre 1818, fille du prince régnant de Schaumbourg-Lippe, dont :

a. Guillaume-*Eugène*-Auguste-Georges, né 20 août 1846.

b. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg.

c. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854.

2° *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, mariée 9 octobre 1845 à Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal.

Du second lit :

3° *Guillaume*-Nicolas, duc de Wurtemberg, né 20 juillet 1828, major d'infanterie.

4° *Nicolas*, duc de Wurtemberg, né 1er mars 1833.

5° *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829.

6° Pauline-*Louise*-Agnès, née 16 octobre 1835.

II. Frédéric-*Paul*-Guillaume, duc de Wurtemberg, né 25 juin 1797, major général de cavalerie au service de Wurtemberg, marié 17 avril 1827 à

Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, princesse de la Tour-et-Taxis, dont :

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, duc de Wurtemberg, né 3 septembre 1828.

(*Enfants de* Guillaume-*Frédéric-Philippe*, *marié* 23 *août* 1800 *à Frédérique-Wilhelmine*, *comtesse Rhodis de Tarderfeld ; veuf* 6 *février* 1822, *décédé* 10 *août* 1830.)

I. *Chrétien-Frédéric-Alexandre*, *comte de Wurtemberg*, *né* 5 *novembre* 1801, *marié* 3 *juillet* 1832 *à*

Hélène-Antoinette-Joséphine, née 1er juin 1812. comtesse de Festetics-Tolna, veuve 7 juillet 1844 (remariée 28 décembre 1845 au baron de Bourget), dont :

1° Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Everard*, comte de Wurtemberg, né 25 mai 1833.

2° Guillaume-Paul-Frédéric-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-Charles-*Alexandre*, comte de Wurtemberg, né 29 mars 1839.

3° *Wilhelmine*-Pauline-Hélène-Joséphine-Marie-Frédérique-Christine, comtesse de Wurtemberg, née 24 juillet 1834.

4° *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Joséphine-Marie, comtesse de Wurtemberg, née 8 août 1836.

II. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, né 6 juillet 1810, marié 8 février 1841, veuf 1er avril 1857 de *Théodelinde* fille d'Eugène, duc de Leuchtenberg, dont :

1° *Auguste-Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842.

2° *Marie-Joséphine*-Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodelinde, née 10 octobre 1844.

3° Eugénie-*Amélie*-Auguste, née 13 septembre 1848.

4° *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodelinde, née 14 janvier 1854.

III. Frédérique-*Marie*-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 mai 1815, mariée 17 septembre 1842 à Frédéric, baron de Taubenheim.

(*Enfants d'*Alexandre-*Frédéric-Charles, marié 17 novembre 1798 à Antoinette-Ernestine-Amélie de Saxe-Cobourg, veuf 14 mai 1824, décédé 4 juillet 1833.*)

I. Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, duc de Wurtemberg, né 20 décembre 1804, ancien major général au service de Russie, marié 17 octobre 1837 à Marie, princesse d'Orléans, veuf 2 janvier 1839, dont :

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838.

II. *Ernest*-Alexandre-Constantin-Frédéric, duc de Wurtemberg, né 11 août 1807.

III. Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, duchesse douairière de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour les maisons princières de HOHENZOLLERN, de LIECHTENSTEIN, de LIPPE, de REUSS, de SCHWARTZBOURG et de WALDECK, *voyez* l'Annuaire de 1852.

GÉNÉALOGIE

DES

MAISONS DUCALES DE FRANCE.

Pour le précis historique du titre ducal et la liste des duchés français, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 109, l'Annuaire de 1844, p. 85, et l'Annuaire de 1854, p. 73.

ABRANTÈS.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 89. — Andoche Junot, créé duc d'Abrantès en 1808.

Adolphe-Alfred-Michel Junot, duc d'Abrantès, né en 1810, lieutenant-colonel d'état-major, marié 2 avril 1845 à Marie-Céline-Élise, fille du baron Lepic; veuf 6 juin 1847, remarié 10 janvier 1853 à

Marie-Louise-Léonie Lepic, duchesse d'Abrantès.

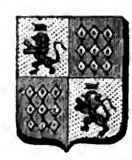
Sœurs.

I. *Joséphine* Junot d'Abrantès, née 5 janvier 1802, mariée en novembre 1841 à James Amet.

II. *Constance* Junot d'Abrantès, née en mai 1803, mariée à N... Aubert, ancien garde du corps; connue dans le monde littéraire sous le nom de *Constance Aubert*.

ALBERT.

(DUCS DE LUYNES ET DE CHEVREUSE.)



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 121. — Filiation noble depuis Thomas Alberti, 1415, d'origine italienne. — Érections : duché-pairie de Luynes 1619; de Chaulnes, 1621; de Chevreuse, 1677; rappel à la pairie, 4 juin 1814. — Illustrations : un connétable, Charles d'Albert de Luynes 1619-1621; deux maréchaux de France, Honoré duc de Chaulnes 1617-1649, Louis-Auguste duc de Chaulnes 1741-1744; quatre lieutenants généraux; des

officiers supérieurs et des chevaliers des ordres du roi. — — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, au lion couronné de gueules*, qui est d'ALBERT; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, à neuf macles d'or*, qui est de ROHAN, en mémoire de l'alliance du connétable de Luynes.

Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, fils de Charles-Marie-Paul-André, duc de Chevreuse, et d'Hermessinde de Narbonne-Pelet, né 15 décembre 1802, veuf en juillet 1824 d'*Amicie* de Dauvet, remarié 19 mars 1846 à

Adèle-Alexandrine, fille de Gabriel Amys du Ponceau, veuve 4 mars 1844 du vicomte de Contades, et mère de la duchesse de Chevreuse.

Du premier lit :

Honoré *d'Albert, duc de Chevreuse, né en février* 1823, *marié* 12 *septembre* 1843 *à*

Valentine, fille de feu Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, veuve 9 janvier 1854, dont :

1° *Charles* d'Albert, né en 1846.

2° *Paul* d'Albert, né en mars 1852.

3° *Marie*-Julie d'Albert, née 21 juillet 1844.

ALBUFÉRA (SUCHET).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 123. — Louis-Gabriel Suchet, originaire de Lyon. — Illustration : maréchal de France 8 juillet 1811.— Créations : duc d'Albuféra 24 janvier 1812, pair de France 4 juin 1814.

Napoléon Suchet, duc d'Albuféra, ancien pair de France, membre du corps législatif (Eure), né 23 mai 1813, marié 11 juin 1844 à *Malvina* Schickler, dont :

1° *Raoul* Suchet d'Albuféra, né 13 mai 1845.

2° *Isabelle* Suchet d'Albuféra, née en 1847.

3° *Marthe* Suchet d'Albuféra, née en février 1856.

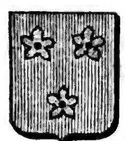
Sœur du duc.

Louise Suchet d'Albuféra, mariée au comte Mathieu de la Redorte, ancien pair de France.

Mère.

Honorine, duchesse douairière d'Albuféra, fille d'Antoine-Ignace, baron Anthoine de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, et de Rose Clary, sœur de la reine de Suède; mariée 16 novembre 1808 à Louis-Gabriel Suchet, maréchal duc d'Albuféra; veuve 3 janvier 1826.

ARENBERG.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 124. — Branche cadette de la maison de Ligne, détachée en 1547. — Possessions seigneuriales : le bailliage de Meppen, aujourd'hui duché d'Arenberg, dans le Hanovre; le comté de Recklinghausen, dans la Westphalie prussienne. — Créations : prince 5 mars 1576; ducs de l'empire 9 juin 1644; pair de France 5 novembre 1827. — Résidence : Bruxelles. — Armes : *de gueules, à trois fleurs de néflier de cinq feuilles d'or.*

Prosper-Louis, né 28 avril 1785, duc d'Arenberg en septembre 1803 par cession de son père, le duc Louis-Engelbert; marié 1° le 1er février 1808 à Stéphanie de Tascher de la Pagerie; 2° le 26 janvier 1819 à

Marie-*Ludomille*-Rose, née 15 mars 1798, fille d'Antoine-Isidore, prince de Lobkowitz, dont :

1° *Engelbert*-Auguste-Antoine, né 11 mai 1824.

2° *Antoine*-François, né 5 février 1826, marié le 23 août 1847 à *Marie*-Ghislaine de Mérode, née 19 novembre 1830, fille du feu comte Werner de Mérode, dont :

a. *Philippe*-Marie-Prosper, né 17 juin 1848.

b. *François*-d'Assise-Louis-Marie, né 29 septembre 1849.

c. *Jean*-Baptiste-Engelbert-Marie, né 18 octobre 1850.

d. Charles-François-Marie-Ernest, né 23 janvier 1858.

e. *Pauline*-Marie-Joseph, née 9 mai 1852.

f. *Alice*-Antoinette-Louise-Marie, née 2 juillet 1854.

3° *Charles*-Marie-Joseph, né 6 septembre 1831.

4° *Joseph*-Léonard-Balthasar, né 8 août 1833.

5° *Marie*-Flore-Pauline, née 22 mars 1823, mariée 9 août 1841 au prince Camille Borghèse-Aldobrandini.

Frère du duc.

Pierre-d'Alcantara-Charles, prince d'Arenberg, naturalisé Français, frère puîné du duc, né 2 octobre 1790, pair de France 5 novembre 1827, marié 27 janvier 1829 à Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord; veuf 21 septembre 1842, dont :

1° *Louis*-Charles-Marie, né 15 décembre 1837.

2° *Auguste*-Louis-Albéric, frère jumeau du précédent.

3° *Marie*-Nicolette-Augustine, né 15 novembre 1830, mariée 8 octobre 1849 à Charles, comte de Mérode.

AUMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 92. — Berçeau : Picardie. — Filiation : Jean Ier, chevalier croisé en 1248. — Titres : duc et pair d'Aumont 1665; le fils aîné, duc héréditaire de Villequier 1759; duc de Piennes à brevet. — Illustrations : un porte-oriflamme de France sous Charles VI; deux maréchaux, Jean d'Aumont 1595 et Antoine d'Aumont 1669; six lieutenants généraux, deux maréchaux de camp; un évêque d'Avranches. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de* Villequier; *aux* 2 *et* 3 *de* Mazarin; sur le tout, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même,* 4 *en chef et* 3 *en pointe, mal ordonnées,* qui est d'Aumont. (Voyez l'Annuaire de 1858, pl. AG.)

Chef actuel: Louis-Marie-Joseph d'Aumont, duc d'Aumont et de Villequier, né à Paris 19 octobre 1809. (*Résidence:* le Caire.)

Sœur.

Ambroisine-Mélanie-*Marie* d'Aumont, née en octobre 1810, mariée 18 novembre 1835 à Edmond-Charles-Andronic Poullain, comte de la Vincendière.

AVARAY (Bésiade).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 98. — Maison originaire du Béarn, établie dans l'Orléanais depuis le milieu du dix-septième siècle. — Services et illustrations : cinq officiers généraux et deux colonels; un ambassadeur; deux chevaliers des ordres du roi, 1739 et 1820; un grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, 1719; un commandeur et plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte. — Titres : marquis d'Avaray depuis le milieu du dix-septième siècle; ducs d'Avaray, 1799. — Duché-pairie, 17 août 1815. — Créations : Pairie 17 août 1815; titre ducal conféré en 1799, éteint en 1811, rétabli 6 août 1817. — Armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or; à l'écusson de France, brochant sur la fasce* (Annuaire de 1846, pl. *h*). — Devise : Vicit iter durum pietas.

Joseph-Théophile-Parfait de Bésiade, duc d'Avaray, lieutenant général, pair de France, démissionnaire en 1831, né 23 octobre 1770, marié 25 février 1800 à

Aimée-Julie Michel de Tharon, fille de Pierre-François-Michel, comte de Tharon, maréchal des camps et armées du roi, et de Sophie de Besné, dont :

1° *Édouard* de Bésiade, marquis d'Avaray, né 22 novembre 1802, ex-officier de cavalerie, gentilhomme de la chambre du roi, marié en janvier 1825 à

Anne-Victurnienne-*Mathilde* de Rochechouart-Mortemart, dont :

a. Camille de Bésiade d'Avaray, né 29 novembre 1827, marié 2 mai 1855 à

Armande Séguier, fille du baron Séguier, dont :

N..., né 15 avril 1856.

b. Antonie de Bésiade d'Avaray, née 29 novembre 1826, mariée 11 mai 1847 à Édouard-Antide-Léonel-*Audéric*, comte de Moustier.

2° *Louis* de Bésiade, comte d'Avaray, né 26 avril 1818.

3° Sophie-Angélique-Laure-*Rosalbe* de Bésiade d'Avaray, née en 1801, mariée 27 février 1819 à sir *Charles* Schakerlay, baronnet.

BASSANO (Maret).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Hugues-Bernard Maret, né à Dijon en 1763, sénateur en 1806, duc de Bassano le 29 septembre 1809, pair de France, 1831-1839.

Napoléon-Joseph-Hugues Maret, duc de Bassano, né 3 juillet 1803, sénateur, grand chambellan de l'Empereur, marié à

Pauline Van der Linden d'Hooghvorst, dame d'honneur de l'impératrice des Français, dont il a trois enfants.

Frère et sœurs.

I. Hugues-Antoine-Joseph-Eugène Maret, marquis de Bassano, né 5 novembre 1806.

II. Marie-Louise, née 23 août 1810, mariée à N. Lejéan.

III. Hortense-Eugénie-*Claire*, née 10 novembre 1812, mariée à *Francis* Baring, esquire.

BAUFFREMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 127. — Maison originaire de la haute Lorraine, établie depuis 1220 dans les deux Bourgognes. — Chevaliers croisés : Hugues et Liébaut 1190. — Honneurs de la cour. — Créations : prince du saint-empire 8 juin 1757, à la charge de relever le nom et les armes de *Gorrevod;* duc et pair de France 31 août 1817; qualifié cousin par l'empereur 8 juin 1757; par le roi de France 13 décembre 1759. — Illustrations : cinq chevaliers du Saint-Esprit et quatre de la Toison d'or. — Alliance de Louis de Bauffremont, en 1712, avec Hélène de Courtenay, dernière héritière en ligne directe et masculine de Pierre de France, frère puîné du roi Louis le Jeune. — Armes : *vairé d'or et de gueules* (Annuaire de 1843, pl. 1).

I.

Alphonse-Charles-Jean, duc de Bauffremont, né 5 février 1792, marié 15 juin 1822 à

Catherine-Isabelle, née 2 février 1795, fille du prince Paterno-Moncada, dont :

1° *Roger*-Alexandre-Jean, né 20 juillet 1823, marié 22 octobre 1840 à

Laure-Adélaïde-Louise-Adrienne Leroux, née 2 août 1832, dont :

Hélène-Marie de Bauffremont, née 7 septembre 1851.

2° *Paul*-Antoine-Jean-Charles, capitaine de cavalerie, au 8e lanciers, né 11 décembre 1827.

II.

Anne-Antoine *Gontran*, prince de Bauffremont-Courtenay, neveu du duc, né 16 juillet 1822, marié 7 juillet 1842 à

Noémi d'Aubusson, née 12 janvier 1826, fille du marquis d'Aubusson de la Feuillade, pair de France, dont :

1° Pierre-Laurent-Léopold-*Eugène* de Bauffremont, né 6 septembre 1843.

2° *Pierre*-Laurent-Alphonse-Augustin, né 18 février 1858.

3° *Marguerite*-Laurence-Anne-Blanche-Marie, née 3 avril 1850.

Sœur.

Élisabeth-Antoinette-Félicie, née 13 juillet 1820, mariée 11 novembre 1837 au marquis de Saint-Blancard, des Gontaut-Biron.

Mère.

Anne-Élisabeth-*Laurence* de Montmorency, née 24 avril 1802, mariée 6 septembre 1819 au prince *Théodore* de Bauffremont, veuve 22 janvier 1853.

BEAUVAU.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 180. — Berceau : l'Anjou. — Illustrations : Foulques de Beauvau, chevalier croisé 1190; René de Beauvau, connétable de Charles d'Anjou, roi de Naples; Jean de Beauvau, chambellan de Louis XI; Charles-Just de Beauvau, maréchal de France 1783–1793. — Créations : marquis de Beauvau 4 juillet 1664; marquis de Craon 21 août 1712; prince du saint-empire 13 novembre 1722; grand d'Espagne 8 mai 1727; pairs de France. — Armes : *d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Charles-Just-François-Victurnien, prince de Beauvau, né 7 mars 1793, ancien officier de carabiniers, sénateur, marié en juin 1815 à Lucie-Marie, fille d'Antoine-César de Choiseul, duc de Praslin; remarié à

Louise-Eugénie-Alexandrine-Joséphine, comtesse de Komar.

Du premier lit :

1° *Marc*-René-Antoine-Victurnien de Beauvau, né le 29 mars 1816, marié en 1843 à

Marie d'Aubusson de la Feuillade, née en 1824, dont : *a. Jeanne*, née en 1845; *b. Isabelle*-Marie-Blanche-Charlotte, née 15 novembre 1852.

2° *Étienne*-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 février 1818, marié 13 août 1844 à

Berthe de Rochechouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart, général de division, dont :

a. Hélène-Marie-Antoinette-Victurnienne, née 30 mars 1848; *b. Blanche*-Marie, née 25 avril 1851; *c.* N....., née 20 avril 1855.

Du deuxième lit :

3° Marie-Delphine-*Élisabeth*-Stéphanie, mariée 18 octobre 1858 à Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludre.

4° *Béatrix* de Beauvau.

Frère et sœur.

I. *Edmond*-Henri-Étienne-Victurnien de Beauvau-Craon; né 13 octobre 1795, ancien officier de hussards, chevalier de la Légion d'honneur, marié 5 mai 1825 à

Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, *princesse de Craon*, dont :

1° Marie-Joseph-*Louis* de Beauvau-Craon, né à Paris 7 mai 1826.

2° Marie-Joséphine-*Isabelle* de Beauvau-Craon, née à Saint-Ouen 19 juillet 1832.

II. *Henriette*-Gabrielle-Apolline de Beauvau, mariée en 1822 à Denys-Omer, vicomte de Talon, veuve 7 mars 1853.

BELLUNE (Perrin).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Victor Perrin, né 6 décembre 1766, maréchal de France et duc de Bellune en 1807, pair de France 17 août 1815-5 mars 1827, ambassadeur à Vienne en 1823, chevalier des ordres du roi en 1825.

Victor-François-Marie Perrin, duc de Bellune, secrétaire d'ambassade à Lisbonne, chevalier de la Légion d'honneur.

Frères et sœurs.

I. *Eugène*-Victor Perrin, comte de Bellune, né en 1836, sous-lieutenant au 9e bataillon de chasseurs à pied.

II. *Jules*, comte de Bellune.

III. *Victorine*. — IV. *Henriette*. — V. *Marie* de Bellune.

Mère.

Maria du Penha de Lemos, duchesse douairière de Bellune, mariée en 1826 à *Victor*-François Perrin, duc de Bellune, sénateur, veuve 2 décembre 1853.

Oncle.

Napoléon-Victor-Eugène Perrin, comte de Bellune, né en 1799, marié à *Catherine*-Méry-Adolphine de Portes, veuve en 1852, remariée en 1853 au marquis Texier d'Hautefeuille.

BERGHES-SAINT-WINOCK.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 101. — Berceau : Flandre. — Origine : anciens châtelains de Berghes. — Honneurs et dignités : chevaliers croisés ; un grand veneur de France ; des chevaliers de la Toison d'or et des dames de l'Ordre-Étoilé. — Titres : prince de Rache 31 déc. 1681, confirmé par Louis XIV en 1701. — Armes : *d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur*.

Charles-*Alphonse*-Désiré-Eugène, duc de Berghes-Saint-Winock, pair de France 5 novembre 1827, né 4 août 1791 (*résidence :* Écouché; Orne), marié en 1821, veuf 26 mai 1855 de Marie-*Victorine*-Gabrielle de Broglie, cousine germaine du duc de ce nom, dont :

Eugène-Joseph, prince de Berghes, né 11 août 1822, marié 21 mai 1844 à

Gabrielle-Françoise-Camille, née 20 janvier 1825, fille du baron Seillière, dont :

1° *Pierre*-Eugène-Marie, né 7 juillet 1846.

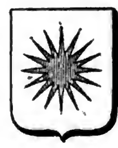
2° *Ghislain*-Richard-François-Marie, né 23 mai 1849.

Frère et sœur.

I. Eugène-*Louis*-Ghislain, prince de Berghes, né 14 novembre 1793, ancien officier de carabiniers, veuf 20 mai 1841 de Josèphe-*Claire*-Marie-Mathilde de Marin.

II. Marie-Louise-*Amélie*, princesse de Berghes, chanoinesse, née 1er octobre 1789.

BLACAS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 103. — Berceau : Aulps, en Provence. — Filiation authentique : Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas 1380. — Titres : pair de France 17 mai 1816, duc 20 mai 1821. — Armes : *d'argent, à la comète à seize rais de gueules.* Devise : Pro Deo, Pro Rege.

Louis-Charles-Pierre-Casimir, duc de Blacas-d'Aulps, né 15 avril 1815, marié 18 septembre 1845 à *Marie*-Paule Des Cars, sa cousine, fille du duc Des Cars et d'Augustine du Bouchet de Sourches de Tourzel; veuf 18 septembre 1855, dont :

1° Pierre-Marie-François-*Casimir,* né 23 octobre 1847.

2° Bertrand-Louis-*Pierre*, né 15 mai 1852.

3° *Louise*-Henriette-Marie-Joséphine, née 7 juillet 1849.

4° Marie-Auguste-*Ivonne*, née 2 janvier 1851.

Frères du duc.

I. *Pie*-Pierre-Marie-Hippolyte, né 24 juillet 1816, entré dans les ordres.

II. *Stanislas*-Pierre-Joseph-Yves-Marie, comte de Blacas-d'Aulps, né 5 novembre 1818.

III. François-*Xavier*-Pierre-Marie-Armand, comte de Blacas-d'Aulps, né 24 novembre 1819, marié 3 mai 1849 à

Félicie de Chastellux, née en 1830, fille de Henri de Chastellux, duc de Rauzan, dont :

Béatrix-Henriette-Marie, née 7 juin 1850.

BRANCAS.

(Ducs de Brancas, de Lauraguais et de Céreste.)



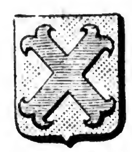
Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 131, et de 1852, page 111. — Berceau : Italie. — Auteur : Vispullus Brancassius, en 900. — Titres de la maison de Brancas, dont les aînés, de temps immémorial, étaient qualifiés *premier gentilhomme chrétien par la grâce de Dieu*. — Maréchal héréditaire de l'Église en 1362; prince souverain de Nisare 1378; comte de Forcalquier 1493; duc et pair de Villars-Brancas 1652; duc de Lauraguais 1714; grand d'Espagne de première classe 1730; duc de Céreste 1784. — Substitution de Hibon de Frohen 7 novembre 1846 par contrat de mariage avec l'héritière de Brancas et par testament du duc son beau-père, aux noms, titres et armes de Brancas. —Armes : *parti, au 1er d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, et accosté de quatre jambes de lion d'or, mouvantes des flancs de l'écu*, qui est de Brancas; *au 2e d'argent, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or,* qui est de Hibon.

Marie-Ghislaine-*Yolande* de Brancas, duchesse de Brancas et grande d'Espagne de première classe par héritage des droits de son père, mariée 9 novembre 1846 à

Ferdinand de Hibon, comte de Frohen, duc de Brancas au titre de la grandesse de sa femme, dont :

1° *Henri*-Marie-Désiré-Ferdinand, né 1er décembre 1851.
2° *Yolande*-Marie-Julie, née 27 février 1848.
3° Mathilde-Marie-*Fernande*, née 13 juin 1849.

BROGLIE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 137. — Maison, originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — Filiation authentique depuis Simon de Broglie vivant en 1380. — Créations : duc héréditaire en 1742 ; prince du saint-empire 28 mars 1759; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : trois maréchaux de France, Victor-Maurice 1724-1737, François 1734-1745, Victor-François 1760-1805, trisaïeul, bisaïeul et aïeul du duc actuel. — Armes : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

BRANCHE DUCALE.

Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du saint-empire, pair de France, ancien ministre, né 29 novembre 1785, marié 20 février 1816, veuf 22 septembre 1838 d'Ida-Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et de Anne-Louise-Germaine Necker (connue sous le nom de *madame de Staël*), dont :

1° Jacques-Victor-*Albert*, prince de Broglie, né 13 juin 1821, marié 19 juin 1845 à

Pauline-Éléonore de Galard de Béarn, fille du sénateur, dont :

a. Victor, né 30 octobre 1846; *b. Maurice*, né 19 février 1848; *c.* Henri-*Amédée*, né 8 février 1849; *d. François*-Marie-Albert, né 16 décembre 1851 ; *e.* Emmanuel, né 22 avril 1854.

2° Auguste-Théodore-*Paul*, prince de Broglie, enseigne de vaisseau, né 18 juin 1834.

3° *Louise*, princesse de Broglie, née en 1818, mariée en 1836 à Louis-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville, ancien député, né en 1809.

Sœurs du duc.

I. *Amélie*, princesse de Broglie, mariée au marquis de Moges.

II. *Constance*, princesse de Broglie, mariée en mars 1802 à *Victor*, comte de l'Aigle.

III. *Thérèse*-Gabrielle-Octavie, princesse de Broglie, veuve de René-François, marquis de Menou.

Cousin germain.

Alphonse-Gabriel-*Octave*, prince de Broglie, né 11 novembre 1786, maréchal de camp démissionnaire en 1830, marié 18 juin 1818 à

Armandine-Sophie-Charlotte de Moges, sa cousine, fille de Charles-Théodore, marquis de Moges, et d'Amélie, princesse de Broglie, sœur du duc, dont :

1° Victor-*Auguste*, prince de Broglie, né 6 avril 1822, marié 13 mai 1851 à

Marie-Antoinette-*Pauline* de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 27 mars 1829, dont :

a. *Henri*-Louis-César-Paul, né 20 avril 1852.

b. *Charles*-Louis-Antoine, né 18 mars 1854.

c. *Georges*-Armand-Édouard, né 13 mai 1856.

2° *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie, né 15 mai 1826, marié 22 janvier 1855 à

Marie-Louise de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 26 octobre 1835.

CAMBACÉRÈS.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1858, p. 82. — Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, archichancelier de l'Empire en 1805; prince-duc de Parme en 1808; Étienne-Hubert, comte de Cambacérès, cardinal-archevêque de Rouen, 1802;-25 octobre 1818; Marie-Jean-Pierre-Hubert, neveu des précédents, duc de Cambacérès, 27 mai 1857. — Armes : *d'or, au dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermines, mouvant de sénestre, tenant les tables de la loi de sable et accompagné de trois losanges du même*, au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or*.

Marie-Jean-Pierre-Hubert, duc de Cambacérès, né 20 septembre 1798, pair de France 11 septembre 1835, sénateur 25 janvier 1852, grand maître des cérémonies de la maison de l'Empereur, marié 5 novembre 1818 à Louise-Anne-Alexandrine Thibon, fille d'un sous-gouverneur de la Banque.

Frère.

Étienne-Amand-Napoléon de Cambacérès, ancien député, membre du Corps législatif, né en 1804, marié 14 mars 1827 à *Adèle*-Napoléonie Davoust, dont :

Louis-Napoléon de Cambacérès, né 22 août 1832, marié 14 octobre 1856 à la princesse *Bathilde* Bonaparte, née 26 novembre 1840, dont :

Zénaïde, née 4 août 1857.

CASTRIES (La Croix de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, page 118. — Berceau : Languedoc. — Premier auteur : Guillaume de la Croix, conseiller du roi et trésorier de l'extraordinaire des guerres, président de la cour des aides de Montpellier 3 juin 1487. — Titres : barons de Castries 1495; marquis de Castries 1645; ducs à brevet 1784; ducs héréditaires 4 juin 1814. — Illustrations : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, maréchal de France 1783-1801; Armand-Nicolas-Augustin de la Croix, duc de Castries, lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit, pair de France 4 juin 1814. — Armes : *d'azur, à la croix d'or*. — Devise : Fidèle a son roi et a l'honneur. (Annuaire de 1848, pl. O.)

I. DUC DE CASTRIES.

Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de la Croix, duc de Castries, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, marié à

Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé, sœur du duc, née 8 décembre 1795; sans enfants de cette union.

Frère consanguin.

Armand-Charles-Henri de la Croix, comte de Castries, né 21 mai 1807, fils du feu duc de Castries et d'Élisa Coghlan, marié 23 avril 1833 à

Marie-Augusta d'Harcourt, sœur du marquis d'Harcourt, pair de France, dont :

1° *Edmond*-Charles-Auguste, né 16 avril 1833, entré à Saint-Cyr en novembre 1856.

2° *Élisabeth*-Charlotte-Sophie, née 13 février 1834, mariée 14 mars 1854 à Maurice, comte de Mac-Mahon, général de division.

3° Jeanne-Élisabeth-Marie, née 19 mars 1843.

II. COMTES DE CASTRIES.

Gaspard de la Croix, né en 1816, comte de Castries, marié en juin 1838 à

Alix de Saint-Georges, fille d'Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, et d'*Euphémie* de Noailles, dont :

1° Eugène, né 11 août 1841 ; 2° René, né 17 août 1842 ; 3° Charles, né 7 octobre 1844 ; 4° Jean, né 3 juillet 1847 ; 5° Gabriel, né 10 novembre 1849 ; 6° Henri, né 19 décembre 1850 ; 7° Augustin, né 20 janvier 1852 ; 8° Robert, né 30 mars 1853 ; 9° Christine, née 29 mars 1839 ; 10° Félicie, née 11 avril 1840 ; 11° Louise, née 22 septembre 1843 ; 12° Madeleine, née 14 décembre 1845 ; 13° Valentine, née 15 septembre 1848.

Sœurs.

I. *Gabrielle* de la Croix de Castries, née en 1811, mariée en mai 1828 à Xavier, comte de Beaurepaire.

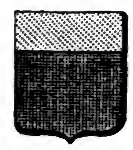
II. Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries, mariée au vicomte de Choiseul-Praslin.

Mère.

Aglaé de Séran, fille du vicomte de Séran, veuve 5 avril 1825 du comte *Eugène* de Castries.

CAULAINCOURT

(Duc de Vicence).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 125. — Berceau : la Picardie. — Filiation authentique depuis le douzième siècle. — Illustrations : Philippe de Caulaincourt, chevalier croisé en 1202 ; Jean V de Caulaincourt, qui se distingua à la défense de Saint-Quentin, en 1557 ; un commandeur de Saint-Louis en 1761 ; Armand-

Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence en 1806, général de division et ministre des affaires étrangères en 1815. — ARMES : *de sable, au chef d'or.* — Tenants : deux sauvages. — Cimier : un sauvage issant, étouffant un aigle dans ses bras. — Devise : DÉSIR N'A REPOS.

Adrien-Armand-Alexandre de Caulaincourt, duc de Vicence, sénateur, né 13 février 1815, marié 23 mars 1849 à

Marguerite Perrin de Cypierre, veuve du vicomte d'Auteuil, dont :

1° Armande-Marguerite-*Adrienne*, née 19 avril 1850.

2° Béatrix de Caulaincourt.

Frère.

Olivier-Joseph, marquis de Caulaincourt, ancien sous-lieutenant au 4e chasseurs, membre du Corps législatif (Calvados), marié 29 mars 1853 à Marie-Marguerite-Alexandrine de Croix, née 29 août 1832, fille du sénateur.

Mère.

Adrienne-Hervé-Louise Carbonnel de Canisy, fille d'Hervé, marquis de Canisy, et d'Anne-Charlotte Loménie de Brienne, mariée : 1° à son oncle Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy; 2° en mai 1814 au duc de Vicence, veuve 17 février 1827.

CAYLUS (ROBERT DE LIGNERAC).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 139. — Filiation authentique depuis 1390. — Titres et dignités : comtes et marquis de Lignerac, grands d'Espagne; duc à brevet de Caylus en 1783; pair de France 4 juin 1814; duc héréditaire de Caylus 31 août 1817.

François-Joseph Robert de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe, unique rejeton de sa maison, né en 1820, pair de France par l'hérédité, marié 30 janvier 1851 à

Joséphine-Benoîte Fafournoux, née 18 août 1824.

CHAMPAGNY (Nompère de).

(Ducs de Cadore.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 166. — Auteur : noble Jean Nompère, 1540. — Titres et illustrations : Jean-Baptiste Nompère de Champagny, ambassadeur à Vienne en 1801 ; ministre des relations extérieures ; duc de Cadore 29 septembre 1809 ; sénateur en 1813 ; pair de France 4 juin 1814 ; décédé 3 juillet 1834. — Armes : *d'azur, à trois chevrons brisés et alaisés d'or*. (Annuaire de 1853, pl. V.)

Louis-Alix Nompère de Champagny, duc de Cadore, pair de France, né 12 janvier 1796, marié en 1824 à

Caroline-Élisabeth Lagrange, fille du général Lagrange, comte de l'empire, et de Françoise-Jeanne de Talhouet, dont :

1° Louis-Marie-*Camille* Nompère de Champagny, marquis de Cadore, lieutenant de vaisseau, né 15 septembre 1827, officier d'ordonnance de l'Empereur, marié 7 mars 1854 à *Marie* Duval de Bonneval, petite-fille du comte de Ségur.

2° *Francesca*-Jeanne-Marie, née 13 septembre 1825, mariée 4 octobre 1846 à *Clément*-François Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo à Rome.

3° *Marie* Nompère de Champagny, née en 1830.

Frères.

I. *François*-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte *Franz* de Champagny, né à Vienne 10 septembre 1804, marié à

Marie Camus du Martroy, dont :

1° *Pierre* Nompère de Champagny.

2° *Blondine* Nompère de Champagny.

II. *Napoléon* Nompère, comte de Champagny, membre du Corps législatif (Morbihan), marié 31 juillet 1836 à Adèle-Marie Corbineau, fille du baron Corbineau, pair de France.

III. Jérôme-*Paul*-Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, membre du Corps législatif (Côtes-du-Nord), né à Paris 9 mars 1809, marié 26 août 1852 à Marie-*Nathalie* du Chanoy, dont :

1° Marie-Victoire-*Louise*-Charlotte, née à Paris 8 septembre 1853.

2° Marie-Jeanne-Valentine-Pauline, sœur jumelle de la précédente.

CHASTELLUX

(Duc de Rauzan).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 140. — Berceau : duché de Bourgogne. — Filiation depuis 1350. — Chevaliers croisés : Artaud de Chastellux 1147. — Honneurs de la cour. — Titres et dignités : Claude de Beauvoir-Chastellux, maréchal de France 1418; Georges de Beauvoir-Chastellux, amiral de France 1420; Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan 1er septembre 1819. — Substitution à la pairie de Duras 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes du même, posées droites, six dans la direction de la bande et une à l'angle sénestre supérieur* (Annuaire de 1846, pl. H).

Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan, frère puîné de César-Laurent, comte de Chastellux, marié 1er septembre 1819 à

Claire-Césarine de Durfort de Duras, fille du feu dernier duc de Duras, dont :

1° Amédée-*Gabriel-Henri, comte de Chastellux, né en 1821, marié en 1841 à sa cousine*

Marguerite de Chastellux, née en 1820, veuve 3 septembre 1857, dont :

a. Henri de Chastellux, né en 1842; *b. Louis*, né en janvier 1849; *c. Bernard*, né en décembre 1849; *d.* Jean; *e.* Marie de Chastellux.

2° *Césarine*-Marie de Chastellux, née en 1821, mariée 7 février 1842 à *Ernest*, marquis de Lubersac.

3° *Félicie* de Chastellux, née en 1830, mariée 3 mai 1849 au comte *Xavier* de Blacas.

Sœur.

Victoire-*Georgine* de Chastellux, mariée en 1813 à Charles Huchet, comte de Labédoyère, veuve en août 1815.

Nièces.

(*Filles de* César, *comte de Chastellux, pair de France, et d'*Adélaïde *de Damas, veuve du comte de Vogué.*)

I. *Thérèse* de Chastellux, née en 1815, mariée au marquis de Lur-Saluces.

II. *Marguerite,* née en 1820, mariée à son cousin Amédée de Chastellux.

Cousine.

Laure Bruzelin, veuve 8 septembre 1856 d'Alfred, comte de Chastellux, pair de France.

CHOISEUL.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1855, p. 96. — Berceau : Bassigny et comté de Langres. — Premier auteur : Reinier de Choiseul 1060. — Titres : marquis de Stainville 27 avril 1722, duc de Choiseul 1758, pair 1759, duc de Praslin 1762. — Illustrations : quatre maréchaux de France, Charles de Choiseul-Praslin 1619-1626; César de Choiseul, duc de Plessis-Praslin 1670-1675; Claude de Choiseul-Francières 1693-1711 ; Jacques-Philippe de Choiseul-Stainville 1783-1789 ; plus de trente lieutenants généraux ou maréchaux de camp; des ministres; des ambassadeurs sous Louis XV et Louis XVI; des chevaliers du Saint-Esprit. — Branches : I. Des comtes de *Choiseul-Gouffier*, fixée en Russie; II. Des comtes de *Choiseul-d'Aillecourt*, existante en France ; III. Des ducs de Choiseul-Praslin, rapportée plus loin.— Armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.*

BRANCHE DUCALE.

Gaston-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin, né 7 août 1834.

Frères et sœurs.

I. Eugène-Antoine-*Horace* de Choiseul-Praslin, né 23 février 1837, sous-officier de hussards.

II. François-Hector-*Raynald*, né 29 juin 1839.

III. Marie-Laure-*Isabelle*, née 19 septembre 1826, mariée 18 septembre 1845 à Hermann de Cordero de Pam-

parato, marquis de Roburent, officier de cavalerie en Piémont.

IV. Charlotte-*Louise*-Cécile, née 15 juin 1828, mariée 21 novembre 1848 au comte *Alfred* de Gramont.

V. Fanny-Césarine-*Berthe*, née 18 février 1830, mariée 29 juillet 1852 au comte *Albert* de Robersart.

VI. *Aline*-Jeanne-Slanie, née 22 août 1831, mariée en juin 1851 à Eugène, comte de Chabannes.

VII. *Marie*-Marthe, née 10 juillet 1833, mariée 13 septembre 1852 au marquis *Artus* de Montalembert.

VIII. *Léontine*-Laure-Augustine, née 18 octobre 1835, mariée 22 juillet 1858 au marquis Louis d'Adda de Salvaterra.

Oncle et tantes.

I. *Edgard*, comte de Praslin, né en 1806, marié à *Georgina* Schickler, fille d'un baron prussien, veuf 12 juin 1849, dont :

Alix de Choiseul-Praslin, né en 1843.

II. Laure-Geneviève-*Marie* de Praslin, mariée à *Charles*, marquis de Calvière.

III. *Marguerite* de Praslin, mariée 18 juin 1839 au comte Hector de Béarn.

Aïeule du duc.

Charlotte-*Laure*-Olympe le Tonnelier de Breteuil, duchesse douairière de Praslin, mariée 18 juin 1803, veuve depuis le 29 juin 1841.

Grands-oncles du duc.

I. César-*Hippolyte, comte de Choiseul-Praslin, né 4 août* 1757, *marié 2 mai* 1780 *à Louise-Joséphine de Choiseul-d'Esguilly, mort dans l'émigration, dont :*

1° *Albéric*-César-Guy, comte de Choiseul-Praslin, pair de France, né 8 octobre 1787, marié à

Marie d'Herbouville, sœur de la marquise de Crillon.

2° Marie-*Nicolette* de Choiseul-Praslin, mariée 23 juin 1807 à *Charles*, duc de Talleyrand-Périgord.

II. *César*-René, *comte de Choiseul-Praslin, né* 15 *mai* 1779, *marié :* 1° *à* Amélie-*Cécile-Charlotte de Mauconvenant-Sainte-Suzanne, née en* 1789, *décédée* 20 *juin* 1812; 2° *à Catherine-Innocente de Rougé, née en* 1782, *veuve* 22 *mars* 1846, *décédée* 26 *avril* 1847.

Du premier lit :

1° *Ferry*-César-Corentin, vicomte de Choiseul-Praslin, né en 1808, marié 17 septembre 1822 à Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries.

2° *Léa*-Régine-Marie de Choiseul-Praslin, née en 1810, mariée en 1837 à Léon, comte de Choiseul-d'Aillecourt.

3° *Marie*-Louise-Antoinette de Choiseul-Praslin, née en 1812, mariée en 1839 à Georges, comte de Nédonchel.

Du second lit :

4° *Clotilde*-Éléonore-Josèphe-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre 1856 de *Jules*-Antoine-Melchior, marquis de Polignac.

CLERMONT-TONNERRE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Siboud de Clermont en 1080. — Chevalier croisé : Geoffroy de Clermont en 1245. — Titres : duc et pair 1775. — Illustrations : un maréchal 1747; un grand maître des eaux et forêts, un cardinal, un grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des ordres du roi. — Substitution par adoption de la famille Tillette de Mautort à un rameau cadet de la branche de Thoury en 1818. — Armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

BRANCHE DUCALE.

Aimé-Marie-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, ancien ministre de la guerre, pair de France, chevalier des ordres du roi, né 27 novembre 1779, marié 8 mai 1811 à

Charlotte-Mélanie de Carvoisin d'Achy, veuve du comte de Carvoisin, son parent, mère de :

1° Gaspard-Louis-*Aimé*, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1812, veuf 5 décembre 1847 de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, née en 1814, fille unique du dernier marquis de Clermont-Montoison; remarié 31 janvier 1857 à

Marie-Jeanne-Léontine de Nettancourt-Vaubecourt.

Du premier lit :

a. Aimé-Gaspard-Charles-*Roger*, né 17 décembre 1842.

b. Anne-Marie-*Mélanie*, née 13 janvier 1847.

2° Aimé-*Gaspard, vicomte de Clermont-Tonnerre, né en* 1818, *marié* 28 *juin* 1845 *à*

Sophie Guignard de Saint-Priest, fille du comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, veuve 18 juin 1849, dont :

a. Aimé-Georges-Henri, né 9 août 1846.

b. Isabelle, née en 1847.

3° *Aynard*-Antoine-François-Aimé de Clermont-Tonnerre, né 2 septembre 1827, capitaine d'état-major, marié 4 août 1856 à *Victoire*-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de la Charce, née 27 juin 1836, dont :

Charles-Henri, né 6 juin 1857.

4° Jules *de Clermont-Tonnerre, marié en* 1842 *à* Léontine *de Crillon, veuve* 8 *décembre* 1849.

Cousins

(*Oncles du duc à la mode de Bretagne*).

I. *Gaspard,* marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796.

II. *André*-Aurore, comte de Clermont-Tonnerre, né 20 janvier 1799.

COIGNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 145. — Berceau : Normandie. — Filiation : depuis Thomas Guil-

lotte, seigneur de Franquetot 1582. — Titres : comte 1650, duc 1747, pair 1787. — Illustrations : François de Coigny, maréchal de France 1745; Henri de Coigny, lieutenant général 1780, maréchal de France 1816. — ARMES : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du même métal.*

Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de Franquetot, duc de Coigny, ancien pair de France, général de brigade, né 4 septembre 1788, marié 16 juin 1822 à

Henriette Dundas, fille unique de sir Hew-John Dalrymple-Hamilton, dont :

1° Jeanne-Henriette-*Louise* de Franquetot de Coigny, née en 1824, mariée en 1847 à John Dalrymple-Hamilton, esquire, membre de la chambre des communes, né en novembre 1814.

2° *Georgina* de Franquetot de Coigny, née en 1826, mariée en 1850 à lord Newart.

3° *Marie* de Franquetot de Coigny, née en 1840, décédée 23 août 1858.

CONÉGLIANO.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 138. — Maison : de Moncey. — Titres : duc en 1809, pair 4 juin 1814. — Substitution de Duchesne de Gillevoisin à la pairie de son beau-père par lettres du 21 décembre 1825. — ARMES : *d'azur, à une main d'or, mouvante d'une aile d'argent et tenant une épée du même.*

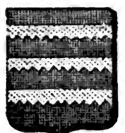
Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin, duc de Conégliano, marié à Françoise-Hélène Jeannot de Moncey, fille du maréchal duc de Conégliano, née en 1790; veuf en décembre 1852, dont :

Claude-*Adrien*-Gustave Duchesne de Gillevoisin, marquis de Conégliano, chambellan de l'Empereur, marié 9 mai 1857 à

Aimée-Félicité-Jenny, fille du baron Levavasseur.

COSSÉ.

(DUCS DE BRISSAC ET DE COSSÉ.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 112. — Berceau : Cossé en Anjou. — Filiation : Thibaud de Cossé 1490. — Chevaliers croisés : F. de Cossé 1190; Roland de Cossé 1248. — Titres : comte de Brissac 1560; duc et pair de Brissac 1611; duc non héréditaire de Cossé 1784. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Cossé 1550-1563; Artus de Cossé, son frère, 1567-1582; Charles, duc de Brissac, 1594-1621; Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1768-1780; six chevaliers des ordres du roi, un grand maître de l'artillerie, trois lieutenants généraux. — ARMES : *de sable, à trois fasces d'or, denchées en leur partie inférieure.*

I. BRANCHE DUCALE.

Marie-Artus-*Timoléon* de Cossé, duc de Brissac, fils de feu *Timoléon*, duc de Brissac, et d'*Élisabeth* de Malide, né 13 mai 1813, marié à

Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie, fille d'Auguste-François-Joseph le Lièvre de la Grange et de Nathalie-Irène-Marie-Victurnienne de Beauvau, dont :

1° Roland; 2° Pierre; 3° Artus.

Frère consanguin du duc.

Aimé-Maurice-*Artus*-Timoléon, marquis de Brissac, fils du feu duc de Brissac et d'Augustine de Bruc-Signy.

Sœur germaine du duc.

Armandine-Charlotte-Thérèse, née 19 septembre 1816, mariée 29 octobre 1838 au comte *Henri* de Bonneval, veuf de *Marie*-Constance-Eusébie, sa sœur aînée.

Oncle et tante du duc.

I. Désiré-*Emmanuel*-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, né 3 juillet 1793, marié 27 octobre 1817 à

Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency-Tancarville, née 28 août 1798, dont :

1° *Henri*-Charles-Anne-Timoléon-Marie, né en 1818, marié 25 avril 1851 à Louise-Marie-*Matéa* de Veau de Robiac, dont :

Louis-Marie-Timoléon-Henri, né 23 août 1852.

2° Marie-Christian-Timoléon-*Ferdinand* de Cossé-Brissac, né en 1820, marié 5 juillet 1852 à Caroline-Joséphine-Marie du Boutet.

3° *Louise* de Cossé-Brissac.

4° *Marie* de Cossé-Brissac, religieuse.

5° Marie-Auguste-Charlotte-*Clotilde*, mariée 12 septembre 1843 au baron de Schilde, des Van de Werve, veuve en novembre 1845.

6° Marie-*Berthe* de Cossé, mariée 28 mai 1849 au comte de Robien.

II. Augustine-Charlotte-Louise-Marie de Cossé-Brissac, née 16 avril 1796, mariée en avril 1820, veuve du comte de Marcieu, capitaine de cavalerie.

Cousins et cousines du duc.

I. *Charles*-Marcel-Louis, marquis de Cossé-Brissac, né 11 août 1800, marié en 1833 à

Marie-*Antoinette*-Françoise du Cluzel, née 21 janvier 1793, veuve du comte Frédéric de Mérode 4 novembre 1830; dont :

Antoine-François, comte de Cossé-Brissac, né 1er janvier 1836, marié 24 octobre 1857 à Marie-Catherine-Adélaïde-Charlotte de Gontaut-Biron.

II. Marie-Anne-*Esther* de Cossé-Brissac, née 13 septembre 1801, mariée 18 juillet 1826 au marquis d'Espinay Saint-Luc, veuve 1er janvier 1858.

II. COMTES DE COSSÉ-BRISSAC.

(Branche éteinte dans les mâles.)

Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldegonde, mariée à Arthus, comte de Cossé-Brissac, veuve 6 mars 1857, dont :

1° *Stéphanie* de Cossé-Brissac, mariée 14 avril 1841 au duc de Rivière.

2° *Mathilde*-Louise-Camille de Cossé-Brissac, mariée à Amédée-Joseph de Pérusse, comte des Cars.

CRILLON.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 137. — Maison : Balbes de Berton. — Berceau : Quiers.—Branches : de Balbes, à Quiers; de Balbes-Berton-Sambuy, à Turin; de Balbes-Berton-Crillon, au Comtat-Venaissin. — Titres : duc de Crillon par diplôme papal 1725 ; grand d'Espagne en 1782; pair de France 17 août 1815; duc français 11 juin 1817. — Illustrations : Thomas Berton, chevalier croisé 1202 ; le *brave Crillon*, colonel général d'infanterie française; trois lieutenants généraux. — ARMES : *d'or, à cinq cotices d'azur*. — Devise : FAIS TON DEVOIR.

I.

Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue Berton des Balbes, duc de Crillon, pair de France, général de brigade, né à Paris 15 décembre 1782, marié 15 septembre 1806 à *Zoé*-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née 10 juin 1787, veuf 3 mars 1849, dont :

1° Victurnienne-*Ernestine*, mariée en 1829 à Ferdinand, marquis de Gramont.

2° Marie-Victurnienne-*Stéphanie*, mariée 29 mai 1832 à Sosthènes, marquis de Chanaleilles.

3° Victurnienne-Louise-*Valentine*, mariée en janvier 1832 à *Charles*, *duc* Pozzo-di-Borgo.

4° *Louise*-Victurnienne, mariée 8 mai 1838 à Charles Riquet, *duc* de Caraman.

5° *Juliette*-Anne-Victurnienne, mariée 18 juillet 1843 à Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix.

Frère du duc.

Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de Crillon, général de brigade, pair de France, né 30 juillet 1784, marié en février 1810 à

Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville, pair de France, et de Marie-Louise-Victoire le Bascle d'Argenteuil, dont :

1° *Léontine*, mariée en 1842 à Jules, prince de Clermont-Tonnerre, veuve 8 décembre 1849; remariée au comte de Gontaut-Biron.

2° Marie-Louise-*Amélie*, mariée en juin 1842 à Armand, duc de Polignac.

II. CRILLON-MAHON.

(*Veuve de* Louis *de Crillon*, *dernier duc de Mahon*, *né à Madrid en* 1801, *marié en* 1834, *décédé* 16 *septembre* 1841.)

Joséphine Fischer, duchesse de Mahon, née en 1816, remariée au comte Manfredo Bertone de Sambuy, ancien ministre de Sardaigne à Rome.

Du premier lit :

Marie-Antoinette-Gabrielle de Crillon-Mahon, née 12 avril 1838.

Sœur du dernier duc.

Scholastique de Crillon-Mahon, baronne du Laurens, née en janvier 1803.

Belle-mère du dernier duc.

Louise-Marie-Charlotte de Chassepot de Pissy, mariée en 1827 à Louis-Antoine-François de Paule de Crillon, duc de Mahon, veuve 5 janvier 1832.

CRUSSOL.

(Ducs d'Uzès et de Crussol.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — Filiation : Géraud Bastet, vivant en 1110. — Illustrations : Pons Bastet, chevalier croisé en 1191 ; un grand maître de l'artillerie; des lieutenants généraux, gouverneurs de provinces ; sept chevaliers des ordres du roi. — Titres : vicomte d'Uzès 1483 ; duc d'Uzès 1505 ; pair 1572-1838. — Armes : (Annuaire de 1845, pl. D.)

Armand Géraud-Victurnien-Jacques-*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzès, membre du Corps législatif (Gard), marié à

Françoise-Élisabeth-Antoinette-Sophie de Talhouet, dont :

1° Amable-Antoine-Jacques-*Emmanuel* de Crussol-d'Uzès, né 18 janvier 1840, reçu à l'école Saint-Cyr en 1857.

2° Jacques-*Frédéric* de Crussol-d'Uzès, né 1er septembre 1841, reçu à l'École navale en 1858.

3° *Laure*-Françoise-Victorine de Crussol-d'Uzès, née 28 avril 1838, mariée en 1857 au vicomte d'Hunolstein.

4° *Élisabeth*-Olive-Emmanuelle, née 4 septembre 1843.

5° *Mathilde*-Honorée-Emmanuelle, née 8 août 1850.

Tante.

Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thimarette, née à Paris 6 janvier 1785, mariée 17 avril 1804 au marquis de Rougé, pair de France; veuve en décembre 1835.

DECAZES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 121. — Auteur : Élie Decazes, fils d'un lieutenant au présidial de Libourne; juge au tribunal de la Seine; préfet de police 9 juillet 1814; créé comte 27 janvier 1815; pair de France 31 janvier 1818; duc 20 février 1820; commandeur de l'ordre du Saint-Esprit 30 septembre 1820; grand-croix de la Légion d'honneur 21 octobre 1841; grand référendaire de la Chambre des pairs en 1836. — Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Élie, duc Decazes, né 28 septembre 1780, chevalier des ordres du roi, marié : 1° en 1805 à Elisabeth-Fortunée, fille du comte Muraire, née en avril 1790, décédée 25 janvier 1806 ; 2° le 12 août 1818 à

Égédie, fille de Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont :

1° *Louis*-Charles-Élie-Amanieu, marquis Decazes, duc de Glucksberg, né en 1819.

2° *Stanislas* Decazes, né en 1823.

3° *Henriette* Decazes, mariée au baron Lefebvre (de Tournay).

DURFORT

(Ducs de Duras, de Lorge et de Civrac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 122. — Berceau : Agénois et Languedoc. — Filiation authentique depuis Arnaud de Durfort 1310. — Chevalier croisé : Bernard de Durfort 1190. — I. Branche aînée : marquis de Duras

1609; ducs de Duras, pairs de France en mai 1668, non enregistrés; ducs héréditaires de Duras 1689; pairs 1755; un chevalier de l'ordre de la Jarretière; cinq chevaliers des ordres du roi; trois maréchaux de France : 1° Jacques-Henri de Durfort, neveu de Turenne, 1675-1704; 2° Jean de Durfort, duc de Duras, 1741-1770; 3° Emmanuel de Durfort, duc de Duras, 1775-1789. — II. Branche de Lorge: ducale 1691, éteinte en 1775; un lieutenant général; un chevalier des ordres du roi; deux maréchaux de France : Guy-Aldonce, duc de Lorge 1676-1702; Guy-Michel, comte de Lorge 1768-1833. — III. Branche de Lorge-Civrac: ducs de Lorge en 1775; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la bande d'azur; aux* 2 *et* 3 *de gueules, au lion d'argent.*

I. DUC DE DURAS.

(Éteinte dans les mâles en 1838.)

Maria de Dias-Santos, duchesse douairière de Duras, mariée en 1829 à *Amédée* de Durfort, duc de Duras, veuf de *Marie* le Chat de Kersaint, décédé 3 août 1838.

Du premier lit :

1° Claire-Louise-Augustine-Félicité-Maclovée de Durfort-Duras, née 19 août 1798, veuve de Léopold de la Trémoille, prince de Talmont, remariée 14 septembre 1819 au comte *Auguste* de la Rochejaquelein, oncle du sénateur.

2° *Claire*-Césarine, mariée 1er septembre 1819 au duc de Rauzan.

II. DUC DE LORGE-CIVRAC.

Émeric-Laurent-Paul-Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié 15 janvier 1823 à Émilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, veuf 22 avril 1844, dont :

1° Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, comte de Lorge, né en 1829, marié en janvier 1858 à Adélaïde-Jeanne-Aymardine de Nicolaï.

2° Marie-*Augustin*, né en 1840.

3° Laurence-Joséphine-*Éléonore*, née en 1825, mariée 27 mai 1844 à Alfred de Budes, comte de Guébriant.

4° *Marie*-Hélène-Louise, née en 1842.

Frères et sœurs.

I. Louis-Albéric-*Aldonce*, marquis de Durfort, marié à *Alix* du Plessis-Châtillon, dont : 1° Émeric, né en 1839; 2° Gabrielle, née en 1842; 3° *Marie*-Charlotte-Gabrielle, née 29 février 1844; 4° Louise, née en 1846.

II. Septime, comte de Durfort, marié 8 avril 1845 à Eléonore-*Isabelle* Gars de Courcelles, née en 1823.

III. *Olivie*-Marie de Durfort, mariée à Emmanuel-Philippe Thibaud, marquis de la Roche-Thulon.

IV. Eudoxie de Durfort, comtesse de Lorge, chanoinesse.

V. Aliénor de Durfort, mariée en juin 1837 au comte René de Colbert-Maulevrier.

III. MARQUIS DE CIVRAC.

Émeric de Durfort, marquis de Civrac, marié 22 novembre 1836 à

Marie-Charlotte-*Similienne* de Sesmaisons, née en 1817.

Frère et sœurs.

I. Marie-*Henri*-Louis de Durfort, comte de Civrac, membre du Corps législatif, marié 17 mai 1853 à

Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre.

II. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas.

III. *Élisabeth* de Durfort de Civrac.

IV. *Henriette*, mariée à *Paul* Le Clerc, comte de Juigné.

FITZ-JAMES.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre 1670. — Titres : duc de Berwick 1687; duc de Fitz-James, pair de France 1710. — Illustrations : maréchal de Berwick 15 février 1706-12 juin 1734; Charles, duc de Fitz-James, maréchal 1773-1787.

Édouard-Antoine-Sidoine, duc de Fitz-James, né en 1827, marié 17 mai 1851 à

Marguerite-Augusta, fille de *Gustave*-Charles-Frédéric, comte de Lœvenhielm, ministre de Suède à Paris, dont :

1° *Jacques*-Gustave de Fitz-James, né 12 février 1852.

2° Françoise, née en 1853.

3° N...., né en 1855.

Frère et sœurs.

I. Jacques-*Charles*-Édouard de Fitz-James, né en 1836.

II. Jacqueline-*Arabella* de Fitz-James, mariée 10 mai 1847 au prince Scipion-Gaspard Borghèse, duc de Salviati, dont la mère est née la Rochefoucauld.

III. Charlotte-*Marie* de Fitz-James, mariée 8 mai 1849 à Étienne, comte de Gontaut-Biron.

IV. *Antoinette* de Fitz-James, née en 1837.

Mère.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Oncle du duc.

Charles, comte de Fitz-James, né en 1801, veuf en octobre 1856 de *Cécile*-Marie de Poilly, fille du baron de Poilly, dont :

1° *Jacques* de Fitz-James, sous-lieutenant d'infanterie.

2° Charles-*Robert* de Fitz-James, enseigne de vaisseau, né 25 juin 1835.

3° *David*-Henri, né en 1841, élève de l'École navale.

4° *François*, né en 1843.

5° *Élisabeth* de Fitz-James, née en 1834.

Aïeule du duc.

Sidonie de Choiseul-Gouffier, veuve du marquis de Torcy, remariée 6 décembre 1819 à Édouard, duc de Fitz-James, veuve en 1838.

GRAMONT

(Ducs de Gramont, de Guiche et de Lesparre).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 151. — Maison d'Aure; princes souverains de Bidache et de Barnache avec droits régaliens jusqu'en 1789;

alliés au sang royal d'Aragon, de Navarre et à la famille d'Orléans. — Souche : Bernard, comte de Comminges 1150. — Titres : duc et pair de Gramont 1648; duc de Guiche, de Lesparre et de Louvigny, à brevet. — Illustrations : Antoine, maréchal 1641-1678; Antoine, maréchal 1724-1725; des vice-rois, régents du royaume de Navarre; des cardinaux; des évêques; des lieutenants généraux; des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

I. BRANCHE DUCALE.

Antoine-Alfred-*Agénor* de Gramont, duc de Gramont, né 14 août 1819, ambassadeur de France près du saint-siége, marié 27 décembre 1848 à

Emma-Mary Mackinnon, fille de William-Alexandre Mackinnon, esquire, membre du parlement anglais, dont :

1° Antoine-*Agénor*, duc de Guiche, né 22 septembre 1851.

2° Antoine-Alexandre-Alfred-Auguste-*Armand*, né 30 janvier 1854.

3° Antoine-Albert-Guillaume-*Alfred*, né 24 septembre 1856.

4° Antoinette-Marie-*Corisandre*, née 27 avril 1850.

Frères et sœurs.

I. Antoine-Philibert-Léon-*Auguste* de Gramont, *duc de Lesparre*, né 1er juillet 1820, lieutenant-colonel au 3e cuirassiers, marié 4 juin 1844 à

Marie-Sophie de Ségur, fille d'*Alexandre*, vicomte de Ségur, et de Caroline de Mauvières, dont :

1° Antonine-Joséphine-*Marie*, née 31 mars 1845.

2° Antonine-*Aglaé*, née 11 juin 1848.

II. Antoine-*Alfred*-Annérius-Théophile, comte de Gramont, chef de bataillon au 76e de ligne, né 2 juin 1823, marié 21 novembre 1848 à

Charlotte-*Louise*-Cécile de Choiseul-Praslin.

III. Antonia-Aglaé-Armandine-*Ida* de Gramont, née 5 octobre 1826, mariée 25 novembre 1850 au marquis du Prat, de la maison du chancelier du Prat.

IV. Antonia-Gabrielle-*Léontine* de Gramont, née 2 mars 1829.

Mère du duc.

Anna-Quintina-Albertine-*Ida*, fille d'*Albert* de Grimaud, comte d'Orsay, général de division, et d'Éléonore, baronne de Franquemont, mariée 23 juillet 1818 à Antoine-Geneviève-Héraclius-*Agénor*, duc de Gramont, veuve 4 mars 1855.

Tante du duc.

Corisandre-Armandine-Sophie-Léonie-Hélène de Gramont, née 6 octobre 1780, mariée 28 juillet 1806 à Charles-Auguste Bennet, comte de Tankerville, pair d'Angleterre.

II. GRAMONT-D'ASTER.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-*Agénor*, comte de Gramont-d'Aster, né 8 mars 1814, pair de France par l'hérédité 27 juillet 1825; marié 16 mai 1843, veuf 10 décembre 1846 de Marie-Louise-Augustine-*Coralie* Durand, dont :

Antoine de Gramont-d'Aster, né 4 décembre 1846.

Sœurs.

I. Antoinette-Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont-d'Aster, mariée à Roger Gabélion, comte de Salmour en Piémont.

II. Thérèse de Gramont-d'Aster, mariée à Claude-Marie-Gustave, marquis d'Advisard.

III. Antoinette-Marie-Madeleine-Amable-Amélie de Gramont-d'Aster, mariée à Edmond-Jean-Guillaume Gravier, comte de Vergennes.

GRAMONT.

(DUC DE CADEROUSSE.)

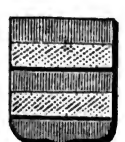


Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 165. — Berceau : Dauphiné. — Filiation authentique depuis Robert de Gramont 1442. — Titres : marquis de Vachères 4 mai 1689, duc de Caderousse, créé par le roi Charles X, 28 avril 1827. Le duché de Caderousse, au Comtat-Venaissin, érigé par le pape Alexandre VIII en 1665,

pour la maison d'Ancezune, avait passé par héritage dans celle de Gramont en 1767. — Armes : *d'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.*

Emmanuel-Jean-*Ludovic* de Gramont, né en 1834, fils de Charles de Gramont, duc de Caderousse, et de Louise-Hélène-Paulze d'Ivoy; duc de Caderousse 28 septembre 1854, par la mort de son frère aîné à bord de *l'Artic;* attaché d'ambassade.

HARCOURT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 159. — Berceau : Normandie.— Tige: Bernard le Danois, parent de Rollon. — Titres : comte en mars 1338; duc d'Harcourt 1700; pair de France 1709. — Illustrations : quatre maréchaux : Jean d'Harcourt 1285-1302, amiral de France en 1295; Henri, duc d'Harcourt 1703-1718; François, duc d'Harcourt 1746-1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt, 1775-1784; Philippe, évêque de Salisbury 1140, de Bayeux 1145; Robert, évêque de Coutances en 1291. — Armes : *de gueules, à deux fasces d'or.* La branche d'Olonde charge sur le tout d'un écu : *d'azur, à une fleur de lis d'or.*

I. HARCOURT-BEUVRON.

François-*Eugène*-Gabriel, duc d'Harcourt, né 22 août 1786, député 1827-1837, ambassadeur en Espagne en 1830, pair de France 3 octobre 1837, duc 5 octobre 1840 par le décès de François-Marie-*Alphonse*, son frère aîné, marié 14 avril 1807 à

Aglaé Terray, née 17 avril 1788, dont :

1° *Henri-Marie-Nicolas d'Harcourt, marié 1er décembre 1829 à Slanie de Choiseul-Praslin; veuf 29 novembre* 1843, *décédé* 29 *septembre* 1846, *laissant :*

a. Charles-*François*-Marie, marquis d'Harcourt, né en 1835, lieutenant au 17e chasseurs à pied.

b. *Louis*-Marie, comte d'Harcourt, né en 1837. *c.* *Pierre*, né 25 octobre 1842. *d.* *Jeanne*, née 25 mars 1840.

2° Bruno-*Jean*-Marie, capitaine de frégate, né 14 octobre 1813, marié 11 décembre 1856 a

Marie-Caroline-*Juliette* d'Andigné de la Chasse.

3° *Bernard*-Hippolyte-Marie d'Harcourt, ancien ministre de France à Stuttgard, marié 13 mai 1851 à

Élisabeth-Marie-Casimir, fille du comte de Saint-Priest, dont:

Marie, née 31 mai 1854.

4° *Henriette*-Marie d'Harcourt, née 8 octobre 1828, mariée 6 octobre 1847 au comte Léon d'Ursel, fils du duc d'Ursel (Belgique).

Sœur.

Aymardine-Marie-Juliette d'Harcourt, veuve 9 février 1834 d'Hélion de Villeneuve, marquis de Vence, pair de France.

II. BRANCHE D'OLONDE.

Georges-Trévor-Douglas-Bernard, marquis d'Harcourt, né 4 novembre 1809, marié 5 août 1841 à

Jeanne-*Paule* de Beaupoil de Saint-Aulaire, fille de feu *Louis*-Claire, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont:

1° Bernard; 2° Emmanuel; 3° Amédée; 4° Pauline; 5° Marie d'Harcourt.

Nièces.

(*Filles de* William-*Bernard*, *marquis d'Harcourt et d'Élisabeth-Georgina-Henriette Cavendish*, *mariée en* 1837, *veuve en* 1847.)

I. Marie d'Harcourt; II. Marie; III. Alice.

ISLY.

(Bugeaud de la Piconnerie.)

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 105. — Berceau : le Périgord. — Créations : maréchal de France 31 juillet 1843; duc d'Isly 16 septembre 1844.

Georges Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, né en 1833, héritier du titre paternel 9 juin 1849.

Sœurs du duc.

I. Léonie, mariée à N... Gasson, receveur général.

II. *Éléonore*, mariée 7 juillet 1846 à Henri-Louis Feray, général de brigade.

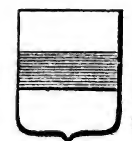
Duchesse douairière.

Élisabeth Jouffre-Lafaye, veuve 11 juin 1849 de Thomas-Robert Bugeaud, duc d'Isly, maréchal de France.

LEUCHTENBERG.

(Beauharnais.)

Famille adoptive de l'empereur Napoléon Ier.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 89. — Berceau : Orléanais. — Nom de famille : Beauharnais. — Filiation : Guillaume de Beauharnais, seigneur de Miramion et de la Chaussée 1398. — Titres : comte des Roches-Baritaud 1750; marquis de Beauharnais 1756; duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstædt en Bavière 1817. — Armes : *d'argent, à la fasce d'azur.*

I. LEUCHTENBERG.

Nicolas-Maximilianowitsch-Romanoffski, duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstædt, né 4 août 1843, titré par ukase *Altesse Impériale.* (*Résidence :* Saint-Pétersbourg.)

Frères et sœurs.

I. *Eugène*-Maximilianowitsch, né 12 février 1847.

II. *Serge*-Maximilianowitsch, né 20 février 1849.

III. *Georges*-Maximilianowitsch, né 29 février 1852.

IV. *Marie*-Maximilianowna, née 16 octobre 1841.

V. *Eugénie*-Maximilianowna, née 1er avril 1845.

Mère.

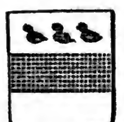
Marie-Nicolaewna, fille aînée de l'empereur de Russie, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

Tantes du duc.

I. *Joséphine*-Maximilienne-Eugénie, née 14 mars 1807, mariée 19 juin 1823, reine de Suède.

II. *Amélie*, impératrice douairière du Brésil.

II. COMTE DES ROCHES-BARITAUD.



Cette branche s'est éteinte dans les mâles, le 10 janvier 1819, par la mort de Claude, comte de Beauharnais, pair de France, qui avait épousé : 1° Claude-Françoise-Gabrielle-Adrienne, fille du marquis de Marnezia, député de la noblesse aux états généraux; 2° N. Fortin, fille d'un ancien capitaine de cavalerie. — ARMES : Cette branche avait conservé les anciennes armes des Beauharnais : *d'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes du même.*

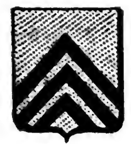
Du premier lit :

Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, grande-duchesse douairière de Bade, née 28 août 1789, veuve 8 décembre 1818 (*voyez:* BADE, page 8).

Du second lit :

Joséphine-Désirée, mariée 7 novembre 1832 à Adrien-Hippolyte, marquis de Quiqueran de Beaujeu.

LEVIS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 132. — Filiation authentique depuis Philippe de Levis 1197, père de Guy Ier, maréchal de l'*armée de la foi.* — Chevalier croisé : Guy III de Levis, maréchal de Mirepoix, 1270. — Illustrations : deux maréchaux de France : Pierre-Louis de Levis, duc de Mirepoix 1757; François-Gaston, duc de Levis 1783-1787, qui se distingua dans les guerres d'Amérique, et dont la veuve, Gabrielle-Augustine Michel de Tharon, périt sur l'échafaud révolutionnaire; trois lieutenants généraux; huit chevaliers des ordres du roi; des ambassadeurs; un grand maître des eaux et forêts; un cardinal, six archevêques, cinq évêques. — Branches principales : 1° marquis de Levis, maréchaux héréditaires de la Foi, duc de Mirepoix 1751-1757; pairs de France en 1827; 2° marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Luis, grands d'Espagne de 1re classe, pairs de France en 1827; 3° ducs de Levis, créés ducs en 1763, pairs de France en 1814; 4° ducs de Ventadour, créés ducs en 1578, pairs de France en 1589; éteints en 1661; 5° barons, puis comtes de Quélus, éteints en 1643. — ARMES : *d'or, à trois chevrons de sable.*

I. MARQUIS DE LEVIS.

Léo, marquis de Levis, ancien pair de France et aide de camp du maréchal duc de Reggio, chevalier de Saint-Louis, marié à *Zoé* Lepelletier-des-Forts.

II. MARQUIS DE MIREPOIX.

Guy-Adrien-Charles-Marie, *marquis* de Levis-Mirepoix, duc de Fernando-Luis, grand d'Espagne de première classe, né en 1820, marié 9 juillet 1844 à

Marie-Josèphe-Hildegarde-Ghislaine, fille du comte Henri de Mérode, née 18 novembre 1820, dont :

Charles-François-Henri-Jean-Marie, né 21 juillet 1849.

Frère.

Adélaïde-Charles-Marie-*Sigismond*, comte de Levis-Mirepoix, né en 1821, marié 18 juillet 1843 à

Juliette de Crillon, fille du duc de Crillon, dont :

1° *Gaston*-Gustave-Marie, né 5 mai 1844.

2° Adrien-Charles-Félix, né 1er mai 1846.

3° Adrien-Charles-Marie-Valentin, né 8 janvier 1849.

Mère.

Charlotte de Montmorency-Laval, née en 1799, fille de feu Anne-Pierre-Adrien de Montmorency, duc de Laval et de Fernando-Luis, grand d'Espagne, mariée en 1817 à Gustave, marquis de Levis-Mirepoix, veuve 7 juin 1851.

Tante.

Delphine-Céleste de Levis-Mirepoix, mariée : 1° à Gaspard-Félix de Vichy ; 2° à *Théodore*, comte de Ronche-rolles.

III. DUCS DE LEVIS.

Gaston, duc de Levis, pair de France par l'hérédité 15 novembre 1830, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, né en 1794, marié en mars 1821 à Marie-Catherine-*Amanda* d'Aubusson de la Feuillade, née en 1799 ; veuf 28 mars 1854.

MAILLÉ.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 138. — Berceau : Touraine. — Filiation authentique : Gausbert de Maillé 1035. — Chevaliers croisés : Foulques de Maïllé 1096 ; Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple 1187 ; Hardouin, baron de Maillé 1248. — Illustrations : Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, 1632-1650 ; Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Graville, vice-amiral, 1646. — Créations : duc de Fronsac à brevet 1639-1646; ducs héréditaires de Maillé 1784; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à trois fasces nébulées de gueules.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

I. MARQUIS DE LA TOUR-LANDRY.

Charles-Hardouin-Jules-Xavier, marquis de Maillé de la Tour-Landry, né 5 avril 1806, officier de cavalerie, démissionnaire en 1830, marié 25 octobre 1831 à

Marie-Eudoxie-*Mathilde*, fille de Pascal-*Auguste*-Joseph Baudon et de *Clémentine* de Boubers, dont :

1° *Hardouin*-Charles, né 8 novembre 1835, marié en avril 1858 à Anne-Marie-Louise d'Orceau de Fontette.

2° *Henri*-Louis-Auguste-Urbain, né 4 juillet 1837.

3° *Urbain*-Armand, né 5 juin 1848.

4° *Claire*-Clémence-Auguste, née 20 janvier 1833, mariée en 1857 au comte de Divonne.

5° *Clémence*-Marie-Auguste, née 20 mai 1834, mariée 28 mai 1855 au baron de Cambray.

6° *Marthe*-Raymond-Mathilde, née 17 mars 1840.

7° *Jacqueline*-Mathilde-Blanche, née 27 août 1841.

8° Hyacinthe-Marie-Thérèse, née 25 octobre 1843.

9° *Marie*-Charlotte-Auguste, née 31 juillet 1845.

10° Mélanie-Augusta, née 25 septembre 1849.

Tantes.

I. *Adélaïde* de Maillé, née 18 décembre 1787, mariée 28 mai 1805 au comte de Hautefort, veuve 12 mai 1850.

II. *Isabelle* de Maillé, née 21 juillet 1805, mariée à Camille-Auguste, marquis de Contades-Gizeux.

II. MARQUIS DE L'ÉCHASSERIE.

Philippe-Joseph-Augustin, marquis de l'Échasserie, né 19 août 1777, marié 4 août 1804 à Marie-Hyacinthe-Françoise du Pisannet de Bellefonds, dont :

1° *Gustave*-Fortuné de Maillé de l'Échasserie, né 31 mars 1809, marié en 1833 à

Louise-Désirée de Hanne de la Saumerière, dont il a :

a. Gustave-Alfred, né en 1834; *b.* François-Bertrand; *c.* Louise-Noémi-Bérengère.

2° *Stanislas*-Charles, né 31 mai 1813, marié en 1832 à *Joséphine* Cassin de la Loge.

3° *Armand*, marié en 1852 à *Mathilde* Soyer.

4° *Loïde*-Claire, née 6 février 1807, veuve d'Alexandre de Boylève, remariée en 1834 à Philippe de Berthelot de Villeneuve, son cousin.

5° Jenny-Charlotte-*Aurélie*, née 25 juillet 1810, mariée en 1843 à Charles-Nicolas Duchâtel, ancien officier au régiment de Bassigny.

Cousine.

Caroline de Maillé, mariée à Timothée, marquis de Cumont, veuve 4 mars 1853.

III. DUCS DE MAILLÉ.

Jacquelin-Armand-Charles, duc de Maillé, né en 1815, fils d'Armand, duc de Maillé, et de Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, sa seconde femme, marié 15 octobre 1845 à

Charlotte-Eustachine-*Jeanne* d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, dont :

1° Rainulphe-Marie-Armand-*Jacquelin* de Maillé, né 7 avril 1850.

2° *Hélène*-Jeanne-Blanche de Maillé, née 4 juillet 1846.

3° Louise-Marie-Claude de Maillé, née 18 avril 1848.

4° *Renée* de Maillé, née en 1851.

5° *Solange*, née en 1853.

Frère germain.

Urbain-Hardouin-*Armand*, comte de Maillé, né en 1816; marié 11 mai 1853 à

Anne-Élisabeth-Adèle-Jeanne Lebrun de Plaisance, dont :

1° N..., né 19 juin 1856.

2° N..., né 7 janvier 1858.

3° N..., née 8 mai 1854.

Sœur consanguine.

Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé, fille d'Armand, duc de Maillé, et d'Henriette-Victoire de Fitz-James, sa première femme, née 8 décembre 1795, mariée au duc de Castries.

Pierre Pélissier x Catherine Barbier

MALAKOFF (PÉLISSIER).

Amable-Jean-Jacques Pélissier, né à Maromme 6 novembre 1794, maréchal de France 12 septembre 1855, duc de Malakoff 22 juillet 1856, marié 12 octobre 1858 à

Marie-Isabelle-Sophie-Andrée-Françoise de Paule Valera, fille du marquis de la Paniéga.

MARMIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, pages 130 et 386. — Berceau : le comté de Bourgogne. — Filiation : Huguenin Marmier, bourgeois de Langres 1380, dont la descendance se fixa à Gray. — Érection de la terre de Seveux en marquisat, sous le nom de Marmier en juillet 1740. — Substitution du marquis de Marmier à la pairie du duc de Choiseul 15 mai 1818. — Prise de possession du titre de duc de Marmier 8 juillet 1845. — ARMES : *de gueules, à la marmotte d'argent.*

Alfred-Philippe-Étienne-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier, ancien député de la Haute-Saône, marié en 1833 à

Henriette-*Anna*-Charlotte Dubois de Courval, sœur du vicomte de Courval, gendre du général Moreau, dont :

Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de Marmier, né 13 avril 1834, marié en novembre 1856 à Louise-*Coralie* Lemarois, fille du sénateur; veuf 22 septembre 1858, dont :

N... Marmier, né 17 octobre 1857.

Sœur.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Duchesse douairière.

Stéphanie de Choiseul, veuve 8 juillet 1845 de Philippe-Gabriel, duc de Marmier.

MASSA (Regnier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 186. — Auteur et filiation : Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa 29 septembre 1809, ministre de la justice 1802-1813; Nicolas-François-Sylvestre Regnier, son fils, comte de Gronau, duc de Massa 24 juin 1814, pair de France 1816-1851, aïeul du chef actuel. — Armes : *d'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or.*

André-Philippe-*Alfred* Regnier de Gronau, duc de Massa, né en 1837.

Mère.

Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, mariée à Alphonse-Adel-Alfred Regnier de Gronau, marquis de Massa, veuve en 1845; remariée au baron Roger, ancien capitaine de hussards.

Oncle et tantes.

I. Alexandre-*Philippe* Regnier, marquis de Massa, né en 1831, sous-lieutenant aux guides.

II. Charlotte-Joséphine-Nancy Regnier de Massa, mariée à Jacques-Edouard Burignot, baron de Varenne, ambassadeur à Berlin.

III. Adèle-Marie-Sidonie-Mathilde, née en 1827.

Aïeule.

Antoine-Charlotte Macdonald, fille du maréchal duc de Tarente, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-Sylvestre Regnier, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

MONTEBELLO (LANNES DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 153. — Auteur : Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire 19 mai 1804, né à Lectoure 11 avril 1769, blessé mortellement à Essling en mai 1809. — ARMES : *de sinople, à l'épée d'or.*

Napoléon Lannes, duc de Montebello, né 30 juillet 1801, pair de France 17 août 1815, ambassadeur de France près la cour de Russie et ancien ministre de la marine, marié 10 juillet 1830 à

Éléonore-Marie Jenkinson, fille de sir Charles Jenkinson, baronnet, née 7 février 1810, dont :

1° *Napoléon*-Camille-Charles-Jean de Montebello, né 30 octobre 1835, aspirant de marine.

2° *Charles*-Louis-Maurice, né en 1836, sous-lieutenant de chasseurs; 3° *Gustave*, né en 1838; 4° *Fernand*, né en 1845; 5° *Adrien*, né en 1851; 6° *Jeanne*-Désirée-Cécile, née en 1832, mariée en mai 1856 à Amédée Messier de Saint-James; 7° *Mathilde*, née en 1840.

Frères.

I. *Alfred* Lannes, comte de Montebello, marié à N. Perrier.

II. *Gustave*-Olivier Lannes, comte de Montebello, général de division, aide de camp de l'Empereur, marié 19 janvier 1847 à

Adrienne de Villeneuve-Bargemont, dame du palais de l'Impératrice, dont :

1° *Jean*, né en 1848; 2° *Marie*, née 17 juin 1854.

III. *Ernest* Lannes, baron de Montebello. (*Résid.* : PAU.)

MONTESQUIOU.

(DUCS DE FEZENSAC.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 173. — Origine : Sanche-Mittara, duc de Gascogne en 890, tige des anciens comtes de Fezensac. — Branche de Marsan : comtes de Fezensac en 1777; pairs de France 17 août 1815; ducs 30

avril 1821. — Branche d'Artagnan, détachée en 1443. — Illustrations : Raymond-Aimery de Montesquiou, chevalier de la croisade de Philippe-Auguste; Joseph d'Artagnan, lieutenant général en 1702; Pierre de Montesquiou, maréchal de France 20 septembre 1709, chevalier des ordres du roi 3 juin 1724. — ARMES : *parti, au 1er de gueules plein, au 2e d'or, à deux tourteaux de gueules.* La branche d'Artagnan supprime le premier *parti.*

I. BRANCHE DUCALE DE MARSAN.

Raymond-Aimery-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, né 26 février 1784, général de division en retraite, commandeur de Saint-Louis et grand-croix de la Légion d'honneur; duc de Fezensac 5 février 1832, comme substitué à son oncle l'abbé duc de Montesquiou; pair de France 11 novembre 1832, marié 18 avril 1808 à *Henriette,* fille de Henri-Jacques-Guillaume de Clarke, duc de Feltre; veuf 13 mars 1831, dont :

1° *Roger*-Aimery de Montesquiou-Fezensac, comte de Fezensac, ancien officier d'état-major, né 13 avril 1809, marié 5 janvier 1837, veuf 15 février 1846 de Gasparine-Ursule-Ida de Finguerlin-Bischingen, dont :

Philippe-Aimery de Fezensac, né 27 septembre 1843.

2° Louise-Mathilde, née 16 août 1811, mariée 8 juillet 1830 à Maurice, vicomte de Flavigny.

3° Oriane-Henriette, née 16 novembre 1813, mariée 16 novembre 1836 à Charles-Marie-*Augustin,* comte de Goyon, aide de camp de l'Empereur.

II. BRANCHE D'ARTAGNAN.

Charles-*Eugène*-Anatole, marquis de Montesquiou-Fezensac, né en 1811, marié en 1835 à

Jeanne-Thomassine-*Éliane* Perrin de Cypierre, dont :

1° *Pierre* de Montesquiou-Fezensac, né en 1844; 2° Louise-*Aline*, née en 1837, mariée 12 mai 1857 à Jérôme, comte Pozzo di Borgo; 3° *Mathilde*, née en 1838; 4° *Jeanne*, née en 1842; 5° *Eugène*, né en janvier 1852.

Sœur.

Aline de Montesquiou-Fezensac, née en 1807, mariée 14 avril 1828 à Aldonce, comte de Guéroult, veuve 28 avril 1851.

Oncles.

I. Ambroise-*Anatole*-Augustin, comte de Montesquiou-Fezensac, né 8 août 1788, grand d'Espagne de première classe, général de brigade, député en 1834, pair de France en 1841, marié en 1809 à

Élodie, sa cousine germaine, fille de Henri, comte de Montesquiou-Fezensac, dont :

1° *Napoléon*-Pierre-Marie-Louis-Anatole, vicomte de Montesquiou-Fezensac, ancien député, né en 1810, marié en 1833 à

Anne-*Élisabeth*, fille du général Cuillier-Perron, qui servit dans la guerre des Indes, dont :

a. Marie-Anatole-*Odon*, né en 1836, élève de l'École militaire de Saint-Cyr 5 novembre 1854.

b. *Bertrand*-Pierre-Anatole, né 28 mars 1837, enseigne de vaisseau.

c. *Raoul*-Aimery-Marie-Anatole, né en 1838, entré à Saint-Cyr en novembre 1856.

d. *Bernard*, né en 1841.

e. Augustin-*Hubert*-Anatole, né 21 octobre 1847.

f. *Anatole*, né 18 octobre 1853.

g. *Marie*-Joséphine-Anatole, née en 1834, mariée 16 juin 1857 au fils aîné du prince de Chimay.

2° Marie-Joseph-Henri-*Anatole* de Montesquiou-Fezensac, né en 1824, marié 24 juin 1844 à

Marie du Roux, dont :

a. *Gontran* de Montesquiou-Fezensac, né en 1847.

b. *Élise* de Montesquiou-Fezensac, née en mars 1845.

c. *Aimery*, né 30 juin 1853.

d. N..., né 20 février 1855.

3° *Wladimir*-Anatole de Montesquiou-Fezensac, né en 1830, marié en novembre 1851 à

Marie-Louise Sauvage, petite-fille de M. Mosselman, dont :

1° N..., né 4 septembre 1857.

2° *Odette*, née 13 mars 1853.

II. *Alfred-Félix*, *comte de Montesquiou-Fezensac*, *marié en* 1817 *à*
Madeleine-Barbe, fille du général Cuillier-Perron, veuve 28 août 1847, dont :
1° Xavier-*Edgar*, comte de Montesquiou-Fezensac, né 24 mars 1820.
2° Félix-*Gonzalve*, né 14 décembre 1821.
3° François-Marie-Félix-*Arsieu*, né 14 août 1825, lieutenant des guides, marié 7 août 1851 à *Cécile* de Charrette-Boisfoucauld, dont :
Jeanne-Joséphine, née 3 juin 1852.
4° *Raymond*, né 30 août 1827.
5° *Arthur*, né 16 juillet 1829.
6° *Ludovic*, né 14 novembre 1831.
7° Françoise-*Zilia*, née 6 octobre 1818, mariée au comte Lacuée de Cessac.
8° *Cécile*, née 5 avril 1823, mariée 7 octobre 1844 à Gérard, vicomte Lacuée de Cessac.

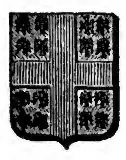
Cousins.

I. Pierre-François-*Henri*, comte de Montesquiou-Fezensac, ancien officier de cavalerie, né 24 octobre 1793, marié 6 avril 1818 à Gabrielle-Amicie-*Célina* de Mornay, veuf 26 juillet 1851, dont :
Fernand, vicomte de Montesquiou-Fezensac, né en 1819, marié 12 novembre 1850 à *Pauline* de Goyon, dont :
Antoinette-Célina-*Marie*, née 2 octobre 1851.

II. *Élodie*, née en 1794, mariée en 1809 à *Anatole*, comte de Montesquiou-Fezensac, son cousin germain.

MONTMORENCY.

(Ducs de Montmorency, de Luxembourg et de Beaumont.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 178. — Origine : Bouchard le Barbu, seigneur de l'île Saint-Denis, qui alla s'établir en 998 à Montmorency, où il fit bâtir une forteresse. — Titres et dignités : Duché-pairie de Montmorency créé en 1551, éteint en 1632; duché-pairie de Luxembourg créé en 1662; duché de Mont-

morency 1758, pairie 4 juin 1814; duché de Beaumont 1765; pairie 4 juin 1814; duché de Laval 1783, pairie 4 juin 1814; six connétables, dix maréchaux et quatre amiraux de France. — Armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de* 16 *alérions d'azur.* — La branche de Laval chargeait la croix de *cinq coquilles d'argent;* les branches de Beaumont et de Luxembourg la chargent en cœur d'un *écu d'argent, au lion de gueules.*

Pacte de famille du 1er mars 1820, par lequel ne sont reconnues comme Montmorency, en ligne masculine, que les quatre branches ducales qui suivent.

I. MONTMORENCY.

Anne-Louis-Victor-*Raoul*, duc de Montmorency, né 14 décembre 1790, ancien colonel de cavalerie, marié 6 août 1820 à *Euphémie*-Théodora-Valentine de Harchies, née en 1787; veuf 23 septembre 1858.

Sœur.

I. Anne-Élisabeth-*Laurence* de Montmorency, née 7 avril 1803, mariée 6 septembre 1819 à Théodore, prince de Bauffremont, veuve 22 janvier 1853.

Oncle et tante.

I. *Anne*-Louis-*Christian, né* 7 *mai* 1769, *prince de Montmorency et de Tancarville, marié* 6 *septembre* 1797 *à Marie*-Henriette *de Bec-de-Lièvre de Cany; veuf* 15 *mars* 1833, *décédé* 25 *décembre* 1844, *dont :*

1° Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency, née 28 août 1797, mariée 27 octobre 1817 à *Emmanuel* de Cossé, comte de Brissac.

2° Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 décembre 1799, mariée en juin 1819 au comte de la Châtre.

3° Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née 24 avril 1803, mariée 31 août 1824 à *Armand*, marquis de Biencourt, né 11 juin 1802.

II. Anne-*Éléonore*-Pulchérie de Montmorency, née 1er novembre 1779, marquise douairière de Mortemart.

II. LUXEMBOURG.

Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, né 27 juin 1774, marié 18 novembre 1847 à

Caroline de Loyauté, fille d'Anne-Philippe-Dieudonné de Loyauté, lieutenant-colonel d'artillerie, et d'Anne Duncan Fairfax Cameron, sa veuve.

III. BEAUMONT-LUXEMBOURG.

Anne-*Édouard*-Louis-Joseph de Montmorency, duc de Beaumont, prince de Luxembourg, pair de France, démissionnaire en 1832, né à Paris 9 septembre 1802, marié en 1837 à

Léonie-Marie-Ernestine-Josèphe de Croix, dont :

1° *Marie* de Montmorency, née en 1839.

2° *Eugénie* de Montmorency, née en 1840.

Frère.

Anne-Charles-Maurice-Marie-*Hervé*, comte de Montmorency, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ancien officier de cavalerie dans la garde royale.

IV. LAVAL.

(Cette branche ducale s'est éteinte dans les mâles par la mort d'*Anne*-Adrien-Pierre de Montmorency, décédé 8 juin 1837, et par celle d'*Eugène*-Alexandre, son frère puîné, 2 avril 1851.)

Veuve du dernier duc.

Anne-Nicole-*Constance* de Maistre, fille de *Joseph*-Marie, comte de Maistre, mariée 26 novembre 1833 à *Eugène*-Alexandre de Montmorency, duc de Laval.

Nièces.

I. *Charlotte* de Montmorency, née en 1799, mariée en 1817 à Gustave de Levis, marquis de Mirepoix, pair de France, veuve 2 avril 1851.

II. *Marguerite* de Montmorency, née en 1811, mariée en 1829 au marquis de Couronnel, veuve 7 mars 1842.

NARBONNE-PELET.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 139. — Origine : Bernard Pelet, coseigneur d'Alais 1070. — Illustrations : Raimond Pelet, chevalier croisé 1096; des ambassadeurs, des lieutenants généraux, etc. — Titres : comtes

de Narbonne-Pelet, pairs 7 août 1815, duc 31 août 1815. — ARMES : *de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable.*

Théodoric, duc de Narbonne-Pelet, substitué aux titres et rang de duc et pair de son cousin par ordonnance royale du 28 août 1828.

NEY.

(DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 142. — Auteur : Michel Ney, né à Sarrelouis 10 janvier 1769; général de brigade 1796; général de division 1798; ministre plénipotentiaire en Suisse 1802; duc d'Elchingen en 1806; prince de la Moskowa 1813; pair 4 juin 1814. — ARMES : *d'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle du même et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable; à la bordure d'azur; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Michel-Aloys Ney, duc d'Elchingen et prince de la Moskowa, officier aux chasseurs de la garde, né à Paris en 1835.

Sœur.

Hélène-Marie Ney d'Elchingen, née à Paris en 1840.

Mère.

Marie Souham, fille du général comte Souham, mariée en 1834 au duc d'Elchingen, veuve 14 juillet 1854.

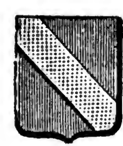
Oncle et tante.

I. Napoléon-Henri Ney, *Edgar* Ney, prince de la Moskowa (22 septembre 1857), né à Paris 20 mars 1812, premier veneur et aide de camp de l'Empereur.

II. *Marie*-Étienne-Albine Laffitte, fille de feu Jacques Laffitte, veuve 25 juillet 1857 de Napoléon Ney, prince de la Moskowa, sénateur et général de brigade, dont :

Églé-*Napoléone*-Albine, née à Paris 18 octobre 1832, mariée 27 mai 1852 au comte de Persigny, sénateur.

NOAILLES.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 180. — Berceau : Limousin. — Filiation authentique : Pierre de Noailles, vivant en 1230. — Substitution de mâle en mâle de la terre de Noailles depuis 1248. — Duché-pairie de Noailles 1663, grandesse d'Espagne 1712, titrée de Mouchy et de Poix; duché héréditaire d'Ayen 1758; prince-duc de Poix 4 juillet 1814.—Illustrations : Pierre de Noailles, chevalier croisé en 1112; Hugues de Noailles, mort en Palestine en 1248; François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur; Anne-Jules, maréchal de France 1693; Adrien-Maurice, fils du précédent, Louis et Philippe de Noailles, fils d'Adrien-Maurice, tous trois maréchaux de France; Antoine, cardinal de Noailles. — Armes : *de gueules, à la bande d'or.*

I. DUC DE NOAILLES.

Paul, duc de Noailles, pair de France, né 4 janvier 1802, substitué à la pairie de son oncle 6 janvier 1823, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française; marié en 1823 à

Alix-Victurnienne de Rochechouart, sœur du duc de Mortemart, dont :

1° *Jules*-Charles-Victurnien de Noailles, duc d'Ayen, né en octobre 1826, marié 3 mai 1851 à

Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté de Champlâtreux, née en 1831, petite-fille du comte Molé.

2° *Henri*-Emmanuel de Noailles, né 15 septembre 1830.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY.

Antoine de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy, grand d'Espagne de première classe, né en 1840.

Frère.

François-Marie-Olivier-Charles de Noailles, né 4 mars 1843.

Oncle et tante.

I. Amédée-Adélaïde-*Louis*, né 9 octobre 1811, ancien secrétaire d'ambassade à Londres.

II. Angélique-Léontine-*Sabine*, née 13 mai 1819, mariée 10 octobre 1846 à Lionel Wildrington Standish.

Aieule.

Françoise-Xavier-*Mélanie*-Honorine, sœur du duc de Talleyrand, née 19 septembre 1785, veuve 1er août 1846 de *Just* de Noailles, prince de Poix.

Cousin.

Alfred-Louis-Marie, comte de Noailles, né 13 janvier 1825, ancien attaché à la légation française en Chine, marié 29 avril 1852 à *Marie* de Beaumont, fille du comte Amblard de Beaumont, dont :

Alexis, né 10 novembre 1853.

OTRANTE (Fouché).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 173. — Auteur : Joseph Fouché, né en 1763, conventionnel, ministre de la police, duc d'Otrante 29 septembre 1809, décédé 26 décembre 1820.

Joseph-Étienne-Jean Fouché, duc d'Otrante, né 11 mars 1797, marié à

Élisabeth-Baptistine-*Fortunée* Collin de Sussy.

Frères et sœur.

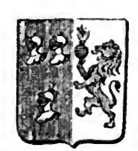
I. *Armand*-Cyriaque-François Fouché d'Otrante, né 25 mars 1800. (*Résidence* : Stockholm.)

II. *Paul*-Athanase Fouché d'Otrante, né 25 juin 1801.

III. *Joséphine* Fouché d'Otrante, née 29 juin 1808, mariée au comte de Thermes.

OUDINOT.

(Duc de Reggio.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 145. — Premier auteur : Nicolas-Charles Oudinot, né à Bar-le-Duc le 25 avril 1767, enrôlé volontaire en 1784, général de brigade en 1792, général de division en 1799, maréchal de France et duc de Reggio après la journée de Wagram en 1809, pair de France 4 juin 1814, grand chancelier de la Légion d'honneur, puis en 1842 gouver-

neur des Invalides, décédé le 13 septembre 1847. — ARMES : *parti, au 1 de gueules, à trois casques d'argent, tarés de profil; au 2 d'argent, au lion de gueules, tenant de la dextre une grenade de sable, allumée de gueules.*

Nicolas-Charles-*Victor* Oudinot, duc de Reggio, général de division, né en 1791, ancien député, auteur d'écrits sur l'art militaire, marié le 20 mars 1820 à

N. Minguet, par contrat signé de Louis XVIII et de la famille royale, dont :

Nicolas, marquis Oudinot de Reggio, né en 1821, marié 17 avril 1849 à *Marie* de Castelbajac, dont :

1° Charles, né en 1852; 2° Marie, née en 1850.

Frères et sœurs.

I. *Charles*-Joseph-Gabriel, comte Oudinot, lieutenant-colonel au 54e de ligne, marié 4 septembre 1855 à

Eugénie-Herminie-Henriette Maressal de Marsilly.

II. Victor-Angélique-*Henri*, vicomte Oudinot de Reggio, chef d'escadron au 3e chasseurs d'Afrique.

III. Joséphine-Hippolyte-Élisa, mariée au baron Chevalier de Caunant, ancien préfet.

IV. Stéphanie, mariée à Georges-Tom Hainguerlot.

V. Louise-Marie-Thérèse, mariée à Alexis de Levesou de Vesin.

VI. Philippine, mariée à François-René-Joseph Cuillier-Perron.

Mère.

Marie-Charlotte-Eugénie-Julienne de Coucy, duchesse douairière de Reggio, veuve 13 septembre 1847 de *Nicolas*-Charles, duc de Reggio, maréchal de France.

PADOUE (ARRIGHI).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 114. — Origine : île de Corse. — Jean-Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue en 1808; sénateur 1852; décédé 21 mars 1853. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix treillis d'azur, ombrée; aux 2 et 3 d'or, au sphinx égyptien, portant en barre un étendard turc de sable;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Ernest Arrighi de Casanova, duc de Padoue, ancien élève de l'École polytechnique, ancien préfet de Seine-et-Oise et ancien conseiller d'État, sénateur, marié à

Élise Honorez, belle-fille du comte de Rigny, dont :

Marie, née 11 septembre 1849.

Sœur.

Marie Arrighi de Casanova de Padoue, mariée à Édouard Thayer, sénateur, ancien directeur général des postes.

PASQUIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 146. — Origine : Louis Pasquier, échevin de Paris, 1671. — Titres : baron 1809; pair de France 24 septembre 1821 ; chancelier de France 1830; duc 16 décembre 1844. — Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un buste de licorne du même.*

Étienne-*Denis*, duc Pasquier, ancien chancelier de France et président de la Chambre des pairs, chevalier des ordres du roi, né 22 avril 1767, marié à Anne-Jeanne-Sophie de Serre de Saint-Roman, veuve de Claude du Pin de Rochefort, capitaine de dragons, et décédée le 6 juin 1844.

Petit-neveu (fils adoptif).

Edme-Armand-*Gaston*, marquis d'Audiffret-Pasquier, né 20 octobre 1823, substitué au titre ducal de son grand-oncle 16 décembre 1844, marié le 5 juillet 1845 à

Jeanne Fontenilliat, fille d'un receveur général, dont :

1° Marie-*Denis*-Hippolyte, né 20 juillet 1856.

2° *Marie*, née en septembre 1854.

3° *Nicole*, née 26 février 1858.

PÉRUSSE.

(Ducs d'Escars ou des Cars.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 148. — Berceau : La Marche. — Filiation : Aimery de Pérusse 1027. — Titres : 1re branche ducale 1816, éteinte en 1822; 2e branche ducale 30 mai 1825. — Illustrations : Harduin de Pérusse,

chevalier croisé 1248; Charles des Cars, évêque de Langres, duc et pair 1569; cinq lieutenants généraux; quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — ARMES : *de gueules, au pal de vair appointé et renversé* (*voyez* l'Annuaire de 1845, pl. D).

Amédée-François-Régis, chef du nom et des armes, né à Chambéry 30 septembre 1790, pair de France, titré duc 30 mai 1825, ancien lieutenant général, marié 25 juin 1817 à

Augustine-Frédérique-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dont :

1° *François*-Joseph de Pérusse, comte des Cars, né 7 mars 1819, marié 18 juillet 1844 à

Élisabeth de Bastard d'Estang, fille de feu Dominique-François-Marie de Bastard, comte d'Estang, vice-président de la Chambre des pairs, dont :

a. *Louis* de Pérusse des Cars, né en 1848.

b. *Marie*-Thérèse de Pérusse des Cars, née 15 octobre 1845.

c. *Antoinette*, née en juillet 1851.

2° *Amédée*-Joseph de Pérusse, comte Amédée des Cars, né 1er avril 1820, marié 9 mai 1843 à

Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, fille d'Artus, comte de Cossé-Brissac, dont :

a. *Auguste*, né 3 décembre 1848.

b. *Émilie*-Gabrielle-Marie, née 23 février 1844.

c. *Hélène*-Aldegonde-Marie, née 7 août 1847.

3° *Jean*-Augustin de Pérusse, vicomte des Cars, né 22 juin 1821, marié 11 mai 1852 à *Alexandrine*, fille du comte de Lebzeltern, dont :

Charles de Pérusse des Cars, né 2 mars 1856.

4° *Henriette*-Radegonde de Pérusse des Cars, née 28 octobre 1833, mariée 15 mai 1855 au marquis de Mac-Mahon.

5° Pauline-*Geneviève* de Pérusse des Cars, née 2 juillet 1836, mariée 27 mai 1857 au duc de Vallombrosa.

PLAISANCE (Lebrun).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 175.

Anne-*Charles* Lebrun, duc de Plaisance, ancien pair de France, sénateur, grand chancelier de la Légion d'honneur, né 28 décembre 1775, veuf 14 mai 1854 de Marie-Anne-Sophie de Barbé-Marbois.

Neveu et nièce.

I. Charles-Louis-*Alexandre*-Jules Lebrun, comte de Plaisance, marié à

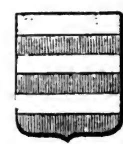
Marie-Anne-Wilhelmine-Élisabeth Berthier de Wagram, dont :

Anne-Élisabeth-Adèle-Jeanne, mariée au comte Armand de Maillé, substitué en 1857 par décret impérial aux titre et armes de son grand-oncle le duc de Plaisance.

II. Charlotte-Camille, mariée 25 août 1839 à Napoléon, comte Daru, pair de France.

Armes : *de sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent;* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

POLIGNAC.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 185. — Maison de Chalençon, substituée en 1385 à celle des premiers vicomtes de Polignac. — Berceau : le Velay. — Titres : duc héréditaire de Polignac 1780; pair 4 juin 1814; prince du saint-empire romain 1820; princes en Bavière avec transmission à tous les descendants 17 août 1838. — Armes : *fascé d'argent et de gueules.*

Jules-*Armand*-Jean-Melchior, duc de Polignac, prince du saint-empire, fils de Jules, prince de Polignac, ministre sous Charles X, et de Barbara Campbell, né 12 août 1817, capitaine au service de Bavière, marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie* de Crillon, née 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon, pair de France, dont :

1° Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.
2° Charles-*Louis*, né 8 juillet 1846.
3° *Yolande*, née en janvier 1845.
4° Emma, née en juin 1858.

Frères consanguins du duc.

I. *Alphonse*-Armand-Charles-Georges-Marie, né 27 mars 1826.
II. Charles-*Ludovic*-Marie, officier d'état-major, né 24 mars 1827.
III. *Camille*-Armand-Jules-Marie, officier de chasseurs, né 6 février 1832.
IV. Edmond-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Mère du duc.

Marie-*Charlotte* Parkins, fille de feu lord Rancliff, née 6 janvier 1792, veuve 1er janvier 1823 de César, marquis de Choiseul-Beaupré; remariée en 1824 à Jules, prince de Polignac, ministre de Charles X; veuve 29 mars 1847.

Tantes.

I. Idalie-Jeanne-*Lina*, née 26 janvier 1775, baronne de Neukirchen de Nyvenhein, mariée 6 septembre 1790 à Armand, duc de Polignac; veuve 1er mars 1847.
II. Charlotte-Calixte-*Alphonsine* des comtes Levassor de la Touche, née 15 septembre 1791, mariée 1er octobre 1810 à Melchior, comte de Polignac; veuve 2 février 1855, dont :
1° Jules-*Antoine-Melchior, né* 31 *août* 1812, *marié* 14 *juin* 1847 *à* Clotilde-*Éléonore-Joséphine-Marie de Choiseul-Praslin; veuve 2 septembre* 1856, *dont :*
a. *Marie*-Camille, née 5 septembre 1848.
b. *Isabelle*-Césarine-Calixte, née 9 janvier 1851.
2° Armand-Calixte-*Agénor*, marquis de Polignac; né 8 novembre 1818, ancien lieutenant au service d'Autriche.
3° *Henri*-Marie-Armand, né 23 février 1821, marié 14 juin 1846 à *Louise* de Wolfframm, née 30 janvier 1824, dont :
Georges-Melchior-Louis, né en 1848.
4° *Charles*-Marie-Thomas-Étienne-Georges, né 22 décembre 1824, marié 27 mars 1851 à Caroline-Joséphine de Morando, dont :

a. Melchior-Jules-Marie-*Guy*, né 20 juillet 1852.
b. *Melchior*-Marie-Henri-Georges, né 20 juin 1856.
c. *Maxence*-Melchior-Édouard-Marie-Louis, né 10 décembre 1857.

5° Gabrielle-Émilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822.

Grand-oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel, comte de Polignac, général de brigade, né 2 août 1788, marié 28 août 1816 à
Betsy Petit, dont :

1° *Jules*-Alexandre-Constantin, comte de Polignac, né 14 juin 1817, capitaine aux chasseurs d'Afrique.

2° Alexandre, *vicomte de Polignac*, *marié* 29 *août* 1853 *à* *Jessie*-Anne de Ramsay, née 20 août 1828, veuve en août 1858.

3° *Louise*-Constance-Isaure, née 7 décembre 1824, mariée 7 novembre 1849 à *Albert*-Colas des Francs.

PREISSAC.

(Ducs d'Esclignac et de Fimarcon.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 152. — Berceau : Gascogne. — Chevalier croisé : Amalvin de Preissac 1248. — Branches : 1° des *marquis de Preissac*, preuves de cour 1786, pairie 11 octobre 1832 ; 2° *de Preissac-Esclignac*, dont : Charles de Preissac, vicomte d'Esclignac, lieutenant général 1er mars 1780 ; Henri-Thomas-Charles de Preissac, fils du précédent, grand d'Espagne, duc d'Esclignac 1787, pair 5 mars 1819, décédé 2 septembre 1827. — Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Charles-*Philippe* de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de 1re classe, pair de France en 1827, né 18 octobre 1790, marié en janvier 1819 à
Georgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Talleyrand, dont :

Xaverine-Honorine-Jacqueline, née 25 mars 1827, mariée 29 avril 1845 à *Henri* Doublet, marquis de Persan.

Frère.

Ernest de Preissac, comte d'Esclignac, né en 1797.

RICHELIEU.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 189. — Duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, de la maison du Plessis en Poitou, transmissible aux hoirs mâles et femelles; passé, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-neveu du cardinal; transmis par extinction et substitution nouvelle du 19 décembre 1832 à Armand de Chapelle de Jumilhac. — Filiation noble de la famille de Jumilhac depuis 1596, marquis de Jumilhac en 1611. — Armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, né 19 novembre 1804, fils d'*Armande*-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu et d'*Antoine*-Pierre-Joseph de Chapelle, marquis de Jumilhac, succède à son oncle maternel 18 mai 1822.

Frère du duc.

Louis-Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué, lui et ses descendants mâles, à son frère aîné, le duc de Richelieu, marié 16 juin 1845 à

Marie-Claire-Hélène-*Auguste* du Pouget de Nadaillac, née 3 août 1826, nièce de la princesse de Podenas, dont :

1° *Armand* de Jumilhac, né en 1847.

2° *Marcel* de Jumilhac, né en 1848.

RIVIÈRE.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 191. — Berceau : Bourbonnais. — Filiation noble depuis 1600. — Preuves de l'école militaire, en 1778, par Charles-François de Riffardeau. — Pair de France 7 août 1815, duc héréditaire 30 mai 1825. — Armes : *palé d'argent et d'azur, au chevron de gueules brochant sur le tout.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

Charles de Riffardeau, duc de Rivière, né 1er juillet 1812, marié 14 avril 1841 à

Stéphanie de Cossé, fille du comte Artus de Brissac, dont : 1° *Délie*, née en 1842; 2° *Louise*, née en 1843.

Frère et sœur.

I. *Louis*-Marie, né à Constantinople 8 juillet 1817, filleul de Louis XVIII et de la duchesse d'Angoulême.

II. *Adrienne* de Rivière, née 12 juillet 1814, mariée au comte de Solage.

RIVOLI (MASSÉNA).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 177.

François-*Victor* Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, marié 23 avril 1823 à

Anne Debelle, fille d'un général de division, grande maîtresse de la maison de l'impératrice, dont :

1° *André* Masséna d'Essling de Rivoli, né en 1832.

2° *Victor*, lieutenant aux chasseurs de la garde, né en 1835.

3° Françoise-*Anne* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée en février 1848 à Gustave-Charles-Prosper, baron Reille, lieutenant de vaisseau.

4° *Marie* Masséna d'Essling de Rivoli, femme de N... Lescuyer d'Attainville, député au Corps législatif.

Sœur.

Victorine Masséna de Rivoli, mariée 20 septembre 1814 au maréchal comte Reille, sénateur.

ROCHECHOUART.

(DUCS DE MORTEMART.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 192. — Berceau : Poitou. — Premier auteur : Aimery, fils puîné de Gérard, vicomte de Limoges. — Branches : 1° des comtes de Rochechouart; 2° des ducs de Mortemart, rameau détaché en 1256 ; 3° des marquis de Mortemart, rameau formé par l'aïeul du marquis actuel. — Chevalier croisé : Aimery IV, vicomte de Rochechouart en 1096. — Titres : duché-pairie de Morte-

mart en 1663, rappel à la pairie 4 juin 1814. — **Illustrations** : deux cardinaux ; sept chevaliers du Saint-Esprit ; un maréchal de France, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de la marquise de Montespan, 1668 ; un lieutenant général, le marquis de Mortemart, 3 mars 1815. — **Armes** : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.* — **Devise** : ANTE MARE UNDÆ.

BRANCHE DUCALE.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né 20 mars 1787, chevalier des ordres du roi, sénateur, général de division, ancien ambassadeur de France en Russie, marié à

Virginie de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Félicie-*Alix*-Victurnienne, mariée à *Edmond*, comte de Sainte-Aldegonde, veuve 23 avril 1848.

2° *Henriette* de Rochechouart-Mortemart, mariée 13 juillet 1825 à Alphonse, marquis d'Havrincourt.

3° *Cécile*, mariée à Ernest, comte de Guébriant.

4° *Berthe*, mariée en août 1844 à Étienne, prince de Beauvau.

Sœur du duc.

Alix-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, mariée à *Paul*, duc de Noailles.

MARQUIS DE MORTEMART.

Anne-Victurnien-*René*-Roger de Rochechouart, marquis de Mortemart, ex-officier aux lanciers de la garde royale, né en 1805, marié en février 1829 à

Gabrielle-Bonne de Laurencin, dont :

1° *Mathilde*, née en avril 1830, mariée 11 avril 1850 au marquis de la Guiche, ancien député.

2° *Léonie*, née en décembre 1833, mariée 31 mai 1854 à Louis-Ghislain, comte de Mérode.

Frères et sœurs.

I. Anne-*Henri*-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 27 février 1806, marié 24 janvier 1832, veuf 18 décembre 1838 de Marie-*Louise*-Anne-Agnès Aldobrandini, nièce du prince Camille Borghèse, née à Paris 11 août 1812, dont :

François-Marie-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 1er décembre 1832, marié 12 juillet 1854 à

Virginie-Marie-Louise de Sainte-Aldegonde.

II. Anne-Victurnien-*Louis*-Samuel de Rochechouart, comte de Mortemart, né 20 octobre 1809, marié 21 mai 1839 à Marie-Clémentine de Chevigné, dont :

Anne-Victurnienne, née en 1848.

III. Anne-Victurnienne-*Mathilde*, mariée à *Edouard* de Bésiade, marquis d'Avaray.

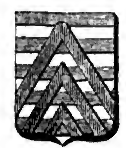
IV. Anne-Victurnienne-Louise-*Clémence*, mariée 14 avril 1836 à Charles-Frédéric-*Hippolyte*, comte de Pierre-de-Bernis.

Mère.

Anne-Éléonore-Pulchérie de Montmorency, mariée en 1801 à Victor-Louis-Victurnien de Rochechouart, marquis de Mortemart, pair de France, veuve 28 janvier 1834.

LA ROCHEFOUCAULD.

(Ducs de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 157. — Origine : Foucauld, cadet des sires de Lusignan, apanagé de la terre de la *Roche* en Angoumois. — Titres de la branche aînée : baron de la Rochefoucauld; comtes en 1525; duc et pair 4 avril 1622; duc d'Anville à brevet 1732-1746; duc d'Estissac 1737, héréditaire dans la branche aînée 1758 ; accordé à la seconde branche en 1839; duc de Liancourt 1765; le nom de Liancourt, substitué à celui d'Estissac en 1828, avec son ancienne date de 1747, est porté héréditairement par le fils aîné du chef de la maison.— Branche de Doudeauville; grand d'Espagne et duc de Doudeauville 1780; pair de France 4 juin 1814. — Armes : *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le-tout.* — Devise : C'est mon plaisir.

I. DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

François-Marie-Auguste-Émilien, duc de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon, prince de Marcillac, chef actuel du nom et des armes, né en 1794, marié 10 juin 1817 à

Zénaïde-Sabine de Chapt de Rastignac, fille de feu le marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville, dont :

1° *François*-Auguste-Ernest ,de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, chef d'escadron de chasseurs d'Afrique, né 14 avril 1818.

2° Pierre-Marie-René-*Alfred*, comte Alfred de la Rochefoucauld, né 5 septembre 1820, marié 7 février 1851 à

Isabelle de Nivière, fille du baron de Nivière, dont :

a. Antoine-François-Marie-*Pierre*, né 24 juillet 1853.

b. Augustin-Léon-Marie-*Hubert*, né 22 décembre 1855.

3° *Georges*, comte Georges de la Rochefoucauld, né 8 mars 1828.

Frères du duc.

I. *Olivier*, comte Olivier de la Rochefoucauld, né à Altona en 1796, veuf de Rosine Perron, remarié à

Euphrosine-Augustine Montgomery, dont :

Gui, né en janvier 1855.

II. *Frédéric*, comte Frédéric de la Rochefoucauld, né à Crèvecœur 9 juin 1802, marié en 1825 à

Anne-Charlotte Perron, sœur de Rosine Perron, dont :

Charlotte-Victorine-Marie-*Françoise*, née 15 février 1844.

III. *Hippolyte*, comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né à Liancourt 13 août 1804, ancien ministre plénipotentiaire, marié en août 1833 à Élisabeth du Roux, dont :

1° Gaston, né 28 août 1834, attaché d'ambassade.

2° Aimery, né en septembre 1843.

IV. *Sophie*-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld, née à Altona en avril 1799, mariée en 1824 à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, général de division et sénateur.

Oncle du duc.

Frédéric-*Gaëtan*, marquis de la Rochefoucauld-Liancourt, ancien député du Cher, né 5 février 1779, marié 27 mai 1808 à

Marie-Caroline-Pétronille, fille de Charles, comte de Schall de Bell, dont :

Marie-Caroline-Frédérique-Gaëtane de la Rochefoucauld, née 5 octobre 1809, mariée à N... de Ferrol.

II. DUC D'ESTISSAC.

Roger-Paul-Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, né 17 mai 1826, marié 21 avril 1853 à

Juliette, fille du comte Paul de Ségur, dont :

1° Alexandre-Jules-François-Philippe-Marie, né 20 mars 1854.

2° Marie-Brigitte-Hélène-Geneviève, née 20 octobre 1857.

Frère et sœurs.

I. *Arthur* de la Rochefoucauld, né 1er mai 1831, marié 18 septembre 1854 à

Luce de Montbel, fille de la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougère, dont :

1° Jules-Louis-Charles, né 10 février 1857.

2° Jacqueline-Jeanne-Juliette, née 12 janvier 1856.

II. Thérèse-Louise-Alexandrine-Françoise, née 13 juillet 1822, mariée 30 novembre 1843 à son cousin germain Marc-Antoine, prince de Borghèse.

III. Félicité-Pauline-*Marie*, née 3 décembre 1824, mariée 29 avril 1846 à Louis-*Charles*, comte de Greffulhe, pair de France.

Mère.

Hélène-Charlotte-Pauline Dessoles, fille du marquis Dessoles, pair de France, née 17 juillet 1803, mariée en 1821 au duc d'Estissac, veuve 21 avril 1856.

Oncles et tante.

I. *Wilfrid*-Marie-François, comte de la Rochefoucauld, né 8 février 1798, marié.

II. *François-Joseph*-Polydor, *comte de la Rochefoucauld, né 15 mai 1801, marié en 1842 à Rosemonde de Busch; veuf en 1847, remarié en 1852 à*

Marie-*Christine*, fille d'*Edmond*, marquis de Pracomtal, veuve 15 avril 1855.

Du premier lit :

François-Marie-Clément-Ernest-Jules-*Aymar*, né 29 décembre 1843.

III. *Adèle*-Marie-Hortense-Françoise de la Rochefoucauld, née 22 janvier 1796, mariée 11 janvier 1809 à François, prince de Borghèse.

III. DUCS DE DOUDEAUVILLE.

Louis-François-*Sosthènes* de la Rochefoucauld, grand d'Espagne du chef de sa mère, sous le titre de duc de Doudeauville, né 15 février 1785, marié 4 février 1807 à Élisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval, veuf 17 juin 1834, remarié 18 août 1851 à

Herminie de la Brousse de Verteillac, veuve 6 juin 1840 de Marie-François-Félix, comte de Bourbon-Conti, fils naturel du dernier prince de ce nom.

Du premier lit :

1° Augustin-Marie-Mathieu-*Stanislas*, *vicomte* de la Rochefoucauld, né 9 avril 1822, marié 22 septembre 1853 à

Marie-Adolphine-Sophie de Colbert, dont :

N..., né 4 août 1855.

2° Marie-Charles-Gabriel-*Sosthènes*, *comte* de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia (Deux-Siciles), né 1er septembre 1825, marié 16 avril 1848 à *Yolande*, sœur du duc de Polignac; veuf 15 mars 1855, dont :

1° *Louis* de la Rochefoucauld, né 16 novembre 1850.

2° *Yolande* de la Rochefoucauld, née 20 juin 1849.

BRANCHE DE BAYERS.

Henri, comte de la Rochefoucauld-Bayers, né en 1828.

Sœur.

Marie de la Rochefoucauld-Bayers.

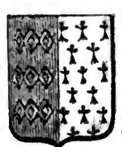
BRANCHE DE COUSAGE (éteinte).

(*Enfants du comte* Armand *de la Rochefoucauld-Cousage et de Marie-Anne-Marguerite de Chéry, veuve* 20 *janvier* 1830, *décédée* 20 *juillet* 1849.)

I. N... de la Rochefoucauld-Cousage, mariée au comte Hurault de Vibraye.

II. *Henriette* de la Rochefoucauld-Cousage, mariée 7 août 1817 au marquis de la Roche-Fontenilles.

ROHAN.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 196. — Berceau : la Bretagne 1008. — Premier auteur : Guethenoc, cadet de la maison ducale de Bretagne 1201. — Branches : 1° Rohan-Guéménée, comte de Montbazon 1536 ; prince de Guéménée 1570 ; pair-duc de Montbazon 1588 ; éteinte 10 décembre 1846 ; 2° Rohan-Rochefort, comte de Montauban 1611, prince de Rochefort 1728 ; 3° Rohan-Soubise, éteinte 4 juillet 1787. — Illustrations : le maréchal *de Gié* 1475 ; deux autres maréchaux de France ; trois grands veneurs ; un grand chambellan, Emmanuel de Rohan, avant-dernier grand maître de Malte 1775-1797 ; plusieurs commandeurs et chevaliers des ordres du roi. — ARMES : *parti, au 1er de gueules, à neuf macles accolées d'or,* qui est de ROHAN ; *au 2e d'hermine,* qui est de BRETAGNE. — Devise : POTIUS MORI QUAM FOEDARI.

I. ROHAN-GUÉMÉNÉE-ROCHEFORT.

Camille-Philippe-Joseph-Idesbald, prince de Rohan-Guéménée, Rochefort et Montauban, duc de Montbazon, né 19 décembre 1801, marié 28 mai 1826 à

Adélaïde, fille du prince de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 19 décembre 1806.

Frère et sœurs.

I. Benjamin-*Armand-Jules-Mériadec, prince de Rohan-Guéménée, Rochefort et Montauban, né* 22 *janvier* 1804, *marié* 3 *octobre* 1825 *à*

Stéphanie-Victorine-Marie-Anne, née 5 juin 1805, fille de feu Auguste-Philippe, prince de Croy-Dulmen, veuve 5 août 1846, dont :

1° *Arthur*-Charles-Benjamin-Louis-Victor, né 13 juin 1826, marié, à Prague, 17 juin 1850 à

Gabrielle, comtesse de Waldstein, dont :

a. Alain-Benjamin-Arthur, né 8 janvier 1853.

b. Joseph-Arthur-Ernest-Victor, né 15 mai 1854.

c. Victor-Benjamin-Ernest-Arthur, né 7 juillet 1856.

2° *Victor*-Louis-Auguste, né 15 octobre 1827.

3° *Louis*-Antoine-Benjamin-Marie, né 17 juin 1833.

4° *Benjamin*-Marie-Antoine-Emmanuel, né 9 décembre 1835.

II. Hermine-Aline-Dorothée, princesse de Rohan-Rochefort, née en 1785, mariée à Gabriel-Joseph de Froment, baron de Castille, veuve en 1826, décédée 29 mai 1843.

III. *Armande*-Louise, princesse de Rohan-Rochefort, née en 1787, mariée 29 mars 1806 à *Alexandre*-François-Raymond-Aimé, marquis de Pierre-de-Bernis.

IV. *Gasparine*, princesse de Rohan-Rochefort, née 8 août 1800, mariée 2 janvier 1822 à Henri XIX, prince de Reuss-Greitz; veuve 31 octobre 1836.

ROHAN-CHABOT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 192. — Maison de Chabot, originaire du Poitou; substituée aux ducs de Rohan-Gié, princes de Léon et de Soubise 1645; le nom de *Rohan* n'est attaché qu'au titre de duc. — Filiation : Guillaume Chabot 1040. — Titres : duc de Rohan 1652; *cousins du roi.* — Illustrations : Sébran-Chabot, chevalier croisé 1147; Philippe Chabot, grand amiral 1525. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules à neuf macles d'or,* qui est de Rohan; *aux* 2 *et* 3 *d'or, à trois chabots de gueules*, qui est de Chabot. — Devises : Concussus resurgo; et : Potius mori quam foedari.

Alexandre-Louis-*Fernand* de Chabot, né 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, maréchal de camp avant 1830; marié 19 mai 1817, veuf en mars 1844 de *Joséphine*-Françoise de Gontaut-Biron, dont :

1° *Charles*-Louis-Josselin, prince de Léon, né 12 décembre 1819, marié 23 juin 1843 à

Étiennette-Catherine-Adèle-*Octavie*, fille d'Hilaire-Etienne-Octave Rouillé, marquis de Boissy, dont :

a. Pierre-*Alain* de Chabot, né 2 décembre 1844, *comte de Porrhoët.*

b. *Henri*-Marie-Roger, né 7 septembre 1850.

c. Amélie-Joséphine-*Marguerite*, née 1er juin 1846.

d. *Anne*-Charlotte-Louise-Marie, née 4 août 1848.

e. *Agnès*-Joséphine-Marie, née 7 juin 1854.

2° Charles-Guy-*Fernand*, né 16 juin 1830, lieutenant au 7e hussards, marié 1er juin 1858 à

Augusta Baudon de Mony.

3° *Raoul*-Henri-Léonor, né 6 mars 1835.

4° *Louise*-Anne-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 6 octobre 1847 à Georges-Alexandre, comte d'Esterhazy de Galantha, veuve 27 juin 1856.

5° Marie-Émilie-*Armandine*, née 26 mars 1831, mariée 12 juin 1851 au comte Henri de Beurges.

6° Jeanne-Charlotte-*Clémentine*, née 1er janvier 1839.

Frère et sœur.

I. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard, comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 19 novembre 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-*Sidonie* de Biencourt, née 7 août 1810, dont :

1° *Guy* de Chabot, né 8 juillet 1836.

2° Anne-Marie-*Thibaut*, née 14 janvier 1839.

3° Élisabeth-Marie-Sidonie-*Léontine*, née 6 avril 1833.

4° Anne-Marie-*Aliette*, née 24 avril 1841.

5° Anne-Marie-Marguerite-*Catherine*, née 5 novembre 1843.

6° Anne-*Marie*-Josèphe-Radegonde, née 4 septembre 1849.

II. *Adélaïde*-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Chabot, née en 1794, mariée 24 novembre 1812 à Charles, comte de Gontaut-Biron, veuve 14 février 1840.

ROVIGO (Savary).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 178.

Napoléon-Marie-*René* Savary, duc de Rovigo, né en 1814, marié à une Anglaise, dont une fille.

Sœurs.

I. Madame de Soubeyran.

II. Madame de Froidefond.

III. La baronne de Serlay, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde.

IV. N... Savary de Rovigo, mariée 24 mai 1843 au marquis de Sainte-Croix, ancien préfet de l'Eure.

SABRAN (PONTEVÈS).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 201. — Berceau : Languedoc. — Filiation : Guillaume de Sabran, chevalier croisé 1096. — Titres : comtes d'Ariano au royaume de Naples 1283; pair de France 4 juin 1814, duc 30 mai 1835. — ARMES : *de gueules, au lion d'argent.*

Marc-Édouard de Pontevès, né 25 avril 1811, fils du comte de Pontevès et de Marie-Antoinette de Paule, substitué au titre de duc de Sabran et à la pairie de son oncle 18 juillet 1828; marié à *Régine* de Choiseul, sœur du feu duc de Praslin, née en 1811; veuf 14 février 1855, dont :

1° *Elzéar* de Pontevès, marquis de Sabran, né en 1839.

2° *Edmond* de Pontevès, né en 1842.

3° *Delphine*, mariée 24 juin 1852 au comte Ernest de Boignes.

4° *Louise*, née en 1834.

5° *Inès*, née en 1836, mariée 1er août 1855 au marquis de Tredicini.

6° *Marie*, née en 1838.

Frère.

Joseph-Léonide de Pontevès, frère jumeau du précédent, marié 25 août 1835, veuf en octobre 1854 de *Bonne* de Pons, dont huit enfants.

TALLEYRAND.

(Ducs de Talleyrand, de Périgord et de Dino.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 204. — Berceau : Périgord. — Tige présumée : Hélie, cadet des comtes de Périgord de l'ancienne maison de la Marche. — Titres : prince-duc de Chalais, grand d'Espagne en 1714; prince de Bénévent de l'empire français 5 juin 1806; duc de Dino au royaume de Naples 9 novembre 1815; duc français de Talleyrand 31 août 1817; duc français de Dino 2 décembre 1817. — Armes : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.* — Devise : Re que Diou.

I.

Augustin-Marie-Élie-*Charles* de Talleyrand, duc de Périgord, grand d'Espagne; neveu à la mode de Bretagne du feu prince de Talleyrand, né 10 janvier 1788, marié 23 juin 1807 à *Marie*-Nicolette de Choiseul-Praslin, dont :

1° Élie-Louis-*Roger*, prince de Chalais, né 22 novembre 1809, veuf en 1835 d'*Elodie*-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan, dont :

Emma-Virginie-Marie, née 27 juillet 1833, mariée en 1857 au comte de Choiseul d'Aillecourt.

2° *Paul*-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 novembre 1811, marié 29 mars 1853, veuf 6 février 1854 d'*Amicie* Rousseau de Saint-Aignan, dont :

Marie de Talleyrand-Périgord, née en janvier 1854.

II.

Alexandre-*Edmond*, duc de Talleyrand-Périgord, neveu du feu prince de Talleyrand, général de division en retraite, né 2 août 1787, marié 22 avril 1809 à

Dorothée, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793, dont :

1° Napoléon-*Louis*-Boson, duc de Valençay, pair de France, né 12 mars 1811, marié 23 février 1829 à Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, veuf 12 septembre 1858, dont :

a. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-*Boson*, prince de Sagan, sous-lieutenant aux guides, né 7 mai 1832, marié 2 septembre 1858 à Anne-Alexandrine-*Jeanne*-Marguerite, fille du baron Seillière.

b. Nicolas-Raoul-*Adalbert*, né 29 mars 1837.

c. Caroline-*Valentine*, née 12 septembre 1830, mariée 25 mars 1852 au vicomte *Charles* d'Etchegoyen.

2° *Alexandre*-Edmond, né 15 décembre 1813, marquis de Talleyrand, duc de Dino, capitaine de la légion étrangère, marié 8 octobre 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine, née 29 mai 1820, fille du comte de Sainte-Aldegonde, dont :

a. Charles-*Maurice*-Camille, né 25 janvier 1843.

b. *Archambaud*-Anatole-Paul, né 25 mars 1845.

c. *Clémentine*-Marie-Wilhelmine, née 8 novembre 1841.

d. *Élisabeth*-Alexandrine-Florence, née 4 janvier 1844.

3° Joséphine-*Pauline*, née 29 décembre 1820, mariée 10 avril 1839 à *Henri*, marquis de Castellane, fils du maréchal de France, veuve 16 octobre 1847.

Sœur.

Françoise-Xavier-*Mélanie*-Honorine, née 19 septembre 1785, mariée 11 mai 1803 à *Just* de Noailles, prince-duc de Poix, veuve 1er août 1846.

Cousine.

Georgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, mariée au duc d'Esclignac.

III.

Ernest, comte de Talleyrand-Périgord, né 17 mars 1807, pair de France, fils du comte *Auguste* et de *Caroline* d'Argy, marié 14 octobre 1830 à Marie-Louise-Aglaé-Susanne Lepelletier de Morfontaine, née 14 août 1811, dont :

Marie-Louise-*Marguerite*, née 29 mars 1832, mariée 30 septembre 1851 à Henri, prince de Ligne.

Frère.

Louis-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né 3 juillet 1810, marié 23 mai 1839 à *Stéphanie*-Marie-Louise-Agnès-Alexandrine de Pomereu, née 18 juillet 1819; veuf 26 janvier 1855, dont :

Eugène de Talleyrand-Périgord, né 6 janvier 1841.

Cousins germains.

I. *Charles*-Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, né 8 novembre 1821, ministre plénipotentiaire, fils de feu le baron *Alexandre*-Daniel, pair de France.

II. Louis-Alexis-*Adalbert*, né 25 août 1826, capitaine au 1er régiment des chasseurs d'Afrique.

III. Marie-Thérèse, née 2 février 1824, mariée en 1841 à John Stanley of Huggers-Ton-Hall.

TARENTE (MACDONALD).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 175.— Berceau : l'Écosse.— Auteur : *Niel* Macdonald, compagnon d'armes de Charles-Édouard Stuart en 1746. — Illustration : Alexandre Macdonald, né en 1765, duc de Tarente 7 juillet 1809, maréchal de France, décédé en 1840.

Louis-Marie-*Alexandre*-Charles Macdonald, duc de Tarente, filleul de Charles X et de la Dauphine, chambellan de l'Empereur, né 11 novembre 1824, fils du maréchal Macdonald et d'Ernestine de Bourgoing, sa troisième femme; marié 28 décembre 1849 à

Sidonie Weltner, sa cousine.

Sœur consanguine du premier lit.

Anne-Charlotte, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-*Sylvestre*, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Alexandrine-Anne-*Sidonie* Macdonald, née en 1803, mariée en 1824 au marquis de Rochedragon, veuve 11 août 1851.

LA TOUR-D'AUVERGNE-BOUILLON.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* les Annuaires de 1853, page 180, et de 1855, page 167.

Maurice-César, prince de la Tour-d'Auvergne-Bouillon, ancien capitaine commandant de cuirassiers, né 7 mai 1809, marié 29 octobre 1853 à

Aurélie-Marie-Joséphine-Héloïse-Bourg, comtesse de Bossi, veuve d'Eugène-Louis-André Leroux.

LA TRÉMOILLE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens comtes de Poitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, chevalier croisé en 1096. — Titres : vicomtes de Thouars et princes de Talmont par héritage en 1469, ducs de Thouars 1563, pairs 1596; princes de Tarente et héritiers des droits [1] de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521. — Illustrations: Georges, sire de la Trémoille, premier ministre de Charles VII; Louis, général de l'armée française de Louis XII en Milanais. — Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

Charles-Louis, prince-duc de la Trémoille [2], prince de Tarente et de Talmont, né 26 octobre 1838, fils du troisième lit de *Charles* Bretagne, duc de la Trémoille.

[1] Les ducs de la Trémoille ont, avec l'agrément des rois Louis XIV et Louis XV, revendiqué ces droits par des fondés de pouvoirs aux congrès de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Ils avaient à la cour, avant 1789, le rang de princes étrangers et le titre d'*altesse*, que quatre maisons seules possédaient alors, savoir : Lorraine, la Tour-d'Auvergne-Bouillon, la Trémoille et Rohan.

[2] Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563; mais le doyen des pairs était le duc d'Uzès, dont la dignité remontait à 1572.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, princesse de la Trémoille, née 8 octobre 1825, mariée 7 décembre 1843 au baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas.

Mère du duc.

Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant, mariée 14 septembre 1830, veuve en 1839 de *Charles*, duc de la Trémoille, veuf : 1° en juillet 1814 de Louise-Emmanuelle, fille du dernier duc de Châtillon ; 2° le 16 janvier 1829 de Marie-Virginie de Saint-Didier.

Tante du duc.

Auguste, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Écosse, mariée en juillet 1834 à *Louis*-Stanislas-Kotska, prince de la Trémoille; veuve depuis août 1837, dont :

1° *Félicie*-Emmanuelle-Agathe, princesse de la Trémoille, née 8 juillet 1836.

2° Louise-*Marie*, princesse de la Trémoille, sœur jumelle de la précédente, mariée 27 mars 1858 à Gabriel-Laurent-Charles, prince de Torremuzza.

TRÉVISE (Mortier).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 185. — Auteur : Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, né à Cambrai 13 février 1768, général de division 1799, maréchal 19 mai, grand cordon de la Légion d'honneur 14 juin 1804, pair de France 4 juin 1814, tué par la machine infernale de Fieschi 28 juillet 1835.

I. BRANCHE DUCALE.

Napoléon Mortier, duc de Trévise, né 7 août 1804, pair de France 13 avril 1845, sénateur 4 mars 1853, marié à

Nancy Lecomte Stuart, dont :

1° *Napoléon* Mortier, marquis de Trévise.

2° *Hippolyte* Mortier de Trévise.

3° *Édouard* Mortier de Trévise.

4° *Nancy* Mortier de Trévise, mariée 21 juin 1849 au marquis César de la Tour-Maubourg.

5° *Marie* Mortier de Trévise.

Sœurs du duc.

I. Sophie-*Malvina*-Joséphine, mariée : 1° à *Charles* Certain, comte de Bellozanne; 2° à *Jules* Gallois (de Naives).

II. *Ève* Mortier de Trévise, mariée au comte *César* Gudin, général de division.

II. BRANCHE NON DUCALE.

Cousins germains du duc.

I. *Hector*-Charles-Henri-Édouard, comte Mortier, né 25 mars 1797, ancien pair de France, marié en 1836 à

Léonie-Constance-Charlotte-Désirée Cordier, dont :

1° *Hector* Mortier; 2° *Léonie* Mortier.

II. Henri-*Napoléon-Joseph*, *baron Mortier, décédé en* 1855.

III. Édouard *Mortier, officier d'infanterie, assassiné en Algérie en* 1844.

IV. *Émilie*-Marie-Anne Mortier, mariée : 1° à Charles-Désiré, baron Lebailly de Tilleghem; 2° à Renom-Marie Lebailly d'Inghuem.

Mère.

La baronne Mortier, veuve en mai 1844 d'Auguste-Alexandre-Hector-Joseph, frère puîné du maréchal Mortier.

VALMY (KELLERMANN).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 169. — Origine : Jean-Christophe Kellermann, prévôt des marchands de Strasbourg, 1700. — Titres : duc de Valmy 1807; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : François-Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France 1804-1820; François-Étienne Kellermann, son fils, duc de Valmy, lieutenant général, décédé en 1835, père du chef actuel.

François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, né 16 mars 1802, marié 30 mai 1840 à

Hersilie-Sophie-Caroline Muguet de Varange (veuve de *Henri* Roger de Cahuzac, comte de Caux), dont :

Henriette-Louise-Frédérique, née en 1841, filleule de S. A. Mgr le duc de Bordeaux et de sa sœur S. A. R. la duchesse de Parme.

WAGRAM (Berthier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 211. — Titres : princes de Neufchâtel 31 octobre 1806, prince de Wagram 1809, duc de Wagram 31 août 1817.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, duc et prince de Wagram, né 11 septembre 1810, pair de France 17 août 1815, sénateur 25 janvier 1852, marié en 1832 à

Zénaïde-Françoise Clary, fille du comte Clary, cousine de la reine douairière de Suède, dont :

1° *Alexandre* Berthier de Wagram, né en 1836.

2° *Malcy*-Louise-Caroline, née en 1833, mariée 23 mars 1854 au prince Joachim Murat.

Sœurs du duc.

I. *Caroline*-Joséphine, née 20 août 1812, mariée 5 octobre 1832 à Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul.

II. Marie-Anne-Wilhelmine-Alexandrine-Élisabeth, née 19 février 1815, mariée à Charles-Louis-Alexandre-Jules Lebrun, comte de Plaisance.

MAISONS DUCALES

ENCORE EXISTANTES

DONT LA BRANCHE TITRÉE EST ÉTEINTE.

AUBUSSON, duc et pair héréditaire de *la Feuillade*, 1667-1725; maison éteinte dans les mâles en 1849.

AVOUT, duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, 1808-1853.

CAMBOUT, duc et pair héréditaire de *Coislin*, 1663-1732.

CAUMONT LA FORCE, duc héréditaire, 1787-1838.

CHATEAUNEUF-RANDON, duc et pair héréditaire de *Joyeuse*, 1581-1592.

DAMAS-CRUX, duc et pair héréditaire, 1815-1846.

GONTAUT, duc et pair héréditaire de *Biron*, 1723-1793.

GRIMALDI, duc et pair de *Valentinois*, 1642-1731.

LA CHASTRE, duc et pair héréditaire, 1815-1824.

MAILLY, duc à brevet, 1777-1794.

MELUN, duc et pair héréditaire de *Joyeuse*, 1714-1724.

SAINTE-MAURE, duc et pair héréditaire de *Montausier*, 1664-1690.

SAINT-SIMON, duc et pair héréditaire, 1635-1755.

SAULX-TAVANNES, duc et pair héréditaire, 1786-1845.

SÉGUIER, duc non enregistré de *Villemor*, 1650-1672.

Pour les maisons d'AUBUSSON, du CAMBOUT DE COISLIN, de MAILLY, de MELUN, de SÉGUIER, dont les branches ducales sont éteintes, *voyez* l'Annuaire de 1850, pages 189-196.

Pour les ducs de l'Empire : D'AUERSTÆDT (Avout), CASTIGLIONE (Augereau), DALBERG, DALMATIE (Soult), DANTZICK (Lefebvre), DECRÈS, FELTRE (Clarke), FRIOUL (Duroc), GAETE (Gaudin), ISTRIE (Bessières), RAGUSE (Viesse de Marmont), dont le titre ducal est éteint, *voyez* l'Annuaire de 1853, pages 162 et suivantes.

GRANDS D'ESPAGNE FRANÇAIS

DE PREMIÈRE CLASSE.

Pour le précis historique de la grandesse d'Espagne, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 101.

Les principes qui régissaient en Espagne l'hérédité de la couronne et des majorats s'appliquèrent aussi à la transmission de la grandesse, créée par Charles-Quint en 1528. Le royaume de Castille formait, selon les expressions d'un historien espagnol, un véritable majorat, que les filles recueillaient à défaut de fils, en excluant les agnats plus éloignés. Cette coutume était si ancienne que tous les auteurs la déclarent contemporaine du roi Pélage (711–737). De même la femme, héritière de plein droit de la grandesse d'un père ou d'un oncle sans enfants mâles, y associe son mari et la transmet à ses descendants. La grandesse peut être fondée soit sur une terre, soit sur un nom de famille, qui devient alors le fief même de la dignité, et se transmet avec elle comme un élément essentiel et avec le titre qui y est attaché.

Les grands d'Espagne ont le titre de *cousins* du roi, et leurs femmes celui de *cousines;* ils ont le droit de se couvrir devant Sa Majesté Catholique, et jouissent des honneurs attribués en France aux maréchaux. Ils ont longtemps prétendu être traités comme les princes souverains, électeurs de l'Empire, et dans les cérémonies publiques, ils viennent après les princes du sang. Le baldaquin ou trône, aux armes de leurs familles, rappelle dans leurs demeures l'origine d'un pouvoir qui n'est plus. En France, ils ont été admis aux mêmes honneurs que les ducs et pairs, et réciproquement ceux-ci ont toujours tenu le même rang qu'eux à la cour d'Espagne.

Les Espagnols titulaires d'une grandesse étaient soumis au payement de deux impôts : l'un était les *lanzas*, droit proportionnel aux revenus, dont la perception remontait à la révolte des Mores des Alpujarra; l'autre était la *media anata,* établie par Philippe IV, et consistait dans la moitié du revenu de la première année de toute charge, office ou dignité.

Une loi du 23 mai 1845 et un décret de la reine d'Espagne du 26 décembre 1846 ont supprimé ces deux taxes

variables, et les ont remplacées par un droit fixe de transmission en ligne directe : de 40,000 réaux (10,000 fr.) pour une grandesse avec titre de duc, marquis ou comte; de 36,000 réaux avec titre de vicomte; de 32,000 réaux avec titre de baron ou seigneur; de 24,000 réaux pour la grandesse sans titre. Ce droit est double pour la transmission en ligne collatérale.

L'héritier d'une grandesse a six mois pour payer le droit et obtenir les lettres de confirmation ou *carta real de sucesion.* A son défaut, l'héritier qui vient immédiatement après peut se présenter, et un nouveau délai de six mois s'étant écoulé, ce droit passe à l'héritier subséquent, qui a six mois encore pour se présenter, à partir du jour de sa mise en demeure. Chaque vacance d'une grandesse doit être publiée par la direction générale de la Gazette; et la *Guia de Forasteros,* almanach officiel, donne annuellement la liste de tous les titres espagnols réguliers.

Les rois de France ayant reconnu et confirmé la grandesse concédée à leurs sujets, cette dignité se trouva garantie par notre législation avant 1789, et rétablie avec les autres titres par l'article 71 de la Charte de 1814. Cet état de choses ne fut modifié que sous l'empire du décret du 29 février 1848, qui a été lui-même abrogé par celui du 24 janvier 1852.

Les grandesses étrangères ont été souvent, surtout en France, l'objet de transmissions irrégulières. Nos plus puissantes familles ont cru, depuis 1789, pouvoir en disposer à leur gré, et en modifier les titulaires sans le concours et l'assentiment des souverains espagnols. D'ailleurs, tout contrôle est devenu difficile, puisque les dignitaires, dont beaucoup sont exemptés, par les lettres patentes constitutives, de toute espèce de droits, ne figurent plus dans les listes de la Guia de Forasteros.

L'*Almanach impérial* avait publié jusqu'ici la liste des grands d'Espagne français. Il l'a supprimée en 1858, à cause sans doute de la loi du 28 mai dernier sur les titres et les distinctions honorifiques. Il n'y avait cependant pas lieu de douter de la régularité de plusieurs de ces grandesses, dont une, celle du comte Bresson, de création postérieure à la loi du 23 mai 1845, est portée dans la Guia de Forasteros.

L'*Annuaire de la Noblesse* continuera de donner cette liste comme par le passé, en attendant que des dispositions nouvelles viennent régir ce qui est relatif aux grandesses possédées par des Français.

CROY-DULMEN (Alfred, duc de), 1528; héritier, le prince Rodolphe de Croy.

NOAILLES, 1711; titulaire Antoine de Noailles, duc de Mouchy, par cession de la branche aînée; héritier, François de Noailles.

TALLEYRAND, 1714; Charles, duc de Périgord; héritière, Emma, princesse de Chalais.

BRANCAS, 1730; titulaire la duchesse de Brancas, comtesse de Frohen.

BEAUVAU (*Charles*-Just, prince de), 1730; héritier, le prince Marc de Beauvau.

VALENTINOIS (*Charles*-Honoré Grimaldi, prince de Monaco), 1747.

LA ROCHEFOUCAULD (Sosthène, duc de Doudeauville), 1782; héritier, le vicomte Stanislas de la Rochefoucauld.

CRILLON (Marie de Crillon-Mahon), 1782.

CAYLUS (le duc de), 1783.

ESCLIGNAC (Philippe de Preissac, duc d'), 1788; héritière, la marquise de Persan.

MONTMORENCY (*Raoul*, duc de).

LÉVIS (Guy, marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Luis), par succession du duc de Montmorency-Laval.

COURONNEL (Adrien, marquis de), substitué par testament du 8 janvier 1836 à la grandesse (T'serclaes Tilly) du duc de Laval, qui l'avait reçue du prince de Montmorency-Robecq.

NARBONNE-PELET (le duc de).

VOGUÉ (le marquis de), reconnu héritier de la grandesse du maréchal duc de Villars, en 1825.

SAINT-SIMON (le marquis de), sénateur, qui a hérité de sa cousine le 5 août 1857.

LAMOTTE-HOUDANCOURT (Élise d'Héricy, duchesse de), veuve du marquis de Walsh-Serrant, héritière de son aïeul maternel le marquis de Rouault-Gamaches.

SAINT-PRIEST (Emmanuel-Louis-Marie Guignard, vicomte de), en 1830.

BRESSON (Paul-Ferdinand-François-Philippe, comte), fils de Charles-Joseph, comte Bresson, 12 octobre 1846.

CHIMAY (Joseph-Philippe-François Riquet de Caraman, prince de), en 1853.

CAUX (Henri Roger de Cahuzac, marquis de), héritier de la grandesse des marquis d'Ossun.

FRANÇAIS

AYANT LE TITRE DE DUC A L'ÉTRANGER.

BAYLEN (Carondelet), en *Espagne*.
SANTA ISABELLA (Bresson), 12 octobre 1846 (*Espagne*).
POZZO-DI-BORGO, 29 décembre 1852 (*Deux-Siciles*).
BISACCIA (la Rochefoucauld), en 1852 (*Deux-Siciles*).

ÉTRANGERS

AYANT LE TITRE ET LE RANG DE DUCS FRANÇAIS.

Ducs créés par les rois de France.

CHATELLERAULT (Hamilton), 1548.
AUBIGNY (Lennox), 1672, pair en 1787.
MONTMOROT (Munoz, duc de Riançarès), 1847.

MAISONS NON DUCALES

AYANT REÇU LE TITRE DE COUSINS DU ROI.

Jusqu'au règne de François Ier, nos monarques réservaient la qualification de *cousin* à leurs parents les plus proches. *Les Souvenirs* de la marquise de Créquy disent qu'il n'y avait que les maisons de La Tour d'Auvergne, d'Harcourt, de Beauvau, de Créquy et la branche aînée des anciens comtes de Laval, qui eussent été, avant le XVIe siècle, traitées de *cousin du roi*. Laroque mentionne encore, comme ayant joui du même avantage, des rejetons des maisons d'Amboise, de Bueil, de Chabannes, de Châlon, de Comminges, de Cossé, d'Estouteville.

François Ier, commença à donner la qualification de cousin aux ducs et pairs et aux maréchaux de France; Henri II, à l'exemple de Charles-Quint, l'étendit aux cardinaux et aux archevêques. Cet usage, aboli en 1789, fut rétabli sous l'empire et maintenu sous la restauration.

En revanche, la qualité de *cousin du roi* n'étant plus un

signe de parenté réelle, devint une marque d'estime et d'amitié que les rois concédèrent à quelques grandes maisons, les unes à cause de véritables liens du sang, les autres à cause de leur haute position et de leurs grands services. Il était le plus souvent conféré seulement au chef de la famille, et ne passait de mâle en mâle que par ordre de primogéniture.

BOURBON-BUSSET. — Traités de *cousin* par les rois François Ier et Henri IV, les Bourbon-Busset ont obtenu, par brevet de Louis XV, la confirmation de ce privilége.

CHABANNES. — En considération de cinq alliances directes avec la maison royale de France, les Chabannes reçurent, dès le règne de Henri II, la qualification de *cousin du roi*, qui fut confirmée et étendue à tous les rejetons mâles et femelles des deux branches, par brevet de Louis XV, du 2 août 1769. Louis XVIII ordonna qu'elle fût insérée dans les lettres patentes du marquis de Chabannes, en 1819.

MAILLY. — René de Mailly était qualifié *cousin* par François Ier : « parce que, disent les lettres de ce prince, » du 28 septembre 1535, il appartient de près et par » lignage à la reine Claude. » Nous ne voyons pas que pareil honneur ait été accordé à d'autres rejetons de sa maison, qu'à Louis de Mailly, créé duc à brevet le 2 février 1777.

BEAUVAU-CRAON. — Cette maison avait fourni une aïeule directe au roi Henri IV, par le mariage d'Isabelle de Beauvau avec Jean de Bourbon, comte de Vendôme, en 1454. Louis XIII et Louis XIV lui ont donné plusieurs fois la qualification de *cousin*, qui leur a été confirmée par brevet de Louis XV.

MAISONS PRINCIÈRES

NON SOUVERAINES

DE L'EMPIRE OU DU SAINT-SIÉGE.

Pour l'historique du titre de prince, *voyez* le précis des titres et qualifications nobiliaires, Annuaire 1845, p. 269.

Nous avons marqué d'un astérisque les familles princières auxquelles, en 1829, l'Autriche et d'autres États allemands ont reconnu le droit de prendre le titre d'ALTESSE SÉRÉNISSIME (*Durchlaucht*).

*ARENBERG, créé prince 5 mars 1576, admis au collége des princes de l'empire en 1582. *Belgique* et *France*.

*AUERSPERG, titre conféré à l'aîné 17 septembre 1653, étendu à tous les rejetons 21 décembre 1791. *Autriche*.

BATTHYANY, 3 janvier 1764. *Autriche* et *Hongrie*.

BAUFFREMONT, 8 juin 1757. *France*.

BEAUFORT-SPONTIN, duc avec rang de prince, 1783. *Autriche* et *Belgique*.

BEAUVAU-CRAON, 13 novembre 1722. *France*.

BELGIOJOSO, 5 août 1769. *Lombardie*.

*BENTHEIM-RHEDA, 20 juin 1817. *Westphalie prussienne*.

*BENTHEIM-BENTHEIM, 17 janvier 1817. *Hanovre* et *Prusse*.

BERGHES-SAINT-WINOCK, 30 décembre 1681. *France*.

BÉTHUNE, 6 septembre 1784. *France*.

BONAPARTE, prince de *Canino*, 18 août 1814. *États-Romains*.

BORGHÈSE, *Aldobrandini*, 18 juillet 1769. *Toscane*.

BRANCAS, prince de Nisare, 1378. *France*.

BRETZENHEIM, 1789. *Hongrie* et *Autriche*.

BROGLIE, 28 mars 1759. *France*.

CAETANI, prince du saint-siége, 1507. *États-Romains*.

CAROLATH-BEUTHEN, titre conféré à l'aîné 6 novembre 1741, à tous les rejetons 18 janvier 1753. *Silésie*.

CHIMAY (RIQUET), 24 septembre 1824. *Belgique* et *France*.

CLARY-ALDRINGEN, titre conféré à l'aîné 2 février 1767. *Autriche.*

CLERMONT-TONNERRE, prince du saint-siége, 1825. *France.*

COLLALTO, titre conféré à l'aîné 22 novembre 1822. *Autriche.*

*COLLOREDO-MANSFELD, titre conféré à l'aîné 29 décembre 1763. *Autriche.*

COLONNA, 1710, prince de Palestrina et de Carbagnano, 12 mai 1728. *États-Romains.*

COURLANDE, 27 mars 1824. *Silésie.*

CORSINI, prince du saint-siége, 23 juin 1731.

*CROY-DULMEN, 9 avril 1486. *France*, *Belgique* et *Westphalie prussienne.*

CZARTORYSKI, 1785. *France, Autriche* et *Prusse.*

*DIETRICHSTEIN, titre conféré à l'aîné 26 mars 1822. *Bohême*, *Styrie.*

DORIA-PAMPHILI, 13 mai 1760. *États-Romains.*

ERCOLANI, titre conféré à l'aîné 26 mars 1699. *États-Romains.*

*ESTERHAZY, titre conféré à l'aîné 7 décembre 1687, étendu à tous les rejetons 11 juillet 1783. *Hongrie.*

FAUCIGNY-LUCINGE. *France* et *Savoie.*

*FUGGER-BABENHAUSEN, titre conféré à l'aîné 1er août 1803. *Bavière.*

*FURSTENBERG, titre conféré à l'aîné 10 décembre 1710, étendu à tous les rejetons 19 janvier 1762. *Wurtemberg, Bade* et *Prusse.*

GIOVANELLI, titre conféré à l'aîné 1838. *Autriche*, *États-Vénitiens.*

GRAMONT, prince de Bidache jusqu'en 1789. *France.*

HATZFELD, titre conféré à l'aîné 28 juillet 1803. *Silésie* et *Prusse rhénane.*

*HOHENLOHE, 21 mai 1744. *Wurtemberg* et *Bavière.*

*HOHENZOLLERN-HECHINGEN, prince-souverain ayant abdiqué 7 décembre 1849. *Prusse.*

*HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, ayant aussi abdiqué. *Prusse.*

JABLONOWSKI, 16 avril 1743. *Pologne.*

*ISEMBOURG, 23 mars 1744. *Hesse électorale* et *grand-ducale.*

*KAUNITZ, titre conféré à l'aîné 8 avril 1764. *Autriche* et *Prusse.*

*KHEVENHULLER, titre conféré à l'aîné 30 décembre 1763. *Autriche*, *Bohême* et *Carinthie*.

KINSKY, titre conféré à l'aîné 3 février 1747. *Bohême*.

KOHARY, 15 novembre 1815. *Hongrie* et *Autriche*.

LAMBERG, titre conféré à l'aîné 1er novembre 1707. *Autriche*.

*LEININGEN ou LINANGE, 3 juillet 1779. *Bavière*.

LEUCHTENBERG, prince français 7 juin 1805, prince d'Eichstædt 15 octobre 1817. *France*, *Bavière* et *Russie*.

*LEYEN, 12 juillet 1806. *Bade*.

LICHNOWSKI, titre conféré à l'aîné 30 janvier 1773. *Silésie*.

LIGNE, 20 mars 1601. *Autriche* et *Belgique*.

*LOBKOWITZ, 17 août 1624, admis au collége des princes de l'empire le 9 juillet 1646. *Bohême*.

*LŒWENSTEIN-WERTHEIM-FREUDENBERG, 19 novembre 1812. *Wurtemberg*.

*LŒWENSTEIN-WERTHEIM-ROCHEFORT ou ROSENBERG, 3 avril 1711. *Wurtemberg*.

LUBOMIRSKI, 8 mars 1647. *Pologne*.

LYNAR, titre conféré à l'aîné 14 décembre 1806. *Bohême* et *Basse-Lusace*.

MARTIGUES (Galliffet), 1772. *France*.

MASSIMO, prince du saint-siége, 1826. *États-Romains*.

MÉRODE, prince de Rubempré, 1823. *France* et *Belgique*.

*METTERNICH-WINNEBOURG, 30 juin 1803.

ODESCALCHI, 29 août 1689. *États-Romains*, *Hongrie*.

*ŒTTINGEN-SPIELBERG, titre conféré à l'aîné 18 juillet 1734. *Bavière* et *Wurtemberg*.

*ŒTTINGEN-WALLERSTEIN, 25 mars 1774. *Bavière*, *Wurtemberg*, *Autriche* et *Bohême*.

OMBRIANO DEL PRECETTO (MONTHOLON-SÉMONVILLE), prince du saint-siége en 1847. *France*, *États-Romains*.

ORSINI, 1724. *États-Romains* et *Deux-Siciles*.

PAAR, titre conféré à l'aîné 5 août 1769. *Autriche*.

PAFFY-D'ERDOED, titre conféré à l'aîné 4 novembre 1807. *Hongrie* et *Autriche*.

PALM-GUNDELFINGEN, titre conféré à l'aîné 24 juillet 1783. *Autriche*, *Bohême* et *Moravie*.

PIOMBINO, prince du saint-siége, 27 novembre 1700. *États-Romains*.

PLESS, titre conféré à l'aîné 15 octobre 1850. *Silésie prussienne.*

PODENAS, prince de CANTALUPO par le saint-siége en 1842. *France.*

POLIGNAC, prince du saint-siége, 1er juillet 1820. *France* et *Bavière.*

PONINSKI, prince polonais, confirmé en Autriche, 1818. *Gallicie.*

PORCIA, titre conféré à l'aîné 17 février 1662. *Carniole, Carinthie-Frioul.*

PUCKLER-MUSKAU, 24 juillet 1822. *Haute-Lusace, Silésie* et *Franconie.*

PUTBUS, titre conféré à l'aîné 25 mai 1807. *Ile de Rugen.*

RADZIWILL, 10 décembre 1547. *Lithuanie* et *Posnanie.*

RATIBOR, 24 mai 1744. *Haute-Silésie prussienne, Westphalie* et *Saxe.*

RHEINA-WOLBECK (LANNOY), 15 octobre 1840. *Westphalie.*

ROHAN, 1570, confirmé en Autriche, 1808. *France* et *Bohême.*

*ROSENBERG, titre conféré à l'aîné 9 octobre 1690. *Carinthie* et *Basse-Autriche.*

ROSPIGLIOSI (Pallavicini), 23 décembre 1835. *États-Romains.*

RUFFO DE CALABRIA, prince du saint-siége, 1642. *Deux-Siciles.*

RUSPOLI, prince du saint-siége, 1721. *États-Romains.*

*SALM-SALM, 14 janvier 1739. *Westphalie prussienne* et *Pays-Bas.*

*SALM-KYRBOURG, 21 février 1742. *Westphalie prussienne.*

*SALM-HORSTMAR, 11 mars 1817. *Westphalie prussienne.*

*SALM-REIFFERSCHEIDT-KRAUTHEIM, branche aînée 16 février 1804; cadette 9 octobre 1790. *Bade* et *Moravie.*

*SALM-REIFFERSCHEIDT-DYCK, 3 mai 1816. *Grand-duché du Bas-Rhin, Wurtemberg.*

SALUZZO, 1810. *Autriche* et *Deux-Siciles.*

SANGUSKO-LUBARTOWICZ, 9 juin 1785. *Gallicie.*

SANTA-CROCE, prince du saint-siége, 1722. *États-Romains.*

*SAYN-WITTGENSTEIN-BERLEBOURG, 4 octobre 1792. *Westphalie prussienne.*

*SAYN-WITTGENSTEIN-HOHENSTEIN, 5 juillet 1804, *Westphalie prussienne.*

*Schoenbourg, 9 octobre 1790. *Saxe*, *Autriche*, *Prusse* et *Bavière*.

*Schwarzenberg, titre conféré à l'aîné 14 juillet 1670, étendu à tous les rejetons 8 décembre 1746. *Autriche*, *Bohême*, *Styrie* et *Bavière*.

*Solms-Braunfels, 22 mars 1742. *Prusse-Rhénane* et *Hesse grand-ducale*.

*Solms-Lich et Hohen-Solms, 14 juillet 1792. *Prusse-Rhénane* et *Hesse grand-ducale*.

*Stahremberg, titre conféré à l'aîné 13 novembre 1765, à tous les rejetons 12 décembre 1765. *Autriche*.

Strozzi, prince du saint-siége 1772. *Toscane*.

Sulkowski, titre conféré à l'aîné 6 mars 1752, étendu à tous les rejetons 22 juillet 1754. *Grand-duché de Posnanie* et *Haute-Silésie*.

Talleyrand, prince de Bénévent 5 juin 1806. *France*.

La Tour-d'Auvergne-Bouillon, 1651. *France* et *Belgique*.

*Tour-et-Taxis, titre conféré à l'aîné 4 octobre 1686, étendu à tous les rejetons 4 octobre 1695. *Bavière*, *Wurtemberg*, *Bohême*.

*Trauttmansdorff, titre conféré à l'aîné 12 janvier 1805. *Autriche* et *Bohême*.

La Trémoille, prince de Tarente par mariage avec Anne de Laval, fille de Charlotte d'Aragon, 1521. *France*.

*Waldbourg-Wolfegg-Wolfegg et Wolfegg-Waldsée, titre conféré à l'aîné 21 mars 1803. *Autriche*, *Wurtemberg* et *Bavière*.

*Waldbourg-Zeil-Zeil, titre conféré à l'aîné 21 mars 1803. *Autriche*, *Wurtemberg* et *Bavière*.

*Waldbourg-Zeil-Wurzach, titre conféré à l'aîné 21 mars 1803. *Autriche*, *Wurtemberg* et *Bavière*.

*Wied, 13 juin 1784. *Régence de Coblentz* et *duché de Nassau*.

*Windisch-Græetz, titre conféré à l'aîné 24 mai 1804, étendu à tous les rejetons 1822. *Bohême*, *Autriche*, *Styrie* et *Souabe*.

Wrède, prince en Bavière 9 juin 1814. *Bavière*, *Autriche* et *Bade*.

TABLETTES GÉNÉALOGIQUES

DES

MAISONS NOBLES DE FRANCE.

AMFREVILLE.

La famille Guiot ou Guyot d'Amfreville, originaire du pays de Bray (haute Normandie), a fait ses preuves de noblesse devant Chérin, généalogiste des ordres du roi en 1788. Les titres qu'elle a produits en cette circonstance, et dont le dépouillement est conservé à la Bibliothèque impériale, établissent sa filiation par plusieurs actes authentiques, pour chaque degré, depuis Nicolas Guiot, écuyer, qui fut représenté par son fils Claude Guiot, écuyer, dans un contrat de vente du 20 juillet 1494. Leur descendance cadette, ruinée par les guerres de religion, se vit contrainte d'exercer au greffe de la juridiction de Valognes et fut imposée à la taille. Mais Étienne Guyot, seigneur des Fontaines, fils de Robert Guyot, aussi seigneur dudit lieu, et de Catherine de Beauvalet, adressa au roi Louis XIII une requête dans laquelle il lui exposait : « qu'il était issu d'une famille dont les aînés tenaient » rang de nobles, fournissaient au ban et à l'arrière-ban » comme les autres gentilshommes de France, desquels » il était reconnu pour parent et issu en ligne directe, » avec la seule différence de puîné. » Il rappelait que lui-même avait porté personnellement les armes pour le roi Henri IV; que Robert Guyot, son père, avait été longtemps capitaine des habitants de la paroisse de Carneville, pour la garde et la défense des côtes de Normandie; que ses ancêtres avaient rendu de grands services et donné des preuves de valeur, de fidélité et de dévouement à la royauté : ce qui leur avait attiré la haine du parti contraire, le pillage de leurs maisons, l'incendie de leurs meubles et la destruction de leurs titres. Louis XIII le rétablit dans tous les priviléges de sa noblesse, par lettres patentes de novembre 1635, enregistrées à la cour des aides et à la chambre des comptes de Normandie.

A partir de cette époque, la famille Guyot d'Amfreville a donné un grand nombre d'officiers aux armées du roi, et plusieurs conseillers au parlement de Rouen; elle s'est toujours distinguée par sa fidélité et son dévouement à ses princes. Voici sa généalogie, tracée rapidement d'après les preuves de noblesse et jugements conservés à la Bibliothèque impériale, et continuée pour les derniers degrés sur les titres originaux.

V. Étienne Guyot, écuyer, seigneur des Fontaines, qui obtint les lettres de 1635, formait le cinquième degré à partir de Nicolas Guyot représenté dans l'acte de vente de 1494. Il fit son testament le 2 novembre 1642, et laissa de son mariage avec Françoise-Marie Raoul : 1° Guillaume, qui suit; 2° Étienne, curé de Saint-Remy de Dieppe; 3° Jean Guyot, écuyer, seigneur du Cartel, rappelé avec ses frères dans le testament paternel du 2 octobre 1642.

VI. Guillaume Guyot, écuyer, seigneur et patron d'Amfreville-sur-Iton, de la Métairie et du Plix, avocat au parlement de Rouen, épousa en janvier 1613 Madeleine de Bouissent, fille de Guillaume de Bouissent, seigneur de Roncherolles, conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes de Normandie, et de Marie Nicolle. Il acheta en 1628, à Jean de Beaulieu, baron de Brethomas, la terre et seigneurie d'Amfreville, pour laquelle il reçut le 3 mars 1629 quittance et décharge d'une somme de 48,000 livres. Il transigea le 25 mars 1630 dans un procès qui s'était élevé au sujet de sa nouvelle propriété. Il ne vivait plus le 6 février 1653, époque où Madeleine de Bouissent, sa veuve, et son fils aîné donnèrent à bail leurs terres d'Amfreville à Louis et François Piéton, moyennant le prix annuel de 2,700 livres. Il eut de son mariage : 1° Guillaume, qui suit; 2° Robert Guyot, seigneur des Fontaines; 3° Georges Guyot, écuyer, seigneur de la Mare; 4° Alexandre Guyot des Fontaines, conseiller au parlement de Rouen; qui firent tous quatre leurs preuves pour la maintenue de 1669, devant M. Barrin de la Galissonnière, intendant de la généralité de Rouen, et partagèrent la succession de leur aïeul, Robert Guyot, seigneur des Fontaines, capitaine de la paroisse de Carneville, par acte du 7 novembre 1675. Pierre-François Guyot des Fontaines, connu dans les lettres sous le nom de l'*abbé des Fontaines*, était fils d'Alexandre, qui précède. Il fonda plusieurs recueils périodiques, entre autres celui qui avait pour titre : *Obser-*

vations critiques sur les ouvrages nouveaux, et pour lequel le roi lui accorda, en 1735, un privilége, « à cause des » services qu'il avait rendus aux lettres et à l'État. » Ses critiques, dit un contemporain, faisaient la destinée des livres. Il soutint une vive polémique contre Voltaire, et aborda tous les genres, romans, poésies, sciences, histoire, théâtre: Il est mort en 1745.

VII. Guillaume Guyot, écuyer, seigneur et patron d'Amfreville-sur-Iton, seigneur de la Mare, du Plix et de la Métairie, obtint le 1er juin 1655 un jugement de la chambre souveraine établie pour les francs fiefs en Normandie, par lequel elle lui donnait mainlevée de la saisie de la terre d'Amfreville, et faisait défense au receveur des droits d'exercer aucune poursuite contre lui, attendu sa qualité de noble. Il fit aveu au roi, le 29 novembre 1683, pour sa terre et seigneurie d'Amfreville, relevant de Sa Majesté en plein fief de haubert, à cause de sa vicomté de Pont-de-l'Arche. Il avait épousé à Rouen, le 15 juillet 1652, Élisabeth de Voisin, fille unique et héritière de Jehan-François de Voisin, écuyer, et d'Anne de Croismare. De ce mariage il eut Alexandre, qui a continué la descendance.

VIII. Alexandre Guyot, écuyer, châtelain et patron d'Amfreville, seigneur de la Mare, de la Métairie, etc., fut convoqué le 17 mai 1693 et le 28 juin 1703, par le marquis de Beuvron, lieutenant général au gouvernement de Normandie, avec les autres gentilshommes du bailliage de Rouen, pour le service du ban et de l'arrière-ban. Il fit enregistrer ses armes dans l'*Armorial général*, dressé en 1696, par ordre du roi Louis XIV. Aveu lui fut rendu le 2 octobre 1713, par Jean Delarue, receveur général du duché d'Elbeuf, pour deux îlots assis en la paroisse d'Amfreville. Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1693, Marie-Anne-Madeleine d'Andel, fille de Jean-François d'Andel, seigneur de la Roielière, et de Madeleine de Mornay, dont il eut : 1° Jean-Baptiste-François-Robert, qui suit; 2° Pierre-François, curé de la paroisse d'Amfreville, qui assista avec le précédent au mariage de leur frère aîné, le 26 octobre 1736; 3° Guillaume Guyot, chevalier d'Amfreville, qui fut nommé tuteur de ses quatre neveux le 15 juin 1753.

IX. Jean-Baptiste-François-Robert Guyot, chevalier, seigneur et patron d'Amfreville, la Mare, la Métairie, etc., obtint le 5 mars 1739 un arrêt de la chambre des comptes

de Normandie, qui lui donnait mainlevée desdites terres et seigneuries pour en jouir suivant son aveu. Il avait épousé, à Louviers, par contrat du 31 juillet 1738, Bonne-Catherine du Plessis-Châtillon, fille de René du Plessis-Châtillon, chevalier, seigneur de Champchabot, du Mesnil, ancien capitaine au régiment d'Artois, de la famille des comtes et marquis du Plessis-Châtillon. Le seigneur d'Amfreville, veuf le 5 juillet 1750, mourut le 28 avril 1753, et laissa de son union : 1° Antoine-Jean-Baptiste, qui suit; 2° René-Jacques, né en 1741; 3° Pierre-François-Alexandre, dont l'article viendra après celui de son frère aîné; 4° Louis-Marie, né en 1747. Ils furent tous quatre placés sous la tutelle de Guillaume Guyot, chevalier d'Amfreville, leur oncle, le 15 juin 1753.

X. Antoine-Jean-Baptiste Guyot, seigneur châtelain et patron de la paroisse d'Amfreville, né le 2 août 1739, entra en qualité de lieutenant dans le régiment d'Orléans, infanterie, et obtint le 5 décembre 1760 des lettres de mainlevée de la garde noble qui avait été donnée à son oncle. Il émigra en 1789, fit plusieurs campagnes et reçut la croix de Saint-Louis. Il est décédé à Louviers le 19 octobre 1813. Il avait épousé, par contrat du 13 mai 1766, passé devant Vitecoq, notaire à Rouen, Marie-Françoise du Bosc de Boudeville, fille de Léonor du Bosc, chevalier, marquis de Radepont, et de Marie-Madeleine de Novince d'Aubigny. De cette union il eut un fils, Antoine-Désiré Guyot d'Amfreville, né le 13 mai 1775, qui émigra avec son père et fut tué à l'armée de Condé en octobre 1796.

X *bis*. Pierre-François-Alexandre Guyot d'Amfreville, écuyer, seigneur des Loges, etc., né le 6 février 1744, épousa, le 15 avril 1766, Angélique Cortet de la Chassagne, fille de Pierre Cortet de la Chassagne, écuyer, seigneur des Vincens, et de Marguerite Guilheu du Placier. Il mourut à Évreux le 1er septembre 1783, laissant de cette union : 1° Pierre-Alexandre, qui suit; 2° François Guyot d'Amfreville, né à Eu le 18 juillet 1771; entré au service à l'âge de 15 ans; il émigra, commanda une compagnie noble de cavalerie de l'armée de Condé et mérita la croix de Saint-Louis par sa brillante conduite à la prise de la redoute de Belheim, où il fut blessé; il quitta le service, embrassa l'état ecclésiastique et se distingua dans ses nouvelles fonctions par son zèle auprès des pestiférés de l'hôpital militaire de Presbourg, dont il était aumônier et

où il fut atteint lui-même par l'épidémie. Il devint ensuite aumônier de l'empereur d'Autriche et prononça devant la cour de Vienne plusieurs sermons qui ont été publiés en allemand et dont il avait préparé une édition française. (*Biographie* de Weiss, tome Ier.) Rentré en France sous la restauration, il se retira à Autun, fut nommé chanoine honoraire du chapitre de cette ville, où il mourut le 7 octobre 1833, laissant tout son bien aux pauvres.

XI. Pierre-Alexandre Guyot d'Amfreville, écuyer, né le 19 janvier 1767, décédé le 26 octobre 1858, servit dans le régiment d'Orléans, infanterie, avant 1789. Il épousa : 1° le 12 mars 1792, à Luzy (Nièvre), Anne-Gilberte Gaucher de Champmartin, fille du seigneur de Moncet et de Barbe Ballard de la Chapelle; 2° en 1815, *Louise*-Chantal Gailhard de Senislhac, fille du baron de Senislhac, originaire de l'Auvergne, et de dame Dupin de Cœur, dont il n'a pas de postérité. Ses enfants du premier lit sont : 1° Frédéric, qui suit; 2° Paul-*Augustin* Guyot d'Amfreville, marié à Élise Picquot de Magny, d'une ancienne famille de Normandie; 3° François-Marie Guyot d'Amfreville, marié avec Anna Compin, dont il a : 1° Olivier d'Amfreville; 2° Roger d'Amfreville.

XII. Frédéric-Guyot d'Amfreville, né en 1798, a épousé Justine Dubois des Orailles, dernier rejeton de l'ancienne famille de Normandie de ce nom, fille de Paul-François Dubois des Orailles, chevalier de Saint-Louis, garde du corps du roi Louis XVI, petite-fille, par sa mère, du comte d'Orvilliers, gouverneur général de Cayenne, et nièce de l'amiral d'Orvilliers qui remporta sur les Anglais le combat naval d'Ouessant. De cette union il eut deux fils, officiers dans l'armée de Crimée : 1° Alexandre-Félix-*Hippolyte* Guyot d'Amfreville, décoré pour sa conduite à la prise de Sébastopol; 2° Ferdinand Guyot, né en 1835, tué à la prise de Malakoff.

Armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or* (voyez pl. AJ). — Couronne de marquis. — Supports : deux sauvages.

ARPAJON.

La maison d'Arpajon, qui paraît être issue par les comtes de Rodez des anciens vicomtes de Rouergue, s'est éteinte au siècle dernier, après avoir jeté un éclat digne de son origine. Elle occupait le premier rang aux états de la province, et lorsqu'elle eut recueilli au xve siècle le vaste patrimoine de la maison de Séverac, sa richesse et sa puissance la firent marcher de pair avec les premiers seigneurs du royaume. Son blason primitif était, dit-on, une griffe d'oiseau de proie, en latin *harpago*, qu'elle changea contre la *harpe*, armoiries également parlantes. (*Documents historiques et généalogiques sur le Rouergue*, par M. de Barrau.)

I. Bernard d'Arpajon, premier du nom, tige de la famille, était fils de Hugues Ier, comte de Rodez, et d'Ermengarde de Creyssel, comme le prouve une donation qu'il fit, en 1194, à l'abbaye de Bonnecombe, en offrant pour caution son frère Hugues, évêque de Rodez, fils du comte Hugues Ier. Bernard épousa, en 1204, Rique de Cabrières, fille de Humbert de Cabrières, et reçut en dot les seigneuries de Fraxinal et de Canet, les châteaux de Camboulas et de Brousse. Il fit son testament en 1230, et demanda à être enterré à l'abbaye de Bonnecombe.

III. Hugues d'Arpajon, premier du nom, petit-fils de Bernard qui précède, chevalier, seigneur de Calmont, servit en 1272 sous Philippe le Hardi contre le comte de Foix, et fonda en 1297 l'abbaye de Notre-Dame d'Arpajon. Il avait épousé Mirabilie de Cenaret, et laissa, entre autres enfants : 1° Bernard; 2° Bérenger, qui continua la descendance; 3° Hélène, religieuse; 4° Alasacie.

IV. Bérenger Ier d'Arpajon, seigneur de Calmont, de Durenque, de Castelnau de Levezou, souscrivit le 29 juillet 1303, à Montpellier, avec la noblesse du Rouergue, l'acte d'appel du roi Philippe le Bel contre le pape Boniface; il épousa N... de Caussade de Montclar, dont il eut : 1° Hugues II; 2° Raimbaud, chanoine de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en 1350; 3° Mabile, mariée, en 1333, à Guirand de Simiane, sixième du nom, baron de Caseneuve.

V. Hugues d'Arpajon, deuxième du nom, qualifié sire d'Arpajon et de Calmont, chevalier banneret, épousa :

1° Hélène, fille unique et héritière du vicomte de Lautrec; 2° Catherine de Penne, veuve de Ratier de Castelnau. Du premier lit, il avait eu Bérenger, deuxième du nom, sire d'Arpajon, à partir duquel la généalogie se trouve exactement donnée dans le P. Anselme (tome V, p. 890-900).

Cette maison s'allia à celles de Roquefeuil, de Chauvigny, d'Aubusson, de Lers, de Lattre, du Prat, de Lévis, de Castelpers, de Montal, de Combret, de Castelnau-Clermont-Lodève, etc. En outre, Jean II, baron d'Arpajon, sire de Séverac, épousa en 1493 Anne de Bourbon, dame de Mirebeau, fille de Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, et de Jeanne de France, fille naturelle de Louis XI; et les maisons de Perusse des Cars, de Loubens de Verdalle, d'Estaing, etc., ont pris des alliances dans celle d'Arpajon.

Hugues III, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, épousa en 1385 Jeanne de Séverac, et leurs enfants furent substitués par le testament de Gui de Séverac, du 14 juillet 1390, en la baronnie de Séverac, qu'ils recueillirent et dont ils relevèrent le nom et les armes. Cette terre fut érigée en duché-pairie, sous le nom d'Arpajon, par lettres patentes de décembre 1650, qui la qualifient de *marquisat de Séverac*, et qui disent que la maison d'Arpajon est issue des *anciens comtes de Toulouse* et celle de Séverac des *anciens rois d'Aragon*. Mais le nouveau duc négligea de faire enregistrer ces lettres patentes. Louis d'Arpajon, son petit-fils, obtint l'érection de la terre et seigneurie de Châtre, près de Montlhéry, en marquisat, sous le nom d'Arpajon, en mémoire de la pairie de son aïeul (*voyez* l'Annuaire de 1851, page 253).

Voici les derniers degrés de la maison d'Arpajon, que nous avons complétés, comme les premiers, à l'aide des *Documents historiques*, publiés par M. de Barrau, qui a fait de savantes recherches sur le Rouergue.

XIV. Louis, vicomte, puis duc d'Arpajon, marquis de Séverac, vicomte de Montal, etc., chevalier des ordres du roi en 1633, lieutenant général en 1641, ambassadeur extraordinaire en Pologne en 1648, créé duc et pair par lettres patentes de décembre 1650, alla comme volontaire au secours de l'île de Malte contre les Turcs, et rendit de si éminents services, que le grand maître Jean-Paul Lascaris, avec le consentement du chapitre de l'ordre, lui accorda, par lettres du 30 mai 1645, le privilége de charger ses armes de celles de *la religion*, et de pouvoir désigner

un de ses fils pour être reçu chevalier en naissant et grand-croix à l'âge de 16 ans. Le duc d'Arpajon mourut en 1679; il avait épousé : 1° en 1622, Gloriande de Lauzières de Thémines; 2° en 1657, Marie de Simiane, dont il n'eut pas de postérité; 3° Catherine-Henriette d'Harcourt, fille du marquis de Beuvron, dont il n'eut que Catherine-Françoise d'Arpajon, dame du palais de la Dauphine, née en 1661 et mariée en 1689 à François de la Rochefoucauld, comte de Roye et de Roucy, auquel elle apporta en dot la baronnie de Séverac. Du premier lit était issu Jean-Louis d'Arpajon, qui suit.

XV. Jean-Louis d'Arpajon, marquis de Séverac, né le 3 juillet 1632, fut déshérité par son père en 1660 et mourut avant lui. Il avait épousé Charlotte de Vernou-Bonneuil (*voyez* l'Annuaire de 1848, page 276).

XVI. Louis, marquis d'Arpajon, fils du précédent, fut chevalier de l'ordre de la Toison d'or, lieutenant général des armées du roi et gouverneur particulier des villes de Bourges, d'Issoudun et d'Arpajon; se distingua à la bataille d'Hochstett et à la prise d'Augsbourg en 1703, chargea cinq fois l'ennemi et reçut deux blessures à Oudenarde, en 1708, et obtint l'érection du marquisat d'Arpajon en 1720 (*voyez* l'Annuaire de 1851, page 253). Il avait épousé en 1715 Anne-Charlotte Le Bas de Montargis, dame du palais de Louise-Élisabeth d'Orléans, dont il eut deux fils, morts en bas âge. La maison d'Arpajon s'éteignit avec lui, le 21 août 1736.

Anne-Claude d'Arpajon, née le 24 mars 1729, restée fille unique du marquis d'Arpajon, épousa, en 1741, Philippe de Noailles, duc de Mouchy, prince de Poix, maréchal de France, et devint dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette, qui l'appelait *Madame l'Étiquette*, à cause de sa sévérité pour le cérémonial. Elle périt avec son mari, sur l'échafaud révolutionnaire, le 27 juin 1794. Elle avait obtenu, en 1745, par bulle du grand maître Pinto, comme dernier rejeton de la maison d'Arpajon, la dignité de grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Armes : *de gueules, à la harpe d'or* (*voyez* pl. AJ). Par suite de modifications successives, le duc d'Arpajon portait : *écartelé, au* 1er *de gueules, à la croix de Toulouse*, qui est de Lautrec; *au* 2e *d'argent, à quatre pals de gueules*, qui est de Séverac; au 3e d'Arpajon; *au* 4e, *de France, au bâton péri en barre de gueules*, qui est de Bourbon-Roussillon; sur le tout : *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de Malte.

ASSIER.

La famille d'Assier est « une vieille souche profondément enracinée dans le sol par la possession constante depuis plus de cinq siècles et dès longtemps seigneuriale de la terre de Valenches, sur les confins du Forez et de l'Auvergne. » (*Mémorial de Dombes*, page 450.) Elle était venue s'y établir, d'après la tradition, avec Odon de Seneuil, lorsque ce gentilhomme échangea sa terre de Lissac près Usson, contre celles de Luriecq et de Valenches, que lui céda Jean Ier, comte de Forez, en 1299.

Son nom a figuré dans les guerres civiles de religion de sa province, notamment à la défense de la ville de Montbrison, qu'assiégeait le baron des Adrets, en 1562, et au ravitaillement de cette place avec l'artillerie du château de Saint-Anthême par les catholiques de Marols. Sa descendance a toujours occupé depuis un rang distingué, par sa position, ses services et ses alliances. Elle a donné entre autres personnages distingués : un maître d'hôtel ordinaire du roi ; un conseiller doyen au parlement de Dombes ; un major des carabiniers du roi Louis XIV, tué à la bataille d'Oudenarde ; un brigadier des armées du roi qui reçut de S. M. Louis XV le don de deux pièces de canon en récompense de sa brillante conduite au siége de Philisbourg, et un maréchal des camps et armées du roi sous Louis XVI, blessé au siége de Lyon en 1793, et commandant les hussards de Choiseul à l'armée du prince de Condé. Elle compte un chevalier de Saint-Michel, trois générations de chevaliers de Saint-Louis, un officier et un chevalier de la Légion d'honneur. La tige de la famille d'Assier s'est divisée en deux branches, celle des seigneurs de Valenches qui s'est perpétuée et subsiste encore aujourd'hui, et celle des seigneurs de la Chassagne, pour lesquels la terre de la Chassagne a été érigée en baronnie par lettres patentes du roi Louis XIV en 1672. Cette dernière s'est éteinte en 1816 par la mort de Henri-Gabriel-Benoît d'Assier, baron de la Chassagne, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, dont la sœur avait épousé le comte de Laurencin-Chanzé ; c'est du chef de cette dame que la belle terre de la Chassagne est aujourd'hui possédée par la marquise de Mortemart, sa petite-fille.

La branche des seigneurs de Valenches est aujourd'hui représentée par Pierre-Marie-Bonnet d'Assier, ancien garde

du corps du roi Louis XVIII, maire de Feurs sous la restauration, ancien membre du conseil général de la Loire, fils de Pierre-Christophe d'Assier, chevalier, seigneur de Luriecq et Valenches, député sous la restauration, président du grand collége électoral de la Loire, membre du conseil général, chevalier de la Légion d'honneur, et de Catherine-Henriette de Larochette, d'une ancienne maison originaire d'Auvergne.

Son frère puîné, Jean-Joseph d'Assier, officier de la Légion d'honneur, chevalier du Saint-Sépulcre, officier aux lanciers de la garde impériale, mutilé à la bataille de Leipzig par un boulet de canon, conseiller de préfecture en 1829, maire de Feurs, membre du conseil général de la Loire et président de la société d'agriculture, est mort à Nice en 1853; sa vie entière ne fut qu'une suite de services utiles rendus à son pays.

Pierre-Marie-Bonnet d'Assier a épousé, par contrat du 28 juillet 1818, mademoiselle Adèle-Alexandrine de la Barthe de Thermes, fille d'Emmanuel-Félicité, comte de la Barthe de Thermes, chevalier de Saint-Louis et de plusieurs ordres, colonel d'état-major, secrétaire du cabinet de S. M. Louis XVIII, et de Charlotte de Farmer, fille de sir George Farmer, capitaine de vaisseau anglais, qui périt glorieusement en 1778, dans le combat de sa frégate le *Québec* contre la frégate française la *Surveillante*, commandée par le brave du Couëdic de Kergoualer, qui mourut aussi des suites des blessures qu'il avait reçues dans ce combat. Le contrat fut signé par Monsieur, frère du roi (depuis Charles X), par LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Angoulême et par S. A. R. la duchesse douairière d'Orléans. De ce mariage sont issus :

1° Charles-Christophe d'Assier, capitaine commandant au régiment des guides de la garde impériale, chevalier de première classe de l'ordre de la Conception de Portugal;

2° Victor-Emmanuel d'Assier, ancien membre du conseil général de la Loire, marié en 1849 à Cécile-Julie-Henriette Emmery, fille de Claude comte Emmery de Grosieulx, pair de France, chevalier de Saint-Louis, et d'Amélie de la Haye de Cormenin, dont :

a. Amélie-Félicité-Marie-Jeanne d'Assier.

b. Adélaïde-Marie-Valentine d'Assier.

c. Charles-Paul-Marie-Maurice d'Assier.

d. Eugénie-Pauline-Marie-Madeleine d'Assier.

3° Jean-Eugène d'Assier, marié le 11 février 1851 avec Noëmi de Brosse, fille de Charles, baron de Brosse, et de Sabine de Rivérieulx de Chambost, dont il a :

a. Joseph-Pierre-Gaston d'Assier, mort jeune.

b. Hippolyte-Alexandre-Raoul d'Assier.

c. Pierre-Charles d'Assier.

4° Henriette d'Assier, morte sans alliance en 1850.

ARMES : *d'argent, à trois bandes de gueules.* (Voyez pl. AL.) — Couronne de comte. — Supports : deux lions. — Devise : SUIS DE BONNE TREMPE ; ou : SANS ROUILLE.

La branche de la Chassagne portait : *fascé d'or et de sinople de six pièces.*

BEAUMONT (LA BONNINIÈRE).

La maison de la Bonninière, comtes et marquis de Beaumont-la-Ronce, est originaire de la Touraine, d'où ses rameaux se sont étendus dans les provinces du Maine et de l'Anjou. Elle a joui de l'honneur de monter dans les carrosses du roi, le 3 février 1786, après avoir fait ses preuves de cour devant Chérin, généalogiste des ordres du roi en 1779, et sa filiation y est établie d'une manière authentique depuis l'année 1390.

Anne-Claude de la Bonninière, chevalier, marquis de Beaumont-la-Ronce et marquis de la Chastre-sur-Loire, officier au régiment du roi, infanterie, né en 1734, était le chef du nom et des armes de sa maison en 1789. Il mourut en 1833, à l'âge de 97 ans. Il avait fait les campagnes d'Allemagne de la guerre de sept ans, sous le maréchal de Broglie, et avait épousé, en quittant le service, Marguerite le Pellerin de Gauville. De cette union il eut treize enfants, dont voici la liste exacte pour compléter et rectifier celle de l'Annuaire de 1853.

I. *André* de la Bonninière, marquis de Beaumont, premier page de la reine Marie-Antoinette, major au régiment d'Anjou, infanterie, grand-croix du Mérite civil de Bavière et de l'ordre de la Fidélité de Bade, avait épousé par contrat signé du roi et de la famille royale, le 26 mars 1786, Anne Hue de Miromesnil, dont il a laissé : 1° *Théodore* de la Bonninière, marquis de Beaumont-Villemanzy, chef actuel du nom et des armes, né le 19 octobre 1791, ancien

officier supérieur de cavalerie de la garde royale, substitué à la pairie de son beau-père Jacques-Pierre Orillard, comte de Villemanzy, par ordonnance du roi du 23 décembre 1823: ses deux fils aînés, le comte Léopold et le vicomte Jacques, ont épousé les deux sœurs, Louise et Denise, filles du comte de Mondragon; le troisième, Albert de Beaumont, est entré dans les ordres; 2° *Léon*, comte de Beaumont, ancien officier de cavalerie, marié à *Flavie* Deshayes, dont il a huit enfants.

II. Marc-Antoine de la Bonninière, comte de Beaumont, né le 23 septembre 1763, premier page du roi Louis XVI, général de division, sénateur le 14 août 1807, pair de France en 1814, chevalier de Saint-Louis, grand-croix de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite militaire de Bavière, mourut le 4 février 1830. Il avait épousé Julie Davoust, sœur du maréchal prince d'Eckmülh, dont il a laissé deux fils : 1° *Louis* de la Bonninière, comte de Beaumont, qui a recueilli sa pairie et siégeait encore en février 1848; 2° le vicomte Adalbert de Beaumont.

III. Adélaïde de la Bonninière de Beaumont a épousé le marquis de Fayet.

IV. Élisabeth de la Bonninière de Beaumont a épousé le marquis Hurault de Saint-Denis, neveu du chancelier de France.

V. *Charles* de la Bonninière, comte de Beaumont, premier page de la reine Marie-Antoinette, colonel de cavalerie, commandant à Paris l'École militaire, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la Légion d'honneur, épousa Adèle d'Estionnot de Vassy, dont il a laissé : 1° le comte Alfred de Beaumont; 2° le vicomte *Edouard* de Beaumont-Vassy, ancien préfet de l'Aisne.

VI. Agathe de la Bonninière de Beaumont a épousé le comte le Febvre de la Faluère.

VII. Hélène de la Bonninière de Beaumont a épousé le baron de Rancher.

VIII. Auguste de la Bonninière de Beaumont embrassa l'état ecclésiastique.

IX. *Jules* de la Bonninière, comte de Beaumont, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, se maria avec

mademoiselle Préau, et fut père de : 1° le comte *Jules* de Beaumont; 2° le vicomte *Achille* de Beaumont, tous deux anciens officiers de cavalerie; 3° *Gustave* de Beaumont, ancien député.

X. *Eugène* de la Bonninière, comte de Beaumont, chevalier de la Légion d'honneur, avait épousé Adèle le Jeune de Dommeray, petite-fille de madame de Soucy, sous-gouvernante des enfants de France, et a laissé : 1° le comte Eugène de Beaumont; 2° l'abbé Léon de Beaumont.

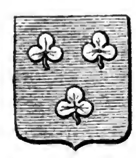
XI. *Armand* de la Bonninière, comte de Beaumont, sous-préfet à Vendôme, puis préfet des Hautes-Alpes, de l'Aude et enfin des Deux-Sèvres, démissionnaire en 1830, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Jean de Jérusalem, a épousé Céleste Lemoine de la Godelinière, dont il eut : 1° le vicomte *Ferdinand* de Beaumont, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur; 2° le vicomte *Louis* de Beaumont, chef d'escadron d'état-major, officier de la Légion d'honneur et décoré de l'ordre du Medjidié; 3° Félix de Beaumont, lieutenant de frégate; 4° Vendôme de Beaumont, tous deux décédés au service.

XII. *Octave* de la Bonninière, comte de Beaumont, colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Jean de Jérusalem, de Ferdinand d'Espagne et de Sainte-Anne de Russie, a épousé Clémence de Crochard.

XIII. *Léopold* de la Bonninière, comte de Beaumont, page de l'Empereur, lieutenant au 5e hussards, tué à la bataille de Smolensk en 1812.

ARMES : *d'argent, à une fleur de lis de gueules.* (Voyez pl. AJ.) — Couronne de marquis. — Devise : VIRTUTE, COMITE SANGUINE.

DU BOIS DE TERTU.



La province de Normandie a produit plusieurs familles nobles du nom de *du Bois* ou *du Boys ;* elles portaient des armes différentes et n'avaient entre elles aucun lien de parenté. Celle dont on va s'occuper habitait *le Houlme*, pays de la basse Normandie qui s'étendait dans les élections de Falaise, Domfront et Mortain. Elle se divisa en plusieurs branches qui possédè-

rent les seigneuries de Saint-Léonard, de Monthulé, du Bois-Tesselin, du Bel, du Mesnil, de la Fosse, du Clos-Léger, de la Drouardière; et la branche qui fait principalement le sujet de cet article, celles du Mottey ou de Bois-Motté, de Tessé, Geneslay et la Chapelle-Moche, et de Tertu.

Cette famille, dont la position nobiliaire est immémoriale, jouissait dès le xve siècle de toutes les prérogatives attachées à l'ancienne extraction, et plusieurs de ses membres figurèrent dans chacune des révisions et maintenues de noblesse faites en Normandie.

La première de ces recherches, celle de Montfaut, de l'an 1463, contient le nom de Guillaume du Bois, seigneur des Yveteaux, résidant en la sergenterie de Houlme, paroisse des Yveteaux, élection de Falaise, auquel se rattache d'une manière incontestable et par des titres conservés à la Bibliothèque impériale la filiation rapportée ci-après, et dressée tant sur lesdits titres que sur les jugements de maintenue rendus par M. de Mesme, intendant de la généralité de Caen, en 1598 et 1599; M. de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, en 1666, et par M. de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, en la même année 1666.

I. Guillaume *du Bois,* premier du nom, seigneur des Yveteaux, fit ses preuves d'ancienne noblesse devant Raymond de Montfaut, en 1463. Il eut pour fils, René, qui suit (*a*) [1].

II. René *du Bois*, premier du nom, écuyer, seigneur du Mottey, habitait Saint-Georges d'Asnebeq, sergenterie du Houlme, obtint, le 28 juillet 1532, arrêt contradictoire de la cour des aides contre les paroissiens dudit Saint-Georges et le procureur général (*c*). Il avait épousé damoiselle *Ambroise de la Joyère* (*b*), dont il eut :

III. Michel *du Bois*, écuyer, sieur du Mottey, marié en 1530 ou 1532 à Michelle *des Loges*, fille de Jean des Loges, sieur du Parc (*a*), et décédé avant le 11 mai

[1] *a* désigne les pièces venant du cabinet d'Hozier, et appartenant à la Bibliothèque impériale; *b*, les pièces venant du même cabinet, et maintenant en possession de la famille; *c*, la maintenue de M. de Mesme, intendant de la généralité de Caen; *d*, la maintenue de M. de Marle, intendant de la généralité d'Alençon; *e*, les titres conservés dans les archives de la branche de Tertu; *f*, ceux conservés dans les archives de la branche de Tesselin.

1575, laissant quatre fils (*f*) : 1° Thomas *du Bois* (*a*), écuyer, seigneur de Saint-Léonard, marié en 1574 à Marguerite *de Souvray*, dont il eut quatre fils qui formèrent diverses branches, entre autres celle de Monthulé et celle *du Bois*-Tesselin, dont descendait M. le chevalier *du Bois*-Tesselin, à Beauvain, près de la Ferté-Macé, et à laquelle appartenait également M. *du Bois* du Bel, son cousin germain, mort en 1850, à son château du Bel, paroisse de Joué-du-Bois (*f*); 2° René, qui suit; 3° Léonard, écuyer, sieur du Mesnil et autres lieux, marié en 1592 à Marguerite *de Biars*, duquel mariage descendaient Jacques et Jean *du Bois*, maintenus par M. de Marle, et Jacques *du Bois*, qui fit ses preuves, le 26 février 1697, en la généralité de Tours (*b*); 4° Jacques *du Bois*, écuyer, seigneur de la Fosse et de Clos-Léger, marié en 1577 à Françoise *de Bernières* de Villiers, et dont les petits-fils, Gaspard et Claude, furent maintenus par M. de Marle (*d* et *f*).

IV. René *du Bois*, deuxième du nom, écuyer, seigneur du Mottey, épousa en 1577 Isabeau *des Chapelles*, fille de Guillaume des Chapelles, et mourut avant le 24 avril 1598 (*f*). Il laissa de cette union : 1° Guillaume, qui suit; 2° Jacques, seigneur des Barres (*f*); 3° Guillemine, leur sœur (*e*).

V. Guillaume *du Bois*, deuxième du nom, sieur du Mottey, gendarme de la compagnie de cent hommes d'armes du maréchal de Boisdauphin (*e*), épousa en 1610 Cécile *de Chennevières*, fille de Louis de Chennevières, sieur du Parc (*a*), et mourut avant le 26 juin 1650 (*f*), laissant deux fils (*a*) : 1° Gaspard, qui suit; 2° Jacques, prêtre, chanoine prébendé, grand vicaire et archidiacre de Passais, en l'église du Mans (*a*).

VI. Gaspard *du Bois*, seigneur du Mottey, capitaine-lieutenant de la compagnie royale de Gandelu (*a*), l'un des gentilshommes de Henri de Lorraine, duc de Guise (*a*), lieutenant, pour le roi, des comté, ville et château de Dreux (*a*), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi (*e*), fut maintenu en sa noblesse par M. de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, le 12 mai 1666 (*a* et *d*); il épousa en 1560 Marie *de Merlin*, fille d'Antoine de Merlin, seigneur de Tessonville (*a*), dont il eut : 1° Jacques, qui suit; 2° Gaspard, né en 1658 (*f*); 3° Gabriel (*f*), né en 1661, prêtre, curé de la Chapelle-Moche, doyen de Pas-

sais (*a*); 4° Charles, né en 1662 (*f*), prêtre, curé de Montenay (*a*); 5° Jacques, né en 1664 (*f*), prêtre, prieur de Ronfeugeray (*a*); 6° Julien-Claude, lieutenant dans la compagnie de son frère aîné, et mort au service du roi avant le 24 janvier 1695 (*a*).

VII. Jacques *du Bois*, premier du nom dans sa branche, seigneur du Motté, né vers 1655 (*f*), capitaine d'une compagnie de milice de la généralité de Tours (*a*), épousa en 1689 Anne le Maire, fille de René le Maire, sieur de Courtemanche, gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux (*a*). Il eut de ce mariage deux fils : 1° Jacques, qui suit; 2° Charles *du Bois-Motté*, écuyer, qui vivait le 12 septembre 1728 (*a*).

VIII. Jacques *du Bois*, deuxième du nom, sieur du Motté ou de Bois-Motté, né en 1690, épousa en 1728 Marie-Anne *de Lonlay*, fille de François de Lonlay, seigneur de Vilpail (*a*). Ils étaient morts tous deux avant le 16 janvier 1753, laissant un fils, qui suit.

IX. Jacques-Charles *du Bois*, sieur de Bois-Motté, marié en 1753 à Marie-Catherine-Louise-Françoise *de la Haye*, fille de François de la Haye, seigneur du Tertre et de la Lande (*a*). Il acquit en 1778 la terre et seigneurie de Tessé, au Maine (*e*), dont son fils aîné porta le nom. Il mourut en 1804 et avait eu six enfants : 1° Jacques-Charles-François, qui suit; 2° Louis-Jacques-François, dit le chevalier de Bois-Motté, officier de dragons en 1789, fit les campagnes des princes pendant l'émigration, puis entra comme major aux gardes de l'empereur d'Autriche, et mourut en Hongrie en 1819; 3° Gabriel-Gaspard du Bois-Motté, prêtre, mort en Angleterre en 1818; 4° Marguerite-Élisabeth-Geneviève du Bois-Motté, dite M[me] de Bois-Motté, religieuse aux bénédictines d'Alençon, morte en 1821; 5° Marie-Anne-Petronille du Bois-Motté, mariée à Antoine-Joseph de Thibout, sieur des Ventes, émigrée avec lui et morte en Angleterre en 1809; 6° Aimée du Bois-Motté, sans alliance.

X. Jacques-Charles-François du Bois, seigneur de Tessé, Geneslay, la Chapelle-Moche et autres lieux, épousa en 1781 Marie-Anne-Monique-Françoise-Victoire de Tiremois, fille d'Emmanuel-Marie-Christophe-Louis de Tiremois, seigneur et comte de Tertu, dont il eut un fils, qui suit; il mourut en 1807.

XI. Emmanuel-Marie-Jacques-Célestin du Bois de Tessé, comte de Tertu par héritage de son aïeul maternel, épousa en 1807 Marie-Antoinette de Jupilles, fille d'Alexandre-Bon de Jupilles, seigneur et vicomte de Jupilles, et d'Andrinette-Félicité de la Porte de Ryantz, et mourut en 1809. De ce mariage sont issus : 1° Alexandre-André-Albert, qui suit; 2° Marie-Geneviève-Victorine-Françoise du Bois de Tertu, fille posthume, morte en bas âge.

XII. Alexandre-André-*Albert* du Bois, comte de Tertu, né en 1807, a épousé en 1832 Jeanne-Élisabeth de Marescot, fille de Louis-Stanislas-Xavier-Jean de Marescot, des Mariscotti de Bologne (voyez plus loin, page 189), et de Henriette-Augustine de Bonvoust, de laquelle il a deux enfants : 1° Marie-Jacqueline-Louis-*Berthe*-Élia du Bois de Tertu, née le 10 juin 1835; 2° Hyacinthe-Jacques-*Christian*-Céleste-Albert du Bois de Tertu, né le 30 avril 1837.

ARMES : *d'azur, à trois trèfles d'argent* (voyez pl. AL). — Tenant : un lion léopardé, la tête tournée vers l'écu, soutenant de la dextre une bannière aux armes de Jupilles, qui sont : *parti émanché d'hermines et de gueules*. — Cimier : un cygne essorant et portant sur son aile la devise : UTINAM.

Les diverses branches de cette famille avaient varié leurs supports. Les *du Bois-Motté* portaient l'écusson incliné à dextre, et appuyé sur un lion passant derrière l'écu, la tête contournée vers ledit écu.

A l'extinction de la famille de Jupilles, au Maine, par la mort d'Alexandre-Bon *de Jupilles*, vicomte de Jupilles, nommé plus haut et décédé en 1827, son petit-fils, chef actuel des du Bois de Tessé et de Tertu, pour conserver la mémoire de cette ancienne famille, qui remonte aux croisades [1], adopta comme devise le premier mot de celle des Jupilles, et plaça une bannière à leurs armes dans la griffe du lion, qui sert de tenant à son écu, dont la description est telle que nous l'avons donnée plus haut.

[1] L'Annuaire de 1844, page 369, dans sa description des salles des croisades, a reproduit les armes de Jupilles, telles qu'elles ont été inscrites au musée de Versailles : *de gueules, au chef émanché d'hermines*. Leur blason véritable était : *parti émanché d'hermines et de gueules*.

BOYVE.



Cette famille noble et ancienne, dont le nom s'est écrit *de Boive*, ou mieux *de Boyve* (orthographe qui a prévalu depuis un siècle), est originaire du Dauphiné, et, après avoir embrassé le calvinisme, a passé à Neufchâtel, en Suisse, à la suite des guerres de religion. Elle s'est distinguée dans sa nouvelle patrie par d'éminents services, et a produit de savants jurisconsultes, de profonds économistes et des ministres éclairés, dont les écrits ont mérité les honneurs de la publicité.

Jérôme-Emmanuel de Boyve, issu de cette lignée, servit d'abord en Angleterre; mais il revint à Neufchâtel, et devint un des plus fidèles et des plus dévoués partisans du roi de Prusse Frédéric le Grand, qui le créa conseiller d'État, et le nomma son chancelier pour la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin. Par diplôme du 20 mars 1765, il lui confirma ses armoiries telles qu'elles sont rapportées plus loin, avec les titres et rang de gentilhomme pour lui et tous ses descendants des deux sexes. Le roi Frédéric-Guillaume, successeur de Frédéric le Grand, lui envoya comme nouvelle marque d'honneur une médaille d'or à son effigie. Jérôme-Emmanuel de Boyve exerça pendant trente-cinq ans les fonctions de chancelier du roi de Prusse et de président du conseil d'État et de la noblesse.

La famille de Boyve est aujourd'hui représentée par *Paul* de Boyve, fils du chancelier, et par *Édouard*-Eugène de Boyve, son arrière-petit-fils, dont le père, *Eugène* de Boyve, exerçait des fonctions élevées dons l'administration des finances.

Armes : *Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la coupe d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent rangées en chef*, qui est de Boyve (ayant été jusqu'en 1765 les armes de la famille); *aux 2 et 3, de sable, au croissant d'or soutenant deux branches, l'une d'olivier à dextre, l'autre de palmier à sénestre, accompagné en chef d'une étoile et en flancs de deux besants d'or.* — L'écu timbré d'un casque grillé et taré de profil. — Couronne fermée de prince (concession de 1765). — Support : un lion d'or, armé et lampassé de gueules. — Cimier : une tête d'aigle de sable couronnée d'or.

BRAGELONGNE.

Cette famille, dont était Martin de Bragelongne, prévôt des marchands de Paris en 1558 (voyez plus loin l'*Armorial de Paris*), aïeul de Pierre de Bragelongne, reçu secrétaire du roi, a donné des conseillers aux parlements de Paris, de Metz et de Rennes, des chanoines-comtes de Brioude, des officiers supérieurs de cavalerie et d'infanterie, des trésoriers de France, des commissaires des guerres, des chevaliers de Saint-Louis.

Ses alliances ont été contractées avec les familles de Brac, Leschassier, Machault, Marle, Vernou-Bonneuil, Pinettes de Charmoy, Seguier, Sève, Vipart de Silly, Van Schalkwyck, etc.

La seule branche aujourd'hui existante, fixée depuis un siècle et demi aux colonies, a fourni plusieurs capitaines commandant au quartier des Abîmes de la Guadeloupe. Elle s'est divisée en trois rameaux, dont un, celui de *Bragelongne de Creuilly*, est revenu se fixer en Normandie; les deux autres sont connus sous les noms de *Bragelongne de Jouy* et de *Bragelongne de Boisripaux*.

ARMES : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or* (voyez pl. 1re de l'Armorial de Paris).

BUCHÈRE DE L'ÉPINOIS.

La famille de Buchère, dont le nom s'écrivait autrefois *Bucher*, est issue d'une ancienne race patricienne de Berne, qui dès le XIIe siècle a occupé de hautes dignités civiles et militaires dans cette république, telles que celles de chanceliers, bannerets, trésoriers des finances, ambassadeurs, etc. (*Voyez* Moréri). Une branche de cette race bernoise passa les monts et vint s'établir dans l'Isle de France au milieu du XVe siècle. *Clément* Bucher, auteur de la souche française, vivait en 1490. Son fils eut deux enfants, dont l'un, Pierre Bucher, né en 1551, mort en 1586, forma la branche qui a ajouté à son nom celui de l'Epinois, d'un fief qu'elle possédait en Picardie.

En 1663, Jean-*Jacques* Bucher, de Berne, envoyé comme ambassadeur des cantons suisses en France pour le renouvellement de l'alliance, reconnut sa parenté avec *Pierre* Bucher qui suit, arrière-petit-fils de *Clément*, par une lettre conservée en original dans les archives de la famille jusqu'en 1794. Après la mort du chevalier de l'Epinois, sa veuve détruisit cette pièce avec beaucoup d'autres papiers par crainte du gouvernement révolutionnaire.

Depuis 1490 jusqu'en 1700, la famille de Buchère, qui vers cette dernière époque commença à changer l'orthographe de son nom, compte plusieurs générations d'officiers des rois Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. (L'*Armorial* de 1697 mentionne divers Bucher, membres du grand conseil, écuyers du roi, trésoriers de France.)

I. *Pierre* Bucher, né en 1615, marié le 3 juillet 1668 avec *Louise* Gosset, fille de Jean Gosset, garde du corps du roi, compagnie Ecossaise, eut de cette union :

1° Jean, qui suit;

2° *Pierre* de Buchère, écuyer, né en 1680, président trésorier de France, qui mourut sans enfants en 1753.

II. *Jean* de Buchère, écuyer, né en 1676, mort en 1740, épousa Françoise Charlet, et devint conseiller du roi, président trésorier de France à Châlons, fut père de :

1° Marie-*Agnès*, décédée sans enfants le 14 décembre 1780;

2° *Jean-François*, né le 14 janvier 1712, mort le 24 septembre 1776;

3° *Marie-Françoise*, mariée à M. de Crescent, écuyer, président trésorier de France à Châlons;

4° *Françoise*, mariée à M. Petit de Blacy, avocat au parlement de Paris.

III. *Jean-François* de Buchère, chevalier, seigneur de l'Epinois, président trésorier de France après son père, épousa *Amélie*-Louise Labbé de Montgival, fille de N. Labbé de Montgival, écuyer, porte-manteau ordinaire du roi Louis XV; le contrat de mariage, en date du 25 septembre 1746, fut passé en présence de mesdames Henriette et Adélaïde de France, filles du roi.

IV. Jean-Baptiste-*Ernest* de Buchère, chevalier de l'Epinois, fils du précédent, est né en mai 1751, et servit comme

officier aux dragons de la Reine et porte-arquebuse de Mgr le comte d'Artois (Charles X). Il périt sur l'échafaud révolutionnaire, en 1794, pour avoir voulu sauver Louis XVII, prisonnier au Temple (voir le *Moniteur* du 13 juillet 1793). De son mariage avec Marie-*Alexandrine*-Aubilliard, fille unique de M. Aubilliard des Ambesis, ancien capitaine d'infanterie, premier commis de la guerre, chevalier du Saint-Sépulcre, et de Marie-Anne de Léger, d'une famille d'origine suisse, il eut un fils qui suit.

V. Pierre-Jean-Baptiste-*Ernest* de Buchère, chevalier de l'Epinois, né en 1779, mort en 1848, membre correspondant du conseil royal d'agriculture, maire de la ville de Provins sous la restauration, chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa *Charlotte*-Marie-Thérèse de Bierne de Chevilly, fille unique de M. de Bierne de Chevilly, capitaine de cavalerie, gouverneur de la ville de Dammarie, chevalier de Saint-Louis, maître d'hôtel de Mgr le comte d'Artois (Charles X), et de *Claire* le Faucheux, fille de M. le Faucheux, régisseur général des poudres et salpêtres, chevalier de Saint-Michel, d'une ancienne famille militaire de Lorraine. De ce mariage sont issus :

1° Alexandre-Jean-Baptiste-Ernest, qui suit ;

2° *Eugène*-Louis-Ernest de Buchère de l'Epinois, marié le 7 décembre 1852 à Louise-Victoire-*Camille* Mondain, née le 11 juin 1822. Il a de cette union :

a. Louis-Marie-*Ernest*, né le 15 octobre 1853 ;
b. François-*Charles*-Ernest, né le 20 février 1855 ;
c. Marie-Louise-*Agathe*-Ernestine, née le 10 janvier 1857.

VI. Alexandre-Jean-Baptiste-*Ernest* de Buchère, chevalier de l'Epinois, né le 11 janvier 1798, sous-préfet avant la révolution de juillet 1830, épousa le 23 mai 1825 *Anna*-Virginie Millon [1], née le 20 mai 1804 ; il a de cette union :

1° *Henri*-Charles-Ernest, né le 11 décembre 1831 ;

2° Marie-Antoinette-Ernestine-*Aurélie*, née le 21 mai 1830.

[1] La famille Millon, dont plusieurs membres se distinguèrent dans la carrière des armes, est originaire de Picardie, et a donné, de 1686 à 1732, trois gouverneurs de la ville de Montdidier (Mss. de la mairie de Montdidier), tous trois fils de Jean Millon, sieur de

Armes : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef d'une étoile à dextre et d'un croissant à sénestre aussi d'azur, et en pointe d'un mouton de sable.* (Voyez pl. AL). — L'écu timbré d'un casque de trois quarts, orné de ses lambrequins d'azur, d'argent et de sable. — Devise : Fidelis ad mortem.

BUDÉ.

Dreux Budé, seigneur d'Yères, d'Évry, de Villiers-sur-Marne, etc., secrétaire du roi, créé garde des chartes et titres de Sa Majesté en 1449, puis grand audiencier de la chancellerie, fut élu prévôt des marchands de Paris, 1452-1454. (Voyez plus loin l'*Armorial de la ville de Paris.*)

Jean Budé, son fils, aussi secrétaire du roi, obtint en 1481 l'établissement d'un marché hebdomadaire et d'une foire annuelle dans sa châtellenie d'Yères. Il avait épousé Catherine le Picart, fille d'un conseiller secrétaire du roi Charles VI, et en avait eu entre autres enfants : 1° Dreux Budé, dont la branche s'éteignit au commencement du XVIIIe siècle, après avoir donné plusieurs conseillers et secrétaires du roi ; 2° Guillaume Budé, qui suit ; 3° Étienne Budé, archidiacre de Pontaudemer, grand vicaire de l'évêque de Troyes.

Guillaume Budé, né en 1467, acquit une si vaste science, qu'Érasme le surnommait le *Prodige de la France*, et que Scaliger l'appelait le *plus grand Grec de l'Europe*. Il détermina François Ier, qui appréciait son mérite, à fonder le collége de France. Il se maria en 1503 avec Roberte le

la Morlière, écuyer, lieutenant-colonel au régiment du Buisson (cavalerie), qui s'illustra au siége de Corbie. En récompense de ses actions d'éclat et de ses services, le roi Louis XIII lui avait donné, par lettres patentes de décembre 1636, le titre de chevalier, et lui avait permis de mettre dans ses armes *une tour embrasée, surmontée de deux épées en sautoir.* Nicolas-Joseph Millon, sieur de Saint-Sauveur, fils de Jean, fut un des premiers chevaliers de Saint-Louis créés par le roi Louis XIV. François Millon, seigneur de Montherland, aïeul de madame de l'Épinois, fut élu par le bailliage de Beauvais député aux états-généraux en 1786, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta sur l'échafaud le 23 juin 1793.

Lieur, d'une famille de l'échevinage de Paris. Il eut dix enfants de cette union.

Jean Budé, le second des fils de Guillaume, est le seul dont la postérité se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Il embrassa la religion réformée, et se réfugia avec sa famille à Genève, où il prit des lettres de bourgeoisie en 1555. Il fut nommé conseiller au grand conseil, et envoyé auprès de l'électeur palatin et de l'amiral de Châtillon.

La descendance de Jean Budé a possédé les terres et seigneuries de Verace, de Balaison, de Boisy, de Beauregard et de Ferney-Voltaire; elle s'est alliée aux familles genevoises Favre, du Pan et de Lullin, et à celle de May de Berne.

Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois grappes de raisin d'azur tigées et feuillées de sinople* (voyez pl. 1re de l'Armorial de Paris).—Tenants : deux sauvages.

CATINAT.

Cette famille, illustrée par un maréchal de France, dont Staffarde et Marsaille ont immortalisé le nom, appartenait à la noblesse du Perche, où elle jouissait de l'estime et de la considération de tous. Un de ses membres avait été député aux états généraux de Tours de 1483; un autre avait vu ses compatriotes acheter pour lui une charge de conseiller au parlement, « afin qu'il y eût dans ce corps » un magistrat incorruptible et éclairé qui pût représenter » leurs besoins. » La filiation authentique de la famille Catinat, dressée par le P. Anselme, commence au bisaïeul du maréchal, comme il suit :

I. Nicolas Catinat ou Catinal, seigneur de Bougis, lieutenant général de Mortagne, fit des acquisitions de terres en la paroisse de Mesniers en 1573 et 1576, et mourut en 1584. Il avait épousé Guillaumine Boyer, veuve de Guy de Chevesaille, dont il eut : 1° Pierre, qui suit; 2° Louise Catinat, qui, veuve d'Hilaire de Nur, seigneur de la Rivière, se remaria à Guillaume Flotey, seigneur de la Bigotière; 3° Renée, femme de Galeran Crestot, greffier du bailliage du Perche.

II. Pierre Catinat, seigneur d'Arcy, fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement en 1586, et reçut de sa sœur Louise, le 1er juin 1587, le don de la terre de la Chesnonière. Il partagea avec sa mère et ses sœurs la succession paternelle en 1601. Le chroniqueur Bar des Boulais lui dédia son *Recueil d'antiquités percheronnes*. Il avait épousé, le 29 juillet 1587, Geneviève Ligier, fille de Jacques Ligier, seigneur de Graville en Normandie, et de Montmartre près Paris, secrétaire du roi, dont il eut : 1° Guillaume Catinat, seigneur de Mauvert, conseiller au parlement; 2° Pierre, qui suit; 3° Georges, aumônier du roi et abbé de Saint-Julien de Tours; 4° Jacques, seigneur de Bougis, secrétaire du roi en 1630; 5° Claude, femme de Guillaume Morel, seigneur de Putanges; 6° Geneviève, femme de Mathurin Rubantel, seigneur de Maudétour, comte de Soisy.

III. Pierre Catinat, seigneur de la Fauconnerie, de Vaugelay, etc., conseiller au parlement de Paris le 5 mai 1623, mourut doyen du corps, en 1673, au château de Blavon, près Mortagne. Il épousa le 8 janvier 1624 Françoise Poisle, dame de Saint-Gratien, près Paris, fille de Jacques Poisle, conseiller au parlement. De cette union étaient issus seize enfants, dont huit moururent en bas âge; deux, Pierre et Clément, furent abbés de Saint-Julien de Tours, et une, Antoinette, fut religieuse au couvent de la Ville-l'Evêque. Les cinq autres étaient : 1° René, qui continua la filiation; 2° Charles-François, seigneur d'Arcy, lieutenant, puis capitaine aux gardes-françaises, mort au siége de Lille en août 1667; 3° Françoise Catinat, qui épousa Claude Pucelle, célèbre avocat au parlement; 4° Guillaume, seigneur de Croizilles, capitaine aux gardes, né en 1639, que le maréchal préférait à tous ses autres frères; 5° Nicolas Catinat, seigneur de Saint-Gratien, maréchal de France, né le 1er septembre 1637, qui abandonna le barreau pour la carrière des armes, se distingua devant Tournai, Lille et Douai, au passage du Rhin, au combat de Turckeim et à Dunkerque, commanda l'armée d'Italie, battit le duc de Savoie à Staffarde en 1690, et reçut le bâton de maréchal en 1693; mais il refusa le collier des ordres du roi en 1705, par scrupule sur l'ancienneté de sa noblesse, et répondit aux reproches de sa famille à ce sujet : « Eh bien, rayez-moi de votre généalogie. » Il mourut sans alliance le 23 février 1705, à Saint-Gratien, près de Paris.

IV. René Catinat, seigneur de la Fauconnerie, de Courtheraye, de Saint-Mars, de Coulonges, etc., né le 30 avril 1630, conseiller au parlement en 1655, mourut le 24 janvier 1704, et fut enterré à Saint-Sulpice. Il avait épousé Françoise Frezon, fille d'un correcteur des comptes, et de Catherine Feydeau, qui mourut en 1720, et dont il avait eu : 1° Louis, né le 21 octobre 1663, abbé de Saint-Julien de Tours après ses oncles; 2° Pierre, qui suit.

V. Pierre Catinat, seigneur de Saint-Mars, né le 10 avril 1670, conseiller au parlement en 1697. avait épousé le 28 juin 1700 Marie Fraguier, fille de Nicolas Fraguier, seigneur de Quincy, conseiller au parlement, et de Jeanne Charpentier, dont il eut plusieurs filles, entre autres : 1° Marie-Renée Catinat, l'aînée, épousa en 1724 le marquis de Saint-Simon-Courtomer, mestre de camp du régiment Soissonnais; 2° Marie, née le 18 novembre 1704, religieuse bénédictine de la Ville-l'Évêque, à Paris; 3° Marie-Françoise Catinat, qui possédait encore en 1789 la seigneurie de Mauves, au Perche, et était veuve depuis vingt-cinq ans du maître des requêtes le Vayer. Avec elle s'éteignit la famille Catinat.

La terre de Saint-Gratien, que le maréchal tenait de la succession de sa mère, est située près du lac d'Enghien; il y fut enterré, et sa tombe a trouvé grâce en 1793 devant les fureurs révolutionnaires.

Armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or* (voyez pl. AJ).

CAUMARTIN (le Fèvre de).

Cette maison est issue de Jean le Fèvre, seigneur de Caumartin, originaire de Saint-Quentin, qui acheta en 1563, à Antoine d'Estourmel, seigneur de Guibermesnil, la charge de général des finances. Son fils, Louis le Fèvre, seigneur de Caumartin, conseiller au parlement en 1579, se montra un des plus dévoués partisans du roi Henri IV, qui appréciait son talent et ses lumières, et qui, après lui avoir confié diverses intendances de province, le chargea d'une ambassade en Suisse pour le renouvellement de l'alliance avec les cantons en 1605. Il fut élevé à la dignité de garde des sceaux de France le 23 septembre 1622, et

mourut trois mois après. François, un de ses fils puînés, fut évêque d'Amiens du 1er juillet 1618 au 27 novembre 1652.

L'aîné, Louis de Caumartin, IIe du nom, intendant en Picardie et conseiller d'État, venait d'être nommé à l'ambassade de Venise lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie, le 16 août 1624. Il était le père de Louis-François de Caumartin, intendant de Champagne, qui dirigea dans cette province la recherche de la noblesse de 1677, publiée par d'Hozier en 1673, et l'aïeul de Louis-Urbain de Caumartin, marquis de Saint-Ange, conseiller d'État, qui eut Fléchier pour précepteur, et qui, par ses qualités du cœur et de l'esprit, rendit son nom honorable dans la magistrature et les lettres. C'est de lui que Boileau a dit :

> Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau,
> Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau.

Voltaire, excité par les récits passionnés de Caumartin sur Henri IV et Sully, commença à écrire la *Henriade* dans son château de Saint-Ange. Le marquis mourut en 1720; il avait, entre autres frères, Jean-François-Paul de Caumartin, évêque de Vannes, puis de Blois, membre de l'Académie française, et Louis-François de Caumartin, maître des requêtes, qui mourut en 1722, et fut enterré à Saint-Nicolas des Champs, en la chapelle de ses ancêtres. La descendance de ce dernier était représentée en 1789 par Antoine-Louis-François de Caumartin, son petit-fils, marquis de Saint-Ange, comte de Moret, intendant des Trois-Évêchés en 1754, de Flandre et d'Artois en 1756, conseiller d'État, chancelier de l'ordre de Saint-Louis en 1771, nommé prévôt des marchands de Paris en 1778, qui avait épousé en 1749 Geneviève-Marie Mouffle, fille d'un receveur général des finances, et qui était veuf en 1763. De ses deux fils, le cadet, né en 1754, filleul de la ville de Metz, devint officier au régiment du roi, infanterie, et mourut à la Rochelle en 1780, étant sur le point de s'embarquer pour la guerre d'Amérique; l'autre, Marc-Antoine de Caumartin, né en 1751, conseiller au parlement en 1775, intendant de Franche-Comté en 1783, mourut à Londres le 31 août 1803, quatre mois après son père. Avec lui s'éteignit la maison de Caumartin, qui, malgré son origine, avait acquis un des premiers rangs dans la noblesse de robe. La terre de Cailly, en Normandie, avait été érigée en marquisat par lettres de septembre 1661

en faveur d'un rameau cadet qui s'éteignit à la seconde génération en 1729.

Alliances : Auxcouteaux, Brion, des Essarts, Lhuillier ou Luylier, Miron, Quentin de Richebourg, Sainte-Marthe, Sévigné, Verthamon.

ARMES : *d'azur, à cinq trangles d'argent* (voyez pl. 1 de l'Armorial de Paris). — Couronne de marquis.

CLARET.

Cette famille, originaire du Poitou, est habituée depuis plusieurs siècles dans la province de Bretagne, où elle a donné des membres distingués à la magistrature. Elle a porté les qualifications d'écuyer et de chevalier, et elle a possédé les terres et seigneuries de Puymans et de Nersac dans le haut Poitou, et celles de la Touche, de le Helec, du Mur, etc., en Bretagne.

On retrouve son nom dans des *monstres* et des aveux du XIVe et du XVe siècle, et dans la réformation de 1536 (Evêché de Vannes). Hervé-Robin Claret, écuyer, figure dans la monstre ou revue de Nicole Paynel, le 20 août 1385 (*Histoire de Bretagne* de D. Morice ; tome II, Preuves, col. 492).

La famille Claret s'est alliée à celles de Paen (seigneurs de Chauray), de Trogoff, de Josso (depuis Rosmadec), aux Pepin de Sévigné et de la Roussière, et enfin aux Gerbier de Vologé, par le mariage passé, par contrat du 7 février 1825, entre Prosper-Honoré-Marie-Joseph Claret de la Touche et Zoé Gerbier de Vologé, petite-nièce du célèbre Jean-Baptiste Gerbier de la Massilaye, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France, bâtonnier de l'ordre des avocats, dont les armes sont : *d'azur, à trois gerbes d'or*.

Des diverses branches qu'a produites la famille Claret, celle de la Touche est aujourd'hui la seule existante.

ARMES : *d'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules*. (Voyez pl. AL.)

COURAUD DE LA ROCHECHEVREUX.

Cette maison, aujourd'hui éteinte dans celle de la Rochethulon, est, par son ancienneté et ses alliances, une des plus considérables du Poitou. Sa généalogie authentique, dressée sur preuves et titres originaux, remonte jusqu'au XIIe siècle. Les antiquités du Poitou et le Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Colombe mentionnent Hugues et Joubert Couraud, chevaliers distingués, vivant en 1200, et l'on voit dès l'an 1260 figurer dans leurs armes une croix qui semble rappeler leur présence aux guerres saintes.

III. Pierre ou Perrinet Couraud, petit-fils de Hugues, reçut du chevalier Guyonnet de Chevroux, le jour de l'Ascension de l'an 1266, en reconnaissance de ses services, la donation de la terre et du château noble de la Rochechevreux, appelé dans l'acte *Rocca Capreoli*. Elle est toujours restée depuis dans sa descendance, qui en a pris le surnom. Il avait épousé Alix Foucaud de Saint-Germain, de la famille des marquis de Saint-Germain-Beaupré, et avait de cette union : André Couraud, qui continua la descendance, et dont le frère puîné, marié à Adélaïde de Saint-Gautier, fut père de Philippine de Couraud. Cette dernière épousa en 1361 Jean de Prie, baron de Busançais, sénéchal de Beaucaire, et en eut Jean de Prie, dont l'arrière-petit-fils, Edmond de Prie, s'est allié à Jeanne de Beauvau.

VI. Guillemin Couraud, seigneur de la Rochechevreux, est qualifié par le roi Charles VII écuyer de son écurie, dans des lettres de 1434. Il reçut l'année suivante du souverain pontife, en récompense des services qu'il avait rendus à l'Église, le droit d'avoir un autel portatif. Il épousa Jeanne de Bastarde, dont il eut Guillaume Couraud, marié à Madeleine de Pidier de Sainte-Phère.

VIII. Philippe Couraud, fils de Guillaume, fut chargé par la noblesse du haut Poitou de traiter avec les députés du roi un rachat d'impôts en 1553. Il avait épousé Anne de Coignac, et leur fils Edmond de Couraud, seigneur de la Rochechevreux, se maria avec Louise de Chateignier, fille unique et héritière de Pierre de Chateignier, seigneur de Coussay-les-Bois, dernier rejeton d'une branche cadette de l'illustre maison de Chateignier.

X. Pierre Couraud, seigneur de la Rochechevreux, fils d'Edmond, fut maintenu dans son exemption d'impôts

comme noble par un acte du 30 mars 1599, qui énonce les services et l'ancienneté de sa maison. En 1609, Henri IV le créa chevalier de son ordre, et chargea, par une lettre spéciale et flatteuse, messire de Roquelaure de lui en conférer le collier. Pierre de Couraud avait épousé le 12 juin 1581 Jeanne de Rechignevoisin. Leur fils Guy, marié à Jacqueline de Nuchèze, a continué la descendance, et a été aussi chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre.

XII. Honorat de Couraud, seigneur de la Rochechevreux, etc., épousa Anne de Brillac, dont il eut Jacques-César, qui suit. Il est qualifié dans une lettre du roi du 30 septembre 1644 « notre amé et féal chevalier de nos ordres. »

XIII. Jacques-César de Couraud, seigneur de la Rochechevreux, etc., né en 1638, n'avait que quatorze ans quand il reçut du duc de Roannais, gouverneur du Poitou, un ordre du roi, qui, désirant nommer des gentilshommes de crédit et de considération dans la province pour empêcher tout désordre, lui recommandait de se tenir prêt à monter à cheval pour inspecter les troupes de passage dans le haut Poitou, enjoignait aux prévôts des maréchaux de France de lui obéir, et lui donnait le droit de faire marcher, en cas de besoin, la noblesse du pays pour prévenir ou réprimer le désordre. Il épousa le 16 août 1688 Marie Ponte de Nieul, dont il eut entre autres enfants : 1° François-César, qui suit; 2° Jacques-César de Couraud, commandeur de l'ordre de Malte; 3° Gabriel de Couraud, chevalier du même ordre, qui mourut à Corfou, en 1715, au service de la religion.

XIV. François-César de Couraud, seigneur de la Rochechevreux, épousa le 6 janvier 1737 Marie-Catherine de Pierre-Buffière, dont une sœur épousa le seigneur de Poix, et dont la maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres du Limousin, s'éteignit avec ses deux frères, décédés sans alliance. Il eut de ce mariage : 1° Charles-César-Aymard, qui suit; 2° Marie-Anne-Catherine de Couraud, qui épousa le marquis de Lusignan, lieutenant général des armées du roi, veuf en premières noces de N. de la Rivière, dont il avait eu un fils mort en 1814, dernier rejeton mâle de la maison de Lezay-Lezignem.

XV. Charles-César-Aymard de Couraud, qualifié comte de la Rochechevreux, mourut en 1782, et en lui finit l'ancienne maison de son nom. Il avait épousé Marie-Anne de Carteron de la Perouse. Leur fille unique, Marie-Anne de

Couraud, dame de la Rochechevreux, se maria en premières noces avec René-Philippe Thibaud de Noblet, marquis de la Rochethulon, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, député de la Vienne, mort en 1821 ; et en secondes noces avec Louis, comte de Marans, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, chevalier de la Légion d'honneur, aide de camp du duc de Bourbon. La comtesse de Marans mourut en 1841. (*Voyez* p. 208 l'article de la Rochethulon.)

A une branche cadette de la maison de Couraud appartenait Jeanne de Couraud, sœur de Gabriel de Couraud, chevalier, seigneur de Saint-Martin, qui épousa le 8 janvier 1505 François Lignaud, et lui apporta en dot la terre de Lussac, sous le nom de laquelle leur descendance est connue et s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

On trouve aussi dans le Nobiliaire de M. Beauchet-Filleau, Philippe Couraud, seigneur de Puylagorge, qui épousa Philippe de Nuchèze, fille de Jean de Nuchèze.

ARMES : *de sable, à la croix alaisée d'argent, et à la bordure de gueules* (voyez pl. AL). — Tenants : deux sauvages.

CUGNAC.

La maison de Cugnac, dont nous avons donné la notice (voyez l'*Annuaire de* 1858, page 193), compte, outre les alliances qui y sont mentionnées, beaucoup d'autres qui ont été omises, telles que Balzac, Boucard, Fumel, Galard de Béarn et de Brassac, Gontaut, Lostanges, Mornay, Rochechouart, Salignac de la Mothe-Fénelon, Trazegnies, etc.

La seigneurie de Dampierre avait été érigée en baronnie par lettres patentes du 9 février 1598, enregistrées le 7 mai suivant, en faveur de François de Cugnac, chevalier du Saint-Esprit. Ce ne fut pas ce baron de Dampierre (*voyez* page 296, ligne 12), mais son fils, aussi nommé François de Cugnac, baron de Boucard, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais, et conseiller d'Etat d'épée, qui assista, en 1612, au carrousel donné à l'occasion du mariage de Louis XIII. (*Voir* Rosset, le *Roman des Chevaliers de la Gloire*, page 44.)

Dans le tableau ci-joint, on voit la parenté que l'alliance avec Antoinette d'Hautefort a établie entre la maison de Cugnac et les races souveraines de Valois, de Savoie et de Lorraine.

Tableau des parentés que le mariage d'Antoinette de Hautefort a établies

ENTRE LES MAISONS ROYALES DE VALOIS, DE SAVOIE ET DE LORRAINE, ET LA MAISON DE CUGNAC.

Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, de Boulogne et de Lauraguais, marié en 1444 à Louise de la Trémouille, fille de Georges de la Trémouille, comte de Guines, grand chambellan de France et sœur du prince de Talmond, dont :

Jean de la Tour, comte d'Auvergne, marié en 1495 à Jeanne de Bourbon-Vendôme.	**Françoise de la Tour d'Auvergne**, mariée en 1469 à Gilbert de Chabannes-Curton, grand sénéchal de Guyenne et chevalier de Saint-Michel.	**Jeanne de la Tour**, mariée en 1472 avec Aimar de Poitiers, chevalier, seigneur de Saint-Valliers.
Madeleine de la Tour d'Auvergne, mariée en 1518 avec Laurent de Médicis, duc d'Ursin.	**Jean de Chabannes**, baron de Curton, marié en 1495 à Françoise de Blanchefort.	**Jean de Poitiers** épouse en 1489 Jeanne de Batarnay.
Catherine de Médicis épouse en 1533 Henri II, roi de France.	**Catherine de Chabannes** épouse en 1519 Jean de Hautefort, gouverneur du Périgord et du Limosin, fils de Jean I[er] de Hautefort et de Marie de la Tour de Turenne.	**Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois**, mariée en 1514 à Jacques de Brézé.
Élisabeth de France, mariée en 1559 à Philippe II, roi d'Espagne.	**Antoinette de Hautefort** épouse en 1555 Jean de Cugnac de Giversac, sénéchal du Bazadois, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante lances, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté et maréchal des camps et armées.	**Louise de Brézé** épouse en 1547 Claude de Lorraine, duc d'Aumale.
Catherine d'Autriche, mariée en 1558 avec Charles-Emmanuel de Savoie.	**Marc de Cugnac**, seigneur de Sermet de la Bastide et de Giversac, marié en 1598 à Polixène de Durfort.	**Charles de Lorraine, duc d'Aumale**, épouse en 1576 Marie de Lorraine d'Elbeuf.

ESTAING.

La maison d'Estaing, originaire de Rouergue, aujourd'hui éteinte, était une des plus anciennes et des plus illustres races de chevalerie. Dès l'an 854, le nom d'Adalric de *Stanio* est mentionné dans un acte du Cartulaire de l'abbaye de Conques. Ragambert d'Estaing de Stanio vivait en 905, et Aldebert d'Estaing souscrivit en 1101 une sentence de Raymond, comte de Rouergue. La filiation est authentiquement établie depuis Pierre d'Estaing, qui fit hommage au comte de Toulouse en 1162, et souscrivit au mariage de Pierre II, roi d'Aragon, avec la comtesse de Montpellier, en 1204.

Guillaume d'Estaing, dit de Lestang, seigneur d'Altun et de Cassuéjouls, chevalier croisé, fit des prodiges de valeur au siége de Jaffa, en combattant aux côtés de Richard Cœur-de-lion en 1192.

Dieudonné d'Estaing, fils de Guillaume et petit-fils de Pierre, sauva le roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, le 27 juillet 1214; il obtint en récompense d'avoir pour écu les armes de France, avec un *chef d'or* comme brisure.

Pierre d'Estaing, évêque de Saint-Flour, puis archevêque de Bourges, cardinal et légat du pape Grégoire XI, mourut en 1387. Son petit-neveu, Pierre, archidiacre de Rodez, fut élu évêque de cette ville en 1429, et quoique ce choix n'ait pas été confirmé, il s'empara par force du siége épiscopal, qu'il conserva quatre ans.

Guillaume IV d'Estaing, frère du précédent, sénéchal et gouverneur du Rouergue, rendit de grands services au roi Charles VII, dont il fut chambellan, et qui l'envoya comme ambassadeur en Castille en 1454.

François d'Estaing, né en 1460, évêque de Rodez en 1499, vice-légat en France et gouverneur d'Avignon pour le pape Jules II, mourut en odeur de sainteté en 1529.

Jean III, vicomte d'Estaing, baron d'Altun, de Murols et de Landorre, un des meilleurs capitaines de son temps, embrassa le parti de la Ligue sous Henri III, et ne traita avec le roi Henri IV qu'après la conversion de ce prince en 1595. Il périt sous les murs de Montauban, que Louis XIII assiégeait en personne, le 13 octobre 1621. Il

avait épousé Gilberte de la Rochefoucauld, dont il eut entre autres enfants : Jean-Louis, comte d'Estaing, baron de Landorre, et Jacques d'Estaing, baron de Plauzat, qui formèrent chacun une branche.

I. François III, comte d'Estaing, petit-fils de Jean-Louis, fut chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Douai; il se distingua dans les guerres de la succession d'Espagne, et mourut en 1732, le dernier de sa branche. Il avait eu de Marie de Nettancourt, entre autres enfants : 1° Charles-François-Marie, marquis d'Estaing, né en 1693, gouverneur de Châlons, décédé sans postérité en 1728; 2° Louis-Claude d'Estaing, marquis de Murols, qui était aide de camp du lieutenant général marquis de Guerchy, et qui périt devant Fontarabie en 1719; 3° Louise-Antoinette d'Estaing, mariée le 5 mai 1715 à Philippe-Emmanuel de Crussol, marquis de Saint-Sulpice.

II. Jacques d'Estaing, baron de Plauzat, épousa Catherine du Bourg, dame de Saillans, arrière-petite-fille du chancelier Antoine du Bourg, et forma la branche cadette d'Estaing-Saillans. Elle était représentée au commencement du siècle dernier par Charles-François d'Estaing, marquis de Saillans, lieutenant général des armées du roi en 1734, décédé le 29 août 1749. Son fils, Jean-Baptiste-Charles-Henri, comte d'Estaing, amiral de France, né en 1729, se distingua dans la guerre des Indes et dans celle de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Élu membre de l'assemblée des notables en 1787, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles. Il était commandant de la garde nationale de Versailles lors des funestes journées des 5 et 6 septembre 1789. Malgré ses principes et la faveur populaire dont il avait joui, il fut jeté dans les cachots de la Terreur, d'où il ne sortit que deux fois, la première, pour déposer comme témoin dans le procès de la reine Marie-Antoinette; la seconde, pour aller à l'échafaud révolutionnaire, le 28 avril 1794. Il avait épousé en 1745 Marie-Sophie du Rousselet de Château-Renaut, petite-fille du maréchal de ce nom, dont il ne laissa pas de postérité. Avec lui s'éteignit la maison d'Estaing.

ARMES : *de France, au chef d'or* (voyez pl. AJ). — Tenants : deux anges.

GEOFFRE DE CHABRIGNAC.

La famille de Geoffre de Chabrignac, établie depuis deux siècles en Dauphiné, est sortie d'une des plus anciennes maisons de la province du Limousin, où son nom est connu, avec la possession de la seigneurie de *Chabrignac* dès le XIe siècle. Elle a possédé en outre les seigneuries de la Jante, de Trouveyat, de Thiebeton, de Brignac, de Tabersac, de Brandelier, de Reynac, de Foumartin, de la Moretie, de Broglie, de la Pradelle, de Leyrat, de Peyrat, de Houblanges, de Laborie, d'Haurussac, du Parquet, de Chapouton, de Pralioux, de Moustier-Ventadour, du fief du château Sarrazin, dit Maison-Fort, et d'Ancône en Dauphiné.

Les fondations faites à l'église d'Uzerche (en Limousin) par Geofroy ou Geoffre de Chabrignac (Gaufridi de Chabrinhac), dans les années 1060 et 1072, annoncent le rang et la considération dont les premiers auteurs de cette maison jouissaient dès cette époque reculée. Si leurs descendants sont dans l'impossibilité aujourd'hui de faire remonter leur filiation jusqu'à ces documents anciens qui, avant la révolution, étaient conservés dans le trésor du chapitre d'Uzerche, ils ont au moins le rare avantage de la prouver, par titres authentiques et nombreux depuis plus de cinq cents ans.

Tous ces titres ont été relatés et reconnus dans un arrêt du conseil d'Etat, en date du 8 septembre 1789 [1], lequel reconnaît et établit par quatorze degrés de filiation leur descendance depuis messire Gérald de Geoffre de Chabrignac, *chevalier*, qui vivait vers l'an 1276, et qui jouissait des honneurs et priviléges attachés à cette dignité de la chevalerie, jusqu'à Jean-Baptiste-*Joseph*, marquis de Geoffre de Chabrignac, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

XVe *degré.* Jacques-Joseph-Henri-*Louis*-Laurent, marquis de Geoffre de Chabrignac, ancien officier du régiment de Condé dragons, chevalier de Saint-Louis (fils aîné du précédent), émigra en 1791, avec son frère Charles, officier de marine, et fit avec distinction toutes les campagnes de

[1] Cet arrêt est conservé aux archives de l'empire registre E, n° 2654, f° 213.

l'armée de Condé. Il est mort le 16 août 1858, au château des Roches, près Montélimart (voyez plus loin son article nécrologique). Il avait épousé à Berlin, pendant son séjour en Prusse, de l'agrément du roi Frédéric III, Jeanne-Marie-Auguste de Rosenbaum, dont il a laissé deux fils, qui suivent.

XVI. *Charles*-Louis-Auguste, marquis de Geoffre de Chabrignac, chef actuel du nom et des armes, né à Berlin le 3 novembre 1796, entra au service en 1813 dans le quatrième régiment des gardes d'honneur, et passa en 1815 comme sous-lieutenant au 10e de ligne (colonel général). Démissionnaire après la capitulation de la Palud, il fut replacé le 15 octobre suivant au premier régiment de la garde royale, où il resta jusqu'en 1823. Nommé alors capitaine au 52e de ligne, il donna sa démission en août 1830. Il a épousé, de l'agrément et par contrat signé de S. M. le roi *Charles X* et de la famille royale, Anne-Isabelle de la Bonninière de Beaumont, fille aînée du comte Armand de la Bonninière de Beaumont, ancien préfet[1]. De ce mariage sont issus : 1° *Henri*-Louis-Charles-Dieudonné de Geoffre de Chabrignac, capitaine au 1er régiment de zouaves, chef du bureau arabe de Sétif, chevalier de la Légion d'honneur; 2° *Armand*-Auguste-Ferdinand de Geoffre de Chabrignac, aspirant de marine, mort à bord de la corvette *la Capricieuse*, à Macao (Chine), le 8 octobre 1851; 3° *Raymond*-Charles de Geoffre de Chabrignac, lieutenant au 10e régiment d'artillerie; 4° *Jean*-Marie-Jules de Geoffre de Chabrignac; 5° *Marie*-Anne-Françoise de Geoffre de Chabrignac, sœur de charité de l'ordre de Saint-Vincent de Paul; 6° *Henriette*-Léontine-Marie de Geoffre de Chabrignac.

XVI *bis*. Louis-Joseph-*Ferdinand*, comte de Geoffre de Chabrignac, né au château de Serre-de-Parc, près Montélimart, le 15 octobre 1809, a épousé Marie-Mélanie Boisset, fille aînée de Claude Boisset, ancien lieutenant-colonel du génie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, émigré en 1790. De ce mariage sont issus : 1° Marie-Louis-Joseph-*Alfred* de Geoffre de Chabrignac; 2° Marie-Louis-*Fernand* de Geoffre de Chabrignac; 3° Marie-*Louisa* de Geoffre de Chabrignac.

[1] *Voyez* plus haut l'article la Bonninière de Beaumont, p. 135.

ARMES : *palé d'argent et de gueules de six pièces, au chef fascé d'azur et d'or de six pièces*[1]. (Voyez pl. AJ.) — Couronne de marquis. — Devise : J'OFFRE TOUT A LA PATRIE.

GESVRES (POTIER DE).

La maison ducale de Tresmes et de Gesvres, dont le dernier rejeton mâle périt sur l'échafaud révolutionnaire, en 1794, a obtenu un des rangs les plus élevés de la noblesse, par une longue et glorieuse suite d'importants services. Un de ses premiers auteurs fut Nicolas Potier, échevin de Paris en 1466, et général des monnaies en 1475, dont la postérité a formé trois branches (*voyez* le P. Anselme, tome IV, page 763).

I. Celle de *Blancmesnil*, qui avait pour tige Nicolas Potier, seigneur de Blancmesnil, président à mortier au parlement de Paris sous Henri IV, élevé à la dignité de chancelier de France en récompense de son dévouement à Louis XIII et à la reine Marie de Médicis. Sa descendance s'est divisée en deux lignes dont l'aînée s'est éteinte en 1704.

II. Celle de *Novion*, qui était issue d'André Potier, fils puîné du chancelier, et qui s'éteignit en 1769 par la mort d'André Potier, quatrième du nom, marquis de Novion, né en 1711, président à mortier en 1732, marié le 23 février 1747 à Marie-Philippe Tachereau de Baudry, dont il n'eut que deux filles : 1° Anne-Marie-Gabrielle Potier de Novion, née le 21 octobre 1747, mariée le 15 février 1768 avec Alexandre-Guillaume, comte de Galard de Béarn, capitaine de cavalerie; 2° Philippine-Léontine Potier de Novion, née le 26 novembre 1748, mariée à Aimard de Nicolay, premier président de la chambre des comptes.

III. Celle de *Tresmes* et de *Gesvres*, dont était René Potier, en faveur duquel le comté de Tresmes, près de la

[1] Ces armes sont consignées dans le nobiliaire de la province du Limousin, conservé à la bibliothèque impériale du Louvre, livre I, f° 543, avec les preuves de noblesse faites par devant M. d'Aguesseau, intendant de la généralité de Limoges, ès années 1666-1669, par la maison de Geoffre ou de Jouffre de Chabrignac, branche aînée éteinte.

Ferté-Milon, fut érigé en duché-pairie par lettres patentes de novembre 1648, et prit la dénomination de *duché de Gesvres* par autres lettres de juillet 1670, données à son fils Léon Potier, deuxième duc de Tresmes. Cette branche était représentée en 1720 par François-Bernard Potier, duc de Gesvres, frère du cardinal-archevêque de Bourges, 1694-1744, et de Louis Potier, marquis de Gandelu, brigadier des armées du roi, mort de ses blessures, à Strasbourg, le 24 avril 1689. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris en 1704, se démit de son duché-pairie en faveur de son fils aîné, fut créé chevalier des ordres du roi en 1724, et mourut le 15 avril 1739, laissant de son union avec Marie-Madeleine-Louise-Geneviève de Seiglière de Boisfranc : 1° François-Joachim-Bernard, duc de Gesvres, né en 1692, gouverneur de Paris en 1722, décédé le 29 septembre 1757, marié 2 juin 1709 à Marie-Madeleine-Émilie Mascrany, dont il n'eut pas de postérité ; 2° Louis-Léon, qui suit ; 3° Étienne-René Potier de Gesvres, évêque et comte de Beauvais, pair de France en 1728, cardinal en 1756, mort à Paris en 1774 ; 4° Marie-Françoise Potier, née en 1697, mariée en 1715 au comte de Béthune, brigadier des armées du roi.

Louis-Léon Potier, duc de Gesvres, né 28 juillet 1695, lieutenant général en 1745, gouverneur général de l'Ile de France en 1757, lieutenant pour le roi du pays de Caux et du bailliage de Rouen, gouverneur particulier des villes et châteaux de Soissons, de Laon et de Pontaudemer, etc., mourut à Paris le 28 décembre 1774. Il avait épousé, le 6 avril 1729, Éléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, fille du prince de Tingry, et de Louise-Madeleine de Harlay de Beaumont, et n'eut qu'un fils unique, qui suit.

Louis-Joachim-Paris Potier, dernier duc de Gesvres, né à Saint-Ouen le 3 mai 1733, gouverneur général de l'Ile de France en survivance de son père en 1758, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 7 juillet 1794. Il avait épousé, le 4 avril 1758, Françoise-Marie du Guesclin, née le 14 juillet 1737, fille de Bertrand-César, marquis du Guesclin, mestre de camp de cavalerie, et de Marguerite du Bosc. Il n'eut pas de postérité et avec lui s'éteignit sa maison.

Armes : *d'azur, à trois mains dextres d'or, au franc canton échiqueté d'argent et d'azur* (voyez pl. 2 de l'Armorial de Paris). — Couronne de duc.

GRIGNAN.

La baronnie de Grignan, aujourd'hui ville et chef-lieu de canton de la Drôme, appartint d'abord à la maison d'Adhémar, et fut érigée en comté par lettres de juin 1558, pour Louis d'Adhémar de Monteil, ambassadeur de France en Allemagne, qui assista à la diète de Worms en 1545, et dont la sœur, Blanche, épousa Gaspard de Castellane, baron d'Entrecasteaux, par contrat du 6 janvier 1498.

I. Louis d'Adhémar étant mort sans postérité, son neveu, Gaspard de Castellane, lui fut substitué, et releva le titre de comte de Grignan, ainsi que le nom et les armes d'Adhémar. Il épousa : 1° Anne de Tournon, en 1529; 2° Lucrèce de Grimaldi.

II. Louis de Castellane, fils de Gaspard, ne fut connu que sous les noms de Louis-Adhémar de Monteil, comte de Grignan. Il fut zélé catholique, lieutenant général au gouvernement de Provence, et reçut le collier des ordres du roi en 1584. Il avait épousé le 24 mai 1559 Isabelle de Pontevès, et leur fils, qui suit, a continué la descendance directe.

III. Louis-François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, épousa le 4 juin 1595 Jeanne d'Ancezune, fille de Louis Cadart d'Ancezune et de Louise de Sassenage. Il mourut en 1620, laissant entre autres enfants : 1° Louis-Gaucher, qui suit; 2° François, archevêque d'Arles, 1643-1689; 3° Jacques, évêque d'Uzès, 1660-1694; 4° Philippe, capitaine aux gardes, tué au siége de Mardick en 1657.

IV. Louis-Gaucher Adhémar, comte de Grignan, mestre de camp du régiment d'Adhémar, épousa le 20 mai 1628 Marguerite d'Ornano, et mourut le 4 août 1668, laissant de cette union : 1° François, qui suit; 2° Ange, abbé d'Aigueulle; 3° Jean-Baptiste, archevêque d'Arles après son oncle, 1689-1697; 4° Joseph, dit le *chevalier de Grignan*, nommé depuis le comte d'Adhémar, maréchal de camp en 1688, marié en 1704 à Gabrielle-Thérèse d'Oraison; 5° Louis-Joseph, évêque de Carcassonne, 1681-1722.

V. François Adhémar, comte de Grignan, lieutenant général en Provence, chevalier des ordres du roi, épousa en 1658 Angélique-Clarisse d'Angennes, fille de Charles

d'Angennes, marquis de Rambouillet, et de Catherine de Vivonne, dont il eut Françoise-Julie Adhémar, mariée le 6 mai 1689 à Henri-Emmanuel Hurault, marquis de Vibraye. Le comte de Grignan se remaria en 1666 avec Marie-Angélique du Puy du Fou, dont il n'eut qu'un fils mort en bas âge. Il épousa en troisièmes noces, le 27 janvier 1669, Françoise-Marguerite de Sévigné, fille de la marquise de Sévigné, célèbres l'une et l'autre par leur correspondance; il eut de cette dernière union : 1° Louis-Provence Adhémar de Monteil, marquis de Grignan, qui épousa Anne-Marguerite de Saint-Amand, et mourut sans enfants en octobre 1704; 2° Pauline, mariée à Louis de Simiane, marquis de Truchenu et d'Esparron. Le comte de Grignan, resté l'unique rejeton mâle des Castellane-Grignan par le décès de son frère, est décédé lui-même le 30 décembre 1714.

Outre ces deux maisons d'Adhémar et de Grignan qui ont possédé le comté de Grignan, et en ont porté le nom et le titre, il a existé une famille de Grignan-Grignan, qui a été maintenue dans sa noblesse par l'intendant de Provence lors de la recherche de 1667. Sa filiation est établie par les preuves fournies en cette circonstance depuis Raymond de Grignan, qui partit du lieu de ce nom pour aller s'établir à Montdragon, et fut le bisaïeul de Pons de Grignan, vivant en 1667. A cette souche appartenait Claire de Grignan, qui épousa César de Nostradamus, historien de Provence.

Les Grignan-Grignan se sont alliés aux Venasque, aux Isnard, aux Calvières, aux Barillon, etc.; ils ont donné deux chevaliers à l'ordre de Malte.

Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix potencées et cantonnées de quatre croisettes du même, et en pointe d'une rose d'argent* (voyez pl. AJ).

HAUTEFORT.

« La terre de Hautefort, érigée en marquisat depuis près
» de cent vingt ans, est dans le diocèse de Périgueux et a
» toujours passé pour une des plus considérables du pays,
» tant par son étendue et le nombre de ses vassaux qu'à
» cause de la situation de son château, qui était ancienne-

» ment très-fort et servait de rempart contre les incursions » des ennemis, principalement du temps de la guerre des » Anglais dans les XIVe et XVe siècles. » (Le P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne,* t. VII, p. 325.) Son nom s'est écrit successivement *Altefort*, *Autefort*, *Aultafort*, *Authefort* et Hautefort.

Cette terre, qui avait appartenu à quatre maisons différentes avant d'entrer dans celle de Badefols, était possédée vers l'an mil, par Guy, baron de Lastours, de Terrasson et d'Auteffort, un des plus grands seigneurs du Limousin. (Chr. de Geoffroy, prieur du Vigeois.) Il n'eut d'Engelsiane de Malemort qu'une fille, mariée à Aymar de Comtour de Leron, dont est issue postérité du nom de Lastours. En 1160, il ne restait de la branche aînée de cette maison qu'une fille, Agnès de Lastours, qui porta la terre de Hautefort dans la maison de Born, par son mariage avec Constantin, frère du célèbre Bertrand de Born, le vaillant troubadour. Ce dernier, qui joua un rôle important dans les guerres des fils d'Henry Plantagenet, et dont le nom est encore populaire en Périgord, recueillit la terre d'Hautefort par la mort de Golfier de Born, son neveu. En 1212, il fit hommage pour ses biens au roi Philippe-Auguste, avec Archambaud, comte de Périgord. (*Histoire littéraire des troubadours*, par l'abbé Millot.) Marguerite de Born, petite-fille de Bertrand, apporta en dot la terre de Hautefort à Aymar de la Faye, chevalier, seigneur de Thénon, et leurs descendants la conservèrent jusqu'à la fin du XIVe siècle. Mathe de la Faye de Born, dame de Hautefort, dernière héritière de sa maison, épousa en 1388 Hélie de Gontaut, seigneur de Badefols, troisième fils de Seguin de Gontaut. Elle était nièce d'autre Mathe de la Faye qui, par testament de l'année 1395, établit en sa faveur la substitution de tous ses biens, dans le cas où le fils de la testatrice viendrait à mourir sans postérité. Par suite de cette disposition, les enfants d'Hélie de Gontaut ont quitté leur nom de famille et leurs armoiries pour porter exclusivement ceux de Hautefort, dont ils possédèrent la seigneurie jusqu'à la révolution de 1789.

Leur descendance s'est divisée en plusieurs branches connues sous les noms de marquis de Marquessac, marquis d'Ajac, marquis de Bruzac, marquis de Saint-Chamans, comtes de Lestrange et comtes de Vaudre. La filiation directe et les branches de Vaudre et de Marquessac se sont seules perpétuées jusqu'à nos jours. La branche aînée a produit deux gouverneurs du Limousin et du Péri-

gord, des chambellans et gentilshommes de la chambre des rois Charles VIII, Charles IX, Henri IV et Louis XIII; cinq lieutenants généraux, quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, trois maréchaux des camps et armées du roi, un lieutenant général des armées navales. Elle a contracté des alliances avec les maisons : d'Abzac, d'Aubusson, de Chabannes, de la Tour de Turenne, d'Estourmel, de Rochechouart, de Choiseul-Praslin, de Crevant d'Humières, de Durfort-Duras, d'Harcourt, de Pérusse d'Escars, du Plessis-Richelieu.

La terre de Hautefort fut érigée en marquisat, par lettres patentes du mois d'août 1614, en faveur de François de Hautefort, comte de Montignac, baron de Thenon, seigneur de la Motte, la Borie, etc., fils de Gilbert de Hautefort, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, qui soutint le siége de Chartres à la tête des troupes royales contre les huguenots, et mourut à la fleur de l'âge. Edme de Hautefort, seigneur de Thenon, frère puîné de Gilbert, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, fut successivement gouverneur du Limousin et de l'Auvergne. Il se jeta dans le parti de la Ligue à la mort de Henri III, et fut tué en défendant Pontoise pour le duc de Mayenne. François, premier marquis de Hautefort, son neveu, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller dans les conseils d'État et privé du roi Henri IV, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, obtint, en considération de ses services et de sa fidélité, des lettres d'abolition et de pardon du roi Henri IV, de ce que feu Edme de Hautefort, son oncle, dont il était héritier universel, était mort au service de la Ligue. Il épousa Louise d'Escars, fille de François, comte d'Escars, chevalier des ordres, lieutenant général au gouvernement de Guyenne, et de Claude de Bauffremont. Charles de Hautefort, l'aîné de ses fils, continua la descendance directe, et René, le second, fit la branche des seigneurs de Marquessac et de Bruzac.

Charles de Hautefort, chevalier, marquis de Hautefort, comte de Montignac et de Beaufort, vicomte de Ségur, baron d'Aix, de Thenon et de la Flotte, seigneur de la Motte, Savignac, Nexon, etc., fut le père de Marie de Hautefort, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, et célèbre par la passion romanesque qu'elle inspira au roi Louis XIII et par le rôle important qu'elle joua à la cour, sous le règne de ce prince et pendant la minorité de

Louis XIV. Elle épousa, le 24 septembre 1646, Charles de Schomberg, duc d'Halwin, pair et maréchal de France, chevalier des ordres, gouverneur du Languedoc, colonel général des Suisses et Grisons, etc.

François-Marie, marquis de Hautefort, de Pompadour, de Surville, etc., né le 16 août 1654, petit-fils de Charles, marquis de Hautefort et neveu de la duchesse d'Halwin, qui précède, fut chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées et aide de camp du grand Condé en 1674. Il commanda en chef dans l'Artois et sur la ligne de Commines en 1708, rendit des services importants et si distingués, pendant cette campagne, qu'il reçut des lettres de félicitation du roi, du duc de Bourgogne et du duc de Vendôme. Il mourut à Paris le 8 juillet 1727, et fut inhumé aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, sans laisser d'enfants de son mariage avec Marie-Françoise de Pompadour, fille unique et héritière du marquis de Pompadour.

Louis-Charles de Hautefort, marquis de Surville, frère puîné du précédent, fut créé chevalier des ordres du roi après la bataille de Spire, où il avait culbuté la gauche de l'ennemi et désidé ainsi de la victoire. Il commanda en second sous le maréchal de Villars pendant les campagnes d'Alsace. (Mémoires de Villars.) Il soutint en 1709 le siége de la ville de Tournai contre les alliés et ne capitula qu'après avoir épuisé toutes ses ressources et fait monnayer sa vaisselle d'argent. Il épousa Anne-Louise de Crevant-Humières, fille de Louis de Crevant, duc d'Humières, pair et maréchal de France, grand maître de l'artillerie, et mourut à Paris le 19 décembre 1721, laissant un fils, qui suit.

Emmanuel-Dieudonné, marquis de Surville et de Sarcelles, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Thenon, de Julhac, etc., né le 13 février 1700, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de ses ordres, ambassadeur près la cour d'Allemagne de 1749 à 1753 (Traité de Paris), avait succédé le 8 juillet 1727 au marquis de Hautefort, son oncle, dans tous les biens de sa maison. Il épousa : 1° par contrat du 11 septembre 1727, Reine-Madeleine de Durfort-Duras, fille du duc de Duras, marquis de Blanquefort, morte au château de Champien le 13 septembre 1737; 2° le 6 juillet 1739, Françoise-Claire d'Harcourt, fille aînée de François, duc d'Harcourt, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, etc., morte à Vienne le 9 mai 1751. Du *premier*

lit, il laissa Jean-Louis-Emmanuel, né en 1728, décédé en 1731 ; du second lit étaient issus : 1° Armand-Charles-Emmanuel, marquis de Hautefort, qui suit; 2° Abraham-Frédéric, dit vicomte de Hautefort, auteur de la branche cadette rapportée plus loin ; 3° Annette-Françoise-Gabrielle, dite *Mademoiselle de Hautefort*, née le 6 avril 1739, morte sans alliance; 4° Adélaïde-Julie, dite *Mademoiselle de Montignac*, née le 12 octobre 1743, mariée en avril 1765 au marquis de Mailly de Nesle ; 5° Angélique-Rosalie, dite *Mademoiselle de Champien*, née le 9 avril 1745, mariée au comte Jacques-Gabriel Chapt de Rastignac; 6° Adélaïde-Gabrielle, dite *Mademoiselle de Béhéricourt*, née le 16 octobre 1746, mariée le 24 février 1764 à Louis-Sophie-Antoine de Richelieu, duc de Fronsac; 7° Agathe-Félicie, morte sans avoir contracté de mariage.

Armand-Charles-Emmanuel, né le 26 février 1741, marquis de Hautefort, de Villacerf, de Surville et de Sarcelles, comte de Montignac, de Champien, vicomte de Ségur, baron de Thenon, de Julhac, de la Flotte, de Béhéricourt, seigneur de la Borie, Bellegarde, Sevignac, L'herm, etc., grand d'Espagne de première classe, mestre de camp de cavalerie, épousa : 1° le 5 février 1761, Marie-Amélie-Caroline-Josèphe-Françoise-Xavier de Hochenfels de Bavière, grande d'Espagne de première classe, fille d'Emmanuel-François-Joseph, comte de Bavière, grand d'Espagne de première classe, et de Marie-Josèphe de Hochenfels de Bavière, dont il n'eut pas d'enfants; 2° par contrat du 22 thermidor an V (mairie du 2e arrondissement de Paris), Anne-Michelle Huet, dont il eut un fils, qui suit.

Armand-Joseph-Camille, marquis d'Hautefort, né le 6 brumaire an VI (mairie du 10e arrondissement), épousa : en premières noces, le 25 mai 1822, au château de Saint-Laurent (Dordogne), Anne-Laure de Bertin, fille de Louis de Bertin, capitaine de vaisseau dans la marine royale, chevalier de Saint-Louis, petite-nièce de Bertin, ministre secrétaire d'État du roi Louis XVI. Resté veuf le 29 juillet 1829, il se remaria le 8 juillet 1832, à Andrivaux (Dordogne), avec Susanne-Hélène-Siméonne de Lanxade, fille du chevalier Godefroy de Lanxade, ancien procureur général, et de demoiselle Gontier de Montirat. Il avait eu du premier lit : A. Armand-Alexandre-Emmanuel, comte d'Hautefort, capitaine de cavalerie, né le 5 mai 1823, au château de Saint-Laurent (Dordogne); B. Marie-Anne, née le 1er juillet 1826, à Saint-Amand (Cher). Du second

lit, sont issus : C. Antoine-Alphonse-Charles, vicomte d'Hautefort, sous-lieutenant d'infanterie, né le 22 mars 1838, à Périgueux; D. Marguerite-Marie, née le 18 mai 1845, à Lyon; E. Louise-Charlotte, née le 9 décembre 1852, à Nancy.

BRANCHE CADETTE.

Abraham-Frédéric, vicomte de Hautefort, deuxième fils de Dieudonné, marquis de Hautefort, et de Françoise-Claire d'Harcourt, né le 16 avril 1748, épousa le 18 avril 1773, par contrat signé du roi et de la famille royale, Marie-Bertrande de Hautefort de Vaudre, sa parente, deuxième fille de Jean-Louis, comte de Vaudre. Ils périrent tous deux sur l'échafaud, laissant deux fils : 1° Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, comte de Hautefort, qui épousa Alix-Julie de Choiseul-Praslin, dont il n'eut qu'une fille, Sigismonde-Charlotte-Louise de Hautefort, mariée le 7 juin 1818 à Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de Damas, lieutenant général, commandeur de Saint-Louis, ancien gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux; 2° Alphonse-Anne-Marie, comte de Hautefort, sans alliance.

ARMES : *d'or, à trois forces de sable, posées en pal, 2 et 1.* (Voyez pl. AJ.) Couronne de marquis. — Tenants : deux anges. — Devise : ALTUS ET FORTIS.

LESCALOPIER.

Jean Lescalopier, contrôleur de la maison du roi, fut échevin de la ville de Paris en 1554 et 1562, et s'allia avec Marie-Claude l'Hermite. Jean Lescalopier, leur fils, président au parlement de Paris, fut reçu secrétaire du roi le 25 octobre 1599. Il épousa Marthe, fille de Jacques Gobelin, fondateur de la célèbre manufacture royale des Gobelins, et mourut en 1620.

La famille Lescalopier, dont le nom est aujourd'hui de l'Escalopier, s'est alliée aux le Clerc de Lesseville, aux le Tellier de Souvré, et elle a donné des magistrats distingués, entre autres Charles-Armand de l'Escalopier de Nourar, maître des requêtes, mort le 7 mars 1779, qui cultiva la littérature avec succès.

Elle est aujourd'hui représentée par le vicomte Félix de l'Escalopier, bibliothécaire honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal.

ARMES : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre croissants du même* (voyez pl. 1re de l'Armorial de Paris).

MARESCOT.



La famille de Marescot tire son origine des Mariscotti ou Marescotti d'Italie, ainsi que le prouvent : 1° les lettres de confirmation de noblesse accordées à Pierre de Marescot, seigneur de Lizores, au mois de février 1697, enregistrées le 5 juin suivant au parlement de Rouen ; 2° l'enregistrement de ses armes par Charles d'Hozier, juge d'armes de France, du 11 mars 1697, lequel témoigne de l'identité de ces armoiries avec celles des Marescotti de Bologne ; 3° un extrait [1] du registre du conseil d'État, du 13 août 1718, où il est formellement expliqué que les lettres accordées à Pierre de Marescot en 1697 n'étaient nullement des lettres d'anoblissement, mais bien des lettres de confirmation dans son ancienne noblesse, qui était publique, et où il est reconnu comme « justifié » que la maison des Marescot de Boulogne (*sic*) reconnoît » les branches de Paris et celles de Normandie pour être » véritablement de leur famille et sorties de celle de » Boulogne. »

Les historiens italiens racontent diversement l'origine des Marescotti. Les uns disent qu'en 798 le roi d'Écosse envoya à l'empereur Charlemagne, qui guerroyait contre les Mores, un corps d'auxiliaires dont un des principaux chefs fut un certain Marius, qui, passé depuis en Italie, y fonda la noble race des *Mariscotti* de Bologne, de son nom *Marius Scotus* (*Marius l'Écossais*). Les autres disent que le premier auteur de cette maison était un seigneur d'Écosse qui accompagna l'empereur Frédéric Barberousse en Italie, à la conquête du royaume de Naples. (*Almanach de Gotha*, année 1836 ; article des princes Ruspoli, branche des Mariscotti.)

[1] Ces trois titres sont en la possession du chef actuel de la famille.

La souche se divisa en plusieurs branches qui se fixèrent dans différentes villes de la Péninsule, particulièrement à Bologne, à Sienne et à Rome. (*Vie de sainte Hyacinthe Mariscotti*, par l'abbé Pommerais; Sablé-sur-Sarthe, 1852.) Elle produisit beaucoup d'hommes illustres, et sans compter les ordres de chevalerie dont elle fut honorée, les charges patriciennes occupées au moyen âge, dans l'ordre civil et militaire, par une foule de ses membres qui furent consuls, podestats, gonfaloniers, capitaines[1], elle a donné à l'Église des cardinaux et de saints personnages; le bienheureux Nicolo Mariscotti, religieux de Saint-Augustin, surnommé *le Prophète de Sienne*, mort en 1387 au monastère de Leceto, en Toscane, et sainte Hyacinthe, religieuse franciscaine, morte au monastère de Viterbe le 30 janvier 1640, âgée de 55 ans, et canonisée en 1807, dont la vie a été plusieurs fois écrite. Les cardinaux sont Renier Mariscotti en 1144, et le savant et vertueux cardinal Galéas Marescotti, neveu de sainte Hyacinthe, mort en 1708, dont on peut lire dans les Mémoires de Saint-Simon un magnifique éloge.

Cette maison, une des plus anciennes et des plus illustres de Bologne, y possédait au xve siècle une grande autorité. Leur chef, Ludovico Mariscotti, avait quatre fils : Giovani, Galeazzo, Tideo et Antenore; trois furent massacrés le même jour par les Cannetoli, famille rivale. Galeazzo seul survécut, et il fut le trisaïeul du comte Marc-Antonio Mariscotti, qui épousa Ottavia Orsini, fille de Vicente Orsini et de Giulia Farnèse. De ce mariage naquirent cinq enfants, entre autres sainte Hyacinthe, une sœur aînée religieuse dans le même monastère, sous le nom d'Inocenza, et Sforza Vicino Marescotti, marié à Vittoria Ruspoli, et auteur des Marescotti de Rome, aujourd'hui princes de Ruspoli. Galeazzo mourut en 1502, âgé de 96 ans. (*Cronologia* de Dolfi et *Vie de sainte Hyacinthe*, par l'abbé Pommerais.)

C'est de lui que doivent aussi descendre les Marescot de Paris et de Normandie. Une note en la possession de la famille en Normandie s'exprime ainsi : « Michel Ma-
» rescot[2] et ses prédécesseurs descendoient d'un Galéas
» Marescot ou Marescotti, lequel fut obligé de quitter
» Bologne la Grasse, sa patrie, à cause de la guerre
» que les Bentivolles fesoient aux Marescots; ce Galéas

[1] Cronologia delle nobili famiglie di Bologna di Pompeo Scipione Dolfi. Bologna M.DC.LXX. — Historia dell' origine, nobiltà et Huomini illustri della famiglia di Mariscotti (Mss.).

[2] Celui qui formera plus loin le quatrième degré de la généalogie.

» vint demeurer à Lyon, son fils en Normandie et ensuite » à Paris. » Ce Galéas ne peut être Galeazzo, qui précède, mais c'est sans doute son fils ou son petit-fils, duquel serait issu Valère qui figure plus bas. Il n'y a pas de titre pour le constater : ceux qui existaient entre les mains des Marescot de la branche de Paris, éteinte depuis longtemps, seraient perdus quand même la Révolution les aurait épargnés. L'identité de la famille de Marescot, objet de cet article, avec les Mariscotti de Boulogne, n'en reste pas moins prouvée. Les lettres de confirmation de noblesse et leur enregistrement ci-dessus remontent à Germain, dont nous donnons ici le père, suivant les généalogies manuscrites appartenant à la famille.

BRANCHE DE MARESCOT DE PARIS.

I. Valère de Marescot, ambassadeur pour le roi en Italie, eut deux fils : 1° N... de Marescot, qui demeurait à Carcassonne, et dont les descendants formèrent une branche transplantée en Lorraine; ils portaient : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même.* 2° Germain, qui suit.

II. Germain de Marescot, premier du nom, eut, entre autres enfants : 1° Guillaume (les généalogies le nomment Germain II), qui suit; 2° Renault, chef de la branche de Normandie rapportée plus loin; 3° Martin, *aliàs* Marin, auteur de la branche des Marescot, seigneurs d'Ussy, grand-père de Philippe de Marescot, conseiller à la cour des aides de Normandie.

III. Guillaume de Marescot, ainsi appelé par l'arrêt du conseil d'État et par le *Dictionnaire* de Moréri, épousa Perrine d'Henneval, dont il eut deux fils : 1° Germain, dont une fille, mariée à N... de Beaussan; 2° Michel, qui suit.

IV. Michel de Marescot[1], premier du nom, élu recteur de l'Université à 26 ans en 1564, premier médecin du roi Henri IV, et marié à Jeanne Vaudoire, mourut en 1605, âgé de 66 ans. Il eut pour fils Guillaume, qui suit.

V. Guillaume de Marescot, né en 1567, fut reçu docteur en droit et avocat à 18 ans. « Son intégrité, son savoir, sa » grande intelligence des affaires, le rendirent agréable à

[1] D'après le titre de confirmation, il paraît n'être que le petit-fils du précédent; on a suivi ici les généalogies et Moréri.

» la reine Marie de Médicis, qui le choisit pour son avocat » général. Il fut maître des requêtes et passa quatorze ans » en différentes ambassades, après lesquelles le roi lui » donna la commission de faire démolir les places que les » huguenots tenoient dans les Cévennes. En 1632, il alla, » encore par ordre du roi, prendre possession de Clermont, de Stenai et de Jamets, que le duc de Lorraine » étoit obligé de rendre. Il y établit des gouverneurs et » reçut les serments de fidélité. A son retour il eut séance » au conseil du roi. Il mourut en 1643, âgé de 76 ans, et » avoit épousé Valentine Loysel, fille du célèbre avocat » du même nom. » (*Dictionnaire* de Moréri.) Il eut, entre autres enfants : 1° Michel, qui suit ; 2° René de Marescot, né en 1611, aumônier du roi Louis XIV, abbé et réformateur de l'abbaye de Saint-Jean de Falaise, camérier du pape Urbain VIII, décédé le 27 juin 1649. (Voyez le *Gallia Christiana.*)

VI. Michel II de Marescot, conseiller d'État, élu prévôt des marchands, mourut avant d'entrer en charge. Il épousa Adrienne de Maupeou, dont il eut : 1° Michel, qui suit ; 2° N... de Marescot, prieur de Beaumont-le-Roger.

VII. Michel III de Marescot, commandeur des ordres de Saint-Jean de Jérusalem, de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, ne laissa pas d'enfant mâle et sa branche s'éteignit avec lui.

BRANCHE DES MARESCOT DE NORMANDIE [1].

III. Renault de Marescot, fils de Germain, et frère de Guillaume, forma la branche de Normandie. Il mourut avant le 9 août 1573, et laissa, entre autres enfants, Pierre, qui suit.

IV. Pierre de Marescot, premier du nom, épousa Gillette le Chevalier, héritière de la seigneurie de Lizores, au diocèse de Lisieux, en Normandie.

V. Jean de Marescot, fils du précédent, seigneur de Lisores, ne vivait plus le 16 avril 1651. Il avait épousé Anne Jamot, dont il eut Pierre, qui suit.

VI. Pierre II de Marescot, seigneur de Lizores, maréchal des logis de la reine mère Anne d'Autriche, épousa en

[1] La filiation de cette branche est établie d'une manière authentique par les actes et titres de famille comme il suit.

1651 Marie des Jardins, fille de noble Guillaume des Jardins, avocat au parlement et au conseil privé du roi, dont il eut : 1° Nicolas, qui suit; 2° Jean-Baptiste de Marescot, seigneur du Plessis, qui épousa : 1° en 1702 N... de Gautier ; 2° en 1704 Charlotte du Perrey, et n'eut qu'un fils, Jean-Baptiste-Maurice de Marescot, mort sans postérité.

VII. Nicolas de Marescot, premier du nom, avocat au parlement de Normandie, seigneur de Lizores, épousa en 1686 Madeleine de l'Argille, dont il eut : 1° Nicolas-François, qui suit; 2° et 3°, deux filles sans alliance.

VIII. Nicolas II François de Marescot, seigneur de Lizores, épousa en 1746 Marie-Anne Jollivet, dame de Colomby-sur-Than et de Basly, dont il eut Nicolas-François, qui continua la descendance.

IX. Nicolas III François de Marescot, seigneur de Lizores et de Notre-Dame de l'Hôtellerie-Saint-Farou, procureur général à la chambre des comptes et cour des aides, conseiller honoraire au parlement de Normandie, épousa en 1771 Esther-Charlotte de Nollent, fille de François-Philippe de Nollent, seigneur de Juvigny, Fontenay, etc., et de Charlotte-Élisabeth du Quesnel d'Allègre, dont il eut : 1° Hyacinthe-Madeleine-Gabrielle de Marescot, mariée à Jean-Baptiste-René Ricœur de Bâmont, dont est issue Laure-Ernestine Ricœur de Bâmont, mariée à Jean-Victor Ricœur de Bâmont, son cousin germain. De ce mariage, elle eut, entre autres enfants : 1° Marie-Alix-Jeanne Ricœur de Bâmont, qui a épousé Eugène-Marie d'Andigné de Beauregard, branche des d'Andigné de la Châsse; 2° Louis-Stanislas-Xavier-Jean, qui suit.

X. Louis-Stanislas-Xavier-Jean, marquis de Marescot, décédé le 12 mars 1840, avait épousé en 1806 Marie-Henriette-Augustine de Bonvoust, fille de Charles de Bonvoust, général d'artillerie, et de Marguerite-Françoise-Charlotte le Frère du Chesnay, dont il avait eu : 1° Charles-Hyacinthe-Ferdinand de Marescot, né en 1807, mort sans alliance le 4 février 1839; 2° Jean-Baptiste-François-Henri-*Alfred* de Marescot, qui suit; 3° Jeanne-Élisabeth de Marescot, née le 1er février 1812, mariée le 2 octobre 1832 à Alexandre-André-Albert du Bois, comte de Tertu; 4° Louis-Maxe-Léon de Marescot, mort sans alliance le 10 avril 1839; 5° Louise-Philippine-Gabrielle-Antonia de Marescot, née le 30 mars 1822, et mariée le 17 octobre 1843 à Gatien-Gustave de Graveron.

XI. Jean-Baptiste-François-Henri-*Alfred*, marquis de Marescot, né le 10 mai 1808, a épousé le 22 septembre 1834 Marie-Charlotte-Hermine Guéau de Gravelle de Reverseaux, sa cousine germaine, fille de Jacques-Philippe-Étienne Guéau de Gravelle, marquis de Reverseaux, et de Marie-Charlotte-Adélaïde de Bonvoust. Il a eu de ce mariage : 1° Marie-Louise-Gabrielle de Marescot, née le 22 juin 1835, morte le 8 septembre 1850; 2° Georges-Hyacinthe de Marescot, né le 12 mai 1844[1].

Armes : *fascé de gueules et d'argent de six pièces, au léopard lionné brochant sur le tout; au chef d'or, chargé d'une aigle couronnée de sable au vol étendu* (voyez pl. AL). — L'écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de gueules, d'or et de sable. — Cimier : un léopard ailé. — Devise : Loialment sans douter.

Les armes des Mariscotti étaient primitivement fascées de gueules et d'argent de six pièces, avec un léopard lionné. Le chef fleurdelisé y fut ajouté quand le roi de France donna les fleurs de lis à la ville de Bologne, mais il fut remplacé par l'aigle, en vertu du privilége accordé à Ercole Mariscotti en 1459, par l'empereur Frédéric III. Dolfi, dans sa Chronologie des familles nobles de Bologne, imprimée en 1670, réunit les deux emblèmes et leur donne : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à l'aigle couronnée de sable au vol étendu; aux 2 et 3, fascés de gueules et d'argent de six pièces au léopard lionné brochant sur le tout, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.* Aujourd'hui les Marescot de Normandie portent leurs armes telles qu'elles ont été enregistrées en 1697, conformes à celles des Mariscotti de Bologne, dont ils ont adopté le cimier et la devise.

MATHAREL.

La notice historique donnée en 1857 dans l'*Annuaire de la noblesse,* quatorzième volume, page 290, est extraite en grande partie du *Dictionnaire de la noblesse,* de la Chesnaye des Bois, tome IX. Il y est dit que deux cardinaux du nom de Matarelli ont existé en Italie en 1540 et 1560, et que cela résulte d'un procès-verbal dressé à Ravenne le 3 mai 1646, et signé par le nonce du pape en

[1] Le marquis de Marescot, ses sœurs et son fils sont aujourd'hui les seuls représentants des Marescotti d'Italie.

France, Nicolas Guidi di Raguo, archevêque d'Athènes (et non d'Altenaro, comme la Chesnaye des Bois l'a nommé par erreur).

Ce procès-verbal fait remonter l'existence de la famille Matarelli jusqu'en 1300, ce qui est aussi prouvé par la notice d'Uccellini dans son *Dictionnaire de la noblesse de Ravenne*. Mais étant rédigé en italien et le manuscrit se trouvant en mauvais état, il avait été mal traduit par la Chesnaye des Bois. Les deux cardinaux dont il est y fait mention, et qui étaient l'oncle et le neveu, se nommaient Roverrella, famille à laquelle ce procès-verbal dit que les Matarelli sont alliés. De nouveaux renseignements transmis à M. le vicomte de Matharel, receveur général de l'Eure, par M. Uccellini de Ravenne, démontrent suffisamment l'erreur qu'avait commise la Chesnaye des Bois.

En compensation ils mentionnent de nombreux personnages illustres qu'on retrouve tantôt sous le nom de Matarelli, tantôt sous celui de Matarellus; mais il s'agit toujours de la même famille. Leurs armoiries sont identiquement les mêmes que celles de leurs descendants établis en France. Nous pouvons citer, entre autres documents, l'épitaphe ci-dessous, qui existait sur un tombeau dans l'église de San-Lorenzo de Ravenne, et qui est transcrite dans le *Dictionnaire manuscrit*, de Gamba. En voici la copie exacte, telle qu'elle a été délivrée officiellement par le bibliothécaire Alessandro Cappi :

Placidiæ
Ex nobili Caballorum familia
Matri pientissimæ
Corrado genitori comiti
Et equiti
Et Bartolomeo fratribus
In Domino quiescentibus
Joannes Maria Matarellus
J. V. D.
Ac secundæ vice almæ rotæ
Ferrariensis auditor et prætor
Amoris, honoris
Pietatisque gratia posuit
Anno MDCXXXIV.

Dans le même article de Matharel de l'*Annuaire* de 1857, page 194, lignes 2, 3 et 8, il faut faire les corrections

suivantes : C'est au Chéry, près du Vernet, qu'est né en 1773 Alexandre, marquis de Matharel, et c'est au Chéry-lès-Echarpies, près Sauxillanges, qu'il est mort en 1855; son fils, Jean-Baptiste-Ludovic, marquis de Matharel du Chéry, a épousé en 1857 mademoiselle Camille d'Escland, *lisez :* Camille Féry d'Escland de l'île Bourbon.

MAULBON D'ARBAUMONT.

La famille Maulbon est originaire de la Mothe, ancienne capitale du Bassigny-Barrois, qui, après avoir été deux fois assiégée et prise par les armées françaises, en 1634 et en 1645, fut détruite au mépris d'une capitulation honorable. Lors du premier siége de cette ville, en 1634, un Maulbon, avocat, « fit courageusement et ne se retira qu'après avoir été renversé d'un coup qu'il reçut à l'épaule. » (*Histoire de la Mothe; Neufchâteau*, 1841, par du Boys de Riocour).

Une branche de cette famille, établie en Champagne où plusieurs de ses membres ont rempli diverses charges de magistrature, puis fixée en Bourgogne vers le milieu du XVIIIe siècle, a été anoblie par les charges de conseillers du roi, présidents, trésoriers généraux de France au bureau des finances et chambre du domaine de Bourgogne et Bresse, dont furent successivement pourvus : 1° Messire Henri Maulbon, sieur d'Arbaumont, par lettres du 21 janvier 1754, enregistrées à la chambre des comptes de Dijon, le 31 du même mois; 2° Messire Louis-Charles Maulbon d'Arbaumont, son fils, par lettres du 3 décembre 1783, enregistrées à la chambre des comptes le 17 du même mois.

Ces dernières lettres de provision font mention des services rendus depuis près de trente années par le sieur Henri Maulbon d'Arbaumont, dans la charge de trésorier de France, et de ceux qu'il rendait encore avec une pareille distinction dans celle d'élu du roi aux Etats de la province de Bourgogne (triennalité de 1781 à 1784).

Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, celui de la pointe surmonté d'un hêtre de sinople.* (Voyez pl. AL.)

MESMES.

Cette famille illustre dans la magistrature est originaire de Languedoc, et sa filiation authentique remonte à Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, juge d'appeaux, en Bigorre, en 1526, fils de Guillaume de Mesmes, avocat au parlement de Toulouse. Les six premiers degrés, donnés par l'*Histoire des Présidents au parlement*, de Blanchard, ne sont appuyés sur aucune preuve, et d'Hozier raconte que leur nom patronymique était *Jacques*, et que l'un d'eux, s'appelant aussi Jacques de son nom de baptême, répondit à un notaire, en passant un acte, que le second nom s'écrivait de *mesme* que le premier; et le sobriquet lui en resta.

Jean-Jacques de Mesmes, premier président au parlement de Rouen, négocia le mariage de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, avec Antoine de Bourbon, dont est issu Henri IV, et il mourut le 23 octobre 1559. Il fut l'aïeul de Henri de Mesmes, seigneur d'Orval, prévôt des marchands de Paris en 1620, et le bisaïeul de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, ambassadeur de France à Venise, à Rome, aux congrès de Munster, d'Osnabruck, etc., fut un zélé protecteur des lettres, et mourut à Paris le 9 novembre 1650.

Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, fut premier président au parlement de Paris, membre de l'Académie française, commandeur, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi après son oncle. Il ne craignit pas d'adresser, au nom du parlement, de sages remontrances au régent, à l'occasion du système de Law et du chapeau du cardinal Dubois. Il mourut en 1723, et sa famille s'est éteinte à la fin du siècle dernier. Les manuscrits de sa riche bibliothèque, vendus par ses filles, la duchesse de Lorge et la marquise d'Ambre, forment aujourd'hui un des fonds de la Bibliothèque impériale.

Armes : *d'or, au croissant de sable* (voyez pl. 2 de l'Armorial de Paris).

MICHODIÈRE (La).

Cette famille, originaire de Bourgogne, a été anoblie par les charges de magistrature, à la fin du XVIIe siècle.

Jean-Baptiste la Michodière, président honoraire du grand conseil, ayant épousé Louise-Élisabeth Rochereau, fille du seigneur d'Hauteville, leur fils Jean-Baptiste-François de la Michodière recueillit cette terre et en obtint l'érection en comté par lettres patentes de 1751.

Le nouveau comte d'Hauteville, né le 6 septembre 1720, fut nommé intendant d'Auvergne en 1752, prévôt des marchands de Paris en 1772. Ce fut sous son administration que furent construites les rues de la Michodière et d'Hauteville, auxquelles il donna ses noms. Il épousa, en 1745, Anne-Catherine Luthier de Saint-Martin, dont il eut un fils, Alexandre-Michel, né en 1746, décédé sans postérité dans l'émigration.

Armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une levrette courante de sable, colletée de gueules* (voyez pl. 1re de l'**Armorial** de Paris).

MORAMBERT (Gillet de).

La famille Gillet de Morambert, établie à Rauzan en Guienne, est originaire de Saint-Dizier en Champagne. Claude Gillet, seigneur de Morambert et de Montarlot, directeur général de la marque des fers au département de Saint-Dizier, puis conseiller du roi en la maîtrise particulière dudit Saint-Dizier et intéressé dans les fermes du roi, fit enregistrer ses armes, le 17 janvier 1698, par MM. les commissaires généraux du conseil, dans l'Armorial général de France (Bibl. imp. reg. Champagne, page 301). Il épousa Barbe Deschiens, fille d'Antoine Deschiens, écuyer, sieur de Dampierre, et nièce de Pierre Deschiens, conseiller secrétaire du roi, vicomte de Verneuil, et seigneur de Gon, etc. De cette union était issu Claude-Joseph qui suit.

II. Claude-Joseph Gillet, seigneur de Morambert, né à Saint-Dizier le 26 avril 1686, épousa en 1711, à Rauzan en Guienne, département de la Gironde, Jeanne Chaumette, fille d'Antoine Chaumette, dont il eut un fils, qui a continué la descendance.

III. Claude-Antoine Gillet de Morambert, né à Rauzan, le 10 octobre 1712, officier de marine de haut-bord des Etats de Hollande, et ensuite mousquetaire de la garde du roi Louis XV, était à la bataille de Fontenoy. Il fut pourvu en 1757 de la charge de conseiller du roi et maire de la

ville de Rauzan. Il avait épousé à Naujean, le 10 juillet 1745, Françoise-Arnaude de Lacombe, fille de François de Lacombe, avocat au parlement, et sœur de Jean-Baptiste de Lacombe, garde du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, et de François-Maurice de Lacombe, lieutenant d'infanterie dans le régiment de Cambrésis (ils étaient l'un et l'autre à la bataille de Fontenoy). Claude-Antoine Gillet de Morambert avait deux cousins de son nom. L'un était lieutenant-général de police à Saint-Dizier, puis garde du corps du roi, puis capitaine d'invalide à l'hôtel des Invalides; le second était guidon des gendarmes de la garde du roi.

IV. Jean-François Gillet de Morambert, né le 6 mars 1761, marié le 13 septembre 1785 à Jeanne de Galatheau, née le 12 octobre 1760, fille de Joseph de Galatheau et arrière-petite-fille de Jacques de Galatheau, capitaine dans le régiment de Meaux, et de Jean de Ligardes de Monlezun, capitaine au régiment de Poudens, infanterie. Sa cousine de Galatheau avait épousé N. Montaigne, de la race du grand philosophe. De cette union il eut : 1° François-Joseph, qui suit; 2° Pierre Gillet de Naujean, volontaire royal avec ses deux frères, né le 19 août 1788, marié le 24 août 1815 à Christine-Elisabeth de Galatheau, sa cousine, née à Philadelphie le 26 mars 1793, fille de Guillaume-Fonbonne de Galatheau, capitaine de frégate; 3° Claude-Antoine Gillet de Morambert, né le 10 septembre 1789, volontaire royal, puis gendarme de la garde du roi Louis XVIII, entra, après le licenciement de la maison du roi, en qualité de lieutenant au 6e régiment de dragons de la Loire; il épousa, le 31 décembre 1817, Marie-Madeleine de Taillefer de Mauriac, née le 3 novembre 1793, fille de Pierre-Nicolas de Taillefer de Mauriac, chevalier, gendarme de la garde du roi (ses deux oncles paternels étaient brigadiers des gardes du corps du roi et chevaliers de Saint-Louis). De cette union est issu Pierre-Jean-François-Arnaud Fonbizol Gillet de Morambert, né au château de Fonbizol, le 20 juillet 1823; 4° Guillaume-Maurice, né à Rauzan le 23 février 1791; 5° Marie-Delphine, née le 21 septembre 1787, mariée le 7 septembre 1813 à Pierre Bechadergue Lagrèze, fils de Claude Bechadergue Lagrèze, sous-préfet de Libourne et chevalier de la Légion d'honneur, dont elle a eu : *a*. Jeanne-Mélina; *b*. Claude Bechadergue-Lagrèze; 6° Marie-Nancy, née le 21 juillet 1795.

V. François-Joseph Gillet de Morambert, né le 21 juin 1786, volontaire royal de la compagnie du marquis de Larochejaquelein, en 1814, épousa, le 13 août 1821, Marie-Louise-Armide de Chantegrit, née à Paris le 25 mars 1796, fille de Jean-Baptiste-Stanislas de Chantegrit, petite-fille de messire Antoine de Chantegrit, chevalier, seigneur de Maillard, mousquetaire de la garde du roi, puis président trésorier de France, général des finances et grand voyer en la généralité de Guienne, et nièce de messire Jean-Baptiste-François-Xavier de Chantegrit, chevalier et gendarme de la garde du roi (deux de ses grands oncles, capitaines de première classe dans un bataillon de marine, furent tués dans le même combat).

VI. Jean-Baptiste-Stanislas-Ferdinand Gillet de Morambert, né au château de Naujean le 20 juillet 1822, épousa à Condéon (Charente), le 11 février 1852, Eugénie-Eveline de Lérigé de Vermont, fille de Pierre de Lérigé de Vermont, chevalier, et petite-fille de messire de Lérigé de Vermont, chevalier, seigneur du château d'Husson (Charente-Inférieure); il a de ce mariage : 1° Marie-Louise-Félicité-Susanne-Gabrielle-Fernanda, née au château de Naujean le 21 juin 1854; 2° Marie-Anne-Marguerite-Jeanne-Louise-Eveline d'Alichamp, née au château de Naujean le 14 juin 1856; 3° Marie-Joséphine-Elisabeth-Armide-Loïsthine, née au château de Naujean le 26 mars 1858.

Armes : *de gueules, à une fasce enclavée en pointe d'argent, surmontée de deux branches de chêne d'or posées en sautoir, et le demi-pal accosté de deux yeux de sanglier d'argent.* (Voyez pl. AL.)

MOUILLEBERT.

Dès le XIVe siècle, la branche aînée de cette famille, d'ancienne extraction, qui possédait les terres nobles de la Graffelière et de Mouillebert, en Poitou, était tombée en quenouille et fondue en la maison de Lezay. La filiation de la branche aujourd'hui existante a pour premier auteur connu Jehan de Mouillebert, écuyer, seigneur de Puyraveau, marié en 1380 à Isabeau du Fou, et aïeul de Jehan, qui suit. A partir de ce degré, la filiation est authentique-

ment établie, par les titres originaux, par les maintenues de 1667 et de 1715 et par les preuves de Malte de 1782, ainsi que nous allons la rapporter.

I. Jehan de Mouillebert, écuyer, épousa par contrat passé en la cour de l'official de Poitiers, en date du 12 janvier 1446, Regnaulde Saumureau, dame du Plessis.

II. Florentin de Mouillebert, écuyer, fils du précédent, épousa Louise du Couldray, dame du Lys, dont il eut : 1° Berthomieu, qui suit; 2° François de Mouillebert, père de Jeanne, mariée à Pierre Gazeau, seigneur de la Reblaisière.

III. Berthomieu de Mouillebert épousa, le 31 décembre 1513, Marie Prévost, dame du Bergier, dont il eut René, qui suit :

IV. René de Mouillebert, écuyer, seigneur du Lys, marié à Sébastienne Goulard du Tillet, laissa de cette union René, qui a continué la descendance.

V. René de Mouillebert, 2e du nom, écuyer, seigneur du Lys, servit en 1574 et 1587 aux bans du Poitou sous les ordres du comte de Sauzaye, et fit ses preuves de noblesse devant les commissaires des francs-fiefs en 1580. Le comte de Sancerre le chargea de la garde de la tour et du château de Veluyre, dont il fut nommé gouverneur en 1587. Il prenait le 7 juillet 1598, en rendant le dénombrement de ses seigneuries, le titre de haut et puissant écuyer, seigneur du Lys et de la châtellenie de Veluyre, Chaillé-Chaillezais, etc. (Dom Fonteneau). Anne Rabasteau, sa femme, descendait du président Rabasteau, qui fut chargé par Charles VII d'accompagner Jeanne d'Arc en tous lieux, et qui figura dans le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc.

VI. Charles de Mouillebert, chevalier, seigneur du Lys, fils du précédent et de Anne de Rabasteau, fut un des cent gentilshommes de la reine mère, Marie de Médicis; il épousa en 1634 Jeanne Vigoureux de la Boissellerie, reçut en 1638 un ordre de Philippe de la Trémoïlle, pour lever des hommes d'armes dont le roi avait besoin, avec la liberté de commettre un autre gentilhomme pour lui aider.

VII. Dominique de Mouillebert, écuyer, seigneur du Lys, épousa, en 1658, Françoise Macquin [1], fille de Nicolas

[1] Elle était proche parente de Michel Tiraqueau, chevalier, seigneur de Denant, dont elle partagea la succession, par acte du 9

Macquin, écuyer, conseiller du roi, maître des requêtes, ami de Jean Besly, célèbre historien du Poitou, dont il fit l'éloge, imprimé en tête de l'*Histoire des comtes de Poitou* (Paris, 1647). Dominique fut maintenu dans sa noblesse le 9 septembre 1667 avec ses frères et sœurs par M. de Barentin, intendant de la généralité de Poitiers. Il est nommé dans la liste des nobles de la sénéchaussée de Poitiers, imprimée en 1667, page 120.

VIII. Charles-Auguste de Mouillebert, dont la sœur épousa Charles de Brémond, seigneur de Vaudoré, laissa de Marie Babin, fille de Jean Babin, sieur de Belmont, conseiller du roi : 1° Nicolas-Henry, chevalier, seigneur du Lys, commissaire royal de la noblesse du Poitou en 1748, qui fut chargé, en témoignage de sa probité, de dresser les états de la capitation de la noblesse de l'élection de Fontenay-le-Comte; 2° René-Auguste, qui suit; 3° Marie-Marguerite de Mouillebert, qui épousa Louis de Villedon, chevalier, seigneur de Gournay, et en eut une fille, Marie-Marguerite de Villedon, mariée en 1734 à Pierre-Marthe de Grimouard, et mère de l'amiral de ce nom.

IX. René-Auguste de Mouillebert, chevalier, seigneur de Puysec, du Lys, du Poyron, etc., épousa Marie Brunet, dame de la Socelière, dont il eut entre autres enfants : 1° Louis-Alexandre, qui continua la descendance; 2° Jacques-Charles-Auguste, chevalier, seigneur de Puysec, du Lys, etc., nommé lieutenant des vaisseaux du roi au département de Rochefort, par brevet du 15 janvier 1762; il épousa en 1765 Susanne-Anne-Françoise de Mauras, dame de Chassenon; un de ses fils, Marie-Charles-Marc, officier dans les dragons Montmorency en 1785, ayant émigré, descendit sur les côtes de Bretagne en 1796, avec MM. de Bourmont, de Susannet, de Kersabiec, etc. (la *Vendée militaire*, par Crétineau-Joly, vol. 3, p. 458), joignit le quartier général de M. de Puisaye, et fut tué dans une rencontre (voir ses lettres au duc de Châtillon et à son oncle de Mauras, imprimées dans la *Correspondance secrète de Charette, Stofflet, d'Autichamp, etc.*, édition de Buys-

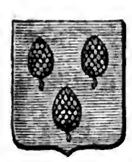
avril 1679, avec Henri Goulard, chevalier, seigneur de la Geffardière, la Bruslerie, etc., mari de Louise Macquin, sa sœur. André Tiraqueau, issu de la même famille, est une des illustrations de Fontenay; Hilaire Tiraqueau épousa Marie Rapin, fille de l'auteur de *la Ménippée*, dont le petit-fils, Nicolas Rapin, s'allia à son tour avec une demoiselle Tiraqueau.

son, 1799, vol. 2, p. 400 et 445); un autre, Henry-Louis de Mouillebert, fut reçu page du grand maître de l'ordre de Malte, le 3 juillet 1782, sur preuves de noblesse de nom et d'armes.

X. Louis-Alexandre de Mouillebert, chevalier, seigneur du Poyron, comparut par procureur à l'assemblée tenue à Poitiers en 1789, pour l'élection des députés de la noblesse; veuf sans enfants de Marie-Anne-Julie d'Aitz de Mesmy, marquise de la Villedieu, il se remaria, le 22 octobre 1804, avec Marie-Louise des Roches, fille de Louis-Alexis des Roches de Chassay et de Marie-Louise d'Orfeuille, dont il eut : 1° Alexandre-Ferdinand de Mouillebert; 2° Marie-Armand-Eugène, né le 21 février 1812, qui épousa, le 27 avril 1841, Clémence des Roches de Chassay, et qui a de cette union, Louis-Eugène-Hugues de Mouillebert, né le 10 janvier 1845.

ARMES : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.* (Voyez pl. AL.) — Devise : ARMIS PROTEGAM.

DE PIIS [1] (ou PINS).



Cette maison, d'ancienne chevalerie, avait formé deux lignes : l'une, en Languedoc, a donné naissance aux branches de Pins, de Montbrun, du Bourg, d'Aulagnères, de Caucalières et de Monsegou, dont nous avons donné la notice dans l'*Annuaire* de 1855, page 258; l'autre en Guienne, celle de Pins, sires de Taillebourg, etc., des hauts barons de la province aux XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles, s'éteignit, ainsi que nous l'avons dit, dans sa branche aînée, en la personne de Barthélemy de Pins ou Piis, qui avait épousé Talésie

[1] Le nom de cette branche s'est écrit alternativement pendant plus de quatre siècles, et suivant les idiomes divers, *de Pinibus* en latin ; *de Piis* ou *de Pys* en gascon, et *de Pins* en français, le même individu est souvent désigné sous ces trois noms ; du reste, comme l'observe M. de Courcelles, ces variations ont été communes aux branches de la même maison établies en Languedoc. Dans les derniers temps, l'orthographe gasconne a été conservée par la branche de Guienne, tandis que l'orthographe française a été définitivement adoptée par les branches de Gascogne et de Languedoc.

d'Albret le 3 mars 1362. Par suite de ce mariage, une grande partie des biens de la maison de Pins passa dans celle d'Albret. Mais de cette branche de Guienne (ce que nous ignorions lorsque nous avons rédigé la notice sur la maison de Pins en 1855) étaient sortis plusieurs rameaux qui continuèrent après l'extinction des sires de Taillebourg :

1° Le rameau des seigneurs de Curton et de Portal, éteint après quelques générations.

2° Le rameau des seigneurs de Puybarban, rameau aîné aujourd'hui, et dont nous donnerons plus bas les derniers degrés.

3° Celui des seigneurs de Bisqueytan, éteint au milieu du XVI[e] siècle.

4° Celui des seigneurs de Varennes, éteint, comme descendance légitime, en la personne de Pierre-Joseph, baron de Piis, chevalier de Saint-Louis, d'abord capitaine de mousquetaires dans la compagnie du marquis de Jumilhac, puis lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au Cap, île Saint-Domingue; il ne laissa qu'un fils naturel, Pierre-Antoine-Auguste de Piis, auteur de poésies légères, et l'un des fondateurs du Vaudeville, lequel fut secrétaire du comte d'Artois, puis secrétaire général de la préfecture de police, membre de la Légion d'honneur et mourut à Paris le 22 mai 1832.

5° Celui des seigneurs de Villefranche, actuellement représenté par Auguste de Piis, membre de l'intendance militaire, chevalier de la Légion d'honneur, sans enfants de son mariage avec mademoiselle du Ménil; il a deux sœurs, Fanny, veuve de M. Cathala, officier d'artillerie, et Laure, mariée à M. le baron de Corrent.

La branche de Puybarban était représentée à la fin du siècle dernier par Charles-Antoine, marquis de Piis, seigneur de Puybarban, de Bassane, etc., grand sénéchal du Bazadais et député de la noblesse aux états généraux. Il avait épousé le 28 septembre 1773 Marie-Victoire-Bayonne de Caupenne, fille de Jean-Baptiste de Caupenne, marquis d'Amou, et de Marie-Charlotte de Menou. Le marquis de Piis périt sur l'échafaud révolutionnaire en juin 1794; il laissait de son mariage deux enfants : 1° Jean-Baptiste, qui a continué la descendance; 2° Sophie-Marie-Madeleine-Françoise, mariée le 7 novembre 1793 à son cousin germain Marie-Louis-Auguste de Martin du Tyrac, comte de Marcellus, depuis député et pair de France, dont plusieurs enfants.

Jean-Baptiste, marquis de Piis, décédé le 31 mars 1842,

avait épousé le 1er mai 1809 Marie-Madeleine-Anne-Elisabeth de Mons, fille de Léonard-Joseph, marquis de Mons et de Dunes, et de Rosalie de Verthamon, dont il a eu quatre enfants : 1° Louis-Marie-Antoine, marquis de Piis, né le 25 novembre 1815, chef actuel de la famille; 2° Amélie-Marie-Jacquette, mariée à son cousin le marquis de Verthamon, dont sept enfants; 3° Louise-Marie-Victoire-Jeanne, mariée à son cousin le baron de Secondat-Montesquieu, dont six enfants; 4° Victorine-Marie-Françoise-Sophie, mariée au vicomte de Camiran.

Les alliances directes de la branche de Pins ou Piis, en Guienne, sont avec les maisons d'Albret, d'Aulède de Pardaillan, de Bâne, de Beauvoir, de Bouglon, de Caumont, de Caupenne d'Amou, de Comminges, de Donissan, d'Espagne, de Flamarens, de Galard, de Gascq, de Gontaut-Biron, de Goth, de la Mothe-Castelnau, de Lastours, de Lavardac, de l'Isle-Jourdain, de Lur-Saluces, de Majence de Camiran, de Martin-Marcellus, de Mons de Dunes, de Montesquiou, de Montlezun, de Pérusse, de Pichard, de Pontac, de Secondat-Montesquieu, de Ségur, de Talleyrand-Périgord, de Trencaléon, de Verthamon, de Villepreux.

Roger de Pins, sieur de Longebrune et du Plessier sous Rocquencourt, sergent de bataille en 1644 (voyez l'*Annuaire* de 1855, page 260), fut créé maréchal des camps et armées sous le titre de baron de Pins, par brevet du 12 octobre 1654 (*Chronologie militaire* de Pinard, tome V, page 400).

Armes de la branche de Piis : *d'azur, à trois pommes de pin d'or*. — Couronne ducale. — Cimier : une aigle aux ailes déployées. — Tenants : deux Maures appuyés sur leurs massues. — Légende : L'UN DES NEUF BARONS DE CATALOGNE. — La maison de Pinos en Espagne porte tantôt : *d'azur, à six pommes de pin d'or;* tantôt : *d'or, à trois pommes de pin, coupées de sinople et ombrées du fond*. — La maison de Thann-Waldbourg, en Bavière (Thann veut dire *pin* ou *sapin*), porte : *d'azur, à trois pommes de pin d'or*.

LA ROCHETHULON (Thibaud de).

Cette maison, d'ancienne noblesse, est originaire du comté de Beaujolais, où étaient situés, sur les confins de la Bourgogne, les châteaux et seigneuries de la Roche et de

Thulon, dont les deux noms se sont réunis pour n'en former qu'un seul. Elle est habituée depuis près de deux siècles dans le Poitou, et s'y est fixée complétement au retour de l'émigration, à cause des terres qu'elle y possédait, et qui provenaient des comtes de Lavardin de Beaumanoir, dont elle a recueilli la succession conjointement avec la maison de Luynes [1].

Elle s'est alliée aux maisons de Noblet des Prez, de Beaumanoir-Lavardin, de Martel, de Saulx-Tavannes, d'Ysoré d'Airvault de Pleumartin, de Couraud, de Durfort de Lorge, etc., et elle a donné des femmes à celles de Montifaut, de Courtarvel-Pezé, de Beaupoil de Saint-Aulaire, de Tudert.

Ses preuves de noblesse ont été faites en 1721, pour les pages de la grande écurie du roi, devant Charles d'Hozier, juge d'armes de France; et en 1760, pour l'école militaire, devant Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny (Bibliothèque impériale). Elles établissent comme il suit la filiation authentique.

I. Hugues Thibaud, écuyer, seigneur de Thulon, Pierreux, la Roche, etc., né en 1540, épousa, par contrat du 28 septembre 1566, Jacqueline-Alias-Jacobée Charreton, fille de Hugues Charreton, seigneur de la Terrière, et de Françoise de Grandis. Il fit son testament le 5 juillet 1614, et laissa de son union: 1° Philibert, qui suit; 2° Hugues Thibaud, auteur de la branche des seigneurs de Pierreux, aujourd'hui éteinte.

II. Philibert, *alias* Philbert Thibaud, écuyer, seigneur de Thulon, de la Roche, etc., gendarme de la compagnie de M. d'Alincourt, gouverneur de Lyon, épousa, par contrat du 14 septembre 1621, Isabeau de Noblet [2] des

[1] La maison de Beaumanoir-Lavardin s'éteignit par les femmes en la personne de Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir, dernier rejeton de la branche aînée, mariée, le 23 janvier 1704, au duc de Chaulnes, et de Marie-Claude de Beaumanoir, cousine de la précédente, et dernier rejeton de la branche dite des vicomtes de *Saint-Jean*, mariée, le 16 octobre 1680, au marquis de la Rochethulon.

[2] La famille de Noblet s'est divisée en deux branches, dont la cadette, dite de *Noblet de Chenelettes*, posséda la baronnie, puis marquisat d'Anglure, tandis que la branche aînée, dite de *Noblet des Prez*, s'éteignit en la personne d'Isabeau de Noblet des Prez, mariée à Philbert Thibaud, seigneur de la Roche et de Thulon. Par suite de cette alliance, la famille de la Rochethulon a ajouté à son nom celui de Noblet des Prez, et a longtemps écartelé de Noblet, qui est : *d'azur, au sautoir alaisé d'or.*

Prez, fille de Claude de Noblet, baron des Prez, seigneur de la Tour de Romanesche, et d'Élisabeth de Rebé. Par son testament, fait à Beaujeu le 8 septembre 1654, il laissa l'usufruit de ses biens à sa femme, et institua son fils aîné pour héritier. Un inventaire de ses papiers et de ses meubles existant au château de Thulon fut dressé le 12 juin 1665, devant le lieutenant général du bailliage de Beaujolais, à la requête d'Isabeau de Noblet, sa veuve, tutrice de ses enfants, savoir : 1° Claude, qui suit; 2° René-Pierre-Emmanuel Thibaud, chevalier, marquis de la Roche et de Thulon, seigneur de la Guénaudière, capitaine au régiment de Champagne, puis colonel de dragons, et enfin mestre de camp, chevalier de Saint-Louis, marié en octobre 1680 à Marie-Claude de Beaumanoir, fille du vicomte de Lavardin, lieutenant général au gouvernement du Maine, et de Marie de Neuchèze, dont il n'eut qu'une fille, Françoise-Marguerite-Antoinette Thibaud de la Rochethulon, mariée à son cousin germain. (*Voyez* le IVe degré.)

III. Claude Thibaud, écuyer, baron des Prez, seigneur de la Tour de Romanèche, des Ardillars, etc., au diocèse de Mâcon, maréchal de bataille dans les armées du roi, épousa, par contrat passé à Dampierre en Mâconnais, le 26 juillet 1654, Gilberte Arleloup, fille de Jean Arleloup, écuyer, baron de Sainte-Peruze et du Terreau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Claude-Couronne d'Apchon, dont il eut : 1° Jean-Baptiste, qui suit; 2° Philibert-Joseph Thibaud de Thulon de Noblet, chevalier, baron des Prez, seigneur de Thorigny, qui épousa, par contrat du 12 juillet 1699, Henriette-Brigide, fille de Gabriel Martel, écuyer, seigneur de la Malonière, et de Henriette de Bouillé, dont il eut : *a.* Nicolas-Antoine Thibaud de Thorigny, né 7 avril 1706, reçu page de la grande écurie du roi en 1721 ; *b.* Claude-René Thibaud de Thulon de Noblet, marquis des Prez, comte de Chevagny, seigneur de la Raguinière, du Terreau, du Mont-de-France, de Thulon, etc., chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons au régiment de Vitry, marié le 19 décembre 1724 avec Marie-Françoise de Saulx-Tavannes, fille du comte de Tavannes, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, maréchal des camps et armées du roi ; 3° Félix Thibaud, seigneur de la Roche, capitaine au régiment de Piémont, tué à la bataille de Nerwinde en 1693 ; 4° Jean Thibaud de Thulon, chanoine de l'église de Mâcon, qui fit enregistrer son blason dans l'Armorial de 1696.

IV. Jean-Baptiste Thibaud de Noblet, comte de la Rochethulon, chevalier, seigneur de Beaudiment en Poitou, et de la Tour de Romanèche en Mâconnais, né le 2 juin 1668, chevalier de Saint-Louis, devint capitaine au régiment de Piémont, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Il épousa, par contrat du 20 février 1700, sa cousine germaine Françoise-Marguerite-Antoinette Thibaud de la Rochethulon, fille de René-Pierre-Emmanuel Thibaud, marquis de la Rochethulon, et de Marie-Claude de Beaumanoir. Il laissa de cette union : 1° Claude-Philippe-Anne, qui suit; 2° Louise-Charlotte Thibaud de la Rochethulon, qui, veuve du marquis de Montifaut, se remaria en 1732 à Louis-René de Courtarvel, marquis de Pezé, dont elle eut la marquise de Dreux-Brézé et la comtesse d'Argouges, belle-mère du prince de Talmont.

V. Claude-Philippe-Anne Thibaud de Noblet, comte, puis marquis de la Rochethulon, seigneur de Beaudiment, de Beaumont, etc., colonel en second au régiment de Picardie, puis brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, né le 1er mai 1715, épousa le 1er mars 1735 Françoise Ysoré d'Airvault de Pleumartin, fille de Nicolas Ysoré d'Airvault, marquis de Pleumartin, seigneur de la Rocheposay, etc. Il mourut en 1791, laissant de cette union : 1° Claude-René-Marie-François, qui a continué la descendance; 2° Adélaïde Thibaud de la Rochethulon, mariée en 1779 à Henri de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, dernier rejeton de la branche dite *de Gorre,* et frère de l'évêque de Poitiers; 3° *Félicité* Thibaud de la Rochethulon, mariée au comte de Tudert, et décédée sans postérité.

VI. Claude-René-Marie-François de Thibaud de Noblet, marquis des Prez et de la Rochethulon, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, né le 8 décembre 1749, fut major général de l'armée du marquis de Bussy dans les Indes, épousa, en 1788, Marie-Anne de Couraud de la Rochechevreux, dernier rejeton de sa maison (*voyez* p. 174). Le marquis de la Rochethulon avait le grade de colonel lorsqu'il émigra en 1790. Au retour du roi, il fut nommé maréchal de camp, fut élu député de la Vienne, et mourut en 1821. Il ne laissait qu'un fils unique, qui suit :

VII. Emmanuel-Philippe de Thibaud de Noblet, marquis de la Rochethulon, chef actuel du nom et des armes, officier supérieur des gardes du corps, puis gentilhomme de la chambre du roi Charles X, épousa, en 1826, Olivie-Marie de Durfort de Lorge, dont il eut : 1° Emmanuel-

Stanislas-Marie de Thibaud de Noblet, comte de la Rochethulon, qui s'est marié, le 12 novembre 1855, avec Marie-Edithe de Grente, dont est née Louise-Marie-Edithe; 2° Louise-Laurence-Marie, morte novice du Sacré-Cœur le 13 février 1856; 3° Fernand-Louis-Marie, élève de l'Ecole de Saint-Cyr; 4° Henri-Marie.

ARMES : *d'argent, au chevron d'azur et au chef du même* (voyez pl. AJ).— Couronne de marquis. Supports : deux licornes.

SÉVIGNÉ.

Cette maison, de race chevaleresque, était originaire de Bretagne. Outre la terre qui lui a donné son nom et qui est située paroisse de Gevezé, évêché de Rennes, elle a possédé les seigneuries de Bodégat, de la Bouexière, du Buron, de Chemeray, de la Haye-Torcé, de Landigère, du Plessis-Olivet et celle des Rochers, d'où madame de Sévigné écrivait à sa fille ses admirables lettres.

La maison de Sévigné avait passé aux réformations de 1427, 1440 et 1513; elle avait été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement de 1670. Guillaume de Sévigné, chevalier, se croisa en 1248, et accompagna le roi saint Louis en Chypre et en Égypte. Un autre fut chambellan du duc Jean Ier, en 1440. Renaud de Sévigné, comte de Montmorin, doyen des conseillers du parlement de Rennes, maria en 1666 sa fille Anne de Sévigné à Louis le Fèvre de Caumartin, marquis de Cailly.

Henri, marquis de Sévigné, maréchal de camp et gouverneur de Fougères, épousa, en 1644, Marie de Rabutin, dame de Chantal et de Bourbilly, née le 5 février 1626, fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges. Il fut tué en duel en 1651, et sa veuve, devenue si célèbre sous le nom de madame de Sévigné, se consacra à l'éducation de ses enfants: 1° Charles, marquis de Sévigné, guidon et sous-lieutenant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, puis lieutenant du roi au comté Nantais, décédé sans postérité le 27 mars 1713; 2° Marguerite de Sévigné, mariée au comte de Grignan. Avec ces deux derniers rejetons s'est éteinte la maison de Sévigné, qui comptait des alliances avec les Montmorency, les Châteaubriand, les du Hallay, etc.

ARMES : *écartelé de sable et d'argent* (voyez pl. AJ).

VILLESTREUX (PERRÉE DE LA).

Cette famille, qui s'est illustrée dans les annales de notre marine, est originaire de la ville de Saint-Malo, où elle occupait un rang distingué dès le commencement du xve siècle; elle s'est alliée aux Porée, aux du Parc et aux noms les plus honorables du pays. Duclos, dans ses *Considérations sur les mœurs* (page 209), la cite au nombre de celles qui ont créé et rendu militaire la marine marchande : « berceau, dit-il, des Barthe, Duguay-Trouin, » Cossart, Miniac, du Casse, Gardin, Perrée de la Villestreux » et de quelques autres que je nommerais s'ils ne vivaient » pas. » Plusieurs de ses rejetons furent *de ces hommes de mer qui firent tant d'honneur à Saint-Malo et à la France* (*Noblesse commerçante*, par l'abbé Coyer, page 183). L'abbé Manet les cite au nombre de ces « loyaux capi- » taines, qui méritèrent par diverses expéditions diffi- » ciles et heureuses d'être connus de la postérité. Négo- » ciants habiles dans la paix et allant dans la guerre au » feu comme à un triomphe, tous donnèrent plus d'une » fois sujet aux ennemis de la France de leur appliquer » ce mot de Philippe, roi d'Espagne, en parlant de » Turenne : *Voilà un homme qui m'a fait passer de bien* » *mauvaises nuits.* »

I. Nicolas Perrée, sieur du Rocher, né vers 1600, fut capitaine de vaisseaux armés en guerre par commission royale de Louis XIV. Il épousa Jeanne Fanton, dame du Rocher.

II. Pierre Perrée, écuyer, sieur du Coudray et de la Villestreux, secrétaire du roi, maison et couronne de France, était en 1691 capitaine du vaisseau le *Saint-Antoine*, de 54 canons, qui faisait partie avec le *François*, monté par Duguay-Trouin, de l'escadre du marquis de Nesmond. Il attaqua dans la Manche le vaisseau anglais l'*Anglesey*, de 58 canons; il le pressait si vivement qu'il l'eût forcé de se rendre, si l'ennemi ne se fût dérobé à la faveur des ténèbres de la nuit. La Villestreux fut blessé mortellement dans cette rencontre (*Mémoires de Duguay-Trouin*, pages 33 et 34).

III. Pierre Perrée, écuyer, sieur de la Villestreux, etc., reçut commandement du fort de la Conchée, à Saint-Malo,

en 1694, fut nommé capitaine général des galères du roi d'Espagne, puis chef d'escadre de Sa Majesté Catholique qui lui donna ordre, le 23 mai 1705, de courir sus aux Anglais avec les trois vaisseaux placés sous ses ordres. Il montait le *Saint-Charles*, sur lequel son fils servait comme lieutenant. Chargé de conduire en Portugal l'abbé d'Estrées, ambassadeur de France près la cour de Lisbonne, il traversa avec audace les flottes ennemies qui couvraient les mers. Il ramena des Indes les vaisseaux chargés d'or, dont les trésors servirent à l'entretien des troupes de Louis XIV et de Philippe V, dont les finances étaient épuisées par les guerres de la succession d'Espagne. Il épousa une fille du sieur Vital de Montgrué, nommé en 1661 capitaine de brûlot avec rang de lieutenant de vaisseau par lettres de Louis XIV.

IV. Nicolas Perrée, sieur du Coudray et de la Villestreux, capitaine de vaisseau du roi d'Espagne, fut choisi pour directeur général de la Compagnie des Indes à Pondichéry. Il épousa Louise de Bossinot, fille de Louis de Bossinot, sieur du Nothay, et d'une demoiselle Espivent de la Villeboisnet, dont il eut :

1° Nicolas Olivier, rapporté ci-après;

2° Pierre-Julien Perrée de la Villestreux, capitaine au régiment de Flandre, infanterie, épousa Marguerite de Treilles de Saint-Sauveur de la Roquette, dont il eut : Nicolas-Pierre-Jean-Aimé Perrée de la Villestreux, décédé sans alliance.

V. Nicolas-Olivier Perrée de la Villestreux, chevalier, conseiller du roi, maître en la chambre des comptes de Bretagne, seigneur et marquis de Fresnay et de Courville en Beauce, avait acheté ces deux marquisats, l'un au marquis de Bezons en 1764, et l'autre au comte de l'Aubespine. Il épousa Catherine Périssel, fille d'Amable de Périssel, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de Marie Foucault (de Nantes). De ce mariage sont issus :

1° Louis-Aimable, qui suit;

2° N.., Perrée de la Villestreux, qui épousa mademoiselle d'O.

3° Henriette-Julie, mariée le 30 juin 1786 au marquis de la Tullaye;

4° N...., mariée à N.... Pépin de Bellisle.

5° N...., mariée au comte du Doyer de Chaulnois;

VI. Louis-Amable Perrée de la Villestreux, seigneur et marquis de Courville et de Fresnay, reçu conseiller au parlement de Paris le 3 février 1784, épousa Jeanne-Marie-Renée Pitel, fille d'un ancien officier du roi, dont il eut :

1° Louis-Amable-Olivier Perrée de la Villestreux, marquis de Courville et de Fresnay;
2° Louis-Antoine, qui suit;
3° Henriette, mariée au comte de la Rouvraye, colonel, officier aux gardes du corps.

VII. Louis-Antoine Perrée, comte de la Villestreux, garde du corps du roi Charles X, compagnie de Grammont, chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, fit la campagne de 1823. Il épousa Elise-Marie-Anne Mynssen, d'une ancienne famille d'Amsterdam, dont il a :

1° Paul-Amable-Olivier Perrée, vicomte de la Villestreux, secrétaire de légation, chevalier des ordres de Naples et de Belgique, marié le 28 juin 1853 à Jacqueline, baronne Rengers de Warmenhuyzen (aux Pays-Bas), dont il a :
   a. Olivier Perrée de la Villestreux.
   b. Édouard Perrée de la Villestreux.
2° Charles-Antoine-*Édouard* Perrée, baron de la Villestreux, ancien attaché au cabinet du ministère des affaires étrangères.

Alliances : Porée, du Parc, Duguay-Trouin, Goyon, Bésiade d'Avaray, de Tharon, de la Tullaye, d'O, de Bellisle, des Dorides, etc.

Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancre du même.* (Voyez pl. AL.)

WIDRANGES.

Cette maison d'ancienne chevalerie de Lorraine tire son nom du château fort de Widranges ou Vidrange, en allemand *Wittringen* ou *Widringen*, riche fief ayant haute, moyenne et basse justice, situé dans le pays Messin et appelé aujourd'hui Vidlanges. Elle est connue dans le XIIe siècle, et depuis cette époque elle n'a pas cessé d'occuper des fonctions éminentes à la cour des ducs de Lorraine ou

de donner des personnages distingués au clergé, à l'armée et à la magistrature.

Elle s'est alliée aux maisons de Haranges, des Armoises, de Paroye, de Bioncourt, de Hurte, de Paffenhoven, de Domptaille, de Sunthausen, de Lisle, de Thuillières, de Rosières, de Gournay, du Thissac, etc.

En 1440, la seigneurie et maison-forte de Widranges avec les seigneuries de Nullanges et Valtermanges furent ravies à cette famille par Conrad Bayer de Boppard, évêque de Metz.

Ce prélat, ayant tenté de séduire la femme du chevalier Hannibal de Widranges (*voyez* le VIII[e] degré), avait été enlevé par ce seigneur et jeté dans les cachots du château de Widranges, où on le retint quelque temps prisonnier. Hannibal et son fils Hanus l'en tirèrent ensuite et le conduisirent la nuit dans une forêt proche de Hombourg, où ils le laissèrent en liberté. Ils pensaient n'avoir rien à redouter de lui, puisqu'ils n'avaient jamais paru sans masque en sa présence. Mais l'évêque, à force de perquisitions, découvrit qu'il avait été détenu au château de Widranges; il fit démolir et ruiner cette maison-forte et confisqua tous les biens d'Hannibal, qui se réfugia à la cour d'Isabeau de Lorraine, femme du roi René, et devint le gouverneur de ses deux fils.

Plusieurs rejetons de cette maison ont été reçus dans les chapitres nobles après production de leurs titres de noblesse, et le duc René II donna, le 3 juillet 1486, à Humbert de Widranges, chevalier, qui avait été échevin aux assises de Lorraine en 1470, des lettres patentes d'attestation d'ancienne chevalerie et gentillesse. Dans ces pièces il rappelle que c'est par haine et malveillance que l'évêque Conrad a fait ruiner et démolir le château de Widranges. On voit par le cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin que le mardi après la Saint-Pierre de l'an 979, Engelbert, chevalier, racheta sa forêt de Widranges, dont Lothaire avait fait donation audit couvent.

I. Bertrand de Widranges, chevalier, qui commence la filiation non interrompue [1], rendit hommage, en 1141, à Etienne, évêque de Metz.

III. Warry de Widranges, chevalier, son petit-fils, se croisa en 1237 sous les ordres du comte de Vaudemont,

[1] *Armorial de la noblesse de France*, par M. d'Auriac; 3[e] registre, 1856.

avec Ruprech de Widranges, son frère, qui mourut à Gaza. (*La noblesse de France aux Croisades*, par Roger, page 245.)

V. Ferry de Widranges, chevalier, fut fait prisonnier à la bataille de Frouart, en 1308.

VI. Joanny de Widranges, chevalier, seigneur de Widranges, Nullanges et Valtermanges, combattit à la journée de Crécy, en 1346.

VII. Husson de Widranges, chevalier, son fils, fut élu échevin de la noblesse aux assises de Lorraine en 1378.

VIII. Annibal de Widranges, chevalier, seigneur de Widranges, Nullanges et Valtermanges, rendit hommage en 1438 à l'évêque de Metz. à cause des susdits fiefs; il spécifia dans cet acte, dont l'original existe aux archives de la famille de Widranges, qu'il était maître d'hôtel de l'évêque en 1430, et bailli de l'évêché en 1434.

XI. Jehan de Widranges, chevalier, conseiller d'Etat et secrétaire du duc Antoine, fut nommé général des mines de Lorraine, le 27 juillet 1553.

XII. Olry de Widranges, chevalier, seigneur de Tanvillers et de Dombasle, conseiller d'Etat et secrétaire du duc de Lorraine, capitaine du château de Saint-Hippolyte, revendiqua en 1571 le patrimoine de ses ancêtres, dont Hannibal de Widranges, son trisaïeul, avait été dépouillé par l'évêque de Metz. Mais il ne put rien obtenir, malgré les promesses écrites de Charles et Jean de Lorraine, cardinaux, évêques de Metz.

XIII. Adam de Widranges, chevalier, seigneur de Valfroicourt, fils de Jacques de Widranges et neveu d'Olry, fut chambellan du duc Henri II et assista en 1626 à l'assemblée des assises à Nancy, comme gentilhomme d'ancienne chevalerie de Lorraine.

XV. Anthoine de Widranges, chevalier, seigneur de la Rochère, lieutenant au régiment de Mauléon en 1668, capitaine au régiment de Rosières le 28 avril 1675, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des 20 et 29 décembre 1681. Il avait épousé, le 28 janvier 1662, Gabrielle de Gournay, d'une maison d'ancienne chevalerie, dont il eut entre autres enfants : 1° Charles-François de Widranges, chevalier, seigneur de la Rochère, qui mérita par sa bravoure le surnom de *la Grande-Epée*, et mourut en 1747

à l'âge de 85 ans; 2° Jean-François de Widranges, chevalier, né en 1670, cornette, puis lieutenant en 1702 au régiment de cavalerie du Châtelet, qui obtint du roi Louis XV, le 10 juin 1723, des lettres de naturalité et périt à Amiens, où il était en garnison, au mois de novembre 1712.

XVII. Charles de Widranges, chevalier, fils de Jean-François, fut procureur général du Bassigny, en 1729.

XVII *bis*. Charles-Ferdinand de Widranges, chevalier, frère de Charles, capitaine au régiment de Thianges, se retira après vingt ans de service, et épousa Françoise Jacquin, dame de Parey-sous-Montfort, dont il eut Jean-Baptiste-Ferdinand, rapporté plus bas.

XVIII. Charles-Antoine de Widranges, chevalier, connu sous le nom de marquis de Widranges, fils de Charles et neveu du précédent, entra en 1769 dans les gardes du corps du roi, fit les campagnes des princes (1792-1796), et fut nommé chevalier de Saint-Louis. En 1814, les royalistes de la ville de Troyes, où il s'était fixé au retour de l'émigration, le chargèrent avec M. de Gouault de réclamer auprès du czar le rétablissement des Bourbons. L'empereur Napoléon ayant repris la ville, fit juger par un conseil de guerre et fusiller M. de Gouault; mais le marquis de Widranges, alors en mission auprès de Mgr le comte d'Artois, ne fut condamné à mort que par contumace. Nommé à la restauration major de cavalerie et maréchal des logis des gardes du corps du roi, il mourut à Maucreux, près Orbais, en 1829, sans postérité.

XVIII *bis*. Jean-Baptiste-Ferdinand de Widranges, chevalier, seigneur de Parey-sous-Montfort du chef de sa mère, naquit à Sérecourt en 1750, et fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la chambre des comptes de Nancy, le 24 février 1777, sur preuves remontant à l'an 1224. Jeté dans les cachots de la terreur, d'où il sortit après le 9 thermidor, il mourut en 1825 à Sérecourt, dont il était maire depuis plus de trente ans. Il laissa entre autres enfants : 1° Hippolyte-Ferdinand, qui suit; 2° Jean-Baptiste-Ferdinand de Widranges, lieutenant de carabiniers, qui périt en 1812 au passage de la Bérésina; 3° Marie-Catherine-Rosalie de Widranges, mariée le 20 février 1802 à Charles Lepaige de Darney, décédée en 1808 sans postérité; 4° Antoinette-Françoise de Widranges, mariée le 28 août 1821 à Pierre-Alexis-Stanislas de Bonnay, morte à Sérecourt le 17 février 1834, laissant deux fils et une fille.

XIX. Hippolyte-Ferdinand, comte de Widranges, chevalier, baron libre du saint-empire romain, né en 1773, partit en 1791, avec son cousin le marquis de Widranges, pour l'armée de Condé; mais il rentra en France avant d'être porté sur la liste des émigrés et servit dans un régiment de dragons, d'où sa qualité de noble le fit exclure. Il épousa, le 14 février 1798, Nicole-Marie-Joséphine de Bréard, comtesse de Cousances, baronne libre du saint-empire romain, nièce et unique héritière du maréchal de Viard, qui avait obtenu du duc Léopold l'érection de la baronnie de Cousances en comté le 1er mars 1715, *pour lui*, *ses neveux et nièces et leurs successeurs et ayant cause*, *à perpétuité*, et qui avait été créé baron libre du saint-empire romain par l'empereur Charles VI, le 7 septembre 1715, pour en jouir, *lui et ses héritiers*, *postérité et descendants légitimes de l'un et l'autre sexe*, *nés et à naître*, *etc.* Par suite de son mariage et en vertu de ces diplômes, Hippolyte-Ferdinand de Widranges prit les titres de comte et de baron libre du saint-empire, que lui a donnés le roi Louis XVIII en le créant chevalier de la Légion d'honneur le 1er mai 1821, pour ses services comme maire de Ligny depuis 1814. Il est mort en 1826, laissant quatre fils et une fille, qui suivent :

XX. Louis-Charles-Hippolyte, comte de Widranges, chevalier, baron libre du saint-empire, chef du nom et des armes, numismate et archéologue distingué, membre de la société impériale des antiquaires de France et de plusieurs autres sociétés savantes, né à Ligny le 26 janvier 1800, marié le 19 mars 1833 à Marie Collot de Saulx, fille d'un ancien colonel, dont il a : 1° René-Olivier, né le 12 janver 1843; 2° Marie-Marguerite-Léopoldine, née le 19 novembre 1836, mariée le 13 avril 1857 à Louis-Marie-Félix le Joyant, chevalier.

XX *bis*. Ferdinand-Léon, comte de Widranges, chevalier, né le 13 septembre 1801, sous-lieutenant au 53e de ligne en 1825, mort en 1845 sans laisser de postérité de son union avec demoiselle Victorine Angérant.

XX *ter*. Jules-Charles-Annibal, comte de Widranges, chevalier, baron libre du saint-empire, né le 15 août 1803, marié le 5 août 1828 à Stéphanie Grisard du Saulget, dont il a entre autres enfants : 1° Rémond de Widranges, né le 7 juin 1835; 2° Charles-Hippolyte, né le 25 juin 1851; 3° Anaïs-Emilie-Hippolyte-Sophie, née le 13 août 1831; 4° Marie, née le 21 mai 1849.

XX *quater*. Alfred-Xavier, comte de Widranges, chevalier, baron libre du saint-empire, né le 17 mars 1805, élève à l'école de Saint-Cyr en 1824, ancien garde du corps, commandant de la garde nationale de Ligny depuis 1833, marié le 3 juillet 1828 à Gabrielle-Alexandre de Saint-Balmont, dont il a : 1° Marie-Charles-Maxime de Widranges, né le 20 avril 1832; 2° Marie-Ferdinand-Pierre- (de Luxembourg) Anatole de Widranges, né le 7 juillet 1841 ; 3° Marie-Ferdinande-Alix de Widranges, née le 23 juillet 1830, mariée le 3 octobre 1849 à Charles-Auguste de Coursy, garde général des forêts.

XX *quinquies*. Octavie-Charlotte-Alexandrine, comtesse de Widranges, baronne libre du saint-empire, née le 8 décembre 1806, mariée le 10 mars 1828 à Jean-Baptiste-Louis-Charles de Barthélemy, écuyer, ancien officier d'infanterie.

ARMES : *d'azur, à trois cygnes d'argent, becqués et membrés d'or*. (Voyez pl. AJ). — Cimier : un cygne d'argent, becqué d'or, issant d'un casque de chevalier.

LA FRESNAYE.

La famille de la Fresnaye ou de la Frenaye était possessionnée à Reminiac, Guer, Corseul, Dinan, Languenan, Plancohet, en Bretagne; à Bernouville, près Gisors, au Vexin normand. Elle est qualifiée dans les actes vicomtes de la Fresnaye (près Reminiac), seigneurs de la Villefief, du Haut-Couedor, des Nos, de la Hougraye, de la Louvelaye, de la Chesnaye, etc.

Des diverses branches qu'elle a formées deux subsistent encore, et, par un pacte de famille, ses rejetons actuels ont reconnu qu'elles avaient une origine commune, et qu'ils étaient les seuls représentants du nom et des armes.

Elles ont pour auteur commun Jehan de Fresnaye ou de la Fresnaye, qui servait en qualité de chevalier bachelier dans la compagnie d'Olivier de Clisson, comme on le voit par plusieurs monstres de 1375 à 1379 (dom Morice, t. II, pages 101-104). Perrin de la Fresnaye, officier des commandements du duc de Bretagne, est cité dans la réformation de 1444. Il était fils de Rouxel de la Fresnaye, de

la paroisse de Guer, et neveu sans doute de Payen de la Fresnaye, car c'est dans cette même paroisse de Guer qu'est située la seigneurie du Haut-Couedor, qui a donné son nom au second fils de Payen, qui suit.

I. Payen de la Fresnaye, seigneur dudit lieu, fils ou petit-fils de Jehan, épousa, vers 1450, Jeanne des Grées, fille de Geoffroy des Grées, seigneur de la Villerio et d'Aliette de Bellouan, dont il eut : 1° Grégoire, qui a continué la descendance directe; 2° Claude, auteur de la branche cadette, rapportée plus loin.

BRANCHE DE LA VILLEFIEF.



II. Grégoire de la Fresnaye, écuyer, seigneur de la Fresnaye, épousa, le 2 mai 1480, Jeanne Brunet, qui le rendit père de Jean, qui suit.

III. Jean de la Fresnaye, chevalier, seigneur dudit lieu, se maria, en 1530, avec Jeanne de Guiny.

IV. Robert de la Fresnaye, chevalier, fils du précédent, rendit aveu pour sa terre de la Fresnaye en 1560, et il épousa Jeanne de la Pommeraye, dont il eut :

V. François de la Fresnaye, chevalier, seigneur dudit lieu, rendit hommage au roi Henri IV pour sa terre de la Fresnaye, le 6 octobre 1606, et de son union avec Claude de Bellouan, dame de la Villefief, il laissa :

VI. Pierre de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Fresnaye et de la Villefief, se maria, le 8 mai 1629, avec Guyonne de Lavoue, dame de la Pierre et de Coëtuhan, fille aînée de Louis de Lavoue, baron de la Pierre, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et de Guyonne de Courtarvel-Pezé. De ce mariage naquirent : 1° François de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Villefief, qui épousa Jeanne Carluet, fille du seigneur de la Villeneuve, dont il eut François-Charles-Joseph de la Fresnaye, décédé le 14 février 1730, sans laisser de postérité de ses deux unions contractées la première avec Guyonne Geslin de Peccadeuc, l'autre avec N... du Breuil-Chenoux; 2° Louis, qui suit; 3° Antoine, vicomte de la Fresnaye, lieutenant des gardes de la porte, qui servit longtemps avec distinction, et reçut sous ce titre de vicomte, le 17 avril 1663, des lettres patentes de sau-

vegarde du roi Louis IV (arch. de l'empire ; section administrative; O, 2, folio 272); Charles-François, vicomte de la Fresnaye, son fils unique, n'eut lui-même qu'un rejeton mâle qui fit profession aux Grands-Carmes de Rennes.

VII. Louis de la Fresnaye, chevalier, seigneur de Coëtuhan et de la Villefief, épousa, le 9 janvier 1665, Jeanne Lecoq, dont il eut un fils, qui suit.

VIII. Guillaume-Marie de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Villefief, épousa, le 1er juin 1717, Anne Chaillon.

VIII. Louis-Marie-Bertrand de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Villefief, fils du précédent, épousa, le 15 octobre 1744, Marie-Madeleine le Douairin, dont il n'eut qu'une fille, Jeanne-Marie-Renée de la Fresnaye, mariée, en 1756, à N... de Charbonneau, seigneur de Létang. Avec elle s'éteignit la branche aînée, dite de la Villefief.

BRANCHE DES NOS ET DE LA LOUVELAYE.

IV. Pierre de la Fresnaye, le premier cité dans l'enquête de 1734, était fils ou petit-fils de Grégoire, tige des seigneurs de la Villefief. Il épousa Rollande Labbé, qui était veuve, d'après un contrat de vente du 6 avril 1596, et dont il eut : 1° Rolland ou Robert, qui suit; 2° Jacques de la Fresnaye, né à Corseul le 21 mai 1572 et filleul de Jacques Labbé, seigneur de Landehen, Saint-Cast et Peurthuit.

V. Rolland ou Robert de la Fresnaye épousa Gillette Bégasson; ils sont qualifiés seigneur et dame de la Hougraye dans le contrat déjà cité du 6 avril 1596. Leurs enfants furent : 1° Julien, dont on ignore la destinée; 2° Vincent, seigneur de la Chemaye, qui, veuf de Marguerite Rolland du Noday, se remaria à Jeanne du Chastel, de la maison de la Rouhauldaye (partage du 12 avril 1612 et inventaire du 28 juin 1655, reçu par le commis au greffe de la juridiction de Dinan); il eut du premier lit : *a*. Pierre, qui entra dans les ordres; *b*. Jean de la Fresnaye, écuyer, seigneur de la Louvelaye, né le 29 juillet 1645, marié avec Marguerite de la Bouexière, d'une famille d'ancienne extraction, dont il n'eut pas de postérité mâle; 3° Thomas, qui suit.

VI. Thomas de la Fresnaye, marié à Charlotte Ménard, fille de N... du Clos-Ménard, mourut le 31 mai 1650,

laissant de cette union : 1° Jacques II, qui suit; 2° Amaury de la Fresnaye, écuyer, seigneur du Réage; 3° Vincent, seigneur de Kéréou.

VII. Jacques de la Fresnaye, IIe du nom, écuyer, seigneur des Nos, épousa Marie Jehannot, fille de Philippe Jehannot et de Perronnelle Lévêque, dont il eut : 1° Amaury de la Fresnaye, écuyer; 2° François, qui entra dans les ordres; 3° Jean-Baptiste de la Fresnaye, marié à Julienne Frère, dont il eut : *a*. Jean, mort au collége de Rennes; *b*. Marie, femme de Jean Robert; 3° Julienne, femme de Guillaume-Nicolas de la Lourrie; 4° Jean-Marie, qui continue la descendance.

VII. Jean-Marie de la Fresnaye, écuyer, ayant épousé Anne Guigneu, laissa de ce mariage un fils unique.

VIII. Jean-Marie de la Fresnaye, IIe du nom, écuyer, se maria avec Julienne Briand, sa cousine, dont : 1° Jean-Marie, qui suit; 2° Julienne; 3° Anne.

IX. Jean-Marie de la Fresnaye, unique rejeton encore existant de cette branche, né le 17 février 1789, est aujourd'hui recteur doyen de la paroisse de Saint-Alban.

BRANCHE DU HAUT-COUEDOR.

II. Claude de la Fresnaye, écuyer, seigneur du Haut-Couedor, paroisse de Guer, était fils cadet de Payen de la Fresnaye, et frère de Grégoire de la Fresnaye, qui recueillit comme aîné la terre et seigneurie de la Fresnaye, située dans la paroisse de Reminiac. Il eut deux fils : 1° Yves, décédé sans postérité; 2° Pierre, qui suit.

III. Pierre de la Fresnaye, écuyer, seigneur du Haut-Couedor, dont le fils et le petit-fils sont encore mentionnés dans quelques titres bretons, continua la descendance.

VI. Jean de la Fresnaye, écuyer, ayant quitté la Bretagne pour entrer au service militaire, s'établit à Paris, où il s'était marié.

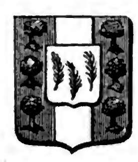
VII. Christophe de la Fresnaye, écuyer, entré d'abord au service comme son père, épousa, en 1634, N. Guibert, dont il eut :

VIII. Jean-Baptiste de la Fresnaye, écuyer, né en 1650, décédé en 1726, laissant de son union avec N. Maucienne un fils, qui suit :

VIII. Claude-Eléonore de la Frenaye, écuyer, né en 1697, fut conseiller du roi, quartenier, premier échevin de la ville de Paris en 1752. Il avait épousé Geneviève de Sulmoutier, et mourut en 1778.

IX. Claude-Etienne de la Frenaye, écuyer, fils du précédent, né en 1732, épousa Marie-Marguerite Trudon, et mourut en 1818 à sa terre de Bernouville, près Gisors, au Vexin normand. Il laissait de son union un fils, qui suit :

X. Tron ou Trudon de la Frenaye, écuyer, né le 29 septembre 1768, nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1825, mourut le 19 septembre 1857 à Montfort-l'Amaury, d'où il fut transporté à sa terre de Bernouville. Il a laissé deux fils, qui suivent, seuls rejetons mâles de leur branche.



XI. Théodore-Adolphe de la Frenaye, né le 5 juillet 1799, marié le 7 mai 1833 à Marie-Clémentine-Adrienne-Félicité Davy de Chavigné, dont il a : 1° Marthe de la Frenaye; 2° Mathilde, mariée le 9 avril 1856 au marquis de Gauville, dont elle a un fils, Christian de Gauville; 3° Berthe de la Frenaye.

XI *bis*. Henri-Charles de la Fresnaye, frère puîné du précédent, né le 14 octobre 1809, a épousé, en 1834, Marie-Thérèse-Charlotte Davy de Chavigné, dont sont issues: 1° Marie; 2° Geneviève; 3° Marguerite de la Frenaye.

ARMES : *d'argent, à trois branches de fresne de sinople.* La branche du Vexin avait adopté pour blason : *de gueules, au pal d'argent, accosté de six fresnes arrachés d'or*, qui lui fut confirmé par règlement de d'Hozier. Elle a repris l'ancien écu de la Fresnaye sur le tout, depuis la reconnaissance d'une commune origine entre la branche de Bretagne et la sienne.



19.

SAUVAN D'ARAMON.

La terre d'Aramon était un fief situé en Languedoc, entre Avignon et Beaucaire, qui relevait directement de la couronne et avait droit à un bailli d'épée gentilhomme. Son seigneur portait le titre de marquis d'Aramon, baron de Valabrègues, Comps, Saint-Pierre du Therme, Saint-Étienne des Airs, Lubières Bertrand, etc.; il avait haute, moyenne et basse justice, et jouissait de toutes les autres prérogatives attachées à un fief immédiat : ces priviléges subsistèrent presque intacts jusqu'à la révolution de 1789. A cette époque, les terres d'Aramon, de Valabrègues, etc., étaient possédées depuis plusieurs siècles par la maison de Sauvan, d'origine italienne, et qui figure d'abord au Comtat-Venaissin et en Provence sous le nom de *Salvani*. Un ancien arbre généalogique en donne la filiation depuis Hugon Salvani, qui vint en France lors de la translation du saint-siége à Avignon, et qui y fit hommage pour les seigneuries de Châteauneuf (13 avril 1331), de Courbon (27 mars 1351). Cette dernière fut vendue le 12 juillet 1457 par Alayonne de Gaufridi, femme d'André Salvani.

La filiation authentique, dressée sur les titres originaux, par Pierre d'Hozier, juge d'armes de France pour les preuves de page de la grande écurie du roi, est établie, degré par degré, depuis Jean-Joseph de Sauvan, comme il suit. La plupart de ces titres existent encore dans les archives d'Aramon.

I. Jean-Joseph de Sauvan est qualifié « gentilhomme de la maison et estat de notre saint-père le pape, natif du comté de Vénisse, et y résidant » par les lettres patentes du roi François Ier en date du 1er juillet 1527, qui lui donnent l'autorisation d'acquérir des biens en France et de transmettre à ses enfants l'héritage de leur mère. L'acte est rédigé en français, conformément à l'édit que le roi avait rendu à ce sujet. Il avait épousé Jeanne de Gérente [1], sœur de Balthazar de Gérente, archevêque d'Embrun, et de Jacques de Gérente, seigneur de la Bruyère, qui assista au mariage de son petit-neveu, Jean de Sauvan, en 1597 (*voyez* le IIIe degré). Il eut de cette union : 1° Jacques,

[1] GÉRENTE : *d'or, au sautoir de gueules.* — Sobriquet distinctif donné par le roi René : SUBTILITÉ DE GÉRENTE.

qui suit; 2° Jean, autorisé avec son frère, par les lettres patentes de 1527, à recueillir la succession de Jeanne de Gérente, leur mère.

II. Jacques de Sauvan, Ier du nom, seigneur de Carsan, épousa à Nîmes, le 23 février 1549, Madeleine de Jossaud, fille de Jean de Jossaud [1], conseiller au parlement de Turin. Elle lui apporta en dot, du chef d'Étiennette de Laudun, sa mère, l'isle de Carlaméjan (majorat actuel), et d'autres biens aussi situés à Aramon, où il alla fixer sa résidence et où il fit son testament le 5 octobre 1590. Leurs enfants furent : 1° Jean, décédé avant son père; 2° autre Jean, qui suit; 3° Marguerite.

III. Jean de Sauvan, IIe du nom, seigneur de Carsan, puis baron d'Aramon, de Valabrègues, etc., épousa le 9 juillet 1597, Élisabeth Fouquet [2], fille d'Antoine Fouquet, auditeur de rote à Avignon, et de Jeanne de Baroncelli-Javon, dont il laissa un fils, Jacques II, qui a continué la descendance. Il avait acheté les baronnies d'Aramon, de Valabrègues, etc., qui avaient passé des comtes de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, à Gabriel de Luetz, baron d'Aramon, ambassadeur à Constantinople, puis à Diane de Poitiers, et enfin à Robert de la Marck, duc de Bouillon, de qui Jean II de Sauvan les acheta, par contrat passé le 22 août 1597 devant Antoine Bonnefoy, notaire royal à Aramon. Jacques II, son fils, compléta la seigneurie par un autre acte d'acquisition du 1er mars 1635. (Extraits de ces deux actes ont été produits devant d'Hozier; le marquis d'Aubais ne cite que le second.)

IV. Jacques de Sauvan, IIe du nom, baron d'Aramon, de Valabrègues, de Comps, etc., institué donataire universel par le testament de son père du 9 décembre 1635, fut nommé conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, le 27 novembre 1631 (il reçut ses lettres d'honneur le 17 juillet 1653), et fit hommage au roi pour ses baronnies, dont il donna le démembrement le 6 juillet 1639. Il épousa à Paris, le 11 mai 1641, Magdeleine le Clerc de Fleurigny [3], fille d'honneur de la reine Marie de

[1] Jossaud : *d'azur, au lion issant d'or, au chef du même chargé de trois losanges de gueules.*

[2] Fouquet : *bandé d'argent et de gueules de six pièces.*

[3] Fleurigny : *parti, au 1er de sable, à trois roses d'argent, au pal de pourpre brochant sur celle de la pointe; au 2e de gueules, au chef d'or, au lion de sinople, brochant sur le tout.*

Médicis, fille de Henri le Clerc [1], seigneur de Fleurigny, la Chapelle-sur-Oreuse, Vallières, Villiers-sur-Seine, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Louise Boessot de Vouillac, dont il eut : 1° Jacques-Antoine-Éléonore, qui suit; 2° Claude de Sauvan, marquis de Lénoncourt [2], né le 16 novembre 1652, substitué à ses neveux par le testament de son frère aîné; 3° Jean-Philippe de Sauvan d'Aramon; 4° Guillaume-Alexandre de Sauvan, seigneur de Valabrègues; 5° Madeleine de Sauvan, mariée en septembre 1697, à Marcel de Vanel, baron de Lisle-Roi, près du Pont-Saint-Esprit, et lieutenant des maréchaux de France dans le diocèse d'Uzès.

V. Jacques-Antoine-Éléonore de Sauvan, chevalier, seigneur et marquis d'Aramon, au diocèse d'Uzès, etc., né le 10 septembre 1645, fut maintenu avec ses frères le 18 juillet 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc; il donna dénombrement de ses terres et baronnies le 1er décembre 1672, et par son testament fait à Marseille, le 10 mars 1687, il laissa à sa femme la tutelle de son fils et lui substitua le marquis de Lénoncourt, son frère. Il avait épousé par contrat passé à Paris, devant Pierre Gigault, notaire, le 15 mai 1671, Anne-Thérèse de Barbezières-Chemerault, fille de Charles de Barbezières [3], comte de Chemerault, gouverneur et lieutenant pour le roi des ville et château de Lusignan, et de Marie Bruneau de la Rabatelière. En vertu d'une clause du contrat, la descendance issue de cette union devait écarteler de Barbezières-Chemerault, et l'un des enfants devait en relever le nom. Cette maison s'est éteinte par la mort de Jean-Noël de Barbezières de Chemerault, lieutenant général et chevalier des ordres du roi, tué à Malplaquet en 1709. Anne de Barbezières-Chemerault rendit le plus grand service à ses descendants en résistant aux prétentions du domaine qui revendiquait une portion de la seigneurie

[1] Sa mère était Guillemette de Lénoncourt, dernière héritière de la branche des Lénoncourt-Vignory; son bisaïeul était Jean le Clerc, chancelier de France en 1420, qui fit le mariage de Catherine de France avec Henri V, roi d'Angleterre, et qui reçut en récompense du roi Charles VI la terre de Ferrières.

[2] Ce dut être une convention de la part de la famille de Fleurigny qui fit porter à Claude de Sauvan le nom de cette illustre maison.

[3] Barbezières : *d'argent, à cinq fusées de gueules.* — L'analogie de ce blason avec celui des Grimaldi a fait croire souvent que la maison d'Aramon écartelait de Grimaldi.

d'Aramon. Ce procès, commencé en 1426, a été définitivement gagné devant la cour royale de Nîmes par arrêt du 24 juin 1843, confirmé en cassation, et rendu au profit de Camille-Élisabeth, comte d'Aramon.

VI. Marie-Guillaume-Alexandre de Sauvan, seigneur et marquis d'Aramon, etc., né le 8 décembre 1683, fils unique du précédent, fut reçu page de la grande écurie du roi, en 1698, sur preuves faites devant d'Hozier, juge d'armes de France. Il entra comme capitaine au régiment de Berry en 1704, et son oncle, le marquis de Lénoncourt, rendit hommage en son nom au roi pour ses terres d'Aramon et de Valabrègues, le 2 juin 1722. (*Pièces fugitives* du marquis d'Aubais, tome II, page 341.) Il avait épousé Louise-Marie de Marie [1], dont il eut un fils qui suit.

VII. Claude-Alexandre-Marie de Sauvan, comte d'Aramon, épousa : 1°, en 1754, Marie-Michelle-Louise de Bragelongne [2], dont il eut une fille Claudine, mariée au comte de Canclaux, morte en couche, et mère de Joséphine de Canclaux, comtesse de Colbert; 2° vers 1760, Suzanne de Boisjourdain, fille de Gabriel de Boisjourdain, et de Marie-Félicité de Belloy, décédée le 16 mai 1772, dont il eut : 1° Claude-Louis-Marie de Sauvan, comte de Chemerault, mort en bas âge; 2° Pierre-Philippe-Auguste-Antoine, qui suit.

VIII. Pierre-Philippe-Auguste-Antoine de Sauvan, marquis d'Aramon, né le 10 mars 1768, capitaine aux dragons de Conti en 1786, pair de France de la restauration, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédé le 26 janvier 1858, était de garde auprès du roi Louis XVI dans la triste journée du 20 juin. Il rejoignit l'armée de Condé, et servit sous les ordres de son beau-père, qui commandait la cavalerie noble. Il avait épousé le 20 mai 1786 Marguerite-Mélanie-Stéphanie de Mellet [3], fille du lieutenant général comte de Mellet, grand-croix

[1] Marie : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une étoile placée entre deux molettes d'éperon d'azur, et accompagnée de trois fleurs d'ancolie d'argent.*

[2] Bragelongne : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or* (voyez pl. II de l'Armorial).

[3] Mellet : *parti, au 1er d'azur, à trois ruches d'argent*, qui est de Mellet; *au 2e d'azur, au lion d'argent, armé, couronné et lampassé de gueules*, qui est de Fayolle.

de Saint-Louis, et d'Élisabeth-Mélanie le Daulceur, dont il eut : 1° Camille-Élisabeth, qui suit; 2° Mélanie, comtesse de Vesins; 3° Mathilde, comtesse de Chamoy.

IX. Camille-Élisabeth de Sauvan, comte d'Aramon, né 5 mars 1787, officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, fit les campagnes de Prusse dans le 20e régiment de dragons qu'il suivit en Espagne, où un obus lui fracassa la jambe à l'assaut de Tarragone, et l'obligea de quitter le service. Il est mort le 29 septembre 1847. Il avait épousé, en 1824, Pauline-Marie-Georgine Du Bois de la Touche[1], dont il eut : 1° *Paul*-Camille-Antoine, qui suit; 2° *Marie*-Marguerite-Pauline, mariée au baron de Monticourt; 3° *Georges*-Henri-Louis de Sauvan d'Aramon, marquis de Chemerault; 4° Hyacinthe-Madeleine-Suzanne-*Geneviève;* 5° Charles-Bertrand-*Jacques* de Sauvan d'Aramon.

X. *Paul*-Camille-Antoine de Sauvan, marquis d'Aramon, né 22 mars 1825, a épousé, le 4 mai 1854, Valentine de Béhague[2], veuve du comte de Jouffroy-Gonsans, fille du comte de Béhague, dont il a eu : 1° *Camille*-Pierre-Victor, né le 7 mars 1845; 2° *Henry*-Paul-Noël-Béatrix, né le 24 mars 1856, filleul de monseigneur le comte et de madame la comtesse de Chambord, décédé le 26 mars 1857; 3° *Pierre*-Raymond-Robert, né le 20 février 1857, décédé le 4 août 1858.

ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4, *de gueules, au lion d'or,* qui est de SAUVAN; *aux* 2 *et* 3, *d'argent, à six fusées de gueules,* qui est de BARBEZIÈRES-CHEMERAULT (voyez pl. AL). — Couronne de marquis. — Supports : deux griffons. — Devise : SALVUM DEUS FACIET.

[1] DU BOIS DE LA TOUCHE : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.*

[2] BÉHAGUE : *parti, au 1er d'or, à trois épis de sinople, terrassés de sable ; au 2e coupé de sinople, à trois têtes d'aigle arrachées d'argent, et d'azur, à une fleur de lis d'or, avec un chef d'argent, chargé d'une rose de gueules.* — La Chesnaye des Bois dit que la fleur de lis est une concession de Marie de Bourgogne (et non de Marie de Gonzague, comme on le lisait, par suite d'une faute d'impression, dans l'Annuaire de 1858, article Béhague, page 162).

NOTICE

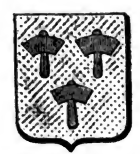
HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON DE COURONNEL,

MARQUIS DE COURONNEL,
COMTES DE WILLERVAL, SEIGNEURS DE COGES, DE LOISELET,
DE BAALI, DE MERNES, DE HERSIN, DE RANTIGNY,
DE BERGHINEUSE, DE VÉLU, DU HAMEL, ETC.,

en Flandre, Artois, Picardie.



ARMES : *d'or, à trois maillets de gueules.* — Couronne de marquis.

Cette ancienne maison n'a point une commune origine avec celle de Mailly, comme l'ont dit plusieurs généalogistes du XVIIe et du XVIIIe siècle, se fondant sans doute, faute d'actes authentiques d'une époque aussi reculée que le XIIIe siècle, sur ce que les deux noms se trouvent réunis dans plusieurs actes et contrats. Mais le nom de Mailly semble n'avoir été pour celle de Couronnel qu'un surnom; ainsi dans les lettres de chevalerie données par Philippe IV, roi d'Espagne et comte d'Artois, à Philippe de Couronnel, il est nommé indifféremment Couronnel de Mailly et Couronnel dit de Mailly. Il en est de même dans plusieurs autres actes, et c'est dans l'*Armorial général de France,* recueil officiel dressé par ordre de Louis XIV, de 1696 a 1710, qu'on trouve pour la première fois le nom de Mailly précédant celui de Couronnel, dans les deux passages suivants du registre de Flandre : « Anne-Charles Mailly

» de Couronnel, fille, porte : *d'or, à trois maillets de* » *gueules* (Douay, nº 28); » Et : « Eléonore de Mailly-» Couronnel, espouze de Jean Philippes de Gherbode, » écuyer, seigneur d'Espanig, porte : *d'or, à trois maillets* » *de gueules* (Lille, nº 198). »

La filiation authentique est établie comme il suit :

I. Pierre de Couronnel (alias Coronel, Couronniel, Couronez), seigneur de Cogneul, de Loiselet et de Mernes, épousa avant 1322 Béatrix de Calonne [1], issue d'une maison connue dès le XIIe siècle, et qui tirait son nom d'un village près de Tournay. Il fut père de Gérard, qui suit.

II. Gérard de Couronnel, seigneur de Loiselet, de Mernes, de Hersin et de Coges, né à Beauquesne, épousa Ponthia du Chatel, dame de Baali, fille de Robert dit Hector, seigneur de Guy. Il mourut à Arras le 22 juillet 1381, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Nicaise, de cette ville. Son épitaphe, celle de sa femme et celle de son fils Hugues, qui se voyaient encore avec leurs armes, en 1763, sont rapportées dans l'ouvrage de dom Le Pée, religieux de l'abbaye de Saint-Vaast. Il eut entre autres enfants :

1º Hugues, qui a continué la filiation;

2º Gérardin de Couronnel;

3º Jeanne de Couronnel.

III. Hugues ou Huc de Couronnel, seigneur de Loiselet, de Coges, de Baali et de Mernes, vendit le fief de Coges à la comtesse d'Artois; il épousa Isabelle le Viseux [2], dame de Rantigny-lès-Clermont en Beauvoisis, fille de Pierre le Viseux et de Jeanne la Jumelle, cousine germaine de Léonore la Jumelle, femme de Robinet de Crésecques, dont le frère aîné Jean prit la croix et périt, en 1396, à la bataille de Nicopolis, et dont la sœur Jeanne de Crésecques avait épousé Jean de Mailly, dit Maillet, seigneur de Saint-Huin. Il mourut le vendredi saint, le 2 avril 1427, et fut inhumé au cimetière de Saint-Nicaise, à Arras, comme il a été dit plus haut. Charles, son fils, a continué la descendance.

[1] Armes de CALONNE : *d'azur, à deux aigles éployées d'or.*

[2] Armes de LE VISEUX : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

IV. Charles de Couronnel, écuyer, seigneur de Loiselet, de Rantigny, de Baali et de Mernes, conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon, fit hommage de son fief de Mernes le 24 août 1443 à Thibault de Luxembourg, seigneur de Fiennes et d'Arquinghem. Il fut confirmé dans sa noblesse par sentence du 24 avril 1445, rendue par Baudouin d'Oignies, seigneur d'Estrées, gouverneur du souverain bailliage de Lille pour monseigneur le duc de Bourgogne, et fut du nombre des chevaliers qui, dans un tournoi donné à Arras, le vendredi 17 février 1429, à l'occasion du mariage de Philippe le Bon avec Isabelle de Portugal, combattirent contre les chevaliers invités de Champagne et de France (Registres et antiquités de la ville d'Arras). Il épousa Jacqueline de Pacy [1], fille de Jean de Pacy et de Jeanne de Champigny; Pierre-Tristan de Pacy avait été chambellan des rois Philippe-Auguste et Louis VIII. Il mourut à Arras le vendredi 12 décembre 1471, et fut enterré dans l'église de Saint-Jean en Rouville, auprès de sa femme, décédée le 19 mars 1470. De cette union sont issus :

1° Clérembault, qui suit;

2° Charles, chef de la branche des Couronnel établie en Aragon; cette branche s'éteignit avec François de Couronnel et ses deux frères, qui prirent l'habit de Saint-François. Il avait épousé Catherine d'Arena, qui fit aussi profession dans un couvent que cette famille fonda en 1619 à Agreda, ville d'Espagne sur les frontières d'Aragon; leur fille, la bienheureuse Marie d'Agreda de Couronnel, fut béatifiée sous le pontificat de Clément XIV. (*Biographie universelle*, au mot Agreda, vol. I.)

V. Clérembault de Couronnel, seigneur de Loiselet Baali, Rantigny, Mernes, Hersin et Dusart, fut le chef de l'ambassade envoyée par la ville d'Arras à Marie de Bourgogne, archiduchesse d'Autriche, pour l'éclairer sur les projets de Louis XI et de ses agents. Arrêté à Hesdin par ordre de Louis XI, il fut décapité avec ses compagnons en 1477. Il avait épousé Jeanne de Paris [2], dame de Loiselet. Le père de Jeanne de Paris, arrêté avec Clérembault de Couronnel, sauva sa tête en promettant une

[1] Armes de PACY : *d'or, à une croix de sinople, cantonnee de quatre lions rampants de gueules.*

[2] Armes de PARIS : *de gueules, à trois têtes de lion d'or.*

rançon énorme ; la somme de trois mille écus d'or fut levée par son fils chez Guillaume Rolland, banquier à Bruges, pour l'aider à la payer. Il eut pour fils :

VI. Robert de Couronnel, écuyer, seigneur de Loiselet, Baali, Mernes, Hersin et Dusart, nommé en 1530 avocat général au conseil d'Artois, lors de l'institution de ce conseil par Charles-Quint, épousa Jeanne de Bernicourt [1], fille de Jean de Bernicourt et d'Isabeau de Genech, et mourut en 1545. Il eut entre autres enfants :

1° Jean, qui épousa Marguerite de Baynast, et continua la branche aînée, qui s'éteignit en la personne d'Éléonore de Mailly-Couronnel, mariée à Jean-Philippe de Gherbode, écuyer, seigneur d'Espanig (*Armorial de Flandre*, n° 198) ;

2° Anne de Couronnel, mariée à Sébastien de Hannedouche, écuyer, seigneur de Huncthun, morte à Saint-Omer le dernier jour de mars 1559, à l'âge de 42 ans, inhumée dans l'église du Saint-Sépulcre ;

3° Pierre-Clérembault, qui suit :

VII. Pierre-Clérembault de Couronnel, seigneur de Berghineuse et de Baali, conseiller extraordinaire de S. M. l'empereur Charles-Quint en 1547, épousa en 1558 Anne de Berthoult [2], fille de François de Berthoult, écuyer, seigneur de Berghineuse et de Rasepoy, et de Marguerite de Belletaige, d'une ancienne maison qui portait : *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules*. Le village de Bailleul, près d'Arras, appartenait aux de Berthoult ; Philippe de Berthoult le vendit à Charles de Monchy au temps de Jean Sans-peur, duc de Bourgogne, pour payer sa rançon. Pierre Clérambault mourut le 12 mai 1581, et fut inhumé en l'église de Saint-Jean en Rouville, à Arras. Charles, son fils, a continué la descendance.

VIII. Charles de Couronnel, seigneur de Berghineuse, de Baali, etc., marié en 1602 à Jeanne de Saint-Amand [3], dame de Vélu, fille de Vespasien, seigneur de Vélu et de Jeanne de Gosson, eut de cette union un fils Philippe de Couronnel, qui suit.

[1] Armes de Bernicourt : *vairé d'argent et de sable.*

[2] Armes de Berthoult : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée au chef de trois coquilles d'argent, et en pointe d'un lion léopardé d'or.*

[3] Armes de Saint-Amand : *d'argent, à trois fasces de sable.*

IX. Philippe de Couronnel, seigneur de Berghineuse, Beaucamp, Vélu et du Hamel, reçut des lettres de chevalerie, datées du 10 juin 1655, de Philippe IV, roi d'Espagne et comte d'Artois; il fut capitaine d'hommes d'armes, lieutenant-gouverneur des ville et citadelle de Tournay, et mourut le 29 mai 1658. On voit (1780) son épitaphe au milieu du chœur de l'église Saint-Nicolas, paroisse du château de Tournay. Il avait épousé en 1638 Marie de Quellerie [1], dame de Milcamp et de Boursies, morte le 7 janvier 1658, fille d'Antoine, seigneur de Chanteraine et d'Anne de Moncheaux. De ce mariage sont issus :

1° Louis-Floris, qui continua la filiation directe;

2° Anne-Charles, appelée Mailly de Couronnel, qui fit enregistrer son blason dans l'*Armorial de Flandre;* Douai, n° 28.

X. Louis-Floris de Couronnel, écuyer, seigneur de Berghineuse, de Vélu, etc., épousa en 1678, Agnès de la Buissière [2], fille d'Oudart de la Buissière, seigneur de Luzy, Gorguesson, etc., dont un ancêtre avait été décapité à Hesdin, avec Clérembault de Couronnel, et de Marguerite le Marchant, d'une maison connue en Flandre dès le XIIIe siècle, éteinte en 1696, et qui portait pour armes : *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules.* De ce mariage est issu un fils qui suit.

XI. Louis-Joseph de Couronnel, seigneur de Berghineuse, Baali, Vélu, Aussimont, l'Esclypte, Frévillers, Roquigny, etc., député du corps de la noblesse des Etats d'Artois à la cour en 1714, créé chevalier avec le droit de porter une couronne de comte, par le roi de France, par lettres patentes du mois de juillet 1723 (16e registre aux commissions, p. 102), épousa Françoise-Gertrude du Rietz [3], dame de Mont-en-Ternois, fille de Jérôme du Rietz, comte de Willerval et de Marie-Françoise d'Aoust. De ce mariage sont issus :

1° François-Joseph, né le 15 février 1721, mort sans postérité;

2° Charles-Oudart, qui suit :

[1] Armes de QUELLERIE : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.*

[2] Armes de LA BUISSIÈRE : *d'azur, à trois besants d'or.*

[3] Armes de DU RIETZ : *de gueules, à trois maillets d'or.*

XII. Charles-Oudart-Joseph, chevalier de Couronnel, marquis de Barastre, hérita du comté de Willerval et de la seigneurie de Barastre, près Bapaume, au décès de sa cousine germaine Livine du Rietz, marquise de Monchy, la dernière de cette ancienne maison, morte sans postérité en 1758; la seigneurie de Barastre fut érigée pour lui en marquisat par lettres patentes du roi Louis XV du mois de juin 1771. Il fut député général du corps de la noblesse des Etats d'Artois à la cour, puis président des Etats, et épousa en 1749 Marie-Louise d'Amerval [1], dame d'Asservillers, de Béthencourt, Doning, Famechon, Libécourt et Matigny, fille de Louis-Alexandre, marquis d'Amerval, et de Louise-Charlotte de Wingfield, la dernière de la branche aînée des anciens lords de Scales, au comté de Suffolk (Burkes, *History of the Commons*). Antoine d'Amerval était en 1360 gouverneur des Pays-Bas. Charles Oudart fut guillotiné à Arras le 27 mars 1794. Il eut entre autres enfants :

1° André-Charles-Honoré, qui suit;

2° Charles-Alexandre, chevalier de Malte, mort le 5 mai 1757;

3° Charles-Louis-François, chevalier de Malte, né le 4 octobre 1767.

XIII. André-Charles-Honoré, marquis de Couronnel, né à Arras le 23 janvier 1751, capitaine de grenadiers au régiment du roi, chevalier de Saint-Louis, épousa le 1er septembre 1794 Claire-Blanche de Chassepot de Pissy [2], fille de Jean de Chassepot de Pissy et d'Aimée de Bourdin. De ce mariage sont issus :

1° Aimé-Charles-Raoul, dont l'article suivra;

2° Claire-Blanche de Couronnel, née le 23 juillet 1796, mariée à Alexandre-Maximilien, vicomte du Tertre, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, député du Pas-de-Calais de 1823 à 1830;

3° Louise-Blanche-Antoinette de Couronnel, née le 12 novembre 1797, mariée à Marie-Auguste, baron de Balsac, préfet de Versailles et conseiller d'État jusqu'en 1830, commandeur de la Légion d'honneur, député des départements de la Moselle et de l'Aveyron.

[1] Armes d'Amerval : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

[2] Armes de Chassepot de Pissy : *d'azur, à la fasce ondée d'or, accompagnée de trois roses du même.*

XIV. Aimé-Charles-Raoul, marquis de Couronnel, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, né le 5 février 1799, épousa le 21 avril 1828 Marguerite-Pauline-Emmanuelle de Montmorency-Laval, fille d'Adrien de Montmorency, prince, duc de Laval, etc., et de Bonne de Montmorency-Luxembourg. Il est décédé le 22 février 1842, laissant de cette union :

1° Adrien-André-Louis, qui suit;

2° André-Dominique-Alphonse, comte de Couronnel, né le 27 octobre 1836;

3° Emma-Charlotte-Cécile, née le 29 octobre 1833, mariée le 29 mars 1855 à Georges-Auguste de Rarécourt de la Vallée, marquis de Pimodan, comte d'Échénay, colonel et chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, commandeur et chevalier de plusieurs ordres.

XV. Adrien-André-Louis, marquis de Couronnel, chef actuel du nom et des armes, né le 27 avril 1832, grand d'Espagne de première classe par héritage de son grand-père, le prince duc de Laval (Testament du 18 janvier 1836).



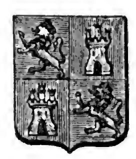
NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA MAISON DE GOMBERT,

SEIGNEURS DE CHATEAU-GOMBERT,
DE BRIANSON, DE BELLE-AFFAIRE, D'AUTHON, D'ENTREPIERRE,
DE BEAUDUMENT, DE SALIGNAC, DE JARJAYES, DE BEVONS,
DU BARON, D'ORVES, DE CHATEAUNEUF, DE VERDACHES,
MARQUIS DE SAINT-GENIÈS ET DE DROMON,

en Provence.



ARMES : *écartelé aux 1 et 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 et 3 de gueules, à la tour donjonnée de trois pièces d'or, le donjon du milieu supérieur.* — Couronne de marquis. — Supports et cimier : trois lions d'or. -- Devise : STABUNT, ME CUSTODE.

Les généalogistes provençaux qui ont parlé de la maison de Gombert, entre autres Nostradamus, Maynier, Artefeuil, Robert de Briançon, ont accordé un témoignage unanime à la haute ancienneté de cette famille et à la pureté de ses alliances.

L'auteur de la *Critique manuscrite du Nobiliaire de Provence*, Barcilon de Morvans, la qualifie en ces termes : « Noble de sang et d'origine » ; et les diverses copies plus ou moins apocryphes de cette critique s'expriment toutes de la même manière sur la maison de Gombert.

La publication du *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* a mis au jour beaucoup de détails ignorés ou vaguement connus jusqu'ici. Le nom de Gombert y figure dans deux actes de l'an 1030, dont le premier est une donation faite par Guillaume et Foulques, vicomtes de Marseille, et termine ainsi la relation des témoins : « Ricaudus

» Gonbertus firmavit; » l'autre est une confirmation par Raimbaud, archevêque d'Arles, et dont les derniers mots sont : « Gonbertus et ceteri commilites firmaverunt. » (Tome Ier, pages 183 et 410.)

En 1070, Gérard Gombert, Geraldus Gonberti, vendit à l'abbaye de Saint-Victor une terre qui lui était contiguë. (Tome Ier, p. 120.)

En 1079, *Gunbertus* est cité comme témoin d'une donation faite par Rostaing, évêque d'Avignon, avec Laugier de Mornaz, Godefroi de Gravesons, etc. (Tome II, p. 10.)

Pierre et G. Gombert « *Petrus Gomberti* et *G. Gom-* » *berti*, » furent témoins d'un compromis passé par l'abbé de Saint-Victor, en 1194. (Tome II, p. 587.) Enfin, en 1229, Gombert, *Gunbertus*, se porta caution pour cent sous, *centum solidis*, du prieur de Saint-Antonin, dans une transaction qu'il passa au nom de l'abbaye de Saint-Victor avec l'archevêque d'Aix.

Au mois de novembre 1206, Hugues des Baulx, vicomte de Marseille, et sa mère agissant pour lui, concédèrent à perpétuité, à Bertrand de Gombert, le droit seigneurial des *milleroles*, à percevoir sur les vins, dans l'enceinte de Marseille (Arch. de la ville de Marseille). Quinze ans plus tard, Bertrand de Gombert abandonna ce droit à la ville de Marseille (Hist. des délibérations de la commune de Marseille, par Louis Mery, tome Ier, p. 279).

La maison forte de Château-Gombert, berceau de cette famille, forme aujourd'hui un des quartiers du territoire de Marseille. Il existait déjà en l'an 1200, comme le prouve une concession faite par Raymond Bérenger aux habitants de Marseille (Hist. des délibérations, tome Ier, p. 202).

I. Guillaume de Gombert, seigneur de Château-Gombert, le même sans doute qui figure dans la charte de 1194, fut présent en 1210 à la transaction que Rainier, évêque de Marseille, passa avec les habitants de cette ville (*Hist. de la noblesse de Provence*, par Maynier, tome Ier, p. 161). Guillaume, qui fut un des personnages considérables de son temps, figure au nombre des témoins de l'acte du 17 des calendes de juin 1218, par lequel Raymond Bérenger donna aux Marseillais le droit de battre monnaie d'argent (Archives de Marseille). Il fortifia et agrandit Château-Gombert.

II. Baldouin ou Baudouin de Gombert, seigneur de Château-Gombert, fils du précédent, assista en 1220, à

l'assemblée générale où les habitants de Marseille votèrent les mesures à prendre pour se maintenir en république. Il se qualifiait alors *chevalier* et *jurisconsulte*. (Robert de Briançon, *Etat de la noblesse de Provence*, tome II, p. 177.) En 1230, Baldouin de Gombert était premier syndic de la ville de Marseille.

III. Gombert de Gombert, seigneur de Château-Gombert, fils de Baldouin, fut procureur et avocat général du roi Charles II d'Anjou, comte de Provence. Un de ses fils fut au nombre des barons qui se rendirent en Espagne, en 1287, pour obtenir la délivrance de ce prince et lui servir d'otages. (Denys Faucher, *Hist. de Provence*, p. 50; manuscrits de la bibliothèque d'Aix. — Les *Illustres Provençaux*, par d'Hozier.) Il assista, en 1296, à la réunion des chefs de famille tenue à Sisteron pour délibérer sur les intérêts de la cité. (Arch. de Sisteron.)

IV. Pierre de Gombert, premier du nom, seigneur de Château-Gombert, etc., succéda à son père dans la charge de procureur et avocat général du comte de Provence. (Nostradamus, *Hist. de Provence*, édit. de 1614, p. 319.) Il reçut en cette qualité l'hommage rendu au comte Robert en 1309 par la noblesse du bailliage de Sisteron (*Hist. de Sisteron*, par M. de la Plane, tome Ier, p. 471). Dans cet acte il est qualifié *miles*, comme ses ancêtres. La même année il assista en ladite qualité à la charte de confirmation des priviléges de Marseille, donnée par le comte Robert. Pierre de Gombert avait acquis une portion de la seigneurie de Dromon, par contrat du 11 février 1305, passé devant François Audenardi, notaire à Sisteron. En 1309, il fit l'acquisition de la terre de Saint-Geniès, et de quelques parties adjacentes de celle de Dromon, ainsi que des seigneuries de Brianson, d'Authon et de Bevons.

V. Jacques de Gombert, seigneur de Dromont, de Saint-Geniès, de Brianson, d'Entrepierre, de Salignac, de Baudument, d'Authon, toutes terres contiguës, de Bevons, de Jarjayes, etc., rendit hommage pour ses fiefs, à la reine Jeanne, le 9 mars 1351. (*Hist. de Provence*, par Nostradamus, p. 397.) En 1364, il fut député par la ville de Sisteron auprès du sénéchal à Aix, pour obtenir des rigueurs contre les usuriers. (*Hist. de Sisteron*, par M. de la Plane, tome Ier, p. 156.) La reine Marie, comtesse de Provence, le confirma, par lettres patentes du 17 septembre 1389, dans les droits que ses ancêtres percevaient

de temps immémorial sur la vente du sel à Sisteron. Il fit son testament le 1er septembre 1394, et laissa : 1° Amiel de Gombert, seigneur de Belle-Affaire, etc., qui rendit hommage pour ses terres en 1399 (Nostradamus, p. 536), et n'eut pas d'enfants de son mariage avec Béatrix Arnaud, fille du seigneur de Montpezat et de Riez, et de Douce de Blacas de Beaudinart; 2° Geoffroi, qui a continué la descendance; 3° Claire, mariée à Hardic Laidet, coseigneur de Dromont; 4° Louise, mariée à Jacques de Gantès.

VI. Geoffroy de Gombert, seigneur d'Authon, de Brianson, d'Entrepierre, etc., se signala dans les guerres de Louis Ier et de Louis II d'Anjou, pour la conquête du royaume de Naples. (Maynier.) Il commandait une compagnie de cent fantassins au combat livré près de Tarascon, en 1398, à Raymond de Turenne : « Gombertus » inter peditum centuriones. » (Denys Faucher, p. 89.) Il eut pour fils : 1° Jean Ier, qui a continué la descendance; 2° Jacques de Gombert, cité, dans les *Tables des Illustres Provençaux*, comme ayant combattu en 1459 à la bataille de Sarno (Denys Faucher, p. 107. — *Hist. du roi René*, par M. de Villeneuve.) Vers le même temps, Jannon de Gombert fut l'un des soixante-douze citoyens notables de Marseille choisis pour administrer cette cité. (Nostradamus, p. 697.)

VII. Jean de Gombert, premier du nom, seigneur de Saint-Geniès, de Dromon, etc., rendit hommage, pour ses terres, au roi Charles VIII, en 1491. Ce prince lui conféra divers droits royaux, en considération des services que ses ancêtres et lui-même avaient rendus aux comtes de Provence et aux rois de France, depuis la réunion de la Provence à la couronne. Jean de Gombert avait eu quatre fils : 1° Antoine, qui suit; 2° Bertrand, auteur de la branche des *seigneurs* de Verdaches, rapportée ci-après; 3° Jean, élu évêque d'Orange en 1468 (*Gallia Christiana*, t. Ier); 4° Sébastien de Gombert, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui se signala, en 1480, à la belle défense de Rhodes, contre le sultan Bajazet. (Vertot, *Histoire de l'ordre de Malte*, t. VII, p. 434.) Ce fait est représenté au musée de Versailles, salle des Croisades, où le nom et les armes de Gombert auraient droit de figurer auprès de celles du grand maître Pierre d'Aubusson. Dans le même temps vivait Jacques de Gombert, premier consul de Marseille.

VIII. Antoine de Gombert, premier du nom, seigneur de Saint-Geniès, de Dromon, etc., fut confirmé, par le roi Charles VIII, dans les droits royaux qu'il avait concédés à son père. Il avait épousé Pierrette de Damian du Vernègues, fille de Guillaume de Damian, seigneur du Vernègues, près de Lambesc, et d'Agnès de Sade. De cette union est issu Jean II, qui suit.

IX. Jean de Gombert, deuxième du nom, seigneur de Saint-Geniès, de Dromon, de Brianson, coseigneur d'Orves, de Châteauneuf, du Baron, etc., rendit hommage au roi François Ier, qui le confirma dans les droits concédés à son aïeul par le roi Charles VIII. Il fut compris par le parlement d'Aix au nombre des seigneurs dont les biens furent confisqués parce qu'ils avaient refusé d'obéir aux ordres de Charles-Quint, maître un moment d'une partie de la Provence. (Denys Faucher, p. 128.) Jean II épousa : 1° le 17 octobre 1492, Anne d'Urre ; 2° vers 1510, Constance d'Albertas, dont il n'eut qu'un fils, Antoine de Gombert, seigneur du Baron, auteur d'une branche qui s'établit à Arles et s'éteignit en deux filles, mariées, l'une à Raymond de Peruzyz, l'autre à Jean de Roux. Jean II de Gombert laissa, entre autres enfants du premier lit : 1° Louis, qui a continué la descendance ; 2° Marc de Gombert, chevalier de Malte, qui, en 1538, fut mis par la ville de Sisteron à la tête d'un contingent de cinquante-six hommes, fourni pour la guerre contre Charles-Quint. (*Hist. de Sisteron*, tome II, p. 25.) En 1525, vivait un autre Jean de Gombert, deuxième consul de Marseille. (*Almanach historique* de Marseille, 1779, p. 187.)

X. Louis de Gombert, seigneur de Saint-Geniès, de Dromon, d'Authon, d'Entrepierre, etc., épousa le 18 février 1540, Honorade de Laugier, des seigneurs de Barras et de Thoard, et laissa de cette union, entre autres enfants : 1° Marc, dont l'article suit ; 2° Marguerite de Gombert, mariée, vers 1560, avec Pierre de Candolle. (*Voyez* l'Annuaire de 1846, p. 186.)

XI. Marc de Gombert, seigneur de Saint-Geniès, de Dromon, d'Authon, de Brianson, etc., épousa Lucrèce de Villeneuve, fille d'Antoine de Villeneuve, baron des Arcs, des marquis de Trans. Il assista en 1594 aux états de Provence, tenus à Riez pour le roi contre les ligueurs. (*Hist. de Provence*, de Papon, tome IV, p. 300.)

XII. Antoine de Gombert, seigneur de Dromon, de Saint-Geniès, etc., épousa, en 1611, Hélionne de Blacas, fille de Gaspard de Blacas, seigneur d'Aulps, et de Blanche de Castellane de Tournon. De ce mariage sont issus : 1° Scipion, qui a continué la descendance; 2° Gaspard de Gombert, reçu chevalier de Malte en 1651.

XIII. Scipion de Gombert, seigneur de Dromon, marquis de Saint-Geniès, etc., épousa, par contrat du 13 février 1644, Madeleine de Coriolis, fille d'Honoré de Coriolis, baron de Corbières, président à mortier au parlement de Provence, et d'Isabelle de Villeneuve-Espinouse. Il avait eu, outre deux fils morts au service du roi : 1° Jean-Henri, qui suit; 2° Jean-Baptiste de Gombert, reçu chevalier de Malte de minorité, en 1660. (*Hist. de l'ordre de Malte*, par l'abbé Vertot, t. VII, p. 45.) Il servit longtemps dans les armées navales de France, devint capitaine de frégate et commandeur de Gap en 1719 (Maynier, p. 162); 3° Alexandre de Gombert, chevalier de Malte, vivant en 1699; il dota, en 1651, les habitants du quartier de la Saunerie, à Sisteron, d'une petite chapelle pour remplacer celle qui avait été détruite pendant les troubles du XVIe siècle.

XIV. Jean-Henri de Gombert, seigneur de Dromon, marquis de Saint-Geniès, etc., servit dans les armées du roi. Il avait épousé, le 18 octobre 1672, Françoise de Vesc, fille d'Adam de Vesc et de Rose de Calvière, et rejeton d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, qui a possédé la seigneurie de Comps par succession de la maison de ce nom, dont étaient Arnold et Bertrand de Comps, grands maîtres de l'ordre de Malte.

XV. Jean-Baptiste-François de Gombert, seigneur de Dromon, marquis de Saint-Geniès, etc., fils du précédent, épousa Marie-Marthe Grimaldi, sœur de Charles Grimaldi, aumônier du roi, évêque de Rodez, et fille d'Honoré Grimaldi, marquis de Cagnes, de la maison des princes de Monaco, et de Marguerite-Rosseline de Villeneuve-Trans. De ce mariage il n'eut que deux filles : 1° Charlotte-Françoise-Rosseline de Gombert, mariée avec Antoine-Henri de Commandaire-Taradeau; 2° Anne-Gabrielle de Gombert, mariée le 17 janvier 1780, avec Augustin de Magnan, d'une ancienne famille des Mées, qui a fourni un chevalier de Malte en 1522. (Nostra-

damus, p. 804.) Avec Jean-Baptiste-François de Gombert s'éteignit la branche aînée de la famille de Gombert. Son petit-fils Césarien de Commandaire-Taradeau, marquis de Saint-Geniès, chevalier de Saint-Louis, est mort lui-même sans postérité en 1829. Par cette double extinction, la seconde branche de la maison de Gombert est restée l'unique héritière des titres de la branche aînée, et les a relevés, comme nous le rapportons plus loin.

SÈIGNEURS DE VERDACHES.

VIII. Bertrand de Gombert, second fils de Jean de Gombert, premier du nom, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Verdaches, à Sisteron, et eut, entre autres enfants : 1° François, premier du nom, qui suit; 2° Jean, qui acheta en 1494 divers biens au territoire de Sisteron, quartier de Sainte-Euphémie. A ce premier noyau ont été réunies successivement, par les générations suivantes, toutes les terres de la Vallée, qui forment aujourd'hui l'établissement de la famille de Gombert; 3° Robert, qui combattit vaillamment sous les ordres du comte de Carces, en 1536, pour s'opposer au passage du Var par le connétable de Bourbon. (Denys Faucher, p. 125.)

IX. François de Gombert, premier du nom, seigneur de Verdaches, épousa Marguerite de Catalan, dame de Verdaches, dans la viguerie de Sisteron, et fille de Pierre de Catalan, seigneur de Verdaches, maître d'hôtel du roi Louis XII. De ce mariage sont issus : 1° François II, qui a continué la descendance; 2° Jacques de Gombert, qui fut en 1567 deuxième consul de Sisteron (*Hist. de Sisteron*, tome II, p. 593); 3° Madeleine de Gombert, femme de Monet Fabre, seigneur de Baumes, commissaire général de l'artillerie de France, en Corse, puis mestre de camp des bandes provinciales.

X. François de Gombert, deuxième du nom, seigneur de Verdaches, servit dans les armées françaises. En 1562, il fut un des huit notables choisis par le conseil général de la communauté de Sisteron pour diriger les affaires de la cité, et deux ans après il fit partie du conseil de la ville. (*Hist. de Sisteron*, tome II, pages 72, 77 et 593.) Il avait épousé, en 1552, Catherine de Sclafanati, nièce du cardinal de ce nom, et fille de Sixte Sclafanati, gentilhomme milanais, dont il eut Pierre II, qui suit.

XI. Pierre de Gombert, deuxième du nom, seigneur de Verdaches, juge royal de la ville de Sisteron, rendit hommage pour sa terre de Verdaches, le 4 janvier 1598. Il avait été député par la ville de Sisteron, en 1595, pour aller porter au duc de Guise, gouverneur de Provence, la soumission de ses compatriotes. (*Hist. de Sisteron*, tome II, p. 166.)

XII. Jean de Gombert, deuxième du nom, seigneur de Verdaches, fils du précédent et juge royal de Sisteron comme son père, épousa à Aix, le 6 janvier 1619, Claire de Chaix, au profit de laquelle il fit son testament le 26 avril 1637. Il avait alors deux fils : 1° François de Gombert, légataire de son père; 2° Joseph, dont l'article suit.

XIII. Joseph de Gombert, seigneur de Verdaches, rendit hommage pour cette terre le 2 janvier 1673. Il avait épousé, le 9 août 1654, Suzanne Marquis, d'une ancienne famille d'Arles, dont il eut un fils qui suit.

XIV. Blaise-Joseph de Gombert, seigneur de Verdaches, épousa, le 19 août 1691, Thérèse Civet, et fit registrer ses armoiries à l'*Armorial général de Provence*, généralité d'Aix, en 1700. Il eut, entre autres enfants : 1° Jean-Pierre, qui suit; 2° Joseph-Laurent de Gombert, chanoine du chapitre noble de Saint-Victor de Marseille.

XV. Jean-Pierre de Gombert, seigneur de Verdaches, épousa, le 9 février 1728, Madeleine de Soucheron. Par son testament, du 26 décembre 1771, il institua pour son héritier Jean-Joseph-Laurent de Gombert, son petit-fils.

XVI. Jean-Baptiste-Victor de Gombert, seigneur de Verdaches, fils du précédent, épousa Reine-Thérèse-Pauline de Grandin de Salignac, fille de Jean-Joseph de Grandin, seigneur de Salignac, dont il eut Jean-Joseph-Laurent, dont l'article suit.

XVII. Jean-Joseph-Laurent de Gombert, né le 21 janvier 1766, maire de Sisteron de 1805 à 1823, fut nommé par l'arrondissement de Sisteron, en 1815, candidat à la Chambre des députés. Il avait épousé, au retour de l'émigration, Marie-Anne de Samatan, dont il eut : 1° Lodoïx, dont l'article suit; 2° Jules de Gombert, décédé à Paris le 1er janvier 1822, où il étudiait le droit, après de brillants succès de collége.

XVIII. Lodoïx de Gombert, né le 13 novembre 1798, conseiller auditeur à la cour royale d'Aix en 1822, remplit successivement diverses fonctions dans les parquets du ressort, et donna sa démission de procureur du roi à Toulon le 31 juillet 1830. Il avait épousé, le 11 novembre 1824, Marie-Gabrielle-Amélia de Ruffo la Fare, fille du marquis de Ruffo la Fare [1], maréchal des camps et armées du roi, deux fois chef d'état-major du ministère de la guerre, et de Bathilde-Pauline de Saint-Phalle (*Annuaire* de 1848, p. 251). De ce mariage sont issus: 1° Louis-*Guillaume*, comte de Gombert, né le 25 mai 1827, marié en 1852 à Philippine d'Albertas, fille d'Alfred-Émilien, comte d'Albertas, et de Louise-Marie-Laurence de la Rochejaquelein; 2° Maxime, vicomte de Gombert, conseiller de préfecture à Privas, né le 6 juillet 1829; 3° Jules, baron de Gombert, né le 27 mai 1834; 4° Joseph-François de Gombert, né le 10 juillet 1838; 5° Bathilde-Laurence-Louise de Gombert, mariée le 16 avril 1844 à Maurice de Troullioud de Lanversin, d'une famille de robe de Grenoble, dont il a : *a* Fernand de Lanversin, né le 30 janvier 1845; *b*. Raymond, né en juin 1846; *c*. Maxence, né le 6 août 1847; *d*. Marie, née en mai 1851; *e*. Arthur, né en septembre 1852; *f*. Thérèse, née le 27 mars 1854. 6° Gabrielle de Gombert, née en 1841.

[1] Elle est restée unique héritière de sa branche, par la mort du comte de Ruffo la Fare, son frère, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, tué en novembre 1830, en Algérie, au combat du col de la Mouzaïa.



NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON O'NEILL DE TYRONE.

(en Irlande, à la Martinique et en France.)

La maison *O'Neill*, originaire d'Irlande, appartient à la haute aristocratie milésienne de l'antique Hibernie. Non-seulement elle fut une des quatre familles royales de cette île [1]; mais, pendant plus de six siècles, de l'an 379 à l'an 1001, elle a constamment occupé le trône de l'Irlande entière, et elle a conservé pendant plus de onze cents ans la possession de cinq comtés de la province d'Ulster, en dépit des prétentions rivales et malgré les efforts des armes étrangères.

Ces faits sont confirmés par toutes les chroniques et les traditions nationales, et acceptés par les annalistes anglais eux-mêmes, ainsi qu'il est facile de le vérifier [2].

Les O'Neill descendent d'Hérimon, le plus jeune des fils de Milésius, et le premier monarque d'Hibernie [3], auquel ils se rattachent par Nial Ier, dit le Grand, qui fut la souche de cette maison célèbre, et qui reçut aussi le surnom *des Neuf otages*, *Naoi Giallaidh* en irlandais, parce que, dit-on, il exigea des otages de neuf peuples différents

[1] Les trois autres sont : les O'Brien, rois du Munster ; les O'Connor, rois du Connaught ; et les Mac Murrogh, rois du Leinster. Les O'Neill étaient rois d'Ulster.

[2] On peut consulter tous les historiens d'Irlande ; mais notamment les dissertations du savant O'Connor de Belanagare et les annales de Donegal.

[3] Une circonstance qui mérite d'être signalée, c'est qu'en Irlande, comme chez tous les peuples primitifs, les chefs des diverses tribus qui composent l'aristocratie nationale remontent à une souche commune. Ainsi, toutes les familles nobles de l'Irlande, sans exception, se rattachent à Breogan par ses deux fils *Bile* et *Ith ;* Milesius était fils de Bile.

qu'il avait subjugués. Nial était le troisième fils d'Eocha Muigmhedoin, monarque d'Irlande, mort en l'an 366 de l'ère chrétienne, et il monta lui-même sur le trône en 379. Ce vaillant guerrier entreprit plusieurs expéditions contre les Romains, dans la Bretagne insulaire et dans la Gaule armoricaine.

Le poëte Claudien faisant allusion à quelques avantages que Stilicon, général des troupes romaines dans la Bretagne, remporta sur lui, et confirmant ainsi par son témoignage des faits, qui, sans cela, pourraient sembler apocryphes au premier abord, désigne le monarque irlandais en ces termes :

« ..... totam cum Scotus Jernen
» Movit, et infesto spumavit remige Tethys! »
(In I. Cons. Stilic. lib. I.)

Ce fut, dit-on, à la suite de l'une de ces incursions sur les rivages du nord-ouest de la Gaule, que les soldats de Nial le Grand conduisirent en Irlande, avec d'autres captifs, un jeune homme de seize ans qui, plus tard, devint l'illustre apôtre d'Erin, sous le nom de saint Patrice. Après un règne de vingt-sept ans, Nial ayant encore une fois débarqué sur les côtes de la Gaule, dans le voisinage, dit-on, de *Portus Iccius*, y fut tué, en l'an 406, par l'un de ses officiers. Nial Ier laissa huit fils qui furent les auteurs des diverses branches de la maison d'O'Neill. L'aînée de toutes est celle des *O'Neill de Tyrone*, qui suit :

BRANCHE DES O'NEILL DE TYRONE.

I. *Eogan*, — en anglais Owen, — fils aîné de Nial le Grand, fut converti à la foi catholique par saint Patrice, qui le baptisa lui-même. Vers le milieu du ve siècle, il fit sur les Clanna Rory, dans la province d'Ulster, la conquête d'un vaste territoire qui, de son nom, fut appelé *Tir-Eogain*, c'est-à-dire le domaine d'Eogan, dont, par contraction, s'est formé le nom moderne de *Tir-Owen* ou Tyrone, lequel est devenu l'apanage de cette branche des O'Neill et de ses possessions en Irlande.

Eogan O'Neill, prince d'Ulster et de Tyrone, laissa un grand nombre d'enfants, dont l'aîné, Muredach, est l'ancêtre immédiat de la maison de Tyrone, qui, vers le milieu du XIIe siècle, a produit les rameaux de *Clannaboy* et des *Fews*, après avoir, avant l'invasion anglo-normande, porté dix-huit fois la couronne royale de toute l'Hibernie.

Les fastes de cette famille, inscrits dans toutes les annales de l'Irlande, formeraient plusieurs volumes. On se contentera donc d'indiquer ici sa filiation directe jusqu'à notre époque, en la prenant au trente et unième degré, depuis Eogan, mentionné précédemment.

XXXI. Conn-more O'Neill, prince de Tyrone, fils aîné de Henry O'Neill de Tyrone, mort en 1489, et de Gormley Cavanagh, sa première femme, fut assassiné en 1493. Il avait épousé Elinora Fitz-Gerald, des comtes de Kildare [1], qui mourut en 1497, laissant une nombreuse postérité, dont l'aîné suit.

XXXII. Conn O'Neill, surnommé *Bacach*, ou le boiteux, prince de Tyrone, lutta vaillamment contre les Anglais; mais il fut contraint de faire sa soumission au roi Henry VIII d'Angleterre, qui, en 1542, lui conféra le titre anglais de comte de Tyrone, et nomma son fils aîné baron de Dungannon. Conn Bacach mourut à un âge très-avancé, en 1559. On ignore le nom de famille d'Alice, sa femme, dont il eut entre autres enfants :

1° Ferdorcha, dont l'article suit;

2° Shane O'Neill de Tyrone, surnommé *an Domais* ou le Superbe; il mourut en 1567, assassiné par les Écossais, auprès desquels il s'était réfugié après avoir repoussé avec indignation le titre de comte de Tyrone, et lutté longtemps avec succès contre les monarques anglais. De son mariage avec Mary O'Donnell, des princes de Tyrconnell, il laissa au moins cinq fils; mais tout porte à croire que sa postérité a cessé d'exister depuis la fin du XVI[e] siècle;

3° Felim O'Neill de Tyrone, surnommé *Caoch* ou le Borgne, fut tué, en 1542, par un Mac Donnell d'Antrim, avec deux de ses frères. On ne sait pas s'il eut des enfants;

4° Mary O'Neill, femme de Surley-boy M'Donnell d'Antrim.

XXXIII. Ferdorcha O'Neill de Tyrone, baron de Dungannon, fut tué en 1558 par les sujets de son frère Shane an Domais, auquel il portait ombrage. Il avait épousé Judith Macguire [2], des lords de Fermanagh, qui mourut en 1600, après avoir contracté une nouvelle alliance avec

[1] Fitz-Gerald porte : *d'argent, à un sautoir de gueules.*

[2] Macguire porte : *de sinople, à un chevalier monté, armé et équipé d'argent.*

Henry O'Neill, de la branche collatérale des Fews. De la première union :

1° Hugh O'Neill, qui suit;

2° Cormac O'Neill de Tyrone, qui fit la guerre sous les ordres de son frère aîné, et qui vivait encore en l'an 1600; son fils Art-oge fut conduit sur le continent, en 1607, par la famille de son oncle Hugh, comte de Tyrone;

3° Sir Art O'Neill de Tyrone combattit aussi les Anglais avec ses frères. Il fut l'aïeul du célèbre général irlandais Owen roë O'Neill qui, en 1641, commandait les confédérés catholiques d'Irlande, et mourut empoisonné en 1649;

4° Henry O'Neill de Tyrone, dont la destinée ne nous est pas connue.

XXXIV. Hugh O'Neill de Tyrone, baron de Dungannon, naquit vers l'an 1543. Il tenait déjà de ses ancêtres le titre de prince d'Ulster et de Tyrone, et reçut à la cour d'Angleterre la plus brillante éducation. En 1584, la reine Elisabeth, dont il était le favori, lui conféra la dignité anglaise de comte de Tyrone : mais on sait que peu d'années après, il fit à l'Angleterre, à la tête de ses compatriotes, une guerre acharnée, et déploya des talents militaires qui lui méritèrent la qualification glorieuse de l'*Annibal de l'Irlande*. Ecrasé par des forces supérieures, en 1603, il se vit contraint de déposer les armes, et en 1607, proscrit et dépouillé de tous ses biens, il alla chercher un asile sur le continent, et mourut à Rome le 20 juillet 1616, à l'âge de soixante-treize ans. Il avait eu plusieurs enfants naturels et avait été marié au moins trois fois : 1° avec Judith O'Donnell [1], des princes de Tyrconnell; 2° avec une sœur du maréchal d'Angleterre, Henry Bagnall; 3° avec Catherine Macgennis [2], des lords d'Iveagh. De ces alliances étaient issus :

1° Hugh O'Neill de Tyrone, baron de Dungannon, né en Irlande en 1575, qui servit sous les ordres de son père et le suivit dans l'exil; il mourut sans alliance à Rome le 23 septembre 1609 à l'âge de 34 ans, et fut inhumé

[1] O'Donnell porte : *d'argent, à un bras sénestre de pourpre, rebrassé d'azur; tenant une croix latine recroisettée, au pied fiché, d'or.*

[2] Macgennis porte : *de sinople, à un lion d'or : au chef d'argent chargé d'une main sénestre de gueules, appaumée et posée en pal.*

dans l'église des Franciscains de Saint-Pierre in Montorio, où existe encore sa pierre tumulaire revêtue de ses armes;

2° Henry O'Neill de Tyrone, baron de Dungannon, puis comte de Tyrone, avait été envoyé par son père au service de l'Espagne en 1600; il périt assassiné à Bruxelles en 1620, et ne laissa pas de postérité;

3° Bryan O'Neill de Tyrone, comte de Tyrone par la mort de son frère Henry, avait suivi son père sur le continent. Il entra en 1616 au service de l'Espagne, où il devint colonel d'un régiment, et il se disposait à se mettre à la tête des confédérés catholiques d'Irlande, lorsqu'il fut tué, le 27 janvier 1641, à Saint-Feliù, en Catalogne. Les historiens prétendent qu'il avait un fils naturel appelé Hugh, comme son aïeul;

4° Shane O'Neill, dont l'article suit;

5° Sarah O'Neill, mariée à Arthur-Mac-Gennis, premier vicomte d'Iveagh;

6° N. O'Neill, femme d'Owen O'Toole, lord d'Hy-Murray;

7° N. O'Neill, mariée à N.... Mac-Mahon.

XXXV. Shane ou John O'Neill de Tyrone, comte de Tyrone en 1641, naquit en Irlande vers l'an 1599, et fut conduit, en 1607, par sa famille, dans les Pays-Bas, puis à Rome, où il perdit son frère aîné Hugh, en 1609, et son père en 1616. Il se rendit alors avec son frère Bryan, en Espagne, où se trouvaient déjà leur frère aîné Henry, et leur cousin germain Owen roë O'Neill. Après la mort de Henry en 1620, et le décès du colonel Bryan en 1641, le comte Shane O'Neill suivit, en Irlande, le colonel Owen roë, généralissime des confédérés catholiques, et après la mort de ce dernier, en 1649, il se fixa dans le comté de Mayo, où il mourut lui-même vers l'an 1653. On ne connaît pas le nom de sa femme; mais on sait qu'il eut un fils, dont la notice suit [1].

XXXVI. Patrick O'Neill, comte de Tyrone, naquit dans les Pays-Bas vers l'an 1622. En 1641, il suivit son père en Irlande, où il épousa Catherine O'Dogherty [2], des sei-

[1] Tous les documents à l'appui de la filiation des descendants du comte Hugh O'Neill sont consignés dans un manuscrit conservé dans les archives de M. le vicomte François-Henry O'Neill de Tyrone.

[2] O'Dogherty porte : *d'argent, au cerf de gueules, courant; au chef de sinople, chargé de trois étoiles d'argent, rangées en fasce.*

gneurs d'Ardmir et d'Inisowen, et leur fils aîné fut James, qui suit.

XXXVII. James O'Neill, comte de Tyrone à la mort de son père, naquit en 1660 dans le comté de Mayo (Connaught); il eut pour parrain Dominique O'Donnell, et pour marraine Honora de Burgh, issus l'un et l'autre des premières maisons d'Irlande. Après l'avénement de Jacques II, James O'Neill alla s'établir dans l'île de la Martinique, où il mourut.

XXXVIII. Henry O'Neill, comte de Tyrone, né en 1688, en Irlande, fut conduit par son père à la Martinique, où il mourut dans son habitation de la Basse-Pointe, le 9 octobre 1756. Il avait épousé, le 25 septembre 1724, Rose Plissonneau, dont il eut :

1° Matthieu O'Neill, mort en bas âge;
2° Jacques-Henry O'Neill, qui suit;
3° Jean-Laurent O'Neill, vicomte de Tyrone, capitaine des troupes détachées de la marine et pensionnaire du roi. Il eut plusieurs enfants, dont trois fils officiers au régiment de Dillon.

XXXIX. Jacques-Henry O'Neill, comte de Tyrone, né à la Martinique vers l'an 1728, devint major du bataillon de la Basse-Pointe et chevalier de Saint-Louis. Il mourut dans l'île de Tabago, vers 1789. Il avait épousé, le 30 janvier 1747, demoiselle Marie-Anne Teyssier, d'où vinrent :

1° Jacques O'Neill de Tyrone, né à la Martinique et mort le 20 juillet 1780, sans laisser de postérité;
2° Paul-François-Henry, qui suit;
3° Lucile O'Neill, mariée à M. de la Pierre;
4° Louis-Henry O'Neill;
5° Henry-Laurent O'Neill, officier au régiment de Walsh;
6° Rose-Mathurine O'Neill, femme de lord Bellew, morte à Paris le 27 mars 1855.

XL. Paul-François-Henry O'Neill, comte de Tyrone, né à la Martinique le 25 janvier 1749, officier au bataillon de la Basse-Pointe, épousa, le 23 janvier 1781, demoiselle Anne-Louise Hurlot, dont il eut :

1° Jacques O'Neill, qui suit;
2° François-Henry O'Neill, vicomte de Tyrone, qui s'établit dans l'île de Marie-Galande, où il est décédé en janvier 1858.

XLI. Jacques O'Neill, comte de Tyrone, né à la Martinique le 3 octobre 1783, y mourut en 1839. Il avait épousé : 1° le 10 janvier 1804, Anne-Modeste Hugonnenc; 2° Catherine-Rose Duval, veuve de Matthieu-Jean Sainte-Claire Clauset. Du premier lit, il eut :

1° Louis-Jacques-*Tiburce* O'Neill, comte de Tyrone sans alliance;

2° Anne-*Rose*-Robertine O'Neill;

3° François-*Henry* O'Neill, dont la notice suit;

4° Marie-*Luce* O'Neill, mariée à Pierre-Joseph-Élisabeth Jurquet;

5° Marie Rose *O'Neillia* O'Neill, femme de Jean-Baptiste-François Sorhendo Gaudefroy, morte en 1841 sans postérité.

XLII. François-*Henry* O'Neill, vicomte de Tyrone, second fils du premier lit, né à la Martinique, le 14 septembre 1812, aujourd'hui sous-préfet de première classe et chevalier de la Légion d'honneur. Le 8 juin 1847, il a épousé demoiselle *Hermine*-Louise-Augustine de la Ponce [1], fille aînée d'Amédée de la Ponce, officier de hussards sous l'Empire, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, membre de l'académie royale d'Irlande, etc., et de dame Marguerite-*Louise*-Alexandrine de Waubert [2], sa femme. De ce mariage sont nées :

1° Marie-Augusta-Eugenia-*Valentine* O'Neill, née à Paris le 15 janvier 1849;

2° Marie-Anne-*Marguerite* O'Neill, née à Aubusson (Creuse) le 18 août 1850,

3° Marie-Anne-*Thérèse* O'Neill, née à Saumur (Maine-et-Loire) le 20 février 1852.

Armes : *d'argent, à une main sénestre de gueules, coupée, appaumée, posée en pal et supportée par deux lions affrontés aussi de gueules, armés et lampassés d'azur, accompagnés en chef de trois étoiles à six rais d'azur, et en pointe d'un saumon au naturel, posé en fasce, et nageant dans*

[1] Armes de la Ponce : *d'or, à deux colombes d'azur, affrontées, posées sur une terrasse de sinople, et tenant dans leur bec deux branches d'olivier du même, passées en sautoir.*

[2] Armes de Waubert : *d'azur, à la herse d'or; à deux épis d'orge du même, passés en double sautoir, brochant sur le tout.*

une mer d'argent, *ombrée de sinople.* (Voyez pl. AL.) — Couronne princière. — Cimier : un dextrochère de gueules armé au naturel, et brandissant une épée posée en barre ; l'avant-bras entouré d'une couronne. — Supports : deux lions au naturel. — Cri : « LAMH DEARG EIRION ! » (*La main sanglante d'Irlande.*) — Devise : « SOLO, SALO ET COELO POTENTES ! »

NOTICE HISTORIQUE

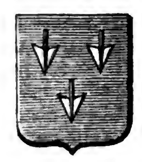
SUR LA MAISON

PILLOT DE CHENECEY-COLIGNY

ET DE CHANTRANS,

SEIGNEURS DU CHASTELARD, DE CHENECEY, DE VERRE,
DE CHARNOIS, DE BLETTERANS, DE RITTVEYER, ETC.
BARONS D'IGNY, COMTES DE COLIGNY, MARQUIS DE CHANTRANS,

en Franche-Comté, en Alsace, en Bresse, etc.



Armes : *d'azur, à trois fers de lance d'argent, la pointe en bas.* — Couronne de marquis. — La branche aînée porte écartelé : *de gueules, à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur* qui est de Coligny; sur le tout : *d'or, à l'aigle éployée de sable*, qui est de l'Empire. — Cimier : une demi-aigle posée de profil, couronnée et becquée d'azur. — Supports : deux limiers d'argent, assis et accolés de gueules.

Cette maison, d'ancienne chevalerie, est originaire du comté de Bourgogne. Elle avait pour un de ses principaux fiefs la seigneurie de Chenecey, qu'elle a possédée pendant près de quatre siècles et dont le château fort commandait un des passages les plus importants de France en Suisse, à travers le Jura. Les ruines de cette résidence féodale, détruite au moment de la conquête par les armées de Louis XIV, attestent encore la splendeur et la puissance de ses anciens maîtres, qui avaient haute, moyenne et basse justice. Il ne faut donc pas s'étonner si, avant 1789, la branche aînée de Pillot, oubliant son nom patronymique pour celui de Chenecey, portait presque exclusivement depuis trois siècles ce dernier, seul mentionné dans les

brevets et commissions d'officier de ses rejetons, à partir du règne de Louis XIV.

Elle a possédé aussi les terres et seigneuries de Verre, de Glamondans, de Bletterans, de Charnois, de Binans, de Dampadu, de la Sarraz, de Marnoz, de Brans, de Naisey, de Pin, de Goux, de Verre, de Clémont, de Seloncourt, de Beustal, de Bretigny, du Magny-Damnigon, d'Igny, de Citey, de la Motte en Franche-Comté, de Saint-Martin en Bresse, de Rittveyer en Alsace, et enfin la maison forte de Chastellard, construite au milieu du XIIIe siècle par les sires de Montfaucon pour protéger le monastère de la Grâce-Dieu, fondé par eux vers l'an 1150. Après lui avoir appartenu aux XIVe et XVe siècles, ce fief, dont les seigneurs avaient leur sépulture dans l'église du couvent, passa par alliance dans la maison de Jouffroy. La haute, moyenne et basse justice était attachée aux seigneuries de Verre, de Chastellard, de Marnoz et de Goux, ainsi qu'au comté et marquisat de Coligny, dont la branche aînée de Pillot devint propriétaire par héritage au siècle dernier et dont elle a relevé le nom et les armes.

Ce fut sous les noms de seigneur de Chenecey, de Chastellard et de la Motte, qu'elle parut aux différentes assemblées de la noblesse, soit à Salins, soit à Poligny ou à Besançon. A celle de Poligny, tenue vers 1510, la plus ancienne de celles dont les noms des assistants ont été conservés, on voit figurer un Chenecey.

Outre les alliances rapportées plus loin dans la généalogie, la maison de Pillot-Chenecey s'est alliée directement avec celles de Merceret, de Vichy, de Moustier, de Leblanc, de Lallemand, d'Orchamps, du Pin, de Faucigny-Lucinge, de Villeneuve Esclapon, etc. Elle a des liens de parenté avec celles de Bassompierre, de Beauvau-Craon, de Laugier-Villars, de Talleyrand-Périgord, de Pins, de Saint-Belin, de Stalberg, de Mèche, etc., et par son ascendance paternelle directe elle est issue de celles de Montfaucon, de Neufchâtel (Bourgogne), de Cusance, de Chauvirey, de Capizuchi (Bologne), de Ligniville, de Choiseul, de Coligny et de Pontallié (branche des comtes souverains de Champagne).

La famille de Pillot a constamment suivi la carrière des armes; elle a produit dans ses diverses branches des officiers distingués, dont plusieurs furent chevaliers de Malte et de Saint-Louis. On trouve son nom dès le commencement du XVIe siècle dans tous les chapitres nobles de Franche-Comté, à l'illustre confrérie de Saint-Georges et

aux abbayes princières de Murbach et de Lure. Elle a été maintenue dans son ancienne noblesse par lettres patentes de l'empereur Maximilien, souverain du comté de Bourgogne, en date du 12 avril 1494.

La filiation authentique et non interrompue de cette famille, depuis Jean de Pillot vivant en 1300, jusqu'à Adrien de Pillot-Chenecey qui forme le onzième degré, a été dressée sur preuves, par Thomas Varin, dans son Nobiliaire du comté de Bourgogne (Manuscrits de la bibliothèque de Besançon, tome II, page 197). Nous la reproduisons le plus brièvement possible, en la continuant pour les degrés postérieurs d'après les titres authentiques conservés dans les archives de la famille.

I. Jean de Pillot, premier du nom, chevalier, vivant en l'an 1300, avait épousé vers 1290 Jeanne de Chamberlan [1], dont il eut Simon, qui suit.

II. Simon de Pillot, seigneur de Verre et de Chastellard, est qualifié chevalier dans son testament en date du mercredi saint de l'an 1369. Par cet acte, il ordonne de dire cinq cents messes pour le repos de son âme dans différentes églises ou abbayes, et il fait des dons à cinq cents pauvres. Il lègue à Marguerite du Tartre [2], sa femme, l'usufruit de tous ses biens, et institue pour héritier Jacques, son fils. Il nomme exécuteur testamentaire Guillaume d'Épenoy, écuyer, son neveu.

III. Jacques de Pillot, écuyer, seigneur de Chastellard, de Verre et de Bletterans en partie, épousa Marguerite de Binans [3], qui lui apporta en dot la seigneurie de son nom et le rendit père de : 1° Jean, qui a continué la descendance; 2° Pernette de Pillot, mariée à Guillaume de Visan.

IV. Jean de Pillot, deuxième du nom, écuyer, seigneur de Binans, de Bletterans en partie, etc., fit, en 1408, acte de foi et hommage au prince d'Orange pour ce qu'il avait recueilli par héritage en la châtellenie de Bletterans et

[1] Chamberlan : *d'azur, à une tête de léopard d'or en chef et à deux pattes d'oiseaux aussi d'or, en pointe.*

[2] Du Tartre, d'ancienne chevalerie : *d'azur, à deux bars adossés d'argent, accompagnés de quatre croisettes du même.*

[3] Binans, d'ancienne chevalerie : *d'azur, à la bande dentelée d'or, accompagnée de six croix pommetées du même.*

pour la seigneurie de Binans (Recueil des fiefs de la maison de Chalon, 1549; page 301, verso). Par un autre acte qu'il passa en 1421, tant en son nom que comme mandataire de sa sœur, alors veuve de Guillaume de Visan, il reconnut tenir en fief de Louis de Chalon, prince d'Orange, tout ce qu'il possédait en la châtellenie de Bletterans. Il avait épousé Jeanne de Poligny [1], dame de Symart, dont il eut, entre autres enfants : Gérard, qui a continué la filiation rapportée ci-après, et Henri, mentionné avec son frère dans le testament de leur père en date du 6 mai 1440. Par cet acte, Jean de Pillot confiait à sa femme le gouvernement des biens de ses enfants, et il ordonnait que son corps fût inhumé au tombeau de ses prédécesseurs, en l'église paroissiale de Saint-Vincent d'Arlay. Il augmentait le capital d'un anniversaire fondé par eux de toute ancienneté et voulait que la chapelle qu'il faisait construire au bourg d'Arlay fût terminée après sa mort. Dans la publication de ce testament, faite au bailliage d'Arlay le 13 juin 1430, Jean de Pillot est qualifié d'écuyer. Jeanne de Poligny céda par acte du 8 octobre 1437, moyennant une pension annuelle de huit florins, à Jean de Poligny, son frère, des biens situés à Poligny, dont elle n'avait que l'usufruit (Archives de la famille).

V. Gérard de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, de Binans, de Bletterans, etc., épousa Françoise de Carondelet [2], fille de Jean de Carondelet, chevalier, et d'Odette de Fourcault. Il fit construire à ses frais le grand portail de l'église des Cordeliers, de Besançon, où ses armoiries se voyaient encore en 1819 : ce fait est rappelé dans son testament, par lequel il institua héritier universel Pierre de Pillot, son fils, légua l'usufruit de ses biens et deux cents écus d'or à sa femme, et choisit pour exécuteur testamentaire Philippe de Carondelet, seigneur de Champvans, son beau-frère, qu'il pria d'accepter les deux meilleurs chevaux de ses écuries et tout son équipage de guerre.

VI. Pierre de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, de Verre, de Chastellard, de Glamondans et de Dampadu, fit son testament le 17 septembre 1475. Par cet acte, il

[1] Poligny, d'ancienne chevalerie : *de gueules, au chevron d'argent.*

[2] Carondelet : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six besants du même, posés en orle.*

institua pour héritier universel son fils Claude, rapporté ci-après, et laissa la tutelle de ses enfants à Guillaume d'Orchamps, Pierre de Pillot et Huguenin d'Auxonne, écuyers. Il nomma pour l'exécution de ses dernières volontés Pierre Despotots, Pierre de Pillot et Pierre Bonvalot, dont l'aïeul Jacques Bonvalot avait été lui-même l'exécuteur testamentaire de Henri de Bourgogne, petit-fils du comte Hugues. Les nombreuses libéralités qu'il fit en cette circonstance prouvent à la fois sa fortune, sa piété et sa largesse. Il ordonne de convoquer à ses obsèques les processions des églises de Besançon et de plusieurs congrégations religieuses, et il leur fait à toutes des legs considérables, ainsi qu'aux diverses chapelles, fabriques, confréries du pays. Il fonde plus de mille messes et un grand nombre d'anniversaires. D'abondantes aumônes seront distribuées aux pauvres, et 48 florins serviront à doter huit jeunes filles pauvres, etc. Il mourut à Besançon, laissant de son mariage avec Jeanne de Chassey [1] : 1° Claude, qui a continué la descendance; 2° Marguerite, femme de Nicolas de Merceret, grand gruyer de Bourgogne; 3° Henriette, légataire de son père ainsi que sa sœur.

VII. Claude de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, de Charnois, de Verre, etc., trésorier général de Bourgogne et conseiller de l'empereur Maximilien, qui, dans ses lettres le traitait de son *amé et féal conseiller*, fut honoré de la dignité d'échanson, par lettres patentes de Charles-Quint du 4 août 1520, et fut choisi la même année avec Claude de la Baume, pour terminer les différends survenus entre Marguerite d'Autriche, duchesse de Bourgogne, et la cité impériale de Besançon, et pour régler les limites du comté de Bourgogne. Il réédifia somptueusement et dota la chapelle de Pillot-Chenecey, fondée par ses prédécesseurs en l'église paroissiale de Saint-Pierre, et il y ordonna sa sépulture par son testament du 7 mars 1526, acquit en 1495 de Jean de Montfort la maison forte de Verre, qui avait appartenu à Jean de Chalon, prince d'Orange, et il en donna le dénombrement en 1497. Il fit reprise de fief et acte de foi et hommage pour la terre de Chenecey, en 1505, en 1506 et en 1513, au seigneur de Longwy, et pour celles de Chastellard et de Passavant, en 1521 et 1525, au

[1] CHASSEY, d'ancienne chevalerie : *de gueules, à la fasce d'argent frettée d'azur*.

duc Ulric de Wurtemberg, comte de Montbéliard. Claude de Pillot épousa : 1° Marguerite de Chambellan [1], fille de noble Henri de Chambellan, et sœur de Marie, femme de Gui de Rochefort, chancelier de France (Marguerite testa le 24 décembre 1507 et mourut sans postérité); 2° le 20 avril 1509, par contrat passé devant Me Perrenet Danadan, notaire en la cour de Besançon, Louise de Montrichard [2], fille de Pierre de Montrichard, chevalier, et de Catherine de Flamerans, dont il eut : 1° Pierre de Pillot, écuyer, marié à Adrienne du Pin [3], fille du baron du Pin, seigneur de la Chanée, et morte sans postérité; par son testament du 23 août 1570, il institua pour héritier universel, Antoine de Pillot, son neveu, fit des legs considérables, fonda plusieurs anniversaires, et ordonna sa sépulture dans la chapelle de Pillot-Chenecey, au pied de l'autel; il avait fait reprise de fief, le 10 septembre 1569, pour plusieurs héritages sis au territoire de Thise, mouvant du fief de Montfaucon, et avait donné au seigneur de Champlitte, pour le roi, le dénombrement de ce qu'il tenait en arrière-fief de la maison de Chalon; 2° Charles, qui a continué la descendance; 3° Jeanne de Pillot, femme de Charles, baron du Pin.

VIII. Charles de Pillot, écuyer, seigneur de Chastellard, d'Ougney, etc., donna dénombrement ensuite de reprise de fief à haut et puissant prince Frédéric, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, de sa terre, seigneurie et maison forte de Chastellard, le 11 août 1559; et le 1er octobre suivant, il fit son testament, par lequel il institua héritiers ses quatre fils, et nomma pour exécuteurs de ses dernières volontés noble seigneur Claude de Scey, son beau-père; Pierre de Pillot, seigneur de Chenecey, son frère, et le baron du Pin, son beau-frère. Il avait épousé : 1° le 27 septembre 1548, Antoinette de Falerans [4], fille de Claude de Falerans, écuyer, et de Guillemette de Salins (Généalogie des sires de Salins, par l'abbé Guillaume, p. 91), dont il n'eut pas de postérité; 2° le 2 février 1552, Bonne

[1] Chambellan : *d'azur, à deux pattes de griffon d'or en chef et à une tête de léopard arraché du même, lampassé de gueules, en pointe.*

[2] Montrichard, d'ancienne chevalerie : *vairé d'argent et d'azur, à la croix de gueules.*

[3] Du Pin, d'ancienne chevalerie : *d'argent, à la fasce de gueules, chargé d'un lion naissant du même.*

[4] Falerans, d'ancienne chevalerie : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de deux cotices de sable.*

de Scey [1], fille de Claude de Scey, chevalier, seigneur de Maillot, Pin, Buthié, etc., et de Marguerite de Chauvirey. De cette union, il eut : 1° Pierre de Pillot, décédé sans alliance; 2° Antoine, qui a formé la branche aînée de Chenecey-Coligny ; 3° Étienne, qui mourut sans alliance et fit son testament militaire en faveur de son frère cadet; 4° Jean, héritier d'Étienne et auteur de la branche des marquis de Chantrans, rapportée plus loin.

I. BRANCHE DE CHENECEY-COLIGNY.

IX. Antoine de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, Charnois, de Verre, etc., donna dénombrement de ses terres et seigneuries de Chenecey et de Charnois au baron de Longwy, le 25 mars 1584, et fit reprise de fief pour la première de ces deux terres le 2 juin 1620. Il épousa, par contrat passé le 7 avril 1584, au château de Montferrand, Simonne de Villeneuve [2], fille et héritière de Guy de Villeneuve, chevalier, seigneur de la Sarraz, de Saint-Martin en Bresse, etc., dernier rejeton de sa famille, et de Claudine d'Arland. Leur fils Guy a continué la descendance.

X. Guy de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, de la Sarraz, de Saint-Martin, etc., fit reprise pour le premier de ces fiefs, en 1620. Il avait épousé, par contrat du 8 février 1616, Jeanne-Françoise de Malpas, fille de Jean Bourrelier de Malpas [3], comte de Mantry, et de Françoise de Cécile, dont il eut : 1° Adrien, rapporté ci-après; 2° Jeanne-Françoise, substituée à son frère par le testament de sa mère, du 8 octobre 1626. Guy testa lui-même le 2 novembre 1667, par acte signé : Gillet, prestre, vicaire de Dôle.

XI. Adrien de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, Saint-Martin, la Sarraz, etc., épousa le 27 novembre 1634 Simonne de Pillot, sa cousine, fille de Marc-Antoine de Pillot (voyez la branche de Chantrans), dont il eut :

[1] SCEY, d'ancienne chevalerie : *de sable, au lion couronné d'or, armé, lampassé de gueules, accompagnée de neuf croisettes recroisettées au pied fiché aussi d'or.*

[2] VILLENEUVE, d'ancienne chevalerie : *de sable, à cinq besants d'argent posés 2 et 1 et 2.*

[3] BOURRELIER DE MALPAS, d'ancienne chevalerie : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent.*

1° Claude-François de Pillot, qui continua la descendance; 2° Marc-Antoine de Pillot, seigneur de Charnois, qui fit enregistrer ses armes dans l'Armorial général de 1697 (registre de Bourgogne), et embrassa l'état ecclésiastique. Son testament est du 23 janvier 1641, et celui de sa veuve du 28 novembre 1676.

XII. Claude-François de Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey, Charnois, la Sarraz, etc., avait épousé le 15 septembre 1672 Marie-Dorothée de Jouffroy [1], fille de Pierre-François de Jouffroy, écuyer, seigneur de Novillars, Uzelles, etc., et de Madeleine des Fourgs. Il mourut le 12 janvier 1694, et par son testament du 8 du même mois, il institua pour son héritier Charles-François, qui suit, et laissa des legs à ses autres enfants.

XIII. Charles-François de Pillot, chevalier, seigneur de Chenecey, Saint-Martin, la Sarraz, etc., capitaine au régiment de Vaugrenans d'infanterie, épousa au château de Marnoz, le 31 janvier 1713, Madeleine d'Alepy de Vaux [2], fille de Joseph d'Alepy de Vaux, écuyer, seigneur de Marnoz, Brans, etc., et de Jeanne de Buade, dont il eut : 1° Thomas, dont l'article suit; 2° Jean-Charles de Pillot-Chenecey, lieutenant-colonel au régiment de Bourbon, infanterie, décédé sans alliance.

XIV. Thomas de Pillot, chevalier, seigneur de Chenecey, Marnoz, Saint-Martin, créé comte du saint empire romain par lettres patentes de l'an 1761, etc., capitaine au régiment de Broissia, infanterie, testa le 25 novembre 1769 en faveur de Marie-Charles-Ignace, son fils unique, dont l'article suit, et il mourut à Besançon le 25 janvier 1777. Son corps fut transporté au château de Chenecey et inhumé dans la chapelle qu'avaient fondée ses prédécesseurs. Il avait épousé, le 11 novembre 1747, au château de Coligny, très-haute et puissante demoiselle Anne-Élisabeth de Sandersleben [3] Coligny-Chastillon, fille de Charles-

[1] Jouffroy : *fascé d'or et de sable de six pièces, la première fasce de sable chargée de deux croisettes d'argent.*

[2] Alepy de Vaux : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au pin de sinople fruité de pourpre*, qui est d'Alepy ; *aux 2 et 3 d'azur, à trois bonnets d'Albanais d'or*, qui est de Vaux.

[3] Sandersleben : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au soc d'or*, qui est de Sandersleben ; *aux 2 et 3 de gueules, à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur*, qui est de Coligny Chastillon ; sur le tout : *d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée de gueules*, qui est de l'Empire.

Léopold, comte de Sandersleben et du saint-empire romain, marquis de Coligny le Vieux, de Chastillon d'Andelot et de Saligny, comte de Coligny le Neuf et de Dannemarie, vidame de Belley, premier baron de Bugey, seigneur et châtelain haut justicier de Goux, de Seloncourt et de Rhynfeld en Alsace, etc., et de très-haute et puissante princesse Léopoldine de Wurtemberg, sa femme. Elle était héritière de la maison de Coligny, par Anne de Coligny, sa bisaïeule, sœur de Gaspard III, dernier duc de Chastillon, comme on va l'exposer :

Gaspard II, duc de Coligny et de Chastillon, pair et maréchal de France, héritier de l'amiral de Coligny et de Guy de Coligny, XXe du nom, comte de Laval, de Montfort de Quintin, d'Aumale et de Harcourt, baron de Vitré, premier baron de Bretagne, vicomte de Rennes et sire de Rieux, n'avait laissé qu'une fille, Anne de Coligny-Chastillon, mariée au prince George de Wurtemberg, souverain duc de Montbelliard, fils cadet de Frédéric, duc régnant de Wurtemberg, et d'Anne-Éléonore de Nassau, comtesse de Saarrebruck. Léopoldine de Wurtemberg, leur petite-fille, épousa Charles, comte de Sandersleben, et lui apporta tous les biens allodiaux de la maison de Coligny qu'elle avait recueillis du chef de ladite Anne de Coligny-Chastillon, son aïeule paternelle. Charles, comte de Sandersleben et Léopoldine de Wurtemberg, n'eurent que deux filles : 1° Anne-Élisabeth de Sandersleben, héritière de Coligny, laquelle épousa en 1747 Thomas de Pillot-Chenecey, chevalier; 2° Éléonore-Charlotte de Sandersleben, aussi héritière de Coligny, par égale portion avec sa sœur, laquelle épousa par contrat passé au château de Coligny, le 4 avril 1752, Louis-Joseph-Christophe de Faucigny, marquis de Lucinge, dont le petit-fils Ferdinand, héritier des princes de Cystria, en 1747, est aujourd'hui titré prince de Lucinge, sire de Coligny, marquis de Coligny le Neuf et comte de Coligny le Vieux. (*Voyez* l'Almanach de Gotha; année 1836.) Les deux sœurs transmirent à leurs enfants l'héritage des Coligny, à la charge d'en relever les noms et armes et de les faire passer à leurs descendants mâles et légitimes, en vertu de lettres patentes données à Paris le 5 février 1718, enregistrées au parlement de Besançon et au conseil souverain d'Alsace la même année, et à la chambre des comptes de Bourgogne en 1719.

XV. Marie-*Charles*-Ignace de Pillot-Chenecey-Coligny-Chastillon, écuyer, qualifié haut et puissant seigneur, marquis et comte de Coligny-Chastillon, comte du saint-empire, baron de Beaupont, de Roыssiat, de Chevignats, premier baron de Bugey, seigneur et châtelain haut justicier

de la Tourlez-Coligny, de Rhynfeld, Goux, Seloncourt, etc., le tout du chef de sa mère, officier au régiment *mestre de camp de dragons*, né au château de Marnoz le 24 janvier 1761, fut enlevé de cette résidence pendant la Terreur, et fut amené à Paris, où il périt révolutionnairement. Il ne laissait qu'un fils unique, dont l'article suit, de l'union qu'il avait contractée à Dijon le 11 décembre 1780 avec Anne-Camille-Bernard de Sassenay [1], fille de François-Bernard de Sassenay, chevalier, vicomte de Chalon-sur-Saône et de Sassenay, baron du Tartre, conseiller du roi en ses conseils et président à mortier au parlement de Bourgogne, et de dame Henriette Feydeau de Brou, et sœur de Judith-Pauline-Bernard de Sassenay, mariée le 20 février 1781 à Louis-Charles-Amédée de Faucigny, comte de Lucinge et de Coligny. Le château de Chenecey fut vendu nationalement avec toutes les autres terres et seigneuries de la famille.

XVI. Charles-François-Emmanuel-Edwige de Pillot-Chenecey-Coligny, marquis et comte de Coligny-Chastillon, baron de Beaupont, de Royssiat, de Chavignast, comte du saint-empire, etc., né au château de Coligny le 25 décembre 1781, émigra avec sa mère, morte à Vienne le 14 février 1803. Il entra au service de l'Autriche comme officier au régiment de dragons la Tour, passa en Wurtemberg où il fut premier écuyer et chambellan de la reine, et il rentra en France avec le grade de colonel. Il épousa le 16 mars 1812, à Paris, Charlotte-Victoire-Clémentine-Angélique de Messey [2], fille d'Ignace-Paul-Simon, vicomte de Messey-Beaupré, lieutenant général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis, et de Marie-Charlotte-Monique de Capizuchi-Bologne (*Annuaire* de 1856, page 251). Il mourut le 6 novembre 1852, laissant de ce mariage, outre plusieurs enfants morts en bas âge : 1° Marie-Esprit-Eugène-Louis de Pillot-Chenecey-Coligny, chef actuel, qui suit; 2° Marie-Alexandrine, mariée en 1849 au comte de Villeneuve-Esclapon (*Annuaire* de 1858, page 324); 3° Marie-Léopoldine, mariée en 1846 au marquis Dedons de Pierrefeu.

[1] Sassenay : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une molette d'éperon d'azur, accompagnée en chef de deux coutelas d'argent, passés en sautoir et garnis d'or, et en pointe d'un étendard d'argent, posé en bande, la hampe et le fer d'or.*

[2] Messey, d'ancienne chevalerie : *d'azur, au sautoir d'or.*

XVII. Marie-Esprit-Eugène-*Louis* de Pillot-Chenecey-Coligny, marquis et comte de Coligny Chastillon, comte du saint-empire romain, premier baron de Bugey, baron de Beaupont, de Royssiat, de Chevignast, etc., chef actuel du nom et des armes, né au château de Choye le 6 août 1815, a épousé au château de Joudes, par contrat du 27 décembre 1841, Louise-Georgine-Élisabeth-Nancy de Thoisy [1], fille de Jean-Baptiste-Amédée, baron de Thoisy, et d'Amélie-Henriette Guillaume de Chavaudon, dont il a : 1° Marie-*Raoul*, né au château de Choye, le 4 janvier 1846; 2° Marie-*Christian*, né le 2 juin 1847; 3° Marie-*Gaston*, né le 3 mai 1849; 4° Marie-*Dominique*, né le 10 janvier 1853; 5° Marie-*Gonzague*, né à Fribourg en Suisse, le 30 août 1854; 6° *Anne*-Marie, née le 15 avril 1844; 7° Marie-*Thérèse*, née le 22 mars 1851; 8° Marie-*Béatrix*, née le 12 août 1856.

II. BRANCHE DE CHANTRANS.

IX. Jean de Pillot, écuyer, seigneur de Chastellard, Magny, Glamondans, etc., fils puîné de Charles de Pillot et de Bonne de Scey, fut nommé exécuteur du testament de Claude de Scey, son oncle, qui, par cet acte passé le 23 juillet 1595, en présence de Jacques de Montrichard, abbé de Billon, et de Guillaume de Poligny, seigneur d'Évans et de Berthelange, institua pour héritiers par égale portion, ses fils François et Louis de Scey. Jean de Pillot épousa le 25 juillet 1584 Claudine de Visemal [2], fille de Henri de Visemal, chevalier, seigneur de Frontenay, et de Guillemette de Falerans, dont il eut : 1° Marc-Antoine, qui a continué la descendance directe; 2° Philippe-Antoine de Pillot, baron d'Igny, seigneur de la Motte, qui épousa le 17 août 1613 N... de Citey [3], et forma le rameau des barons d'Igny; leur fils, Philippe de Pillot, baron d'Igny, seigneur de la Motte et de Citey, marié à Étiennette de Lallemand [4], fille de François de Lallemand, chevalier, seigneur de Belmont, et de Catherine de Montrichard, ne laissa de cette

[1] THOISY, d'ancienne chevalerie : *d'azur, à trois glands d'or.*

[2] VISEMAL, branche cadette de la maison de Poligny, portait : *de gueules, au chevron d'argent*, qui est de POLIGNY ; *adextré d'un croissant d'argent en chef*, comme brisure. (Dunod, vol. III.)

[3] CITEY, d'ancienne chevalerie : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de douze billettes du même.*

[4] LALLEMAND, d'ancienne chevalerie : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois tiercefeuilles de gueules.*

union que Claudine de Pillot, mariée à Gaspard de Moustier[1], seigneur de Cubry et commandant de Dôle en 1653, à qui elle apporta en dot les terres et seigneuries de sa branche et le titre de baron d'Igny (*Annuaire* de 1847, page 230; où a été omise cette première union de Gaspard de Moustier, remarié à Marguerite de Crosey); 3° Antoinette de Pillot, mariée à Louis de Scey, baron de Chevroz, seigneur d'Émagny, Lorray, etc.

X. Marc-Antoine de Pillot, seigneur de Chastellard, Magny, Glamondans, etc., capitaine d'un *terce bourguignon*, fut créé chevalier le 22 septembre 1628, par Philippe IV, roi d'Espagne et souverain de la Franche-Comté. Les lettres patentes donnent pour motifs de cette marque d'honneur : « qu'il est de maison fort ancienne et noble, » où ne se trouvent que des alliances bien relevées, comme » celles de Scey, de Frontenay, de Montrichard, et autres » semblables, et que ses ancêtres issus desdites familles » ont toujours bien et fidèlement servi nos prédécesseurs, » en charges sortables à leurs qualités. » Il épousa Nicole de Bougne[2] de Thurey, dont il laissa : 1° Claude-François, qui suit; 2° Simonne de Pillot, mariée à son cousin Adrien de Pillot-Chenecey.

XI. Claude-François de Pillot, écuyer, seigneur de Chastellard, Naisey, Glamondans, etc., reçut le 13 février 1654, une lettre de convocation aux états de Bourgogne, sous le nom de seigneur de Chastellard. Après la conquête de la Franche-Comté, il prêta serment de fidélité au roi Louis XIV, par acte du 14 janvier 1679. Il avait épousé le 30 octobre 1662 Claudine de Chantrans[3], fille de Humbert de Chantrans, chevalier, seigneur de Rosière, de Naisey, etc., et d'Éléonore de Conflans. Il mourut le 16 avril 1696, laissant de son mariage un fils, qui suit, et qui fut institué héritier par le testament de son père et par celui de sa mère, en date du 16 juillet 1663.

XII. Thomas de Pillot-Chantrans, écuyer, seigneur de Naisey, Vienney, Belmont, etc., fit reprise de fief pour sa

[1] Moustier, d'ancienne chevalerie : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois alérions d'or.*

[2] Bougne, d'ancienne chevalerie : *de sable, au cerf effaré d'argent, ramé d'or.*

[3] Chantrans, d'ancienne chevalerie : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

terre de Naisey le 20 juillet 1722. Il avait épousé le 28 janvier 1707, Anne-Jeanne d'Andlaw [1], fille de Jean-François d'Andlaw, chevalier du saint-empire, membre du conseil souverain d'Alsace, et de Thérèse de Guyot de Malseigne. Il fit son testament le 14 mars 1740, conjointement avec sa femme qui mourut à Besançon le 31 mai 1749. Leurs enfants furent : 1° François-Xavier, qui suit; 2° Jean-Joseph de Pillot-Chantrans, capitaine au régiment de Touraine, sans alliance; 3° Thérèse-Charlotte, rappelée avec ses frères dans le testament du 14 mars 1740.

XIII. Jean-Joseph de Pillot-Chantrans, écuyer, seigneur de Naisey, Belmont, etc., capitaine au régiment de Touraine, infanterie, institué héritier par ses père et mère, fit reprise de fief pour sa terre de Naisey le 4 mai 1751. Il s'était marié, par contrat passé à Charmoille le 5 mars 1745, avec Claude-Dorothée de Montjustin [2], fille de Nicolas-François de Montjustin, écuyer, et de Claude-Marguerite de Champagne, dont il eut un fils, qui suit.

XIV. Jean-Baptiste-Vincent Ferrière de Pillot, écuyer, seigneur de Naisey, Belmont, Vienney, etc., né le 5 avril 1746, lieutenant aux dragons du roi, fut créé marquis, sous le nom de Pillot-Chantrans, par lettres patentes du roi Louis XVI, en 1780, enregistrées le 4 mai 1781 à Besançon. Il avait épousé, avec dispenses du pape et par contrat passé le 19 mars 1771 à Lons-le-Saulnier, sa cousine Judith-Françoise-Emmanuelle-Xavière d'Huot d'Ambre [3], fille d'Antoine-Joseph d'Huot d'Ambre, écuyer, seigneur de Beyne, Belmont, etc., et d'Anne-Thérèse-Charlotte de Pillot, dont : 1° Antoine-Joseph-Judith-Dorothée, qui suit; 2° Claude-Henri-Gabriel-Erasme de Pillot-Chantrans, né à Ornans le 26 novembre 1776, chevalier de Malte; 3° Ursule-Judith-Colette-Josèphe; 4° Claude-Catherine-Thomas-Eusèbe de Pillot, née le 14 août 1775, chanoinesse, ainsi que sa sœur, du chapitre noble de Lons-le-Saulnier. Il fut convoqué pour prendre place au banc de la noblesse des états qui se tinrent à Vesoul le 30 mars 1789.

[1] ANDLAW, d'ancienne chevalerie : *d'or, à la croix de gueules.*

[2] MONTJUSTIN : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux bâtons du même.*

[3] HUOT D'AMBRE, d'ancienne chevalerie : *de sable, à trois têtes de lévrier d'argent, lampassées et colletées de gueules, les colliers bouclés et cloués d'or.*

XV. Antoine-Joseph-Judith-Dorothée, marquis de Pillot-Chantrans, né le 26 mars 1773, chevalier de Saint-Louis, officier de la maison militaire de Louis XVIII, épousa, par contrat passé à Étampes le 9 novembre 1801, Anne-Ide de Leroy de Grandmaison [1] de Boisherpin, fille de Thomas Leroy de Grandmaison, vicomte de Boisherpin, lieutenant général des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Madeleine Perrault de Lessard. Il est décédé à Versailles le 27 novembre 1822, laissant de cette union : 1° *Édouard*-Paul-Dorothée-Judith, qui suit; 2° Auguste-Eusèbe-Thomas-*Ernest* de Pillot, né le 30 octobre 1807, sans alliance; 3° *Alphonse*, dont l'article est rapporté plus loin; 4° *Céline*-Judith-Ferdinande-Thomassine de Pillot, née le 1er octobre 1805, sans alliance; 5° Jeanne-Marie-Antoinette-*Valérie* de Pillot, née le 26 mai 1810, mariée à *Frédéric*-Louis-Aloïse de Christen, ancien officier d'infanterie.

XVI. *Édouard*-Paul-Dorothée-Judith, marquis de Pillot-Chantrans, né le 14 février 1804, marié le 11 juillet 1836 à Marie-Louise-Marguerite-Charlotte Cotte, fille de Jean-Joseph Cotte, ancien député, et d'Euphrosine-Charlotte Isnard, dont il a Céline de Pillot.

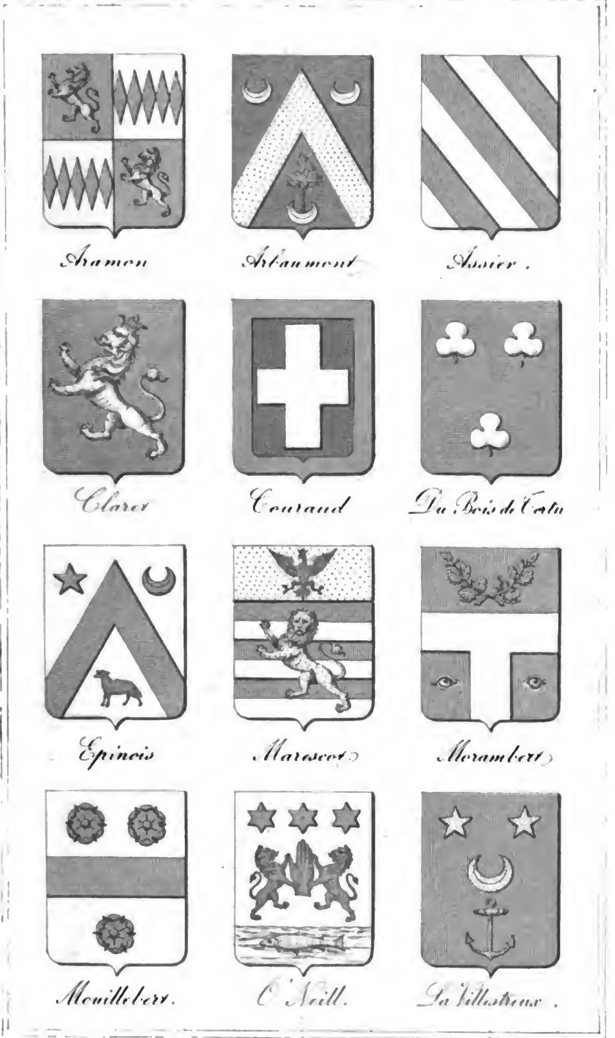
XVI *bis*. Alphonse de Pillot, né le 18 août 1813, capitaine adjudant-major au 37e régiment de ligne, a épousé à Étampes le 9 février 1852 Félicie de la Bigne [2], fille de Jean-Baptiste-Étienne, chevalier de la Bigne, capitaine lieutenant au 1er régiment de la garde royale, et d'Ernestine-Zoé de Poilloüe de Saint-Mars de Bierville, dont il a : 1° Gaston de Pillot, né le 26 novembre 1852; 2° Édouard de Pillot, né le 25 juin 1856.

[1] Leroy de Grandmaison : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes du même.*

[2] La Bigne : *d'argent, à trois roses d'armes de gueules.*



Del.



Leteurtre Gr. r. de Rohan, 2.

PRINCIPALES ALLIANCES

DE LA NOBLESSE.

On a conservé dans cette liste et dans les deux suivantes les dénominations et les titres portés dans les *billets de part*.

1856.

16 janvier. — M. Félix de *Pettolaz*, d'une famille patricienne de Fribourg, avec Mlle Marguerite-Adrienne *Cellard du Sordet*, à Lyon.

30 décembre. — M. Adrien *Siraudin de Cerfosse* avec Mlle Louise de *Chabannes*, fille du baron Armand de Chabannes et de la baronne, née Clémentine de *la Morre*.

1857.

18 février. — M. Alphonse, comte d'*Archimbaud*, avec Mlle Mathilde de *Ribiers*, à Avignon.

14 avril. — M. Charles-Maxence *Chieusse de Villepeys*, fils de François-Charles, et de Caroline de *Garnier de Fontblanche*, avec Mlle Louise-Catherine-Claire-Blanche *Cucurny*, à Marseille.

21 avril. — M. Paul-François de *Surdun* avec Mlle Marie-Olympe-Irène-Louise d'*Amoreux*, à Aix.

22 avril. — M. Théophile de *Sobiratz* avec Mlle Olympe d'*Olonne*, à Carpentras.

27 avril. — M. le comte Robert *du Chastel de la Howardries* avec Mlle Gabrielle de *Vinck de Wezel*, fille du baron, à Bruxelles.

28 avril. — M. le comte Alexandre de *Mensdorff*, grand-croix de l'ordre impérial de Léopold, feld-maréchal lieutenant, chambellan et aide de camp de l'empereur d'Autriche, avec Mlle Alexandrine *Dietrichstein-Nicolsbourg*, fille du prince Joseph, et de la princesse, née comtesse Gabrielle *Wratislaw-Mittrowitz*, à Vienne.

10 juin. — M. Pierre-Valérien-Octave de *Boyer d'Éguilles*, veuf de dame Augustine-Blanche de *Pluyette*, avec Mlle Marie-Joséphine-Émilie *Diouloufet*, à Éguilles (Bouches-du-Rhône).

15 juin. — M. Palamède de *la Bastide* avec Mlle Louise de *Mérignargues*, à Avignon.

27 juin. — M. le comte Albert de *Bois-Robert* avec Mlle Bathilde *l'Écuyer de Villers*, à Paris.

2 septembre. — M. Gilles-Ange-Jean-Baptiste de *Cappot*, chef de bataillon, avec Mlle Henriette de *la Fontaine-Solare*, fille du comte et de la comtesse, née de *Beaulaincourt*, au château de Verton.

29 septembre. — M. Alphonse-Luc-Maximilien *du Bouexie*, vicomte de *Guichen*, capitaine au 1er chasseurs d'Afrique, avec Mlle Berthe *Husson de Prailly*. — M. le comte Adolphe de *Chastellier* avec Mlle Marie de *Roquefeuil*, fille du marquis de Roquefeuil, à Montpellier.

Septembre. — M. le vicomte de *Layrolle* avec Mlle Mathilde de *Lévezou de Vesins*, à Chambord (Tarn-et-Garonne).

15 octobre. — M. Hippolyte *Sochet* avec Mlle Clémence de *Robillard*, au château de Vernègues.

21 octobre. — M. Georges *Onfroy de Bièville* avec Mlle Anatolie *du Val d'Éprémesnil*, à Bar-le-Duc.

5 novembre. — M. le vicomte Arthur de *Reynaud-Villeverd*, lieutenant d'artillerie de la garde, fils du comte et de la comtesse, née *Gratet du Bouchage*, avec Mlle la princesse Louise de *Looz-Corswarem*, à Bruxelles. — M. le baron Gustave-Adolphe de *Pussin-Amory*, capitaine de hussards, aide de camp de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, avec Mlle Pepa *Muzar y Frias*.

24 novembre. — M. William-Galfrid, baron de *Keating*, conseiller de préfecture à Poitiers, fils de Jean-Valentin, baron de Keating, et de Pulchérie-Françoise *Buttié*, sa veuve, avec Mlle Gertrude-Louise-Apolline-Olympe *Martin de Flacourt*, fille de Charles-Henri Martin de Flacourt et de Mélanie-Antoinette *Lafitte*, sa veuve, à Paris.

25 novembre. — M. le vicomte Alphonse de *Saint-Meleuc* avec Mlle Marie de *Farcy de la Ville du Bois*, fille du vicomte Hippolyte et de la vicomtesse, née Geneviève *Huchet de la Bedoyère*, à Rennes.

7 décembre. — M. le comte d'*Hinnisdal*, veuf de Gabrielle de *Bryas*, avec Mlle Victorine de *Choiseul d'Aillecourt*, fille du comte Eugène de Choiseul d'Aillecourt et de la comtesse, née de *Tulle de Villefranche*, à Paris.

8 décembre. — M. Alexis de *Gossellin* avec Mlle Marie de *Richemont*, fille du vicomte Alfred de Richemont, à Paris. — M. Roger de *Ruffo-Bonneval*, veuf de Mathilde-Adèle-Emilienne *Boyer de Fonscolombe*, avec Mlle Hermance *Cantillon de la Couture*, à Draguignan.

10 décembre. — M. Guillaume-Julien, vicomte de *Bullet*, avec Mlle Maria de la Concepcion del Rosario de los Dolores de *Peñalvere*, fille du marquis d'*Arcos* et de Mathilde de *Calvo*, à la Havane. — M. le prince Auguste *Swiatopolk-Czetwertynski* avec la princesse Olga *Czetwertynska*, sa nièce, à Paris.

15 décembre. — M. le vicomte Olivier *Walsh*, chambellan de l'empereur, avec Mlle Louise *Fourmond-Desmazières*.

17 décembre. — M. Alphonse du *Pont de Saint-Ouen* avec Mlle Gabrielle de *Loen d'Enschède*.

21 décembre. — M. Jules-Alfred *Montgommery*, fils de William Montgommery et de Marie-Pulchérie-Augustine *Piver*, avec Mlle Blanche-Catherine *de Portes*, fille d'Adolphe-François-René, marquis de Portes, et de Georgina *Martel*, sa veuve, à Paris.

Décembre. — M. le vicomte Camille de *Rougé*, fils du comte de Rougé et de feu la comtesse de Rougé, née de la *Porte de Riantz*, avec Mlle Marthe de *Charnières*, petite-fille du comte et de la comtesse *Frotier de Bagneux*, à Angers. — M. François de *Weck*, fils d'un avoyer, avec Mlle Pauline de *Surbeck*, fille du baron et de la baronne, née Mathilde de *Diesbach-Belleroche*, à Fribourg.

Décembre. — M. Dunstan-Louis, baron de *Siochan de Kersabiec*, veuf d'Adèle-Jeanne *Savariau*, fils du comte de Siochan de Kersabiec et de la comtesse, née Catherine-Julie *Budan du Vivier*, avec Mlle Élise-Anne-Sophie *Dequeux de Saint-Hilaire*, veuve de Henri-Charles de Kenny, fille de feu Philippe-Alexandre Dequeux de Saint-Hilaire et de feue Sophie-Félicité-Julie *Leturcq*, à Paris.

1858.

4 janvier. — M. Édouard de *Mussy* avec Mlle Valentine de *Lays*, fille du comte, à Lays (Côte-d'Or).

6 janvier. — M. le baron de *Saint-Priest*, sous-préfet de Pontaudemer, avec Mlle Adrienne *Brun*, fille d'un ancien préfet.

25 janvier. — M. Henri *Guesviller*, fils du sénateur, avec Mlle Nathalie *Heurard de Fontgalland d'Armieu*, à Paris. — M. François, comte de *la Jaille*, chef d'escadron au 7e dragons, avec Mlle Émilie *Tixier-Damas de Saint-Prix*, à Morlaix.

26 janvier. — M. Gustave-Georges, vicomte de *Saint-Phalle*, fils du marquis, avec Mlle Claudine-Françoise-Marie Isabelle de *Ruolz*, fille du vicomte de Ruolz, au château de Talancé (Rhône). — M. le vicomte Gaston de *Romanet*, fils

du comte et de la comtesse, née de *Bonnet de Bellou*, avec sa cousine germaine, Léontine de *la Bonninière de Beaumont*, fille du comte Jules de Beaumont et de la comtesse, née de Bonnet de Bellou, au château des Guillets (Orne).

27 janvier. — M. Louis-Anne-Paul de *Durfort-Civrac*, comte *de Lorge*, fils du duc, avec Mlle Adélaïde-Jeanne-Aymardine de *Nicolay*, fille d'Aymard-Marie-Christian, marquis de Nicolay, et de la marquise, née Adélaïde-Hyacinthe de *Fougières*, à Paris. — M. Henri du *Verne* avec Mlle Alix du *Pré de Saint-Maur*, à Orléans.

Janvier. — M. Pierre-Joseph-Émile *Pouget de Saint-André*, fils de Joseph-Adrien Pouget de Saint-André et de Catherine-Claire-Elvina *Rudelle*, avec Mlle Anna-Susanne *Harty de Pierrebourg*, fille de Guillaume-Henri Harty, baron de Pierrebourg, et de la baronne, née Amélie-Élisabeth *Gravier de Vergennes*, à Paris. — M. Jean-Baptiste-Marie-Adrien de *Cossart*, comte *d'Espiès*, fils de Jean-Baptiste-Eugène de Cossart, vicomte d'Espiès, et d'Albin-Marie-Louise *Clérambaut de Vendeuil*, sa veuve, avec Mlle Claire-Charlotte-Octavie-Pauline *Quatrefages de la Roquette*, fille de Anne-Claude-Anatole Quatrefages de la Roquette et de Pauline-Louise-Gertrude *Panon-Desbassyns* (décédés), à Paris.

1er février. — M. Jules de *Glos*, juge au tribunal civil de Rouen, avec Mlle Henriette *Badon*, à Grenoble.

3 février. — M. le comte Paul *Bernard de Danne* avec Mlle Isabelle du *Rosay*, à Paris. — M. le comte Louis de *Marcé*, enseigne de vaisseau, fils du comte Gaston de Marcé et de la comtesse, née *Duval de Grenonville*, avec Mlle Édith de *Carbonnières*, fille du marquis de Carbonnières et de la marquise, née de *Foucauld*, au château de Brou.

9 février. — M. Augustin-Aymard-Charles, marquis de *la Roche-Fontenille*, fils de Pierre-Fulbert-Auguste, marquis de la Roche-Fontenille, et de la marquise, née Marie-Henriette de *la Rochefoucauld* (décédés), veuf de Emma-Louis *Le Duc de Saint-Clou*, avec Mlle Antoinette-Louise-Alexandrine de *Drée*, fille d'Auguste-Adrien-Gilbert, comte de Drée, et de la comtesse, née Jeanne-Blandine de *Laurencin*, à Paris. — M. Paul *Tardif de Moidrey*, capitaine d'artillerie, avec Mlle Marthe-Catherine-Maria *Wilson*, à Metz. — M. le vicomte Ernest de *Saint-Phalle*, lieutenant d'artillerie, avec Mlle de *Man-Attenrode*, fille du comte de Man-Attenrode, membre de la chambre des représentants de Belgique, et de la comtesse, née d'*Ormesson*, à Bruxelles.

10 mars. — M. Marie-Octave-Léopold de *Carayon-Latour*, fils de Jean-Marie-Matthieu, baron de Carayon-Latour, et de la baronne, née Marie-Josèphe de *Pérignon*, avec Mlle Marie-

Julie-Eugénie de *Faudoas-Barbazan de Séguienville*, fille de Paul-Eugène, marquis de Faudoas-Barbazan de Séguienville, et de Julie-Marie *Boivin*, sa femme, à Paris. — M. Charles-Jules-Émile, baron *Dudon*, capitaine d'infanterie, avec Mlle Caroline *Dudon*, au château de Grangeneuve.

15 mars. — M. Alfred *d'Anisy*, avec Mlle Élisabeth *Pinon*, petite-fille du vicomte Pinon, au château de Maillard (Seine-et-Marne.)

18 mars. — M. Alfred *Haentjens*, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Louise *Magnan*, fille du maréchal de France, à Paris.

23 mars. — M. Thomy *du Moulin de la Fontenelle* avec Mlle Suzanne de *Robillard*, fille du comte Gustave de Robillard et de la comtesse, née de *Moucheron*, à Paris.

27 mars. — M. Gabriel-Charles-Laurent-Croix-Joseph-François-de-Lorette-Basile-Raymond-Camille-Jean-Gaspar-Balthazar-Melchior-Caloperart-Benoit-Lancelot, prince de *Torremuzza*, avec S. A. la princesse Louise-Marie de *la Trémoille*, fille de S. A. le prince Stanislas-Kostka de la Trémoille et d'Augusta *Murray*, sa veuve, à Paris.

Mars. — M. le baron Léonard de *Romberg*, attaché à l'ambassade de Prusse, fils du baron Guillaume de Romberg et d'Éléonore-Frédérique-Caroline-Amélie, comtesse de *Wartensleben*, sa veuve, avec Mlle Imma-Marie-Élisabeth-Arnoldine, baronne d'*Eckarstein*, fille du baron Jules-Alexandre-Bernard d'Eckarstein et de Willelmine-Amélie-Louise, comtesse *Finck de Finckenstein*, sa veuve, à Paris.

Mars. — M. Hippolyte-Victor *Pinondel de Laberdoche*, fils de Jean-Honoré Pinondel de Laberdoche et d'Anne-Victoire *Salis*, décédés, avec Mlle Claudine-Charlotte-Berthe *Masson d'Autume*, fille de Charles, comte Masson d'Autume, et de Louise-Henriette-Antoinette *Grozelier*, à Beaune.

Mars. — M. Gustave-Marie-Macaire, baron de *Ciey*, fils de Henri-Jean-Baptiste, baron de Ciey, et de Joséphine-Eulalie-Colette *Carson*, avec Mlle Joséphine-Colette-Guislaine *Vandenhecke*, fille de Joseph-Victor-Guislain Vandenhecke et de Clémence-Léoparde-Guislaine *Van de Wæstine*.

6 avril. — M. Gustave *Réal* avec Mlle Geneviève *Bellon de Chassy*, à Paris.

7 avril. — M. Gaston *Baconnière de Salverte*, fils de Charles Baconnière de Salverte et d'Alexandrine *Daru*, avec Mlle Madeleine-Philomène *Pastré*, fille de Jean-Joseph Pastré et de Anne-Mathilde *Regny*, à Paris.

8 avril. — M. Anne-Étienne, vicomte de *Gannay*, fils de Charles-Alexandre, marquis de Gannay, et de la marquise,

née Élisa-Caliste de *Pourtalès*, avec Mlle Emily *Ridgway*, fille de John-Jacob Ridgway, écuyer, et d'Élisabeth *Willing*, à Paris.

10 avril. — M. Félicien-Henri *Caignart de Saulcy*, fils de Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy, membre de l'Institut, et de Pauline de *Bry*, avec Mlle Marie-Josèphe-Éléonore *Jacquemaire*, à Paris.

12 avril. — M. Léon-Édouard-Marie-Raymond, comte de *Biencourt*, fils d'Armand-Marie-Antoine, marquis de Biencourt, et de la marquise, née Anne-Elie-Marie-Amélie de *Montmorency*, avec Mlle Valentine-Marie-Amélie-Jeanne de *Chaponay*, fille de César-François, marquis de Chaponay, et de Marie-Amélie-Marguerite *Gigault de Crisenoy*, décédée, à Paris.

14 avril. — Pierre-Camille-Octave, vicomte de *Ruolz-Montchal*, fils du comte Léopold de Ruolz-Montchal, avec Mlle Joséphine-Sophie-Béatrix de *Labeau de Berard de Maclas*, fille du marquis de Maclas, et de la marquise, née Philippine-Antoinette-Emma *du Solier*, au château du Griotier (Vivarais). — M. Édouard-Léon *Wartelle*, baron d'*Herlincourt*, fils de Léon-Marie Wartelle, baron d'Herlincourt, député au Corps législatif, avec Mlle Virginie-Valentine-Adèle de *Maupas*, fille de Memmie-Rose de Maupas, député au Corps législatif, et d'Aimée-Euphémie-Adeline *Louis*, à Paris.

15 avril. — M. Alexandre-Édouard, baron de *Bavres*, avec Mlle Henriette de *Billiers*, au château de Courtozé. — M. Édouard de *Tréprel* avec Mlle Alix de *la Fresnaye*, fille du baron, au château de la Fresnaye.

19 avril. — M. Charles *Guillart de Fresnay*, fils de Charles-René Guillart de Fresnay et de Caroline *Le Jariel de Fontenailles*, avec Mlle Adélaïde-Berthe *de la Borderie*, fille de Félix de la Borderie et de Marie-Laure de *Croisilles*, à Caen.

20 avril. — M. Octave de *Follin*, avec Mlle Méline de *Guercheville*, à Orléans.

21 avril. — M. William de *Sars* avec Mlle Alix *Le Boucq de Ternas*, à Douai. — M. Frédéric *Perrault de Lamotte*, comte de *Montrevost*, capitaine de dragons, avec Mlle Alix de *Montessus de Rully*, fille du comte de Rully, au château de Rully (Saône-et-Loire).

22 avril. — M. Edmond-Elzéar, vicomte de *Castellane*, capitaine de chasseurs, fils de César-Elzéar, comte de Castellane, ancien préfet, et de Marie-Mélanie-Justine de *Ginestet*, avec Mlle Marie-Laurence-Élisabeth-Denise de *Bastard d'Estang*, fille de Henri-Bruno, vicomte de Bastard d'Estang, conseiller à la cour impériale de Paris.

24 avril. — M. Hyacinthe-Joseph-Achille, comte de *Lenzburg*, fils de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Lenzburg, décédé, et de Claire-Antoinette-Eusèbe de *Vauldry*, avec Mlle Camille-Alice de *Nugent*, fille de Nicolas-Charles, vicomte de Nugent, et de Marie-Charlotte-Gabrielle *Sanlot-Baguenault*, décédée. (Paris.)

27 avril. — M. le vicomte Armand de *Pomereu* avec Mlle Marie de *Luppé*, fille du marquis de Luppé et de feu la marquise, née Armandine d'*Angosse*, à Paris.

28 avril. — M. le marquis Camille *Pallavicino de Grimaldi* avec Mlle Marie de *Sallmard*, fille du marquis de Sallmard et de la marquise, née de *Villers-la-Faye*, au château du Rousset.

29 avril. — M. Charles-Hardouin, comte de *Maillé-Latour-Landry*, fils aîné du marquis de Maillé-Latour-Landry, avec Mlle Anne-Marie-Louise d'*Orceau de Fontette*, fille d'Emmanuel-Louis d'Orceau, marquis de Fontette, et de feu Clémence-Marie de *Venois*, à Paris.

Avril. — M. le comte Louis de *Mastaï-Ferretti*, neveu du souverain pontife, avec Mlle la princesse Thérésina *del Drago*, à Rome. — M. Marie-René *Roussel*, comte de *Courcy*, fils de Joseph-Paulin, marquis de Courcy, et de la marquise, née Aglaé-Eugénie-Louise de *Montbel*, décédée, avec Mlle Berthe-Marie *Despinoy*, fille d'Emmanuel Despinoy, décédé, et de Flavie-Euphémie-Nicole d'*Aux*, Paris.

3 mai. — M. le comte Victor de *Lentilhac* avec Mlle Charlotte *Dupin*, fille du baron Dupin, sénateur, à Paris.

4 mai. — M. Antoine-Charles-Gabriel-Maurice d'*Espinay de Saint-Luc*, fils d'Antoine-Amédée, comte d'Espinay de Saint-Luc, et de la comtesse, née Théodore-Henriette de *Caqueray*, avec Mlle Marie-Françoise-Blanche de *Choiseul-Daillecourt*, fille de Jean-Baptiste-François, comte de Choiseul-Daillecourt, et de la comtesse, née Blanche-Athénaïs-Rose-Marie-Lætitia *Leviconte de Blangy*, à Paris. — M. Anselme-Marie-Joseph *Girard*, vicomte de *Charnacé*, fils de Charles-Guy Girard, marquis de Charnacé, et de la marquise, née Hortense Girard de Charnacé, avec Mlle Valentine-Marie-Louise de *Beaunay*, fille d'Alexandre-Gabriel, comte de Beaunay, et de la comtesse, née Éléonore-Marguerite-Alexandrine-Marie *Dupré*, à Paris.

11 mai. — M. Charles-Hélion-Marie *Le Gendre*, vicomte de *Luçay*, fils de Napoléon-Joseph-Charles *Le Gendre*, comte de Luçay, et de la comtesse, née Athénaïs-Clémentine-Antoinette-Chantal de *Villeneuve de Vence*, avec Mlle Marie-Lucie-Ernestine-Valentine *des Courtils*, fille de René-Louis-Léon,

comte *des Courtils*, et d'Anne-Louise-Gabrielle de *Gannay*, à Paris.

12 mai. — M. Philibert de *Moreton-Chabrillan*, fils de César-Louis-François, comte de Moreton-Chabrillan, et de Benoîte *Thivelet*, sa femme, avec Mlle Léonie-Gabrielle-Euphrasie *Huc*, fille de Charles-Auguste-André-Gabriel, baron Huc, et d'Augusta-Cécile-Francine *Barbet*, sa veuve, à Paris.

17 mai. — M. Anne-Frédéric-Armand, baron de *Mackau*, fils de feu Ange-René-Armand, baron de Mackau, amiral de France, et de la baronne, née Albine *Muguet de Varange*, avec Mlle Marie-Joséphine-Mathilde *Maison*, fille de Joseph-Louis-François, comte Maison, et de la comtesse, née Diana de *Domecq*, à Paris.

18 mai. — M. le vicomte *Vigier*, petit-fils du maréchal *Davout*, avec Mlle Marthe *Bonniot de Salignac*, fille d'un conseiller à la cour impériale, à Paris. — M. Tiburce *du Puis* avec Mlle Marthe *Pelée de Saint-Maurice*, à Poitiers.

20 mai. — M. Auguste *Fournier de Boisairault*, comte d'*Oyron*, maire de Paulmy, fils de Pierre-René-Gustave Fournier de Boisairault, marquis d'Oyron, et d'Élisabeth de *Voyer d'Argenson*, sa femme, avec Mlle Gertrude-Vinifrède de *Stacpoole*, fille de Richard, duc de Stacpoole, et d'Élisabeth-Laurence *Tulloch*, sa veuve.

20 mai. — M. Louis-Aimery-Victurnien, comte de *Rochechouart*, avec Mlle Marie-Anne-Laurence *du Vergier de la Rochejaquelein*, fille de Henri-Auguste-Georges du Vergier, marquis de la Rochejaquelein, sénateur, et de Marie-Thérèse-Joséphine-Adélaïde de *Coussay*, à Paris. — M. Hippolyte *Puissant du Ledo*, capitaine adjudant-major, avec Mlle Laure de *Dion*, à Paris. — M. Charles-Albert *Espivent de la Villeboisnet*, fils d'Antoine-Henri Espivent de la Villeboisnet, conseiller à la cour impériale de Paris, et de feu Marie-Aimée du *Merdy de Catuelan*, avec Mlle Henriette-Angèle de *Salvaing de Boissieu*, fille de Louis-Édouard Salvaing, baron de Boissieu, et de feu Amélie de *Lemon de Belin*, à Paris.

24 mai. — M. Albéric *Ruinart de Brimont*, lieutenant au 3e lanciers, avec Mlle Laurence de *Reghat-Quincy*, à Paris.

27 mai. — M. Alexandre-Léopold *Chrestien de Lihus*, fils de Pierre Chrestien de Lihus et de Félicie-Henriette *Robelot*, avec Mlle Marie-Victoire-Louise-Berthe de *Blanc de Guizard*, fille de Marie-Louis-Anicet de Blanc de Guizard et de Clémence-Joséphine-Augustine *Dufresne*, à Paris.

29 mai. — M. Pierre-Henri-Stanislas, comte d'*Escayrac*, fils du marquis d'Escayrac, avec Mlle Marie *Rayer*, fille de Pierre-François-Olive Rayer, médecin de S. M. l'empereur, et de Françoise-Philippine-Aline *Delacoste*, à Paris.

31 mai. — M. Antony *Pater-Noster de Souza*, fils de Jean Pater-Noster de Souza, décédé, et de Marie-Anne *Bason*, avec Mlle Charles-Louise-Marie de *Bernard de Montessus de Ballore*, fille d'Auguste de Bernard de Montessus de Ballore et de Jeanne-Marie de *Beaumont*, à Paris.

Mai. — M. Ernest-Albert *Legentil de Rosmorduc*, capitaine d'état-major, fils d'Alfred-Léonard Legentil de Rosmorduc et d'Élise *Woodford*, decédés, avec Mlle Hélène-Marguerite *Van der Plaat van Honswyk*, à Paris. — M. Albéric-Ferdinand de *Beuverand*, comte de *la Loyère*, fils de feu Pierre-Joseph-Armand-Jean-Baptiste-Marie-Catherine de Beuverand, comte de la Loyère, et d'Adélaïde-Marie-Charlotte *Richard de Montaugé*, avec Mlle Élisabeth *Gigault de Bellefonds*, fille d'Antoine-Alexandre-Bernardin Gigault, comte de Bellefonds, et de Marie-Laurentine de *Caumont*, à Paris. — M. Marie-Raymond-Gustave de *Lacroix de Ravignan*, fils de Jean-Hippolyte de Lacroix, baron de Ravignan, et de Marie-Claire-Pulchérie de *Navarre*, avec Mlle Marie-Gasparine-Émilie *Devienne*, fille d'Adrien-Marie Devienne et de Marie-Caroline-Béatrix *Vincent*, à Paris.

1er juin. — M. Charles-Guy-Fernand de *Rohan-Chabot*, comte de *Chabot*, fils d'Anne-Louis-Fernand de Rohan-Chabot, duc de Rohan, et de Joséphine-Françoise de *Gontaut-Biron*, avec Mlle Marie-Auguste-Alicia *Baudon de Mony*, fille de Pascal-Augustin-Joseph Baudon de Mony et d'Eugénia-Raymunda *Uzquierdo de Rivera*, à Paris. — M. Auguste-Alexandre *Le Riche de Cheveigné*, sous-préfet à Étampes, fils d'Alexandre-Etienne-Bonaventure Le Riche de Cheveigné et d'Eulalie-Noël-Augustine *Gary*, avec Mlle Marie-Thérèse-Caroline de *Salles*, fille de Charles-Marie-Joseph-Marius, comte de Salles, sénateur. — M. le comte de *Quadt-Isny*, conseiller de légation de Bavière, avec la comtesse Anna de *Rechberg-Rothenloven*, à Munich.

2 juin. — M. Alexandre de *la Roquette* avec Mlle Élisabeth *Levavasseur*, fille du vicomte Levavasseur, à Versailles. — M. Anatole de *Bermond de Vaulx* avec Mlle Thécla de *Tourville*, à Passy. — M. le baron René de *Semallé*, veuf d'Antoinette Le Court d'Hauterive, avec Mlle Gabrielle de *Vichy*, fille du marquis, au château des Cornets.

9 juin. — M. Charles-Joseph-Marie *Mouchet de Battefort*, marquis de *Laubespin*, fils de feu Charles-Gabriel-Marie-Roger Mouchet de Battefort, marquis de Laubespin, et de feu Adélaïde-Françoise de *Clermont-Mont-Saint-Jean*, avec Mlle Claire-Octavie-Marie-Caroline de *Saint-Mauris-Chatenois*, fille de Charles-Emmanuel-Marie-Édouard, marquis de Saint-Mauris-Chatenois, et d'Adélaïde-Caroline-Antide de *Moustier*, à Paris.

15 juin. — M. Aimé *Briant de Laubrière* avec Mlle Constance de *Coëtlogon*, à Quimper. — M. le comte Édouard de *Briey* avec Mlle Marie de *Montreuil*, au château de la Roche-Gençay (Vienne).

16 juin. — M. le comte Xavier de *Froissard-Broissia* avec Mlle Emma de *Truchis*, fille du vicomte de Truchis, au château d'Ordon (Jura).

17 juin. — M. Raymond-Louis-René, comte de *Romanet de Beaune*, fils de feu François-René, comte de Romanet de Beaune, et d'Ernestine-Cécile-Simplicie *Bonnet de Bellou*, veuf de Marie-Louise-Mathilde de *Mésenge*, avec Mlle Augustine-Louise-Camille *Goullet de Rugy*, fille de Jean-Melchior Goullet, vicomte de Rugy, et de Marie-Amandine de *Caulaincourt*, à Paris.

22 juin. — M. Henri *Le Blanc de Mauvesin* avec Mlle Pauline de *Sevin de l'Isle*, au château de Bousquet.

29 juin. — M. Georges-François, marquis de *Mathan*, fils de Georges, marquis de Mathan, et d'Isaure-Marie-Louise d'*Héricy*, sa veuve, avec Mlle Louise-Marie-Charlotte de *Belbeuf*, fille d'Antoine-Louis-Pierre-Joseph, marquis de Belbeuf, et de Claudine-Béatrix *Terray*, à Paris.

Juin. — M. Florentin-Ernest *Bordères*, baron *Seillière*, fils adoptif du baron Nicolas Seillière, et de Marie-Anne-Élisabeth *Paillette*, sa veuve, avec Mlle Marie-Camille-Amélie de *Landrian*, fille de Jean-Baptiste-René, comte de Landrian, baron du *Montet*, à Nancy. — M. Théodore, vicomte de *Veye*, fils de Jean-Henri, vicomte de Veye, et d'Élisabeth-Aglaé de *Lort*, décédés, avec Mlle Claudine-Agrippine-Olga *Sanguin de Livry*, fille de Charles-Antoine-Hippolyte-Adolphe Sanguin, marquis de Livry, et de Louise-Apolline *Cudot de Dainville*, à Paris.

1er juillet. — M. Ernest de *Roux*, fils de Pierre-Honoré de Roux, ancien député, et d'Honorine de *Boissier*, sa femme, avec Valentine de *Saubert Larcy*, fille du baron de Saubert Larcy, ancien député, et de la baronne, née *Pouget*, à Paris.

5 juillet. — M. Adolphe *Fould*, fils du sénateur, ministre d'État et de la maison de l'Empereur, avec Mlle Marthe *Le Doux*, à Paris.

12 juillet. — M. René-Marie de *Chastenet de Puységur*, veuf d'Aliénor-Marie-Raymonde de *Mailly*, fils d'Anne-Jacques-Ladislas, comte de Chastenet de Puységur, décédé, et de Pauline de *Charette*, avec Mlle Marie-Stéphanie-Emma *Formon*, fille d'Étienne-Joseph Formon, décédé, et d'Antoinette *Van Schalkwyck-Bois-Aubin*, à Paris.

19 juillet. — M. Louis-Charles-Hyacinthe, comte *Hocquart*

de Turtot, capitaine d'artillerie, avec Mlle *Cossin de Chourses*, au château de Maubreuil (Loire-Inférieure).

20 juillet. — M. le vicomte Gaston de *Chabannes* avec Mlle Blanche de *Saint-Phalle*, au château d'Huez (Nièvre).

22 juillet. — Le marquis Louis d'*Adda Salvaterra* avec Mlle Léontine de *Choiseul-Praslin*, sœur du duc, à Paris.

30 juillet. — M. Ambroise-Maxime-Paul-Robert, comte de *Sainte-Marie*, lieutenant d'état-major, avec Mlle Eudoxie *Leviconte de Blangy*, à Paris.

31 juillet. — M. Charles-Joseph-Henri-Palamède, comte de *Forbin des Issarts*, fils de Gabriel-Joseph-Palamède, marquis de Forbin des Issarts, et de feu Joséphine-Gabrielle-Marie de *Joannis de Verclos*, avec Mlle Anne-Louise-Marguerite-Pauline *Piscatory de Vaufreland*, fille d'Alphonse-Étienne-Georges Piscatory, baron de Vaufreland, et d'Adélaïde-Louise *Smith*, à Paris.

3 août. — M. Paul de *Richecour* avec Mlle Louise de *Bignicourt*, à Auilly (Aisne).

21 août. — M. Aymard-Charles-Louis-Marie, comte de *Nicolay*, fils d'Aymard-Charles-Marie-Théodore, marquis de Nicolay, et de feu Augustine-Charlotte-Adèle de *Lévis*, avec Mlle Marie-Amélie-Ghislaine de *Beauffort*, fille de Louis-Léopold-Amédée, comte de Beauffort, et de Marie-Élisabeth-Joséphine-Ghislaine *Roose de Baisy*, à Bruxelles.

24 août. — M. Paul, comte de *Salvandy*, fils de Narcisse-Achille, comte de Salvandy, ministre sous Louis-Philippe, et de Julie-Louise *Teray*, sa veuve, avec Mlle Eugénie *Rivet*, fille de Jean-Charles, baron Rivet, et de Gabrielle *Barbou des Courrières*, à Versailles.

30 août. — M. Félix *Hallé*, petit-fils du baron *Rendu*, avec Mlle Marguerite de *Verdière*, à Paris.

31 août. — M. le comte de *Civille* avec Mlle Marguerite de *Roissy*, à Caen.

1er septembre. — M. le comte de *Blomer*, secrétaire d'ambassade d'Autriche, avec Mlle Joséphine, comtesse de *Buol*, fille du ministre des affaires extérieures d'Autriche, à Vienne.

2 septembre. — M. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-Boson *de Talleyrand-Périgord*, prince de Sagan, fils de Napoléon-Louis-Boson de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, et de la duchesse, née Anne-Louise-Alice de *Montmorency*, avec Mlle Anne-Alexandrine-Jeanne-Marguerite *Seillières*, fille de François-Florentin-Achille, baron Seillières, et de Camille-Zora *Seillières*, à Paris.

8 septembre. — M. Pierre-François-Henri-Adhémar d'*Orient de Bellegarde*, attaché d'ambassade, fils de Jean-Samuel

d'Orient de Bellegarde et d'Anne-Susanne-Henriette des *Brochers des Loges*, avec Mlle Marie-Augustine-Clotilde de *Lort-Sérignan*, fille d'Amédée-Augustin-Camille, comte de Lort-Sérignan, et de Marie-Joseph-Eugénie *Bouché*, à Montpellier (Hérault). — M. le comte Eugène de *Roussy de Sales*, frère du marquis, avec Mlle Renée de *Brosses*, fille du comte de Brosses, à Paris.

11 septembre. — M. le prince Ernest de *Linange* avec Mme la princesse Marie-Amélie, fille du grand-duc de *Bade*.

16 septembre. — M. Marie-Camille-Alfred, vicomte de *Meaux*, fils de Barthélemy-Augustin, baron de Meaux, et de Marie-Amélie-Céline de *Waters*, sa veuve, avec Mlle Marie-Élisabeth-Hiltrude de *Montalembert*, fille de Charles-Forbes, comte de Montalembert, et de Marie-Anne-Henriette de *Mérode*, à Paris.

20 septembre. — M. Marie-Adolphe-Napoléon-Gaston, comte de *Castelbajac*, fils de Jacques-Dominique-Barthélemy-Armand, marquis de Castelbajac, et de Blanche-Marie-Charlotte-Sophie de *la Rochefoucauld*, avec Mlle Blanche *Alfonso*, fille de Joseph-Louis Alfonso et de Dolorès de *Aldama*, à Paris.

21 septembre. — M. Edmond, vicomte de *Roquefeuil*, avec Mlle Amicie *Lévesque de la Ferrière*, petite-fille de la comtesse de *Persan*, née d'*Espinay Saint-Luc*, au château de Coethuau (Morbihan).

25 septembre. — M. le vicomte Anatole de *Saint-Martin* avec Mlle Augustine *Guérard*, dont la mère est née de *Valicourt*, à Amiens.

Septembre. — M. Achille-Marie *Bouvier de la Motte-Gondreville de Villarceaux*, fils de Jacques-Jeannin-Marie-Achille Bouvier de la Motte-Gondreville, comte de Villarceaux, et d'Anne *du Laurent de la Barre*, avec Mlle Louise-Augustine *Allix*, fille de Muller-Auguste Allix et de Virginie-Élise *Louis*, à Paris.

7 octobre. — M. Arthur *Feray*, écuyer, manufacturier (sic), avec Mlle Marguerite *Mallet*, à Paris.

12 octobre. — M. Aimable-Jean-Jacques *Pélissier*, duc de *Malakoff*, maréchal de France, fils de Pierre Pélissier, décédé, et de Catherine *Barbier*, avec Mlle Marie-Isabelle-Sophie-Andrea-Francesca de Paula *Valera de la Paniega*, fille de don José Valera y Viana de la Paniega et de dona Maria de los Dolores *Alcala Galiano y Pereya*, à Paris.

18 octobre. — M. Gustave-Alexandre-Louis-Théodore de *Ludre*, fils d'Auguste-Louis-Gabriel-Barthélemy, vicomte de Ludre, et d'Anne-Marie-Télésie de *Girardin*, avec Mlle Marie-Delphine-Élisabeth-Stéphanie de *Beauvau*, fille de Charles-

Just-François-Victurnien, prince de Beauvau, et de Ludmille-Eugénie-Alexandrine-Joséphine, comtesse de *Komar*, à Paris.

20 octobre. — M. Charles-Léon-Richard, comte de *Pracomtal*, lieutenant de hussards, fils du marquis Edmond de Pracomtal et de la marquise, née d'*Hunolstein*, avec Mlle Gabrielle *Blerzy*, à Paris.

26 octobre. — M. Philippe-Arthur, marquis de *Saint-Phalle*, capitaine au 32e de ligne, avec Mlle Sarah *Gougenot des Mousseaux*, à Coulommiers.

Octobre. — M. Marie-François-Edmond *Poissallolle de Nanteuil*, fils de Jean-Baptiste-Amand Poissallolle, baron de Nanteuil, et de Caroline *Barillon*, avec Mlle Marie *Labretoigne*, fille d'André-Augustin Labretoigne-Lavalette et de Denise-Élisa de *Viefville des Essars*, à Paris. — M. Simon-Lucien *Dufour de Saubiac*, fils d'Adrien Dufour de Saubiac et d'Antoinette *Donat*, avec Mlle Stoline-Claire-Amélie-Laure de *Bastide*, fille de Jules-Hippolyte-Amélie de Bastide et de Jeanne-Zélie *Célerier*, à Rochefort.

Le mariage de M. *Pelletier*, comte de *la Garde*, avec Mlle Zoé *Yermoloff*, dont les publications avaient été faites en octobre 1856; celui de M. le comte de *Lart de Bordeneuve* avec Mlle *Brunetière*, en mars 1858; et celui de M. le comte de *Cumont* avec Mlle *Delisle*, en mai 1858, n'ont pas eu lieu.

Au 4 février 1857 (*voyez* l'Annuaire de 1858, page 328), il faut lire : M. d'*Aleyrac*, baron de *Coulange*, avec Mlle Félicie de *Marcellus*.

NAISSANCES.

---

23 juillet 1855. — Henri-Marie-Joseph, fils du comte de *Foresta* et de la comtesse, née de *Bully*, à Aix.

30 mai 1856. — Henri, fils de Charles *Ogier de Bauluy*, au château de la Forest (Eure-et-Loir).

1857.

8 janvier. — Marie-Thérèse-Charlotte, fille du comte de *Foresta*, à Aix.

31 janvier. — Marie-Julie-Louise, fille de Gabriel-Pierre-Marie de *Bonnecorse*, substitut à Sisteron, et de Joséphine-Lucie de *Gaillard*, à Aix.

5 février. — Marie-Françoise-Frédérique de *Louvart de Pontlevoy*, fille d'Adhémar de Louvart de Pontlevoy et d'Aimée-Elina des *Nouhes de la Cacaudière*, au château de Vélandin, Vendée. (Inscrite par erreur aux décès, dans l'*Annuaire* de 1858.)

12 février. — Rose-Marie-Joséphine-Geneviève, fille de Félix-Joseph-Henri de *Geoffroy d'Antrechaux* et de Marie-Claire d'*Espagnet*, à Aix.

10 mars. — Louise-Marie-Angèle, fille de Maxence-Amédée-Philomène *Joubert de Saint-Pons* et de Marie-Adélaïde-Albertine *Berage*, à Aix.

27 avril. — Marie-Thérèse-Philippine-Cécile, fille de Nicolas-Gabriel-Charles *Fenouillot de Falbane* et de Marie-Eudoxie-Cécile de *Gabrielle de Gubbio*, à Aix.

9 mai. — Marie-Joseph-Grégoire-Charles, fils de Charles-Eugène-Joseph, marquis de *Boisgelin*, et de Marie-Virginie-Charlotte-Angélique *Sallony*, à Aix.

6 juin. — Marie-Jeanne-Valentine, fille de Marie-Joseph-Louis de Gonzague de *Ruffo-Bonneval* et de Marie-Sabine-Louise de *Surian*, à Marseille.

9 juin. — Sidonie-Rose, fille de Justinien-Henri-Octave de *Borély* et de Rose-Julie-Anne *Lemaitre de Beaumont*, à Marseille. — Charles-Marie-Xaires, fils de François-Xaires-Maxence-Louis de *Celles* et de Marie-Thérèse-Henriette *Reynaud de Tretz*, à Marseille.

25 septembre. — N..., fils du comte René de *Robien* et de la comtesse, née de *Sanzillon*, au château de Beauvais (Ille-et-Vilaine).

30 septembre. — Joseph-Alphonse, fils de Louis-Antoine-Théophile de *Tournadre* et de Marie-Thérèse de *Ferry du Plantier*, à Aix.

8 octobre. — Marie-Louise-Adèle de *Clerissy de Remoules*, fille d'Édouard-Antoine-Emmanuel et d'Anne-Thérèse-Léontine de *Clappiers*, à Aix.

21 octobre. — Gabrielle-Louise-Marie, fille de Marie-Jean-Baptiste-Boniface-Maurice *Duranti de la Calade*, juge au tribunal de Draguignan, et de Marie-Louise-Valentine *Neri du Laurans d'Oiselay*, à Aix.

4 novembre. — N..., fils du baron Arthur de *Cumont* et de la baronne, née de *Damas*, à Angers.

6 novembre. — N..., fils du vicomte Albert de *Tarragon*, au château de Lanty.

8 novembre. — Henri-Marie, fils de Louis de *Billy* et d'Élisabeth de *Chiseuil*, sa femme, à Paray-le-Monial.

14 novembre. — Jeanne, fille du comte Raymond de *Malherbe* et de la comtesse, née *Jamin*, au Mans.

22 novembre. — N..., fils du baron *Gourgaud*, à Paris.

6 décembre. — N..., fils du vicomte Octave de *Rocourt de Ruitz*, à Arras.

16 décembre. — Maxence-Melchior-Edmond-Marie-Louis, fils du comte Charles de *Polignac* et de la comtesse, née de *Morando*.

23 décembre. — Marie-Boniface-Pierre-Henri, fils d'Alphonse-Boniface de *Fortis* et de Marie-Caroline de *Pluyette*, à Berre.

1858.

1er janvier. — Sophie *Galitzin*, fille du prince Augustin Galitzin et de la princesse, née de la *Roche-Aymon*, à Paris.

7 janvier. — N..., fils du comte Armand de *Maillé* et de la comtesse, née *Lebrun de Plaisance*, à Paris.

12 janvier. — Maurice-Victor-Edmond, fils du comte Charles *du Parc* et de la comtesse, née *Charpy de Jugny*, à Paris.

17 janvier. — N..., fille de Louis *Brunet de la Charrie*, et petite-fille du vicomte de *Quatrebarbes*, à la Flèche.

19 janvier. — N..., fille du comte de *Morny* et de la comtesse, née princesse *Troubeskoy*, à Paris.

23 janvier. — N..., fils de Jules *Hennecart* et petit-fils de l'amiral de *Mackau*, à Paris.

10 février. — N..., fille du vicomte de *Villeneuve-Bargemont* et de la vicomtesse, née de *la Myre*.

14 février. — Marie-Thérèse-Colette-Émilie-Hortense, fille du comte de *Reiset*, ministre plénipotentiaire, et de la comtesse, née Blanche de *Sancy de Parabère*, à Paris.

24 février. — N..., fils du baron de *Dampierre*, à Paris.

26 février. — Nicole, fille du marquis d'*Audiffret-Pasquier* et de la marquise, née *Fontenilliat*, à Paris.

1er mars. — N..., fils du comte Gaston de *Villeneuve* et de la comtesse, née *Duchatel*, à Paris.

8 mars. — Guillaume, fils du comte Paul de *Cugnac* et de la comtesse, née de *Saint-Legier*.

30 mars. — Susanne, fille du comte Raymond *Hay des Nétumières* et de la comtesse, née de *Saumery-Lacarre*, à Rennes.

16 avril. — N..., fils du vicomte d'*Orglandes* et de la vicomtesse, née *Rogniat*, au château de Lonné (Orne).

26 avril. — Alexandrine-Marie-Pauline, fille de Louis *Jacops*, marquis d'*Aigremont*, et de la marquise, née de *Séguins-Vassieux*, à Carpentras.

29 mai. — N..., fils du vicomte Léopold d'*Hunolstein* et de la vicomtesse, née de *Crussol d'Uzès*, à Paris.

6 juin. — N..., fils du baron Hubert de *Roye de Wichen*, à Bruxelles.

22 juin. — Joséphine-Julienne, fille du vicomte Anatole de *Chambost* et de la vicomtesse, née Hedwige de *Bellegarde*, à Lyon.

23 juin. — N..., fille du comte Gaston de *Saint-Phalle* et de la comtesse, née de *Man d'Hobrugge*, à Toulon.

24 juin. — N..., fils du duc de *Vallombrosa* et de la duchesse, née de *Pérusse des Cars*.

25 juin. — Noël-Joseph, fils d'Alexis de *Billy* et d'Adélaïde de *Goiffieu*, sa femme, au château du Bâty (Rhône).

28 juin. — N..., fils du comte de *Monteynard* et de la comtesse, née de *Courtarvel*, à Versailles.

4 juillet. — N..., fils de Joseph *Riquet*, comte de *Caraman*, et petit-fils du prince de *Chimay*.

9 juillet. — Raoul, fils de Louis de *la Villecochard de Langourian* et d'Aline-Caroline *Guillart de Fresnay*.

12 juillet. — N..., fils du baron *Séguier* et de la baronne, née de *Goyon*, à Paris.

21 juillet. — Victor-Marie-Gabriel de *Hauteclocque*, fils du comte Alfred de Hauteclocque et de la comtesse, née *Douville de Maillefeu*, à Abbeville (Somme).

26 juillet. — Marie-Marthe-Adèle, fille de Marie-Charles-Émile *Le Moyne*, comte de *Sérigny*, et de la comtesse, née *du Pré de Geneste*, au château de Luret.

30 juillet. — Stéphen, fils du comte *Tardieu de Malcyssie* et de la comtesse, née de *la Fresnaye*, à Luc-sur-Mer.

2 août. — François-Auguste, fils du prince Ladislas *Czartoryski* et de la princesse, née Marie-Amparo, comtesse de *Vista-Alegre*, et petit-fils de la reine Christine d'*Espagne*.

7 août. — Adrien-Jean-Gabriel, fils du comte de *Sarrazin*, au château de la Boutelaye (Vienne).

16 août. — Jean-Baptiste-Augustin-Maurice-*Marie*, fils de Jean-Baptiste-Émile-Henri-Camille, comte de *Malartic*, sous-préfet à Chalon-sur-Saône, et de la comtesse, née de *Nettancourt*, à Chalon.

19 août. — N..., fille du marquis de *Veyny d'Arbouze* et de la marquise, née de *Courvols*.

29 août. — Eugène-Gabriel-Marie-Joseph, fils du vicomte Amable de *Chabannes* et de la vicomtesse, née de *Bourbon-Busset*, à Dieppe.

21 septembre. — Jean, fils du comte de *la Poeze d'Harambure* et de la comtesse, née de *la Rochelambert*.

14 octobre. — N..., fils du vicomte de *Chateaubriand* et de la vicomtesse, née *Rogniat*.

16 octobre. — Alice, fille de M. Léon de *Bostenney* et de Mme de Bostenney, née *le Bienvenu du Busc*, au château de la Saussaye (Eure).

19 octobre. — Béatrix-Louise-Antoinette Winefred, fille du comte d'*Agoult* et de la comtesse, née *O'Connor*, à Paris.

20 octobre. — Henri, fils du comte Edmond *Camus de la Guibourgère* et de la comtesse, née Marie-Chantal de *Pins*.

26 octobre. — Jeanne-Marie-Charlotte, fille de Gustave, vicomte de *Saint-Phalle*, et de la vicomtesse, née de *Ruolz-Montchal*, au château de Talancé (Rhône).

NÉCROLOGE.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1855.

26 février. — Philippe-Joseph, comte de *Ruolz*, chevalier de Malte reçu de minorité en 1789, âgé de 74 ans, à Paris.

1856.

6 août. — Pierre-Raymond-Robert de *Sauvan d'Aramon*, âgé d'un an, au château d'Aramon.

3 septembre. — Jules-Antoine-Melchior, marquis de *Polignac*, âgé de 44 ans, à Fontainebleau.

29 septembre. — La comtesse Alphonse de *Mensdorff-Pouilly*, née comtesse Thérèse de *Dietrichstein-Proskau*, âgée de 33 ans, à Vienne (Autriche).

1857.

7 février. — Marie-Charlotte-Élisa de *Forbin la Barben*, comtesse de *Forbin des Issarts*, âgée de 59 ans, à Aix.

24 mars. — Henri-Paul-Noël de *Sauvan d'Aramon*, âgé d'un an, filleul de Mgr le comte et de Madame la comtesse de Chambord, à Paris.

24 avril. — Albéric-Joseph-Marie de *Brandt de Loos*, âgé de 75 ans, au château de Boisleux-au-Mont.

5 mai. — Pauline de *Chastellux*, veuve du comte Roger de *Damas*, au château de Cirey (Haute-Marne).

6 mai. — André-Marie-Honoré *Chieusses de Combaud*, âgé de 73 ans, à Lorgues (Var).

26 mai. — Anne-Marie de *Vilgruy*, comtesse de *Francqueville*, âgée de 29 ans, à Paris.

20 juin. — Françoise de *Jouslard d'Iversay*, baronne douairière *du Teil*, âgée de 81 ans, à Paris.

23 juin. — Claude-Marie-François-Alexandre de *Blacas-Carros*, âgé de 67 ans, à Draguignan (Var).

9 juillet. — Charles-Auguste, comte de *Villeneuve-Esclapon*, âgé de 48 ans, à la Bégude (Basses-Alpes).

12 juillet. — Adrien d'*Isoard de Chenerilles*, fils d'Edmond-Charles-Hippolyte, et de Nathalie-Henriette-Hortense *Raynardi de Sainte-Marguerite*, âgé de 18 mois, à Aix.

25 juillet. — Marie-Françoise-Violante de *Vachon*, veuve de Jean-Baptiste de *Voissan*, âgée de 86 ans, à Vitrolles.

15 août. — Charles-Laurent-Pierre de *Buissy*, ancien chef de bataillon de la garde royale, âgé de 88 ans.

18 août. — Agathe-Sophie-Augustine *Brossin de Saint-Didier*, née de *Parseval*, âgée de 95 ans, à Crespy-en-Valois.

21 août. — Adélaïde-Françoise de *Clermont-Mont-Saint-Jean*, comtesse de *Liederkerke*, âgée de 51 ans, à Bruxelles.

30 août. — Raymond-Désiré de *Tressemanes-Brunet*, âgé de 8 mois, à Aix.

2 septembre. — Le comte *Lévezou de Vesins*, âgé de 68 ans, au château de Vesins.

8 septembre. — Charles-François-Emmanuel-Louis de *Goujon*, marquis de *Thuisy*, à Paris.

11 septembre. — Clovis-Antonin *Brillet*, baron de *Candé*, âgé de 55 ans, au château de la Ferté.

13 septembre. — Alphonse-Louis de *Sebastiane*, marié à Henriette d'*Alphéran*, fils de Claude de Sébastiane et d'Henriette-Élisabeth d'*Eymar du Bignosc*, âgé de 67 ans, à Aix.

18 septembre. — Charles-Joseph-Boniface, marquis de *Castellane*, âgé de 78 ans, à Riez (Basses-Alpes).

28 septembre. — Jean-Baptiste-Auguste-François-Marie, marquis de *la Laurencie de Charras*, ancien officier supérieur de cavalerie, âgé de 77 ans, au château de Montchaude.

29 septembre. — François-Philippe, baron d'*Ostrel de Flers*, âgé de 83 ans, au château de Beauvoir.

8 octobre. — La comtesse Françoise de *Ségur-Cabanac*, née baronne *Jungwirth*, âgée de 86 ans, au château de Pullitz (Moravie).

9 octobre. — Jean-Anne-Amédée de *Bastard*, ancien capitaine de cavalerie, âgé de 56 ans, à Lectoure.

24 octobre. — Henri-Joseph-Marie de *Kergariou*, âgé de 19 ans, au château de Bonaban.

28 octobre. — Gabrielle-Louise-Marie de *Duranti la Calade*, fille d'un juge du tribunal de Draguignan, âgée de 8 jours.

Novembre 1857.

1er. — Le marquis de *Soto Aller*, attaché à l'ambassade d'Espagne, à Lisbonne.

4. — Catherine-Bernardine-Amélie de *Stonestreet*, née *Basquiat de Mugriet*, âgée de 26 ans, à Rouen.

5. — Marie-Gabrielle-Blanche de *Thésut*, née de *Boyveau*, âgée de 32 ans, au château de Moroges (Saône-et-Loire).

6. — Pierre-Charles-Sébastien-Frédéric *Dupuy-Montbrun*, inspecteur de l'académie d'Aix, fils de Pierre-Raymond, capitaine des gardes-françaises, et d'Antoinette de *Fombonne*, âgé de 71 ans, à Aix.

8. — La marquise de *Portes*, née Georgina *Martel*, veuve du sénateur, âgée de 53 ans, à Paris.

9. — Marguerite de *Becdelièvre*, fille du comte Victor de Becdelièvre et de la comtesse, née Marie de *Saint-Phalle*, âgée d'un jour.

10. — Marthe de *Monlaur d'Escoubès*, née de *la Coste*, âgée de 75 ans, à Toulouse.

11. — Charles-Jacques-Pierre *Abbatucci*, sénateur, ministre de la justice, âgé de 65 ans, à Paris.

12. — Auguste-Marie-Macaire, comte de *Volder*, petit-fils du baron *Meyndericx* (ancien sénateur), âgé de 22 ans, à Gand.

13. — Anne-Henriette de *Chabannes-la-Palice*, religieuse hospitalière, à Caen.

14. — Auguste *Choppin d'Arnouville*, ancien préfet, âgé de 81 ans, au château du Cloup (Corrèze).

15. — La vicomtesse de *Thézut*, petite-fille de M. de *Jailly*, ancien sous-préfet de Trévoux, au château de Moroges (Ain).

16. — Le comte René de *la Poeze*, ancien membre du conseil général d'Indre-et-Loire, au château des Courtils. — Le comte de *Richemont* (*Leboucher d'Ailly*), âgé de 68 ans, à Paris.

17. — Le marquis de *Giac*, âgé de 67 ans, à Fontainebleau.

19. — Arthur-Charles-Félix de *Dion*, fils de la marquise Charles de *Dion*, âgé de 24 ans, à Lille.

21. — Le prince Ernest-Engelbert d'*Arenberg*, âgé de 80 ans, à Wiesbaden.

22. — Adrien-Victor, baron de *Feuchères*, général de division, âgé de 72 ans, à Paris. — Auguste-Pierre-Ernest, comte d'*Hallot*, âgé de 56 ans, à Versailles.

23. — La marquise Agathe-Claude-Pierre de *Froissard*, née de *Pracomtal*, âgée de 83 ans, au château de Bersailles.

25. — Jean-Pierre-François, comte *Bonet*, général de division, sénateur, ancien pair de France, âgé de 89 ans. — Mgr Joachim-Joseph *Pacheco e Souza*, évêque de Guarda, âgé de 87 ans, à Longiano (Romagne).

26. — Louis-François-Camille *Basset*, baron de *Châteaubourg*, maître des cérémonies de l'empereur, âgé de 44 ans, à Villeneuve-sur-Yonne.

27. — Louis-Paul-Marie *Desvignes de Davayé*, âgé de 14 ans, à Lyon.

28. — Jeanne-Henriette-Armande, marquise de *Grailly*, née de *Guerre*, âgée de 70 ans, au château de Pauloy (Charente-Inférieure).

29. — Marie-Louise-Martianne-Guignes, marquise de *Colbert de Maulevrier*, née de *Moreton de Chabrillan*, à Paris. — Alexandre-Joseph *Grenet de Florimond*, âgé de 77 ans, au château de Verquin.

30. — Alexandre-Louis-Gilbert *Colbert*, marquis de *Chabannais*, ancien pair de France, âgé de 76 ans, à Paris. — Pierre-Émile de *Pluyette*, âgé de 57 ans, au château de Gordes.

Décembre.

2. — Le vicomte de *Rainneville*, fondateur du Petit-Mettray, âgé de 83 ans.

4. — Charlotte-Henriette-Léopoldine *Aubourg de Boury*, comtesse *Leclerc de Lesseville*, âgée de 76 ans, à Chilly-Mazarin (Seine-et-Oise).

6. — Henri de *la Grimaudière*, ancien officier de cavalerie, à Paris. — Marguerite *Desvignes de Surigny*, née *Desbois*, âgée de 86 ans, à Mâcon.

7. — Jean-Baptiste-Pierre-François de *Bouchaud*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans. — Louis-François-Adhémar *Pierrugues de Beaujour*, âgé de 25 ans, à Callas (Var).

9. — La marquise douairière de la *Mazelière*, née Élisabeth-Dorothée-Pauline de *Boissier*, âgée de 71 ans, à Paris. — Louis-Charles Marie, comte de *Moucheron*, âgé de 74 ans, au château de Maugis (Orne.)

10. — Le vicomte Auguste d'*Agnel de Bourbon d'Acigné*, fils aîné du comte et de la comtesse, née de *Roux*, âgé de 39 ans, à Lorgues (Bouches-du-Rhône).

11. — Jean-Louis-Anne *Nau de Noiray*, âgé de 74 ans, à Tours.

13. — Mgr Jean-Nicaise *Gros*, évêque de Versailles, comte romain, âgé de 63 ans, à Versailles.

17. — Jean-Marie-Hyacinthe-Armand, baron de *Bastard-d'Estang*, ancien préfet, âgé de 70 ans, à Maligny (Yonne)

18. — Marie-Angélique-Désirée *Géau de Reverseaux de Rouvray*, abbesse des bénédictines du couvent de Saint-Nicolas, âgée de 72 ans, à Verneuil.

19. — Renée-Marie-Antoinette de *la Boissière*, née de *Bullet*, veuve d'un ancien sous-préfet, âgée de 69 ans, à Saint-Germain en Laye.

20. — Le colonel *Rothwiller*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 71 ans, à Metz. — Jeanne-Gabrielle de *Malleville*, née de *Milleville*, âgée de 50 ans, à Douvrend.

22. — Louis-Gabriel-Séraphique-Gaëtan, comte de *Messey de Bielle*, capitaine au service de l'empereur d'Autriche, âgé de 77 ans, à Bonyhad en Hongrie. — Le baron Nicolas *Blanc*, sénateur du royaume de Sardaigne, âgé de 78 ans, à Faverge (Savoie).

23. — La marquise de *Banneville*, née Élisabeth *Filleule-Labbey de la Roque*, au château de Banneville.

27. — Marie-Bathilde-Wilhelmine-Charlotte de *Nassau*, âgée d'un mois.

29. — La baronne Adrianne de *Cetto*, née baronne de *Deux-Ponts*, âgée de 73 ans, à Munich.

31. — Napoléon-Hector *Soult*, duc de Dalmatie, ancien député, fils du maréchal de France, âgé de 55 ans, à Paris.

Janvier 1858.

1er. — Timoléon-Joseph, marquis d'*Espinay Saint-Luc*, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, âgé de 78 ans, au château de Blanville.

2. — La comtesse de *Bonnecarrère de Montlaur*, née Céline de *Cumont*, à Vannes.

4. — La comtesse de *Galard de Béarn-Brassac*, née de *Jumilhac*, âgée de 88 ans, à Paris. — Zoé-Silvie-Hippolyte de *la Rue*, sœur du général, âgée de 54 ans, à Paris.

5. — Le feld-maréchal Joseph *Wenzel*, comte de *Radetzky*, âgé de 91 ans, à Milan.

6. — Le baron de *Bréa*, ancien officier, âgé de 87 ans, à Menton.

7. — *Rechid-Pacha*, grand vizir, âgé de 58 ans, à Constantinople. — Louise-Élisabeth de *Montgolfier*, née *Millanois de la Salle*, âgée de 80 ans, à Lyon.

8. — Caroline *le Roy*, comtesse de *Montluc*, chanoinesse de Sainte-Anne de Munich, à Naples.

9. — Jacques de *Damas d'Anlezy*, fils du comte Edmond de Damas, âgé de 6 ans 1/2, à Paris.

10. — Marie-Élisabeth de *Miribel*, âgée de 78 ans, à Grenoble.

11. — Henri-Louis-Charles-Auguste d'*Espagne*, comte de *Venevelles*, général de brigade en retraite, chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur, à Paris.

12. — Augusta de *Lumley-Woodyear*, petite-fille du baron de *Bonrecueil*, âgée de 18 ans, à Naples.

14. — Le général baron de *Constant-Rebecque*, chambellan du roi des Pays-Bas, à la Haye.

15. — Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d'*Argout*, ancien pair de France, sénateur, gouverneur honoraire de la Banque, âgé de 75 ans, à Paris.

16. — La marquise de *Boubers*, née Marie-Élisabeth *Bartholdi*, âgée de 69 ans, à Paris.

17. — Joseph-Alexandre, vicomte de *Montfort*, ancien élève de l'École de Brienne, âgé de 85 ans, à Sainte-Euphraise (Marne).

18. — Le colonel d'artillerie *du Port de Poncharra*, commandeur de la Légion d'honneur.

19. — Louise-Antoinette *Jacops d'Aigremont*, veuve d'Éléonore, comte *Déliot de la Croix*, âgée de 85 ans, à Lille. — Le maréchal *Sallier de la Tour*, sénateur sarde, âgé de 85 ans, à Turin.

20. — La vicomtesse de *Viart*, née Louise-Georgette *Angot des Rotours*, âgée de 86 ans, au château de Brunehaut. — Marie-Louise-Philippine-Ghislaine, comtesse de *Peralta y Casalès*, veuve de Jean-Alexandre-Patrice-Joseph, baron *Plunkett de Rathmore*, à Verviers. — La comtesse *Dejean*, veuve du ministre de l'intérieur de Napoléon Ier, âgée de 81 ans, à Paris.

21. — Pierre-Marie-Henry, vicomte de *Luppé*, sous-lieutenant élève à l'École impériale d'état-major, âgé de 20 ans, à Paris. — La baronne Marie-Josèphe de *Carayon-Latour*, fille du maréchal de *Pérignon*, âgée de 70 ans, à Bordeaux. — Auguste-Gaëtan, baron de *Romé*, âgé de 51 ans, à Rouen. — Marie-Louise-Josèphe-Colette de *Meulenaëre*, veuve de Pierre-François de *Neckère*, âgée de 85 ans, à Roulers (Belgique.)

22. — Le baron *Duplantier*, ancien officier de cavalerie, âgé de 63 ans, à Paris.

23. — Charles-Jean-Ignace *Le Quien de la Neufville*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 88 ans, à Dax.

24. — La baronne de *Menneval*, née Marie-Joséphine-Camille *Jeannequin*, femme du ministre de France, âgée de 28 ans, à Munich. — Olive-Marie-Françoise de *Saint-Germain du Houlme*, âgée de 85 ans, à Fougères.

25. — *Malka-Kachwar*, reine d'Oude, âgée de 53 ans, à Paris.

26. — Pierre-Philippe-Auguste-Antoine de *Sauvan*, marquis d'*Aramon*, ancien pair de France, chevalier de Saint-Louis, âgé de 89 ans, au château d'Aramon.

27. — Louise-Françoise-Olympe-Julie de *Wavrin-Villers au Tertre*, comtesse du saint-empire romain, veuve de Louis-Charles-Auguste *Prévost*, comte de *Gagemon*, âgée de 73 ans, à l'Abbaye-aux-Bois. — La comtesse Émile de l'*Espine*, née Susanne-Marie *Wils*, âgée de 51 ans, à Paris. — Le comte de *Montagu*, âgé de 71 ans, à Paris.

28. — La baronne *Renouard de Bussierre*, née Anatolie-Joséphine-Marie de *la Pierre de Frémeur*, âgée de 46 ans, à Besançon.

29. — La marquise de *Cornulier*, née Amélie de *Saint-Pern*, âgée de 87 ans, à Nantes.

30. — La vicomtesse de *Montfort*, née *Charpentier d'Audron*, âgée de 42 ans, à Hyères. — Jean-Élie *Gauthier*, sénateur, ancien pair de France, sous-gouverneur de la Banque, âgé de 76 ans, à Paris.

31. — Joseph-Paul, marquis de *Vaugiraud*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 62 ans, à Nancy. — La baronne Anna de *Gallier de Saint-Sauveur*, née de *Montagnac*, âgée de 53 ans, au grand-duché de Bade.

Février.

1er. — Auguste-François-Louis-Scipion de *Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison*, marquis *du Roure*, général de brigade en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, à Paris. — Jeanne-Claire *Paulin de Matha*, née *Lainé*, nièce du vice-amiral Lainé, âgée de 25 ans, à Bordeaux.

2. — Jacques-Samuel de *Bourrousse de Laffore*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, âgé de 68 ans, au château d'Artigues (Lot-et-Garonne).

3. — Marc-Marie de *Rainneville*, fils du vicomte de Rainneville, âgé de 28 ans, à Paris. — Thérèse-Alexandrine *Delaulne de Longchamps*, née *Piéton-Prémalé*, ancienne dame de la

reine Caroline Bonaparte, âgée de 79 ans, à Paris. — La princesse Wilhelmine-Henriette de *Hohenlohe-Langenbourg*, âgée de 71 ans, à la Haye.

4. — Jean-François de *Mas-Latrie*, âgé de 76 ans, à Paris. — Joachim-Augustin de *Lauzon*, ancien mousquetaire, âgé de 85 ans, au château de Pezé.

5. — Avoye *Michel*, veuve : 1° de Charles-Jean-François de *Pont;* 2° de Joseph-Anicet *Barthélemy;* tante du marquis Sauvaire de Barthélemy, à Paris. — Le comte *Ferry de Bellemare*, chevalier de Saint-Louis, père de l'écrivain Gabriel Ferry, âgé de 79 ans, à Paris.

6. — Louis-Pantaléon-Jude-Amédée, comte de *Noé*, pair de France par l'hérédité, âgé de 81 ans, à Paris.

7. — Anne-Charles-Parfait *Chapt*, marquis de *Rastignac*, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans. — Charles-Maurice, marquis de *Sercey*, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris. — Marie-Henri-François de Paule *Lefèvre*, marquis d'*Ormesson*, âgé de 72 ans, au château d'Ormesson.

8. — Jules-Louis-Pierre-Fortuné, marquis *Tryon* de *Montalembert*, ancien député, âgé de 67 ans, au château de Goué (Charente-Inférieure).

9. — Louise-Thérèse *Aubourg de Boury*, âgée de 80 ans, à Chilly-Mazarin. — Louis-Auguste de *Bourbel de Montpinçon*, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Rouen.

10. — Louis-Alphonse-Maximilien-Gérard, comte de *Rayneval*, ambassadeur de France près la cour de Russie, âgé de 44 ans, à Paris. — Armand *Blanquet du Chayla*, chef de bataillon du génie, en retraite, âgé de 63 ans, à Paris.

11. — Marie-Joseph, marquis de *Foresta*, ancien préfet, âgé de 74 ans, à Aix. — Charles-Antoine, marquis *du Boutet*, âgé de 58 ans, à Châtillon-sur-Seine.

12. — Jacques-Adrien de *Loynes de Fumichon*, âgé de 57 ans, au château de Penchien.

14. — Marie de *Chabons*, âgée de 71 ans, à Grenoble.

15. — La comtesse de *Schulenburg*, née Marie-Chantal-Oursine-Camille d'*Hinnisdal*, âgée de 56 ans, à Paris.

17. — Le prince Émile de *Belgiojoso*, âgé de 58 ans, à Milan. — Le baron Amédée de *Bar*, âgé de 60 ans, au château de Saint-Laize.

19. — Jean-Baptiste *Valentin de la Pelouze*, substitué au nom de son beau-père le chevalier Joseph de la Pelouze le 13 décembre 1814, âgé de 80 ans, à Paris.

20. — Anne-Charlotte-Marie-Cécile de *Noailles*, duchesse de *Mouchy*, âgée de 39 ans, à Paris.

21. — La comtesse Frédéric de *Bruc*, née Caroline-Valentine de *Crésecques de Croy*.

24. — Érasme-Henri, marquis de *Contades*, âgé de 43 ans, à Paris. — Victor-Émile du *Mesnil du Buisson*, petit-fils du marquis de *Forbin*, à Champobert (Orne).

25. — Le R. P. Xavier *Delacroix de Ravignan*, âgé de 62 ans, à Paris.

26. — Louis-Victor-Léon, comte de *Rochechouart*, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, âgé de 69 ans, au château de Jumilhac (Dordogne). — Le prince Mirza-Hachmet-Bahadour-Sakandar, le plus jeune frère du roi d'*Oude*, âgé de 32 ans, à Londres.

27. — Jean-Paul-Maximilien-Auguste *Viton de Saint-Allais*, ancien capitaine, fils du généalogiste de ce nom, âgé de 58 ans, à Paris. (*Voyez* l'Annuaire de 1856, page 322.)

28. — Joséphine-Henriette-Clémence *Ruffier d'Epenoux*, née de *Voisey*, à Besançon. — Marguerite-Aimée du *Colombier*, née de *Corbeau de Vaulserre*, âgée de 81 ans, au château du Pin (Isère).

Mars.

2. — L'abbé Charles-Joseph-Félix de *Moligny*, ancien aumônier de S. A. R. Madame la Dauphine, fils du lieutenant général, marquis de Moligny, âgé de 55 ans, à Paris.

3. — Le baron Jean-Baptiste-Justin de *Falry*, fils d'un ancien premier président de la cour d'Aix, âgé de 48 ans, à Paris.

4. — Marie-Anna de *Glutz-Ruchti*, veuve du baron de *Serre de Saint-Roman*, à Paris.

5. — Le baron Jacques *Mercier*, député au Corps législatif, ancien maire d'Alençon, âgé de 82 ans, à Paris.

6. — Philippine-Charlotte-Alexandrine-Josèphe de *Beaulaincourt de Marles*, comtesse douairière de *Beaulaincourt*, âgée de 78 ans, au château de Glomenghem, près Aire.

7. — Louis-Adrien *Cochelet*, sénateur, commandeur de la Légion d'honneur, âgé de 69 ans, à Paris.

8. — Georges *Condouriottis*, ancien conseiller d'État en Grèce, âgé de 72 ans, à Hydra.

10. — Isabelle-Hedwige-Mathilde-Eugénie, princesse de *Ligne*, âgée de 8 ans, à Bruxelles.

11. — Marie-Hélène-Henriette *Crosnier de Varigny*, à Versailles.

12. — Valentine-Marie-Françoise *Lovely de Foucauld*, belle-sœur d'Alphonse *du Hays*, âgée de 46 ans, au château de Choques (Pas-de-Calais). — Félix-Jacques-Michel *Morel de Franqueville*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans, à Coutances.

13. — Marie-Hortense *Bourgnon de Layre*, tante du baron *Bourgnon de Layre*, substitut du procureur impérial de Loudun, âgée de 83 ans, à Villiers, près Neuville (La Vienne). — Le baron de *Romain*, âgé de 70 ans, à Paris.

14. — Sidonie-Marie de *Roye de Wichen*, née baronne *Van Reynegom de Buzet*, âgée de 25 ans, à Bruxelles.

15. — Marie-Yves-Arsène-Barthélemy-Daniel, comte *O'Mahony*, ancien officier supérieur de cavalerie, âgé de 70 ans, à Lyon.

16. — Charlotte-Joséphine *Ardres de Courteville d'Hodicq*, baronne *Seymour de Constant*, âgée de 78 ans, à Abbeville.

17. — La duchesse douairière d'*Aumont*, née Albertine-Marie *Chertemps de Seuil*, âgée de 71 ans, à Paris. — La comtesse Élisabeth-Joséphine de *Perdiguier*, chanoinesse de Sainte-Anne de Munich, âgée de 86 ans, à Paris. — Henri de *Villeneuve*, âgé de 81 ans, à Paris.

18. — Marie-Adélaïde *O'Brien*, comtesse douairière de *Basterot*, âgée de 78 ans, à Duras (Irlande). — Martin *Fenouilh de Saint-Martin de Souhy*, chevalier de Saint-Louis, ancien garde du corps, âgé de 89 ans, à Souhy, près Bayonne.

19. — Prosper-Désiré, comte *Benoist*, ancien officier supérieur, âgé de 63 ans, à Paris.

20. — Le comte Hippolyte de *Romans-Ferrari*, âgé de 76 ans, au château de Romans (Ain).

22. — Claude-Amable, comte de *Beaufranchet*, âgé de 74 ans, au château du Puy (Creuse).

23. — Marie-Pauline-Iphigénie de *Gantès*, veuve de *Tournadre*, à Marseille.

24. — Alexandre-Augustin *Godde d'Ancennes*, âgé de 89 ans, au château du Bois-d'Ancennes.

25. — Barthélemy-Théodore de *Besse*, âgé de 67 ans, à Paris. — Marie-Paule *Barbot du Plessis*, âgée de 80 ans, à Orléans.

26. — Auguste *Bessas de la Mégie*, ancien maire du 10e arrondissement, âgé de 63 ans, à Paris.

27. — Adèle-Joséphine-Henriette de *Loyac*, marquise de *Ferrière le Vayer*, mère du ministre plénipotentiaire, à Lyon.

28. — Anne-Thérèse-Éléonore *Le Cornu de Balivière*, comtesse Joseph de *Noinville*, âgée de 74 ans, à Orbec. — La

marquise douairière de *Blacas-Carros*, née Marie-Madeleine-Victoire *Pelissier de Chanteraine*, âgée de 86 ans, à Frejus (Var).

30. — Guillaume-Anne, comte de *Villèle*, ancien colonel de cavalerie, âgé de 93 ans, à Toulouse. — Marie-Estève de *Morgan*, née *Foucques d'Emonville*, âgée de 45 ans, à Paris.

31. — Henry-Jean-René, comte d'*Héliand*, secrétaire-archiviste au ministère des affaires étrangères, âgé de 61 ans, à Paris.

Avril.

1er. — Aimée-Laure *Guyot d'Etalleville*, baronne de *Grimonville-Larchaut*, âgée de 68 ans, au château de Cordouville (Manche).

2. — Marie-Félicité-Hermine *Blanchet de la Sablière*, née de *Malartic de Fondat*, âgée de 57 ans, à Paris.

3. — Esprit-Charles-Gabriel de *Bully*, âgé de 61 ans.

6. — Pierre-Jacques-Marie, chevalier de *Maupas*, chevalier de Saint-Louis, ancien conseiller de préfecture, cousin du sénateur, à Paris.

7. — Valentine-Marie-Élisabeth *Gibert*, comtesse de *Grimaudet de Rochebouet*, âgée de 20 ans, à Beauvais.

8. — Le chevalier de *Folmont*, âgé de 70 ans, aux Albenquatz, près Cahors. — Marie-Hermine de *Verthamon*, vicomtesse de *Gères*, âgée de 27 ans, à Mony (Gironde).

9. — Marie-Charles-Albert de *Gaston de Pollier*, comte de *Vauvineux*, âgé de 73 ans, à Paris.

10. — Le comte de *Bouyn*, âgé de 69 ans, à Paris. — Le baron de *Lambot*, maréchal de camp en retraite, à Toulon. — La vicomtesse de *Pina*, née Caroline de *Balthasar de Gacher*, âgée de 36 ans, à Paris.

11. — Caroline-Marie-Marguerite-Gabrielle de *Brettes-Thurin*, comtesse de *Nouaillan*, à l'âge de 75 ans, au château de Prat (Ariége). — Marie-Catherine-Hubertine-Adélaïde de *Posson*, comtesse douairière de *Genevières*, âgée de 75 ans, à Lille.

12. — La comtesse d'*Amphernet de Pontbellanger*, née Hélène-Marie-Geneviève *Pescow de Cherville*, âgée de 79 ans, à Paris. — Paul-Hippolyte-Marie de *Ladmirault*, fils du général, âgé d'un an, à Paris.

13. — Joseph-François de *Bellemare*, ancien pair de France, ancien député, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Lisieux. — Léonor-Auguste *Horric de Beaucaire*, chef d'escadron en retraite, âgé de 71 ans, à Beaucaire (Charente).

14. — Jules-Laurent-Antoine *Le Bègue de Girmont*, âgé de 48 ans, à Nancy.

15. — Hippolyte-Bonaventure-Joseph de *Blacas-Carros*, âgé de 55 ans, au château de Lagremuse (Basses-Alpes). — Antoinette-Jeanne-Zoé de *Jussieu*, âgée de 76 ans, à Paris.

16. — Marie-Victor-Georges-Louis de *Catelin*, âgé de 13 mois, à Paris.

19. — Le baron *Trigant de la Tour*, âgé de 70 ans, à Paris. — Gustave *Féry d'Esclands*, âgé de 19 ans, à Paris. — Le comte de *Galli*, sénateur du royaume de Sardaigne, à Turin.

20. — Adélaïde-Joséphine, comtesse de *Hamal-Veirves*, née baronne de *Halle*, à Bruxelles.

21. — La comtesse de *Ranchicourt*, née Pauline-Marie-Clotilde de *Buus d'Hollebeke*, âgée de 52 ans, au château de Ranchicourt. — Marguerite *Leduc de Lillers*, âgé de 14 ans, à Hyères.

22. — Susanne de *la Marre*, âgée de 21 ans, à Paris.

23. — Antoinette-Pauline *du Chambge*, née de *Montet*, musicienne et compositeur distinguée, âgée de 80 ans, à Paris. — La baronne de *Weissenbach*, née de *Preissac-Esclignac*, âgée de 69 ans.

24. — Jean-Paul *Calvet de Salles*, ancien maire de Salles-Curan, âgé de 82 ans.

27. — Jules-Michel-Gabriel de *Cazeneuve*, président du tribunal civil de Gap, âgé de 55 ans, à Gap. — Louis-Bénigne-Emmanuel-Dieudonné-Marie-Paul de *Bertier*, âgé de 16 ans, à Auteuil. — Adèle-Félicité *Crublier de Fougères*, née *Patas de Meslier*, âgée de 63 ans, à Orléans.

28. — Henriette *Leforestier d'Osseville*, fondatrice du couvent de la Délivrande, âgée de 55 ans, à Norwood.

29. — Charles-Joseph-Marie, comte d'*Hane-Steenhuyse*, chambellan du roi des Pays-Bas, âgé de 68 ans, à Gand.

Avril. — La comtesse de *Juigné*, née Nathalie de *Grimoard-Beauvoir du Roure*, âgée de 67 ans, à Blois.

Mai.

1er. — Jules-Amédée *Le Vaillant du Douet*, ancien officier de marine, âgé de 66 ans, à Courboissy.

2. — Le comte Albert d'*Alvensleben*, ancien ministre des finances de Prusse, âgé de 64 ans, à Berlin.

3. — Le baron François-Isidore de *Blair*, ancien officier de la garde et chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, au château des Étangs (Moselle).

8. — Marie-Emmanuel-Émeric de *Pourroy de l'Auberivière*, comte de *Quinsonnas*, âgé de 27 ans, à Paris. — Anne-Marie-Félicité de *Chanal*, née de *Forestier*, âgée de 80 ans, à Paris.

10. — Charles-César, vicomte *Le Jeune de la Motte*, lieutenant de vaisseau en retraite, âgé de 49 ans, à Paris.

12. — Adalbert-Charles-Louis-Auguste, comte d'*Hespel*, ancien membre de l'Assemblée législative, âgé de 51 ans, à Hautbourdin (Nord).

13. — Apolline de *Courtin*, veuve du chevalier de *Maizière*, âgée de 75 ans, à Reims.

14. — Gérard-Léon de *Montaignac de Chauvance*, fils du marquis de Montaignac (capitaine de vaisseau), âgé de 9 ans, à Paris.

15. — Le vicomte *Hutteau d'Origny*, ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, ancien maire du 10e arrondissement, âgé de 83 ans, à Paris.

16. — Henri-François-Jules-Edmond *Pellissier de Regnaud*, consul général de France, âgé de 59 ans, à Paris.

18. — Philippe-Ernest, marquis de *Beauffort*, âgé de 76 ans, à Bruxelles.

19. — Le chevalier Honoré-Martin-Polyeucte *Reille*, chef d'escadron en retraite, chevalier de Saint-Louis, frère du maréchal de France, âgé de 76 ans, à Paris.

20. — Le grand maréchal don José de *la Riva-Aguero*, fondateur et premier président de la république du Pérou, à Lima. — Le comte César *Cays de Pierlas*, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, âgé de 70 ans, à Nice.

21. — Nicolas-Auguste-Marie *Rousseau*, comte de *Saint-Aignan*, ancien pair de France, âgé de 88 ans, à Paris.

22. — Le général *Miot*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 79 ans, à Versailles.

23. — William-Augustin-Léon *Gardanne de Vaulgrennaud*, aspirant de marine, à bord de la frégate l'*Audacieuse*, âgé de 21 ans. — Louis-Léon, baron *Feray*, âgé de 48 ans, à Versailles.

24. — François-Matthieu, baron *Angot des Rotours*, chevalier de Saint-Louis, ancien directeur des Gobelins, âgé de 90 ans, à Corbeil.

25. — Gabriel, vicomte *Amys du Ponceau*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, beau-père du duc de Luynes, à Paris.

28. — La baronne de *Chamorin*, veuve du général, âgée de 73 ans, à Paris.

30. — Louis-Charles-Alphonse *Le Beschu de Champsavin*, ancien garde du corps, âgé de 62 ans, à la Giraudais (Ille-et-Vilaine).

31. — Anselme-Barthélemy *Drouet de Santerre*, ancien trésorier général de S. A. R. le duc de Bordeaux, âgé de 66 ans, à Paris. — Louis-Nicolas-Honoré de *Perrinelle du Mây*, ancien président de la cour royale de la Martinique, âgé de 88 ans.

Juin.

1. — Charles-Marie-César, comte *d'Agoult*, âgé de 81 ans, à Chartres.

2. — Théodore-Charles *Pandin de Lussaudière*, âgé de 51 ans, à Paris.

4. — Marin-Alexandre, baron d'*Hervey*, intendant militaire en retraite, à Paris.

5. — Pierre *Yermoloff*, chevalier de plusieurs ordres, âgé de 66 ans, à Paris. — Mgr Diego *Planeta*, archevêque de Damiette.

6. — Amable-Joséphine *Meurisse de Saint-Hilaire*, âgée de 95 ans, à Watten. — La comtesse de *Chabrol*, née Marie-Claire-Alexandrine-Henriette *Pruvost de Saulty*, âgée de 48 ans, à Paris.

7. — Louis-Anselme, comte d'*Outremont*, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, âgé de 78 ans, à Tours.

13. — Jeanne-Joséphine-Grâce *Bergon*, veuve du lieutenant général comte *du Pont*, ministre de la guerre sous Louis XVIII, âgée de 70 ans.

15. — Dom Manuel *Gomez de la Rivas*, archevêque de Sarragosse.

17. — Henriette de *Mazenod*, née *Gillet de la Renommière*, âgée de 76 ans, au Plessis (Nièvre). — Édouard *Le Pellerin de Gauville*, âgé de 74 ans, à Évreux.

23. — Le général *Meletopoulos*, à Athènes. — Jacques *Paturle*, ancien pair de France, âgé de 79 ans, à Lormois.

24. — Charles, prince de *Schwartzenberg*, feld-zeugmeistre, âgé de 56 ans, à Vienne.

25. — Antoinette-Euphrasie-Laure-Stéphanie de *la Haye*, comtesse *du Plessis*, âgée de 72 ans, au château de la Petite-Fortelle.

26. — Louis-Marie-Albert de *Kérouartz*, âgé de 20 ans, à Paris.

28. — Joseph-Henri-Césaire, baron *du Teil*, âgé de 52 ans.

29. — Mgr *Galtier*, évêque de Pamiers, âgé de 60 ans. — Marie-Augustine-Henriette de *Champs de Saint-Léger*, née de *Bréchard*, âgée de 66 ans, au château de Mouasse (Nièvre).

30. — Alexandrine-Claire-Simplicie de *Frenilly*, marquise douairière de *Pimodan-Rarécourt*, âgée de 57 ans, à Vichy. — Mgr Lucas de *Baraniecki*, archevêque catholique romain, à Lemberg. — Jacques-Rose *Chevallier de la Bigottière*, chevalier de Saint-Louis, ancien officier supérieur aux dragons de la garde royale, âgé de 84 ans, à Saint-André (Eure).

Juillet.

1er. — Ange-Guillaume *Aubourg*, comte de *Boury*, âgé de 82 ans, à Copierre (Eure).

4. — La princesse *Galitzin*, née comtesse *Gorsakoff*, à Saint-Pétersbourg.

5. — Mgr l'évêque *Canova*, frère de l'illustre sculpteur, à Venise.

7. — Maximilien-François-Arthur de *Marsan*, âgé de 30 ans, à Paris. — Juan-José-Sebastian-Maria-Dolores *Moreno de Mora-Cabeza de Sylva de Mierz y de Theran*, âgé de 78 ans, à Moulins.

9. — Antoine-Nicolas *Le Brunet de Palliers*, baron de *Privezac*, âgé de 83 ans, à Moulins. — Louise-Amélie de *Cacheleu*, veuve *Varin de Petreville*, âgée de 70 ans, à Honfleur.

10. — Marie-Emma *Denis de Senneville*, novice au Sacré-Cœur, âgée de 37 ans, à Paris.

11. — La princesse de *Hohenlohe-Langenbourg*, née Frédérique de *Furstenberg*, âgée de 77 ans.

12. — Le baron de *la Haye*, ancien chef de bataillon, âgé de 83 ans, à Paris.

13. — Le baron de *Rotenhan*, ancien président de la Chambre des députés, à Munich.

14. — Céline-Marie *Baudouin de Joigny*, née *Le Marchand*, âgée de 55 ans, à Launay (Eure).

15. — Charlotte-Thaïs *Aubourg de Bury*, veuve de *Gadancourt*, religieuse de la Visitation, âgée de 55 ans, à Paris. — Le baron de *Mufling*, général prussien en retraite, âgé de 81 ans, à Coblentz.

17. — Marie-Gaston-Jacques-René d'*Arjuzon*, fils du comte d'Arjuzon, député au Corps législatif et chambellan de l'empereur, âgé de 19 ans, à Saint-Omer.

18. — Albin d'*Abel*, baron de *Chevallet*, ancien élève de

l'École des chartes, âgé de 43 ans, à Paris. — La marquise de *Rougé*, née Césarine de *Sainte-Maure*, âgée de 49 ans, au château de Moreuil.

20. — Catherine-Julie-Philiberte *Perruchot de la Bussierre*, née *Viard de Sercy*, âgée de 78 ans, à Dracy-le-Fort.

21. — La vicomtesse de *Thoisy*, née Laure-Germaine-Philiberte-Marguerite du *Bois d'Aisy*, âgée de 64 ans, au château de Bian.

23. — Augustine de *la Ronde*, veuve de *Valette*, âgée de 65 ans, à Bourges.

24. — La princesse Louise-Augustine-Léonie de *Béthune*, âgée de 54 ans, à Paris.

28. — Louis-Léopold-Amédée, comte de *Beauffort*, âgé de 52 ans, à Bruxelles.

30. — Pauline-Hortense d'*Albert de Luynes*, veuve de Matthieu-Jean-Félicité, duc de *Montmorency*, âgée de 84 ans, à Bonnétable (Sarthe).

Août.

1er. — Louis-Auguste, comte de *Villeneuve-Esclapon*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans, à Valensole. — Elzéar-Alexandre de *Ribbe*, âgé de 21 ans, à Aix. — Mgr Jacques-Jean-Pierre *Le Mée*, évêque de Saint-Brieuc, âgé de 64 ans.

2. — Auguste *Bouet*, lieutenant de vaisseau, frère de l'amiral comte Bouet-Willaumez, âgé de 49 ans, à Paris.

5. — Joseph-Marie, comte *Portalis*, ancien pair de France, vice-président du Sénat, âgé de 80 ans, à Paris.

6. — Henri de *Caillau*, âgé de 62 ans, au château de Thomazin (Sarthe).

7. — La comtesse de *Munster*, née princesse de *Schaumbourg-Lippe*, âgée de 71 ans, à Bender.

11. — Jean-Cyprien, marquis de *Montolieu*, âgé de 77 ans, à Marseille.

12. — La comtesse Lionel *Duval de Bonneval*, née Caroline-Emma *Payne Galwey*, âgée de 38 ans, à Versailles.

13. — Armand-Maximilien-François-Olivier de *Saint-Georges*, marquis de *Vérac*, ancien pair de France, chevalier des ordres du roi, âgé de 90 ans, à Paris.

14. — Alexandre-Louis-Charles, comte de *Polignac*, capitaine de chasseurs, âgé de 36 ans, à Bagnères.

15. — Marie-Héléna-Félicité de la *Salle de Louvois*, âgée de 24 ans, à Compiègne.

16. — Jacques-Joseph-Henri-Laurent, marquis de *Geoffre de Chabrignac*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans, à Montélimar. — La marquise douairière de *Grimaldi*, née de *la Belinaye*, à Paris.

17. — Élisabeth-Marie-Josèphe de *Forceville*, âgée de 4 ans, à Dieppe. — Mgr *Rey*, ancien évêque de Dijon, chanoine de Saint-Denis, âgé de 85 ans, à Aix. — Louise-Marie de *la Motte*, née *Héard de Boissimon*, âgée de 68 ans, à la Flèche.

18. — Henriette-Marie-Thérèse-Adélaïde de *la Tour d'Auvergne-Lauraguais*, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, âgée de 27 ans.

20. — Sophie, comtesse de *Pichon-Longueville*, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, à Bordeaux. — La comtesse *Méjan*, femme du consul de France à la Nouvelle-Orléans.

21. — Adélaïde-Charlotte-Wilhelmine de *Hohenlohe-Kirchberg*, née de Hohenlohe-Ingelfingen, âgée de 71 ans.

22. — Marie-Pierre-François, marquis de *Mesgrigny*, maréchal de camp honoraire, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, au château de Villebertain.

23. — Marie de *Franquetot de Coigny*, fille puînée du duc de Coigny, âgée de 19 ans, à Compiègne.

26. — La comtesse *Alberti*, âgée de 23 ans, à Milan.

27. — Henriette-Pauline *Monestay de Chazeron*, veuve de Louis-Albert de *Brancas*, duc de *Céreste*, âgée de 82 ans.

28. — Henry-Calixte-Marie-Léon de *la Bassetière*, ancien page du roi Charles X, ancien officier de cavalerie, âgé de 50 ans, au château de Garnand (Vendée).

29. — La comtesse du *Pontavice*, née Marie-Constance de *Laureau*, âgée de 56 ans, à Fougères.

Septembre.

2. — Marie-Joséphine *Saulnier de Praingy*, née *Auger*, veuve en premières noces de Robert *Fergusson*, esquire, membre de la Chambre des commuues, à Maisons-Laffitte.

3. — Antoine-Félix-Théodore de *Varaigne*, frère du baron Camille de Varaigne du Beury, à Versailles.

4. — Xavier, comte *Carra de Rochemur-Saint-Cyr*, ancien garde du corps et chevalier de Saint-Louis, âgé de 63 ans, à Paris.

5. — Louis-Charles, vicomte *Jurien*, commissaire général de la marine, en retraite, âgé de 61 ans, à Néris (Allier). — René-Arnold de *Saint-Victor*, âgé de 12 ans, à Saint-Denis-sur-Scie.

6. — Le marquis de *Lalande d'Urtubie*, âgé de 72 ans, au château d'Urtubie (Gironde).

7. — Joseph de *la Villatte*, ancien officier de la garde, ancien sous-gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux, âgé de 79 ans.

8. — Olivier-Jacques-Marie *Urvoy de Saint-Bedan*, ancien député, père de la comtesse Fernand de *Bouillé*, âgé de 77 ans, au château de Casson (Loire-Inférieure).

11. — Le comte de la *Rocheplatte*, âgé de 67 ans, à Chaillot.

12. — Anne-Louise *Alix de Montmorency*, duchesse de *Valençay*, âgée de 49 ans, à Paris.

13. — Le baron de *Magne*, officier supérieur en retraite et chevalier de Saint-Louis, à Poitiers.

14. — Félicité-Marie-Louise-Siphrénie *Dubois*, marquise de *Dion*, âgée de 47 ans, à Versailles. — Thomas-Antoine-Adolphe, baron de *Maussion*, âgé de 71 ans.

15. — L'archiduchesse Marguerite-Caroline, fille du roi de Saxe, âgée de 18 ans, à Monza.

18. — Le baron de *Sudre*, ancien officier des gardes du corps, âgé de 62 ans, à Bourg (Ain).

21. — La duchesse de *Montmorency*, née Euphémie-Théodora-Valentine de *Harchies*, âgée de 71 ans, à Paris.

22. — La marquise de *Marmier*, née Louise-Caroline *Le Marois*, âgée de 21 ans, à Paris.

28. — Léonide-Célestine-Henriette *Fournier d'Armes*, marquise de *Séguins-Pazzis d'Aubignan*, nièce, par sa mère, du marquis de Chabannes, âgée de 56 ans, au château d'Ougny (Nièvre).

29. — Louis-Marie-Anne *Siochan de Kersabiec*, fils du chevalier de Kersabiec et de Marie *Foucault de Laubinière*, âgé de 15 ans, au Plessis-Macé.

30. — Marie-Josèphe-Victoire *Le Mercier des Alleux*, âgée de 101 ans, à Fougères.

Octobre.

1er. — Léonard-Antoine, comte de *Vallin*, dernier rejeton mâle de sa maison, âgé de 52 ans, au château de Challes (Ain). — Le chevalier *Negrelli*, ingénieur autrichien, à Vienne.

3. — Lord Charles *Wellesley*, héritier présomptif du duc de Wellington, âgé de 50 ans, à Londres.

4. — Thérèse-Marie-Flavie d'*Aldeguier*, religieuse, âgée de 26 ans, au couvent de Blagnac, près Toulouse.

7. — Le baron de *Pignol*, sous-préfet démissionnaire en 1830, âgé de 74 ans, au château de Rochebois, près Sarlat.

9. — Jean-Félix *du Marhallach*, ancien député du Finistère, âgé de 85 ans, à Quimper.

10. — Amédée-Marie de *Cavelier de Montgeon*, âgé de 66 ans, au château de Montgeon. — La comtesse douairière *Coste de Champéron*, mère du général, âgée de 78 ans, à Paris.

13. — Philippe-Louis *des Enffans du Ponthois*, âgé de 74 ans, à la Tombe. — Claude-Alexandrine *Morot de Lavau*, veuve d'Alexandre d'*Espiard-Montpréseuil*, âgée de 75 ans, à Paris. — Claude-Alexandrine d'*Espiard-Montpréseuil*, née *Morot de Lavau*, âgée de 76 ans, à Paris.

14. — Le marquis de *Frotté*, ancien préfet de la Creuse, à la Ferté-Macé (Orne).

15. — Jean-Baptiste de *Martres*, âgé de 85 ans, à Saint-Germain en Laye.

16. — La comtesse de *Rocheret*, veuve du général de ce nom, âgée de 65 ans, à Paris.

20. — Adélaïde-Astrée de *Quintin de Kercadio*, née *Hayoit de Termicourt*, à Chantenay, près Nantes.

21. — Marie de *Sédaiges*, fille du vicomte de Sédaiges, âgée de 16 ans, à Montpellier. — Le général *Delcambre*, vicomte de *Champvert*, âgé de 89 ans, à Paris.

22. — La comtesse Constant *Huchet de Cintré*, née Claire de *Fumel de Monségur*, âgée de 64 ans, à Rennes.

23. — Élise de *Clausade*, tante du marquis d'*Hébrail*, âgée de 74 ans, à Castelnaudary.

25.—Amélie-Louise *Lefebvre de Vatimesnil*, née *Duchesne*, âgée de 55 ans, à Paris. — Le chevalier *Cautieri*, sénateur du royaume de Sardaigne, à Turin.

26. — Pierre-Paul-Léopold de *Boitouzet*, marquis d'*Ormenans*, secrétaire d'ambassade, dernier rejeton mâle du nom, âgé de 27 ans, au Caire.

27. — Pierre-Alexandre *Guyot d'Amfreville*, ancien officier d'infanterie, âgé de 91 ans, à Luzy (Nièvre).

28. — Sidonie-Élisabeth de la *Porte de la Thibaudière*, née la *Boussinière*, âgée de 48 ans, au château de Touches (Sarthe).

29. — *Ali-Ghalib*, fils de *Reschid-Pacha* et gendre du sultan, noyé dans le Bosphore.

30. — Auguste *Petit*, baron de *Beauverger*, ancien préfet, père du député, âgé de 76 ans, au château de la Marsandière.

31. — Charles-Marie-Joseph-Marius, comte de *Salles*, sénateur, général de division, âgé de 54 ans, à Mornas (Ardèche). — Marie-François, vicomte *Jourda de Vaux*, âgé de 44 ans, au château de Vaux.

CHAPITRES NOBLES

DE L'ORDRE ROYAL DE THÉRÈSE DE BAVIÈRE

ET

DE L'ORDRE ROYAL DE SAINTE-ANNE DE MUNICH.

Malgré sa fondation récente, qui ne remonte qu'à 1827, l'ordre royal de Thérèse, dont Sa Majesté la reine de Bavière est grande maîtresse, ne jouit pas en Allemagne d'une moindre considération que celui de Sainte-Anne de Munich, dont nous avons donné la notice dans l'*Annuaire* 1857, page 255.

La décoration consiste dans une croix d'or, émaillée d'azur et surmontée de la couronne royale. Au centre de la croix, sur l'une de ses faces, est tracée en émail blanc la lettre T, initiale du nom de la reine fondatrice de l'ordre, entourée d'une couronne de trèfles. Sur l'autre face, on lit le millésime 1827, date de la fondation de l'ordre, avec une devise allemande en lettres d'or sur fond blanc, dont la traduction est : *Que notre vie sur terre soit la foi dans l'éternité.* Entre chaque bras de la croix se trouve un fuselé d'argent et d'azur, pièces et couleurs du blason du royaume de Bavière. Le ruban s'attache à l'épaule gauche; il est blanc, avec deux lisérés bleus. Lorsqu'une dame va à la cour en grande cérémonie, elle porte en écharpe un ruban de même. Le costume d'uniforme est une robe de soie bleu de ciel.

Les preuves de noblesse exigées pour l'admission d'une dame sont celles que l'on demanderait à son père s'il voulait être nommé gentilhomme de la chambre du roi. Les frais de chancellerie sont pour les dames bavaroises de 55 florins; pour les étrangères, ils étaient de 110 florins, d'après les premiers statuts du 12 décembre 1827; ils ont été portés à 220 florins par un nouveau règlement du 12 novembre 1829.

Si une dame de l'ordre royal de Thérèse se mésallie, non-seulement elle perd sa décoration, mais elle est tenue de payer une amende égale aux droits d'admission. Les veuves sont soumises aux mêmes règles pour le cas de mésalliance en secondes noces.

Le chapitre, outre les dames honoraires, se compose de douze prébendaires, qui jouissent d'une pension de 300 florins.

Les admissions et les réceptions des candidats et la présidence des assemblées du chapitre appartiennent de droit à la reine de Bavière, grande maîtresse de l'ordre.

Au nombre des dames prébendaires figurent Caroline-Ferdinande de Parseval, Marie Delpy de la Roche, Louise-Amélie, baronne de Lupin.

Voici la liste des dames de l'ordre royal de Thérèse qui appartiennent à la noblesse française par leur naissance, leur origine ou leurs alliances. Nous avons apporté le plus grand soin à rectifier les noms propres mal écrits dans le *Damen-Kalender*, almanach officiel de la cour de Bavière.

Angleville (Delphine de Courtilloles d'), 1829.

Arfeuil (Marie d'), 1834.

Bacquehem (Clotilde, marquise de), née comtesse de Rindsmal, 1853.

Barodière (Hélène de la), 1839.

Barrot de Plainchamp (Georgine), 1855.

Beaufort-Spontin (Thérèse, princesse de), née princesse de la Tour et Taxis.

Beust (Mathilde de), née baronne Jordan, 1834.

Bonneval (Marthe de), 1843.

Boulack (Louise-Gabrielle-Clémence de), 1835.

Bourgoing (Ida, baronne de), née baronne de Lotzbeck, 1838.

Bourgoing (Inès-Henriette-Joséphine, baronne de), 1854.

Branca (Marie-Anne de), née baronne de Boutteville, 1839.

Bray (Hippolyte, comtesse de), 1844.

Carbonnel (Anne-Françoise-Philippine-Pauline de), 1829.

Caze (Bathilde, vicomtesse de), 1857.

Cetto (Caroline de), née comtesse de Luxbourg, 1846.

Cetto (Élise de), née Burrowes, 1846.

Chantemerle (Charlotte-Élisabeth-Pauline Prévost de), 1830.

Circourt (Adélaïde, comtesse de), née Maréchal de Sauvagney, 1839.

Cosne (Louise-Geneviève, baronne de), 1829.

Demandolx (Marie-Jeanne-Caroline de), 1829.

Demidoff (Aurore de), 1839.

Demidoff (Mathilde de), née princesse Bonaparte, 1840.

Delpy de la Roche (Marie), dame prébendaire.

Escherolles (Léocadie-Marie-Louise-Françoise Giraud des), 1842.

Escherolles (Hélène Giraud des), 1847.

Flers (Octavie de la Motte-Ango de), 1830.

Flottow (Mathilde, baronne de), 1830.

Foresta (Marie-Nathalie de), 1843.

Fries (Thérèse, comtesse de), 1839.

Gazeau de la Bouère (Adèle-Pauline-Charlotte, comtesse de), 1828.

Gisé (Anne de), née comtesse Tascher de la Pagerie, 1841.

Gravier (Louise-Eugénie de), 1829.

Guilhermy (Marie-Clémentine-Françoise-Thérèse de), 1843.

Hénin (Sophie, comtesse d'), née comtesse de Neveu, 1842.

Hénin (Sophie, comtesse d'), 1840.

Herval-Vassouy (Caroline d'), 1828.

Hooghvorst (Marie-Thérèse, baronne d'), née comtesse Mercy d'Argenteau, 1829.

Joyeuse (Caroline Villaret de), 1829.

Jouy (Laurence Le Noir de), 1847.

Kersalaun (Marie-Françoise Euzenou de), 1828.

La Grange et de Fourilles (Constance-Madeleine, marquise de), née Caumont La Force, 1856.

Langalerie (Nathalie, marquise de), née comtesse d'Ingelheim, 1855.

La Roche (Élisabeth du Jarrys, baronne de), 1850.

La Rosée (Louise, comtesse de), 1830.

Le Duc (Henriette-Julie-Athénaïs), 1829.

Lestrade (Virginie de), 1828.

Lestrade (Zoé de), 1828.

Lilien (Charlotte de), 1849.

Linden (Anna, comtesse de), 1841.

Loyau (Marie, baronne de), 1844.

Lupin (Louise-Amélie, baronne de), dame prébendaire.

Malaret (Antoinette-Nathalie-Sophie, baronne de), née comtesse de Ségur, 1855.

Messey (Eugénie-Marie-Antoinette de), 1830.

Montfort (Marie-Sophie, comtesse de), 1850.

MONTGELAS (Thérèse, comtesse de), 1829.
NARP (Marie-Ange, marquise de), 1856.
NOÉ (Marianne, comtesse de), 1853.
O'HÉGUERTY (Louise, comtesse), 1829.
PARSEVAL (Caroline-Ferdinande de), dame prébendaire.
PARSEVAL (Léontine de), 1845.
PÉROUSE (Françoise de Gisé, née comtesse Bertrand de la), 1835.
PILLEMENT (Euphrasie de), née marquise de Boissesson, 1844.
PREL (Barbe-Françoise, baronne du), 1828.
RANGONI (Isabelle, marquise), née de Carcano, 1842.
ROCHEFOUCAULD (Élisabeth, comtesse de la), née du Roux, 1844.
ROQUEFEUIL (Adélaïde-Gabrielle-Madeleine de), 1829.
RUE (Zoé, comtesse de la), 1845.
SAINTE-MARIE (Albine, baronne de), 1831.
SAINTE-MARIE (Marie-Esther de), née baronne de Carbonnel, 1841.
SÉGUR D'AGUESSEAU (Laure-Henriette-Marie-Louise, comtesse de), 1855.
SERLAY (Alix-Gosse, marquise de), 1856.
SEYSSEL D'AIX (Sophie, comtesse de), 1845.
SIMOLIN (Florentine-Louise de), 1852.
SONNAZ (Louise, comtesse de), née marquise de Kercado-Molac, 1840.
SPINOLA (Aurélie, marquise), née Guarnieri, 1845.
TASCHER DE LA PAGERIE (Caroline, comtesse de), née baronne de Perglas, 1834.
TASCHER DE LA PAGERIE (Stéphanie, comtesse de), 1853.
TASCHER DE LA PAGERIE (Amélie, comtesse de), née de la Leyen, 1853.
TOUR-MAUBOURG (Marie-Marguerite-Augustine de Fay, marquise de la), 1853.
TRIPS (Frédéric-Clémentine, comtesse de Berghe), 1840.
VERGER (Caroline de), née de Stetten, 1830.
VILLY (Jeanne de), 1837.
VIRIEU (Louise-Thérèse, comtesse de), 1847.
WALEWSKA (Marie, comtesse), née comtesse de Ricci, 1853.
WARESQUIEL (Françoise-Léontine-Émilie de), 1841.

ORDRE DE SAINTE-ANNE DE MUNICH.

Une erreur qui s'est tellement accréditée en France qu'elle est devenue presque générale, c'est de croire que le brevet de chanoinesse confère en même temps le titre de comtesse à la récipiendaire. Cette opinion n'a pourtant aucune autre base que l'usage allemand de donner aux filles les mêmes titres qu'aux rejetons mâles de leurs maisons. Dans le diplôme qu'elle délivre, la chancellerie de l'ordre attribue ordinairement à la dame chanoinesse le titre que les preuves de noblesse donnent à ses ascendants paternels. Celui de comte étant le plus généralement porté en France, s'est aussi trouvé le plus souvent celui que contient le brevet de chanoinesse, auquel on a cru qu'il était inhérent, comme pour plusieurs anciens chapitres, tels que celui des chanoines-comtes de Lyon.

Nous donnons ici quelques réceptions nouvelles et quelques noms que les erreurs du *Damen-Kalender* avaient fait omettre :

Arfeuil (Sophie d'), 1825.
Arfeuil (Caroline d'), 1825.
Cambon (Pauline de), 1857.
Caze (Bathilde, vicomtesse de), 1857.
Caze (Marie-Adélaïde de), 18 mars 1825.
Coucy (Blanche de), 1857.
Didelot (Claire de), 1857.
Hespel de Flencques (Jenny d'), 1857.
Lagny (Domitille-Louise-Mélanie Regnard de), 11 avril 1855.
Massa (Mathilde Regnier de), 1855.
Panevère (Félicité de), 8 février 1839.
Oultremont (Charlotte, comtesse d'), 1856.
Saint-Phalle (Adèle-Françoise, comtesse de), 1856.
Sayve (Sidonie de la Croix Chevrières de), 1856.

L'ordre de Sainte-Anne a perdu plusieurs chanoinesses appartenant à la noblesse, et qu'il faut retrancher de la liste donnée en 1857 : Alexandrine-Marie-Louise-Charlotte de *Gauville*, décédée le 11 novembre 1850; Amélie de

Gestas, marquise de Jouffroy d'Abbans; la vicomtesse d'*Herculais*, le 1er mars 1857; Charlotte-Euphémie de *Mengin-Fondragon*, en 1856; Caroline le Roy, comtesse de *Montluc*, le 8 janvier 1854, à Naples; la vicomtesse de *Perdiguier*, le 17 mars 1858; la comtesse de *Pichon Longueville*, le 20 août 1858; Henriette de la *Tour d'Auvergne Lauraguais*, le 18 août 1858.

Nous avions porté, en 1857, comme appartenant à l'ordre de Sainte-Anne plusieurs dames chanoinesses de l'ordre royal de Thérèse; la baronne de *Malaret*, la comtesse de *Ségur d'Aguesseau*. (Voyez l'*Annuaire* de 1857.)

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Pour la notice historique de cet ordre, *voyez* l'Annuaire de 1858, page 362.

Il n'y avait plus l'an passé que sept chevaliers français des ordres du roi et douze étrangers. Par la mort du marquis de Vérac, les premiers se trouvent réduits à six : les ducs de Luxembourg, Decazes et Pasquier, créés en 1820; de Mortemart, 1824; Mgr le duc de Nemours, 1829; et le maréchal comte Reille, 1830.

Les princes ou gentilshommes étrangers qui ont le collier des ordres, sont : Ferdinand Ier, oncle de l'empereur d'Autriche; l'infant don François de Paule, beau-père de la reine d'Espagne; l'infant Charles-Louis de Bourbon, aïeul du duc de Parme, créés en 1816; le roi de Naples, 1821; dom Miguel, infant de Portugal, 1823; l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le père de l'empereur d'Autriche, 1824; le comte de Nesselrode, 1824; le prince de Metternich, 1825; le prince de Capoue et le comte de Syracuse, 1826.

C'est par erreur qu'à l'article du duc de Clermont-Tonnerre (voyez plus haut, page 79), nous lui avons attribué le collier des ordres du roi, qui avait été conféré à son cousin le duc de Clermont-Tonnerre, mort le 14 avril 1837.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE

DE

SAINT-LOUIS.

Pour le précis historique de l'ordre de Saint-Louis, *voyez* l'Annuaire de 1858, page 369.

La seconde édition de l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, de M. Alexandre Mazas, revue par M. Théodore Anne, devait paraître au mois d'octobre dernier, et nous espérions en extraire quelques fragments; mais des circonstances ont obligé les éditeurs à renvoyer la mise en vente au printemps prochain. Nous nous bornons à reproduire et compléter les listes de l'an passé. Celle des grands-croix et des commandeurs n'a éprouvé aucune modification.

GRANDS-CROIX.

Le comte Charles d'*Autichamp* (Beaumont), pair de France, lieutenant général, né le 8 août 1770, chevalier en 1796, grand-croix 17 août 1822, doyen de l'ordre.

Le baron de *Damas*, pair de France et lieutenant général, né le 30 septembre 1785, brevet du 23 mai 1825.

COMMANDEURS.

Le duc de *Talleyrand-Périgord*, brevet du 10 juin 1823, alors duc de Dino.

Le duc *des Cars*, brevet du 18 novembre 1823, alors comte des Cars.

Le duc de *Fezensac* (*Montesquiou*), brevet du 23 mai 1825, alors vicomte de Fezensac.

Le comte Alexandre d'*Alton*, brevet du 29 octobre 1826.

Le duc de *Reggio*, brevet du 20 mai 1827, alors marquis Oudinot et maréchal de camp.

Le vicomte Tiburce *Sébastiani*, brevet du 22 février 1829, alors maréchal de camp, pair de France le 3 novembre 1837.

Le comte d'*Ornano*, brevet du 30 octobre 1829, aujourd'hui gouverneur des Invalides.

Le vicomte de *Saint-Priest*, brevet du 30 octobre 1829.

Le contre-amiral de *Martineng*, en retraite.

CHEVALIERS.

Les extinctions ont été assez nombreuses, comme on peut le voir en comparant la liste de cette année à celle de l'an passé. Nous citerons les marquis d'Aramon, de Geoffre de Chabrignac, de Vérac, du Roure, de Rastignac, de Mesgrigny, d'Espinay Saint-Luc; les comtes de Rochechouart, de Trédern, d'Outremont, de Venevelles, de Douhet, Heudelet, etc.; le baron de Blair, Joseph-François de Bellemare, Frédéric de Brunville, Jacques de la Bigottière, le général Miot, le chef d'escadron retraité Reille, frère du maréchal de France.

Le nombre des chevaliers de Saint-Louis était illimité, et l'on aurait eu, même avant la révolution de 1830, beaucoup de difficultés à dresser une liste exacte et complète des chevaliers alors vivants. Les nombreuses communications qui nous ont été adressées, et que nous avons accueillies avec reconnaissance, nous ont permis de rectifier notre liste de l'an passé.

En tête viennent se placer les maréchaux : comte Reille, 1814; comte Vaillant, 1825, alors capitaine du génie; Magnan, 1825, alors lieutenant-colonel; comte de Castellane, 14 novembre 1814; comte Baraguey d'Illiers, 1825, chef de bataillon; Pélissier, duc de Malakoff, 1829, capitaine d'artillerie, au retour de l'expédition de Morée; et l'amiral Parseval-Deschesnes.

Les sénateurs : ducs de Mortemart et de Plaisance, 1814; marquis de Castelbajac, 1815; de Cramayel, d'Hautpoul et de la Place; comte de la Hitte, 1827, au retour de la campagne de Grèce; les barons Achard et d'André; les généraux de Rostolan, Foucher et Levasseur; les vice-amiraux Casy, comte Cécile et baron Hugon; Larabit, 1828, capitaine d'artillerie, expédition de Morée; le baron Charles Dupin.

En retraite ou retirés du service et des fonctions publiques : les ducs de Castries, de Crillon (1825), de Doudeauville, d'Esclignac, de Lévis (28 novembre 1828), de Périgord (1814), de Rohan-Chabot (1814); le prince de Lucinge (Ferdinand-Victor-Amédée Coligny, comte de Faucigny-Lucinge), sous-lieutenant des gardes du corps de Monsieur.

Les marquis d'Aloigny, de Belloy, de Chabannes-la-Palice, de Cornulier, de Crillon, de Lawriston (1814), de

Lévis (Léo, 1829,) officier d'ordonnance du maréchal de Reggio.

Les comtes d'Agoult, des Barres, de Beaumont la Bonninière (Octave), de Chateaubriand, de Grasse, d'Houdetot, France d'Houdetot, du Moncel, de Nesle, de la Rochejaquelein (Auguste, 1814), Schramm, de Ségur (Philippe, membre de l'Académie française), de Séran, de Vassal-Sineuil, de Villeneuve-Esclapon, etc.

Les vicomtes : de Champagny (1815), de Fayet*, de la Bretonnière, de Rumigny, de Bourmont (juillet 1830), etc.

Les barons de Grimonville, Desponty de Sainte-Avoie ; Vast-Vimeux, questeur du Corps législatif.

Le général de brigade Lheureux ; le colonel d'état-major Viteros ; le colonel de Ferry-Fontnouvelle, maire de Simiane, près Forcalquier ; le lieutenant-colonel d'artillerie, comte de Crève-cœur ; le chef d'escadron d'artillerie Alphonse Boistard, bibliothécaire de l'Ecole de Saint-Cyr ; Jean-François Toustain de Fortemaison, à Pithiviers ; Jean-Simon-Narcisse de Courpière d'Aurelle de Montmorin, brevet du 25 septembre 1815, Nicolas-Henri de Coral, né en 1785 ; Duperrey, membre de l'Académie des sciences.

Si nous classons nos recherches par localités, nous trouvons :

A Versailles, outre le chef de bataillon Boussenard, mentionné plus loin, les généraux de brigade Charon, de Caminade, Dubot, Gréard, Sillègue ; les colonels Amat, Drumel, Flocard, Godin et de Villenoisy ; le lieutenant-colonel Pilloud ; les chefs d'escadron vicomte de Cajoc, et Kieffer (François-Joseph-Dominique-Matthieu), 20 août 1823 ; le chef de bataillon des Montis de Boisgauthier ; les capitaines Lametz, Leguay ; l'intendant militaire Vauchelle ; le sous-intendant Feuillot ; le contre-amiral Duval d'Ailly ; les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Dupont, commandant militaire du palais de Versailles, beau-frère du maréchal Pelissier.

Dans l'Eure : le marquis de Fayet, le comte de Lespinasse, le vicomte de Gauville (le Pellerin), le chevalier Dubois de Saint-Hilaire, le comte Maurice de Margeot ; MM. de la Bigotière, de Cordan.

A Rouen : le comte Odoard du Hazey, le chevalier Odoard, et le comte de Semerville.

A Aix : le marquis de Renaud d'Alein, M. Giraud d'Agay, ancien officier de marine, et le marquis d'Olivary (Gaston-Marius-Ovide), ancien capitaine de frégate.

Dans le Bourbonnais : MM. Picard du Chambon, ancien officier de la garde royale; de Séréville, major en retraite; Petit, lieutenant-colonel; de Champeville; de Chomel de Boisgirard, chef d'escadron; Schasseré, chef de bataillon; Papon de Beaurepaire et Papon des Varennes; de Bergerac; Péronneau, officier de gendarmerie.

Nous invitons les chevaliers de Saint-Louis à nous transmettre leurs noms, dates de naissance, de nomination et de dernier grade, comme dans la liste qui suit :

Lecourt d'Hauterive (Jean-Antoine-Marie-François de Paule), né 12 décembre 1758, brevet du 17 décembre 1814, ancien chevau-légers, doyen d'âge.

Peret (Jean de), capitaine en retraite, né 14 avril 1767, brevet du 16 juillet 1814.

Clermont-Brezard (Pierre-François de), né 28 août 1768, brevet du 20 novembre 1816.

Sedaiges (Jean-Joseph de Bérail, marquis de), né en 1769, ancien officier de cavalerie.

Chebron (Laurent-Alexandre de), né en avril 1770, brevet de 1814, doyen des chevaliers des Deux-Sèvres.

Avaray (Joseph-Théophile-Parfait de Bésiade, duc d'), lieutenant général, né 23 octobre 1770, brevet du 26 avril 1814.

Lastic (Pierre-Annet-Joseph, comte de), né 2 février 1772, gentilhomme d'Auvergne; brevet du 15 octobre 1814.

Montmorency (Charles-Emmanuel-Sigismond de), duc de Luxembourg, né 27 juin 1774, brevet de 1814.

Spitz (Antoine-Nicolas de), né 11 octobre 1774, ancien chasseur noble de l'armée de Condé, ancien officier supérieur, brevet du 29 mai 1816; c'était le plus jeune de quatre frères, tous officiers de l'armée de Condé et chevaliers de Saint-Louis et petits-fils d'un chevalier du même ordre.

Caignart de Saulcy (Félicien-Marie-Joseph), né en 1774, officier d'artillerie à l'armée de Condé, fils et petit-fils de chevaliers de Saint-Louis, brevet du 17 janvier 1815.

Des Courtils de Montbertoin (Charles-Didier-Aglaé), né en novembre 1774, fils et neveu de chevaliers de Saint-Louis, petit-fils et arrière-petit-fils de commandeurs de Saint-Lazare et du Mont-Carmel.

Anjony (le marquis de Léoting d'), né en 1777, ancien garde du corps.

Espinchal (Hippolyte, marquis d'), né le 29 août 1777, ancien officier aux hussards de Chamborant, brevet du 11 octobre 1814, et lieutenant-colonel en retraite.

Romain (le comte de), nommé à Mittau en janvier 1798, brevet expédié en 1814.

Cayrol (de), né le 25 juin 1775, nommé le 25 avril 1821, commissaire des guerres et député.

Bernon (Fortuné-Henri-Charles, baron de), né 8 juillet 1775, officier supérieur d'infanterie, en retraite.

Montaunet (Léonard-Defieux de), né le 1er mars 1777, brevet du 15 novembre 1817.

Viennet (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie française, né 18 novembre 1777.

Achard (Jacques-Michel-François, baron), sénateur, né 14 octobre 1778.

Espinasse (le colonel de l'), né en décembre 1784, ancien député; brevet du 30 mai 1825.

Larturière (le chevalier de), compagnon d'armes du comte Frotté, ancien chef de bataillon.

Miquelard (Félix-Jean-Charles-Denis), colonel en retraite, brevet du 14 novembre 1814, alors chef de bataillon au 58e.

Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel), 17 juillet 1816, reçu par le général comte de Loverdo le 5 août suivant, chef d'escadron en retraite.

Regnault d'Evry (Aglibert-François), brevet du 3 octobre 1829, ancien capitaine d'état-major.

Regnault d'Evry (Alfred-Jacques), 1er août 1830, alors capitaine commandant de la garde royale, dernière nomination, datée de Rambouillet.

Le Joyant (Antoine-Nicolas), colonel d'artillerie en retraite.

Chaunac-Lanzac (le vicomte Antoine de), 18 août 1819, lieutenant-colonel de dragons en retraite.

Vaulchier (Louis-René-Simon, marquis de), né le 12 février 1780.

Boussenard (Alexandre-Marie), 30 octobre 1829, chef de bataillon en retraite.

Beaumont d'Auty (le comte Adrien de), 18 août 1819.

Beaumont du Repaire (le marquis Louis de), 20 août 1822. Ce chevalier et le précédent appartiennent à l'ancienne maison de Beaumont en Dauphiné.

Sailly (Aubert-Augustin, chevalier de), ancien officier supérieur d'état-major, né le 23 mai 1788, brevet du 29 octobre 1826.

Touchebeuf-Clermont (Bonaventure-Dieudonné-Charles-Louis, comte de), né à Cahors, ancien chef d'escadron de hussards de la Meurthe, né 9 juin 1790, brevet du 17 février 1815.

Vassal-Sineuil (Louis-Marc, comte de), capitaine de cavalerie en retraite, né en 1791, brevet de 1823.

Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis), aujourd'hui gérant du journal *l'Union*, né le 4 décembre 1783, cadet gentilhomme au régiment de Dillon-Irlandais en 1788, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Empire après la bataille de Wagram, lieutenant-colonel de cavalerie à l'armée d'Espagne en 1823, a eu deux chevaux tués sous lui et a reçu six blessures.

REVUE NOBILIAIRE

DU

SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF.

SÉNAT.

Pour la liste et la notice des sénateurs, créés de 1852 à 1857, voyez les *Annuaires* de 1854, page 332; de 1855, page 397; de 1856, page 370; de 1857, page 335; de 1858, page 410.

Le Sénat a perdu en 1858 six de ses membres, dont quatre portaient le titre de comte, savoir : Portalis, d'Argout, de Salles et Boulay de la Meurthe. Les deux autres, Cochelet et Gautier, n'avaient pas de qualification nobiliaire. Les vides ont été comblés par sept nominations. Deux seulement de ces nouveaux sénateurs portent des titres, le baron Grivel et le baron Gros.

Promotion du 26 décembre 1857.

Leroy de Saint-Arnaud (Louis-Adolphe), né à Paris le 14 octobre 1807, ancien conseiller d'État, maire du XIIe arrondissement.

Grivel (Jean, baron), vice-amiral, ancien pair de France, né à Brives le 29 août 1778.

Hubert-Delisle (Louis-Henri), né à l'île Bourbon le 1er janvier 1811.

Promotion du 8 février 1858.

Le Prédour (Fortuné-Joseph-Hyacinthe), vice-amiral, né à Châteaulin le 16 février 1793.

Barbaroux (Charles-Ogé), conseiller d'État, né à Marseille le 16 août 1792.

Promotion du 14 juin 1858.

Espinasse (Esprit-Charles-Marie), général de division, ancien ministre de l'intérieur, né à Castelnaudary le 2 avril 1815.

Promotion du 20 septembre 1858.

Gros (Jean-Baptiste-Louis, baron), ministre plénipotentiaire, né en 1800.

CORPS LÉGISLATIF.

Quelques élections partielles, quelques prises de possession de titres et quelques décès ont modifié légèrement notre statistique de l'an passé. Les noms ajoutés ou modifiés sont en italiques. Le Corps législatif compte dans ses rangs un prince du saint-empire romain et deux ducs de création impériale, savoir : MM. le prince Marc de Beauvau et les ducs d'Albuféra et de Tarente.

Quatorze membres portant le titre de marquis : d'Andelarre, de Blosseville, de Caulaincourt, de Chaumont-Quitry, de Conégliano, de la Tour-Maubourg, de Grammont, de Mortemart, de Piré de Rosnyvinem, de Sainte-Croix, de Sainte-Hermine, de Talhouet, de Torcy, de Verclos;

Trente-huit, celui de comte : d'Arjuzon, de Barbentane, de la Bédoyère, Boissy d'Anglas, Bourcier de Villers, de Bryas, Caffarelli, de *Cambacérès*, de Chabrillan, de Chambrun, Paul et Napoléon de Champagny, de Charpin de Fougerolles, de Chasseloup-Laubat, de Flavigny, de Gouy d'Arsy, du Hamel, d'Houdetot, Janvier de la Motte, Yon de Jonage, de Kergorlay, de Kersaint, de Lagrange, de Las Cases, le Hon, le Peletier d'Aunay, *Migeon*, Morny, Murat, de Nesle, d'Ornano, de Pierre, de Rochemure, de *Ségur*, de Tascher, de Tauriac, de Toulongeon, de Tromelin;

Huit vicomtes : Clary, de *Grouchy*, de *Kerveguen*, de la Tour, Lemercier, de Plancy, de Rambourgt, de Richemont;

Vingt-neuf barons : Brunet-Denon, Buquet, Renouard de Bussierre, Carayon-Latour, Caruel de Saint-Martin, Coehorn, Corberon, Eschassériaux, de Geiger, Gorsse, Hallez-Claparède, d'Herlincourt, de Jouvenel, Ladoucette, Laugier de Chartrouse, Lespérut, Mariani, *Montreuil*, Portalis, Ravinel, Reille, Reinach, Richemont, Roguet, Tillette de Mautort de Clermont-Tonnerre, Travot, Vast-Vimeux, Cadier de Veauce, Viard.

En somme, il y a donc 92 députés sur 255 qui portent des titres nobiliaires dans la liste officielle des députés au Corps législatif imprimée par ordre de la Questure. Mais, nous devons le dire, nous avons accepté sans contrôle ces qualifications, dont beaucoup sont de pure courtoisie.

Il faut ajouter à cette liste quelques députés, dont la noblesse ancienne, ou au moins antérieure à 1789, justifie la particule nobiliaire : MM. de Beauchamp, de Chazelles, de Corneille, du Couédic, de Cuverville, de Morgan, de Perpessac, de Romeuf, Richard de Montjoyeux.

LA NOBLESSE DE FRANCE

AUX ARMÉES ET DANS LES ÉCOLES MILITAIRES

1857-1858.

Malgré la paix générale de l'Europe qui condamne nos armées à une inaction presque complète, les événements de la Chine ont donné à la noblesse quelques occasions de se distinguer et de payer encore le tribut de son sang à la patrie.

L'aspirant de marine William-Augustin de *Gardanne de Vaulgrennaud*, fils du comte de Gardanne, est mort le 23 mai dernier à bord de la frégate l'*Audacieuse*, en rade de Peiho, par suite des blessures qu'il avait reçues à l'assaut des forts chinois.

En récompense de leur belle conduite à l'attaque et à la prise de Canton, ont été promus dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur : le capitaine de vaisseau Auguste-Elzéar-Eugène-Napoléon d'*Aboville*, au grade de commandeur; le lieutenant de vaisseau Henri de *Vautré*, et l'enseigne de la *Motte-Rouge Duvaurouault*, au grade de chevalier.

A côté des actions d'éclat accomplies sur les champs de bataille, il faut citer les noms de ceux qui ont pris part aux négociations et à la signature du traité de paix avec la Chine : M. le baron *Gros*, M. l'amiral *Rigault de Genouilly*, MM. de *Contades*, de *Trévise*, de *Flavigny*, de *la Tour-Maubourg*. M. *Duchesne de Bellecourt*, premier secrétaire de l'ambassade française en Chine, a reçu à cette occasion la croix d'officier de la Légion d'honneur, et M. le marquis *de Moges*, attaché d'ambassade, celle de chevalier.

Parmi les noms des élèves entrés à l'École impériale d'application d'état-major le 1er janvier 1858, on trouve les noms de : *Doé de Maindreville*, *Gaudeau des Carneaux*, *Quarré de Verneuil*, *Kersauson de Pennendreff*.

A l'École impériale polytechnique, la liste par ordre de mérite des candidats reçus par suite du concours du mois

d'août 1858 contient les noms de : 1. Albert-Auguste *Cochon de Lapparent*, rejeton d'une famille du Poitou, reçu le premier; 8. Casimir-Charles-Victor du *Verdier de Genouillac;* 14. Adrien-Victor-Marie du *Bouays de la Bégassière;* 43. Augustin-Roger-Antoine-François *du Plessis de Grénédan;* 48. Henri-Marie-Louis *d'Adhémar.*

L'École militaire de Saint-Cyr, plus spécialement destinée à ouvrir la carrière des armes, s'est largement recrutée dans les rangs de la noblesse. La liste arrêtée par décision ministérielle du 22 octobre 1858, renferme les noms de Briey, de Masin, de la Moussaye, de Ligniville, de Pins, de Cornulier, dont les maisons ont été l'objet de notices généalogiques dans l'*Annuaire*. On retrouve classés par ordre de mérite : 4 Raoul-François-Charles le *Mouton de Boisdeffre;* 5. Charles-Fortuné-Alphonse de *Masin*, fils du comte de ce nom; 8. Ernest-Joseph-Sylvestre de *Castéras;* 11. Florimond-René de *Briey;* 13. Jean-Charles-Eugène-Auguste *Drouart de Lezey;* 14. Charles *Frottier de la Messelière;* 17. Léon-Théophile-Antoine de *Varennes;* 20. Auguste-Arthur de *Commines de Marsilly;* 23. René-Auguste-Anatole de *Bertier;* 26. Charles-Marie-Raoul *Gaillard de Saint-Germain;* 29. Octave-Édouard-Pierre-Arthur de *Sezille de Biarre;* 31. Marie-Jacques-Michel-Émile de *Lalanne Descamps;* 33. Maximilien-Pierre-Marie d'*Heurtaumont;* 37. Henri-Louis-Marie *Quengo de Touquedec de Crénolle;* 40. Victor-Louis-Bernardin de la *Bigne;* 43. François-César-Ernest de *Vacquières;* 50. Marie-Amédée-Laurent *du Lyon;* 55. Georges-Maurice-Olivier-Marie de la *Moussaye;* 57. Jules-Marie-Humbert *Maillard de la Gournerie;* 65. Edgard-Marie-Victor *du Hamel de Breuil;* 68. Henri-Melchior *Goullet de Rugy;* 70. Bernard-Marie de *Vaudrimey d'Avout*; 74. Édouard-Octave-Horace-Achille de *Casabianca;* 75. André-Édouard *Delarue-Beaumarchais;* 78. Louis-Gaston *Boula de Mareuil;* 81. Marie-Paul-Charles-Henri de *Miscault;* 86. Gaston-Emmanuel de *Ligniville;* 95. Jacques-Henri *Guyon de Montlivault;* 96. Arthur-Henri-Alphonse de *Chabaud-Latour;* 113. Henri Waast *Lesergeant d'Hendecourt;* 119. Paul-Gabriel-Marie de *Cousin de la Vallière;* 120. Marie-Pierre-Joseph de *Plos de Plantavit;* 124. Charles-Marie-Siffren *des Isnards;* 128. Louis-Philogène de *Montfort;* 133. Camille-Joseph-Adrien *Canteloube de Marmies;* 149. Edouard-Auguste *Guarré de Chelers;* 153. François-Marguerite-Emeric d'*Aupias;* 154. Charles-Joseph-Octave *Desné de Chavigny*; Bernard-Eugène-François-Marie-Albéric de

Froissard; 162. Edouard-Olivier-Marie de *Bodellec du Porzic;* 165. Paul-Laurent de *Warn;* 170. Simon-Amédée-Philogène de *Montfort*, dont le nom est déjà cité nº 128; 172. Marie-Charles-Henri de *Suarez d'Aulan;* 175. Henri-Raoul-René de *Cornulier Lucinière*; 183. Pierre-Marie-Robert de *Fontenay;* 186. Philippe-Balthazard Edouard de *Lavaissière;* 190. Gérard-Paul-Marie de *Pins;* 191. Pierre-Louis-Henri *Robert de Saint-Vincent;* 195. Furcy-Ferdinand-Pierre *Leroy de la Brierre;* 202. Gustave-Marie *Briot de la Maillerie;* 203. Marie-Olivier-Emmanuel *Hunault de la Chevalerie;* 207. Eugène-Marie-Paul de *Pagèze de Saint-Lieu;* 209. Arnault-Louis de *la Briffe;* 213. Marie-Gabriel-Arthur *du Passage;* 221. Pierre-François-Marie-Anatole *Bourdeau de Fontenay;* 223. Henri-Charles-Pierre *le Blanc de Prébois;* 234. Charles-Hubert-Eugène de *la Pierre;* 235. Ludovic-Adalbert-Eugène-Marie de *Gomer;* 237. Hilarion-François-Marie de *Forsans;* 249. Edmond-Jules-Hippolyte de *Werbier*.

Les admissions à l'École impériale forestière de Nancy, par arrêté ministériel du 23 octobre 1858, contiennent aussi quelques noms qu'il faut mentionner ici : Adrien-Victor-Marie de *la Bégassière;* Augustin-Marie-Léon de *Valicourt;* Paul-Marie-Emile *de Farcy;* Charles-Victor de *Portier de Villeneuve;* Jean-Marie-Ildefonse-Jules de *Boixo*.

Enfin nous voyons dans la liste des candidats nommés élèves de l'École navale par décision de l'amiral ministre de la marine, en date du 13 octobre 1858, sur la proposition de classement du jury : 4. Charles-Alfred-Auguste *Drouart de Lezey;* 5. Charles *Aubry de la Noë;* 6. Paul-Louis-Ernest de *Cornulier Lucinière;* 15. Louis-Marie-Eugène-Albert de *Léautaud;* René-Marie-Joseph de *Ferron*; 35. Jean-Louis-Henri *Quarré de Verneuil;* 38. Charles-Marie *Berthelot du Chesnay;* 41. Marie-Joseph-Charles-Xavier-Jean-Gaston-Ferdinand de *Beausset Roquefort d'Arbaud;* 47. Camille de *Lacroix;* 48. Jacques-Frédéric de *Crussol*, fils du duc d'*Uzès*.

LÉGISLATION NOBILIAIRE.

ÉTAT ACTUEL DE LA LÉGISLATION EN CE QUI CONCERNE LES NOMS ET LES TITRES

PRÉCÉDÉ

D'UN RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA MATIÈRE.

L'usage romain des noms patronymiques s'était complétement perdu dans les Gaules après l'invasion des Francs. L'hérédité des fiefs ramena avec elle l'hérédité des noms, et créa celle des titres qui n'avait pas encore existé. Chez les Romains, c'était le propriétaire qui imposait son nom à la terre : les champs de Mummius ou de Fabius s'appelaient *Mummiana* ou *Fabiana arva*. Sous le régime féodal, le sol, destiné à jouer un si grand rôle, servit à désigner son propriétaire. Les nobles, possédant les seigneuries que leur père et leur aïeul leur avaient transmises, en conservèrent comme eux la dénomination : le prénom seul resta variable. Géraud, seigneur de Beaumont, était fils de Jehan et père de Mathieu, égalementseigneurs de Beaumont.

Les bourgeois, à l'exemple de la noblesse, commencèrent au XIIe siècle à adopter des dénominations héréditaires. L'utilité d'un pareil usage le propagea rapidement, et bientôt, ce qui était presque une usurpation d'abord, devint un devoir. Le nom de famille fut alors un héritage que l'on ne put ni refuser ni modifier. Il fallut, dès le XVe siècle, recourir à l'autorité royale pour changer de nom. Olivier *le Mauvais,* valet de chambre de Louis XI, obtint, par lettres patentes de ce prince en 1474, la permission de s'appeler désormais Olivier *le Dain*.

L'ordonnance du 26 mars 1555, rendue par Henri II et datée d'Amboise, défendit de changer de nom et d'armes sans une autorisation royale. Le roi Louis XIII, sur la réclamation des états généraux de 1614, fit une ordonnance le 19 janvier 1629 pour contraindre les particuliers à signer en tous actes et contrats le nom de leurs familles. Mais la plupart des nobles n'ayant d'autre dénomination que celle des terres dont ils étaient seigneurs, se trouvèrent encore

en dehors de la loi par suite de la transmission et de la mobilité des fiefs. Ils continuèrent à choisir arbitrairement dans leurs possessions seigneuriales celles dont ils préféraient porter le nom, à cause de son importance, de sa désinence harmonieuse ou de l'illustration de ses anciens propriétaires. Dans les familles nobles, chacun prit une dénomination féodale particulière pour se distinguer des autres membres de sa famille, et il ne fut bientôt plus connu que sous cette désignation adoptive. Cet usage, sanctionné par le temps, subsistait encore en 1789, et plusieurs arrêts récents ont reconnu qu'il devait être considérés comme ayant force de loi. C'est ainsi que les usurpations de noms et de titres, frappées en droit d'une amende, furent en fait autorisées par la tolérance, et justifiées par l'usage constant et général jusqu'en 1790.

Les mesures révolutionnaires, qui abolirent la noblesse et proscrivirent les qualifications féodales, mirent le comble à ce désordre. La loi du 11 germinal an XI voulut régulariser ce qui concernait les noms à inscrire dans les actes de l'état civil; mais elle ne put s'occuper ni de la particule dite *nobiliaire*, ni des anciennes qualifications qui étaient proscrites. Le rétablissement de l'ancienne noblesse et la création de la nouvelle sous l'empire et la restauration firent retomber dans la confusion antérieure à 1789. Voici le tableau chronologique des variations de cette législation nobiliaire :

4 août 1789. — Abolition des priviléges de la noblesse; mais ses avantages honorifiques sont conservés.

5 novembre 1789. — Loi qui supprime toute distinction d'ordre ou de caste entre les citoyens français.

19-23 juin 1790. — Proscription des titres, des qualifications féodales, des armoiries, des livrées, etc. Aucun citoyen ne pourra prendre un autre nom que celui de sa famille. Cette loi n'avait point de sanction pénale; elle était d'ailleurs d'une exécution difficile pour les gentilshommes qui, comme les Montmorency, les Rohan, etc., n'avaient que des noms de terre. On se borna généralement à leur retrancher la particule.

27 septembre 1791. — Loi qui prononce contre ceux qui se servent des qualifications nobiliaires une amende égale à six fois la valeur de leur contribution foncière.

30 mars 1806. — Déclaration par laquelle l'empereur réserve dans les États de Venise et dans le royaume de Naples, qu'il venait de conquérir, des grands fiefs dont il pourra conférer la possession héréditaire. (*Annuaire de* 1852, page 302.)

14 août 1806. — Sénatus-consulte qui, à propos de la cession du duché de Guastalla, faite par le prince et la princesse Borghèse, rétablit les substitutions de titres héréditaires et autorise les créations de majorats. (*Ibidem.*)

1er mars 1808. — Deux décrets, l'un sur les titres, l'autre sur les majorats, qui développent les principes du sénatus-consulte précédent. Il y aura deux classes de majorats : ceux *créés sur demande*, dont les biens sont constitués par le fondateur; ceux *créés de propre mouvement* par l'empereur, qui y affectait une dotation en immeubles, en rentes ou en actions de canaux.

16 février 1810. — Article 259 du Code pénal, ainsi conçu : » Toute personne qui aura publiquement porté un costume, » un uniforme ou une décoration qui ne lui appartenait pas, » ou qui se sera attribué des titres *impériaux* qui ne lui au- » raient pas été légalement conférés, sera punie d'un empri- » sonnement de six mois à deux ans. » Le mot *royaux* a été substitué à impériaux en 1816.

3 mars 1810. — Décret qui complète l'organisation des majorats et des titres. Les ducs seuls pourront placer leurs armoiries sur la face extérieure de leur hôtel. Le fils aîné d'un possesseur de majorat prendra le titre immédiatement inférieur au sien; les puînés n'auront que le titre de chevalier. Les noms, armes et livrées, passeront à tous les enfants, sauf le signe caractéristique du titre, comme le chef de duc, le franc quartier de comte, etc.

4 juin 1814. — Article 11 de la Charte : « L'ancienne no- » blesse reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. »

25 août 1817. — Ordonnance qui impose aux pairs de France l'obligation de créer un majorat pour que leur dignité soit héréditaire. Elle accorde à leurs fils aînés le droit de porter le titre immédiatement inférieur à celui de leur pairie, et à tous leurs fils cadets le titre qui vient après celui de l'aîné.

10 février 1824. — Ordonnance qui impose désormais à toute concession de titre l'obligation d'être suivie d'une création de majorat pour qu'il soit héréditaire.

17 avril 1832. — Loi qui fait disparaître de l'article 259 du Code pénal les dispositions relatives aux usurpateurs de titres.

12 mai 1835. — Loi qui interdit la création de nouveaux majorats, et qui, sans supprimer ceux qui existent, défend que les majorats créés sur demande puissent s'étendre au delà de deux degrés, non compris le premier titulaire.

29 février 1848. — Décret du gouvernement provisoire qui abolit tous les anciens titres de noblesse, parmi lesquels beaucoup d'officiers de l'état civil comprennent la particule dite *nobiliaire*.

4 novembre 1848. — Constitution de la république française, dont l'article 10 déclare que sont abolis *à toujours* tous titres nobiliaires, toute distinction de naissance, classe ou caste. (*Annuaire de* 1850, pages 341-343).

11 mai 1849. — Loi qui abolit les majorats de biens particuliers qui ont été déjà transmis à deux degrés successifs à partir du premier titulaire, et qui règle qu'à l'avenir la transmission, limitée à deux degrés, n'aura lieu qu'en faveur des appelés déjà nés ou conçus lors de la promulgation de la loi. (*Ibidem.*)

24 janvier 1852. — Décret du président de la république abrogeant celui du 29 février 1848. (*Annuaire de* 1853, page 298.)

2 juillet 1853. — Décret qui défend de porter toute décoration étrangère avant de s'y être fait autoriser par la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Tel était l'état de la législation pour les qualifications nobiliaires, lorsqu'en 1855 M. Voysin de Gartempe adressa une pétition au Sénat pour demander le rétablissement des dispositions de l'article 259 du Code pénal relatives aux usurpations de titres. (Voyez l'*Annuaire* de 1856, p. 367.) Après des débats assez vifs, la pétition fut renvoyée à M. le ministre d'État et à M. le garde des sceaux, conformément aux conclusions de M. Delangle, qui, dans la séance du 28 février 1855, avait présenté le rapport de la commission.

Au mois d'avril 1857, M. le ministre de la justice a adressé à l'empereur le rapport suivant au sujet de l'usurpation des titres de noblesse.

RAPPORT DE M. LE GARDE DES SCEAUX.

« SIRE,

» Depuis 1789, l'institution de la noblesse a subi, en France, de nombreuses vicissitudes.

» Supprimée par un décret du 19 juin 1790, elle fut remplacée, dès l'avénement de l'empereur Napoléon Ier, par une création nouvelle s'adressant à des hommes nouveaux, et prenant sa base dans la constitution même de l'Empire.

» A leur retour en France, en 1814, les Bourbons rétablirent les titres antérieurs à la Révolution; mais cédant en même temps à la puissance de l'opinion, ils reconnurent la nécessité de maintenir ceux que l'empereur avait créés, et l'article 71 de la Charte consacra l'existence parallèle de la noblesse ancienne et de la nouvelle.

» La disposition de cet article n'a cessé, depuis lors, sauf

une interruption passagère en 1848, de faire partie de notre droit public.

» Une des conséquences nécessaires d'une institution de cette nature, c'est que les titres honorifiques qui en sont le signe apparent, et pour ainsi dire la consécration, ne puissent être portés que par ceux qui y ont droit, et que la loi atteigne et frappe tout usurpateur de noblesse.

» Telle a été, en effet, presque toujours, en France, a préoccupation du législateur.

» L'article 110 de l'ordonnance d'Orléans (janvier 1560) portait : « Et où aucuns usurperont faussement et contre vérité » le nom et titre de noblesse, prendront ou porteront armoi- » ries timbrées, ils seront par nos juges mulctés d'amendes » arbitraires et au payement d'icelles contraints par toutes » voyes. »

» Cette disposition fut successivement confirmée par un grand nombre d'édits et d'ordonnances rendus par les rois de France jusqu'en 1703.

» Elle forma, jusqu'en 1791, l'état de la législation sur cette partie et elle servit de base aux nombreux jugements de vérification de noblesse que nécessitait une incessante tendance à l'usurpation des titres ou des qualifications nobiliaires.

» Après la promulgation du décret de 1790, l'Assemblée constituante fut amenée, par la résistance même que rencontra l'exécution des prescriptions de cet acte législatif, à formuler une sanction pénale par un décret daté du 27 septembre 1791, dont l'article 1er porte : « Tout citoyen qui, dans tous actes » quelconques, prendra quelques-unes des qualifications ou » des titres supprimés, sera condamné à une amende égale à » six fois la valeur de sa contribution, rayé du tableau civique » et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil ou mili- » taire. »

» De son côté, l'empereur Napoléon Ier, après la mise à exécution de ses décrets de 1806 et de 1808, reconnut la nécessité de protéger son œuvre nouvelle contre les envahissements de la vanité ou de la mauvaise foi. Il avait dit d'abord, dans son décret du 1er mars 1808 : « Défendons à tous nos » sujets de s'arroger des titres et qualifications que nous ne » leur aurions pas conférés, et aux officiers de l'état civil, » notaires et autres, de les leur donner; renouvelant, autant » que besoin serait, contre les contrevenants, les lois actuel- » lement en vigueur. » Il ajoute ensuite, dans son Code pénal de 1810 (art. 259) : « Toute personne... qui se sera attribué » des titres impériaux qui ne lui auraient pas été légalement » conferés sera punie d'un emprisonnement de six mois à » deux ans. »

» Cette double disposition, en manifestant une fois encore la volonté de l'empereur de ne plus reconnaître d'autres titres

que ceux qui seraient conférés par lui, mettait le dernier sceau à son œuvre et en assurait le maintien dans toute son intégrité.

» Toutefois, en 1816, cet article 259 du Code pénal subit une modification dont il est indispensable de faire actuellement mention.

» Une ordonnance du 17 juillet de cette année avait prescrit de faire disparaître des Codes les dénominations, expressions et formules rappelant les divers gouvernements antérieurs au retour des Bourbons, et dans une édition du Code pénal promulguée le 9 septembre suivant, on crut devoir substituer dans l'article 259 les mots titres royaux aux expressions titres impériaux que contenait le Code pénal de 1810.

» Ce changement, que l'on considéra alors comme de pure forme, puisqu'on ne le soumit point à un vote législatif, dénaturait cependant d'une manière considérable, et l'on serait tenté de dire inintelligente, la pensée impériale; il ôtait à l'article sa signification nette et précise pour y substituer un sens vague et incertain, et le faisait, d'un seul mot, réagir sur toute la noblesse restaurée; tout semble indiquer qu'il ne fut pas invoqué devant les tribunaux; on ne trouve du moins à la chancellerie aucune trace de son application.

» C'est dans ces circonstances que la loi du 17 avril 1852 en prononça l'abrogation.

» La courte discussion qui précéda cette mesure fut basée entièrement sur la confusion résultant de la modification arbitraire introduite dans l'édition de 1816. Les orateurs se bornèrent presque tous, en effet, à alléguer l'impossibilité du contrôle effectif sur les titres de l'ancienne noblesse qui, n'ayant presque jamais été conférée par ordonnances, reposait le plus souvent sur une prescription plus ou moins longue; objection qui ne pouvait atteindre la noblesse impériale et à laquelle on n'aurait pu penser, si le texte primitif de l'article 259 n'eût point été illégalement altéré.

» Quoi qu'il en soit, l'abrogation n'en a pas moins été formelle, et dans l'état actuel de notre législation, l'usurpation des titres de noblesse n'est atteinte par aucune loi répressive.

» Cette situation a progressivement amené dans la société française un état de confusion et de désordre auquel il paraît opportun d'apporter un remède énergique.

« Est-il possible, » disait à ce sujet M. le premier président Delangle dans un rapport présenté au Sénat, le 28 février 1855: « est-il possible, dans un État bien réglé et quand l'existence » de la noblesse est consacrée par la Constitution elle-même, » que le premier venu puisse, à son gré, s'affubler de titres » auxquels il n'a pas droit; que, pour satisfaire à des convenances prétendues de famille, de fortune, de position, sans » autre règle que son caprice, il s'intitule baron, comte, mar-

» quis? Est-ce que l'ordre public ne proteste pas contre un tel
» scandale.

» Que la noblesse apparaisse comme le prix du courage, des
» services rendus à la patrie, du devoir poussé jusqu'au sacri-
» fice; que l'espoir de la conquérir excite et soutienne l'émula-
» tion, une telle idée mérite faveur; elle profite à la société.
» Mais que les titres soient laissés en pâture à l'intrigue et à
» la sottise, l'intérêt public et l'intérêt privé s'en offensent
» également. C'est un mal d'avilir ce qui peut servir de but et
» de récompense à de généreux efforts, et l'espèce des bour-
» geois-gentilshommes n'est pas, après tout, si précieuse qu'il
» faille s'efforcer de la perpétuer. »

» Ces considérations avaient porté le Sénat à renvoyer au ministre d'État et au garde des sceaux une pétition demandant le rétablissement de l'article 259 du Code pénal dans son intégralité.

» Depuis ce renvoi, le mal, déjà si étendu, paraît s'être aggravé encore; jamais peut-être la tendance à sortir de sa condition et à se parer de titres auxquels on n'a pas droit ne s'est manifestée d'une manière plus remarquable que depuis ces dernières années; et si ces usurpations de noblesse prennent le plus souvent leur source dans une ridicule vanité, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles n'ont, dans bien des cas, d'autre cause que la mauvaise foi, l'intérêt et le calcul.

» Il y a donc tout à la fois, aujourd'hui, un intérêt politique et une nécessité sociale à opposer une digue à ce débordement. Mais suffira-t-il, pour y parvenir, de rétablir dans le Code pénal soit l'article 259 de 1810, soit celui de 1816, ou ne faudra-t-il pas, au contraire, en creusant plus profondément, prendre en considération l'état de la noblesse ancienne, pour développer, dans un système complet, et les faits qui constitueront un délit, et les moyens d'en constater l'existence, ainsi que les pénalités qui devront les atteindre?

» La solution de ces questions présente des difficultés dignes des méditations et des études des hommes d'État et des jurisconsultes; elle doit être préparée tout à la fois pour raffermir dans le présent les relations sociales, dans lesquelles s'introduit de jour en jour un désordre plus grand, et pour rendre dans l'avenir à une institution inséparable du pouvoir monarchique tout son lustre et toute sa sincérité.

» Préoccupée de l'importance de ces considérations, Votre Majesté a désiré que son conseil d'État fût appelé à en délibérer le plus promptement possible et à formuler un projet de loi.

» J'ai l'honneur, en conséquence, de prier l'Empereur de donner son approbation à ce rapport, et d'en ordonner le renvoi au conseil d'État.

» Je suis, etc. » ABBATUCCI. »

Le conseil d'État, saisi de la question, adopta, dans sa séance du 11 mars 1858, le projet de loi qui suit, et qu'il adressa au Corps législatif en le faisant précéder d'un exposé de motifs dont nous reproduisons les passages les plus importants :

« Article unique. — L'article 259 du Code pénal est modifié ainsi qu'il suit :

» Article 259. — Toute personne qui aura publiquement porté un costume, un uniforme ou une décoration qui ne lui appartiendrait pas, ou qui se sera attribué sans droit un titre de noblesse, sera punie d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende *de cinq cents francs à cinq mille francs.*

» Le tribunal pourra ordonner l'insertion intégrale ou par extrait du jugement dans les journaux qu'il désignera, aux frais du condamné. »

Ce projet de loi a été délibéré et adopté par le conseil d'État, dans la séance du 11 mars 1858.

Exposé des motifs.

« Le rétablissement dans le Code pénal des dispositions qui punissaient l'usurpation des titres de noblesse est une mesure dont la sagesse et l'utilité ne peuvent être contestées.

» Il n'est ni politique ni moral d'abandonner aux empiétements de la vanité ou aux entreprises de la fraude une institution à laquelle se rattachent les grands souvenirs de l'ancienne monarchie, que les gloires de l'Empire ont entourée d'un nouvel éclat, et qui s'appuie tout à la fois sur le respect que commande l'ancienneté des traditions et sur l'obéissance qui est due aux actes les plus solennels de la législation contemporaine.

» Ce serait d'ailleurs se faire illusion de croire que l'autorité de l'opinion et la puissance des mœurs sont assez fortes pour arrêter le désordre. Enhardi par l'impunité, il s'accroît chaque jour, et l'action de la justice répressive peut seule mettre un frein au nombre et à l'audace des usurpations.

» Animé de cette pensée, le gouvernement vous propose de rendre à l'article 259 du Code pénal, sinon la forme, du moins le sens qu'il avait en 1810 et en 1816, et qu'une modification improvisée lui a ôtée en 1832. »

Dans les paragraphes qui suivaient, M. le rapporteur passait en revue toutes les phases de la législation en matière de qualifications nobiliaires depuis 1789, comme M. le garde des sceaux l'avait déjà fait dans son rapport

à l'empereur. Examinant les pensées différentes qui avaient animé les législateurs lors de l'abolition des titres de noblesse ou des peines infligées contre leur usurpation en 1790, en 1832 et en 1848; de leur ensemble même il concluait qu'à toutes les époques les hommes d'État ont reconnu aux titres de noblesse une valeur politique considérable, soit qu'ils les aient proscrits, soit qu'ils les aient rétablis ou conservés.

En finissant, le rapport s'occupait de l'avenir de la loi, de sa portée et de son exécution. Il s'exprimait ainsi :

« Mais cette disposition, si logique et si juste en elle-même, ne rencontrera-t-elle point dans l'exécution d'insurmontables difficultés?

» Ceux dont le rétablissement de l'article 259 heurte les convictions s'attachent à cette pensée; ils la présentent comme une objection devant laquelle doit échouer le projet. Envisagée de sang-froid, elle cesse d'être effrayante.

» Il s'agit de délits qui ne lèsent point directement les intérêts privés; leur poursuite appartient exclusivement au ministère public; c'est à lui, et à lui seul, à sa prudence, que sera confié le soin de discerner les faits dans lesquels se trouveraient réunis tous les éléments de la criminalité. Il y a là une première garantie contre le danger de poursuites malveillantes et d'accusations irréfléchies.

» Est-il besoin de dire que le projet n'entend point confier aux tribunaux de justice répressive, comme on a paru le craindre, le soin de procéder à une sorte de révision générale de tous les titres de noblesse? Aucun esprit sensé ne peut s'arrêter à une pareille supposition.

» Les règles, en cette matière, n'ont pas toujours été bien certaines et bien stables, le temps et l'usage peuvent en avoir affaibli le souvenir et l'autorité : les changements survenus dans la législation en ont rendu, en certains cas, l'application impossible. Il ne serait donc ni prudent ni juste de remonter à l'origine de possessions plus ou moins anciennes, pour y rechercher des abus et en faire retomber le châtiment sur la postérité de ceux qui les auraient commis.

» Le zèle éclairé des magistrats ne se trompera point sur les devoirs qui naîtront pour eux de la loi, ils comprendront qu'ils doivent poursuivre et punir les usurpations flagrantes sur lesquelles il n'y a ni erreur ni illusion possibles, dont le jour et l'heure peuvent être indiqués, que rien n'explique et ne justifie.

» Cette distinction si facile à saisir n'est que l'application du principe que, sans intention coupable, il n'y a point de criminalité. En même temps qu'elle aplanit les difficultés d'exécution, elle doit rassurer les consciences honnêtes et ne laisser

d'inquiétude qu'à ceux qui ne peuvent se dissimuler le vice de leur possession.

» Il ne faut pas croire cependant que le droit de quiconque n'aura été ni poursuivi, ni condamné, sera par cela même reconnu. Posséder légalement un titre, et n'être pas coupable du délit d'usurpation, sont des choses distinctes que ni la loi ni la raison ne doivent confondre. C'est par des dispositions d'un ordre différent, étrangères à la législation pénale, que seraient établies, au besoin, les règles relatives à la collation, à la transmission des titres, au moyen de les constater ou de les faire reconnaître.

» Si dans le passé, de 1808 ou de 1816 à 1831, les poursuites ont été rares, il faut s'en féliciter, et il faut désirer qu'il en soit de même à l'avenir. Si les tribunaux ne sont pas appelés à faire un fréquent usage du pouvoir qui va leur être confié, ce sera une preuve de son efficacité; c'est parce qu'il aura produit une salutaire intimidation et fait cesser en grande partie le désordre et le scandale.

» Dans son état actuel, l'article 259 ne prononce que la peine de l'emprisonnement. Le projet y ajoute des peines pécuniaires qui souvent seront suffisantes, et qui même, dans beaucoup d'occasions, seront le châtiment le mieux approprié à la nature et aux circonstances du délit.

» Le projet donne aussi aux tribunaux la faculté d'ordonner l'insertion de leurs jugements dans les journaux qu'ils croiront devoir désigner. Cette disposition permettra d'accroître la publicité des condamnations; excellent moyen pour prévenir des délits auxquels conduit souvent une coupable vanité.

» Nous soumettons ces considérations au Corps législatif, avec la confiance qu'elles le détermineront à adopter le projet de loi que nous avons l'honneur de lui présenter.

» *Signé :* Duvergier, conseiller d'État, rapporteur;
Conti, conseiller d'État;
baron Sibert de Cornillon, conseiller d'État. »

Le Corps législatif ayant entendu, dans sa séance du 19 mars 1858, la lecture du projet de loi qui lui était transmis par M. le ministre d'État, le renvoya à une commission composée de MM. Roques-Salvaza, président, O'Quin, secrétaire, Faure, Riché, Legrand, du Miral et le comte de Chambrun. Celle-ci le modifia, fit disparaître les mots *titres de noblesse*, comme ayant une tendance trop aristocratique, et les remplaça par ceux de *distinctions honorifiques*. Elle divisa les délinquants en deux classes : ceux qui portaient indûment des costumes, uniformes ou décorations, et ceux qui prenaient un titre,

altéraient ou modifiaient leur nom dans le but de s'attribuer une distinction honorifique. Elle supprima l'emprisonnement pour cette seconde catégorie.

Ce projet ainsi modifié fut présenté dans la séance du 5 mai 1858 par M. du Miral, qui lut à l'appui un long rapport. « On craignait, disait-il, que ce projet ne fût un retour aux substitutions et aux majorats. M. le président du conseil d'Etat, consulté par nous sur ce point, nous a solennellement déclaré que le gouvernement, en présentant ce projet de loi, ne cache aucune arrière-pensée, ne prépare aucun autre acte législatif, qu'il est simplement la sanction de ce qui existe. »

Il expliquait le caractère de la falsification des noms que la loi devait atteindre; le délit ne pourra subsister qu'à la double condition que la particule nobiliaire sera frauduleusement introduite, ou qu'un nom de terre sera relié par la particule.

Dans sa séance du 7 mai 1858, le Corps législatif discuta le projet de loi; MM. de Beauverger, Rigaud, du Miral et le général Parchappe l'appuyèrent; MM. Belmontet, Lélut et Émile Ollivier le combattirent. On passa au vote, et le scrutin donna 211 suffrages contre 23.

Le Sénat, appelé à son tour à se prononcer sur la constitutionnalité de la loi, chargea de l'examen une commission composée de MM. le marquis d'Hautpoul, président, le vice-amiral Grivel, le marquis de la Grange, Delangle, rapporteur; le comte de Ségur d'Aguesseau, secrétaire. Le travail de la commission fut fini le 4 juin. M. Delangle, après un brillant exposé de la question, se résuma en concluant que la loi était profondément morale, répondait aux meilleurs et aux plus vrais sentiments du cœur humain; qu'en réprimant les entreprises d'une vanité coupable, elle consacrait le principe de l'hérédité dans une de ses applications les plus fécondes; que, loin de violer les principes de 1789, elle les respectait.

La commission proposa donc au Sénat de déclarer qu'il ne s'opposait pas à la promulgation de la loi, et ses conclusions ayant été adoptées à une grande majorité, la loi fut insérée au *Bulletin des lois* du 6 juin. Elle est ainsi conçue :

Loi du 28 mai 1858.

Article unique. L'art. 259 du Code pénal est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 259. Toute personne qui aura publiquement porté un

costume, un uniforme ou une décoration qui ne lui appartiendrait pas, sera punie d'un emprisonnement de six mois à deux ans.

Sera puni d'une amende de cinq cents francs à dix mille francs quiconque, sans droit et en vue de s'attribuer une distinction honorifique, aura publiquement pris un titre, changé, altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de l'état civil.

Le tribunal ordonnera la mention du jugement en marge des actes authentiques ou des actes de l'état civil dans lesquels le titre aura été pris indûment ou le nom altéré.

Dans tous les cas prévus par le présent article, le tribunal pourra ordonner l'insertion intégrale ou par extrait du jugement dans les journaux qu'il désignera.

Le tout aux frais du condamné.

L'exécution de cette loi, qui avait déjà longtemps existé à diverses reprises sans avoir jamais eu d'application réelle, offrait de grandes difficultés, exigeait beaucoup de ménagements. C'est ce que M. le ministre de la justice s'empressa de reconnaître dans une circulaire qu'il adressa en ces termes aux procureurs généraux :

« Paris, le 19 juin 1858.

» La loi du 28 mai 1858, qui modifie l'article 259 du Code pénal, vient d'être promulguée (*Bulletin des lois*, n° 607).

» Cette loi rétablit, en la complétant, une disposition qui a existé dans nos Codes de 1810 à 1832, et qui n'aurait jamais dû en être effacée. Elle a le double but de réprimer les entreprises et les usurpations d'une vanité coupable, et de maintenir, aux titres légalement conférés ou glorieusement acquis, le respect et l'inviolabilité que le gouvernement de l'empereur s'honore d'assurer à toute propriété légitime. Elle est enfin destinée à protéger l'intégralité de l'état civil, et à mettre un terme à la modification arbitraire et illicite des noms de famille.

» Vous avez déjà compris qu'en présence des faits qu'une trop longue tolérance a laissés se produire, la loi nouvelle doit être appliquée avec autant de prudence que de fermeté. Sa force est moins aujourd'hui dans le nombre des condamnations qu'elle pourra entraîner que dans les principes qu'elle pose et dans les scrupules qu'elle est appelée à ranimer.

» J'aurai plus tard, en m'éclairant de l'expérience des faits, à vous retracer d'une manière générale les règles qui devront vous diriger.

» Je dois, quant à présent, me borner à vous inviter à ne laisser intenter dans votre ressort aucune poursuite relative à des faits prévus par l'article 259 rectifié du Code pénal, sans avoir provoqué et reçu mes instructions spéciales.

» Je pourrai ainsi régulariser l'exécution de la loi sur tout le territoire de l'Empire et vous aider à maintenir, dans tous les cas, aux poursuites qui seraient jugées nécessaires, le caractère protecteur et le but élevé qu'elles devront toujours avoir.

» Il faut également s'attacher, dès à présent, à prévenir les abus que la loi du 28 mai dernier a voulu atteindre.

» Vous voudrez bien prendre et prescrire à vos substituts les mesures nécessaires pour que les cours, les tribunaux, les officiers de l'état civil, les notaires et généralement tous les officiers publics n'attribuent désormais aux parties, dans les arrêts, les jugements et les actes authentiques ou officiels, que les titres et les noms qu'elles justifieront être en droit de porter.

» Je vous prie, Monsieur le procureur général, de m'accuser réception de cette circulaire et de me tenir au courant de tous les faits qui vous paraîtront intéresser l'exécution de la loi nouvelle. Je compte en cette circonstance, comme toujours, sur l'exactitude et la sagesse de votre concours.

» Recevez, etc.

» E. de Royer. »

A l'exemple des instructions précédentes données aux procureurs généraux, M. le ministre de l'intérieur adressa de son côté aux préfets la circulaire suivante :

« Paris, le 26 juillet 1858.

» Monsieur le préfet, dans une circulaire adressée le 19 juin dernier à MM. les procureurs généraux sur l'exécution de la loi du 28 mai 1858, M. le garde des sceaux recommande de prescrire les mesures nécessaires pour que les cours, les tribunaux, les officiers de l'état civil, les notaires et généralement les officiers publics n'attribuent désormais aux parties, dans les arrêts, les jugements et les actes authentiques ou officiels, que les titres et noms qu'elles justifient être en droit de porter.

» Des précautions analogues seraient utilement appliquées à la délivrance des passe-ports. C'est surtout sur ces sortes de

pièces que les individus qui ont des intentions mal fondées à une distinction honorifique se font inscrire avec des noms et des qualités qui ne leur appartiennent pas, et ces passe-ports, considérés comme titres officiels par les personnes aux yeux desquelles ils sont produits, peuvent faciliter des abus de confiance et favoriser les fraudes que la loi du 20 mai dernier a eu en vue de réprimer.

» Il convient donc que les fonctionnaires chargés de la délivrance des passe-ports apportent une attention particulière pour l'inscription sur ces pièces de particules, de titres nobiliaires. Non-seulement ils doivent réclamer à cet égard l'attestation formelle de deux témoins dont la présence est nécessaire dans le cas prévu par l'article 1er de la loi du 17 ventôse an IV (9 mars 1796), mais encore ils peuvent, et malgré cette attestation, s'il subsiste quelque doute sérieux dans leur esprit, faire procéder à une vérification des actes de l'état civil ou réclamer la production d'extraits de ces mêmes actes.

» Les précautions rappelées ci-dessus doivent, d'ailleurs, être appliquées avec prudence et discernement. Elles manqueraient leur but si elles servaient de prétexte à des recherches inutiles ou à des actes vexatoires d'inquisition.

» Je vous prie, Monsieur le préfet, d'adresser aux officiers de l'état civil dans votre département des instructions conformes aux prescriptions de la présente circulaire.

» Recevez, etc.

» DELANGLE. »

Quelques magistrats crurent devoir à leur tour adresser des instructions aux officiers civils et ministériels de leur ressort. Voici celle de M. Réglade, procureur impérial de Sarlat :

« Messieurs, la loi du 28 mai 1858, qui a pour but de protéger l'intégrité de l'état civil et de mettre un terme à la modification arbitraire et illicite des noms de famille, vient d'être promulguée.

» Cette loi nous impose le devoir de n'attribuer désormais aux parties dans les jugements, actes authentiques ou officiels, que les titres et les noms qu'elles justifieront être en droit de porter.

» C'est surtout auprès de MM. les maires, officiers de l'état civil, que j'insiste pour les engager à redoubler de zèle et d'attention. En vérifiant les registres des naissances, le parquet a pu remarquer qu'on attribuait quelquefois à l'enfant un nom de famille qui n'appartenait pas au père. Un pareil abus doit cesser en présence de la loi nouvelle.

» Si cette loi n'a pas imposé à l'officier public l'obligation de se faire représenter l'acte de naissance du père pour inscrire celui de l'enfant, il est certainement dans son esprit de vouloir que les parties soient interpellées, afin qu'elles déclarent si le nom patronymique qu'elles indiquent est bien celui que leur donne leur état civil.

» Recevez, etc.

» Le procureur impérial, J. Réglade. »

Il suffit de parcourir les décrets, les rapports, les exposés de motifs et les instructions qui précèdent pour se convaincre que la nécessité d'un conseil du sceau n'est plus aujourd'hui contestable : on s'occupe de l'organisation de ce conseil. Cependant la publication que plusieurs journaux ont faite, d'après l'*Indépendance belge*, de l'extrait d'un rapport présenté à l'empereur par M. le garde des sceaux, est au moins prématurée. Le travail s'élabore, il ne tardera pas sans doute à être terminé. Mais il ne faut pas se jeter dans le domaine des conjectures.

JURISPRUDENCE NOBILIAIRE.

PROPRIÉTÉ DU TITRE DE DUC DE BRANCAS

ET

DE LA GRANDESSE D'ESPAGNE A LAQUELLE IL EST ATTACHÉ.

*Madame la duchesse douairière de Cereste, MM. les marquis de Brancaccio et de Sinety, etc., contre madame la comtesse Hibon de Frohen, née de Brancas, et contre l'*Annuaire de la noblesse *de M. Borel d'Hauterive.*

PREMIÈRE CHAMBRE DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE.

Présidence de M. Benoît-Champy.

Audiences des 15, 22 et 29 janvier 1858.

Dans ce procès où l'éditeur de l'*Annuaire de la Noblesse* se trouvait engagé comme défendeur, une réserve facile à comprendre nous oblige à nous contenter de reproduire le compte rendu des débats tel que l'ont publié les journaux judiciaires du mois de février dernier.

La grandesse d'Espagne de première classe, fondée en 1730 pour le marquis de Brancas, depuis maréchal de France, a été assise en 1787 sur le titre espagnol de duc de Brancas.

A l'occasion de cette dignité dont la fille unique du duc de Brancas, décédé le 12 mai 1852, se trouve investie, et des qualifications nobiliaires qu'elle a apportées à M. le comte Hibon de Frohen, son mari, un procès avait été intenté par madame la duchesse de Cereste, M. le marquis de Sinety, etc., à l'*Annuaire de la Noblesse de France* de M. Borel d'Hauterive.

La première chambre du tribunal civil de la Seine vient de rendre son jugement dans cette affaire. Nous en extrayons les motifs suivants et le dispositif :

« En ce qui touche le nom patronymique français de Brancas :

» Attendu, en fait, que Louis-Marie-Bufile de Brancas est décédé le 12 mai 1852, laissant pour enfant unique alors et pour seule héritière Marie-Ghislaine-Yolande de Brancas, mariée le 9 novembre 1846, en la mairie du 1er arrondissement de la ville de Paris, à Marie-Ferdinand Hibon;

» Attendu qu'il est de principe incontestable qu'en France

le nom patronymique ou de famille se transmet, comme les héritages, aux filles aussi bien qu'aux enfants mâles, sans aucune distinction de sexe;

» Attendu que les sieur et dame Hibon, avec l'assistance et le concours de leur beau-père et père le duc de Brancas, se conformant aux dispositions de la loi spéciale de germinal an XI, ont sollicité du gouvernement français l'autorisation d'ajouter au nom de Hibon celui de la famille de Brancas et de s'appeler Hibon de Brancas; mais que leur demande a été rejetée par décision de janvier 1854, prise en chancellerie et notifiée à Hibon par M. le procureur général près la cour impériale de Paris;

» Qu'ainsi, sans avoir perdu le droit de se dire et déclarer née de Brancas, la dame Hibon ne peut légalement porter d'autre nom que celui de son mari;

» Attendu qu'il est pareillement interdit à Hibon de prendre et signer jamais et nulle part le nom patronymique de de Brancas.

» En ce qui touche le titre ou la qualification espagnole de duc de Brancas;

» Attendu qu'il appert des divers documents produits comme de tous les renseignements recueillis que, suivant la législation espagnole qui règle la grandesse d'Espagne, et, par suite, le titre ou la qualification qui y sont attachés, celle de duc de Brancas, est transmissible aux filles, à défaut d'enfants mâles, si le titre ne les exclut pas formellement;

» Attendu qu'aucune exclusion de ce genre ne résultant du décret, non plus que du brevet de 1730, Marie-Ghislaine-Yolande de Brancas a recueilli la grandesse d'Espagne de première classe, et a été investie du droit de se dire et qualifier duchesse de Brancas, par le seul fait du décès de son père susnommé;

» Attendu, en droit, que l'édit du 21 août 1774 règle la transmission de la grandesse en France lorsque cette dignité a été conférée à une famille française, et permet qu'à défaut de mâles dans la ligne directe, elle puisse être recueillie une fois seulement par l'aînée des filles dans la même ligne;

» Attendu, en fait, que la grandesse instituée en faveur de la famille de Brancas n'avait point encore été recueillie par les filles avant Marie-Ghislaine-Yolande de Brancas;

» Attendu que, par le seul fait de son mariage avec Hibon, d'après les usages constamment appliqués en Espagne et en France, Marie-Ghislaine-Yolande de Brancas a associé son mari et l'a fait participer à tous ses titres et ses distinctions; qu'elle lui a apporté la grandesse d'Espagne, à laquelle est inhérente la qualification espagnole de duc de Brancas, et lui a conféré le droit de la prendre et de la porter;

» Attendu que la disposition de l'édit de 1774, qui a imposé

à une femme en possession de la grandesse d'Espagne l'obligation d'épouser une personne agréable au roi, est depuis longtemps tombée en désuétude;

» Attendu, dès lors, que les énonciations et publications reprochées par les demandeurs à l'*Annuaire de la Noblesse de France*, de Borel d'Hauterive (année 1857, p. 85), sont exactes; que, par suite, il n'y a lieu d'en ordonner la suppression, non plus que l'insertion d'une rectification;

» Par ces motifs,

» Déclare les demandeurs mal fondés en leur demande, les en déboute et les condamne aux dépens. »

Appel a été interjeté de cette sentence par les demandeurs. M. le marquis de Brancaccio et madame la duchesse de Cereste sont décédés après avoir constitué avoués; mais la procédure engagée devant la cour impériale semble devoir être poursuivie.

ARRÊT DE LA COUR IMPÉRIALE DE PAU

Qui décide qu'il y a lieu de rectifier les actes de l'état civil dressés sous l'empire des lois de 1790 *et* 1791, *lorsque ces actes n'ont pas fait précéder le nom de sa particule nobiliaire.*

Présidence de M. Amilhau, premier président.

Audience du 15 novembre 1858.

La loi qui a modifié l'article 259 du Code pénal a rendu nécessaire, pour beaucoup de familles nobles, la rectification de leurs actes de l'état civil, dont les énonciations, formulées pendant la période révolutionnaire, étaient inexactes ou incomplètes. La cour de Pau, dans son audience du 15 novembre, sous la présidence de M. le premier président Amilhau, a statué sur deux demandes de ce genre.

La première affaire était un appel d'un jugement du tribunal de Pau. Voici les faits de la cause :

M. Jean-François de Salinis, percepteur des finances à Pau, est né le 29 floréal an VIII. Son père, M. Jacques de Salinis, bien qu'appartenant à une des plus anciennes et des plus nobles maisons du Béarn, se vit forcé, pour obéir aux lois de l'époque, de ne prendre et de ne donner à son fils, dans l'acte de naissance de celui-ci, que son nom patronymique, sans la particule nobiliaire.

Malgré cette omission, M. Jean-François de Salinis,

comme tous les autres membres de sa famille, fit toujours précéder son nom de la particule à laquelle il était de notoriété publique qu'il avait droit. Survint la promulgation du nouvel article 259 du Code pénal; M. de Salinis se trouva alors placé dans l'alternative de renoncer à son vrai nom pour se contenter du nom tronqué que lui donnait son acte de naissance ou de faire rectifier cet acte. C'est dans ce but qu'il présenta une requête au tribunal civil de Pau.

Le tribunal, tout en reconnaissant que l'origine nobiliaire de M. de Salinis était incontestablement établie et que ses ancêtres avaient tous porté la particule, se déclara incompétent pour rectifier l'acte de naissance, par le motif qu'il n'appartenait qu'au souverain seul de conférer des titres ou des distinctions nobiliaires.

M. de Salinis a interjeté appel de ce jugement.

La cour, considérant que les noms des familles constituent une propriété sacrée; que c'est un droit pour elles de les conserver intacts et de les faire rectifier quand ils ont été altérés; que l'altération de ces noms entraînerait de graves inconvénients, soit pour le partage des successions, soit pour l'exercice d'une foule de droits : réformant le jugement du tribunal de Pau, a déclaré qu'il s'était à tort reconnu incompétent, et a autorisé M. de Salinis à faire rétablir sur son acte de naissance la particule *de* qui y avait été omise.

La seconde affaire jugée dans la même audience était un appel d'un jugement du tribunal de Bayonne qui avait rejeté une demande en rectification d'acte de naissance formée par M. Ulysse de Monclar. Il s'agissait, comme dans l'espèce précédente, d'un acte rédigé pendant la période révolutionnaire, où la particule *de* ne figurait pas. Le tribunal de Bayonne avait repoussé la demande, en se fondant sur ce que M. Ulysse de Monclar n'aurait pas prouvé que ses ancêtres avaient été pendant plus de cent ans en possession de la particule, et qu'il n'aurait par conséquent pu, aux termes des règles du blason, revendiquer des titres de noblesse.

La cour, sur les conclusions conformes de M. Lamotte d'Incamps, premier avocat général, a réformé le jugement, par le motif qu'il ne s'agissait pas d'une question héraldique, mais de savoir si l'impétrant justifiait sa demande par des titres, justification qu'il avait pleinement faite, puisque des documents irréfragables établissaient que son père, Henri de Monclar, était seigneur de Laëme.

JUGEMENT

DU

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LUNÉVILLE.

Audience du 3 décembre.

Rectification des actes de l'état civil de la famille DE BLANCHAUD, *dans lesquels la particule* de *avait été omise.*

M. Jacques-Joseph de Blanchaud, lieutenant-colonel du 8e lanciers, issu d'une ancienne famille noble de l'Agénois, avait formé une demande en rectification de nom devant le tribunal de première instance de Lunéville, lieu de sa naissance et de sa résidence.

Il produisait un arrêt de la cour des aides de Bordeaux, en date du 16 février 1778, qui maintenait dans sa noblesse et sa qualité d'écuyer Pierre-Claude de Blanchaud, sieur de Beauregard, aïeul du requérant, sur preuves remontant à Isaac Blanchaud, marié en 1580 avec demoiselle Susanne Verrières.

Depuis cet arrêt, tous les rejetons de la famille de Blanchaud avaient fait précéder leur nom de la particule, et, en 1789, Bernard de Blanchaud, chevalier, seigneur de Saint-Sulpice, avait été assigné, avec ces qualifications, à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, pour les élections des députés aux états généraux.

Mais sous l'empire du décret de 1790, qui avait aboli les distinctions honorifiques de l'ancienne noblesse et qui resta en vigueur jusqu'en 1814, la particule avait été omise dans tous les actes relatifs à la famille de Blanchaud, et notamment dans l'acte de naissance du requérant, du 8 avril 1810.

Par jugement du 3 décembre 1858, le tribunal de première instance de Lunéville a ordonné la rectification de tous les actes de l'état civil relatifs à la famille de Blanchaud dans lesquels la particule avait été omise.

Dans des circonstances analogues aux cas précédents, plusieurs tribunaux ont rendu des jugements ordonnant la rectification des actes de l'état civil, dans lesquels la particule *de* avait été omise ou avait été réunie au nom lui-même. C'est ainsi que le tribunal d'Amiens s'est prononcé favorablement sur une demande relative au nom de *de Caix*, écrit d'un seul mot *Decaix*, de 1789 à 1812.

CONSEIL D'ÉTAT.

Majorat. — Le duché de Navarre. — Les héritiers du duc de Leuchtenberg contre le ministre des finances.

Présidence de M. Boudet.

Séance du 10 août. — Approbation impériale du 1er septembre.

L'empereur Napoléon Ier constitua en 1810, au profit de l'impératrice Joséphine, un majorat composé du domaine de Navarre, érigé en duché. Après elle, les princes Auguste et Maximilien, fils du prince Eugène, ont joui successivement des biens formant la dotation de ce majorat, et représentés aujourd'hui par une rente de 62,919 fr. A la mort du prince Maximilien de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, son fils aîné, le prince Nicolas Maximilianowitch réclama cette partie de son héritage; le ministre des finances, considérant que ce prince, ainsi que ses frères, petits-fils de l'empereur Nicolas de Russie, et par conséquent étrangers, ne pouvaient remplir les obligations que le décret du 1er mars 1808 impose aux possesseurs de majorats; que notamment ils ne pouvaient prêter le serment prescrit par les articles 37 et 38 de ce décret, rejeta la réclamation.

Un pourvoi a été formé contre cette décision par la grande-duchesse Nicolaewna, veuve du duc de Leuchtenberg, au nom de ses fils mineurs.

Me Paul Favre, son avocat, a soutenu que si, à raison de leur qualité d'étrangers, les fils du duc de Leuchtenberg étaient incapables d'hériter du titre, ils n'en étaient pas moins aptes à y recueillir les biens formant la dotation du majorat, lesquels, dans la pensée du fondateur, devaient rester à perpétuité l'apanage des descendants de l'impératrice Joséphine.

Mais le conseil, après avoir entendu M. Leviez, commissaire du gouvernement, qui a conclu au rejet du pourvoi, a statué en ces termes :

« Napoléon, etc.,

» Vu le décret du 30 mars 1800, le sénatus-consulte du 14 août 1806, le décret du 1er mars 1808;

» Vu le décret du 26 août 1815;

» Ouï M. Marchand, conseiller d'État, en son rapport;

» Ouï Me Fabre, avocat de la grande-duchesse Marie-Nico-

laewna de Russie, veuve du duc de Leuchtenberg, en ses observations ;

» Ouï M. Leviez, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

» Considérant que, par lettres patentes en date du 9 avril 1810, le domaine de Navarre a été érigé en duché de l'Empire, avec les biens y attachés; que le titre et la dotation sont indivisibles, et qu'il n'y a lieu de distinguer entre la jouissance des honneurs attachés au titre de duc et la jouissance de la dotation affectée au maintien de ce titre ;

» Considérant que, de la teneur de ces lettres patentes, du serment qu'elles imposent au prince appelé à recueillir le duché de Navarre, ainsi que du titre même de la possession qui lui est concédée, il résulte que le duché de Navarre ne peut être transmis qu'à un Français ;

» Considérant que le prince Nicolas Maximilianowitsch et les princes ses frères ne se présentent pas au titre de Français, et ne réclament pas cette qualité ;

» Que S. A. I. la grande-duchesse, aux droits et qualités qu'elle agit, ne conteste pas que les princes ses fils sont nés princes russes, ayant droit éventuel à l'hérédité de la couronne;

» Que, dans ces circonstances, c'est avec raison qu'il a été décidé par notre ministre des finances que le prince Nicolas Maximilianowitsch et ses frères ne sont pas aptes à réclamer les biens composant la dotation affectée au titre de duc de Navarre par les lettres patentes du 9 avril 1810 ;

» Article 1er. — La requête à nous présentée au nom de S. A. I. madame la duchesse Nicolaewna de Russie, veuve de S. A. I. Maximilien-Eugène-Joseph, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstaed, est rejetée. »

PROPRIÉTÉ DU NOM DE

CLERMONT-TONNERRE.

Nous avons donné l'année dernière, dans son entier, l'arrêt rendu le 5 décembre par la cour impériale de Paris dans la contestation qui s'était élevée entre deux branches de la maison de Clermont.

Aucune des deux parties ne s'étant pourvue contre cet arrêt, il a définitivement acquis l'autorité de la chose jugée.

Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de résumer aujourd'hui cette discussion.

La branche des comtes de Tonnerre, dont M. le duc de Clermont-Tonnerre est le chef, soutenait qu'elle avait été investie en 1605 du nom de Tonnerre par application du droit féodal; que le nom de Tonnerre, en droit et en fait, étant sa légitime propriété, cette propriété était exclusive, que la possession seule ne pouvait en pareille matière créer un droit; que d'ailleurs la possession, à partir de 1717, invoquée par ses adversaires, ne réunissait pas les caractères exigés par la loi pour fonder la prescription.

Le chef de la branche des comtes de Thoury, M. le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, se reportant uniquement sur ce qui s'était passé dans sa branche, donnait à la formation du nom de Clermont-Tonnerre, dans la maison de Clermont, une origine différente : les deux branches auraient eu simplement en vue, au commencement du siècle dernier, de rappeler l'illustration d'une aïeule commune; une même cause dans la constitution du nom, une même durée dans la possession, avaient dû créer un droit identique dans les deux branches.

La cour, par son arrêt du 5 décembre, a statué sur ces prétentions contradictoires.

Il résulte de sa décision :

Qu'il est parfaitement vrai, suivant l'assertion de la branche aînée, que le maréchal de Clermont-Tonnerre, loin d'avoir relevé un nom éteint, tenait son nom héréditairement de son auteur Charles-Henry de Clermont, devenu en 1605 comte de Tonnerre; que la formation et l'usage de ce nom ont été conformes à la loi féodale, sanctionnés par l'autorité royale, consacrés par la tradition historique.

Que pour la branche de Thoury, l'addition du nom de Tonnerre en 1717, justifié par le souvenir d'une aïeule commune, la série des actes de l'état civil faits au nom de Clermont-Tonnerre, le concours de plusieurs membres de la branche aînée à quelques-uns de ces actes depuis le commencement de ce siècle, constituaient une possession désormais inattaquable.

En résumé, le nom de Clermont-Tonnerre se trouve donc en ce moment porté :

1° Par la branche des comtes de Tonnerre, aujourd'hui branche ducale, à laquelle il n'a jamais été contesté;

2° Par la branche des comtes de Thoury, représentée par M. le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre et ses enfants comme descendants de Louis-Joseph de Clermont-Thoury, qui prit en 1707 le nom de Tonnerre, et par ceux

qui sont entrés dans cette branche par voie d'adoption, à la charge par ces derniers de faire scrupuleusement précéder leur nom d'adoption de leur nom de famille Tillette de Mautort, conformément à l'article 347 du Code.

De cette décision nous devons tirer la conséquence que lorsque les familles se croient lésées dans leurs droits, c'est sur-le-champ qu'elles doivent réclamer; que s'il est vrai que la prescription n'est pas admissible en cette matière, la possession peut toutefois, dans certaines circonstances, devenir pour les magistrats une considération très-puissante.

Il y a eu dans le cours de l'année 1858 plusieurs autres jugements et arrêts, qui, sans devoir être rapportés ici en entier, méritent d'y être mentionnés par les matières qu'ils touchent et les personnes qu'ils intéressent.

Dans une de ses audiences du mois d'août 1858, le tribunal civil d'Orléans s'est préoccupé de l'exécution de la loi du 28 mai 1858 et de la circulaire de M. le garde des sceaux du 19 juin 1858, relatives à l'usurpation de noms et de titres. Il était saisi d'une affaire concernant, d'une part, l'administration de l'enregistrement, et, de l'autre part, madame de C... et M. G. de B....

Sur les conclusions de M. le procureur impérial, l'affaire a été remise à quinzaine, pour que d'ici là l'authenticité des noms des parties puisse être vérifiée.

M. le président du tribunal civil d'Ille-et-Vilaine, dans une des audiences du mois d'août, au moment de l'appel des causes, dit à un avoué qui lisait des conclusions dans lesquelles son client prenait un nom noble :

« Me R..., quand la cause reviendra devant le tribunal, veuillez joindre aux pièces l'acte de naissance de votre client. Une loi récente, que vous n'ignorez pas, ne nous permet de donner aux parties que des noms qui leur appartiennent réellement. »

Plusieurs procès sont engagés ou sur le point de s'engager sur des questions de nom :

Le comte de Fénis du Tourondel, décédé l'an passé, avait pris depuis quelques années les titres de prince de Rohan-Rohan, duc de Soubise et de Ventadour (voyez l'*An-*

nuaire de 1854, page 213). Le comte du Tourondel s'était marié en secondes noces, à Londres, avec une Anglaise, en usurpant ces divers titres, et la naissance de son fils posthume avait été déclarée sous les mêmes dénominations. Les princes de Rohan viennent d'intenter une action contre l'enfant mineur. L'affaire est en instance.

Une notice historique sur la terre de Châteaurenard, publiée dans une gazette de Lyon, a soulevé une question de nom entre M. le marquis de Valori, propriétaire actuel de cette terre, et la maison d'Aymard de Châteaurenard, aujourd'hui représentée par M. le marquis de Châteaurenard, premier secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, par son frère le comte de Châteaurenard, par leur sœur la marquise de Lusignan et par leur mère la comtesse de Châteaurenard, née de Villeneuve-Bargemont.

A l'occasion de la mort du marquis de Chapt de Rastignac, décédé le 7 février dernier, sa veuve et madame la duchesse de la Rochefoucauld, sa nièce, ont fait rédiger et imprimer une généalogie de la maison de Chapt de Rastignac, formant un volume in-12. Il y est dit que par sa mort cette maison est éteinte dans la descendance légitime. Cette assertion a été attaquée par la famille de Chapt de Messillac, et la contestation viendra sans doute devant les tribunaux.

Un jugement du tribunal correctionnel de la Seine du 11 novembre 1858 a condamné à quinze jours de prison le sieur Marie-Théodore Labbé, dentiste, prévenu d'avoir pris sur son enseigne la qualification de docteur-médecin, et d'avoir usurpé le nom de *de Fontenille*.

C'est par erreur que les journaux, en publiant le compte rendu de ce procès, ont semblé dire que la condamnation à quinze jours d'emprisonnement avait été appliquée en vertu de la loi du 28 mai 1858. Le paragraphe 2 de cette loi, qui concerne les usurpations de nom, ne prononce qu'une amende de 500 francs à 10,000 francs. C'est sur le premier chef de la prévention que le sieur Labbé a été condamné à la prison, et l'amende s'est confondue dans l'autre peine, qui est la plus forte.

Un jugement de la sixième chambre du tribunal civil de la Seine du mois d'octobre 1858 a frappé de peines

correctionnelles divers personnages qui prenaient les qualifications de comtes d'Armanon, de Viala, de Saint-Maurice Cabany, et qui faisaient le trafic de titres et de décorations étrangères.

Des emprisonnements de durées différentes ont été prononcés contre les prévenus, pour manœuvres frauduleuses ou pour port illégal de décorations.

On peut citer encore ici quelques autres procès où ont figuré des noms distingués de la noblesse, sans qu'il s'agît cependant de questions nobiliaires proprement dites.

Madame la marquise de Dreux-Brézé avait attaqué en nullité le testament du marquis de Custine, son frère, décédé le 29 septembre 1857. Mais elle a été déclarée non recevable dans sa demande.

Madame la marquise Thomas de Pange avait intenté une action du même genre contre M. de Chavagnac, institué héritier par mademoiselle de Saint-Simon, dont la mère était une demoiselle de Pange. Sa demande a été aussi rejetée.

Un procès relatif à la succession du prince de Soubise et de la comtesse de Marsan s'était élevé entre Mgr le duc d'Aumale et madame Declerq, qui a perdu sa cause en première instance.

CHANGEMENTS,

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS DE NOMS.

Pour les questions relatives à l'hérédité des noms, pour la loi qui régit cette matière, et pour la procédure à suivre, afin d'obtenir l'autorisation de changer son nom patronymique, de le rectifier ou d'y faire quelque addition, *voyez* l'Annuaire de 1854, page 313.

La loi du 28 mai dernier est venue, suivant le désir exprimé par l'Annuaire (1858, page 375), mettre fin aux usurpations de noms, et arrêter un pillage toujours croissant. On en était arrivé à déclarer officiellement qu'on voulait prendre tel ou tel nom, sans s'inquiéter des prescriptions de la loi et de la procédure à suivre pour l'obtenir régulièrement. Ainsi, dans le *Constitutionnel* du 27 janvier 1858, on lisait : « *Avis*. M. Darlu, ancien avoué et avocat à Paris, déclare prendre et porter le nom de feu M. Darlu de Billy, son père. »

En modifiant l'article 259 du Code pénal et en prononçant une amende de 500 à 10,000 francs contre ceux qui altèrent ou modifient le nom que leur assignent les actes de l'état civil, la loi du 28 mai a eu pour effet naturel de multiplier les demandes de changements et additions de noms. D'un autre côté, les nouvelles mesures législatives semblaient rendre, au moins provisoirement, plus difficile la réussite des requêtes de ce genre. Il ne faut donc pas s'étonner du petit nombre des concessions en regard du grand nombre des demandes.

DEMANDES DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste des demandes, la date est celle de l'annonce dans le *Moniteur*, qui leur sert de point de départ.

14 novembre 1857. — M. MARESCHAL DE LONGEVILLE (Philibert-Gustave) est dans l'intention de se pourvoir auprès de Son Exc. M. le garde des sceaux, ministre de la justice, afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom, ainsi qu'à celui de ses enfants, le nom de *de la Rodde*, conformément aux dispositions testamentaires de son oncle maternel.

29 novembre. — M. DE TERME (François-Adhémar), autorisé de son père, M. Jean-Joseph de Terme, est dans

l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Rossanne*, qui était celui de sa grand'tante, dont il est légataire universel à cette condition, et de s'appeler à l'avenir *de Terme de Rossanne.*

3 décembre. — M. MARTINEAU (Léandre-Ambroise) est dans l'intention, etc., d'ajouter légalement à son nom celui de *de Jemonville*, sous lequel son père et lui ont toujours été connus.

25 décembre. — M. LEPETIT (Pierre-Louis-Alexandre) et son fils sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Sauques*, sous lequel ils sont connus, ce nom étant celui de leur grand'mère et de leur oncle maternel, ancien officier supérieur des armées françaises, seul survivant de cette famille, aux dernières volontés duquel ils désirent se conformer.

31 décembre. — M. DE VASSART (Marie-Edmond-Jean) est dans l'intention de joindre à son nom patronymique celui de *d'Hozier*, que portaient ses aïeux maternels et deux de ses aïeules paternelles.

13 février 1858. — M. COUTHAUD (Eugène-Jules) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Rambey*, qui appartenait à la branche aînée (aujourd'hui éteinte) de sa famille, et de s'appeler désormais *Couthaud de Rambey.*

13 février. — MM. PICHON (Albert et Hippolyte) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui d'*Aristay de Châteaufort*, nom de leur grand'mère maternelle.

16 février. — M. REBIÈRE DE CESSAC (Marie-Pierre-Emmanuel) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Couturier de Fournoüe*, nom que portait son oncle, aux prescriptions testamentaires duquel il désire se conformer.

17 février. — M. VAQUETTE (Louis-Jules) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Hennault*, qui est celui de son grand-père maternel.

18 février. — M. JUESTZ D'YNGLEMARRE (Jules-Anatole) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Puissan*, nom de son beau-père et de la mère de ce dernier, dont il est héritier institué, et en exécution du testament de cette dame.

18 février. — M. RIVIÈRE (Marie-Henri-Claude-Amédée)

est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Jean.*

25 mars. — M. MARIGUES est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Champrepus,* nom de sa mère.

8 avril. — MM. HUON (Charles-Marie-Pierre et Julien-Marie-Cyprien) sont dans l'intention, etc., comme seuls représentants de la famille *du Plessix de Penanster*, et conformément aux vœux exprimés par leur aïeule et leur tante maternelle, de joindre à leur nom patronymique ceux de *du Plessix de Penanster.*

9 avril. — M. DARANTIÈRE (François-Marie-Henri) est dans l'intention, etc., de joindre à son nom celui de *de Bacourt*, qui est le nom de sa mère.

24 avril. — M. DESNOYERS (Charles-Henri-Étienne-Edmond) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Biéville*, nom de sa mère, sous lequel il a toujours été connu.

28 avril. — LE ROY (Jean-Jacques-Joseph) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *d'Etiolles*, et à s'appeler à l'avenir *Le Roy d'Etiolles.*

2 mai. — M. GOHIN est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique le nom de *de Charné*, qui est celui de son aïeule paternelle.

6 mai. — M. DE LA BARGE DE CERTAIN (Frédéric), pour satisfaire aux intentions de M. d'Ozenay, son beau-père, et aux désirs de son cousin, M. P. d'Ozenay, dernier de ce nom, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Ozenay.*

7 mai. — M. FUCHET (Paul) a l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de la Calvinière.*

11 mai. — M. CREUZÉ (Germain-Alfred) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Creuzé de Latouche*, qui était celui de son oncle.

20 mai. — M. CROZES (Jean-Hippolyte-Marie-Germain-Salvy-Gabriel) et M. l'abbé Abraham Crozes sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de la famille de Crozes *de Pecsoria*, branche éteinte de leur famille.

24 et 25 mai. — M. le marquis de SEGUINS-VASSIEUX est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de

Cohorn, qui est le nom de sa mère, fille et héritière d'Alexandre, baron de Cohorn, officier général des armées navales.

27 mai. — M. Defly (Charles) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère, et de s'appeler légalement à l'avenir *Defly de Dieudé*.

27 mai. — MM. Le Brun (Charles-Eugène et Louis-Anatole) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Sessevale*, nom de leur mère sous lequel ils ont toujours été connus.

4 juin. — M. Philipe (Adolphe) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Ennery*, nom de sa mère, sous lequel il a toujours été connu.

5 juin. — M. le comte de Mornay (Pierre) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Soult de Dalmatie*, nom de sa mère et du maréchal son aïeul.

7 juin. — M. Bellier (Louis-Étienne) est dans l'intention, etc., d'ajouter légalement à son nom celui de *du Charmeil*, sous lequel il a toujours été connu.

20 juin. — M. Crozet (Joseph-Charles-Antoine) est dans l'intention, etc., d'ajouter légalement à son nom celui de *de Lafay*, sous lequel il a toujours été connu.

20 juin. — M. Clémenceau (Louis) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Saint-Julien*, qui a été porté par son père et sous lequel il est connu.

25 juin. — M. Baudouin (Paul) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère, *de Mortemard-Boisse*, sous lequel il a toujours été connu.

2 juillet. — M. Roux (Ernest de), né à Marseille, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Larcy*, qui est celui de sa femme, et de s'appeler désormais *de Roux-Larcy*.

4 juillet. — M. Assenat (Gabriel-Saturnin-Léon) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de son aïeul maternel l'adjudant commandant, baron de *Pellegars*, et de s'appeler légalement à l'avenir *Assenat de Pellegars*.

4 juillet. — M. Bonnier (Isidore-Ernest-Joseph) et MM. Charles-Aimé-Joseph et Georges-Constant-Joseph Bonnier, ses fils, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Layens*, sous lequel leurs ancêtres, comme eux-mêmes, ont été constamment connus.

9 juillet. — M. Balay, député au Corps législatif, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa propriété connue sous le nom de la *Bertrandière*, située isolément à six kilomètres de Saint-Étienne (Loire), et à porter le nom de *Balay de la Bertrandière*.

14 juillet. — M. Masson (Antoine-Achille) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Montalivet*, nom de son beau-père, et de s'appeler à l'avenir *Masson de Montalivet*.

15 juillet. — M. Jeanne (Charles-Pierre) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Roche*, nom de la famille maternelle de sa femme, sous lequel il est généralement connu.

18 et 20 juillet. — M. Mareschal de Longeville (Marie-Louis-Paul) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Rodde*, conformément aux dispositions testamentaires de son grand-oncle, M. le comte de la Rodde.

21 juillet. — M. Le Loup (Louis-Félix-Joseph), ancien magistrat, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Sancy*, nom de son aïeul maternel.

22 juillet. — M. Le Quen (Étienne-Gustave) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *d'Entremeuse*, qui était celui de sa mère.

22 juillet. — M. Jauvin (Louis-Jules) a l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Attainville*, et de s'appeler à l'avenir *Jauvin d'Attainville*, noms sous lesquels il a toujours été connu.

22 juillet. — M. Castesti (Jean-Alexandre-Léon) est dans l'intention d'ajouter à son nom celui de *de Najac*, sous lequel il est déjà connu et que des actes royaux et impériaux lui ont déjà conféré.

25 juillet. — M. Barbet (Jacques-Juste) ancien consul, et ses deux fils, MM. Juste et Henri-Joseph Barbet, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Jouy*, qui leur est attribué généralement, et à se nommer désormais *Barbet de Jouy*.

27 juillet. — M. Girard (Jacques-Henri) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Cailleux*, conformément à la demande de M. Alphonse de Cailleux, son oncle maternel.

31 juillet. — M. Vallet (Auguste), professeur adjoint à

l'École des chartes, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui *de Viriville*, anciennement porté dans sa famille et sous lequel il est déjà connu.

31 juillet. — MM. ANSART (Edmond-Charles-Philippe et Léopold-Maxime) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *du Fresnet*, qui a été porté par leurs ancêtres paternels, et de s'appeler à l'avenir *Ansart du Fresnet.*

1er août. — MM. FENAUX (Joseph-Alexandre-Denis, Jules-Denis-Joseph et Alexandre-Édouard-Jean-Baptiste) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Maismont,* que portaient leurs père et aïeul, et de s'appeler à l'avenir *Fenaux de Maismont*, nom sous lequel ils ont toujours été connus.

6 août. — M. POURCIN (Jean-Louis-Marie-Henri) a l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *Saint-Pé,* qui était porté par son père, et de s'appeler à l'avenir *Pourcin de Saint-Pé.*

8 août. — M. AUGIER (Simon-Pierre) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Sauzaie*, sous lequel son père était connu à l'Assemblée constituante et qu'il a lui-même toujours porté.

14 août. — M. CULIÉ (Pierre-Léon-Désiré) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Amplemont de la Cressonnière*, nom de sa mère, et sous lequel il est connu.

24 août. — MM. ESCANDE (Dieudonné-Jules-Émile-Anatole, Joseph-Marie-Ludovic-Anatole et Albéric-Edgard-Lyonnel-Anatole) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Messières,* nom de leur bisaïeul maternel, et de s'appeler à l'avenir *Escande de Messières.*

16 août. — MM. DE CAIX (Marie-Joseph-Victor, Louis-Marie-Léonce et Charles-Louis-Marie-Oswald) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Saint-Aymour* (originairement *de Saint-Amour*), sous lequel ils sont connus.

25 août. — M. BLANCHAUD (Jacques-Joseph) est dans l'intention, etc., de faire précéder son nom de la particule *de* que sa famille possédait avant 1789, et de s'appeler légalement à l'avenir *de Blanchaud.*

25 août. — M. BOSCARY (Jean-Baptiste-Antoine) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique

celui de *de Romaine*, sous lequel il est généralement connu, et à se nommer désormais *Boscary de Romaine.*

28 août. — M. Tachet (Louis) a formé une demande dans le but d'obtenir du gouvernement l'autorisation de continuer à ajouter à son nom, dans les actes privés et publics, le nom de *de Barneval*, que, par les motifs déduits en sa requête, il a porté jusqu'ici à la suite de celui de Tachet.

1er septembre. — MM. Leclerc (Augustin-Victor et Félix-Augustin) sont dans l'intention de joindre à leur nom de Leclerc celui de *de Pulligny*, qui leur vient de leur famille et sous lequel ils sont généralement connus.

2 septembre. — M. Massif (Michel-Thomas) est dans l'intention, etc., d'ajouter légalement à son nom patronymique celui de *des Carneaux*, qui était porté par ses ancêtres paternels, et sous lequel il est généralement connu. (Il existe une autre famille *des Carneaux* (Godeau), dont un rejeton est entré à l'école d'état-major.)

7 septembre. — M. de Baric de Lucvielle se pourvoit, etc., pour obtenir l'autorisation de supprimer la lettre *C* finale de son nom pour ne s'appeler désormais que *de Bari de Lucvielle;* le premier qui est son ancien nom patronymique, et le second qui est celui de la terre de sa famille.

8 septembre. — M. Lescuyer (Jules-Ernest), député au Corps législatif, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Attainville*, qui appartenait à son oncle paternel, décédé sans postérité, et à s'appeler *Lescuyer d'Attainville.*

11 septembre. — M. Le Brethon (Alfred-Édouard) est dans l'intention, etc., de joindre à son nom celui de *de Caligny*, nom de sa mère. (Il existe encore une famille *Hue de Caligny.*)

14 septembre. — M. Bazile est dans l'intention, etc., afin d'être autorisé au maintien de l'union du nom de son beau-père, M. *de Framery d'Ambreucq*, qu'il a joint au sien depuis 1828, époque de son mariage.

18 septembre. — M. Antheaulme (René-Edmond) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Nonville*, sous lequel il est généralement connu.

1er octobre. — MM. Marchal (Aimé-François et Germain-François) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur

nom celui de *de Corny*, sous lequel ils ont toujours été connus.

5 octobre. — M. Raboin (Gabriel) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Boisserolle*, qui était celui de son grand-père maternel.

15 octobre. — M. Bois (Théodore) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Mouzilly*.

17 octobre. — MM. Bohrer (Barthélemy-Magdeleine-Alfred et Claude-Félix) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Kreuznach*, sous lequel ils ont toujours été connus.

19 octobre. — MM. Couderc (Hippolyte et Jean-François-Auguste) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de leur mère et de leur aïeule, et de s'appeler à l'avenir *Couderc de Foulongne*.

22 octobre. — M. Cochon (Charles-Fursy), dit *d'Aubigny*, et son fils mineur Gaston-Fursy sont dans l'intention, etc., de substituer à leur nom de Cochon celui de *d'Aubigny*, sous lequel ils sont généralement connus et de le porter légalement.

23 octobre. — M. Duplessy-Guichard (Amédée) a l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Noas*, sous lequel il a toujours été connu.

25 octobre. — M. Turmeau (Charles) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *Fresneau de la Templerie*, qui était celui de sa mère.

28 octobre. — M. de Trouillioud (Marie-Gabriel-Maurice) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Lanversin*, porté par sa famille depuis un grand nombre d'années.

28 octobre. — M. Mouret (Amédée-Louis-Joseph-Jacques) est dans l'intention, etc., de joindre légalement à son nom celui de *de Castillon*, qui est le nom de sa mère, et de s'appeler à l'avenir *Mouret de Castillon*.

31 octobre. — M. Bailly (Emmanuel), pour lui et ses enfants, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom et au leur celui de *de Surcy*, qui est celui de sa femme, et qu'il a porté depuis son mariage, d'après le vœu de feu son beau-père.

CONCESSIONS DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste des autorisations, la première date est celle du décret, la dernière celle de l'insertion au Bulletin des lois, à partir de laquelle court le délai d'un an pour que le décret ait son plein et entier effet.

12 août 1857. — MENNESSIER (Gabriel-René), officier de cuirassiers, né le 11 novembre 1835 à Metz, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de la Lance*, et à s'appeler à l'avenir *Mennessier de la Lance*. (*Bull.* du 21 octobre 1857.)

8 février 1858. — M. HUBBARD (Jean-Henri-Othon), né à Paris le 13 octobre 1822, est autorisé à ajouter a son nom celui de *de Fingerlin*, et à s'appeler désormais *Hubbard de Fingerlin*. (Demande du 23 février 1857.—*Bull.* du 19 février 1858.)

24 mars 1858. — M. LEFEBVRE (Alphonse-Édouard), rédacteur à la direction politique du ministère des affaires étrangères, né à Paris le 31 mars 1829, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Pigneaux de Behaine*, et à s'appeler désormais *Lefebvre-Pigneaux de Behaine*. (Demande du 19 juillet 1857. — *Bull.* du 24 mars 1858.)

24 mars. — M. CHAPPON (Adolphe), né à Meaux le 22 juin 1834, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de *de Crouy*. (*Bull.* du 17 avril)

19 mai 1858. — M. DE VASSART (Marie-Edmond-Jean), ingénieur des mines, né à Paris, le 30 septembre 1827, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Hozier*, et à s'appeler désormais *de Vassart d'Hozier*. (Demande du 31 décembre 1857. — *Bull.* du 5 juin 1858.)

31 août. — M. GOHIN (Édouard-Julien-Louis), président honoraire du tribunal de Fougères, né à Coudray (Seine-et-Oise) le 21 mai 1797, et ses enfants, Albert-Marie, né le 13 avril 1843 à Loudéac, et Alix-Marie, née le 25 avril 1844, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Charné*. (*Bull.* du 10 octobre.)

1er octobre. — M. PHILIPE (Adolphe), homme de lettres, maire de Cabourg, né à Paris le 17 juin 1811, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *d'Ennery*, et à s'appeler à l'avenir *Philippe-d'Ennery*. (*Bull.* du 19 octobre.)

TITRES RÉGULIÈREMENT CONCÉDÉS.

TITRES AVEC DOTATIONS

OU

MAJORATS DE PROPRE MOUVEMENT,

CRÉÉS PAR L'EMPEREUR;

1810-1814.

Le décret impérial du 3 mars 1810, qui réglait l'organisation des majorats, les avait partagés en deux classes bien distinctes : 1° ceux qui étaient créés sur la demande et avec les biens du fondateur, pour être affectés à un titre héréditaire; 2° ceux qui, accordés spontanément par l'Empereur comme récompenses de services civils ou militaires, se composaient de biens fournis par l'État. Ces derniers prenaient le nom de *dotation*, et pour qu'un titre pût y être affecté, il fallait que leur valeur fût au moins de 2,000 francs de revenu. Cependant les articles 4 et 5 du décret du 10 mars 1810 autorisaient ceux qui avaient obtenu successivement plusieurs dotations à les réunir pour en former un majorat suffisant, ou bien à les compléter en prenant sur leurs biens propres.

L'*Annuaire* de 1858 a publié la liste officielle des majorats créés sur demande, et affectés à des titres héréditaires de 1810 à 1832, d'après les lettres patentes d'institution, dont l'insertion au *Bulletin des lois* était indispensable.

Comme complément naturel de cette première liste, il fallait donner celle des titres, dont l'hérédité reposait sur des dotations ou majorats de propre mouvement, et dont l'origine était d'autant plus glorieuse qu'ils n'avaient point été sollicités, et qu'ils étaient des récompenses et non des faveurs. Malheureusement pour cette seconde classe de majorats, il n'y avait pas de lettres patentes d'institution, mais seulement des lettres d'investiture qu'on n'insérait point au *Bulletin des lois*, et qu'on était dispensé de faire enregistrer dans les cours et tribunaux, lorsque les biens formant la dotation n'étaient pas situés dans l'intérieur de l'Empire.

Il est vrai que les biens étrangers qui formaient les dotations, ayant été rendus en vertu des traités de 1815, une loi du 26 juillet 1821 déclara qu'ils seraient remplacés par des pensions dites *de donataires*, dont l'inscription devait avoir lieu au *Bulletin des lois*.

Malgré cette ressource, et malgré tous nos soins et toutes nos recherches, nous ne pouvons garantir que cette liste soit tout à fait complète; mais nous aurons du moins la satisfaction de n'avoir rien négligé pour y arriver.

Quelques donataires, tout en acceptant les biens qui leur étaient accordés comme récompense, n'ont point voulu prendre les titres impériaux qui y avaient été affectés. On trouvera donc dans les deux listes qui suivent des noms auxquels on sera surpris de voir accoler des titres nobiliaires. On doit remarquer aussi que beaucoup de ces dotations ayant été données à de vieux officiers supérieurs sans postérité ou même sans alliance, le nombre des extinctions est relativement très-considérable.

L'Empire ne reconnaissait ni marquis, ni vicomtes; mais sous la Restauration, quelques donataires, par flatterie peut-être pour le nouveau pouvoir, firent substituer une de ces deux qualifications à leur titre primitif.

La date est celle de la mort du donataire dont la pension a passé à ses héritiers mâles. Quand le titre du majorat est celui de baron, nous ne l'avons pas indiqué.

TITRES AVEC DOTATION IMPÉRIALE

DONT IL EXISTE ENCORE DES REPRÉSENTANTS.

Anthouard de Wraincourt (Charles-Nicolas, comte d'), 14 mai 1852.

Aramon (Camille-Élisabeth de Sauvan, comte d'), 1847.

Arnault (Antoine-Vincent, chevalier), membre de l'Institut, 1836.

Asselin de Villiencourt (Domitien-Joseph), chevalier, 1835.

Aulay de Launay (Jean), lieutenant général, 11 juin 1841.

Auvray (Louis-Marie), maréchal de camp, 11 novembre 1833.

Aymé (Charles-Jean-Louis, baron), 27 juin 1852.

Baillod (Jean-Pierre), 1er mars 1853.

Barral (Hippolyte, comte de), sénateur, 12 avril 1856.

Bartier de Saint-Hilaire (Jean-Étienne), 19 février 1835.

Baudin (François-André), amiral, 28 juin 1842.
Belcourt (Vincent-Dizier), lieutenant-colonel, 14 septembre 1832.
Belvedère (Joseph-François-Grégoire-Félix Raynardi de Sainte-Marguerite, comte de), maréchal de camp, 26 décembre 1832.
Bernard (Simon), lieutenant général, 5 novembre 1839.
Berthezène (Pierre), pair, 9 octobre 1847.
Bertrand de Sivray (Louis), 3 juillet 1850.
Bertrand (Antoine-Joseph), maréchal de camp, 18 mai 1835.
Bessières (Bertrand), 15 novembre 1854.
Bethisy (Jacques-Charles), colonel, 11 juillet 1844.
Beurmann (Jean-Ernest de), 10 octobre 1850.
Billard (Pierre-Joseph), 28 avril 1855.
Blancard (Amable-Gui), 4 avril 1853.
Blondeau (Jacques), maréchal de camp, 30 mars 1841.
Blou (Jean-Nicolas-Bruno, comte de), capitaine, 11 mai 1832.
Bonardi de Saint-Sulpice (Raymond-Gaspard, comte de), 21 juin 1835.
Bondy (Pierre-Marie Taillepied, comte de), préfet, 12 janvier 1847.
Bongars (Joseph-Barthélemy de), colonel, 6 août 1833.
Bonnaire (Félix), préfet, 3 décembre 1844.
Bonnemains (Pierre), pair, 9 novembre 1850.
Bouillé (Louis-Joseph-Amour, comte de), 20 novembre 1850.
Boulart (Jean-François), maréchal de camp, 22 octobre 1842.
Bourgoin (Armand-Marie-Joseph de), 26 février 1839.
Boyer (Alexis), chirurgien, 25 novembre 1833.
Brayer (Michel-Sylvestre, comte), pair, 28 novembre 1840.
Bremier de Montmorand (Antoine-François), 8 octobre 1832.
Bro (Louis, chevalier), lieutenant général, 8 décembre 1844.
Brouard (Étienne), maréchal de camp, 23 avril 1833.
Brumauld de Villeneuve (Pierre), colonel, 7 octobre 1833.
Bry (Jean-Antoine-Joseph de), préfet, 6 janvier 1834.
Buquet (Charles-Joseph), maréchal de camp, 14 avril 1838.
Buquet (Louis-Léopold), maréchal de camp, 25 avril 1835.
Cacqueray (Abraham-François-Louis de), 14 janvier 1837.
Carbonnel de Canisy (Louis-Emmanuel, comte de), 1er décembre 1834.

Cardenau (Bernard-Augustin), maréchal de camp, 31 janvier 1841.

Carion de Nizas (Marie-Henri-François), 3 juillet 1842.

Cassagne (Victorin-Louis), lieutenant général, 6 juillet 1841.

Cassagne (Pierre), maréchal de camp, 26 novembre 1833.

Castex (Bertrand-Pierre), lieutenant général, 19 avril 1842.

Cazaux (Hippolyte), 21 février 1846.

Cazeneuve (Martin, chevalier de), lieutenant-colonel, 18 février 1835.

Cervoni (Louis-César), 27 février 1833.

Chabot (Louis-François-Jean), 11 mars 1837.

Charnotet (Jean-Baptiste), maréchal de camp, 3 novembre 1843.

Charrière (Jean-Louis), maréchal de camp, 11 août 1846.

Chatelain (René-Julien, chevalier), colonel, 4 mars 1836.

Chazal (Jean-Pierre), 23 avril 1840.

Chemineau (Jean, comte), 12 juin 1852.

Christin (Antoine-Gabriel), colonel, 19 septembre 1844.

Clarac (Louis-Antoine), 21 décembre 1854.

Clauzel (Bertrand, maréchal, comte), 21 avril 1842.

Clément (Jacques-Valère), colonel, 10 décembre 1839.

Clément de la Roncière (François-Marie, comte), 18 juillet 1834.

Coehorn (Jean-Isaac-Gerault de), colonel, 1832.

Colaud de la Salcette (Jean-Jacques-Bernard), 3 septembre 1834.

Constantin (Bertrand de), colonel, 13 mars 1848.

Contamine (Théodore, vicomte de), 30 novembre 1852.

Cornebize (Louis-Jean-Baptiste), 18 juin 1846.

Costalin (Jean-Pierre-François-Amant), 26 juin 1835.

Coste (Pierre), colonel, 25 avril 1834.

Couin (Joseph-Christophe), maréchal de camp, 1834.

Dalesme (Jean-Baptiste), lieutenant général, 13 avril 1832.

Daurier (Charles), maréchal de camp, 29 mai 1833.

Defermon (Jean-François), préfet, 9 juillet 1840.

Dejean (Pierre-François-Auguste, comte), pair, 17 mars 1845.

Delaitre (Antoine-Charles-Bernard), maréchal de camp, 4 septembre 1832.

Delamalle (Gaspard-Gilbert, chevalier), 22 avril 1834.

Dellard (Jean-Pierre), maréchal de camp, 7 juillet 1832.
Delort (Marie-Joseph-Raymond), 25 juillet 1846.
Demarcay (Marc-Jean), maréchal de camp, 21 mai 1839.
Demengeot (Charles-Jean-Baptiste), 12 octobre 1855.
Dereix (Pierre, chevalier), 10 novembre 1854.
Dériot (Albert-François), lieutenant général, 30 janvier 1836.
Desgenettes (René-Nicolas Dufriche), 3 février 1837.
Desprez de Sailly (Alexandre), colonel, 16 août 1849.
Devaux (Quentin, chevalier), chef de bataillon, 20 août 1832.
Devilliers (Claude-Germain-*Louis*), 21 août 1857.
Dornier (François-Gabriel), maréchal de camp, 23 janvier 1844.
Dubois (Antoine), chirurgien, 30 mars 1837.
Dubois (Jacques-Charles), maréchal de camp, 14 janvier 1847.
Dubriard (Jean-Marie), colonel, 27 janvier 1837.
Ducasse (Jacques-Nicolas), maréchal de camp, 29 mars 1839.
Duchastel de la Martinière (Louis-Claude), 11 octobre 1850.
Dufour (Gilbert-Jean-Baptiste), intendant militaire, 10 mars 1842.
Dumas (Matthieu, comte), pair, 16 octobre 1839.
Duperré (Victor-Guy), amiral, 2 novembre 1846.
Dupeyroux (René-Joseph), maréchal de camp, 11 février 1835.
Dupuy (André, chevalier), colonel, 25 août 1839.
Éberlé (Gaspard), maréchal de camp, 16 février 1837.
Erlon (Jean-Baptiste, maréchal, comte d'), 25 janvier 1844.
Esclaibes d'Hust (Louis-Auguste-Marcel, comte d'), 28 juillet 1845.
Espagne (Jean-Baptiste-Paul-Émile, comte d'), 16 octobre 1855.
Exelmans (Remy-Joseph-Isidore, maréchal, comte), 22 juillet 1852.
Fain (Agathe-Jean-François), 14 septembre 1836.
Farine (Pierre-Joseph, vicomte), 11 octobre 1833.
Fiereck (Jean-Henri), colonel, 6 avril 1842.
Filhol de Camas (Jean-Edmond), 29 mars 1854.
Fontaine (Jacques), lieutenant général, 5 décembre 1833.
Foucher (Louis-François, comte de), 23 août 1835.
Fournier (Étienne-Pierre), 2 avril 1849.
France (Jean-Marie-Antoine, comte de), 6 juillet 1835.

Franchot (Antoine-Charles-François), 16 novembre 1839.
Fririon (Joseph-François), lieutenant général, 1er mai 1849.
Froment (Jean-Baptiste), maréchal de camp, 15 novembre 1833.
Galbois (Nicolas-Marie-Mathurin de), 10 décembre 1850.
Gary (Alexandre-Gaspard), procureur général, 20 février 1835.
Gazan (Honoré-Théodore-Maxime, comte), pair, 9 avril 1845.
Gency (Claude-Ursule), lieutenant général, 6 janvier 1845.
Gentil-Saint-Alphonse (Alphonse-Louis, comte), 7 août 1837.
Gérard (Maurice-Étienne, maréchal, comte), 17 avril 1852.
Godard (Roch), maréchal de camp, 8 mai 1834.
Gourgaud (Gaspard), pair, 25 juillet 1852.
Gourlez de la Motte (Auguste-Étienne-Marc), 8 mai 1836.
Goyon (Michel-Augustin, comte de), 22 novembre 1851.
Gressot (François-Joseph-Fidèle), 13 novembre 1848.
Grouvel (François, vicomte de), lieutenant général, 26 décembre 1836.
Grundler (Louis-Sébastien, comte), 27 septembre 1833.
Guéret (Gilles-François), colonel, 8 avril 1843.
Guillaumot (Jean-Baptiste), capitaine, 12 juillet 1833.
Guyon (Claude-Raymond), maréchal de camp, 10 mars 1834.
Guyot (Claude-Étienne, comte), 28 novembre 1837.
Harbourg (Frédéric-Amédée Morsange, comte d'), 22 juin 1843.
Haxo (François-Nicolas-Benoît), pair, 25 juin 1838.
Henin (François-Nivard-Charles-Joseph d'), 21 novembre 1847.
Heudelet (Étienne, comte), pair, 20 juillet 1857.
Hulot (Étienne), général de brigade, 22 septembre 1850.
Humbert-Demolard (Jean-Claude-François), 1er septembre 1833.
Jacquin (Jean-Baptiste), colonel, 3 mars 1841.
Jacquinot (Charles-Claude), pair, 24 avril 1848.
Jamin (Jean-Baptiste), pair, 30 janvier 1848.
Jaubert (Pierre-Amédée-Émilien, chevalier), 27 janvier 1847
Joannès (Jean-Sylvestre), 24 février 1854.
Joinville (Louis), 29 mars 1849.
Joubert (Joseph-Antoine-René), maréchal de camp, 23 avril 1843.
Jouffroy (Jean-Pierre), maréchal de camp, 30 décembre 1846.
Juniac (Jacques, baron), colonel, 6 avril 1841.

Klein (Dominique-Louis-Antoine, comte), pair, 2 novembre 1845.

Laborde (Henri-François, comte de), 3 février 1833.

Lacépède (Bernard-Germain-Étienne de la Ville-sur-Illon, comte de), 6 octobre 1825.

Lagrange (Adolphe-Blaise-Frédéric Lelièvre, marquis de), 2 juillet 1833.

Laguette de Mornay (Jules-Frédéric-Amédée), 19 mai 1845.

Lamy (Armand-François), maréchal de camp, 5 novembre 1839.

Lanusse (Pierre), lieutenant général, 3 mai 1847.

Laplanche (Jean-Baptiste-Antoine), 8 janvier 1832.

Larrey (Dominique-Jean), chirurgien, 25 juillet 1842.

Lemarois (Jean-Léonor-François, comte), 13 octobre 1836.

Léocour (Louis-Samuel-Albert-Désiré Bechet de), 1er janvier 1845.

Lepic (Joachim-Hippolyte), colonel, 27 mars 1835.

Lepin (Pierre-Henri), 15 avril 1839.

Lepinan (Étienne-Charles), colonel, 2 septembre 1846.

Lhuilier (François), lieutenant général, 7 mars 1837.

Liégeard (Jean-Baptiste), colonel, 16 avril 1834.

Ligniville (Pierre-Joseph, comte de), colonel, 19 décembre 1840.

Linois (Charles-Alexandre-Léon Durand de), 2 décembre 1848.

Lorencez (Guillaume Latrille, comte de), 1er octobre 1855.

Loverdo (Nicolas, comte de), lieutenant général, 26 juillet 1837.

Maison (Nicolas-Joseph, maréchal, comte), 13 février 1840.

Marbot (Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin), 16 novembre 1854.

Marulaz (Jacob-François), 10 juin 1842.

Massias (Gabriel-Joseph-Phinée, chevalier), 28 juillet 1842.

Mathieu de la Redorte (David-Maurice-Joseph, comte), 1er mars 1833.

Mathis (Jean-Nicolas-Éloi), colonel, 6 novembre 1841.

Maupoint de Vandeul (Louis-Joseph), 19 septembre 1849.

Méchin (Alexandre-Edme), préfet, 20 septembre 1849.

Méjean (Louis-Joseph), colonel, 4 février 1831.

Menu du Ménil (Paul-Alexis-Joseph), colonel, 30 décembre 1834.

Mermet (Julien-Augustin-Joseph, vicomte), 28 octobre 1837.

Mesgrigny (Adrien-Charles-Marie, comte de), 8 mai 1849.
Meunier (Claude-Marie, baron), 14 avril 1846.
Meuzian (Charles-Claude), maréchal de camp, 16 septembre 1834.
Micheler (Charles, chevalier), lieutenant-colonel, 7 novembre 1835.
Miller (Jean-Louis, chevalier), 22 avril 1853.
Molitor (Gabriel-Jean-Joseph, comte), 28 juillet 1849.
Montfort de Pusiret (Joseph, chevalier de), 30 janvier 1855.
Morand (Charles-Antoine-Alexis, comte), pair, 2 septembre 1835.
Morandini (Antoine-François), maréchal de camp, 29 avril 1831.
Mounier (Claude-Philippe-Édouard), pair, 11 mai 1843.
Muller (Joseph-Antoine-Charles de), 6 mai 1853.
Mutrecy (Jean-Constant, comte de), 26 septembre 1856.
Neigre (Gabriel), lieutenant-colonel, 8 mars 1848.
Nérin (Claude), colonel, 9 novembre 1838.
Nogaret (Pierre-Barthélemy-Joseph de), préfet, 31 août 1841.
Noue (Charles-Joseph-Gaucher-Guillaume-Valérien, comte de), 9 novembre 1838.
Offenstein (François-Joseph), maréchal de camp, 27 septembre 1837.
Orsenne (Edme-Charles-Louis Lepage d'), 28 décembre 1855.
Oullenbourg (Stanislas-Marie-Joseph-Laurent), 27 mai 1833.
Pailliès (Antoine), maréchal de camp, 5 septembre 1844.
Pajol (Claude-Pierre, comte), pair, 20 mars 1844.
Parent (Antoine), 5 juin 1855.
Partouneaux (Louis, comte de), lieutenant général, 14 janvier 1835.
Pelleport (Pierre, vicomte), pair, 15 décembre 1855.
Pernet (Jean-Charles), maréchal de camp, 20 janvier 1846.
Perquet (Sébastien), 28 mai 1856.
Perreimond (André-Thomas), maréchal de camp, 2 janvier 1844.
Petet dit Rozé (Jacques), major, 26 septembre 1843.
Petiet (Pierre-Claude), colonel, 20 décembre 1849.
Picq (Charles, chevalier), lieutenant, 27 mars 1838.
Pillay (Maurice-Magloire, chevalier), colonel, 20 mars 1834.
Poinsot (Pierre), lieutenant général, 30 juillet 1833.

Ponsard (Jean-Marie), 12 août 1853.
Pretet (Charles-Étienne-Joseph), 22 janvier 1842.
Préval (Claude-Antoine, vicomte de), pair, 19 janvier 1853.
Pruez (Bernard, baron), 28 mars 1852.
Putou (Marc-Antoine-Joseph-Frédéric), 13 mars 1856.
Querelles (Jean-Jacques-Louis, comte de), 8 août 1845.
Quinette (Nicolas-Marie), conseiller d'État, 14 juin 1821.
Rafélis-Saint-Sauveur (Aldonce-Charles-Joseph, comte de), 6 octobre 1849.
Raffinière (Olivier-Macloux, comte Rivaud de la), 19 décembre 1839.
Randon (Charles-Joseph), comte de Pully, 20 avril 1832.
Regnard (Auguste-Jean, chevalier), 25 décembre 1838.
Reiset (Marie-Antoine, vicomte de), 25 mars 1836.
Rey (Jean-Pierre-Antoine), maréchal de camp, 12 janvier 1842.
Reynaud (Benoît-Hilaire), 25 décembre 1855.
Riçard (Étienne-Pierre-Sylvestre, comte), pair, 6 novembre 1843.
Richter (Jean-Louis), maréchal de camp, 23 décembre 1850.
Ritter (Joseph-Nicolas), lieutenant-colonel, 8 avril 1833.
Roget de Belloguet (Mansuy-Dominique), 9 janvier 1832.
Roguet (François, comte), pair, 4 décembre 1846.
Romeuf (André-Barthélemy-Jules), 26 décembre 1836.
Rosetti (Marie-Joseph-Thomas), 1843.
Rosnyvinen de Piré (Hippolyte-Marie-Guillaume, comte), 20 juillet 1850.
Rouger de la Plane (Jean-Grégoire-Barthélemy), 16 juin 1837.
Rousseau (Guillaume-Charles), 1er octobre 1834.
Roussille (Jean-Isaac, baron), colonel, 31 janvier 1843.
Saint-Ange (François Walter de), 30 janvier 1837.
Saint-Didier (Alexandre-Charles-Nicolas-Amé, baron de), 15 avril 1850.
Saint-Geniès (Jean-Marie-Noël de l'Isle de Falcon de), 28 mai 1839.
Saint-Mars (Joseph-César Michault, vicomte de), 21 septembre 1853.
Sancey (Jean-Baptiste Duchand de), 3 janvier 1849.
Schauenburg (Alexis-Balthazar-Henri-Antoine de), 31 août 1831.

Schilt (Jean-Jacques), maréchal de camp, 8 novembre 1848.
Schiner (François-Joseph-Ignace-Maximilien), 27 février 1843.
Schlinker (Joseph), capitaine, 20 mars 1837.
Schmitz (Nicolas), maréchal de camp, 8 janvier 1851.
Schneitt (Pierre-Henri, baron), général, 27 mars 1845.
Schobert (Laurent), maréchal de camp, 29 avril 1846.
Schwiter (Henri-César-Auguste), maréchal de camp, 11 août 1839.
Segauville (Louis de), colonel, 1er octobre 1844.
Semellé (Jean-Baptiste-Pierre-Hippolyte), 24 juin 1839.
Shée (Eugène-Edmond), maréchal de camp, 14 août 1849.
Souham (Joseph, comte), lieutenant général, 28 avril 1837.
Soulier (Jean-Antoine), 14 avril 1835.
Soyez (Léon-Stanislas-Xavier), maréchal de camp, 21 février 1839.
Sparre (Louis-Ernest-Joseph, comte de), pair, 9 juillet 1845.
Tardy de Montravel (Auguste-Marie-Alexandre), 30 novembre 1848.
Tavernier (François-Joseph-Antoine), 25 août 1844.
Tharreau (Pierre-André), 2 décembre 1852.
Thierry (Jean-Baptiste), maréchal de camp, 7 juin 1846.
Thierry de la Marck (Étienne, comte), 8 décembre 1843.
Tirlet (Louis, vicomte), pair, 29 novembre 1841.
Trenqualye (Anne-Alexis-Jean de), 17 mars 1852.
Turenne (Henri-Amédée-Mercure, comte de), pair, 16 mars 1852.
Vautré (Victor de), maréchal de camp, 16 mai 1849.
Védel (Dominique-Honoré-Antoine-Marie, comte de), 30 mars 1848.
Vial (Jacques-Laurent-Louis-Augustin), 20 mai 1855.
Villate (Eugène-Casimir, comte), 14 mai 1834.
Vinot (Gilbert-Julien), maréchal de camp, 6 juin 1838.
Walderbach (Jacques-Julien, baron Guérin de), 7 avril 1844.
Yvan (Alexandre-Urbain), chirurgien, 30 décembre 1839.

TITRES AVEC DOTATION IMPÉRIALE

DONT IL N'EXISTE PLUS DE REPRÉSENTANTS;

DATES DES EXTINCTIONS.

Aubry d'Arancey (Joseph-Gabriel), 22 septembre 1835.

Aussenac (Pierre-Gabriel), maréchal de camp, 27 février 1833.

Bagneris (François), maréchal de camp, 8 mai 1839.

Bailly de Monthyon (François-Gédéon, comte), 7 septembre 1850.

Bardet de Maisonrouge (Martial), 3 mai 1837.

Barthélemy (Nicolas-Martin), maréchal de camp, 23 août 1835.

Bayeux (Alexandre-Constant), lieutenant-colonel, 4 avril 1833.

Bignon (Louis-Pierre-Édouard), pair, 6 janvier 1841.

Binet de Marcognet (Louis-Pierre), 19 décembre 1854.

Bizard (Jean-Baptiste), 7 mars 1856.

Bonté (Michel-Louis-Joseph), 6 mars 1836.

Bonvicino (Roch-Joseph-Laurent-Hyacinthe, comte de), 29 août 1832.

Bouchu (François), maréchal de camp, 31 octobre 1839.

Bourdois de la Motte (Edme-Joachim), 7 décembre 1835.

Bourgeois de Jessaint (Claude-Laurent), 9 janvier 1853.

Briqueville (Armand-François-Claude, comte de), 21 novembre 1858.

Bruneteau de Sainte-Susanne (Alexandre-François), 9 novembre 1853.

Bruny (Jean-Baptiste), maréchal de camp, 11 juin 1846.

Buget (Claude-Joseph), lieutenant général, 2 octobre 1839.

Burgues de Missiessy (Édouard-Thomas de), vice-amiral, 24 mars 1837.

Cambronne (Pierre-Jacques-Étienne), maréchal de camp, 29 janvier 1842.

Charbonnel (Joseph-Claude-Marguerite, comte), pair, 10 mars 1846.

Chasseraux (Thomas-Jean-Julien), 5 octobre 1840.

Chatry de la Fosse (Gabriel-Henri), 24 juin 1848.

Chauvel (François-Pierre-Alexandre), 17 juin 1838.

Chouart (Claude-Louis), maréchal de camp, 15 mai 1843.
Christiani (Joseph), maréchal de camp, 6 avril 1840.
Claparède (Michel-Marie, comte), pair, 23 octobre 1842.
Colbert (Pierre-David-Édouard de), pair, 28 décembre 1853.
Corbineau (Jean-Baptiste-Juvénal, comte), pair, 17 décembre 1848.
Corda (Joseph), maréchal de camp, 16 novembre 1843.
Corsin (André-Philippe), vicomte, 18 juin 1854.
Couture (Jacques-Joseph), maréchal de camp, 28 juillet 1841.
Curto (Jean-Théodore), maréchal de camp, 14 septembre 1835.
Delapointe (Jean-Baptiste-Gabriel-Marie-Emmanuel, baron), 12 avril 1856.
Delort (Jacques-Antoine-Adrien, baron), pair, 28 mars 1846.
Deponthon (Charles-François, baron), 25 août 1849.
Dermoncourt (Paul-Ferdinaud-Stanislas, baron), 10 mai 1857.
Desaix (Gilbert-Antoine), 23 mars 1833.
Desaix (Louis-Amable), capitaine, 3 janvier 1835.
Desalons (Léonard), maréchal de camp, 30 septembre 1837.
Dessaix (Joseph-Marie, comte), 26 octobre 1836.
Dode de la Brunerie (Guillaume, maréchal, vicomte), 1er mars 1851.
Dufau (Anne-Pierre-François-Auguste), 27 février 1846.
Durosnel (Antoine-Jean-Auguste, comte), pair, 5 février 1849.
Émériau (Maurice-Julien, comte), pair, 2 février 1845.
Évain (Auguste-Joseph), lieutenant colonel, 10 août 1848.
Fauchet (Jean-Antoine-Joseph), préfet, 13 septembre 1834.
Flamand (Jean-François), maréchal de camp, 10 décembre 1838.
Fontaine (Octave-Paul-Adolphe), 8 septembre 1847.
Gambin (Jean-Hugues, comte), maréchal de camp, 18 mai 1835.
Gaussart (Louis-Marie), maréchal de camp, 9 décembre 1838.
Gengoult (Louis-Thomas), maréchal de camp, 13 juin 1846.
Gérard (Louis), chef à la Guerre, 18 octobre 1834.
Gérard (François-Joseph), lieutenant général, 18 septembre 1832.
Girard (Pierre-Lonis), chef d'escadron, 30 mars 1847.
Grenier (Joseph-Louis-Victor), colonel, 12 septembre 1838.
Gressin (Silvain-Joseph, chevalier), 4 novembre 1836.

Guéheneuc (Charles-Louis-Joseph-Olivier), 26 août 1849.
Guilleminot (Armand-Charles, comte), pair, 14 mars 1840.
Hannencourt (Jean-Ferdinand-Élie), 5 juin 1841.
Harlet (Louis), maréchal de camp, 1er mars 1853.
Héricy (Alfred-Jacques-Robert de), 19 mai 1848.
Janet (Laurent-Marie), maître des requêtes, 29 septembre 1841.
Juillien (Joseph-Louis-Victor, comte de), préfet, 19 mai 1839.
Klein (Joseph-Auguste, baron), 4 août 1849.
Lacour (Jacques-Nicolas), maréchal de camp, 10 juin 1839.
Lacroix (François-Joseph-Pamphile), 16 octobre 1841.
Lacroix (Pierre-Jean), maréchal de camp, 21 février 1838.
Laferrière-Levêque (Louis-Marie, comte), pair, 22 novembre 1834.
Lafitte (Michel-Pascal), maréchal de camp, 9 septembre 1839.
Lamarque d'Arrouzat (Jean-Baptiste-Isidore), 30 avril 1834.
Lavalette (Antoine-Marie-Amant, comte), 15 février 1830.
Lavoy (Claude-Joseph, chevalier), colonel, 14 juillet 1832.
Leblanc (Jacques-Claude, chevalier), colonel, 7 octobre 1833.
Lefaure (Louis-Jean-Claude-Clément), colonel, 13 mars 1839.
Legendre (Adrien-Marie, chevalier), membre de l'Institut, 1833.
Lefol (Étienne-Nicolas, baron), lieutenant général, 5 septembre 1840.
Leval (Jean-François, comte), lieutenant général, 7 août 1834.
Mariette de Montgardé (Mathurin-Henri), 13 novembre 1845.
Marthod (Louis-Benoît), 13 février 1840.
Marx (Daniel), maréchal de camp, 14 décembre 1839.
Merlin (Jean-Baptiste-Gabriel), 27 janvier 1842.
Molé (Matthieu-Louis, comte), 23 novembre 1855.
Montaran (Edme-Hippolyte-Jacques Michau de), 21 septembre 1841.
Morandière (Étienne-François de la), maréchal de camp, 2 janvier 1837.
Morat (Michel-Joseph-Raymond de), chef d'état-major, 1er juillet 1839.
Mugnier (Claude), colonel, 18 décembre 1835.
Musnier (Louis-François-Félix, comte de), 16 novembre 1837.
Palante (Jacques Terrier de), maréchal de camp, 12 novembre 1849.
Paultre de Lamotte (Pierre-Léon-François), 6 juin 1840.

Pernet (Charles-Antoine-Joseph), 2 juin 1817.
Pernety (Joseph-Marie, vicomte), pair, 29 avril 1856.
Petit (Jean-Martin), pair, 8 juin 1856.
Philippon (Amand), lieutenant général, 4 mai 1836.
Picquet (Cyrille-Simon), 2 septembre 1847.
Plaisance (Auguste-Charles Lebrun de), 23 avril 1849.
Polard (Jean-Charles-René-Joseph Dumas, comte de), 2 février 1843.
Puthod (Jacques-Marie-Joseph, vicomte), 31 mars 1837.
Renaud (Antoine-François, baron), général, 10 mars 1841.
Revest (Jean, baron), maréchal de camp, 8 mars 1845.
Rignoux (Antoine), maréchal de camp, 4 septembre 1832.
Rogniat (Joseph, vicomte), pair, 8 mai 1840.
Rottembourg (Henri), 8 février 1857.
Saint-Alphonse (Pierre, comte de), lieutenant général, 3 février 1846.
Scalfort (Nicolas-Joseph), maréchal de camp, 8 novembre 1838.
Simmer (François-Martin-Valentin), 30 juillet 1847.
Soulès (Jérôme, comte), pair, 3 octobre 1833.
Stabenrath (Jean-Marie-Éléonore-Léopold de), 12 novembre 1853.
Stoffel (Christophe-Antoine-Jacques), 4 juillet 1852.
Taviel (Albert-Louis-Valentin), 17 novembre 1831.
Thierry (Jean-Baptiste), maréchal de camp, 7 juin 1846.
Valdotte (Claude-Joseph, comte Pannetier de), 3 septembre 1845.
Valée (Silvain-Charles), maréchal, comte), 15 août 1846.
Vallin (Louis), maréchal de camp, 15 décembre 1850.
Vascerot (Louis), maréchal de camp, 8 décembre 1840.
Vaublanc (Vincent-Marie Viennot, comte de), 21 août 1845.
Vautrin (Hubert), colonel, 2 janvier 1836.
Venière (Jean-Louis), lieutenant-colonel, 7 août 1842.
Verdier (Antoine, comte), lieutenant général, 30 mai 1839.

TITRES CONCÉDÉS

SANS INSTITUTION DE MAJORATS,

1814-1824 et 1835-1848.

(3e Liste.)

Bouet-Willaumez, comte, 10 octobre 1845.

Bourgnon de Layre (Armand-Elzéar), baron, 17 mars 1815.

Chabaud-Latour (François-Henri-Ernest), baron, août 1841.

Chavaudon (André-Étienne-Pierre-Laurent *Guillaume* de), comte, 27 janvier 1816, branche éteinte le 9 avril 1847.

Doyen (Charles-François), baron, 25 octobre 1841.

Durant (Esprit-André), baron, 25 octobre 1847.

Durant-Mareuil (Joseph-Alexandre-Jacques), comte, 14 avril 1846.

Foresta (le marquis de), 25 octobre 1821, par transmission de son oncle.

Hauteclocque (Léopold-Valentin-François de), baron, 14 mai 1822.

Hulin (Henri), comte, 28 décembre 1844.

Jerphanion (André-Marie-Jules de), baron, 18 novembre 1815.

Lacaze (Pierre), baron, 1846.

Le Jeans (Louis-Guillaume-François), vicomte, 1820.

Maloteau de Guerne, baron, 10 mai 1817, comte, 1843.

Marochetti, baron, 1845.

Martineau-Deschenez (François), baron, avril 1845.

Molard (de Barres du), vicomte, 4 novembre 1815.

Nonneville (Louis-André *Tassin* de), vicomte, 18 novembre 1817.

Puymaigre (Alexandre *Boudet* de), comte, 1820.

Regnard de Lagny (Sébastien-Louis), baron, 1816.

Salvandy (Narcisse de), comte, 4 août 1845.

Samatan (Louis-Nicolas), baron, 1er avril 1846.

Seillière (François-Alexandre), baron, 1843.

Servatius (le général), baron, 1846.

Teil (Marie-Césaire du), baron, 14 avril 1820.

Tellier de Blanriez, baron, 1845.

Terrier-Sandrans, marquis, 8 juin 1821.

Vaulgrenand (*Colmont* de), comte, 25 novembre 1814.

TITRES

DONT LES LETTRES PATENTES N'ONT PAS ÉTÉ LEVÉES

OU

DONT LES MAJORATS N'ÉTAIENT PAS ENCORE CRÉÉS LORS DE LA PROMULGATION DE LA LOI DU 12 MAI 1835.

Coston (le baron de), major d'artillerie, 5 juillet 1813.
Lombard-Buffière (Claude), baron, 7 mars 1830.
Rostaing (le chevalier de), baron, 12 février 1817.
Vologé (Henri, Picot de), vicomte, 22 mars 1827.

TITRES FRANÇAIS

RÉGULIÈREMENT OBTENUS PAR ÉRECTIONS DE TERRES

Avant 1790.

En publiant dans l'*Annuaire* de 1857, page 340, une notice et une liste des titres régulièrement obtenus avec érections de terres avant 1790, nous nous étions empressé d'avouer franchement qu'elle n'était point complète. Cependant nous y avions apporté assez de soins et de recherches pour prévoir que les réclamations seraient peut-être nombreuses, mais que bien peu d'entre elles seraient fondées.

Malgré toute la bienveillance avec laquelle nous avions accueilli l'an passé les communications, nous n'avions pu en extraire que vingt-cinq titres réguliers à ajouter à la nomenclature de l'Annuaire de 1857. Notre récolte a été encore moins abondante en 1858, et en reproduisant ici la liste supplémentaire de l'an passé nous n'avons eu que dix additions nouvelles à intercaler, et nous les avons distinguées par des italiques.

LISTE SUPPLÉMENTAIRE.

Aigremont (Jacobs), marquis, février — 16 mars 1776.
Arnouville (Machault), marquis, avril — 11 mai 1757.
Auteuil (Combault), comte, 1660 — 18 mars 1662.
Baillet, marquis, mai 1768 — 3 août 1778.
Barbançois, marquis de Villegongis, mars 1767 — 4 juin 1768.
Bartillat (Jehannot), marquis, mars — 23 août 1744.
Caplane, baron de Mondebat, avril 1653.

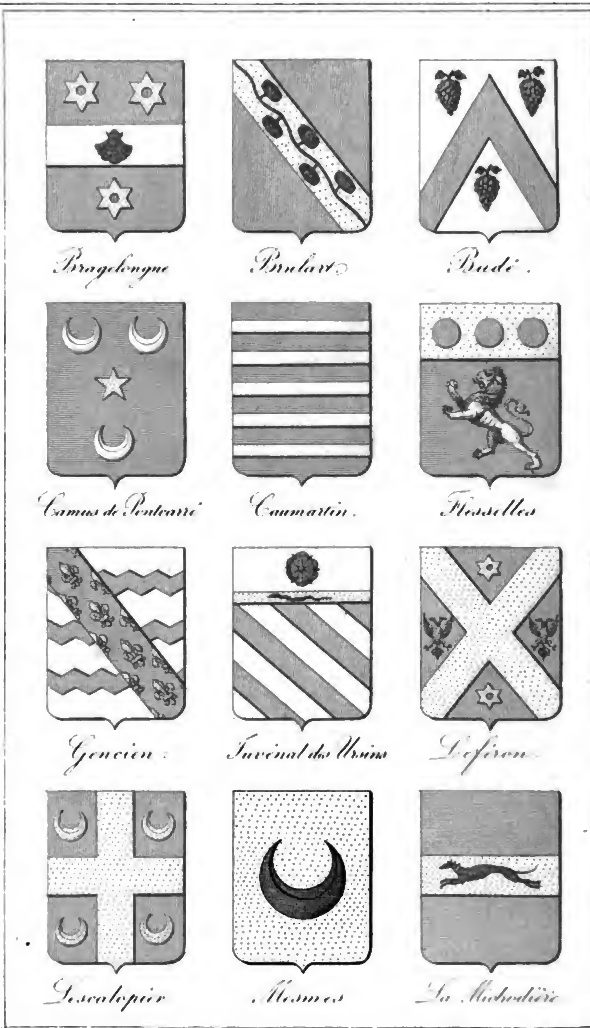
Chambaudouin (Rolland), comte, février — 25 avril 1770.
Chantrans (Pillot), marquis, 1780 — 10 mai 1781.
Charrette, marquis, 13 septembre 1775.
Coubert (Bernard), comte, décembre 1725.
Cramayel (Fontaine de), marquis, août — 12 décembre 1772.
La Bonninière-Beaumont, marquis, août 1757 — 1758.
Létourville (Rosset de), comte, mars — 18 août 1783.
Luart (Legras du), marquis, janvier — 17 juin 1726.
Mailly, comte, janvier — 12 février 1744.
Mondragon (*Gallet*), marquis, novembre — 29 décembre 1724.
Montboissier, marquis, juillet 1767 — 13 mai 1768.
Montmort, marquis, mars 1767 — 11 mai 1768.
Moustier, marquis, février 1741 — 24 janvier 1742.
Persan (Doublet), marquis, mars — 5 septembre 1763.
Pierrefeu (Dedons de), marquis, novembre 1782.
Plœuc (la Rivière de), comte, avril 1696 — 22 juin 1699.
Pontgibaud (Moré), comte, février 1762 — 3 mai 1763.
Reverseaux, marquis, juillet 1766 — 25 février 1767.
Rocheplatte (Drouin), comte, juin 1767 — 12 juin 1769.
Saint-Chamans, marquis, novembre 1695.
Saint-Didier (Pina de), marquis, juin 1765.
Saint-James (Baudard de), décembre 1755.
Sinety, marquis de Lurcy-Lévis, août 1770 — 15 juin 1771.
Vaulserre (Corbeau de), marquis, 1751.
Villedeuil (Laurent)[1], marquis, mars — 6 avril 1789.

On pourrait encore ajouter à cette liste quelques titres, représentés par des collatéraux ou des descendants, par les femmes, des premiers titulaires :

Fiennes, marquisat érigé en 1698, et dont une branche de la maison de Matharel a été autorisée en 1762 à relever le nom.
Foresta, marquis de la Roquette, décembre 1651; titre dont la possession a été confirmée à la branche aujourd'hui existante, par lettres patentes de Louis XVIII du 25 octobre 1821.
Longueil (Lemoyne de), baron, 1er janvier 1700.
Meloizes (des), marquis de Fresnoy [2], août — 12 octobre 1652.

[1] Ce titre, conféré par le roi d'Espagne Philippe II, petit-fils de Louis XIV, fut confirmé ou plutôt concédé de nouveau par lettres patentes de Louis XV.

[2] Nous mentionnons ici ce titre bien que transmis par la ligne féminine, à cause des termes exceptionnels dans lesquels sont conçues les lettres patentes d'érection. (Voir l'*Annuaire* de 1857, page 198.)



Leteurtre Gr. r de Rohan, 2.



Descalopier   Mesmes   La Mothetière

Leteurtre Gr r de Rohan, 2.

ARMORIAL

DE

LA VILLE DE PARIS.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PRÉTENDU ANOBLISSEMENT DE SA BOURGEOISIE.

Dès le temps des rois mérovingiens, Paris jouissait des avantages et du titre de capitale. Cette ville, arrêtée dans sa marche prospère par les ravages des Normands, au IXe siècle, se releva plus florissante que jamais sous les premiers Capétiens. Les troubles qui signalèrent la captivité du roi Jean, la minorité et la démence de Charles VI achevèrent de donner aux bourgeois de Paris une importance politique.

Charles le Sage, qui pendant sa régence eut tour à tour à se louer et à se plaindre de leur fidélité, ne put méconnaître de quel poids ils avaient été dans la lutte avec les Anglais et le roi de Navarre. Pour récompenser et plus encore pour mieux s'assurer leur dévouement, il leur accorda à diverses reprises des priviléges. Enfin, par lettres patentes du 9 août 1371, il fit à leur vanité bourgeoise des concessions flatteuses. Cet acte leur conférait la plupart des distinctions de la noblesse, sauf la noblesse elle-même, que le prince n'aurait pu leur accorder sans mécontenter tous les gentilshommes de son royaume.

Les Parisiens avaient adressé au roi une requête pour lui représenter qu'ils avaient coutume d'avoir garde et bail d'enfants, d'acquérir fiefs et francs aleux, de se servir de freins dorés et autres ornements appartenant à l'état de chevalerie, etc. Ils représentaient ensuite qu'en exécution de nouvelles ordonnances, le prévôt de Paris avait fait publier par ladite cité que tous ceux qui, depuis 1324, avaient acquis des fiefs ou obtenu des lettres de noblesse, les apportassent au receveur de Paris, sous peine de déchéance.

Le roi, se rappelant les agréables et loyaux services des habitants de la capitale, défendit, par les lettres patentes du 9 août 1371, qu'ils fussent inquiétés à l'occasion de ces ordonnances, et les maintint dans les distinctions

honorifiques dont ils avaient joui jusqu'alors. Voici le texte de ces lettres patentes :

Karolus, Dei gracia Francorum rex. Universis presentes litteras inspecturis, salutem. Regie celsitudini convenit, ut illos favore et preeminencia attollat ampliori, apud quos proprie Majestatis solium principaliter instituit. Cum igitur cives nostri parisienses ad nostram clemenciam accesserint, quorum porrecta nobis supplicacio continebat, quod Parisius civitas nostra regia est caput tocius nostri imperii; propter quod non immerito temporibus retroactis antecessorum nostrorum et nostris prefulxit pre ceteris in prerogativa dignitatum et honorum nuncque prefulgere debeat, omnesque ejusdem cives liberi usi fuerint et uti consueverint gardiis et ballis liberorum et consanguineorum suorum; nec non acquisicione feudorum, retrofeudorum et allodiorum francorum, in nostris feudis et retrofeudis et aliorum dominorum in quacunque parte regni nostri; eaque feuda, retrofeuda et allodia, ipsi et eorum predecessores tenuerunt et possederunt pacifice et quiete; usique fuerunt secundum meritum et facultates personarum, loriis auratis et aliis ornamentis ad statum milicie pertinentibus; nec non jure assumendi miliciam armatam, prout nobiles genere et origine regni nostri; ac fuit eis permissum vel saltem modo pretacto usitatum a tanto tempore cujus contrarii memoria non existit. Nihilominus pretextu quarumdam ordinacionum per nos semper gentes nostras noviter editarum prepositus noster parisiensis per dictam civitatem publicari fecit quod omnes qui ab anno millesimo tricesimo vicesimo quarto citra feuda nobilia acquisierunt, infra mensem post dictam proclamacionem receptori nostro parisiensi notificent ac in scriptis tradant, sub pena forefaciendi res acquisitas; nec non et quod omnes qui litteras nobilitatis a nobis obtinuerant, eidem receptori infra dictum tempus afferant; alioquin ipsas nullius valoris et effectus declaramus; quodque feuda nobilia per non nobiles acquisita ad manum nostram ponet realiter et de facto, et ea regi et gubernari per personas ydoneas, absque aliqua recredencia faciat, quo usque illi qui ipsa acquisierunt, financiam in dictis ordinacionibus contentam solverint; quod cederet in dictorum supplicancium grave prejudicium atque dampnum si in dictis ordinacionibus comprehenderentur, ut dicebant; idcirco nobis humiliter supplicantes, ut eis super hoc de nostra liberalitate et gratia providere favorabiliter dignaremur. Cum igitur inclita nostra civitas et villa parisiensis, imperii nostri caput et mater in congregacione et pastura nostro subjectorum imperio esse noscatur, recolentesque grata et laudabilia servicia que nobis dicti supplicacioni anteactis temporibus impenderunt et impendunt, digne ad eamdem civitatem et villam, ejusque regimen gloriam et sublimacionem, aciem nostre considera-

gionia extendimus, ut felici ducta regimine et honore ac prerogativa prefulta, preservetur a noxiis et optatis semper proficiat incrementis. Quapropter nolumus pretextu dictarum ordinacionum dictam civitatem et villam ejusque cives predictos molestare seu quo modolibet inquietari; dantes tenore presencium in mandatis gentibus compotorum nostrorum, thesaurariis nostris, necnon preposito et receptori nostro parisiensibus, ceterisque commissariis super predictis deputatis aut deputandis, ne contra tenorem presencium, eosdem supplicantes seu eorum aliquem, inquietent vel molestent, sed si quid impedimentum fuerit appositum, illud amoveant seu amoveri faciant indilate. In cujus rei testimonium, nostrum presentibus litteris jussimus apponi sigillum. Datum in hospicio nostro prope sanctum Paulum juxta Parisius, nona die augusti, anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo primo, regnique nostri octavo.

Il n'y avait dans ce texte rien qui ressemblât à un anoblissement général, et en effet, le *Recueil des ordonnances des rois de France*, en le publiant (tome V, page 418), lui donne pour titre : « Lettres qui confirment les bour-
» geois de Paris dans les priviléges des gardes bourgeoises
» et de l'exemption des droits de francs fiefs et dans celui
» *de pouvoir obtenir des lettres de noblesse.* »

A cause de ces dernières expressions, l'acte, mal interprété par des légistes et des historiens, accrédita une erreur qui est devenue générale. Charles V, disent-ils, anoblit tous les bourgeois de Paris en 1371; puis, continuant cette méprise, ils ajoutent que leur noblesse (ils auraient dû dire leurs priviléges) fut confirmée par Charles VI le 5 août 1390, par Louis XI le 18 février 1464, par François Ier et Henri II, que Henri III la restreignit en 1577 aux seuls prévôts des marchands et échevins (*Traité de la noblesse*, de La Roque, page 122; — *Abrégé de l'Histoire de France*, par le P. Hénault, tome II, page 318; — *Ancienne France*, par Saint-Allais, tome Ier, page 477).

L'erreur était facile à reconnaître; il eût suffi de consulter le texte même des édits de nos rois. Aucun, en effet, n'avait encore employé le mot de noblesse en faveur des bourgeois de Paris, lorsque les lettres patentes de Henri III, du mois de janvier 1577, accordèrent la noblesse héréditaire au prévôt des marchands et aux échevins de Paris; ce qui aurait été fort inutile si tous les bourgeois de cette ville eussent été déjà nobles depuis 1371. Il est vrai que pour dissimuler ce non-sens ou mieux cette contradiction, La Roque, en citant les lettres de Henri III, se contenta

de dire, par une analyse erronée, qu'elles réduisaient la noblesse des bourgeois de Paris au prévôt et aux quatre échevins; et que Chérin lui-même, trompé peut-être par La Roque, supposa, en janvier 1577, l'existence de doubles lettres patentes : les premières restreignant la noblesse, comme ci-dessus; les secondes accordant la noblesse aux prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, et à leurs enfants nés et à naître en légitime mariage. Avouons que ces dernières, si les autres eussent existé, n'auraient pas eu d'utilité réelle.

Louis XIV, par édit du mois de juillet 1656, confirma la noblesse au prévôt des marchands et aux échevins de Paris, pourvu toutefois qu'ils ne fissent point le débit de marchandises en détail et en boutique ouverte. (Combien peu de bourgeois auraient satisfait à cette condition!)

Au mois de novembre 1706, le roi accorda le titre de chevalier aux prévôts des marchands et aux échevins; mais cette concession nouvelle et même le privilége de noblesse dont jouissaient ces magistrats de la cité furent révoqués par un édit du mois d'août 1715. Il est vrai qu'ils leur furent rendus en juin de l'année suivante, et qu'ils continuèrent à en jouir jusqu'en 1789. On voit, par ces diverses phases, si l'assertion de l'anoblissement général des bourgeois de Paris aurait dû être prise au sérieux par des historiens comme le président Hénault.

La dignité de prévôt des marchands de Paris prit naissance au XIIIe siècle, dans la *confrérie* ou *compagnie de la marchandise de l'eau*, qui avait succédé à la municipalité romaine. Le magistrat qui en était revêtu avait l'administration des revenus de la ville, la répartition de la taille, sa perception et celle des octrois et autres impôts, la propriété des remparts et des portes. Son importance grandit encore à partir du règne de Philippe le Bel, et l'on sait quel fut son rôle politique dans les troubles de la régence du Dauphin (Charles le Sage), dans la révolte des Maillotins, en 1382, dans les guerres civiles des Armagnacs, en 1413, à la Saint-Barthélemy et pendant les guerres de la Ligue et de la Fronde.

L'élection du prévôt de Paris se faisait tous les deux ans, le lendemain de l'Assomption; mais il pouvait être continué dans sa charge jusqu'à quatre fois. Il était assisté dans l'exercice de ses fonctions par quatre échevins dont, chaque année, les deux plus anciens sortaient d'emploi et étaient remplacés par deux nouveaux élus. Comme premières conditions pour se porter candidats, il fallait être

né à Paris et avoir toujours été irréprochable dans sa conduite et dans ses affaires.

Dans les cérémonies, le prévôt des marchands portait une soutane de satin rouge, avec boutons, ceinture et cordon d'or, par-dessus laquelle tombait une robe de palais ouverte, mi-partie de velours rouge et tanné; la coiffure était une toque mi-partie des mêmes couleurs, avec gland et large galon d'or.

Il marchait précédé du colonel des archers de la ville, de leurs guidons et lieutenants et des trois cents hommes de cette compagnie, portant une casaque bleue avec galons d'argent, brodée sur le dos, et la poitrine était ornée du vaisseau de la ville.

Venaient ensuite le maître d'hôtel, l'imprimeur, le capitaine de l'artillerie ou ingénieur de la ville, le maître de maçonnerie et de charpenterie, tous en noir.

Les huissiers ou sergents de la marchandise et du parloir aux bourgeois portaient des robes de drap mi-parties rouges et tannées, avec un vaisseau d'argent doré, brodé sur l'épaule.

Le greffier, ancien clerc du parloir aux bourgeois, portait une robe mi-partie rouge et tannée, en drap doublé de velours noir, à manches pendantes de velours rouge.

Après le prévôt des marchands, venaient les échevins en robe de velours mi-partie aux couleurs de la ville, à grandes manches pendantes. Ils étaient coiffés d'un chapeau à cordon d'or.

L'armorial de l'échevinage de Paris avait été gravé par Beaumont, au commencement du siècle dernier; Jacques Chevillard le continua jusqu'en 1740. Dans l'un et l'autre de ces travaux, les blasons ne sont accompagnés d'aucune description héraldique. Nous avons tâché de compléter leur travail par nos recherches, et nous donnons ici les armes de tous les prévôts des marchands jusqu'en 1789, et celles de presque tous les échevins.

L'*Histoire de l'hôtel de ville de Paris*, par notre savant confrère M. Leroux de Lincy, nous a été d'un grand secours pour la rédaction de la notice qui précède et pour rectifier la liste des prévôts des marchands et des échevins de Paris.

On verra, par la liste des prévôts des marchands et des échevins, combien se sont illustrés par leurs talents et leurs services. On y retrouvera les noms de Harlay, Séguier, Thou, Miron, Mesme, Turgot, Villeroy (Neufville de), Caumartin, etc. Un grand nombre de rues de

la capitale rappellent encore les magistrats qu'elles ont eus pour parrains : Barbette, Charlot, Hauteville, Pierre Lescot, Thévenot, Trudaine, la Michodière, Fourcy, Bailleul, Richer, Chauchat, Trudon, etc.

La plupart de ces familles n'avaient point d'armoiries avant d'arriver aux fonctions municipales; c'est ce que l'on peut soupçonner en faisant attention à la grande quantité d'armoiries parlantes et de blasons faisant allusion aux noms des personnes. Les Miron ont un *miroir;* les Louviers, des têtes de *loup;* les Barbette, un *barbet;* les Le Charron, une *roue;* les Le Gendre, des têtes de *femme;* les Turquant et les Morin, des têtes de *More;* les Santeuil, une tête d'argus ou à *cent yeux*, etc. Nous avons désigné par des italiques ces allusions, qui ne sont souvent que des jeux de mots ou des rébus héraldiques, dont les d'Hozier avaient eux-mêmes beaucoup contribué à propager l'abus, au siècle dernier (voyez la préface de l'*Armorial de Flandre*, publié en 1856).

NOMS ET BLASONS

DES PRÉVÔTS DES MARCHANDS DE PARIS,

1263-1789.

Arrode (Jehan), 1291; — (Nicolas), éch., 1314.

De gueules, à la bande d'azur, semée de fleurs de lis d'or et accompagnée de six quintefeuilles du même.

Aubéry (Félix), chevalier, marquis de Vatan, 1740; — (Jacques), éch., 1545; — (Jean), 1559. (Voyez l'*Annuaire* de 1855, page 179.)

Augier (Jehan), 1268; — (Pierre), éch., 1413; — (Jean), 1438

D'azur, à la fasce d'or, chargée à dextre d'une étoile de gueules et accompagnée de trois merlettes d'argent.

Baillet (Jean), 1444.

D'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux griffons d'or.

Bailleul (Nicolas de), seigneur de Watrelos-sur-Mer et de Soisy-sur-Seine, lieutenant civil, 1622-1628.

Parti d'hermine et de gueules.

Barbette (Étienne), 1298-1314; éch., 1293-1296; — (Jehan), éch., 1263-1314.

D'azur, au *barbet* d'argent, colleté de gueules, au chef d'argent, chargé d'un rameau de sinople couché en fasce.

Barme (Royer), conseiller du roi, avocat général au parlement, 1512.

D'azur, à la bande d'or, chargée de trois roses de gueules.

Bernage (Louis-Basile), seigneur de Saint-Maurice, conseiller d'État, 1742-1758.

D'or, à trois fasces de gueules, chargée chacune de cinq flanchis d'argent.

Bignon (Jérôme), conseiller d'État, 1708-1716; — (Armand-Jérôme), seigneur de Meaufle, conseiller d'État, 1764-1772.

D'azur, à la croix de calvaire d'argent, accolée d'un cep terrassé de sinople, fruité d'or, et cantonnée de quatre flammes d'or.

Bonpuis (Étienne de), 1416.

Armoiries inconnues.

Bosc (Claude), seigneur d'Ivry-sur-Seine, procureur général en la cour des aides, 1692-1700.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes d'aigle arrachées d'argent.

Boucher (Charles), seigneur d'Orsay, maître des requêtes et président au grand conseil, 1590 ; — (Charles), chevalier, seigneur d'Orsay, conseiller au parlement, 1700-1708 ; — (Étienne), 1497.

De gueules, semé de croisettes d'argent, au lion d'or, brochant sur le tout.

Bouchet (Antoine), seigneur de Bonville, conseiller au parlement, 1616-1620.

D'argent, à une merlette de sable, au chef d'azur, chargé de trois besants d'or.

Boulart (Jean), conseiller au parlement, 1514.

D'argent, à trois têtes de More de sable, posées de face et tortillées de gueules.

Bourdon (Guillaume), 1280-1293 ; — (autre Guillaume), 1381-1383.

D'azur, au *bourdon* d'or, chargé d'une coquille d'argent et accosté de deux étoiles d'or à cinq rais.

Bragelongne (Martin de), lieutenant civil et criminel de la prévôté de Paris, 1558 ; — (Martin), seigneur de Charonne, conseiller d'État et président aux enquêtes, 1602 ; (Martin), éch., 1533 ; — (Thomas), conseiller du roi en la conservation des priviléges de l'université de Paris, 1541 ; — (Jean), 1572. (*Voyez* page 63 et pl. Ire.)

Brebant (Philippe de Brabant ou de), 1415 ; — (Jean), 1472.

D'argent, à trois merlettes de sable.

Budé (Dreux), audiencier de France, 1452 ; — (Guillaume), seigneur de Marly, maître des requêtes de l'hôtel du roi et maître de la librairie. (*Voyez* pl. Ire et page 166.)

Bureau (Jean), trésorier de France, 1450 ; — (Méry), éch., 1508-1514.

D'azur, au chevron potencé et contre-potencé d'or (*alias* d'argent), accompagné de trois *burettes* de même.

Camus de Pontcarré (Jean-Baptiste-Élie), seigneur de Viarme, conseiller d'État, 1758-1764. — Famille ori-

ginaire de Lyon, qui a donné un évêque de Bellay en 1609, un évêque de Séez en 1614, des présidents au parlement de Rouen, etc.

D'azur, à l'étoile d'or, accompagnée de trois croissants d'argent (*voyez* pl. Ire).

Castagnère (Pierre-Antoine de), chevalier, marquis de Châteauneuf et de Marolles, conseiller d'État, 1720-1724.

D'or, au *châtaignier* arraché de sinople.

Caumartin (Louis-Lefebvre de), marquis de Saint-Ange, 1778-1784. (*Voyez* page 169 et pl. Ire.)

Chauveron (Audoyn), garde de la prévôté, 1383. — Ses descendants, appelés comtes et marquis de Chauveron, se sont perpétués jusqu'à nos jours.

D'argent, au pal bandé d'or et de sable.

Ciriasse (Guillaume), 1417; éch., 1412.

D'azur, à la bande d'or, chargée de trois besants d'azur.

Clutin (Pierre), conseiller au parlement, 1516.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au chef crénelé d'azur, chargé à dextre d'une étoile d'or; aux 2 et 3 d'argent à 2 fasces vivrées de gueules, à la bande d'azur, semée de fleurs de lis d'or et brochant sur le tout.

Culdoé (Jehan), 1355; — (Charles), 1404; — (Michel), éch., 1440.

D'azur, à trois *oies* d'or, chaperonnées de gueules.

Danès (Jacques), seigneur de Marly-la-Ville, président en la chambre des comptes, 1598. — Veuf de Madeleine de Thou, il embrassa les ordres et devint évêque de Toulon en 1640. — Pierre Danès, professeur au collége de France, fut évêque de Lavaur.

D'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de loup de sable et en pointe d'une rose de gueules.

Daubray (Claude), secrétaire du roi, 1578; éch., 1574.

D'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois trèfles de sable.

Desmarets (Jehan), 1359.

Armoiries inconnues.

Drac (Jean du), vicomte d'Ay, seigneur de Mareuil, 1486.

D'or, au *dragon* de sinople, armé et lampassé de gueules.

Espernon (André, *alias* Audry), 1414.

D'azur, chargé de trois chevrons d'or et semé d'étoiles d'argent, posées 4, 5, 3 et 1.

Fleury (Jehan), 1371.

D'argent, à deux bâtons de sinople, passés en sautoir et fleurdelisés, accompagnés de deux merlettes d'azur, posées une en chef et une en pointe.

Folleville (Jehan de), garde de la prévôté, 1382.

D'or, à dix losanges de gueules, accolées et posées 3, 3, 3 et 1.

Flesselles (Jacques de), conseiller de la grand'chambre, massacré dans une émeute, 1789. Il fut remplacé par un maire de Paris. — (Gabriel), éch., 1605.

D'azur, au lion d'argent, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules (*voyez* pl. Ire).

Fourcy (Henri de), chevalier, seigneur de Chessy, président aux enquêtes, 1684-1692.

D'azur, à l'aigle au vol abaissé d'or, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules.

Gayant (Louis), conseiller au parlement, 1546; — (François), auditeur des comptes, éch., 1527. — Charles Gayant, secrétaire du roi, fut anobli en 1599.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une aigle éployée d'or.

Gentien (Jehan), 1321-1345; — (Pierre), 1411; — (Tristan), 1358. — Leurs descendants se fixèrent en Anjou et furent créés marquis d'Érigné en 1687.

D'argent, à trois fasces vivrées de gueules, à la bande d'azur semée de fleurs de lis d'or (*voyez* pl. Ire).

Grieu (Gaston de), seigneur de Saint-Aubin, conseiller au parlement, 1612.

De sable, à trois *grues* d'argent tenant un caillou d'or.

Guillart (André), maître des requêtes de l'hôtel du roi, 1512. (Voyez l'*Annuaire* de 1856, page 312.)

Guyot (Claude), secrétaire du roi, 1548-1551; — (Guillaume), seigneur de Charmeaux, 1564; — (Antoine), président en la chambre des comptes, 1600. — Cette famille subsiste encore dans les branches des *Herbiers* et de *Menisson*.

D'or, à trois tourtereaux de sinople.

Hector (Nicolas), seigneur de Péreuse et de Beaubourg, maître des requêtes de l'hôtel du roi, 1586.

D'azur, à trois châteaux d'or, crénelés de trois pièces, ajourés et maçonnés de sable.

Hesselin (Denis), panetier du roi, 1470-1472. — Ses descendants furent maintenus dans la noblesse lors de la recherche de Picardie de 1666.

D'or, à deux fasces d'azur, semé de croisettes fleuronnées de l'un en l'autre.

Juvénal des Ursins (Jehan), garde de la prévôté, 1388. (Voyez l'*Annuaire* de 1852, page 204, article des Hours.)

Bandé d'argent et de gueules, au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules et soutenu d'une trangle d'or à la couleuvre d'azur (*voyez* pl. Ire).

La Grange (Michel de), 1466 ; éch., 1456.

De gueules, au chevron d'argent, rempli d'un chevron ondé de sable et accompagné de trois croissants d'or.

La Haye (Guillaume de), 1484, président des requêtes du palais.

D'azur, à la bande d'or, chargée de trois trèfles de gueules.

Lallier (Michel), 1436.

D'azur, à cinq losanges d'argent, accolées en bande et accompagnées de deux molettes d'éperon d'or.

Lambert (Nicolas), de Thorigny, président de la 2e chambre des requêtes.

Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la licorne issante d'argent, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable; aux 2 et 3 d'azur, au sautoir alaisé d'or, cantonné de 4 billettes d'or.

La Michodière (Jean-Baptiste de), comte d'Hauteville, 1772-1778. (*Voyez* pl. II, page 197.)

Landes (Pierre des), 1438 ; éch., 1436 ; — (Jean), éch., 1495.

D'argent, à la bande d'azur, chargée en chef d'une merlette d'or.

Langlois (Martin), sieur de Beaurepaire, maître des requêtes, 1594 ; éch., 1590 ; — (Gabriel), 1644.

Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon d'or; aux 2 et 3 d'azur, à l'aigle éployée d'or.

Le Boulanger (Macé), président aux enquêtes, 1641-1644.

D'azur, à la fasce d'or, accompagné de trois étoiles du même, rangées en chef, et de trois roses d'argent en pointe.

Le Charron (Jean), président de la cour des aides, 1572.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une *roue* du même.

Le Cocq (Hugues), conseiller au parlement, 1345; — (autre Hugues), 1419-1425; — (Charles), général des monnaies, éch., 1490.

D'azur, à trois *coqs* d'or, crêtés, becqués et membrés de gueules.

Le Comte (Guillaume), conseiller du roi, grènetier de Paris, 1474.

D'or, à la bordure dentelée de sinople, et à l'écu d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une larme d'argent.

Lefebvre (Antoine), conseiller au parlement, 1650.

D'azur, au chevron d'or, surmonté d'une tour d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancolie d'or.

Le Féron (Oudart), seigneur d'Orville et de Louvres, président aux enquêtes, 1638; — (Jérôme), 1646-1650. — Le *Dictionnaire véridique* dit que des branches de cette famille furent anoblies en 1678 et 1698, mais que d'autres avaient acquis antérieurement la noblesse par les charges.

De gueules, au sautoir d'or, cantonné, aux 1 et 4 de deux molettes d'éperon d'or; aux 2 et 3 d'une aigle éployée d'or (*voyez* pl. 1re).

Legendre (Pierre), trésorier de France, 1508; — (Nicolas), seigneur de Villeroy, 1566; — (Claude), interprète de S. M., 1671.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois bustes de *femme* d'argent, chevelés d'or.

Le Peletier (Claude), président aux enquêtes, 1668-1676; — (Louis), marquis de Montmélian, seigneur de Morfontaine, 1784-1788. — De cette famille sont issus les marquis de Rosambo et les Le Peletier d'Aunay.

D'azur, à la croix pattée d'argent, chargée d'un chevron de gueules en cœur, de deux molettes d'éperon de sable sur la traverse et d'une rose de gueules boutonnée d'or, en pointe.

Lescot (Pierre), seigneur de Lissy, conseiller du roi, procureur général en la cour des aides, 1518; — (Raymond, conseiller de ville, éch., 1648.

Écartelé, aux 1 et 4 de sable, au cerf d'argent ramé d'or; aux 2 et 3 d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, et à la bordure de gueules.

Leviste (Antoine), chevalier, conseiller du roi, maître des requêtes de son hôtel, 1520.

De gueules, à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent.

Livres (Henri de), 1460-1476-1484, maître de la chambre aux deniers; — (Nicole), secrétaire du roi, 1554; — (Jean), éch., 1441.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

Louviers (Nicolas de), 1468, seigneur de Cannes, maître des comptes; — (Jean), éch., 1415-1418; — (Nicolas), éch., 1444-1449.

D'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois têtes de *loup*, arrachées de sable.

Luillier (Eustache), seigneur de Saint-Mesmin, maître des comptes, 1504; — (Jean), maître des comptes, 1530; — (Nicolas), seigneur de Boulencourt, président des comptes, 1576; — (Jean), seigneur d'Orville, maître des comptes, 1592; — (Jean), éch., 1437-1443-1449; — (Arnault), 1454; — (Imbert), 1480-1482; — (Cosme), 1550. — Famille dont une branche s'est fixée en Bourbonnais et habite auprès de Hérisson.

D'azur, à trois coquilles d'or.

Marcel (Claude), général des monnaies, 1570; éch., 1557-1562.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix de Lorraine de sable; aux 2 et 3 d'or, à la bande d'azur, semée de fleurs de lis d'or.

Marcel (Étienne), 1354.

D'azur, à trois griffons d'or, à la bande d'argent, chargée de six losanges de gueules, accolées et posées dans le sens de la bande.

Marle (Germain de), seigneur de Tilloy, secrétaire du roi et général de ses monnaies, 1502-1526; — (Jean), éch.,

1442-1449; — (Germain), éch., 1474-1478; — (Jean), éch., 1500.

D'or, à trois merlettes de sable.

Marle (Guillaume de), seigneur de Versigny, 1560-1564. — Cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, a donné un chancelier de France en 1413.

D'argent, à la bande de sable, chargée de trois molettes d'éperon du champ.

Maureau (Michel), conseiller d'État et lieutenant civil, 1632-1638.

Écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois têtes de *More* de sable, tortillées d'argent; aux 2 et 3 d'or, à trois fasces de gueules.

Mesmes (Henri de), seigneur d'Orval, lieutenant civil, 1620. (*Voyez* page 197 et pl. II.)

Miron (François), chevalier, seigneur du Tremblay, etc., lieutenant civil à Paris, 1604; — (Robert), seigneur du Tremblay, conseiller d'État et président des requêtes du palais, 1614. — Cette famille a donné des magistrats distingués, des conseillers d'État, des officiers et des chevaliers de Malte. François Miron était premier médecin de Henri II et de Charles IX.

De gueules, au *miroir* d'argent, arrondi, cerclé et pommeté d'or (*voyez* pl. II).

Montmiral (Jean de), avocat au parlement, 1496; — (Étienne), conseiller au parlement, 1540; — (Louis), éch., 1488; — (Charles), éch., 1590.

D'azur, à la bande d'argent, émanchée de gueules de cinq pièces.

Morin (Jean), lieutenant général des bailliages de Paris et du palais, 1524-1544; éch., 1522.

D'azur, à la bande d'or, chargée de trois têtes de *More* de sable, tortillées d'argent, et à la bordure de gueules.

Nanterre (Mathieu de), président de la chambre des requêtes, 1456.

D'argent, à deux fasces ondées d'azur.

Neully (Étienne de), président de la cour des aides, 1582.

De gueules, à la croix fleurdelisée d'or.

Perrot (Nicolas), conseiller au parlement, 1556; — (Christophe), seigneur de la Malmaison, conseiller en la grand'-

chambre, 1540; — (Miles), éch., 1515; — (Nicolas), éch., 1541; (Jean), 1609.

D'azur, à deux croissants adossés d'argent, au chef d'or, chargé de trois aiglettes de sable.

Piedefer (Jacques), avocat au parlement, 1492-1498.

Échiqueté d'or et d'azur.

Pisdoé (Guillaume), 1276-1304; éch., 1293; — (Renaud), éch., 1314.

D'azur, à trois pattes d'*oie* d'or.

Poignant (Pierre), conseiller au parlement, 1490.

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois macles du même.

Pomereu (Auguste-Robert de), seigneur de la Bretèche-Saint-Nom, conseiller d'État, 1676-1684; — (Guillaume), éch., 1548. — Cette famille est distinguée par ses alliances modernes et ses charges au parlement; un de ses rejetons a été appelé à relever le nom et les armes des d'Aligre.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois *pommes* d'or, tigées et feuillées de sinople (*voyez* pl. II).

Popin (Jehan), 1289-1293.

Armoiries inconnues.

Potier (Nicolas), général des monnaies, 1500. (*Voyez* page 180 et pl. II.)

Prevost (Noel), 1418; — (Pierre), 1558-1561; — (Augustin), éch., 1575.

Échiqueté d'or et d'azur de six traits, au canton d'or, chargé d'un griffon de sable.

Raguier (Dreux), seigneur de Thionville, maître des eaux et forêts, 1506.

D'argent, au sautoir de sable, cantonné de quatre perdrix d'or.

Rapioult (Hugues), conseiller au parlement, 1421.

Losangé d'argent et de gueules.

Sanguin (Guillaume), 1420. — Son fils naturel Jean, bâtard de Sanguin, légitimé en 1401, anobli en 1414, a continué la descendance, qui a donné un cardinal, archevêque de Toulouse, 1553-1559.

D'argent, à la croix denchée de sable, cantonnée de quatre merlettes du même.

Sanguin (Jacques), seigneur de Livry, conseiller au parlement, 1606; — (Christophe), conseiller d'État et président des enquêtes, 1628-1632; — (Claude), éch., 1523; — (Jean), secrétaire du roi, 1560-1564; — (Jacques), 1567. — Cette famille encore existante, créée marquis de Livry en 1689, a donné deux évêques de Sens.

D'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or et en pointe de deux membres de griffon, surmontant trois roses d'argent, mouvantes du bord de l'écu (*voyez* pl. II).

Scarron (Jean), seigneur de Mendiné, conseiller en la grand'chambre, 1644. — Cette famille avait donné un échevin de Lyon en 1545, et le célèbre Paul Scarron, dont la veuve devint marquise de Maintenon. (Voyez l'*Annuaire* de 1845.)

D'azur, à la bande bretessée et contre-bretessée d'or (*voyez* pl. II).

Seve (Alexandre de), chevalier, seigneur de Chastignonville, maître des requêtes honoraire, 1654-1662.

Fascé d'or et de sable, à la bordure componée de même.

Spifame (Gaillard), seigneur de Pisseaux, général des finances, 1528; éch., 1521.

De gueules, à l'aigle éployée d'argent, couronnée d'or.

Thou (Augustin de), conseiller au parlement, 1538; — (Christophe), secrétaire du roi et avocat au parlement, 1552; — (Augustin), avocat général, 1580; éch., 1557 (ce dernier brisait ses armes d'une bordure de gueules); — (Christophe), éch., 1535. (Voyez l'*Annuaire* de 1858, page 271.)

Tronçon (Jean), conseiller du roi, 1534-1536.

Coupé, au 1er d'azur, à trois coudriers d'or; au 2e d'argent, maçonné de sable.

Turgot (Michel-Étienne), chevalier, marquis de Sousmont, 1729-1740. (Voyez l'*Annuaire* de 1854, page 264.)

Trudaine (Charles), chevalier, conseiller d'État, 1716-1720.

D'or, à *trois daims* passant de sable (*voyez* pl. II).

Turquant (Robert Turquain ou), conseiller au parlement, 1510; — (Pierre), éch., 1489-1506; — (Jean), éch., 1518-1525.

D'argent, au chevron de gueules, chargé de trois aiglettes d'or et accompagné de trois têtes de *More* de sable, tortillées d'argent.

Valenciennes (Évreux de), prévôt, 1263. — Omis par Chevillard, rétabli dans la liste des prévôts des marchands, dont il est le plus ancien, par M. Leroux de Lincy.

Viole (Nicole), correcteur des comptes, 1494; — (Pierre), conseiller au parlement, 1532. — Cette famille distinguée de la magistrature s'est alliée aux du Tillet et aux Montmorency-Laval, et a des liens de parenté avec les Bethisy et les Cardevac d'Havrincourt.

De sable, à trois chevrons *rompus* d'or (*voyez* pl. II).

Voisin (Daniel), chevalier, seigneur de Serizay, maître des requêtes, 1662-1668.

D'azur, au croissant d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

NOMS ET BLASONS[1]

DES ÉCHEVINS DE LA VILLE DE PARIS,

1411-1789.

Abelly (Louis), 1577, 1597. — D'azur, au *lys* d'argent, accosté de deux roses du même, terrassés de sinople et accompagnés en chef de deux croissants d'argent.

Accard (René), 1669. — D'argent, à la masse d'armes de sable, au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.

Allard (Jean), 1518. — D'azur, au chevron d'or, chargé en chef d'une tête de More de sable, tortillée d'argent, accompagné de trois roses d'argent.

Amy (Guillaume), 1670. — De gueules, à trois chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux pigeons d'argent.

André (Jean), sieur de Mory, 1758. — D'azur, au sautoir d'or, cantonné en flancs et en pointe d'un croissant d'argent; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Andrieu (Pierre-Philippe), seigneur de Maucreux, 1752. — D'azur, aux lettres d'or A et P entrelacées.

Anthoulet (Renault), 1509. — De sable, au lion couronné d'argent.

Arroger (Jean), 1534. — D'azur, semé de losanges d'argent, au lion d'or.

Aymé (Simon), 1497. — D'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois rocs d'échiquier du même.

Azy (André d'), 1463. — D'argent, à dix croissants de sable, posés 3, 3, 3 et 1.

Bachelier (François), conseiller au Châtelet, 1673. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois faisceaux de trois flèches, passées en pal et en sautoir, la pointe en bas.

Baglan (Antoine-Robert), notaire, 1681. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, surmonté d'une larme du même.

Baillon (Guillaume), 1642. — De gueules, au lion passant d'or, au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.

[1] Cette liste des échevins ne peut être donnée d'une manière exacte qu'à partir de l'an 1411, où furent rétablies les fonctions du Prévôt des Marchands, qui avait été remplacé par un garde de la prévôté de Paris depuis le commencement du règne de Charles VI.

Bailly (Nicolas ou Nicaise de), 1439 et 1450. — De gueules, à la croix d'or, chargée en cœur de quatre points équipollés d'azur, et cantonnée de quatre bustes d'argent.

Baizé (Jean-Baptiste-Claude), avocat, 1743. — D'or, à trois loups-cerviers de sable.

Ballin (Paul), notaire, 1718. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cor de chasse d'or.

Barroy (Mathurin), 1696. — D'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef d'une canette d'azur.

Barthélemy (Jean), 1532, 1544 ; — (Denis), quartinier, 1546. — De sinople, à trois têtes de lion d'or.

Basannier (Jean Bazanier ou), changeur, 1514, 1520. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagné en chef d'une rose d'argent et d'une coquille d'or, et en pointe d'une coquille d'or et d'une rose d'argent.

Baudart (René), 1578. — Écartelé de gueules, chaque quartier chargé d'un oiseau d'or.

Baudequin (Nicolas), 1658. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois trèfles de gueules, accompagnée en chef d'un soleil issant de l'angle sénestre et en pointe d'un croissant d'argent.

Baudin (Antoine), 1704. — D'argent, au *daim* de gueules, dans un bois terrassé de sinople, au chef de gueules chargé d'un croissant d'or.

Baudran (Louis), substitut du procureur général de la cour des comptes, 1694. — D'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

Bazin (Jean), sieur de Chaubuisson, 1632. — D'azur, au lion d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'argent.

Bazin (Simon-Toussaint), 1693. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux flammes et en pointe d'un soleil d'or.

Bélichon (Jean-Jacques), 1719 et 1742. — De gueules, au lion d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même.

Belin (Claude), conseiller au Châtelet, 1668. — D'azur, à la croix échiquetée d'or et de sable de trois tires, cantonnée aux 1 et 4 d'un lion d'or, aux 2 et 3 d'une écharpe nouée d'argent.

Bellet (Thomas), 1771. — D'or, au loup de sable, accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une rose de sinople.

Bellier (Martin), 1672; — (Claude), 1688; — (Martin-Joseph), 1704. — D'azur, à la tour d'argent, accompagné au premier canton d'un soleil d'or.

Bellon (Robert de Belloy ou de), 1411; — (Jean), 1422 et 1436. — D'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux têtes d'oiseau affrontées et en pointe d'un mont à cinq coupeaux d'or.

Belut (Nicolas), conseiller au Trésor de Paris, 1605. — De gueules, à trois anneaux d'argent, celui de la pointe enfermé dans un triangle au-dessus d'un croissant d'argent.

Bénard (Léonard), procureur du roi au Trésor. — D'azur, au chevron d'or, surmonté d'un soleil d'or et accompagné de trois croissants d'argent.

Berthillon (Nicolas), 1502. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 et 3 de gueules, à la croix potencée d'or.

Besle (Robert), conseiller au Châtelet, 1594. — D'azur, à une gerbe d'or, accompagné de trois roses d'argent.

Besnier (Nicolas), 1729. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur à une gerbe d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'argent; aux 2 et 3 d'argent à cinq couronnes d'épine de sable, posées, 2, 2 et 1.

Beyne (Pierre de), 1676; — (Jacques), 1714. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de deux étoiles d'azur en chef et d'un arbre de sinople en pointe.

Bigot (Pierre-Hubert), 1766. — De sable, à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules.

Blouin (René-Michel), 1707. — D'azur, au lion d'or rampant contre une colonne d'argent.

Bocquet (Simon), 1570. — D'argent, à cinq peupliers terrassés de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Boiseau (Louis), notaire, 1712. — De sable, à la fasce échiquetée de sinople et d'argent de trois tires.

Bonnart (François Bouvart ou), 1587. — D'azur, à une tête de léopard d'or, surmonté d'un écu d'argent à une rose de gueules et à l'arbalète armée d'or.

Bonnet (Hector-Bernard), 1713. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de trois épis d'or, tigés et terrassés de sinople.

Bontemps (Jean-Nicolas), 1750. — D'or, au chêne de sinople, au chef de gueules chargé d'un lion passant d'or.

Boucot (Claude), sieur du Clos-Gaillard, secrétaire du roi, 1649. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'une gerbe d'or.

Boué (Jean), procureur du roi au bailliage du palais, 1577; — (Claude), 1638. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croissants de gueules, accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un vol d'argent posé en bande.

Bougainville (Pierre-Yves de), 1741 et 1743. — D'argent, à l'aigle éployée de sable.

Boulduc (Gilles-François), 1726. — D'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or et accompagné de trois *ducs* de gueules, tenant sous la patte une *boule* de sable.

Bouquet (Jean-François), 1724. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'un soleil accosté de deux étoiles du même et en pointe d'un peuplier de sinople.

Bourgeois (Rémond), 1584. — D'azur, à trois arbres terrassés de sinople, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

Bourgeois (Nicolas), 1566, 1580. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef du monogramme du Christ et de la Vierge, accosté de deux étoiles d'or, et en pointe d'un lys de jardin, au centre d'un chapelet d'argent.

Bourges (Jean de), 1635. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissants et en pointe d'une patte d'aigle d'or.

Bourges (Claude), payeur du bureau des trésoriers de France à Orléans, 1643; — (Jean de), docteur en médecine, 1646. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lys de jardin d'argent, tigés de sinople.

Bourlon (Nicolas), 1598. — D'or, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or.

Boursier (Jacques Bourcier ou), 1531; (Germain), 1555. — Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes du même; aux 2 et 3 d'or, à l'écusson de gueules, chargé d'une feuille de houx de sinople et entouré d'un orle du même.

Boutet (Michel), 1702; — (Henri), notaire, 1705. — D'azur, à la licorne d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or.

Bracque (Germain de), 1448, 1451 et 1462. — D'azur, à une gerbe d'or.

Bray (Jean de), 1556. — De gueules, au chevron d'or, rempli du champ et chargé de trois croix pattées d'or, et accompagné de trois roses d'argent.

Bréda (Jean de), 1552 (voyez l'*Annuaire* de 1854, page 191). — D'azur, à la fasce d'or, accompagné en chef d'un perroquet d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

Brette (Jacques), secrétaire du roi, 1590. — D'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre roses d'argent.

Brigalier (Pierre), avocat du roi au Châtelet, 1662. — D'or, au sanglier de sable, au chef d'azur chargé de trois croissants d'or.

Brillon (Pierre-Jacques), avocat, 1710. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un arbre de sinople, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Brion (François-Marguerin), 1745. — D'azur, à trois croix pattées d'or.

Bruissay (Claude de Baussay ou de), 1636. — D'azur, à la fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules et accompagnée de trois étoiles d'or en chef et d'une mer d'argent en pointe.

Brulard (Jean), dont les marquis de Sillery et les Genlis (voyez l'*Annuaire* de 1845). — De gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de sable (*voyez* pl. Ire).

Brullet (Jean-François), 1557. — De gueules, au lion couronné d'or.

Brussel (Nicolas de), 1695. — De sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

Buisson (Pierre), 1619. — D'or, à trois arbres terrassés de sinople et surmontés de trois geais de sable.

Calais (Jean de), 1410. — De gueules, au chef d'or.

Cambray (Arnauld de), 1469. — De gueules, à la fasce d'azur, potencée et contre-potencée d'argent, accompagnée de trois lions d'or.

Camlers (Jacques de), 1446; — (Michel), 1447. — D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois chandeliers d'or, à la bordure engreslée de gueules.

Canaye (André), avocat, 1596. — D'azur, à trois *canes* d'argent, celle de la pointe nageant dans une mer du même.

Caron (Jean-François), 1753. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'une merlette d'or.

Cerisy (Jean de), 1421. — D'azur, à trois croissants d'or.

Champin (Jean-Baptiste), sieur de Roissy, secrétaire du roi, 1601. Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à une rose de gueules; aux 2 et 3 de gueules à deux fasces d'argent; le tout d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une aigle de sable, et à trois pommes de *pin* posées en pairle.

Chanlatte (Nicolas), directeur du commerce des Indes, 1670. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois mouchetures d'hermine.

Chanteprime (Jean de), 1444. — D'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux têtes de sanglier de sable.

Charbonnières (Charles de), auditeur des comptes, 1607. — D'azur, accompagné en chef de deux étoiles d'or.

Charlot (Joseph), sieur de Pringé, conseiller au Châtelet, 1645. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, celui de la pointe soutenant un trèfle d'or.

Charlot (Pierre), secrétaire du roi, 1663. — D'azur, à un sanglier d'or, accompagné de trois chiens courants d'argent.

Charpentier (Nicolas), 1519; — (Fiacre), 1546. — D'azur, à la bande échiquetée d'or et de gueules, accompagnée de deux licornes d'argent.

Chauvin (Michel), 1683; — (Pierre), 1690 et 1709; — (Léonard), 1699; — (Charles-Louis), 1720. — D'azur, à trois calices rangés en pointe et accompagnés en chef d'un soleil d'or.

Chesnard (Jean), 1450. — D'azur, à la croix d'or cantonnée, aux 1 et 4 d'une couronne ducale d'or, aux 2 et 3 d'une couronne d'épine d'argent, soutenant un cœur du même.

Chevalier (Nicolas), 1521. — D'azur, au lacs d'or passé deux fois en sautoir.

Choart (François Chouart ou), 1509; — (Guillaume), 1549. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable.

Choilly (Claude), 1601. — D'argent, à l'aigle essorant de sable et chargée en cœur d'un écu d'argent, à trois têtes de More de sable tortillées d'argent.

Chomel (Louis-Denis), 1759. — Écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois carreaux d'argent; aux 2 et 3 d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un mont d'or.

Choppin (Jean), 1543, dont les Choppin d'Arnonville. — D'azur, au cerf-volant d'or, passant sur un épieu du même.

Chuppin (Pierre), 1639; — (Nicolas), 1686; — (Jean), 1684. — D'or, au chevron d'azur, surmonté d'une étoile du même et accompagné en chef de deux croissants de gueules et en pointe d'un *pin* de sinople.

Clapisson (Pierre), conseiller au Châtelet, 1613. — D'or, à trois feuilles de persil de sinople.

Clément (Robert), 1431. — D'azur, à trois *clefs* d'or.

Clerbout (Jean de Clerbourg ou), 1454, 1459, 1463. — Fascé d'or et de sable, à la bordure de gueules, chargée de huit fers de cheval d'or.

Clerembault (Charles), 1673. — D'argent, à la croix alaisée de gueules, cantonnée de quatre clous de sable en sautoir.

Cochin (Claude-Denis), 1748. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux *coqs* d'or et en pointe d'une tour d'argent.

Coiffier (Charles), conseiller au Châtelet, 1640. — D'or, au scorpion de sable.

Colletier (Jean), 1471, 1485. — D'azur, au coq d'or, crêté, barbé et membré de gueules, sur une terrasse de sinople, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

Compans (Jean de), changeur, 1421. — D'argent, à trois grappes de raisin de pourpre.

Corps (Jacques), 1725. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, à la champagne d'azur au soleil d'or.

Coucicaut (Pierre-Jacques), 1736. — D'azur, à la tête et au *cou* de cygne d'argent accompagné de trois *coqs* d'or.

Couet de Montbayeux (René-François), avocat aux conseils du roi, 1713. — D'or, à deux pals de sable, au chef d'azur chargé d'une *chouette* d'argent.

Courlay (Guillaume de), contrôleur de l'audience, 1556. — Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix potencée et cantonnée de 4 croisettes d'or; aux 2 et 3 d'or au lion de sable; sur le tout : d'azur, à la croix d'or, engreslée de gueules.

Courtin (Jean), conseiller du roi, 1533; (Guichard), 1542, 1548. — D'azur, à trois jambes d'argent, posées en pairle et aboutées en cœur; au chef cousu de gueules, chargé d'une levrette courante d'argent, colletée et bouclée d'or.

Cramoisi (Sébastien), imprimeur ordinaire du roi, 1641. — D'argent, à l'ancre de sable, trabée d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

Creil (Jacques de), 1617; — (Nicolas), 1634. — De gueules, au chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable et accompagné de trois roses d'or.

Crespy (Nicolas de), 1512. — D'argent, fretté de gueules.

Cressé (Simon), 1570. — D'azur, à trois massacres d'or.

Crestiennot (Dominique), 1747. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois poires de *bon chrétien* du même.

Crevon (François), 1700. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois têtes de corbeau de sable.

Croquet (Jean), 1502, 1510, 1522, 1538. — De gueules, à trois grappins ou *crocs* d'or.

Dammartin (Jean de), 1420. — Écartelé, aux 1 et 4 fascés d'argent et d'azur, à la bordure de gueules; aux 2 et 3 d'or, au perroquet essorant de sinople, becqué et colleté de gueules, la tête contournée.

Damour (Louis), conseiller au Châtelet, 1619. — D'argent, au sanglier de sable, accompagné en chef d'un lambel, et en pointe de trois fers de lance de sable.

Dampierre (sire Jean de), mercier, 1429; il est qualifié *sire* dans des actes municipaux. — D'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de gueules et accompagné de trois croissants d'argent.

Danès (Guillaume), 1538; — (Robert), greffier des comptes, 1572; — (Robert), secrétaire du roi, 1621. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois croix pattées d'argent.

Daniel (Claude), conseiller du roi, 1532. — D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux branches du même.

Darlu (Étienne-Pierre), 1740; — (Pierre-Jules), 1760. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un *dard* du même (*voyez* page 345).

Dauvergne (François), seigneur de Dampont, 1569. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'étoile couronnée d'or; aux 2 et 3 d'argent, au bluet d'azur; à la croix losangée d'or et de gueules sur le tout.

Delaistre (Nicolas), 1627. — D'azur à la croix losangée d'or, cantonnée de quatre molettes d'éperon d'or.

De la Noue (Jean), avocat, 1609. — D'argent, à trois fasces ondées d'azur.

Denis (Jacques), 1720. — D'azur, à la bande d'or, surmontée d'une molette d'éperon d'or, au chef denché d'argent.

Denis (Nicolas), 1706. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un coq, au chef de gueules, chargé d'une tête de loup d'argent, accosté à dextre d'un croissant, à sénestre d'une étoile aussi d'argent.

Denison (Pierre), 1651. — D'azur, au rocher battu par une mer d'argent et surmonté d'un soleil d'or.

Desbaudotte (Noël-Pierre-Paschalis), 1753. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles rangées en chef et d'un agneau contourné d'or.

Deschamps (Imbert), mercier, 1419 et 1429. — D'azur, à la fasce émanchée d'argent et de gueules, accompagnée de trois *gerbes* d'or.

Deshayes (Jean), 1762. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin d'azur.

Desjardins (Jacques), sieur du Marchais, conseiller au Châtelet, 1600. — D'azur, à trois *lis de jardin* d'argent.

Desneux (Israël), grènetier au grenier à sel de Paris. — Parti, émanché de gueules et d'argent.

Desnots (Hugues), notaire, 1702. — D'azur, à trois cors de chasse d'or, accompagnés en chef d'un croissant d'argent.

Des Prez (Robert), avocat, 1551, 1590, 1612. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même.

Dionis (François-Jean), notaire, 1602. — D'azur, à trois coquerelles d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'une croix potencée d'or.

Disomme (Antoine), conseiller au Trésor, 1511. — D'azur, au pairle d'or, chargé de trois tourteaux du champ.

Dolet (Léon), avocat, 1603; — (Charles), 1624. — D'azur, au lion d'argent; à la bordure de gueules, chargée de trois étoiles d'argent en chef, et de onze besants d'or en flancs et en pointe.

Dorival (Jean-Baptiste), 1786. — D'azur, à la gerbe d'argent, au chef de gueules, chargé de trois roses d'argent.

Doujat (Jacques), secrétaire du roi, 1633. — D'azur, au griffon d'or, au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.

Dourdin (Raoul), 1422. — De gueules, à trois couronnes d'épines de sinople, accompagnées de trois étoiles d'or mal ordonnées.

Duboc (Pierre-François), 1745. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissants de gueules et en pointe de cinq *arbres* rangés et terrassés de sinople.

Du Bus (Jean), 1516. — D'azur, à deux poignards d'argent, montés d'or.

Du Fresnoy (Martin), 1644. — D'or, au sautoir de sable, chargé de quatre billettes d'argent.

Du Jour (Charles), conseiller au Châtelet, 1659. — Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à deux pals d'or; aux 2 et 3 de gueules, au *soleil* d'or.

Dupleis (Hugues), 1434. — D'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre croix de Lorraine d'argent.

Du Plessis (Pierre), sieur de la Saussaye, conseiller au Châtelet, 1617. — D'azur, à la hure d'or, accompagnée en chef de deux croissants et en pointe d'un cœur d'or.

Du Pré (Jean), 1416. — D'azur, à la bande d'or, chargée de trois *genêts* de sinople.

Du Quesnoy (Jean), 1722. — D'argent, à la fasce de gueules, chargée d'un soleil accosté de deux palmes d'or, soutenant un hibou contourné de gueules et une canette de sable, et accompagné en pointe d'un *chêne* de sinople.

Durant (Gilles), avocat du roi aux eaux et forêts, 1602; — (Louis), notaire au Châtelet, 1712. — Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au falot d'or; aux 2 et 3 d'azur, au lys de jardin d'argent.

Du Ru (Michel), 1555 — Gironné d'or et d'azur, de douze pièces.

Duval (Antoine-François), 1773. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un Y d'argent.

Estienne (Henri-Isaac), 1773. — D'azur, à la colombe d'argent, tenant au bec un rameau d'olivier de sinople ; au soleil d'or au premier canton.

Eustache (Pierre), 1640. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une ancre d'or, trabée d'argent.

Famin (Louis-César), 1781. — D'or, au pélican de sable, au chef d'argent, soutenu de sable et chargé de trois étoiles d'azur.

Fauconnet de Vildé (Jean-Claude), 1733. — D'argent, à la gerbe d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent

Faverolles (Jean de), intendant de la maison de la reine, 1657; — (Eustache), 1661; — (Laurent), auditeur des comptes, 1664; — (Guillaume), 1667. — D'azur, à une tige de trois *cosses de fèves* d'or, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'or.

Favier (Jacques), 1675. — De gueules, à trois concombres d'argent.

Fayolle (Simon), 1715. — D'azur, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires, accompagnée de trois lions d'or.

Ferret (Hugues), 1452, 1454 et 1461; — (Nicolas), 1487. — De gueules, à neuf losanges d'or, couchées en sautoir, cantonnées de quatre *fers* de pique d'argent.

Fontaine (Jean), maître des œuvres du roi, 1611. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une *fontaine* d'argent.

Foucault (Charles-Damien), notaire, 1715. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une canette d'argent.

Foucault (Claude), seigneur de Mondétour, 1524. — D'azur, au lion d'argent, armé, lampassé de gueules et couronné d'or.

Fournier (Pierre), avocat, 1528. — D'azur, à deux bars d'argent, au lambel du même et à trois étoiles d'or.

Fournier (Gabriel), 1647. — D'azur, à deux clefs d'or, passées en sautoir et accompagnées en chef d'une étoile d'or.

Frezon (François), 1615. — De sable, à deux lions affrontés et passés en sautoir.

Gaigny (Jean de), commissaire au Châtelet, 1645. — D'azur, à deux épis d'or, passés en sautoir, soutenus par un croissant d'argent et accompagné de trois roses du même.

Gaillard (Jean), 1662; — (René), sieur de Montmire, 1667. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'argent.

Galland (Claude), auditeur des comptes, 1638. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'un croissant du même et accompagné de trois coquilles d'or; aux 2 et 3 de sable, à la tour d'argent, au sautoir engreslé de gueules, flanqué d'argent, à deux lions de sable, celui de dextre contourné.

Galliot (Étienne), commissaire au Châtelet, 1675. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux *galiotes* d'argent et en pointe d'un lion du même.

Galye (Pierre Gallié ou), 1455, 1457 et 1467. — D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois *coqs* du même, crêtés, barbés et membrés de gueules.

Gamare (Michel), 1682. — D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes d'or et en pointe d'une colombe d'argent.

Garnier (Jean), auditeur des comptes, 1600 et 1633. — D'azur, au chevron d'or, chargé de deux étoiles de sable, accompagné en chef de deux trèfles d'or et en pointe d'une foi de carnation.

Gaschier (Jean), notaire, 1717. — D'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois couronnes ducales du même.

Gaucherel (Henri-Maximilien), 1750. — Parti, au 1er d'azur, à l'aigle couronnée d'argent; au 2e d'or, au pal d'azur.

Gayot (Jean-Jacques), 1685. — D'or, semé de trèfles de sinople.

Gédoin (Jean Guédoin ou), sieur de Graville, 1579; — (Hector), 1583. — D'azur, au besant accosté de deux épis d'or, surmonté d'un croissant d'argent; au chef parti, au 1er d'argent, à deux bandes accompagnées de deux tours de gueules; au 2e fascé d'argent et d'azur, à une bande de gueules; à la rose du même brochant sur le parti.

Gellée (Louis Galet ou), examinateur au Châtelet, 1434. — d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois cigales de sinople.

Geoffroy (Étienne), 1636. — D'azur, au monogramme du Christ d'or, accompagné en chef de deux besants et en pointe d'un monde d'or.

Geoffroy (Mathieu-François), 1685; — (Claude-Joseph), 1731. — D'azur, à la tour d'or, donjonnée de trois pièces.

Germain (Thomas), orfévre ordinaire du roi, 1738; — (André), avocat, 1741. — D'azur, à la dextre d'or; au chef de France et à la champagne de sinople.

Gervais (Julien), contrôleur au grenier à sel, 1653; — (Philippe, 1656. — D'azur, à trois anneaux d'or et à douze demi-annelets posés en orle, trois sur chaque côté de l'écu.

Gilbert (Denis), 1464. — D'azur, à la croix engreslée d'or, cantonnée de quatre croissants d'argent.

Gillet (Jean), 1751 ; — (Pierre), 1754. — D'or, à deux grives de sable, affrontées, terrassées d'argent et becquetant une grappe de raisin de pourpre, feuillée et tigée de sinople, accosté de deux étoiles d'azur.

Gillot (Simon), 1679. — D'argent, à deux fasces de pourpre.

Gobert (Louis), 1431. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six annelets, trois rangés en chef et trois posés en pointe, 2 et 1.

Godefroy (Henri), auditeur des comptes et quartinier, 1542 ; — (Nicolas), 1559. — D'argent, à trois bandes de gueules.

Gonyer (Claude), 1618. — D'azur, au palmier d'or, accosté de deux cigognes affrontées d'argent, sur une terrasse d'or.

Goudin (Mathieu), notaire, 1723. — D'azur, à la fasce d'hermine, accompagnée de trois têtes de *daim* d'or.

Gouffé (Germain), substitut au Châtelet, 1606. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois épis et surmonté d'un soleil d'or.

Goujon (Pierre), 1620. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux canes affrontées d'argent et en pointe d'un *goujon* du même; au chef de gueules, à la grappe de raisin d'argent, accostée de deux étoiles d'or.

Grandrue (Pierre de), 1414 ; — (Jean), 1438. — D'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois annelets du même.

Groisy (Antoine de), 1679. — D'azur, à trois pommes de pin d'or.

Guerrier (Guillaume), 1576. — D'or, à trois oliviers terrassés de sinople, au chef de gueules, chargé de deux épées d'argent en sautoir.

Guesdon (Nicole), 1527. — D'azur, à trois *flambeaux* d'or, allumés de gueules.

Guesnon (Jean-François), 1755. — D'azur, au chevron d'or, surmonté d'une étoile d'argent, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une huppe d'argent.

Guillebon (Claude), 1701. — D'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois besants du même.

Guillois (Michel), conseiller au Châtelet, 1650. — D'argent, au souci d'or, tigé et terrassé de sinople.

Guyot (Michel-Pierre), 1777 ; — (Jean-Baptiste), 1786. — Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois poissons de sable, celui du milieu contourné ; aux 2 et 3 de sable, à trois fontaines d'argent.

Hac (Nicolas), 1560. — D'or, à trois oiseaux de sinople, membrés et becqués de gueules.

Hachette (Pierre), conseiller au Châtelet, 1642. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une fasce ondée d'argent, chargée d'une hure de sable, au chef dentelé du même; aux 2 et 3 d'argent, émanché de gueules.

Hacqueville (Jacques de), 1456, 1467; — (Guillaume), 1486; — (Raoul), 1492; — (Nicolas), 1537. — D'argent, au chevron de sable, chargé de cinq aiglettes d'or et accompagné de trois têtes de paon d'azur.

Hallé (Jean), 1599. — D'argent, au phénix de sable sur son bûcher allumé de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Hamel (Nicolas du), 1482. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigle de sable.

Hamonin (Robert), 1665. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même.

Harlay (Jean de), chevalier du guet, 1464, 1469, 1485; — (Louis), 1490. — (Voyez l'*Annuaire de* 1858.)

Hautin (Jean-Baptiste), conseiller au Châtelet, 1625. — Coupé, émanché de pourpre et d'argent.

Hazon (Michel-Louis), 1710. — De gueules, à la croix d'argent, chargée de onze pyramides ou triangles d'azur, et cantonnée de quatre molettes d'or.

Hébert (Guillaume-André), 1700. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au cerf d'or sur une terrasse de sinople; aux 2 et 3 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent et en pointe de trois merlettes du même.

Hébert (Gaucher), 1472, 1484, 1489; — (Jean), 1504; — (Jean), 1724. — D'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles d'argent.

Hélissant (Jean), 1560, 1681. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes affrontées d'argent, en pointe d'un croissant du même.

Hélyot (Gabriel), 1647. — Parti, au 1er d'argent, à la marguerite d'or, tigée de sinople; au 2 de gueules, au pigeon d'argent sur une terrasse du même; au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or.

Hennequin (Pierre), avocat, 1529. — Vairé d'azur et d'or, au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent, lampassé de sable.

Herlau (Henri), 1687. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

Héron (Vincent), 1654. — D'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois grenades d'or, ouvertes de gueules.

Hervy (Claude), 1567. — Écartelé, aux 1 et 4 de Jérusalem ; aux 2 et 3 de sinople, à l'écusson d'or, chargé d'un écu de gueules, à la feuille de chêne d'argent.

Hesme (Guillaume), 1696. — D'argent, à la croix patriarcale de sable.

Heurlot (Étienne), 1628. — D'or, au chevron de gueules, surmonté d'une *hure* de sable; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Hotman (Philippe), 1585 ; — (Antoine), avocat, 1591. — D'argent, émanché de gueules de dix pièces.

Huet (Charles-Pierre), 1716 ; — (Jean-Charles), 1744. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées d'or et en pointe de trois trèfles d'or mal ordonnés.

Huot (Antoine), 1582; — (Jacques), seigneur du Roc, 1614. — D'azur, à trois oiseaux essorants et contournés d'or.

Huré (Étienne), 1503, 1507. — De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de lion de gueules.

Hurel (Jean-Baptiste), 1742. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un vol d'or.

Josse (Claude), conseiller du roi, receveur général des bois, 1596. — D'azur, à trois couronnes ducales d'or.

Josset (Claude-Augustin), avocat, 1733. — De gueules, à neuf besants d'or, posés 3, 3 et 3.

Kerver (Jacques), 1567. — D'azur, à la licorne d'argent.

La Balle (Jean de), 1664. — D'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une foi de carnation, tenant une double branche de sinople passée en sautoir, accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'un cœur du même, percé de deux flèches.

La Barre (Jean de), 1585. — D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissants du même.

La Cloche (Henri de), 1451 et 1453. — D'or, au chevron d'azur, chargé de trois croix recroisettées d'or, et accompagné de trois tourteaux de gueules.

Lacour (Pierre), 1565; (Pamphile), 1629. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'or.

Ladvocat (Henri), 1561. — D'azur, à la bande d'argent, accompagnée de trois croissants d'or rangés en chef et d'un lion passant d'or en pointe.

La Fau (Jacques de La Fa ou de), 1583. — D'argent, à l'écu d'azur, chargé d'un lion d'or et accompagné de trois grappes de raisin de pourpre, pamprées de sinople; au chef d'azur, chargé d'un croissant accosté de deux annelets d'or.

La Fontaine (Jacques de), 1438, 1445 et 1460. — De sinople, à trois fasces *ondées* d'argent.

La Fresnaye (Claude-Éléonor de), 1752. — De gueules, au pal d'argent, accosté de six *fresnes* d'or.

Lagneau (Léonard), 1730 et 1746. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un *agneau* d'argent.

La Haye (Jean de), 1604; — (René), 1645. — D'azur, à la tête de licorne d'argent, accompagnée en pointe d'un croissant du même. (René écartelait aux 1 et 4 d'azur, à une fleur de lis d'or.)

Laisié (Michel), 1457. — D'argent, au lion de sable, à la bordure engreslée de gueules.

Laisné (Pierre), conseiller au Châtelet, 1579. — D'azur, à deux demi-vols d'argent, au chef cousu de gueules, à trois croissants d'or, rangés en fasce.

Laleu (Jean de), 1691 ; — (Guillaume), 1714. — D'azur, à deux étoiles d'argent, posées en fasce, accompagnées en chef d'une couronne ducale et en pointe d'un premier quartier de lune d'argent.

Lallement (Philippe), 1455. — D'argent, au chevron d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

La Loire (Antoine de), 1697. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles du même.

Lambert (Jean), receveur général des gabelles à Soissons, 1608. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion d'or.

La Motte (Prosper de), conseiller au Châtelet, 1623. — De gueules, à trois roses d'or.

La Mouche (Pierre de), 1660. — De gueules, à la bande d'argent, chargée de trois *mouches* à miel de sable.

Lamy (Guillaume), sieur de Villiers-Adam, contrôleur de la chancellerie, 1620. — D'azur, à la fasce d'or, accompagné en chef d'un *pélican d'or* avec *sa piété*, et en pointe de deux gerbes d'or.

Langlois (André), 1625; — (Gabriel), conseiller au Châtelet, 1625. — D'argent, à l'aigle essorant de sable, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

La Porte (Jean de), 1439. — De gueules, à la tour d'or, ouverte, ajourée et maçonnée de sable.

La Porte (Antoine de), 1655; — (Jean), conseiller au Châtelet, 1676. — D'azur, à la tête de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent.

La Poterne (Jean de), 1423 et 1432; — (Pierre), 1491. — De gueules, à deux haches adossées d'argent, emmanchées d'or.

Larcher (Gervais), 1531, 1558. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une croix de Lorraine du même.

Larsonnier (Paul), 1765. — D'or, au cœur de gueules, accompagné de trois croissants d'argent rangés en chef.

Lasnier (Christophe), 1561. — D'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq tourteaux de gueules et accompagné de trois têtes d'*âne* d'or.

La Tour (Pierre de), secrétaire du roi, 1639. — Écartelé, aux 1 et 4 d'argent; aux 2 et 3 de gueules à la *tour* d'argent; sur le tout, parti, au 1er de gueules, à l'escarboucle d'or; au 2e burelé d'argent et de sable.

Laurent (Estienne), 1723. — D'azur, à une foi d'argent, accompagné en pointe d'une pomme d'or; au chef d'argent, chargé d'une étoile accostée de deux roses du même.

Lay (Marie-François), 1703. — D'argent, au chevron d'azur, chargé de cinq billettes d'or, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de sable.

Le Bègue (Henri), 1503. — D'argent, à trois croix ancrées de pourpre, à la bordure engreslée d'azur.

Le Bret (Jacques), conseiller au Châtelet, 1615. — D'azur, à la tour d'argent, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.

Lebreton (Denis), 1468, 1470, 1477; — (Jean), avocat, 1585. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux fasces d'or; aux 2 et 3 d'azur, à trois étoiles d'or.

Lebrun (Charles), 1682. — De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois ciboires d'or.

Lecamus (Mathurin), 1562. — D'azur, à une *tête* d'argent, accompagnée de trois coquilles d'or.

Le Cirier (Nicolas), avocat, 1547. — D'azur, à trois licornes saillantes d'or.

Le Clerc (Jean), seigneur d'Armenonville, 1523; — (Guillaume), avocat, 1571. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

Le Comte (Nicolas), 1519; — (Antoine), 1539; — (Jean), 1578, 1587 et 1594. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

Le Foing (François), 1665. — D'azur, à trois monts d'or, terrassés d'argent et soutenant une tour aussi d'argent.

Lefort (Philippe), 1732. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux *têtes de More* de sable, tortillées d'argent, et en pointe d'un *taureau* du même.

Legagneux (Philippe), 1631. — D'azur, à l'épervier essorant d'or, regardant un soleil du même, posé au premier canton.

Le Goix (Pierre), 1584. — D'azur, à la rose de gueules, accompagnée de trois grappes de raisin d'argent.

Le Gras (Guillaume), 1540; — (Philippe), 1527. — Coupé d'azur et d'or, à trois massacres de cerf de l'un en l'autre.

Le Gresle (Jean), seigneur de Beaupré, 1575. — D'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe de deux *gresliers* de sinople.

Lejay (Guillaume), 1474; — (Jean), 1496; — (Jean), seigneur de Ducy, 1550, 1573. — D'or, à trois *geais* de sable, au chef d'azur.

Lelieur (Robert), 1513. — D'or, à la croix, parti émanché d'argent et de gueules, accompagnée de quatre têtes de lion d'azur.

Lelièvre (Jean), 1491, 1501, 1505; — (Jacques), 1515; — (Germain), 1526; — (Claude), 1536; — (Philippe), 1565; — (Louis), substitut du procureur général, 1603. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une aigle éployée d'or.

Le Lorrain (Thomas), 1552. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois *loriots* du même.

Le Maçon (Guillaume), 1458; — (Pierre), 1504. — D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois *cloportes* du même.

Lemaire (Jacques), 1473. — De gueules, à trois croissants d'argent.

Lempereur (Jean-Denis), 1756. — Écartelé, au 1er d'azur, à trois glands d'or; au 2e d'azur, à trois calottes versées de gland d'or; au 3e d'azur, à trois épis d'argent; au 4e de Jérusalem; sur le tout, d'argent, à l'aigle éployée de sable, au trèfle versé de sinople, mouvant du chef.

Lenfant (Michel), 1738. — Palé d'argent et d'azur, au chevron d'or, chargé d'un écu de gueules, à la croix d'argent.

Lenoir (Pierre), 1687. — D'azur, au croissant d'or en pointe et à deux étoiles d'or en chef.

Le Prestre (Claude), 1562; — (Jean), auditeur des comptes, 1621. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besants et en pointe d'une couronne d'or.

Le Riche (Jean), 1452; — (Michel), 1496. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant d'or et accompagnée en chef de deux têtes de cheval affrontées d'or, et en pointe de deux molettes du même.

Le Roux (Augustin), conseiller au Châtelet, 1627. — D'azur, au chevron d'argent, soutenant un croissant de gueules et accompagné de trois *roues* d'or.

Le Roy (Claude), seigneur de Champ, greffier, notaire, 1709. — Écartelé, aux 1 et 4 *de Jérusalem;* aux 2 et 3 de sinople, à l'orle d'or et à l'écu de gueules, chargé d'une feuille de houx d'argent.

Leroy (Étienne), 1728; — (Louis), 1738. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un lion de gueules; au chef d'azur à trois étoiles d'or.

Lescalopier (Jean), 1554, 1562; — (Nicolas), trésorier de France à Caen, 1571. (*Voyez* page 188.)

Le Sueur (Claude), 1553; — (Jean), 1563. — D'azur, à trois tulipes d'or.

Létourneau (Claude), conseiller de ville, 1630. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois *étourneaux* de sable.

Letourneur (Jean-Baptiste), 1695. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur; aux 2 et 3 d'hermine, à la bande d'or et au canton de gueules, chargé d'une croix ancrée d'argent.

Lévesque (Philippe), 1678. — Coupé, au 1er d'azur, à une grue d'argent avec sa vigilance d'or; au 2e d'argent, à trois cœurs enflammés de gueules.

Lévesque (Charles), 1736. — De gueules, à l'*Agneau pascal* d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile d'argent rayonnante et mouvante de l'angle dextre.

Levieux (André), 1651; — (Jean), 1658. — D'azur, à l'aigle d'or, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Lhomme (Guillaume-Joseph), 1746. — De gueules, au chevron tiercé d'or, d'hermine et d'azur, accompagné en chef d'une tête d'*homme* coiffée d'un chapeau, et en pointe d'un *homme* armé; au chef d'azur, chargé de trois étoiles.

Lolive (Jean de), 1411 et 1420; — (Jean), 1500. — D'argent, à l'olivier arraché de sinople.

Longuejoue (Guillaume de), 1462. — De gueules, à trois grappes de raisin d'or.

Lormier (Pierre), 1525; — (Gui), 1551. — De gueules, au chef d'or, chargé d'un lion de sable, accosté de deux aigles éployées du même.

Loynes (Jean de), avocat, 1582; — (Jacques), substitut du procureur général, 1618. — Coupé, au 1er de gueules, à la fasce gironnée d'or et d'azur de six pièces, accompagnée de deux givres d'argent; au 2e d'azur, à sept besants d'or, posés 4 et 3.

Lugoly (Pierre), lieutenant criminel au Châtelet, 1586. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or; aux 2 et 3 d'or, à trois chevrons de gueules.

Lusson (Nicolas), conseiller au Châtelet, 1666. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'or.

Maciot (Claude), quartinier, 1528. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois écots de même.

Maheu (Nicolas), 1725. — D'argent, à deux licornes de gueules rampant contre un arbre de sinople, à trois étoiles du même, rangées en chef.

Maillet (Denis), avocat, 1626. — D'azur, au *maillet* d'or, accompagné en chef de deux roses du même.

Magneux (Antoine), intendant du duc de la Tremoille, 1677. — D'argent, à trois coquilles de sable.

Malingre (Simon), 1490; — (Antoine), 1498. — D'argent, à trois ruches de sable.

Maloue (Henri), 1417. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croisettes de gueules.

Mamyneau (Denis), auditeur des comptes, 1581. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent.

Marc (Raymond), drapier, 1429. — D'azur, au panier d'or, accompagné de trois étoiles du même.

Marcez (Simon), 1624; —(Hilaire), conseiller au Châtelet, 1632. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux grappes de raisin d'argent et en pointe d'un épi d'or.

Marescal (Vincent), 1688. — D'azur, à une foi d'argent, issant de deux nues et accompagnée de trois étoiles d'or.

Martel (Michel), 1764. — D'or, à trois *marteaux* de gueules.

Masson (Pierre), greffier de la Chambre des enquêtes, 1717. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'un lion du même.

Melin (Antoine), notaire, 1705. — D'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois aigles de sinople.

Meny (Edme-Louis), avocat, 1737. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croisettes de gueules et en pointe d'un croissant du même soutenant un épi de sable.

Mérault (Jean), 1563; — (Claude), 1612. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

Mercier (Louis), 1761. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, tigées et feuillées de sinople.

Merlet (Jacques), 1765. — D'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

Mesmin (Antoine), avocat, 1576, 1580. — D'argent, à trois merlettes de sable.

Mèsnard (Pierre), 1459, 1468. — D'azur, à trois serres d'aigle d'or.

Mesnil (Gabriel-René), 1729. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur du même.

Messier (Jean), 1556. — D'azur, à un dextrochère d'argent, tenant un rameau d'or.

Millet (Toussaint), 1689. — Tranché d'azur et d'or, à deux étoiles de l'un en l'autre.

Millon (Henri), 1732. — D'argent, à la fasce fuselée d'azur, au chef de gueules.

Molins (Charles des), 1502. — D'argent, à la croix de sable, chargée en cœur d'une coquille d'or.

Monhers (Jacques de), 1641; — (Jean), avocat, 1661. — D'azur, à trois dextres d'argent et à une demi-fleur de lis d'or.

Moncheny (Gabriel de), 1653. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ruches du même.

Montrouge (Jacques de), 1622. — D'azur, au lion d'or, accompagné d'une étoile d'argent au premier canton.

Moufle (Simon), notaire, 1692. — D'azur, au lion d'or, accompagné de trois ciboires d'or.

Moussy (Jean de), 1530. — D'or, à l'arbre terrassé de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Neret (Denis), 1592. — D'azur, au lion passant d'or, au chef de gueules, chargé d'un épi d'or posé en fasce.

Neufville (Nicolas de), poissonnier, 1429, 1436 et 1442; c'est le premier auteur des ducs de Villeroy (voyez l'*Annuaire* de 1856, page 268); — (Simon), 1479-1483; — (Hugues), 1506. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées du même (*voyez* pl. II de l'*Arm.*).

Nicolas (Guillaume), 1441 et 1448; — (Jacques), 1484, 1487, 1494. — D'azur, à trois têtes d'enfant d'argent; à la bordure engreslée de gueules.

Olivier (Jean), 1512; — (Claude), 1516. — D'azur, à six besants d'or, posés 3, 2 et 1; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de sable, à la bordure engreslée d'or.

Paillart (Jean), 1502; — (Jacques), seigneur de Jumeauville, 1537. — De gueules, à trois besants d'or, au chef d'argent, chargé d'une croix ancrée de sable.

Palluau (Jean), 1520; — (Jean de), secrétaire du roi, 1554. — D'or, au chevron de gueules, chargé de trois roses d'argent, accompagné de trois bluets d'azur tigés de sinople.

Parent (Guillaume), 1513. — D'azur, à deux branches écotées d'or, en sautoir, cantonnées de quatre étoiles d'argent.

Parfait (Jean), 1539; — (Guillaume), 1574; — (Pierre), greffier de l'élection, 1607 et 1626. — D'argent, à trois flammes de gueules, posées entre deux cotices d'azur.

Paris (Henri Grégy de); — (Antoine), procureur des comptes, 1629. — D'azur, à trois têtes de chien d'argent.

Parque (Pierre), notaire, 1683. — D'azur, à l'agneau pascal d'argent, sur un tertre de sinople, *parqué* d'or ; à un croissant en chef accosté de deux étoiles d'or.

Pasquier (Gui), sieur de Bucy, auditeur des comptes, 1614. — D'azur, à trois *pâquerettes* d'argent, liées d'or.

Pasquier (Louis), contrôleur au grenier à sel, 1671. — De gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une licorne du même.

Paulmier (Pierre), 1505. — De gueules, au chevron d'argent, chargé de deux *palmes* de sinople, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une grenade du même.

Pelet (Jean-Louis), 1731. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux marteaux et en pointe d'une fontaine d'argent.

Pépin (Jean), conseiller au Châtelet, 1630. — D'azur, à l'oiseau d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'or.

Perdrier (Jacques), secrétaire du roi, 1573. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois dextres d'or; aux 2 et 3 de gueules, à trois bandes échiquetées d'argent et d'azur de deux tires.

Périchon (Étienne), notaire, 1707. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses de gueules, tigées de sinople, et en pointe d'un lion d'or.

Perrier (Pierre), 1623. — D'azur, à l'arbre accosté de deux lions affrontés d'or; au chef d'or, chargé à dextre d'une pomme de sinople posée en bande, à sénestre d'une grappe de raisin de pourpre posée en barre.

Petit (Claude), 1734. — De gueules, au chevron d'argent, chargé de trois roses de gueules, surmonté d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, et accompagné en pointe d'une sénestre d'argent.

Phelippe (Nicolas), 1650; — (Nicolas-Daniel), sieur de la Marnière, 1763. — Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands et trois olives de sinople, couplées et liées de gueules; aux 2 et 3 de gueules, au chef d'argent.

Picart (Renault), secrétaire du roi, 1529, 1535. — D'azur, au lion d'or.

Pichonnat (Jean), avocat, 1592. — D'argent, à trois aigles éployées de sable.

Picot (Denis), conseiller du roi, 1542. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois falots du même, au chef du même.

Picques (Nicolas), 1668. — De gueules, à la porte d'argent, hersée de sable, demi-levée, et à un *porc-épic* d'argent.

Picquet (Pierre), 1674. — D'azur, à trois pals (ou *piquets*) fichés d'or, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Pierre (Jean), 1743. — D'azur, au *pierrot* (ou passereau) d'argent, accompagné de trois étoiles du même.

Pietre (Philippe), avocat, 1616; — (Germain), conseiller au Châtelet, 1637. — D'azur, à la gerbe d'or, au chef d'argent, chargé de trois glands de sinople, posés en bande.

Pigeon (Nicolas), 1784. — D'azur, à trois *pigeons* d'argent.

Pijart (Jacques), 1707.— D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois fermoirs d'or.

Pilé (Pierre-Jacques), 1782. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'argent.

Pinet (Jacques), 1526. — D'or, à trois oiseaux de sinople, becqués et membrés de gueules.

Poix (Nicolas de), 1631. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois lis de jardin d'argent.

Portes (Jean des), 1471, 1477. — D'azur, à trois *portes* (ou arcades) d'or

Potier (Nicolas), 1466; dont les ducs de Gesvres et de Tresmes. (*Voyez* page 180 et pl. II de l'Armorial.)

Poucher (Pierre), 1590. — D'argent, à trois chevrons d'azur, accompagnés en chef d'une tour de gueules à dextre, d'une merlette de sable à sénestre.

Poullin (Pierre), 1569. — D'azur, au chevron d'or, chargé de cinq tourteaux de gueules et accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'une tulipe d'or.

Poultier (Clément-Denis), 1763. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois *poules*, membrées et crêtées de gueules, et en pointe d'un lion passant d'or.

Poussepin (René), conseiller au Châtelet, 1581; — (Nicolas), sieur de Belais, 1611. — De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, rangées en chef, et d'un lion du même passant en pointe.

Pousset de Montauban (Jacques), 1678. — D'azur, à trois brochets d'argent.

Presty (Pierre), 1689; — (Charles-Baudouin), 1711. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux épées d'argent, en pointe d'un croissant du même.

Prevost (Claude), 1659. — D'argent, à trois roses de gueules.

Puylon (Claude), docteur en médecine, 1693. — D'argent, à une queue de paon de sable, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles.

Quétin (Nicolas), conseiller au Châtelet, 1602. — D'or, à quatre palmes de sinople rangées en fasce, les deux sénestres contournées.

Quinette (Guillaume Quinotte ou), receveur des généraux des aides, 1534. — Écartelé, aux 1 et 4, partis d'or, à trois feuilles de sinople, et de gueules, chargé d'un écu d'azur, au dragon d'or, et à la bordure dentelée d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent, chargé de trois étoiles de sable.

Raoul (Pierre), 1536. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses du même.

Raoulin (Pierre), 1492. — D'azur, à trois clefs d'or.

Regnard (Denis-François), 1703. — D'azur, à une foi d'argent, parée de gueules, surmonté en chef d'une couronne ducale, à la mer d'argent en pointe.

Regnard (Jacques), sieur de la Noue, substitut du procureur général, 1656. — D'argent, à la croix de gueules, remplie du champ et cantonné de quatre merlettes de sable.

Regnault (Philippe), 1708. — D'argent, à deux levriers de gueules, rampant contre un palmier de sinople.

Regnault (François), 1698. — D'azur, à une tête de *renard*, surmonté en chef d'une vigne fruitée d'or.

Remy (Alexandre-Jean), 1728. — D'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'argent.

Richer (Pierre), greffier en chef de la Chambre des comptes, 1672; — (Jean-Charles), 1780. — Écartelé, aux 1 et 4 de sinople, au lion d'or; aux 2 et 3 d'or, à trois hures de sable.

Ripault (Bernard), 1499. — De gueules, au sautoir échiqueté d'argent et d'azur, de deux tires, accompagné de quatre fleurs de lis d'or.

Roberge (Louis), 1680. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'argent.

Robineau (Guillaume), avocat du roi en l'élection et grenier à sel de Paris, 1599. — D'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, en pointe d'un arbre de sinople.

Rochefort (Thomas de), 1595. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de lis, accostée de deux branches de chêne d'or, et en pointe d'une étoile aussi d'or.

Rosnel (Henri de), 1718. — D'azur, à deux ancres d'or, passées en sautoir, trabées d'argent et surmontées d'un cœur d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Rossignol (René), 1730. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois *rossignols* d'argent.

Rougemont (Jean-Charles-Alexis Gauthier de), 1764. — D'or, à l'aigle de gueules.

Rouillé (Jean), 1597 ; dont les marquis de Boissy, vicomtes de Meslay, seigneurs du Coudray, etc. — De gueules, à trois mains sénestres d'or, au chef du même, chargé de trois molettes d'éperon de gueules (*voyez* pl. II).

Rousseau (Jean), 1654. — De sable, à trois épis d'or.

Rousseau (Denis), 1684. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or, et en pointe d'une cane d'argent nageant sur une rivière du même.

Roussel (Jacques), notaire, 1721. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un vol d'argent et en pointe d'un lion du même.

Roye (Jacques de), 1431. — De gueules, à la bande d'argent.

Rueil (Jean de), auditeur au Châtelet, 1485, 1494. — D'or, à trois aigles de gueules, au franc quartier d'azur, chargé d'un lion d'or.

Ruelle (Michel), 1749. — D'or, à l'aigle éployée de sable, chargée en cœur d'une croix d'argent.

Sainfray (Charles), notaire, 1694 ; — (Jean-Jacques), 1738. — D'azur, à trois roses tigées d'or, soutenues d'un croissant d'argent, surmontées d'une foi, et à deux étoiles d'argent en chef.

Saint-Germain (Jean de), 1544. — D'argent, au cœur d'or, dans un nuage d'azur, à la bordure de gueules.

Saintot (Pierre de), 1604. — D'or, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, accompagnée en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une tête de More de sable, tortillée d'argent.

Saintyon (Denis de), 1411 ; — (Garnier), 1412 et 1421 ; — (Jean), 1419 ; — (Louis), avocat, 1586. — D'azur, à la croix losangée d'or et de gueules, cantonnée de quatre cloches d'or, bataillées de sable (*voyez* pl. II de l'Arm.).

Sanguinière (Jean-Gabriel de), sieur de Chavansac, 1686. — De sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles d'argent et en pointe d'un lion du même.

Santeuil (Claude Santeul ou de), 1655 ; — (Hugues de), 1666 ; — (Henri de), 1669 ; — (Claude), 1701 ; — (Jean-Baptiste), 1734 ; — (André), 1748 ; *voyez* l'Annuaire de 1845, page 326. — D'azur, à la tête d'Argus d'or (*voyez* pl. II).

Sautreau (Jean-François), 1697 ; — (Pierre), 1719 ; — (Antoine), 1721. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une musette du même garnie d'or, le chevron surmonté d'une *sauterelle* d'or, soutenu d'une trangle du même.

Sauvage (Jean), 1722. — D'or, au léopard lionné, coupé d'argent et de sable, au chef d'argent, chargé de trois têtes de *More* de sable, tortillées d'argent, celle du milieu de fasce, les deux autres affrontées.

Sauvage (Claude), 1726 et 1744. — Coupé d'azur et d'or, au *sauvage* d'argent, terrassé de même.

Savalette (Pierre), notaire, 1690. — D'azur, au sphinx d'or, accompagné en chef d'une étoile d'or.

Savin (Étienne), 1507. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.

Scourjon (Antoine), 1706. — D'azur, à trois épis terrassés et surmontés en chef d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'argent.

Séguier (Nicolas), 1506; — (Guillaume), 1524; — (Pierre), lieutenant criminel au Châtelet, 1543 (*voyez* l'Annuaire de 1856, page 157).

Sequeville (Robert), 1649. — D'azur, à trois roses d'argent, tigées et liées ensemble d'or.

Serre (Antoine de), 1716. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose du même.

Soly (Antoine), 1549. — D'azur, à trois *soles* d'argent, celle du milieu contournée, accompagnées de trois étoiles d'or.

Souchay (Geoffroy de ou du), 1511, 1516. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois *souches* d'or.

Soulfour (Pierre de), 1517; — (Jean), 1553. — D'azur, à trois bandes d'argent, au chef de gueules chargé de trois losanges d'argent et soutenu d'une trangle d'or.

Souplet (Nicolas), 1663. — D'azur, à trois lettres S, barrées d'or.

Stocart (Jean), 1754. — De gueules, au vaisseau équipé d'argent, sur une mer d'or; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Talon (Omer), avocat, 1595; dont les vicomtes de Talon, alliés aux Beauvau-Craon. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis mouvants chacun d'un croissant d'or.

Tanneguy (Denis), avocat, 1545. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile et en pointe d'un croissant d'argent.

Tardif (Thomas), 1691; — (Nicolas), 1711. — D'or, à trois feuilles de fougère de sinople.

Targes (Valentin), 1598. — De gueules, à la fasce d'azur, bordée d'argent et chargée de trois roses d'or, accompagnée de trois cors de chasse d'argent.

Tartarin (Jacques), 1637. — D'azur, au pélican d'or, accosté de deux ifs terrassés d'or, au croissant accosté de deux étoiles d'argent, en chef.

Tartarin (Guillaume), avocat, 1692. — D'argent, au bourdon d'or, accosté de deux étoiles de sable et chargé en cœur d'une coquille du même.

Terrennes (Simon de), 1417. — D'argent, émanché d'azur, au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.

Testart (Marcelet), 1418 et 1430. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de six étoiles à six rais d'or, trois rangées en chef et trois posées en pointe, 2 et 1.

Teste (Jacques), 1488; — (Simon), 1530. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux *têtes* ou hures de sanglier de sable, affrontées, et en pointe d'une *hure* de même renversée.

Thevenot (Jean), conseiller au Châtelet, 1608. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une branche trifoliée d'or.

Thumery (Enguerrand de), 1448; — (Denis), 1487. — D'or, à la croix engreslée de gueules, cantonnée de quatre tulipes de gueules, tigées et feuillées de sinople.

Toucquoy (Jean), maître des requêtes de la reine, 1634. — D'argent, au chevron soutenant un croissant de gueules, accompagné en chef de deux œillets de gueules tigés de sinople et en pointe d'un arbre terrassé de sinople.

Touvenot (François), notaire, 1735. — D'argent, au lion de gueules, à la fasce d'azur, chargée de trois roses d'argent et brochant sur le lion.

Tripart (Jean-Baptiste), 1735. — Tiercé ou *triparti* en pairle renversé, d'or à une cane de sinople, d'azur à une cane d'or et de gueules à une cane d'argent.

Triperet (Hilaire), avocat, 1747. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'une colombe d'argent tenant au bec un rameau de sinople.

Trois-Dames (Jacques), 1674. — De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants ou *dames* d'or.

Tronchot (Jean), 1630; — (Remy), receveur général des tailles, à Paris, 1642. — De gueules, à l'arbre de sinople, accompagné en chef de deux étoiles d'or, en flancs de deux croissants et en pointe de deux gerbes d'or.

Troyes (Jean de), 1411; — (Guillaume), 1430. — D'argent, à la croix du temple de gueules, cantonnée de quatre merlettes de sable.

Trudon (Jacques-François), 1773. — De sable, au chevron d'or, accompagné de trois daims du même (*Arm.* de 1696).

Vailly (Jean de), sieur du Breuil du Pont, 1606. — D'azur, au chevron surmonté d'une étoile d'or et accompagné de trois roses d'argent.

Varade (Jérôme de), 1567. — Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois fasces échiquetées d'or et de sinople de deux tires; aux 3 et 4 d'azur, au lion d'or.

Vaudetare (Pierre de), 1446. — Fascé d'argent et d'azur.

Vaulquier (Jacques Vaultier ou), 1486, 1489, 1492. — D'azur, à la tour d'argent, au chef d'or, chargé de trois croissants de gueules.

Vergne (Jean-Joseph), 1788. — D'azur, à trois cygnes d'argent.

Vernay (Jean-Baptiste), 1757; — (Étienne), de Chedeville, 1774. — D'azur, à trois fasces ondées d'argent.

Véron (Louis-Henri), 1737. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même, celui de la pointe surmontant un barbeau d'argent.

Vignes (Jean des), 1476, 1482. — De gueules, au lion d'or.

Vin (Adrien de), 1643. — D'argent, à trois grappes de raisin de pourpre, tigées de sinople, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

Vinx (Alexandre de), 1677; — (Jean), 1680. — D'azur, à trois faucons d'or, chaperonnés de gueules.

Vivien (Louis), sieur de Saint-Marc, contrôleur général à Soissons, 1599. — Écartelé, en sautoir, aux 1 et 4 de sable à la tour d'or; aux 2 et 3 d'argent à deux lions affrontés de sable; au sautoir engreslé de gueules.

Vuhart (Michel), lieutenant de la Conservation, 1547. — D'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre croix potencées d'or.

Yon (Geoffroi), 1646. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lions affrontés d'or et en pointe d'un mont d'argent.

LA NOBLESSE DE FRANCE

AUX

Assemblées électorales pour les états généraux de 1789.

Les assemblées électorales qui ont précédé la convocation des états généraux de 1789 offrent un vif et grand intérêt historique. Rien n'est plus curieux à étudier que ces réunions où se manifestèrent l'esprit et les tendances des trois ordres, dans les cahiers de doléance et dans les mandats qu'ils donnèrent à leurs députés.

Sous un point de vue plus restreint et plus spécial, les assemblées électorales de la noblesse en 1789 ne sont pas moins importantes, et la loi du 28 mai dernier leur donne un nouvel intérêt d'actualité. Les nobles appelés à y siéger parmi leurs pairs au centre de leurs provinces et de leurs relations sociales s'y contrôlèrent réciproquement, et l'on peut admettre comme reconnus et de notoriété publique tous les titres et toutes les qualités qu'ils y prirent ou qui leur furent attribués en cette circonstance.

Ce serait donc un livre aussi curieux qu'utile que celui qui traiterait de la noblesse de France aux assemblées électorales pour les états généraux de 1789, qui donnerait la liste de ceux qui siégèrent, qui protestèrent ou qui s'abstinrent en présence de la pression libérale. Ce serait une statistique complète des nobles du royaume à cette époque.

Nous avons entrepris depuis plusieurs années de préparer les matériaux d'un pareil ouvrage. Nous avons compulsé la grande collection des *Actes relatifs à la convocation des états généraux et à l'élection des députés en* 1789. Ce précieux recueil, composé de plus de six cents cartons ou registres, fut formé par Camus, qui, député aux états généraux, fut choisi pour archiviste par l'Assemblée nationale. On y réunit successivement les papiers et les titres des corporations qui furent supprimées, les procès-verbaux et les décrets de la Convention, et tel fut le premier noyau des archives de l'Empire devenues si riches et si importantes, dont la direction, confiée d'abord à Camus, passa après sa mort au savant Daunou.

Nous détachons ici de notre travail quelques pages rela-

tives à l'ancienne principauté de Dombes, devenue la sénéchaussée de Trévoux.

La noblesse, convoquée le 3 mars 1789 dans la salle du palais de justice de Trévoux, inaugura ses travaux en déclarant qu'elle renonçait à toutes ses distinctions et tous ses priviléges pécuniaires, et qu'elle consentait à une répartition égale et universelle des impôts entre les trois ordres.

Elle demanda dans ses cahiers : 1° que le port d'armes, surtout celui de l'épée, fût réservé aux nobles et aux militaires; 2° que les droits honorifiques de son ordre fussent conservés; 3° qu'il fût avisé au moyen de laisser à la noblesse pauvre la ressource du commerce sans déroger; 4° que les charges sans exercice et sans résidence cessassent de conférer la noblesse; 5° que les chapitres nobles fussent conservés et rétablis dans leurs institutions primitives, et qu'il en fût créé de nouveaux dont l'accès fût plus facile.

Voici la liste des nobles de la sénéchaussée de Trévoux aux assemblées convoquées pour la nomination des députés aux états généraux de 1789. Les noms de ceux qui se firent représenter par des fondés de pouvoirs sont précédés d'un astérisque.

§ Ier.

Nobles convoqués et qui se sont présentés en personne ou par un fondé de pouvoirs.

Montbriand (Leviste, comte de), grand sénéchal de Dombes, président (*voyez* page 387).

* Ars (Louis-Marie de Garnier, marquis d')

* Baglion de la Salle (le marquis de).

* Belvey (le baron de) et de Challiouvres.

Bourjon (Jean-Baptiste), seigneur de Deaulx et de Saint-Didier.

Brion (Antoine-Susanne Chapuis de), écuyer, seigneur de la Franchise.

* Chaponay (Catherine-Claude de), veuve du marquis de Quinsonnas, dame du comté de Seve et d'Agnereins.

Cibeins (Laurent-Gabriel-Hector de Chollier, comte de), chevalier, seigneur de Mizérieux et de Sainte-Euphémie.

Cibeins (Louis-Alexandre Chollier, chevalier de), seigneur de Chazelles, Saint-Etienne, Mezège, etc.

* Cusset (Jean-Baptiste-Gaspard), de Montrozard; (Marguerite-Louise et Catherine-Françoise) ses sœurs, coseigneurs de Marlieux, Saint-Germain et la Ville.

* Damas d'Antigny (le marquis de), seigneur du Breuil, d'Ambérieux et Monthieux.
* Escrivieux-Descouarde (Marie-Jean-Baptiste d'), chevalier, seigneur de Montmont.
* Favre (Marie-Joseph-Claude-François de), chevalier, seigneur de Longry et du Colombier.
* Fonbleins (Marie Murgier de), dame de la Praye.
* Fonbleins (Louis-Nicolas Murgier de), seigneur de Savigneux et de la Serpollière.
* Messimy (Jacques-Antoine des Rioux, comte de), seigneur de Moves.

Monternost (Aimé-Marie Penet, comte de).

* Montrevel (le comte de).
* Murard (Guillaume-Louis de), seigneur de Francheleins.
* Murard (Rose-Jeanne de), veuve de Jean-Baptiste Bona de Perex, dame de Genouilleux et Chavagneux.
* Noyel de Bereins (Marc-Antoine de), seigneur de Mons.
* Pradel (Henri et Donat Baudrand de), seigneurs de la Roue.
* Quinson (François-Roch de), chevalier, seigneur de Boujard.
* Regnauld (Jean-Antoine de), chevalier, seigneur de Parcieux, etc.

Saint-Didier (Ennemont-Augustin Hubert de).

Saint-Trivier (François-Élisabeth Bellet, baron de), seigneur de Tavernost et de Cesseins.

Sarron (Claude, marquis de), baron de Fléchères, seigneur de Beauregard, Frans et Jassans.

Tholomet (Claude), seigneur de Fontanelle.

* Trollier de Fétans (Jean-François).

Valeins (Laurent-Marguerite de), seigneur de Saint-Didier, Challes, Barbarel, etc.

Varennes (le comte de), baron de Sainte-Olive, seigneur de Gletteins.

Veyle (Jean-Marie de), seigneur du Lioneins.

* Vidaud (Jean-Jacques de), comte de la Bâtie.

Vincent (le chevalier de), seigneur de Panette, de Villeneuve, de Champleurs, la Breille, Château-Garnier et la Sidoine, élu député aux états généraux.

§ II.

Nobles convoqués qui ont fait défaut.

Biron (la duchesse de), dame de Ligneux.

Desparre, seigneur de Roquet.

De Ferray, seigneur de Saint-Georges.

Foudras (madame de), dame d'Argile.
Le comte de Garnerans (Cachet de Montezan).
Le baron de Juys.
Les enfants héritiers de Montrevel.
Les comtes de Montezan (cachet).
De Polignac, évêque de Meaux, comte de Baneins.
Le marquis de Varembon, coseigneur de Chatenay.

§ III.

Nobles qui, ayant été omis dans les convocations, se sont présentés et ont été admis à siéger.

Audras (Jérôme), écuyer, ancien conseiller au parlement de Dombes.

Bellet (Antoine), chevalier de Tavernost.

* Bonet de Louvat de Champolon, seigneur de Courtelet.

Braquier (Marie-Jean-Baptiste), écuyer.

Berthelon de la Venerie (Aimé-Marie), écuyer.

Ducret (Jean-Marie), écuyer, seigneur de Lange.

* Francheleins (Jeanne-Marie-Charlotte Aymard de), épouse séparée d'Antoine-Élisabeth Penet, comte de Chatelard, curatrice honoraire de son interdiction.

Gabet de Beauséjour (Jean-Marie-Angélique), écuyer; choisi pour secrétaire.

Gémeau (Nicolas-François), écuyer.

* Girard (Marguerite), veuve de Joseph Valentin, écuyer.

Giriez (Jean-Pierre), écuyer.

Guichard (Jean-Louis), chevalier, ancien conseiller au parlement de Dombes.

Janet (Jean-François), écuyer.

Jousselin (Charles de), seigneur de Roche, ancien chef de brigade au corps royal d'artillerie.

Messimy (Marc des Rioux de), chevalier, ancien procureur général au parlement de Dombes.

De Montfalconnet de Pevox (le chevalier de).

Monternost (Jean-François Penet, chevalier de).

Reynold de Serezin (Michel-Antoine-Philibert de), écuyer.

* Valentin du Plantier (Jean-Marie-Cécile), écuyer.

* Valentin des Mures (Jean-Baptiste-Victor).

* Valentin (Louise-Cécile).

Veyle (Pierre-Laurent-Marie de), écuyer, seigneur de l'Ordre.

REVUE NÉCROLOGIQUE

DE 1858.

Trois têtes couronnées ont été frappées par la mort en 1858 : le grand-duc de Bade, qui, placé sous la régence de son frère, et ensuite remplacé par lui depuis deux ans, est décédé le 22 janvier; le prince de Liechtenstein, le 12 novembre ; et la landgravine de Hesse-Hombourg, le 11 juin. On trouve ensuite dans cette liste funèbre la duchesse d'Orléans, née princesse Hélène de Mecklenbourg, le 18 mai ; les princesses Mélanie et Françoise de Liechtenstein, le 8 janvier et le 13 mai ; le prince héréditaire de Schleswig-Holstein-Sunderbourg, le 15 novembre ; le prince Henri XXII de Reuss-Schleiz-Kœstritz, âgé de quatre ans, le 18 mars, et la princesse Anne de Prusse, âgée de trois mois. En tout, quatre princes et cinq princesses de maisons souveraines sont descendus au tombeau pendant l'année qui vient de s'écouler.

L'Eglise a perdu trois cardinaux de l'ordre des prêtres : Hugues Spinola, Adrien Fieschi et Michel Leivichi ; deux cardinaux de l'ordre des diacres : le doyen Louis Gazzoli et Dominique Savelli.

Le Sénat français compte six membres de moins dans ses rangs : les comtes d'Argout, Portalis, de Salles et Boulay de la Meurthe ; Gautier, ancien gouverneur de la Banque, et Cochelet, ancien consul général.

L'ancienne pairie a vu s'éteindre neuf de ses représentants ; cinq avaient été pairs héréditaires de la Restauration : le comte de Noé et le marquis de Vérac, créés le 17 août 1815 ; le comte d'Argout, le marquis d'Aramon et le comte Portalis, 5 mars 1819 ; quatre devaient leur dignité à vie à Louis-Philippe ; Jean-Elie Gautier, 11 octobre 1832 ; Joseph-François de Bellemare et le comte Rousseau de Saint-Aignan, 11 septembre 1835 ; Jacques Paturle, 3 octobre 1837. Tous siégeaient encore au Luxembourg en 1848.

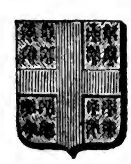
Le Corps législatif comptait parmi les députés qu'il a perdus : le baron Mercier, ancien député, et le baron Petiet, ancien officier de l'Empire.

Outre la postérité mâle du maréchal duc de Dalmatie, qui s'est éteinte le 31 décembre 1857, quatre maisons de

l'ancienne noblesse ont vu mourir en 1858 leur dernier rejeton; celle des marquis de Vérac; celle des comtes de Vallin, originaire du Dauphiné; celle des comtes de Bricqueville en Normandie, et celle des d'Ormenans, marquis de Boitouzet en Bourgogne. Le marquis de Rastignac, décédé le 7 février dernier, est cité comme le dernier rejeton mâle du nom dans l'histoire généalogique de sa maison publiée à l'occasion de sa mort (voyez plus haut, page 343).

Parmi les principales pertes qu'a faites l'aristocratie, il faut citer les duchesses: de Montmorency, née de Harchies; de Valençay, née Montmorency; de Montmorency-Laval, née d'Albert de Luynes; de Mouchy, née de Noailles; d'Aumont, née Chertemps de Seuil; de Céreste, née Monestay de Chazeron; la princesse de Béthune; la marquise de Pimodan; les marquis d'Espinay-Saint-Luc, de Foresta, de Contades, de Rastignac, de Beauffort, etc.

MONTMORENCY.



La maison de Montmorency a été cruellement éprouvée cette année; elle a perdu à quelques semaines de distance: 1° le 30 juillet 1858, la duchesse douairière de Montmorency, veuve depuis le 24 mars 1826 de Mathieu, vicomte, puis duc de Montmorency (de la branche de Laval), ministre des affaires étrangères le 12 décembre 1821, membre de l'Académie française en 1825, et gouverneur de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux le 11 janvier 1826; elle était elle-même fille du duc de Luynes et de Guionne-Elisabeth-Joséphine de Montmorency-Laval; 2° le 11 septembre 1858, la duchesse de Valençay, sœur du duc actuel de Montmorency, et belle-fille du duc de Talleyrand-Périgord; 3° le 21 septembre 1858, la duchesse de Montmorency, née Euphémie-Théodora-Valentine de Harchies, veuve en premières noces du comte Thibaut de Montmorency et femme du chef actuel du nom et des armes de la maison de Montmorency, décédée à l'âge de 71 ans, laissant une mémoire vénérée et ayant consacré toute sa vie aux bonnes œuvres et à l'exercice d'une charité chrétienne aussi vive qu'éclairée.

LE MARQUIS DE RASTIGNAC.

Issu d'une ancienne et illustre maison de chevalerie du Périgord, Anne-Charles-Parfait Chapt, comte, puis mar-

quis de Rastignac, émigré à l'âge de 16 ans, rentré en France en 1814, fut nommé maréchal de camp, et en 1821, gentilhomme de la chambre du roi. Pendant la campagne d'Espagne de 1823, il fit le blocus d'Hostalrich, dont la reddition eut lieu à la fin du mois de septembre. Il se retira du service en 1830 et recueillit, le 21 octobre 1833, le titre de son frère, le marquis de Rastignac, pair de France, qui mourut ne laissant de son union avec mademoiselle de la Rochefoucauld-Doudeauville qu'une fille mariée au duc de la Rochefoucauld, chef actuel du nom et des armes.

Armes : *d'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.*

LE MARQUIS DE GEOFFRE DE CHABRIGNAC.

Le marquis de Geoffre de Chabrignac, né en 1772, appartenait à une branche dauphinoise d'une des plus anciennes familles du Limousin, dont les principaux membres suivirent avec éclat la carrière des armes; il entra lui-même très-jeune au service, dans le régiment de Condé-dragons, et faisait parti du détachement de ce corps qui fut commandé à Verdun pour sauver le roi Louis XVI. Après avoir siégé à l'assemblée de *Vizille*, dans les rangs de la noblesse de sa province, il émigra et fut un des officiers les plus distingués de l'armée de Condé.

Pendant son séjour à Berlin, il devint l'objet de la bienveillance particulière du roi de Prusse et de celle des membres de la famille royale. Ses fils en conservent précieusement les témoignages *écrits* les plus flatteurs.

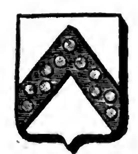
Rentré en France, le marquis de Geoffre se retira dans le château de ses ancêtres, près Montélimar; il y consacra son existence aux affections de famille et à la pratique de nombreux bienfaits.

Le 23 mai 1825, il recevait du roi la croix de Saint-Louis, digne récompense de son inébranlable fidélité et de ses loyaux services : c'est la seule distinction qu'il ait jamais ambitionnée pendant sa longue carrière.

Frappé de paralysie en août 1858, le marquis de Geoffre s'éteignit au bout de quelques jours de souffrances supportées avec un courage et une résignation chrétienne admirables. Il avait épousé en Prusse, pendant l'émigration, une femme douée de toutes les vertus; elle fut, pendant plus de soixante ans, la fidèle compagne de sa vie, et

le précéda de quelques années dans la tombe. De ce mariage sont nés deux fils dignes du nom qu'ils portent; l'aîné, aujourd'hui marquis de Geoffre de Chabrignac, qui avait continué avec distinction la carrière militaire de ses ancêtres, a brisé son épée en 1830.

LE MARQUIS D'ESPINAY SAINT-LUC.



Timoléon-Joseph, marquis d'Espinay Saint-Luc, né en 1777, était déjà en 1789 lieutenant au régiment du Perche, que commandait son père. C'était une exception honorable à la règle, qui exigeait l'âge de quinze ans pour l'entrée au service. En 1791, le colonel du régiment du Perche, devenu maréchal de camp, fut obligé d'émigrer, et emmena son fils avec lui. Le jeune Timoléon d'Espinay Saint-Luc combattit dans les rangs de l'armée de Condé, et passa ensuite au service de l'Autriche. Il fut blessé grièvement d'un coup de feu au passage du mont Saint-Bernard et se distingua dans plusieurs autres circonstances. Après la paix de Presbourg qui suivit la bataille d'Austerlitz, il rentra en France, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1814, colonel de cavalerie en 1815, maréchal de camp en 1826. Après la révolution de juillet, il fut réputé démissionnaire pour refus de serment, et rentra dans la vie privée. Il avait épousé en 1826 Marie-Anne-Esther de Cossé-Brissac, dont il n'a pas laissé de postérité. La marquise douairière de Persan, sa sœur, est aujourd'hui l'unique rejeton de la branche aînée.

Armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de onze besants d'or.*

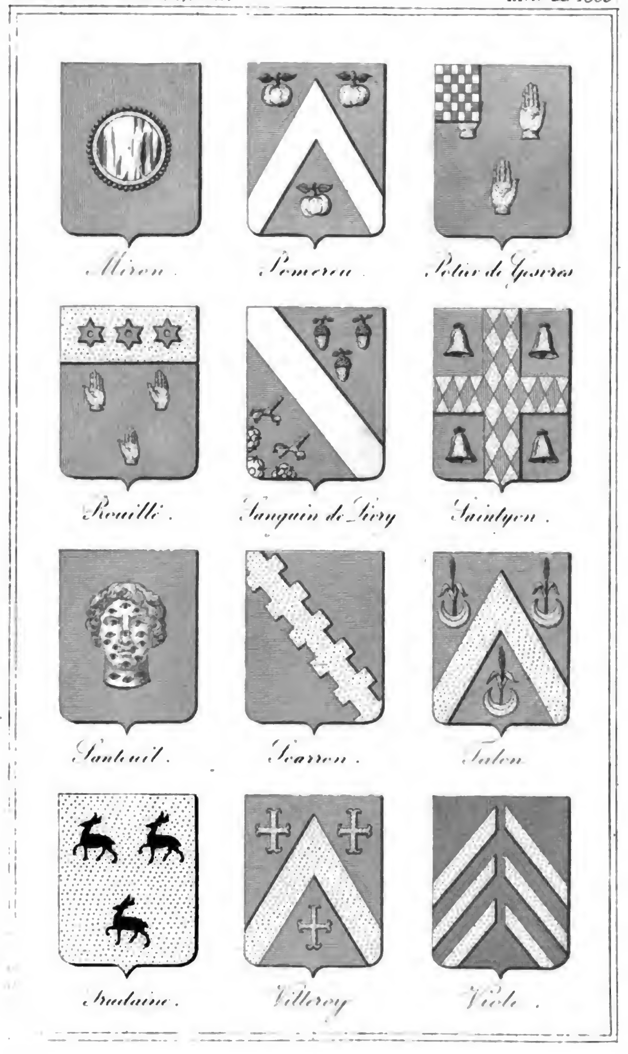

Miron.
Pomereu.
Potier de Gesvres
Rouillé.
Sanguin de Livry
Saintyon.
Santeuil.
Scarron.
Talon
Trudaine.
Villeroy
Viole.

TABLE
DES FAMILLES NOBLES
DONT LES ARTICLES SONT CONTENUS DANS CE VOLUME.

FAMILLES NOBLES

DONT LES NOTICES GÉNÉALOGIQUES SONT CONTENUES

DANS LES QUINZE VOLUMES PRÉCÉDENTS.

Dans cette table, *a* indique l'Annuaire de 1843; *b*, 1844; *c*, 1845; *d*, 1846; *e*, 1847; *f*, 1848; *g*, 1849-50; *h*, 1851; *i*, 1852; *k*, 1853; *l*, 1854; *m*, 1855; *n*, 1856; *o*, 1857; *p*, 1858.

C

D

I

J

K

L

N

O

P

Q

R

S

PRINCIPALES MATIÈRES

DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

TABLE DES MATIÈRES

DE

L'ANNUAIRE DE 1859.

PLACEMENT DES GRAVURES.

Errata de l'Annuaire de 1858.

Page 162, ligne 30, *lisez :* Bourgogne, *au lieu de :* Gonzague.

Page 216, ligne 24 : Jacques Joseph de Guyon fut élu député de la noblesse en 1789; mais il mourut avant d'avoir pris séance.

Page 354 : Alfred de Musset est mort à 46 ans.

Erratum de l'Annuaire de 1859.

Page 314 : Le baron Gros, sénateur, est né à Évry-sur-Seine le 8 février 1783; il a été créé baron le 15 février 1829.